This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

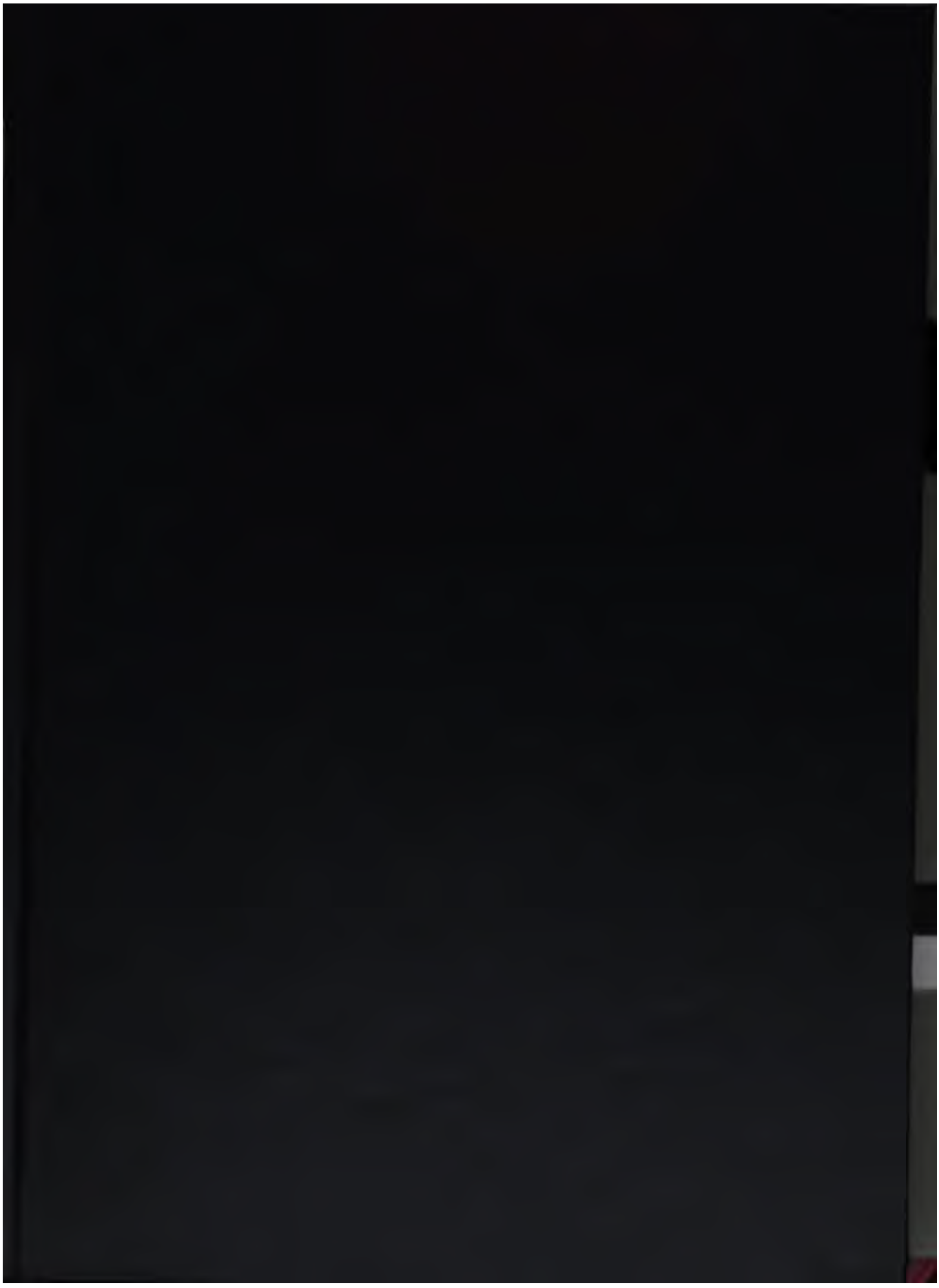

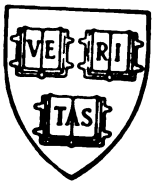

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

FERNAND GIRAUDEAU

NAPOLÉON III

INTIME

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS
PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR
28bis, RUE DE RICHELIEU, 28bis

1895

Tous droits réservés.

NAPOLÉON III

INTIME

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays, y compris la Suède et la Norvège.

S'adresser, pour traiter, à M. PAUL OLLENDORFF, *Éditeur, rue de Richelieu, 28 bis, Paris.*

NAPOLÉON III

INTIME

PAR

FERNAND GIRAUDEAU

PARIS
PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR
28 BIS, RUE DE RICHELIEU, 28 BIS

1895

Tous droits réservés.

Fr 1656.95.20
~~Fr 1656.317.5~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY
H. NELSON GAY
RISORGIMENTO COLLECTION
COOLIDGE FUND
1931

Il a été tiré à part, de cet ouvrage, dix exemplaires sur papier de Hollande, numérotés à la Presse (1 à 10).

NAPOLÉON III

INTIME

Recevant, quelques jours après son arrivée à Chislehurst, un de ses fidèles partisans, qui s'indignait des calomnies répandues sur son compte, Napoléon III lui disait doucement : « Que voulez-vous, mon cher X... ? Après de tels malheurs, on ne peut être juste ! »

Ce droit d'être injustes qu'il semblait reconnaître à ses anciens sujets, ulcérés par la défaite, n'en a-t-on pas abusé? Pour lui enlever la sympathie des masses, les partis qui se disputaient son héritage n'ont-ils pas singulièrement dénaturé ses intentions et ses actes? Le verdict qu'ils avaient prononcé contre Napoléon III, le réquisitoire quotidien par lequel ils prétendaient en justifier la rigueur, doivent-ils être enregistrés par l'Histoire?... Telles sont les questions que se pose depuis peu la génération nouvelle.

Ayant vu les justiciers de 1870 à l'œuvre, ayant pu les juger à leur tour, cette génération, qui les avait d'abord crus sur parole, commence à suspecter leur arrêt. Elle entend reviser elle-même ce grand procès et ne se prononcer

qu'à bon escient. C'est pour l'y aider que nous lui présentons ce livre. Elle y trouvera des faits, qu'on s'était sans doute gardé de lui apprendre, et des documents qu'elle ne pouvait connaître, car ils étaient restés, jusqu'à cette heure, enfouis dans les archives privées, dont nous avons, non sans peine, obtenu la permission de les extraire.

Nous ne prétendons pas faire ici l'histoire du second Empire, ni même l'histoire de son chef, mais simplement une étude de son caractère, aux principales phases de sa vie. Dans le prince nous voulons surtout chercher et montrer l'homme.... Même réduite à ces proportions, la tâche est malaisée. George Sand, ayant causé deux ou trois fois, avec celui qui devait être l'Empereur des Français, qui n'était encore que le Prince-Président, disait qu' « il ne posait pas comme son oncle » ; qu'elle avait cru découvrir en lui « un grand fonds de timidité modeste », et, en outre « une grande sensibilité, une nature chevaleresque, un côté vraiment sincère et généreux » ; qu'il lui avait paru « aimable, aimant, fait pour être aimé dans l'intimité » ; — mais, comme se défiant de ses impressions sommaires, elle ajoutait que c'était, après tout « un être problématique et insaisissable à l'analyse ».

Pour l'analyser, en effet, il fallait l'observer plus longuement que George Sand n'avait pu le faire. Ceux-là seuls l'ont connu qui l'ont vu de près, soit à sa cour, soit dans ses conseils ; et de ceux-là il n'est pas un qui n'ait toujours parlé de lui avec une respectueuse sympathie. Les hommes, fort hostiles à ses doctrines, à ses prétentions, qu'au début de sa présidence il dut prendre pour collaborateurs, dont son avénement déjoua les espérances et brisa la carrière politique, — comme M. de Tocqueville ou M. de Falloux, —

bien que détestant le régime impérial et peu disposés à l'indulgence pour celui qui l'avait restauré, rendirent eux-mêmes justice à ses sentiments personnels [1]. Du prince qui les avait éconduits, à qui ils ne devaient jamais pardonner leur déconvenue, ils semblent avoir conservé une meilleure impression, que d'autres, des souverains que jusqu'au dernier jour, ils avaient servis avec zèle et profit, — comme M. Pasquier, de Louis XVIII, ou le Comte Chaptal, de Napoléon Ier !

Ceux qui ne voyaient Napoléon III qu'à distance ne pouvaient aussi bien le juger ; il devait paraître à la plupart une indéchiffrable énigme ; — et pour deux raisons. Pour celle d'abord qu'indiquait George Sand : parce qu'il avait « un grand fonds de modestie » et qu' « il ne posait pas », — pas assez pour plaire aux Français, disait, devant nous, un de ses familiers ; — parce qu'il se livrait peu, ne cherchait guère à se faire valoir et mettait une sorte de point d'honneur à dissimuler ses bienfaits.

La seconde raison, c'est que sa nature était faite de nuances. Il y a des caractères, nettement tranchés, qui se trahissent d'eux-mêmes, qu'on devine sans le moindre effort d'observation et qu'on peut définir en deux lignes : tels

1. « Louis Napoléon avait, comme homme privé, certaines qualités attachantes, une humeur bienveillante et facile, un caractère humain, une âme douce et même assez tendre... une parfaite simplicité, une certaine modestie pour sa personne, au milieu de l'orgueil immense que lui donnait son origine. Capable de ressentir de l'affection, il était capable de la faire naître chez ceux qui l'approchaient.... Très insouciant du danger, il avait un beau et froid courage dans les jours de crise, etc... » (A. de Tocqueville. *Souvenirs.*)

« De premier mouvement sa nature était bienveillante et douce. J'en citerai, en leur temps, plusieurs traits où la politique et la mise en scène ne pouvaient avoir aucune part. » (Comte de Falloux. *Mémoires d'un Royaliste*).

défauts, telles qualités, — le compte est bientôt fait. Et, dans la plupart, toute qualité a pour envers un défaut : la grande bonté va rarement sans faiblesse ; l'énergie, sans dureté, sans raideur tout au moins ; une âme ardente a peine à se maîtriser et le flegme est presque toujours un indice de froideur. Dans le caractère de Napoléon III on trouvait, au contraire, réunies des qualités qui d'ordinaire s'excluent : c'est ce qui le rendait surtout insaisissable à l'analyse sommaire ; et c'est aussi pourquoi l'étude en est attachante.

Peu de temps avant sa mort, le 22 Mai 1837, la Reine Hortense écrivait sur elle même cette jolie page :

Une personne a fait mon portrait ; elle l'a cru ressemblant parce qu'il était flatté. Je ne me suis pas reconnue et je veux essayer de tracer moi-même mon caractère, j'aurai de la peine à le peindre ; il m'a toujours semblé qu'il s'y trouvait des contrastes très marqués.

Je suis vive et j'ai l'apparence du calme.

J'aime extrêmement et j'ai à un tel point la pudeur du sentiment que l'on pourrait me croire froide et indifférente.

J'ai l'air de la personne la plus facile à mener ; ce qui plaît aux autres me convient toujours, je n'ai pas de volonté pour les petites choses de la vie ; mais pour les grandes j'y tiens si fortement que, depuis mon enfance, on m'a appelée *une douce entêtée*. Je me plais à étudier les caractères, à les pénétrer, sans savoir jamais me mettre en garde contre les défauts que j'y découvre. Il est facile de me tromper : c'est qu'il m'en coûte de me méfier.

Lorsque j'ai lieu de me plaindre de quelqu'un qui n'a qu'à se louer de moi, je suis d'abord révoltée, indignée, je m'apprête à lui adresser les reproches les plus piquants. Mais vient-il à paraître, je ne vois plus que la peine que je vais causer. Un air gêné et froid est tout ce qui reste de ma colère. Peu à peu j'excuse la faute, peut-être pour excuser ma faiblesse ; le lendemain, je n'y pense plus. Cette crainte d'humilier me jette dans un trop grand excès d'indulgence. Alors les personnes entières, absolues, semblent me dominer ; j'encourage leurs défauts : elles seules savent à quoi s'en tenir. On n'a jamais de véritable influence sur moi que par l'estime que j'accorde. Je suis prête à croire tout le bien que j'entends dire des

autres. Je doute du mal tant que je ne l'ai pas vu, ce qui fait que la calomnie a peu d'empire sur moi.

Lorsque je suis forcée d'éloigner de moi pour des raisons graves, je laisse le droit de m'accuser, parce que je n'ai pas le courage de les faire connaître. Je serais désolée de nuire même à celui qui m'a offensée ; j'ai la faiblesse de croire que la perte de mon estime ou de mon amitié punit assez.

Que de fois j'ai eu à regretter de n'être pas un peu méchante, et pourtant j'ai joui de ma duperie d'être trop bonne.

Je n'ai jamais fait cas des honneurs, je croyais valoir autant dans une place que dans une autre ; mais, en cherchant à nous abaisser, on m'a rappelé ce que je dois aux peuples sur lesquels j'ai été placée la première. Aussi j'irais m'asseoir dans la cabane d'un paysan, prendre son enfant dans mes bras ; mais, si je n'étais pas convenablement reçue d'un souverain, il ne me reverrait plus [1].

Dans la nature de son fils on pouvait observer également « des contrastes très marqués », et la plupart de ceux qu'elle signalait en elle-même.

Ainsi que la reine Hortense, Napoléon III sentait vivement, et chez lui comme chez elle, la surface seulement était calme. Lui aussi, par une sorte de pudeur, cachait les élans de son âme sous une apparente froideur. Lui aussi, facile à mener pour les petites choses, tenait fortement aux grandes et méritait que sa mère l'appelât, comme on l'avait appelée elle-même, un doux entêté. Lui aussi, — qu'on accusait de mépriser les hommes ! — il avait la méfiance difficile ; peu accessible à la calomnie, même à la médisance, jugeant les autres d'après lui, il était souvent dupe de cet optimisme ; et, même déçu, il pécha plus d'une fois par excès d'indulgence, répugnant à punir, surtout à humilier qui l'avait offensé. Fier de son nom, du rôle qu'il lui assignait, de la mission qu'il lui conférait, il se souciait peu, lui aussi, de la pompe des honneurs ; et, simple, affable avec

1. Archives de la famille impériale.

les petits, il savait se faire respecter des puissants, même aux heures où les rigueurs de la fortune semblaient l'avoir mis à leur merci.

Ces « contrastes très marqués » de son caractère on les retrouvait jusque dans ses façons, jusque dans son extérieur. « Lorsqu'on paraissait devant l'Empereur, — M. Filon l'avait très finement observé, — le calme et la perfection de ses manières mettaient d'abord et tout ensemble les gens à leur aise et à leur place[1]. » Sans qu'il cherchât à le faire sentir on n'oubliait point qui il était. Séduit par l'extrême courtoisie et la sincère bienveillance de son accueil, on n'était jamais tenté d'en abuser.

La nature ne semblait pas l'avoir taillé comme Napoléon Ier pour porter la pourpre. Il n'avait ni son masque césarien, ni ses allures olympiennes, ni son verbe impérieux. Du neveu de l'Empereur, du héros des téméraires aventures de Strasbourg et de Boulogne, l'imagination populaire s'était fait une idée que son aspect ne réalisait pas. Sur son immuable visage, dans son œil voilé, la foule ne lisait rien de ce qu'elle y cherchait. Mais était-on admis à l'approcher, à causer avec lui, ce masque rigide se détendait aussitôt, éclairé par un sourire plein de douceur, animé par un regard profond, où se trahissait la flamme intérieure.

M. de Moltke, l'ayant vu pour la première fois, écrivait à sa femme : « Je m'étais représenté Louis-Napoléon bien plus grand. Il a une très belle tenue à cheval ; il est moins bien à pied. Ce qui me frappa dans sa figure, ce fut une certaine impassibilité des traits et son regard éteint... Sa

1. *Mérimée et ses amis*, p. 243.

tranquillité n'est pas de l'apathie, mais bien le produit d'un esprit supérieur et d'une forte volonté... Cette tranquillité, qui ne l'abandonne jamais dans le danger, pourrait bien être la raison du prestige qu'il exerce sur l'esprit mobile des Français[1]. » Sir E. Bulwer Lytton, traduisant à peu près la même impression, faisait dire à l'un des personnages de son roman *Les Parisiens* : « Vous connaissez la figure calme et presque mystérieuse du souverain, figure qui de prime abord vous déroute, mais où se reflète une dignité que je ne connais à aucune autre. »

La dignité, c'était bien, en effet, ce qui caractérisait son attitude, ses manières ; et si elles étaient toujours nobles, c'est que ses pensées, ses sentiments ne cessaient jamais de l'être. Si simple, si dénué de prétentions, d'affectation qu'il fût, quelque bonhomie souriante et gaie qu'il montrât dans son intimité, on n'aurait pu relever dans son langage la moindre vulgarité, ni dans sa conduite la moindre mesquinerie.

Cette hauteur d'âme lui étant naturelle, il la supposait trop volontiers chez les autres ; et cette erreur lui coûta cher. « Ses fautes mêmes, — disait Mgr de Bonnechose, qui l'avait beaucoup fréquenté, — eurent toujours un mobile généreux. »

Mais si le caractère de Napoléon III était fait de nuances disparates, d'oppositions, de contrastes, on devra remarquer pourtant, — et ce sera peut-être l'intérêt principal de cette étude, — qu'il fut constamment égal à lui-même.

Quelles phases diverses dans sa vie ! Quelles alternatives d'infortune et de grandeur ! Il naît dans un palais ; sa jeu-

1. Extrait de la *Correspondance du maréchal de Moltke*. — Le *Correspondant*, décembre 1887.

nesse se passe en exil ou en prison. Il monte sur le trône, où, s'élevant de jour en jour, il semble être devenu, selon le mot de Cousin, « l'Empereur de l'Europe ». Puis son étoile pâlit ; elle s'éteint. C'est la défaite, la captivité chez l'ennemi, la déchéance !

Regardons autour de nous ceux dont la fortune politique a subi les moindres variations. Combien y en a-t-il qui, vainqueurs ou vaincus, opposants ou gouvernants, aspirants à parvenir ou parvenus, n'aient plus ou moins changé d'humeur, de manières, même d'opinions et de langage, en changeant de situation ? Napoléon III, de son enfance à sa mort, ne cessa jamais d'avoir la même foi politique, la même doctrine : on peut relever toutes les paroles tombées de sa bouche ou sorties de sa plume, à n'importe quelle époque de sa vie : on n'y constatera pas le moindre désaccord.

Et comme ses idées, ses sentiments ne s'altérèrent jamais. La fortune ne l'enivra pas plus que le malheur ne l'aigrit. Dans l'étudiant d'Augsburg, comme dans le souverain adulé des Tuileries, comme dans l'exilé de Camden-Place, — partout et toujours on va trouver le même homme.

1815-1848

I

LES BONAPARTE APRÈS 1815

L'Europe se venge. — Un contrat violé. — Pourquoi les Bonaparte sont pauvres. — Princes et princesses internés.

Quand il distribuait des royaumes, comme des préfectures, Napoléon avait vu les princes des plus vieilles maisons de l'Europe à ses pieds. L'Empereur d'Autriche, craignant que le Tzar ne lui donnât la main de sa sœur, lui avait fait offrir celle de sa fille. Le roi de Wurtemberg, le roi de Bavière s'étaient montrés fort heureux d'avoir pour gendres le prince Jérôme et le prince Eugène ; le prince héréditaire de Bade, d'épouser une nièce de Joséphine. Les vingt-trois princes souverains, les cinq grands-ducs, les quatre rois allemands, soumis à la suzeraineté de Napoléon, lui prodiguaient des hommages dont la « franche bassesse » écœurait Talleyrand[1].

En avril 1866, le prince de Wittgenstein « prie l'Empereur d'accorder sa protection au fils dont la princesse son épouse vient d'accoucher. » Six mois après, le prince Ferdinand de Prusse, frère du grand Frédéric, écrit, de Berlin, au maréchal Lannes : « Comme les troupes de Sa Majesté

1. *Mémoires du prince de Talleyrand*, t. I, p. 451.

l'Empereur et roi d'Italie approchent de la capitale, je m'adresse à M. le Général pour savoir si je peux rester tranquillement ici. » Quatre ans plus tard, le prince Frédéric-Guillaume, — futur roi de Prusse — sollicite, sans l'obtenir, la faveur de figurer parmi les aides de camp de Napoléon. Le prince des Asturies — futur roi d'Espagne — supplie, sans plus de succès l'Empereur, son « glorieux souverain », de l'adopter et de lui donner pour femme une princesse de sa famille. Charles-Albert de Carignan — futur roi de Sardaigne — est sous-lieutenant dans un de ses régiments de dragons; et, comme témoignage de la munificence impériale », il reçoit, par lettres patentes du 22 février 1810, « un majorat, avec le titre de comte et un revenu annuel de 100,000 livres de rente ». Honoré IV, — futur prince de Monaco — fait baron de Monaco, par décret impérial, figure, comme écuyer, dans la maison de l'Impératrice.

Quand Jérôme — qui pendant la campagne de 1806, avait eu pour aide de camp un prince de Hohenzollern — va s'installer dans son royaume de Westphalie, il reçoit « les félicitations et les vœux » du duc de Brunswick pour la conservation de sa personne sacrée ». A la tête de sa maison, il aura, comme grand-chambellan, S. A. le prince de Hesse-Philippstahl. Jusque dans la maison royale de France, l'Empereur a trouvé des clients. Le prince de Conti, la duchesse d'Orléans mère, et la duchesse de Bourbon, tante du futur Roi des Français, vivent de ses largesses, et lui en témoignent la plus respectueuse gratitude, — comme le prouve cette fin d'une lettre adressée à la reine Hortense : « J'aurais craint de fatiguer Sa Majesté l'Empereur, en lui retraçant les motifs propres à émouvoir sa magnanimité; j'aime à me persuader que les bons offices de Votre Majesté produiront cet effet et qu'elle voudra bien rendre justice à la reconnaissance, — Madame, — de votre servante, — *Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, douairière d'Orléans.* »

De ces souvenirs, cuisants pour leur orgueil, les cours

alliées, victorieuses enfin, prirent sans merci leur revanche. Des courbettes auxquelles le glorieux parvenu les avait contraints, elles se vengèrent durement et sur lui et sur les siens.

Pour obtenir l'abdication de celui qu'elles avaient vaincu, mais dont elles redoutaient vivement un dernier effort, elles avaient été fort heureuses de signer le traité de Fontainebleau. Par ce traité, Napoléon, — abandonnant un domaine privé qu'il estimait 200 millions, et voulant épargner à sa famille, grandie avec lui, une trop humiliante déchéance, — avait fait les stipulations suivantes :

Art. 5. — Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla seront donnés en toute propriété et souveraineté à S. M. l'impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince son fils prendra, dès ce moment, le titre de prince de Parme, Plaisance et Guastalla.

Art. 6. — Il sera réservé dans les pays auxquels l'empereur Napoléon renonce pour lui et sa famille des domaines ou des rentes sur le Grand-Livre de France, produisant un revenu annuel net de 2,500,000 francs.

Ces 2,500,000 francs devaient être répartis de la manière suivante :

A Madame-Mère, 300,000 francs; au roi Joseph et à la reine, 500,000 francs; au roi Louis, 200,000 francs; à la reine Hortense et à ses enfants, 400,000 francs; au roi Jérôme et à la reine, 500,000 francs; à la princesse Elisa, 300,000 francs; à la princesse Pauline, 300,000 francs.

Les princes et princesses de la famille Napoléon conserveront, en outre, tous les biens meubles et immeubles qu'ils possèdent à titre de particuliers.

Art. 8. — Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France.

Au nom des souverains alliés, Metternich, Nesselrode, Hardemberg, Castelreagh acceptèrent toutes ces stipulations du traité, en y apposant leur signature; au nom du roi

Louis XVIII, M. de Talleyrand y souscrivit par sa déclaration du 20 mai[1].

Comment fut tenu ce solennel engagement? Marie-Louise allait recevoir, — mais à titre viager, — les États qui lui avaient été garantis. Son fils n'était pas appelé à lui succéder, ni même autorisé à la suivre. Au lieu de s'appeler le *Prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla*, il allait s'appeler *Duc de Reichstadt*. De l' « établissement convenable », promis au prince Eugène, il ne fut jamais question. Des deux millions et demi qu'ils devaient se partager annuellement les princes et princesses de la famille impériale ne reçurent pas une obole. Quant à leurs biens personnels, dès le 8 décembre 1814, une ordonnance royale les mettait sous sequestre!

Pendant le congrès de Vienne, les souverains alliés, bien que les respectant eux-mêmes assez peu, reprochèrent à la cour de France de ne pas remplir, pour son compte, les engagements de Fontainebleau : « Le traité n'est pas exécuté, — dit le Tzar à M. de Talleyrand; — nous devons en réclamer l'exécution. C'est pour nous une affaire d'honneur. » M. de Talleyrand n'invoqua, pour justifier son gouvernement, qu'une considération d'intérêt politique : « Dans l'état de mouvement où se trouvent, — répondit-il, — les pays qui avoisinent la France et particulièrement l'Italie, il pourrait y avoir du danger à fournir des moyens d'intrigues à ceux que l'on croit disposés à en former.[2] » Quant aux considérations de justice ou de légalité, M. de Talleyrand devait y être peu sensible, car il avait pris, même avant que

1. « Je soussigné, Ministre secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, ayant rendu compte au roi de la demande que Leurs Excellences Messieurs les plénipotentiaires des cours alliées ont reçu de leurs souverains l'ordre de faire, relativement au traité du 11 avril, auquel le gouvernement provisoire a accédé, il a plu à Sa Majesté de l'autoriser à déclarer en son nom que les clauses du traité à la charge de la France seront fidèlement exécutées. Il a, en conséquence, l'honneur de le déclarer, par la présente, à Leurs Excellences. »

Paris, le 11 mai 1814.

Signé : Le prince de Benevent.

2. *Mémoires du Chancelier Pasquier*, t. III, p. 117.

l'abdication fut consommée par le traité de Fontainebleau, l'initiative d'une mesure bien plus inique et plus arbitraire encore à l'égard de son ancien maître.

Muni d'un ordre de sa main, un de ses agents avait été saisir à Orléans ce qui restait de la cassette privée, — où, depuis six mois, Napoléon puisait à pleines mains pour les besoins de l'armée, — soit une dizaine de millions. Avec les pièces d'or il avait pris les bijoux, même un collier que Marie-Louise portait à son cou et qu'elle dut en détacher; puis les vêtements et le linge de l'empereur, puis « l'argenterie emportée pour le service de l'Impératrice, — poussant les choses au point qu'on fut obligé d'emprunter les couverts et même la faïence de l'évêque chez qui elle était logée pour la servir pendant les deux jours qu'elle passa encore dans cette ville [1]. »

Après les Cent-Jours et les nouveaux sacrifices que leur avait imposés le retour de Napoléon, les souverains étrangers se résignèrent de bonne grâce à l'inexécution du contrat signé par leurs représentants. La spoliation définitive de la famille impériale s'accomplit sans résistance, — et sans politesse. Ceux que l'Europe et certains membres de la maison royale avaient si longtemps traités de « Majesté », dont la duchesse douairière d'Orléans s'était dite « la servante » — une ordonnance de 1816, attribuant leurs biens aux vétérans des « armées de l'ouest et du midi », les nommait simplement « les individus de la famille Buonaparte. »

1830 ne devait pas réparer pour eux l'iniquité de 1814. Même après avoir replacé la statue de l'Empereur sur la colonne de la Grande-Armée et ramené triomphalement ses cendres à Paris, le roi Louis-Philippe ne crut pas devoir restituer aux siens ce qui leur était dû, — ni acquitter la dette de « reconnaissance » contractée par sa tante et sa mère envers la reine Hortense.

Les « individus de la famille Buonaparte » avaient donc

1. *Mémoires du duc de Rovigo*, t. VIII, p. 176.

été condamnés par la chute de l'empire à vivre d'une vie fort précaire. L'existence modeste à laquelle ils se trouvaient brusquement réduits, était d'ailleurs la moindre rançon de leur ancienne grandeur, celle qu'ils supportaient le plus facilement. L'exil devait avoir pour eux d'exceptionnelles rigueurs, qu'ils acceptèrent moins aisément, dont ils souffrirent toujours. Traités comme le sont des criminels ayant purgé leur peine, ils ne pouvaient choisir leur résidence. Ils étaient internés dans telle ou telle ville ; et, pour se rapprocher, même temporairement, les uns des autres, ils devaient obtenir l'autorisation formelle des cinq gouvernements, qui souvent leur était refusée.

Aujourd'hui qu'on circule presque partout sans passeports, une pareille obligation serait facile à éluder ; à cette époque, il fallait bien s'y soumettre : « Des conventions diplomatiques, des traités formels, prononçant l'exil des Bonaparte, leur prescrivent jusqu'aux lieux qu'ils devaient habiter, ne permettent pas à un ambassadeur des cinq puissances de délivrer seul un passeport aux parents de Napoléon. Le visa des quatre autres ministres ou ambassadeurs des quatre autres puissances contractantes est exigé. Tant ce sang de Napoléon épouvantait les Alliés, même lorsqu'il ne coulait pas dans ses propres veines ! [1] » Châteaubriand, — car c'est lui qui parlait de la sorte, — outré de ces excessives rigueurs, n'avait pas voulu s'y associer pour son compte. Il se vante d'avoir, « en dépit des traités », comme ministre des affaires étrangères, envoyé un passeport revêtu de sa seule signature, à la reine Julie, désirant aller soigner une de ses parentes malades ; et d'avoir donné, plus tard, comme ambassadeur à Rome, une nouvelle preuve de son indépendance, en invitant à sa table, avec tous les autres cardinaux, l'oncle de Napoléon, le vénérable cardinal Fesch, — tandis que son prédécesseur, M. de Blacas, avait ordonné à ses gens « de le jeter du haut en bas des escaliers, s'il se présentait à l'ambassade ».

1. *Mémoires d'Outre-Tombe.*

Mais ces actes de courageuse courtoisie, dont Châteaubriand se faisait justement honneur, étaient exceptionnels. Aucun ministre, aucun ambassadeur des cinq puissances ne se souciait de l'imiter; aucun ne l'aurait osé. Pour faire le moindre déplacement, les membres de la famille Bonaparte éprouvaient donc des difficultés, dont on jugera par la lettre que, le 20 novembre 1825, le prince Louis-Napoléon, — alors âgé de dix-sept ans, — écrivait, d'Augsbourg, au roi Louis : « Mon cher papa, malheureusement ce n'est pas pour vous annoncer notre départ que je vous écris, mais pour vous dire que nous sommes obligés d'attendre encore quinze jours pour avoir nos passeports. Tout était emballé, nous étions prêts à partir, la Bavière avait donné des passeports et la permission de l'Autriche était venue lorsqu'il s'est élevé de nouveaux obstacles... Bientôt il faudra un congrès pour que nous puissions changer de place[1] ! »

Même d'un Congrès les membres de la famille Bonaparte n'auraient pu obtenir la faculté de se réunir; car on les a disséminés à dessein.

Madame-Mère habite Rome, où Pie VII, oubliant Savone et Fontainebleau, pour ne se souvenir que du Concordat, lui a fait le meilleur accueil. La plupart de ses enfants pourront, à diverses reprises, passer quelque temps auprès d'elle. De Trieste, où ils avaient été relégués, le roi Jérôme et la reine Catherine seront même autorisés à vivre pendant plusieurs années à Rome; mais ils en seront éloignés de nouveau, et, en 1834, la reine Catherine n'obtiendra pas d'y faire une simple visite.

Quand Madame-Mère sent la mort venir, elle voudrait embrasser, une dernière fois, les quatre enfants qui lui restent. Un seul pourra se rendre à son appel et lui fermer les yeux. Louis est retenu par la maladie à Florence. Ni Joseph, ni Caroline, malgré leurs démarches réitérées,

1. Cette lettre est extraite des Archives de la famille impériale, comme celles qu'on trouvera plus loin, — toutes inédites, sauf quelques-unes, qui seront spécialement indiquées.

leurs instances, leurs prières, n'obtiendront l'autorisation de revoir leur mère agonisante.

Pendant que sa femme et ses filles habitaient Bruxelles, sans pouvoir se rendre en Suisse, dans leur propriété de Prangins, Joseph a dû se réfugier aux États-Unis, — où il a été interdit à Lucien de le rejoindre. En 1832 seulement, il a été autorisé à se rendre en Angleterre, mais pas ailleurs. Seul on a tenu jusqu'alors à l'éloigner d'Italie, sa grande ressemblance avec Napoléon rendant sa présence trop dangereuse dans ce pays, où la maladresse des princes restaurés avait bien vite fait regretter la domination française.

Quant à Caroline, elle a été, comme Élisa, internée près de Trieste, sans pouvoir s'en éloigner, même pour aller dans les Pays-Bas ou en Suisse.

Ce n'est pas seulement pour le choix de leur résidence ou pour leurs déplacements temporaires que les Napoléonides étaient ainsi placés sous la surveillance de la haute police européenne. Leurs moindres actes étaient soumis à ce contrôle humiliant. La princesse Élisa désirant prendre pour son fils un nouveau précepteur, les cinq puissances avaient dû en délibérer et cette grave affaire occupa longuement leurs chancelleries. Plus tard, déjà titulaire d'une loge au Théâtre de Trieste, elle avait voulu en avoir une seconde; cette faveur lui avait été refusée. Deux loges! Elle croyait encore être princesse : il fallait lui rappeler qu'elle se trompait!

Quand le roi Louis ayant perdu son fils aîné, — dans des circonstances que nous rappellerons plus loin, — voulut lui faire une sépulture, il rencontra les mêmes oppositions : « J'ai été indigné, — lui écrivait à ce sujet Louis-Napoléon, — en pensant que vous aviez eu des difficultés à faire mettre une inscription lapidaire sur la tombe de mon frère. » (15 juillet 1831.)

Quand mourut Madame-Mère, — Mater Regum, comme dit l'admirable épitaphe trouvée par Champollion, — la

Cour de Rome exigea « que la cérémonie mortuaire eût une extrême simplicité » ; elle interdit d'apposer sur la porte extérieure de l'église les armes impériales. Elle témoignait pourtant aux Bonaparte une bienveillance relative ; mais elle craignait « de porter ombrage au gouvernement français[1] » ; à ce gouvernement qui entretenait lui-même le culte de son fils et qui, quatre ans plus tard, allait lui faire de si splendides funérailles.

Avant d'aborder notre véritable sujet, nous devions rappeler ce qu'on vient de lire et montrer quelle période de tracasseries et d'humiliations succéda pour la famille de l'Empereur à une période d'incomparable éclat. Le souvenir de ce contraste, et la vive impression qu'en avait reçue son enfance devaient laisser en effet dans l'esprit de Louis-Napoléon une trace ineffaçable, exercer sur la formation de ses idées la plus grande influence, inspirer les principaux actes de sa jeunesse, orienter toute sa vie.

Revenons à lui maintenant, pour ne plus le quitter.

1. Baron Larrey, *Madame-Mère*, t. II.

II

LOUIS-NAPOLÉON ET SON PÈRE

Naissance de Louis-Napoléon. — Son départ pour l'exil. — Foyer désuni. — Le père en Italie, la mère à Aix, à Constance, en Bavière, en Suisse. — Le cabinet noir. — Le roi Louis réclame son fils aîné. — Ses sentiments pour le second. — Légende réfutée par lui-même. — Intérêt qu'il prend aux études de Louis-Napoléon. — Divergence entre les idées du père et celles du fils. — Opinion du roi Louis sur la guerre et le métier militaire. — Ses deux fils prennent part au soulèvement de 1831. — Mort du prince Napoléon. — A-t-il été tué ? — Douleur du prince Louis. — Il se console par le travail. — Premières publications. — Ce qu'en pense son père. — Griefs et récriminations.

Charles-Louis-Napoléon était né au mois d'avril 1808, à l'apogée de la fortune impériale. L'empereur, à peine revenu de Venise, où il avait reçu les hommages de tous les princes d'Italie, était alors à Bayonne, où Charles IV lui offrait la couronne d'Espagne ; il allait bientôt partir pour Erfurt.

Il n'avait pas encore d'héritier direct. Joseph n'avait que des filles. La couronne semblait promise à la descendance de Louis. La naissance du nouveau prince fut célébrée dans toute l'étendue du vaste empire avec une grande solennité. Son parrain fut l'Empereur, sa marraine, l'Impératrice.

Sept ans plus tard, on l'amenait à la Malmaison, où Napoléon vaincu, détrôné pour la seconde fois, s'était retiré

presque seul; l'Empereur l'embrassait à plusieurs reprises avec une émotion profonde et mouillait son front d'une larme... Puis, avec sa mère, qui n'y devait plus revenir, il quittait Paris, il quittait la France pour aller mendier une hospitalité précaire aux anciens vassaux de son oncle, devenus ses ennemis.

Il ne devait pas avoir la consolation d'y vivre, comme il l'eût voulu, entre son père et sa mère, à côté de son frère Napoléon, l'être qu'il aimait le plus au monde et de qui il était le plus aimé. Le roi Louis et la reine Hortense allaient s'installer loin l'un de l'autre, sans que les cinq puissances eussent à s'en mêler. Leur incompatibilité d'humeur suffisait à leur imposer cette séparation. Elle était absolue. Jamais deux natures n'avaient été moins faites pour se plier à la vie commune.

Le roi Louis était intelligent, instruit; il avait l'âme droite et fière; mais un esprit inquiet, enclin à la contradiction, un caractère morose et défiant, qui le poussait à mal interpréter les choses les plus simples, à exercer autour de lui une surveillance minutieuse et blessante, à rendre ainsi malheureux, comme il l'était lui-même, ceux qu'il aimait le mieux. Napoléon, déplorant, à Sainte-Hélène, son humeur « insupportable », son esprit « porté à la bizarrerie et au travers, gâté encore par la lecture de Jean-Jacques », ajoutait qu' « il n'était pas méchant »; que d'ailleurs le triste état de sa santé » dérangée de bonne heure et dans des circonstances atroces » devait avoir « singulièrement agi sur son moral ». Les « cruelles infirmités » dont il était atteint déjà, qui déjà le rendaient « à peu près perclus d'un côté », allaient s'aggraver avec le temps, et, en exaspérant ses souffrances, le rendre de moins en moins sociable.

Après un séjour à Rome, il avait dû se fixer à Florence, y vivant dans un cercle étroit et se rétrécissant de jour en jour. Plus les années s'écoulaient, plus il s'éloignait du monde et cherchait à s'en faire oublier. En 1828, il allait passer quelques semaines auprès de Madame-Mère; mais

rentré chez lui, pour s'excuser de l'avoir quittée il lui écrivait qu'il avait besoin de retrouver « le repos de la tête et de l'esprit, en s'isolant du bruit et de l'éclat des voix de femmes et de l'agitation des enfants [1]. »

La reine Hortense était une créole, élevée, comme les femmes du dix-huitième siècle, pour briller dans les salons, pour s'y plaire, et, par la faute de cette éducation première, un peu frivole ; mais, naturellement douce, aimable et généreuse, elle avait le goût, presque le besoin de la société, de la causerie, des soins empressés dont, depuis son enfance, on l'avait gâtée. Après la première abdication de l'Empereur, elle s'était laissée retenir à Paris par toutes ces attaches mondaines ; et, même en 1815, — comme elle le confia plus tard à M^me^ Récamier, son amie [2], — elle avait vivement regretté de n'y pouvoir rester..... C'est à peine si elle avait pu rester en Europe ! Et, pour la suite de cette étude, il n'est point sans intérêt de rappeler quels traitements elle eut alors à subir.

Sommée, le 14 juillet, de quitter immédiatement le territoire français, la duchesse de Saint-Leu, — car c'est le nom que portera désormais la reine Hortense, — se rend à Genève ; on la prie d'en partir ; elle se réfugie à Aix, où elle attendra que son sort soit fixé. Le 2 septembre, M. Decazes, — ancien secrétaire de Madame-Mère, devenu Ministre de la Police générale du royaume, — écrit au baron Finot, Préfet du Mont-Blanc : « Dans une conférence tenue, le 27 août, par les ministres des cours alliées, et dans laquelle on a réglé la résidence future des membres de la famille Bonaparte, il a été déterminé que la duchesse de Saint-Leu serait autorisée à séjourner en Suisse, sous la surveillance des missions des quatre cours et de celle de S. M. Très Chrétienne près la Fédération helvétique [3]. » Quelques jours plus tard,

1. Lettre citée par le baron Larrey, *Madame-Mère*, t. II, p. 331.
2. *Souvenirs de M^me^* Récamier, t. II, p. 77.
3. Cet extrait de la correspondance administrative, — comme tous ceux qui suivront, — est tiré des *Archives Nationales*.

en effet, la duchesse de Saint Leu reçoit un beau firman, — — signé : *Castelreagh*, *Hardemberg*, *Humboldt*, *Rasoumoski*, *Capo d'Istria*, *Metternich*, etc., — lui permettant de s'installer, « dans le canton de Saint-Gall, sous l'engagement de n'en plus sortir, ainsi qu'il a été convenu au sujet des autres personnes de la famille Bonaparte. »

Les quatre cours daignaient donc l'autoriser à demeurer... chez le voisin, sans savoir si le voisin y consentirait. La duchesse de Saint-Leu tient à être fixée sur ce point. Le Préfet, condescendant au désir « de cette dame », écrit au colonel fédéral de Sonnenberg pour l'interroger ; et le colonel lui répond aussitôt que la Haute-Diète est bien décidée « à ne souffrir en Suisse aucun membre de la famille Bonaparte. » Le Préfet de l'Ain, fait savoir, d'autre part, à son gouvernement que « le séjour de M^me^ Hortense » dans un pays aussi voisin de la France « aurait de graves inconvénients. »

La duchesse ne peut donc aller en Suisse, encore moins rentrer en France ; et le gouvernement sarde, à qui la Savoie va être livrée, la renverra certainement d'Aix : le baron Finot se demande donc ce qu'il peut faire de « cette dame » embarrassante ; mais la dame elle-même indique une solution : si elle ne peut rester sur le territoire suisse, elle peut le traverser ; elle ira donc à Constance. Là du moins, dans les Etats de sa cousine Stéphanie, elle espère être bien reçue. A peine y est-elle arrivée que le Grand-Duc, ne voulant pas se brouiller avec son voisin, le Roi de France, la prie poliment d'aller chercher gîte ailleurs. A force d'instances, elle obtient pourtant d'y séjourner temporairement, — sous l'œil vigilant de la police française.

Celle-ci se fait minutieusement renseigner sur ses moindres démarches et ses moindres paroles, où elle ne constate d'ailleurs rien de répréhensible. Le comte de Bouthellier, Préfet du Bas-Rhin, interceptant, lisant ses lettres, en reconnaît également la parfaite innocence. Il n'y trouve qu'une trace des mauvais sentiments de M^me^ de Saint-Leu : elle a osé se réjouir de l'évasion de La Valette !

Ayant reçu du Directeur de la police bernoise une liste complète des personnes avec lesquelles correspond la duchesse, le zélé préfet réquisitionne les lettres adressées par ces personnes ou reçues par elles et demande à Paris ce qu'il faut en faire. Le Ministre écrit : « Cette correspondance doit être envoyée à M. d'Herbouville. [1] »..... Et les préfets voisins s'en mêlent ! « Un de mes correspondants, dit celui du Doubs, m'envoyant officieusement la liste des lettres expédiées ou reçues par Mme Hortense Bonaparte, depuis le 8 février jusqu'au 8 mars, je l'envoie à Votre Excellence, qui décidera si je dois stimuler le zèle de cet officieux, ou bien le remercier. » « Stimulez ! Stimulez ! lui répond Son Excellence, et communiquez-moi tout ce que vous recevrez ainsi. »

On ne surveille pas seulement la reine Hortense, mais tout ce qui l'entoure et tout ce qui l'approche. Mlle Cochelet, sa lectrice, se rend, en mars 1816, à Paris pour des affaires personnelles : ordre est donné de la filer avec soin. Trois mois plus tard, le comte Auguste de Talleyrand, notre Ministre à Berne, adresse au duc de Richelieu, qui la transmet à son collègue Decazes, la communication suivante : « Un tailleur nommé Joseph Gruber, *qui a travaillé pour le fils de Mme Hortense,* doit partir incessamment pour Paris. Ce tailleur est un homme peu délicat, passionné pour l'argent et grand bavard. Peut-être Votre Excellence pourrait-elle s'en servir utilement. »

Disons tout de suite, — afin de n'y plus revenir, — que ces marques d'intérêt données par la police française à la Reine, à ses fils, à leur entourage ne cesseront pas de longtemps. Ainsi, pour citer seulement quelques faits parmi mille autres, l'ambassadeur de France à Rome avisera, au mois de mai 1820, le Ministre des Affaires étrangères, — et celui-ci, le Ministre de la Police, — et celui-ci, le Préfet de la Seine-Inférieure, — qu'un sieur Castelain lui a demandé

1. M. d'Herbouville était le Directeur-Gérant des Postes, à Paris.

un passeport pour aller recueillir, à Yvetot, la succession de son père, et que, « comme il a été maître de mathématiques du fils de Louis Bonaparte » on doit avoir l'œil sur lui ; l'œil de l'administration constate que le sieur Castelain, — s'il ne « se cache pas » d'avoir donné des leçons à un jeune Bonaparte, — a cependant une attitude irréprochable et s'occupe exclusivement de son héritage. Et la correspondance consacrée à cette grave affaire formera un important dossier !

Quoiqu'en revenant toujours *bredouille* la police française ne se lassera pas de cette chasse. En 1822, un fourgon rempli de meubles et d'objets d'art, traversant Vesoul, et se dirigeant vers Arenenberg, sera signalé à l'autorité supérieure : l'autorité supérieure le fera venir à Belfort, puis à Colmar et fouiller de fond en comble ; mais « les vérifications les plus minutieuses n'ayant pu rien faire découvrir, cette voiture est repartie pour la Suisse. »..... Encore quatorze lettres minutées et copiées pour rien !

De 1820 à 1827, M. Philippe Lebas, homme de grand mérite, chargé, avec l'abbé Bertrand, de l'éducation du prince Louis, ira passer régulièrement ses vacances à Paris. Chaque année « cet individu » et sa femme seront, bien à tort, honorés d'une attention particulière de la police secrète. Parfois même le Préfet du Bas-Rhin s'occupera d'eux lui-même, en faisant faire, — et toujours inutilement, — « une perquisition exacte dans les effets et papiers de ces deux voyageurs. » En le félicitant de son zèle, le Ministre l'engagera pourtant à réclamer, la prochaine fois, l'assistance des douaniers, pour sauver les apparences. On verra même, en octobre 1827, le Préfet de Police opérer en personne et se vanter d'avoir directement interrogé un ancien domestique, congédié par la reine Hortense, — qui ne lui en donnera point d'ailleurs pour son argent, car il lui dira simplement que la duchesse de Saint-Leu reçoit un certain nombre de visites, « qu'elle fait beaucoup de bien dans le pays et y est fort aimée. »

Revenons à Constance, vers la fin de 1816. La reine a appris qu'elle n'y pourrait rester davantage. Cédant aux instances de la Légation française, le Grand-Duc a dû le lui signifier le plus doucement possible. Le ministre de Bade en Suisse, se trouvant alors en congé à Carlsruhe, y surprend cette intéressante nouvelle, et en instruit aussitôt son collègue le comte de Talleyrand, par un billet « très confidentiel », que celui-ci s'empresse d'expédier à Paris. Renvoyée par son cousin, sur la demande du gouvernement français, la reine acceptera l'asile que le prince Eugène et son beau-père lui assurent en Bavière; elle s'installera à Augsburg, où le prince Louis pourra suivre les cours d'un excellent collège; — mais elle ne s'y installera pas sans esprit de retour.

Le Conseil du canton de Thurgovie, en effet, — après une longue discussion, s'est décidé à lui offrir l'hospitalité; et, le 10 février 1817, elle a acheté, pour la modique somme de 30,000 florins, la villa d'Arenenberg. En apprenant cette acquisition, le comte de Talleyrand s'est ému; il songe déjà à retourner le conseil de Thurgovie, et M. Pasquier, son ministre, est disposé à le suivre dans cette voie : M. Decazes lui écrit de s'en bien garder; que sur sa colline d'Arenenberg, il surveillera M^me^ de Saint-Leu, plus facilement que partout ailleurs. C'est donc là, qu'après y avoir fait exécuter d'indispensables travaux, la reine compte revenir; et c'est là qu'elle revient en effet, trois ans plus tard, pour s'y fixer définitivement, pour y mourir.

Un tel séjour ne semblait pas cependant fait pour elle et devait lui paraître doublement sévère. Cette modeste résidence, alors d'un accès moins facile qu'aujourd'hui, était située dans un pays pittoresque et riant, mais dont le climat, pendant l'hiver, même pendant l'automne, est fort rigoureux. Elle ne devait y trouver ni ce commerce du monde que réclamaient ses goûts, ni cette douce température qu'exigeait sa santé[1].

1. Dans une lettre que M^me^ Vieillard adressait d'Arenenberg, le 23 octobre 1834, à M^me^ Et. Girardeau, sa sœur, elle écrivait : « Nous avons

Ce qui l'y soutiendra, ce qui y prolongera sa vie de quelques années, c'est le souci de ses enfants; car, si elle n'avait pas été une épouse irréprochable, elle sut toujours remplir ses devoirs de mère avec une tendresse, une conscience, un dévouement sans pareils.

Ses deux fils avaient dû se séparer, comme leurs parents, Louis vivant, en Suisse, avec elle, Napoléon, avec son père, en Italie. Mais, chaque année, Napoléon venait passer quelques semaines à Arenenberg, pendant que Louis allait le remplacer à Florence, — de sorte que les deux frères, si attachés l'un à l'autre, n'avaient presque jamais le bonheur de se trouver ensemble.

Si Napoléon avait dû suivre son père, c'est parce qu'il était l'aîné. Dans ce choix si naturel, on voulut voir l'indice d'une préférence marquée pour lui, d'une sorte d'éloignement pour son frère, dont la chronique mondaine indiquait malignement la cause. Ce que certains se bornaient à insinuer, d'autres, plus hardis, l'affirmaient. Dans un livre récent, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, on écrit, comme un fait notoire, que « le mari de la séduisante Hortense n'avait jamais voulu reconnaître Louis-Napoléon pour son fils », et qu' « à Florence le portrait du prince manquait dans la collection des effigies de famille [1] ».

Les légendes, chez nous, les légendes scandaleuses surtout, naissent facilement et elles ont la vie dure. Les gens qui prennent la peine de réfléchir sentaient bien que le roi Louis, avec sa nature soupçonneuse et jalouse, n'eût jamais donné ni laissé donner son propre prénom à l'enfant dont il ne se serait pas cru le père. Mais, si sérieux que parût ce raisonnement, il fallait davantage pour convaincre les sceptiques. S'ils ne tiennent pas à conserver leur opinion erronée, nous les engageons à lire une charmante étude de M. Lucien

ici un temps affreux et le vent souffle comme je ne l'ai entendu nulle part. Il paraît que c'est l'ordinaire dans cette saison. Mais il faut convenir que c'est triste pour la Reine d'habiter un pays si peu abrité l'hiver. »

1. *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham*, par P. Hachet-Souplet. Paris 1893.

Perey, qui les édifiera[1]. Ils y verront, en effet, que dans l'année qui précéda la naissance de Louis-Napoléon, au mois de juin 1807, le roi et la reine de Hollande, rapprochés par la mort de leur fils aîné, vivaient à Cauterets dans la plus affectueuse intimité; qu'à cette époque le personnage dont la chronique devait faire le véritable père du futur prince, était si peu avant dans la faveur de Leurs Majestés Hollandaises, qu'il se faisait recommander à elles par un homme honoré de leur amitié : le préfet des Basses-Pyrénées; — et tout cela, clairement établi par des lettres, jusqu'alors inédites de ce préfet, le comte de Castellane.

Une preuve aussi catégorique paraîtrait-elle insuffisante? On en trouvera une autre, plus intime, plus directe et plus décisive encore, dans la propre correspondance du roi Louis, dont nous donnerons plus loin divers extraits.

Sans doute, elles étaient souvent sèches, parfois dures, ces lettres paternelles; et Louis-Napoléon eut beaucoup à en souffrir. Son âme sensible et tendre avait besoin d'affections, surtout de ces affections domestiques, qui tinrent et gardèrent toujours une si grande place dans sa vie. Les rares joies, les nombreuses douleurs de sa famille, il les sentait très vivement. Nous en citerons, parmi beaucoup d'autres, un seul exemple. Lorsqu'en 1823, sa mère avait été soigner, à Munich, le prince Eugène, atteint de la maladie qui, en apparence, conjurée, devait l'emporter l'année suivante, Louis-Napoléon lui écrivait, le 16 avril : « Nous sommes tous d'une tristesse mortelle. J'espère pourtant que Dieu exaucera nos vœux, en nous conservant un oncle, qui est l'objet de notre plus vif amour et de notre respect le plus tendre. Soignez-le bien, ma chère maman, mais ne vous fatiguez pas trop. » — Le 21 : « Comment exprimer la joie que je ressens en apprenant qne mon cher oncle va mieux! » — Le 27 : « Que Dieu est bon de nous l'avoir conservé[2]! »

1. « La Reine Hortense. » — *Vie Contemporaine*, 1er février 1894.

2. En lui annonçant, le 19, que le prince Eugène semblait sauvé, la Reine lui disait quelle avait été l'anxiété de la population bavaroise les

Ce qui l'y soutiendra, ce qui y prolongera sa vie de quelques années, c'est le souci de ses enfants; car, si elle n'avait pas été une épouse irréprochable, elle sut toujours remplir ses devoirs de mère avec une tendresse, une conscience, un dévouement sans pareils.

Ses deux fils avaient dû se séparer, comme leurs parents, Louis vivant, en Suisse, avec elle, Napoléon, avec son père, en Italie. Mais, chaque année, Napoléon venait passer quelques semaines à Arenenberg, pendant que Louis allait le remplacer à Florence, — de sorte que les deux frères, si attachés l'un à l'autre, n'avaient presque jamais le bonheur de se trouver ensemble.

Si Napoléon avait dû suivre son père, c'est parce qu'il était l'aîné. Dans ce choix si naturel, on voulut voir l'indice d'une préférence marquée pour lui, d'une sorte d'éloignement pour son frère, dont la chronique mondaine indiquait malignement la cause. Ce que certains se bornaient à insinuer, d'autres, plus hardis, l'affirmaient. Dans un livre récent, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, on écrit, comme un fait notoire, que « le mari de la séduisante Hortense n'avait jamais voulu reconnaître Louis-Napoléon pour son fils », et qu' « à Florence le portrait du prince manquait dans la collection des effigies de famille [1] ».

Les légendes, chez nous, les légendes scandaleuses surtout, naissent facilement et elles ont la vie dure. Les gens qui prennent la peine de réfléchir sentaient bien que le roi Louis, avec sa nature soupçonneuse et jalouse, n'eût jamais donné ni laissé donner son propre prénom à l'enfant dont il ne se serait pas cru le père. Mais, si sérieux que parût ce raisonnement, il fallait davantage pour convaincre les sceptiques. S'ils ne tiennent pas à conserver leur opinion erronée, nous les engageons à lire une charmante étude de M. Lucien

ici un temps affreux et le vent souffle comme je ne l'ai entendu nulle part. Il paraît que c'est l'ordinaire dans cette saison. Mais il faut convenir que c'est triste pour la Reine d'habiter un pays si peu abrité l'hiver. »

1. *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham*, par P. Hachet-Souplet. Paris 1893.

Percy, qui les édifiera[1]. Ils y verront, en effet, que dans l'année qui précéda la naissance de Louis-Napoléon, au mois de juin 1807, le roi et la reine de Hollande, rapprochés par la mort de leur fils aîné, vivaient à Cauterets dans la plus affectueuse intimité; qu'à cette époque le personnage dont la chronique devait faire le véritable père du futur prince, était si peu avant dans la faveur de Leurs Majestés Hollandaises, qu'il se faisait recommander à elles par un homme honoré de leur amitié : le préfet des Basses-Pyrénées; — et tout cela, clairement établi par des lettres, jusqu'alors inédites de ce préfet, le comte de Castellane.

Une preuve aussi catégorique paraîtrait-elle insuffisante? On en trouvera une autre, plus intime, plus directe et plus décisive encore, dans la propre correspondance du roi Louis, dont nous donnerons plus loin divers extraits.

Sans doute, elles étaient souvent sèches, parfois dures, ces lettres paternelles; et Louis-Napoléon eut beaucoup à en souffrir. Son âme sensible et tendre avait besoin d'affections, surtout de ces affections domestiques, qui tinrent et gardèrent toujours une si grande place dans sa vie. Les rares joies, les nombreuses douleurs de sa famille, il les sentait très vivement. Nous en citerons, parmi beaucoup d'autres, un seul exemple. Lorsqu'en 1823, sa mère avait été soigner, à Munich, le prince Eugène, atteint de la maladie qui, en apparence, conjurée, devait l'emporter l'année suivante, Louis-Napoléon lui écrivait, le 16 avril : « Nous sommes tous d'une tristesse mortelle. J'espère pourtant que Dieu exaucera nos vœux, en nous conservant un oncle, qui est l'objet de notre plus vif amour et de notre respect le plus tendre. Soignez-le bien, ma chère maman, mais ne vous fatiguez pas trop. » — Le 21 : « Comment exprimer la joie que je ressens en apprenant qne mon cher oncle va mieux! » — Le 27 : « Que Dieu est bon de nous l'avoir conservé[2]! »

1. « La Reine Hortense. » — *Vie Contemporaine*, 1er février 1894.

2. En lui annonçant, le 19, que le prince Eugène semblait sauvé, la Reine lui disait quelle avait été l'anxiété de la population bavaroise les

Ce qui l'y soutiendra, ce qui y prolongera sa vie de quelques années, c'est le souci de ses enfants; car, si elle n'avait pas été une épouse irréprochable, elle sut toujours remplir ses devoirs de mère avec une tendresse, une conscience, un dévouement sans pareils.

Ses deux fils avaient dû se séparer, comme leurs parents, Louis vivant, en Suisse, avec elle, Napoléon, avec son père, en Italie. Mais, chaque année, Napoléon venait passer quelques semaines à Arenenberg, pendant que Louis allait le remplacer à Florence, — de sorte que les deux frères, si attachés l'un à l'autre, n'avaient presque jamais le bonheur de se trouver ensemble.

Si Napoléon avait dû suivre son père, c'est parce qu'il était l'aîné. Dans ce choix si naturel, on voulut voir l'indice d'une préférence marquée pour lui, d'une sorte d'éloignement pour son frère, dont la chronique mondaine indiquait malignement la cause. Ce que certains se bornaient à insinuer, d'autres, plus hardis, l'affirmaient. Dans un livre récent, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, on écrit, comme un fait notoire, que « le mari de la séduisante Hortense n'avait jamais voulu reconnaître Louis-Napoléon pour son fils », et qu' « à Florence le portrait du prince manquait dans la collection des effigies de famille [1] ».

Les légendes, chez nous, les légendes scandaleuses surtout, naissent facilement et elles ont la vie dure. Les gens qui prennent la peine de réfléchir sentaient bien que le roi Louis, avec sa nature soupçonneuse et jalouse, n'eût jamais donné ni laissé donner son propre prénom à l'enfant dont il ne se serait pas cru le père. Mais, si sérieux que parût ce raisonnement, il fallait davantage pour convaincre les sceptiques. S'ils ne tiennent pas à conserver leur opinion erronée, nous les engageons à lire une charmante étude de M. Lucien

ici un temps affreux et le vent souffle comme je ne l'ai entendu nulle part. Il paraît que c'est l'ordinaire dans cette saison. Mais il faut convenir que c'est triste pour la Reine d'habiter un pays si peu abrité l'hiver. »

1. *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham*, par P. Hachet-Souplet. Paris 1893.

Percy, qui les édifiera[1]. Ils y verront, en effet, que dans l'année qui précéda la naissance de Louis-Napoléon, au mois de juin 1807, le roi et la reine de Hollande, rapprochés par la mort de leur fils aîné, vivaient à Cauterets dans la plus affectueuse intimité; qu'à cette époque le personnage dont la chronique devait faire le véritable père du futur prince, était si peu avant dans la faveur de Leurs Majestés Hollandaises, qu'il se faisait recommander à elles par un homme honoré de leur amitié : le préfet des Basses-Pyrénées; — et tout cela, clairement établi par des lettres, jusqu'alors inédites de ce préfet, le comte de Castellane.

Une preuve aussi catégorique paraîtrait-elle insuffisante? On en trouvera une autre, plus intime, plus directe et plus décisive encore, dans la propre correspondance du roi Louis, dont nous donnerons plus loin divers extraits.

Sans doute, elles étaient souvent sèches, parfois dures, ces lettres paternelles; et Louis-Napoléon eut beaucoup à en souffrir. Son âme sensible et tendre avait besoin d'affections, surtout de ces affections domestiques, qui tinrent et gardèrent toujours une si grande place dans sa vie. Les rares joies, les nombreuses douleurs de sa famille, il les sentait très vivement. Nous en citerons, parmi beaucoup d'autres, un seul exemple. Lorsqu'en 1823, sa mère avait été soigner, à Munich, le prince Eugène, atteint de la maladie qui, en apparence, conjurée, devait l'emporter l'année suivante, Louis-Napoléon lui écrivait, le 16 avril : « Nous sommes tous d'une tristesse mortelle. J'espère pourtant que Dieu exaucera nos vœux, en nous conservant un oncle, qui est l'objet de notre plus vif amour et de notre respect le plus tendre. Soignez-le bien, ma chère maman, mais ne vous fatiguez pas trop. » — Le 21 : « Comment exprimer la joie que je ressens en apprenant qne mon cher oncle va mieux! » — Le 27 : « Que Dieu est bon de nous l'avoir conservé[2]! »

1. « La Reine Hortense. » — *Vie Contemporaine*, 1er février 1894.

2. En lui annonçant, le 19, que le prince Eugène semblait sauvé, la Reine lui disait quelle avait été l'anxiété de la population bavaroise les

Éprouvant un aussi vif sentiment pour un oncle qu'il n'a guère vu, le prince Louis a pour son père une affection tout autre, une affection que ne doivent ni décourager ni refroidir les grouderies les moins justifiées, mais qu'il voudrait voir payer d'une effusion égale à la sienne. L'effusion, la nature du roi Louis ne la comporte guère. Il écrit à son second fils comme à l'aîné, comme à ses frères Jérôme ou Joseph[1]. Avec nul autre il n'est plus onctueux;

Et jusqu'à « *Je vous aime!* » il dit tout froidement.

Certains jours, cependant, — jours bien rares, — il sait le dire au prince Louis autrement, avec une réelle tendresse, une réelle chaleur. C'est ainsi qu'à la veille de sa première communion, le 9 avril 1821, il lui écrit :

J'ai reçu ta lettre du 13 mars, mon cher enfant. Je remercie maman, ton gouverneur et l'abbé de t'avoir préparé à remplir le premier devoir solennel que te présente la religion. Je te donne ma bénédiction de tout mon cœur. Je prie Dieu qu'il te forme un cœur pur et reconnaissant envers lui, qui est l'auteur de tout bien, qu'il te donne les lumières nécessaires pour remplir tous les devoirs que peuvent t'imposer ton pays et tes parents et pour pouvoir toujours discerner le bien d'avec le mal... Adieu, cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur et je te renouvelle, dans cette occasion solennelle, la bénédiction paternelle, que je te donne, par la pensée, chaque matin, chaque soir, et toutes les fois que mon imagination se porte vers toi.

Ton affectionné père,
Louis.

S'il ne savait pas souvent témoigner de la sorte à son fils ses sentiments pour lui, — l'eût-il fait une seule fois d'ailleurs que cela suffirait à réfuter la fameuse légende, — le

jours précédents : « Tant d'intérêt prouve tout ce que vaut l'homme par lui-même, et c'est quand on a été sur le point de le perdre qu'on en a connu tout le prix. Ici les églises étaient pleines, on n'entendait que des sanglots et tout le peuple a passé la nuit sur la place. »

1. Répondant à une de ses lettres, le roi Joseph lui écrivait, le 1er août 1834 : « On aggrave les douleurs en s'étudiant à voir tout en mal, et on ne remédie à rien par la mauvaise humeur. » (Cité par le baron Ducasse, *Les rois frères de Napoléon.*)

roi Louis les lui prouvait constamment par l'intérêt qu'il prenait à sa vie, à sa santé, à ses travaux.

Il ne prétendait point diriger, de si loin, les études du jeune prince, mais il les suivait avec attention, indiquant des travaux à faire, des livres à lire, voulant savoir quels ouvrages contenait la bibliothèque de son fils, lesquels y manquaient, et mille autres choses. Louis-Napoléon le remerciait de cette affectueuse sollicitude, en lui écrivant le 17 novembre 1827 : « Plus je deviens grand, plus je sais apprécier mon bonheur d'avoir un aussi bon père, qui m'instruit par ses conseils... Je m'applique beaucoup aux mathématiques, et je m'arrête attentivement aux calculs d'intérêt composé, suivant votre recommandation ; » — le 23 juin 1828 : « Je vous promets de suivre exactement le système d'études que vous me proposez. Dès aujourd'hui j'ai pris dans la bibliothèque de maman les œuvres de Condillac... je compte faire un cours de chimie. Je me lève tous les matins à cinq heures et je me couche à dix heures. Je vais une fois par semaine à la chasse, etc... »

En surveillant les études du jeune prince, le roi Louis espérait modeler son âme et son esprit, lui faire adopter ses propres sentiments sur les hommes et sur les choses. Mais, plus le fils grandissait, plus il semblait penser, sentir à sa façon, — que le père jugeait déplorable.

Entre ce vieillard désenchanté, maladif, terminant dans un douloureux isolement sa vie jadis si brillante, et ce jeune homme plein de vigueur, plein de sève, impatient d'avoir, lui aussi, sa part de glorieuses aventures, l'écart était grand en effet, plus grand encore qu'entre la reine Hortense et son mari. Le fossé qui les séparait devait se creuser chaque jour davantage. Le prince, en redoublant d'affectueuse déférence envers son père, s'appliquait en vain à s'en excuser ; le roi n'en pouvait prendre son parti ; et cette déception ajoutait à ses souffrances, de plus en plus vives, une nouvelle cause d'irritation, que le ton de sa correspondance accusait sans ménagements.

Tout est entre eux une occasion de désaccord. Le père rumine le passé; le fils rêve à l'avenir. Le père cherche à se faire oublier; le fils, à se faire connaître. Le père se défie de tout le monde; le fils accorde trop aisément sa confiance. Le père, bien que sa famille doive tout au peuple, ne voit plus de la démocratie que ses vices et ses égarements; le fils s'exagère sa sagesse et sa générosité. Le père, revenu de toutes les « chimères », voudrait que son fils songeât un peu moins à la gloire, un peu plus à ses intérêts matériels, qu'il ménageât sa modeste fortune, en cherchant à l'accroître par un mariage avantageux; — et, de tous les conseils du père c'est celui que le fils aura le plus de peine à suivre.

L'argent ! Pour son compte, n'ayant aucun goût de luxe, de parade, le prince Louis n'y tient guère. Le peu qu'il en a, il ne sait pas le garder. Le donner est son plus grand plaisir. Dès sa plus tendre enfance, il avait cet instinct, encouragé par sa mère. Il avait huit ans lorsqu'à Constance Mlle Cochelet, lectrice de la reine Hortense fut témoin du joli trait qu'elle raconte dans ses mémoires : « Un jour qu'il s'était échappé, je fus la première à le voir revenir de sa petite fuite; il arrivait en manches de chemise, les pieds nus dans la boue et dans la neige. Il fut un peu embarrassé de me trouver sur son passage lorsqu'il était dans un accoutrement si différent de ses habitudes, je voulus savoir pourquoi il était dans cet état; il me conta qu'en jouant à l'entrée du jardin il avait vu passer une pauvre famille si misérable que cela faisait peine à voir et que, n'ayant pas d'argent à leur donner, il avait chaussé l'un des enfants de ses souliers et habillé l'autre de sa redingote[1] ». Il poussait même parfois cette noble faiblesse jusqu'à donner ce qui ne lui appartenait pas, comme il s'en confessa plus tard, sans trop de contrition d'ailleurs, au comte de Falloux : un jeune étudiant suisse se désolait de ne pouvoir acheter une boîte de compas

1. *Mémoires sur la Reine Hortense*, t. IV, p. 303.

nécessaire pour ses études; le docteur Conneau en avait une dont il ne se servait jamais : le petit prince avait trouvé tout naturel de la prendre au docteur pour la remettre à l'étudiant... Voir une main tendue sans y rien mettre, et faire des économies, il était déjà, il devait être toujours incapable d'un tel effort.

Une occasion se présenta bientôt où cette constante divergence entre les velléités généreuses du prince et les résolutions positives du roi Louis devait se manifester nettement... Étrange coïncidence ! En 1877 la Russie et la Turquie étaient en guerre; le Prince Impérial, impatient de voir le feu, désirait ardemment faire campagne avec l'armée russe; on l'en détourna, non sans peine, en invoquant des considérations politiques, qu'on ne put, hélas ! lui opposer, plus tard, pour l'empêcher d'aller se battre au Zululand : c'est dans des circonstances analogues, en s'enrôlant sous la drapeau russe pour guerroyer contre les Turcs, que son père avait tenté, sans pouvoir l'obtenir davantage, de faire ses premières armes. Le 19 janvier 1829 il écrivit au roi Louis :

Mon cher papa, j'ai pris un grand parti, que, j'espère, vous ne désapprouverez pas; il est trop beau et trop noble. Permettez que je vous le dise, à vous que j'aime de tout mon cœur et qu'avant tout je demande votre permission. Je désire, au delà de toute expression, faire, au printemps prochain, la campagne contre les Turcs, étant comme volontaire dans l'armée russe. Maman, à qui j'en ai parlé, a beaucoup balancé, mais sentant combien cela pouvait m'être utile, elle a consenti entièrement. L'empereur serait, d'après ce que maman a pu juger par ses relations avec elle, très bien pour moi; je serai sans doute dans son état-major. Maman choisirait, pour m'accompagner, un ancien militaire. Enfin je ferais quelque chose de digne de vous ! Si vous consentez tout ira à merveille et maman s'occupera de faire les démarches auprès de l'Empereur. Ah ! mon cher Papa, pensez que vous n'aviez pas encore mon âge et que déjà vous vous étiez couvert de gloire ! En faisant cette campagne comme volontaire, (ce qui ne m'engage à rien) j'aurai l'avantage de m'instruire parfaitement, de montrer au monde le courage que j'ai reçu de vous, en naissant, et de m'attirer par là l'intérêt général. Ma tante, la grande-duchesse de Bade, à laquelle j'en avais parlé,

il y a quelques mois, m'avait bien engagé à vous en demander la permission, disant que c'était une action bien digne de quelqu'un qui est votre fils.

Enfin, mon cher Papa, répondez-moi, je vous en prie, le plus tôt possible. Pensez que je désire tellement faire cette campagne que si vous ne me donniez pas votre consentement, et votre bénédiction avant de partir, j'en mourrais de chagrin.

Adieu, mon cher Papa, je vous en prie encore, au nom de ce que vous avez de plus cher, permettez-moi de me rendre digne de mon nom.

Le roi lui répondit :

Je me doutais bien que les grandes victoires des Russes sur les barbares musulmans éveilleraient ton ardeur guerrière. Mais tu as tant d'esprit et d'heureuses qualités qu'un peu de réflexion te calmera entièrement. En effet, mon ami, rien n'est plus beau que la gloire militaire. Savoir que son nom est partout répété, commander absolument et disposer d'un grand nombre de ses semblables, voir, sous ses yeux et dans un vaste champ, se changer la destinée des peuples et des États, et cela dans un instant et par l'effet des plus savantes combinaisons, tout cela est sans doute beau et attrayant et doit exalter l'imagination de tout jeune homme bien né ; mais malheureusement il y a une vérité bien certaine et tout aussi contraire à cette noble exaltation, c'est que la guerre, hors le cas de légitime défense, c'est-à-dire si elle n'est pas faite pour le salut de sa patrie et la défense de ses foyers, n'est qu'une barbarie, qu'une férocité, qui ne se distingue de celle des sauvages et des bêtes féroces que par plus d'art, de fausseté et de futilité dans son but...

En voilà assez sur ce chapitre. Je ne veux conclure de tout ceci que ce que je t'ai dit souvent, savoir : *Qu'on ne doit faire la guerre que pour son pays.* Ceux qui agissent autrement sont des aventuriers, des ambitieux, ou des méchants, pour ne pas dire plus.

Ma santé n'est pas bonne...

Si dur que lui fut le refus de son père, le prince l'accueillit, comme il accueillait ses remontrances et ses critiques, avec une respectueuse soumission. Une lettre, qu'il lui adressait le 3 mars suivant, se terminait ainsi : « Adieu, mon cher Papa, croyez à mon sincère attachement; je vous en ai donné une véritable preuve, en renonçant à mon projet; car

si je ne vous avais pas tant aimé, je n'aurais pas pu résister au désir de l'accomplir même contre votre volonté. » Et, le 21 avril : «... J'ai aujourd'hui vingt-et-un ans ; je suis majeur ; mais je n'y vois qu'une raison de plus pour toujours vous obéir, et, suivant vos conseils, me rendre digne de vous. Je ne puis mieux employer cette journée qu'en écrivant à mon cher père pour l'assurer de nouveau de mon sincère attachement et de ma tendre reconnaissance. »

Il s'est remis au travail, attendant une autre occasion d'employer son énergie, son courage à quelque noble cause. En apprenant la révolution de 1830, il croit un moment pouvoir les consacrer à la cause nationale, en la servant sous n'importe quel titre. Cette illusion dure peu : le Gouvernement de Juillet semble résolu à traiter les Bonaparte, comme les traitait la Restauration, en ennemis.

Mais, entraînée par l'exemple de la France, l'Italie fermente à son tour. Elle aussi voudrait secouer le joug de 1815, dont bien plus durement que la France, elle a senti le poids. Regrettant ces administrateurs éclairés, ces institutions démocratiques auxquelles l'avait habituée le régime napoléonien et qu'elle a appréciées surtout en les perdant, elle avait espéré que la France de juillet, la France du drapeau tricolore l'aiderait à les reconquérir. Privée de son appui, si ce n'est de ses vagues encouragements, elle avait déjà l'ambition de *fare dà se*... Combattre la domination autrichienne avec les Italiens qui se disent sympathiques à la France, sympathiques au souvenir de l'Empereur, prêts à restaurer une partie de son œuvre ; faire une première brèche à ce régime de 1815, dont leur famille avait eu tant à souffrir, c'était pour le Prince Louis et son frère Napoléon une tentation trop forte : ils y cédèrent et se rendirent à l'appel des bandes mal organisées, mal armées, des Constitutionnels.

Pour mieux comprendre une aussi téméraire entreprise, un pareil élan d'enthousiasme irréfléchi, il faut se reporter à cette époque, si différente de la nôtre. Ah ! oui, Gambetta eut bien raison de le dire : « Les temps héroïques sont

Éprouvant un aussi vif sentiment pour un oncle qu'il n'a guère vu, le prince Louis a pour son père une affection tout autre, une affection que ne doivent ni décourager ni refroidir les gronderies les moins justifiées, mais qu'il voudrait voir payer d'une effusion égale à la sienne. L'effusion, la nature du roi Louis ne la comporte guère. Il écrit à son second fils comme à l'aîné, comme à ses frères Jérôme ou Joseph[1]. Avec nul autre il n'est plus onctueux;

Et jusqu'à « *Je vous aime!* » il dit tout froidement.

Certains jours, cependant, — jours bien rares, — il sait le dire au prince Louis autrement, avec une réelle tendresse, une réelle chaleur. C'est ainsi qu'à la veille de sa première communion, le 9 avril 1821, il lui écrit :

J'ai reçu ta lettre du 13 mars, mon cher enfant. Je remercie maman, ton gouverneur et l'abbé de t'avoir préparé à remplir le premier devoir solennel que te présente la religion. Je te donne ma bénédiction de tout mon cœur. Je prie Dieu qu'il te forme un cœur pur et reconnaissant envers lui, qui est l'auteur de tout bien, qu'il te donne les lumières nécessaires pour remplir tous les devoirs que peuvent t'imposer ton pays et tes parents et pour pouvoir toujours discerner le bien d'avec le mal... Adieu, cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur et je te renouvelle, dans cette occasion solennelle, la bénédiction paternelle, que je te donne, par la pensée, chaque matin, chaque soir, et toutes les fois que mon imagination se porte vers toi.

Ton affectionné père,
Louis.

S'il ne savait pas souvent témoigner de la sorte à son fils ses sentiments pour lui, — l'eût-il fait une seule fois d'ailleurs que cela suffirait à réfuter la fameuse légende, — le

jours précédents : « Tant d'intérêt prouve tout ce que vaut l'homme par lui-même, et c'est quand on a été sur le point de le perdre qu'on en a connu tout le prix. Ici les églises étaient pleines, on n'entendait que des sanglots et tout le peuple a passé la nuit sur la place. »

1. Répondant à une de ses lettres, le roi Joseph lui écrivait, le 1er août 1834 : « On aggrave les douleurs en s'étudiant à voir tout en mal, et on ne remédie à rien par la mauvaise humeur. » (Cité par le baron Ducasse, *Les rois frères de Napoléon.*)

roi Louis les lui prouvait constamment par l'intérêt qu'il prenait à sa vie, à sa santé, à ses travaux.

Il ne prétendait point diriger, de si loin, les études du jeune prince, mais il les suivait avec attention, indiquant des travaux à faire, des livres à lire, voulant savoir quels ouvrages contenait la bibliothèque de son fils, lesquels y manquaient, et mille autres choses. Louis-Napoléon le remerciait de cette affectueuse sollicitude, en lui écrivant le 17 novembre 1827 : « Plus je deviens grand, plus je sais apprécier mon bonheur d'avoir un aussi bon père, qui m'instruit par ses conseils... Je m'applique beaucoup aux mathématiques, et je m'arrête attentivement aux calculs d'intérêt composé, suivant votre recommandation ; » — le 23 juin 1828 : « Je vous promets de suivre exactement le système d'études que vous me proposez. Dès aujourd'hui j'ai pris dans la bibliothèque de maman les œuvres de Condillac... je compte faire un cours de chimie. Je me lève tous les matins à cinq heures et je me couche à dix heures. Je vais une fois par semaine à la chasse, etc... »

En surveillant les études du jeune prince, le roi Louis espérait modeler son âme et son esprit, lui faire adopter ses propres sentiments sur les hommes et sur les choses. Mais, plus le fils grandissait, plus il semblait penser, sentir à sa façon, — que le père jugeait déplorable.

Entre ce vieillard désenchanté, maladif, terminant dans un douloureux isolement sa vie jadis si brillante, et ce jeune homme plein de vigueur, plein de sève, impatient d'avoir, lui aussi, sa part de glorieuses aventures, l'écart était grand en effet, plus grand encore qu'entre la reine Hortense et son mari. Le fossé qui les séparait devait se creuser chaque jour davantage. Le prince, en redoublant d'affectueuse déférence envers son père, s'appliquait en vain à s'en excuser; le roi n'en pouvait prendre son parti; et cette déception ajoutait à ses souffrances, de plus en plus vives, une nouvelle cause d'irritation, que le ton de sa correspondance accusait sans ménagements.

Tout est entre eux une occasion de désaccord. Le père rumine le passé; le fils rêve à l'avenir. Le père cherche à se faire oublier; le fils, à se faire connaître. Le père se défie de tout le monde; le fils accorde trop aisément sa confiance. Le père, bien que sa famille doive tout au peuple, ne voit plus de la démocratie que ses vices et ses égarements; le fils s'exagère sa sagesse et sa générosité. Le père, revenu de toutes les « chimères », voudrait que son fils songeât un peu moins à la gloire, un peu plus à ses intérêts matériels, qu'il ménageât sa modeste fortune, en cherchant à l'accroître par un mariage avantageux; — et, de tous les conseils du père c'est celui que le fils aura le plus de peine à suivre.

L'argent ! Pour son compte, n'ayant aucun goût de luxe, de parade, le prince Louis n'y tient guère. Le peu qu'il en a, il ne sait pas le garder. Le donner est son plus grand plaisir. Dès sa plus tendre enfance, il avait cet instinct, encouragé par sa mère. Il avait huit ans lorsqu'à Constance Mlle Cochelet, lectrice de la reine Hortense fut témoin du joli trait qu'elle raconte dans ses mémoires : « Un jour qu'il s'était échappé, je fus la première à le voir revenir de sa petite fuite; il arrivait en manches de chemise, les pieds nus dans la boue et dans la neige. Il fut un peu embarrassé de me trouver sur son passage lorsqu'il était dans un accoutrement si différent de ses habitudes, je voulus savoir pourquoi il était dans cet état; il me conta qu'en jouant à l'entrée du jardin il avait vu passer une pauvre famille si misérable que cela faisait peine à voir et que, n'ayant pas d'argent à leur donner, il avait chaussé l'un des enfants de ses souliers et habillé l'autre de sa redingote[1] ». Il poussait même parfois cette noble faiblesse jusqu'à donner ce qui ne lui appartenait pas, comme il s'en confessa plus tard, sans trop de contrition d'ailleurs, au comte de Falloux : un jeune étudiant suisse se désolait de ne pouvoir acheter une boîte de compas

1. *Mémoires sur la Reine Hortense*, t. IV, p. 303.

nécessaire pour ses études ; le docteur Conneau en avait une dont il ne se servait jamais : le petit prince avait trouvé tout naturel de la prendre au docteur pour la remettre à l'étudiant... Voir une main tendue sans y rien mettre, et faire des économies, il était déjà, il devait être toujours incapable d'un tel effort.

Une occasion se présenta bientôt où cette constante divergence entre les velléités généreuses du prince et les résolutions positives du roi Louis devait se manifester nettement... Étrange coïncidence ! En 1877 la Russie et la Turquie étaient en guerre ; le Prince Impérial, impatient de voir le feu, désirait ardemment faire campagne avec l'armée russe ; on l'en détourna, non sans peine, en invoquant des considérations politiques, qu'on ne put, hélas ! lui opposer, plus tard, pour l'empêcher d'aller se battre au Zululand : c'est dans des circonstances analogues, en s'enrôlant sous la drapeau russe pour guerroyer contre les Turcs, que son père avait tenté, sans pouvoir l'obtenir davantage, de faire ses premières armes. Le 19 janvier 1829 il écrivit au roi Louis :

Mon cher papa, j'ai pris un grand parti, que, j'espère, vous ne désapprouverez pas ; il est trop beau et trop noble. Permettez que je vous le dise, à vous que j'aime de tout mon cœur et qu'avant tout je demande votre permission. Je désire, au delà de toute expression, faire, au printemps prochain, la campagne contre les Turcs, étant comme volontaire dans l'armée russe. Maman, à qui j'en ai parlé, a beaucoup balancé, mais sentant combien cela pouvait m'être utile, elle a consenti entièrement. L'empereur serait, d'après ce que maman a pu juger par ses relations avec elle, très bien pour moi ; je serai sans doute dans son état-major. Maman choisirait, pour m'accompagner, un ancien militaire. Enfin je ferais quelque chose de digne de vous ! Si vous consentez tout ira à merveille et maman s'occupera de faire les démarches auprès de l'Empereur. Ah ! mon cher Papa, pensez que vous n'aviez pas encore mon âge et que déjà vous vous étiez couvert de gloire ! En faisant cette campagne comme volontaire, (ce qui ne m'engage à rien) j'aurai l'avantage de m'instruire parfaitement, de montrer au monde le courage que j'ai reçu de vous, en naissant, et de m'attirer par là l'intérêt général. Ma tante, la grande-duchesse de Bade, à laquelle j'en avais parlé,

il y a quelques mois, m'avait bien engagé à vous en demander la permission, disant que c'était une action bien digne de quelqu'un qui est votre fils.

Enfin, mon cher Papa, répondez-moi, je vous en prie, le plus tôt possible. Pensez que je désire tellement faire cette campagne que si vous ne me donniez pas votre consentement, et votre bénédiction avant de partir, j'en mourrais de chagrin.

Adieu, mon cher Papa, je vous en prie encore, au nom de ce que vous avez de plus cher, permettez-moi de me rendre digne de mon nom.

Le roi lui répondit :

Je me doutais bien que les grandes victoires des Russes sur les barbares musulmans éveilleraient ton ardeur guerrière. Mais tu as tant d'esprit et d'heureuses qualités qu'un peu de réflexion te calmera entièrement. En effet, mon ami, rien n'est plus beau que la gloire militaire. Savoir que son nom est partout répété, commander absolument et disposer d'un grand nombre de ses semblables, voir, sous ses yeux et dans un vaste champ, se changer la destinée des peuples et des États, et cela dans un instant et par l'effet des plus savantes combinaisons, tout cela est sans doute beau et attrayant et doit exalter l'imagination de tout jeune homme bien né ; mais malheureusement il y a une vérité bien certaine et tout aussi contraire à cette noble exaltation, c'est que la guerre, hors le cas de légitime défense, c'est-à-dire si elle n'est pas faite pour le salut de sa patrie et la défense de ses foyers, n'est qu'une barbarie, qu'une férocité, qui ne se distingue de celle des sauvages et des bêtes féroces que par plus d'art, de fausseté et de futilité dans son but...

En voilà assez sur ce chapitre. Je ne veux conclure de tout ceci que ce que je t'ai dit souvent, savoir : *Qu'on ne doit faire la guerre que pour son pays.* Ceux qui agissent autrement sont des aventuriers, des ambitieux, ou des méchants, pour ne pas dire plus.

Ma santé n'est pas bonne...

Si dur que lui fut le refus de son père, le prince l'accueillit, comme il accueillait ses remontrances et ses critiques, avec une respectueuse soumission. Une lettre, qu'il lui adressait le 3 mars suivant, se terminait ainsi : « Adieu, mon cher Papa, croyez à mon sincère attachement; je vous en ai donné une véritable preuve, en renonçant à mon projet; car

si je ne vous avais pas tant aimé, je n'aurais pas pu résister au désir de l'accomplir même contre votre volonté. » Et, le 21 avril : «... J'ai aujourd'hui vingt-et-un ans ; je suis majeur ; mais je n'y vois qu'une raison de plus pour toujours vous obéir, et, suivant vos conseils, me rendre digne de vous. Je ne puis mieux employer cette journée qu'en écrivant à mon cher père pour l'assurer de nouveau de mon sincère attachement et de ma tendre reconnaissance. »

Il s'est remis au travail, attendant une autre occasion d'employer son énergie, son courage à quelque noble cause. En apprenant la révolution de 1830, il croit un moment pouvoir les consacrer à la cause nationale, en la servant sous n'importe quel titre. Cette illusion dure peu : le Gouvernement de Juillet semble résolu à traiter les Bonaparte, comme les traitait la Restauration, en ennemis.

Mais, entraînée par l'exemple de la France, l'Italie fermente à son tour. Elle aussi voudrait secouer le joug de 1815, dont bien plus durement que la France, elle a senti le poids. Regrettant ces administrateurs éclairés, ces institutions démocratiques auxquelles l'avait habituée le régime napoléonien et qu'elle a appréciées surtout en les perdant, elle avait espéré que la France de juillet, la France du drapeau tricolore l'aiderait à les reconquérir. Privée de son appui, si ce n'est de ses vagues encouragements, elle avait déjà l'ambition de *fare dà se*... Combattre la domination autrichienne avec les Italiens qui se disent sympathiques à la France, sympathiques au souvenir de l'Empereur, prêts à restaurer une partie de son œuvre ; faire une première brèche à ce régime de 1815, dont leur famille avait eu tant à souffrir, c'était pour le Prince Louis et son frère Napoléon une tentation trop forte : ils y cédèrent et se rendirent à l'appel des bandes mal organisées, mal armées, des Constitutionnels.

Pour mieux comprendre une aussi téméraire entreprise, un pareil élan d'enthousiasme irréfléchi, il faut se reporter à cette époque, si différente de la nôtre. Ah ! oui, Gambetta eut bien raison de le dire : « Les temps héroïques sont

passés. » Mais, vers 1830, c'étaient leurs beaux jours. Moins raisonnables, moins pratiques qu'à cette heure, les jeunes gens se passionnaient pour les nations plus ou moins opprimées; ceux-ci pour la Grèce, où avaient couru bien des Français, où le Prince Paul (second fils de Lucien) était allé mourir; ceux-là pour la Pologne; d'autres enfin pour l'Italie, où plusieurs de nos compatriotes avaient risqué leur vie... Et tel était alors le fougueux entrain des plus pacifiques que les querelles littéraires elles-mêmes avaient un air de guerre sainte, et les chevaliers du romantisme une ferveur de Croisés.

Les patriotes italiens furent aisément vaincus. Avant leur dispersion, les deux princes, — comme nous le rappelerons avec plus de détail, en parlant de la Reine Hortense, — avaient dû se séparer d'eux. L'aîné, Napoléon, forcé de s'arrêter à Forli, y était mort d'une rougeole aggravée par les fatigues de cette courte campagne. Du moins l'avait-on écrit à sa famille. Était-ce un pieux mensonge, comme on l'a dit souvent, comme M. le baron Larrey le déclarait encore récemment dans son bel ouvrage sur *Madame-Mère*[1] ? Cette fin, qui eut honoré son frère et lui-même, en prouvant qu'ils avaient fait vaillamment leur devoir de soldats, pourquoi le prince Louis l'eût-il dissimulée ? Son père, le sommant de lui dire la vérité, il n'aurait pas osé la lui taire. Or, le 24 mars 1831, après quelques remontrances sur l'aventure dans laquelle il s'était jetée, le roi lui écrivait : « Je te demande deux choses, à peine arrivé à Constance : 1° Tous les détails possibles sur votre fatale escapade; 2° Id., sur les derniers moments de ton frère. A-t-il eu réellement la rougeole ? Est-il sûr que sa fin n'a pas été avancée ? etc., etc. Est-il mort dans tes bras ? Adieu, mon ami, aie du courage et de la fermeté. C'est le moment d'en montrer pour toi et pour ta mère. » A cette question, le prince répondait, de Londres : « Je ne vous parle

1. « Il avait été tué à la tête des partisans qu'il commandait. On dut cacher la vérité à sa grand-mère. On lui fit croire qu'il avait succombé à la rougeole. » *Madame-Mère*, t. II, p. 377.

pas des événements passés, leur souvenir seul est un supplice pour moi. Mais quant au soupçon que vous me témoignez qu'on ait accéléré les jours de mon malheureux frère, croyez bien que si un crime aussi atroce avait été commis, j'aurais bien su trouver l'auteur et en tirer une vengeance éclatante. Le médecin qui a soigné mon frère est M. Versari. Il devait faire imprimer un récit détaillé de la maladie de Napoléon : vous pourriez lui écrire, pour qu'il vous l'envoyât. Ah ! mon cher Papa, que ce monde est cruel ! On n'y vit que pour souffrir et voir souffrir les autres. Je ne conçois vraiment pas comment j'ai pu survivre à mon frère, le seul ami que j'eusse en ce monde, le seul avec lequel j'aurais pu me consoler de tous les malheurs possibles. Mais je n'oublie pas pourtant qu'il me reste encore un père que j'aime tendrement et une excellente mère. »

En rentrant à Arenenberg, il éprouve « une vive émotion » : la vue des portraits de Napoléon, de son cheval, de sa montre, envoyée par son père, le fait « beaucoup pleurer » ; il a toujours sous les yeux les traits de ce frère chéri, « comme son souvenir dans le cœur. » (*Lettre du 22 août.*) Mais cette mort imprévue laisse à régler des questions d'intérêt matériel. A une lettre de son père sur ce sujet, qui lui répugne, le prince Louis n'a fait nulle réponse. Le roi en exigeant une, il lui écrit : « Hélas! puisqu'il faut s'occuper d'un sujet aussi triste que l'héritage de mon pauvre frère, je vous dirai que je trouve très bien ce que vous avez fait, que naturellement notre premier soin doit être de remplir ses intentions, en payant tout ce qu'il avait commandé ; et, quant à moi, je ne tiens nullement à de l'argent qui me vient d'une source aussi malheureuse. Ce à quoi je tiens, c'est à tout ce qui lui appartenait. Si vous voulez m'envoyer tout ce que vous ne voudrez pas conserver comme souvenir de lui, vous me ferez plaisir. » (*Lettre du 31 août 1831.*)

A sa belle-sœur, la princesse Charlotte, il avait écrit, deux jours auparavant : « J'ai perdu l'être que j'aimais le mieux

sur cette terre. Depuis qu'il n'est plus, il faut que je me force pour n'être pas indifférent à tout. Je n'éprouvais pas un désir, je ne formais pas un projet sans que mon frère entrât pour moitié dans toutes mes idées »... Qui pourrait remplacer pour lui ce confident, cet unique ami ? Pour la première fois il songe au mariage et s'en ouvre à son père. « J'ai tellement besoin d'affection que si je trouvais une femme qui me plût et qui convînt à ma famille je ne balancerais pas à l'épouser. Ainsi, mon cher papa, donnez-moi là-dessus vos conseils. » (*Lettre du 15 décembre 1831.*)

Quels furent ces conseils ? Nous ne le savons pas positivement, n'ayant pas retrouvé la lettre qui devait les contenir : nous pouvons toutefois le deviner, par la recommandation que, consulté de nouveau sur ce sujet par son fils, il devait lui adresser, quelques années plus tard, de faire uniquement un mariage de raison : « Tu me consoles en disant que tu n'es pas amoureux. C'est une chose essentielle pour bien choisir quand on veut se marier, c'est-à-dire pour éviter les malheurs trop communs dans cet état. Tu vois, d'après ce qui se passe, que nous sommes pauvres malgré ce qu'a publié la fausse renommée... »

Ne trouvant pas la femme qui pût « lui plaire et convenir à sa famille », le prince Louis cherche à se consoler de ses chagrins par le travail. Il écrit les *Rêveries politiques*, dont l'épigraphe, empruntée à Montesquieu, résume la doctrine de toute sa vie : « *Le peuple, qui a la souveraine puissance, doit faire par lui-même tout ce qu'il peut faire, et ce qu'il ne peut pas bien faire, il faut qu'il le fasse par ses ministres.* » Puis il reprend, à l'École d'artillerie de Thoune, ses études interrompues. Le 30 avril 1832, le petit conseil de Thurgovie, « dans le désir de prouver combien il honore l'esprit de générosité de M^me^ la duchesse de Saint-Leu et de sa famille » décerne au prince Louis Napoléon « le droit de bourgeoisie honoraire du canton. »

L'année suivante, le prince se rend en Angleterre, où le

comte de Survilliers, c'est-à-dire le roi Joseph, — devenu depuis la mort du duc de Reichstadt le chef de la famille Bonaparte, — a désiré s'entretenir avec lui. Il a pour compagnon de voyage, le jeune comte Arese, fort galant homme, avec lequel il est lié depuis dix ans, qui lui donnera jusqu'à son dernier jour les preuves du dévouement le plus solide et le plus désintéressé.

Le roi Louis, n'approuvant ni les idées du prince, ni son voyage en Angleterre, ni les conditions dans lesquelles il le fait; et, sans le connaître, ayant contre le jeune Arese d'injustes préventions, voudrait que son fils s'en séparât brusquement. Pour la première fois le prince regimbe contre les exigences paternelles. Pour son compte il a subi, il continuera de subir, sans récriminations, toutes les critiques et toutes les semonces qui lui viendront de Florence; mais vouloir qu'il blesse, qu'il humilie de la sorte, et sans motifs, un ami sûr, c'est trop lui demander :

Il m'est vraiment bien pénible, — répond-il, le 10 mai 1833, — de vous voir, à tout propos, irrité contre moi, soit que je hasarde d'exprimer ce que je pense, soit que, par désir de distraction, je passe d'un pays dans un autre. Je suis venu ici pour voir mon oncle Joseph. N'ayant pas d'autre personne près de moi, j'ai emmené le comte Arese, et, si vous voulez consulter la lettre que je vous ai écrite lors de mon départ de Suisse, vous verrez que je vous le nommais en toutes lettres. Ce jeune homme est d'une des premières familles de Milan. Il est très calme, d'un caractère très sûr et, de plus, il m'est très attaché, et je l'aime beaucoup. Vous devez concevoir que je dois être un peu peiné lorsqu'après vous avoir nommé, il y a six mois, mon compagnon de voyage, vous m'ordonnez tout à coup de renvoyer une personne que j'affectionne, et cela sur de faux rapports qui vous auront été faits. Songez, mon père, que j'ai vingt-cinq ans, que je ne suis plus un enfant. Mais pourtant je suis jeune, et, — toujours sur une terre étrangère, — il me faudrait réprimer tout sentiment noble, faire abstraction de mes opinions, sans même pouvoir avoir un ami ! Vous conviendrez que c'est un arrêt un peu dur à subir.

Le roi Louis, peu accoutumé à un tel langage, en est blessé. Il boude son fils et reste près de trois mois sans lui

écrire. Il s'y décide pourtant, au commencement de juillet ; et, d'Arenenberg, où il est rentré, le prince l'en remercie avec effusion : « J'ai éprouvé un grand plaisir en recevant votre lettre ; car il y avait si longtemps que n'avais reçu de vos nouvelles que j'en étais vraiment peiné. Je vous en supplie, mon cher papa, ne vous fâchez jamais contre moi, cela me cause trop de chagrin. Je suis jeune, j'ai une position difficile et ennuyeuse. Pardonnez-moi si je diffère quelquefois de vos opinions, et faites-moi alors vos reproches, mais sans me punir en ne m'écrivant plus. Seul ici, avec ma mère, n'ayant d'autres liens que ceux qui m'attachent à vous, obligé de passer ma jeunesse sans amis, sans patrie, je tâche de me distraire, en m'occupant de choses sérieuses... » (*Lettre du 9 juillet 1833.*)

Quelles sont ces choses sérieuses dont il s'occupe ? Il l'indique avec quelque détail. Il étudie surtout la vie, les œuvres de Napoléon, pour lequel son enthousiaste ferveur augmente tous les jours, puis les institutions politiques et militaires de la Suisse, dont il essaye d'écrire sommairement l'histoire.

Ce dernier travail, — où de toutes les conceptions de l'Empereur le prince fait un éloge sans réserve, — est achevé ; il est publié ; et le 14 août, Louis-Napoléon, comptant bien obtenir enfin sa difficile approbation en annonce à son père le prochain envoi :

Mon cher papa,

J'ai fait imprimer une petite brochure sur la Suisse, j'espère que cela ne vous aura pas déplu... En parlant de l'acte de médiation, j'ai été amené à parler de la politique de l'Empereur, et, en voulant prouver qu'il avait bien fait de placer ses frères sur des trônes étrangers plutôt que d'autres, je m'exprime ainsi : « Mon père, en Hollande, fut un exemple frappant de ce que j'avance. Si l'empereur Napoléon eut nommé un général français, au lieu de son frère, en 1810, les Hollandais se fussent battus contre la France. Mon père, au contraire, ne croyant pouvoir concilier les intérêts du peuple qu'il était appelé à gouverner avec ceux de la France, préféra perdre son royaume plutôt que d'aller contre sa conscience ou contre son frère.

L'histoire nous offre rarement un pareil exemple de desintéressement et de loyauté. » J'espère, mon cher papa, que ce jugement de ma part sur votre conduite ne vous déplaira pas, et que vous trouverez naturel que je défende ce que j'ai de plus cher au monde, votre réputation et celle de l'Empereur.

Non, son père ne le trouve pas naturel, et un tel hommage ne lui plaît pas. Il se borne à en marquer son déplaisir d'un mot, attendant pour le motiver d'avoir lu complétement la brochure. Le pauvre prince est découragé d'avoir si mal réussi : « J'ai peut-être eu tort, comme vous le dites, de ne pas vous prévenir d'avance ; mais je croyais être sûr de ne pas vous contrarier en mettant une seule phrase à votre éloge. Si j'avais voulu expliquer au long votre conduite et votre politique, certes je ne l'aurais pas fait sans vous consulter. » (*Lettre du 2 septembre.*)

Dix jours après, le roi Louis envoie l'appréciation motivée qu'il a promise. Son fils, « ayant assez de mérite pour supporter la vérité, » il ne la lui ménage pas. Laissant de côté les nombreuses critiques de forme et de détails qu'il lui adresse, nous indiquerons seulement ses deux griefs les plus graves :

La politique du chef de ta famille, d'un homme tel que l'Empereur, doit-elle être jugée légèrement par un jeune homme de vingt-quatre ans, surtout quand ce jeune homme est son neveu ? Je t'ai déjà écrit que je n'approuvais pas ce que tu as publié sur les motifs de ma conduite. Tu aurais dû, pour toutes sortes de raisons, me consulter, ou, du moins, consulter mes documents de la Hollande... Faire autrement, c'est non seulement me manquer, mais te manquer à toi-même.

En quoi ces documents auraient-ils pu modifier le jugement du prince sur son père ? Prouvaient-ils donc que celui-ci avait abdiqué par caprice ? Qu'il n'avait pas, en le faisant, donné « un rare exemple de désintéressement et de loyauté ? »... Mais, cette question personnelle réglée, le roi Louis touche un autre point, d'un ordre plus général :

Page 26, je lis les lignes suivantes : « *Le peuple, qui est le plus fort et le plus juste de tous les partis, le peuple qui abhorre autant les excès que l'esclavage, le peuple qu'on ne peut corrompre et qui a toujours le sentiment de ce qui lui convient...* » Je suis fâché de te le dire, mon ami, mais ces lignes contiennent autant de faussetés que de mots. Pour moi, je crois qu'on pourrait plus raisonnablement rédiger ce passage de ton livre de la manière suivante : « *Le peuple, le plus fort, mais souvent le plus injuste de tous les partis, le peuple si enclin aux excès, qui se laisse si facilement porter à l'esclavage, que l'on corrompt si facilement, et qui a si rarement le sentiment de ce qui lui convient...* »

Un de ces Bonaparte qui devaient tout au peuple pouvait-il reprocher à un autre Bonaparte, en attendant tout, de ne pas le déclarer dépourvu de toute justice et de tout bon sens?... Cette lettre si sévère se terminait ainsi :

Voilà, mon cher ami, les observations que j'ai à te faire sur ton ouvrage. Il m'aurait fait bien plus plaisir si je n'y avais pas remarqué les incohérences, les choses hasardées et même inconvenantes que je t'ai rapportées. Je te prie d'y faire attention pour l'avenir ; sans cela tu iras, sans t'en douter, contre ton but, qui ne peut être que de soutenir la gloire de ton nom et de t'en rendre digne.

Je te répète, au reste, que je suis content de ton ouvrage, qu'il te fait honneur et que cela est très convenable. Les méditations sur l'histoire sont l'occupation la plus raisonnable et la consolation la plus efficace pour des hommes qui se trouvent dans notre position. Adieu.

LOUIS [1].

Conclusion flatteuse, mais imprévue! Comment, d'un ouvrage rempli de *choses inconvenantes* et d'*incohérences*, le roi Louis pouvait-il être si *content?* Comment son fils pouvait-il s'*honorer*, en montrant une *légèreté*, qui devait compromettre *la gloire de son nom* et l'en rendre *indigne?*... Il faut convenir qu'en le rappelant à la cohérence cette lettre ne lui en donnait pas précisément l'exemple. Après l'avoir

1. Cette longue lettre ne figure pas aux archives de la famille impériale. Elle fut *trouvée* aux Tuileries au mois de septembre 1870, et parut dans l'un des recueils de *Papiers secrets*, qui furent publiés depuis. (Paris, Lachaud, 1871.)

lu, si déférent qu'il fût pour son auteur, le prince dut se le dire tristement à lui-même.

Il n'en continua pas moins à envoyer à son père ce qu'il jugeait lui devoir être agréable, et notamment des vers où l'on célébrait sa noble conduite en Hollande. Mais cette communication ne fut pas mieux accueillie que la précédente ; et, pour tout remerciement, le roi Louis lui écrivit, le 19 décembre 1833 :

J'ai reçu les vers que tu m'as adressés ; mais tu as trop de bon sens pour ne pas sentir que les éloges que l'on m'y donne sont des injures, puisqu'ils le sont au détriment de la mémoire de mon frère, qui non seulement est le chef de la famille, mais qui en fait toute la gloire. Tout ce qui tend à nous faire comparaître, ainsi qu'on le dit trivialement, comme l'ombre d'un si grand tableau, ne peut être qu'à notre grand désavantage et, j'ose le dire, déshonneur. Voilà pourquoi j'ai blâmé l'épigraphe de ton bon ouvrage sur la Suisse et quelques passages hasardés. Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout mon cœur. Ne doute jamais de mon attachement, quelle que soit la divergence de nos opinions, et, je te le dis avec peine, de nos principes.

Louis.

Quelques semaines plus tard, une épidémie de choléra se déclarait à Florence ; et le prince Louis, craignant que son père, usé par ses maux, fût plus exposé qu'un autre à la contagion, voudrait aller le soigner. Le roi n'accepte pas son offre généreuse ; mais, comme s'il sentait sa fin prochaine, il lui parle des dispositions qu'il compte prendre.

S'imaginant, peut-être à tort, que son père avait vu dans son projet de voyage une arrière-pensée d'intérêt, le prince ressent, de cette injuste suspicion, une blessure qui saignera longtemps [1]. Sans lui laisser voir toutefois combien il en est

1. Dans une lettre qu'en 1845 il écrivait de Ham, et que la *Revue de Paris* a publiée le 15 avril 1894, il évoquait ce douloureux souvenir, en disant : « Jamais je n'ai pu oublier cela ; c'était si opposé à mes sentiments que je ne pouvais même pas comprendre une pareille idée. Ne suis-je pas malheureux d'avoir été si mal apprécié ?

« Moi, agir par intérêt ! Aujourd'hui que j'ai dépensé presque toute ma fortune pour soutenir dans le malheur les hommes dont j'ai compromis

ulcéré, il lui répond simplement : « Votre lettre m'a fait grand plaisir, excepté lorsque vous me parlez de *patrimoine*. Ce que je désire c'est de ne jamais en jouir. Je fais bien peu de cas de l'argent et il n'y a que la vue des malheureux qui m'arrivent journellement qui me fait regretter quelquefois de ne pas en avoir. Mais souvent je pense avec plaisir que si, par un hasard malheureux, j'étais tout à coup forcé de travailler pour vivre, je supporterais ce changement de fortune avec la plus grande résignation. Je crois, du reste, qu'en général le malheur est facile à supporter ; il nous rend même meilleurs. Mais c'est le bonheur qui nous éblouit et qui est la véritable pierre de touche du caractère humain ». (*Lettre du 2 février 1834.*)

Tout en reconnaissant « les bonnes qualités » qui « distinguent » son fils, tout en appréciant le désintéressement dont il lui donne une nouvelle preuve, le roi Louis trouve qu'il les pousse un peu loin et voudrait le voir plus pratique : « Je me souviens avec orgueil qu'un jour, auprès du lit de ta grand'maman, tu fus peiné et affligé de voir que des propos d'intérêt pécuniaire se mêlaient aux expressions de l'amour filial et prenaient quelquefois l'apparence de discussion. « Oh ! papa, me dis-tu, il ne faudrait pas que les enfants héritassent jamais de leurs parents ! » Ce propos fait honneur à la sensibilité de ton cœur ; mais le sentiment n'en est cependant pas juste. Si le ciel permet que tu aies aussi une famille et des enfants, tu sentiras quelle douce consolation c'est pour un père de penser qu'il travaille pour ses fils, qui prolongeront, pour ainsi dire, son existence. Ce nom de patrimoine qui te choque est, au contraire, aussi doux qu'honorable. Qu'y a-t-il qui le soit plus, en effet, pour un enfant, que de tenir tout de celui à qui l'on doit la vie ? Dans notre situation, mon cher ami, non seulement tout me

l'existence, je donnerais tout mon héritage pour une caresse de mon père. Qu'il donne à Pierre ou à Paul toute sa fortune, peu m'importe, je travaillerai pour vivre, mais qu'il me rende son affection !... Il y a beaucoup d'hommes qui vivent très bien avec le cœur vide et l'estomac plein ; pour moi, il faut que j'aie le cœur plein, peu m'importe l'estomac ! »

prescrirait de régler de bonne heure la succession du peu de fortune qui me reste, mais m'en fait une nécessité urgente... » (*Lettre du 17 février 1834.*)

Ce petit dissentiment aplani, Louis Napoléon allait bientôt, sans plus le vouloir, sans plus le prévoir, en provoquer un autre. Au printemps de 1834, il publiait un *Manuel d'Artillerie*, que devaient apprécier les hommes spéciaux, et où, — a dit Louis Blanc, — « le résultat des plus savantes études était exposé dans un style ferme, clair et précis ». A la suite de cette publication le Conseil exécutif de Berne lui adressa le brevet de capitaine de l'artillerie fédérale; et le prince le remercia de cette faveur, par une lettre où il disait : « Le gouvernement français me repousse parce que je suis le neveu d'un grand homme, vous êtes plus équitables envers moi ». Son père, voyant là une nouvelle occasion de se fâcher, lui écrivit, le 16 septembre :

J'ai reçu ta lettre du 30 août. Il faut bien nous entendre pour rester bons amis. Je suis bien content que tu mérites l'estime et la considération des Suisses. J'en ai vu la preuve dans le grade honoraire qu'ils t'ont offert et que tu as accepté. Mais, du reste, tu connais mon opinion et je te prie d'y faire attention; je ne saurais trop te le répéter : *dans aucun cas, ni pour quelque motif que ce puisse être*, on ne doit servir un pays étranger. L'état militaire est le plus beau, le plus honorable, le plus vertueux même, quand on défend sa patrie; autrement, je n'hésite pas à dire, que c'est le plus méprisable. Car qu'est-ce qu'un métier où l'on renonce à toutes ses affections, à tous ses droits, à tous ses devoirs naturels pour une obéissance passive et, pour ainsi dire, mécanique ? Je sais que tu dois être fatigué de m'entendre toujours rabâcher les mêmes choses; mais comme tu ne te lasses pas de ne faire nulle attention à ce que je te dis, je ne me lasse pas de te répéter ce que je crois être de mon devoir de te représenter.

Louis-Napoléon commettait, au gré de son père, une autre faute : il reconnaissait, par un cadeau, l'honneur que lui avait fait antérieurement le canton de Thurgovie, en lui conférant le droit de bourgeoisie. En outre, la commune de Sallenstein, où se trouve Arenenberg, ayant voulu créer une

école gratuite, il contribuait, pour une forte part, à sa construction. Tout cela, le roi Louis le trouvait mauvais; de tout cela il se plaignait, et si acrimonieusement que le pauvre prince, à bout de soumission, lui répondait, plus vivement que de coutume : « Mon cher papa, je reçois si souvent des paroles dures de votre part que je devrais y être accoutumé. Et cependant chaque reproche que vous m'adressez me fait une blessure aussi vive que si c'était le premier. Votre lettre du 27 janvier me fait beaucoup de peine. Vous me blâmez à cause d'un article que je n'ai pas lu et qui a sans doute dénaturé les faits. Les voici... » Il exposait alors qu'obligé d'offrir un témoignage de reconnaissance au canton de Thurgovie, et celui-ci se constituant une petite artillerie, il lui avait offert deux canons, qui lui coûtaient quatre mille francs, payables en deux ans; qu'il avait, en outre, souscrit pour l'école de Sallenstein, affectant à de petites subventions de cette nature, une part de la somme qui lui revenait, sur le prix de la villa vendue après la mort du prince Napoléon,— 16,000 piastres, à partager entre sa belle-sœur et lui. Il terminait ces explications en disant : « Telle a été ma conduite; tels sont mes projets. Je n'y vois ni calculs intéressés, ni vues ambitieuses, mais seulement le désir de m'occuper tranquillement et d'être utile à mes semblables. Est-ce donc juste qu'en cherchant toujours à faire le bien, je m'attire sans cesse vos reproches? » (*Lettre du 7 février 1835.*)

Quand le roi Louis n'avait pas, ne croyait pas avoir contre son fils de griefs plus sérieux, il lui reprochait aigrement... sa mauvaise écriture. A ce jeune homme de 28 ans, qui, six mois plus tard, allait déployer à Strasbourg, l'aigle impériale, il écrivait comme il aurait pu lui écrire quand il était encore sur les bancs du collège d'Augsburg : « Mon cher fils, je reçois avec plaisir ta lettre du 19 mars; elle me ferait bien plus de plaisir encore si je n'avais pas tant de mal à la lire. Ne pourrais-tu pas, pour ménager mes yeux, écrire beaucoup plus gros et plus distinctement ? Je sais

que, vous autres savants, mettez une sorte d'amour-propre à mépriser les soins minutieux qu'exige une belle écriture. Mais je ne puis me dispenser de te dire que cette opinion est aussi erronée qu'inconvenante ». (*Lettre du 13 mars 1836.*)

Plus qu'aucun autre pourtant le roi Louis aurait dû montrer quelque indulgence à cet égard; car, à lire la lettre qui lui apportait cette nouvelle semonce, le prince dut avoir autant de peine que nous en avons éprouvé nous-mêmes, et ce n'est pas peu dire : si l'écriture du fils n'était pas un modèle de calligraphie, celle du père était indéchiffrable[1]!

1. « L'écriture du roi Louis était d'une lecture si difficile que ses lettres autographes étaient le plus souvent recopiées avant d'être mises sous les yeux de Napoléon. » (Félix Rocquain, *Napoléon et le roi Louis.* Préface.)

III

LOUIS-NAPOLÉON ET SA MÈRE

L'ambition de la mère vaincue par sa tendresse. — Pourquoi la reine Hortense regrette la fortune. — Plus de politique ! Une vie douce et calme. — Mère et amie. — Premiers épanchements. — Les illusions de 1830. — La reine dérobe son fils à la police autrichienne. — Arrivée à Paris ; la reine aux Tuileries. — Retour en Suisse. — Une visite de Châteaubriand. — A Waterloo. — Rencontre de Louis-Napoléon et du prince de Talleyrand. — Les hôtes et les fêtes d'Arenenberg. — M. Vieillard. — La main de Dona Maria. — Projet de mariage avec la princesse Mathilde. — Dissentiments entre le roi Louis et son frère. — Voyage à Bade. — M. Berryer. — Ce qui pousse Louis-Napoléon à la tentative de Strasbourg.

Le cœur meurtri de ces continuels reproches, et, désirant autant que possible s'y soustraire, Louis Napoléon, vis-à-vis de son père, était toujours contraint. Il lui entr'ouvrait avec précaution son esprit et son âme, cherchant à deviner ce qu'il pouvait lui avouer de ses idées, de ses sentiments, de ses projets, ou ce qu'il pouvait lui en taire, sans ouvrir l'écluse au flot des récriminations ; ce n'est donc pas dans sa correspondance avec le roi Louis qu'il est réellement lui-même et qu'on le trouve tout entier ; — c'est dans sa correspondance avec la reine.

Pourquoi s'observerait-il, pourquoi se contiendrait-il, en

écrivant à sa mère ? Celle-ci ne sait pas le gronder. Elle n'en a d'ailleurs nulle envie. Elle le comprend toujours ; elle l'approuve toujours, bien que, par prudence, elle feigne parfois le contraire. Elle est en effet partagée entre le désir de voir jouer à son fils un rôle digne du grand nom qu'il porte et la crainte de le perdre. Entre l'ambition et l'affection maternelles, celle-ci est cependant la plus forte ; et pour le sauver des périls où elle le voit courir, elle se plaît à lui prêcher le mépris des grandeurs, à lui vanter ces douces joies du foyer qu'elle a si peu connues.

Toutes les lettres de la reine Hortense à son fils pourraient se résumer dans la recommandation, la prière qu'elle lui adressait le 20 octobre 1821 : « *Soigne-toi bien, mon enfant, pour ménager ma santé et aime-moi toujours pour consoler ma vie* » ; — ou dans ce qu'au mois de décembre 1832, ayant perdu son fils aîné, elle lui écrivait, avec une tendresse plus exclusive encore : « *Tu sais, mon cher enfant, que tout ce qui fait ton plaisir ou ton bonheur est pour moi plaisir ou bonheur ; je ne puis plus jouir de la vie que par toi.* »

Si elle est réduite à une situation précaire, si le Gouvernement de la Restauration a illégalement confisqué ses biens, si le gouvernement de juillet, malgré de vagues protestations de sympathie, semble peu disposé à les lui rendre, elle en souffre, non pour elle, mais pour ce fils à qui elle voudrait faire une existence plus large et plus facile [1].

Il lui reste, de son ancienne splendeur, un collier d'un assez grand prix. En le vendant, elle pourrait augmenter

1. Elle écrivait, vers cette époque, à M. Belmontet : « Ma position de fortune m'oblige à rester l'hiver sur ma montagne exposée à tous les vents... Je ne me plaindrais pas si mon fils, à son âge, ne se trouvait pas privé de toute société et complètement isolé, sans autre distraction que le travail assidu auquel il s'est voué ! Son courage et sa force d'âme égalent sa pénible et triste destinée. Quelle nature généreuse ! Je l'admirerais si je n'étais pas sa mère. Je jouis autant de la noblesse de son caractère que je souffre de ne pouvoir donner à sa vie plus de douceur. Il était né pour de belles choses : il en était digne. » (Cette lettre, du 10 décembre 1834, a été publiée par le Dr Véron dans les *Nouveaux Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, p. 420.)

la maigre pension du prince et lui donner le moyen de satisfaire plus largement son goût pour les voyages : « Nous sommes pauvres, réellement pauvres, lui écrivait-elle, et je vois bien qu'il n'y a rien à attendre de la justice et des promesses du gouvernement français. Il faut tâcher de vivre avec le peu qu'on a, sans rien demander à personne. Si je parviens à placer mon collier, je serai satisfaite. » Mais cette satisfaction se fait attendre et le précieux écrin, qu'elle ne veut pas faire colporter chez les bijoutiers, reste dans un tiroir : « Je n'entends plus parler de la vente de mon collier. Aux malheurs de l'exil et de la calomnie, il est pénible d'ajouter le manque de fortune qui vous prive même d'un voyage qui vous serait nécessaire. » (*Lettre du 8 décembre 1832.*)

Un homme, qui affiche un grand dévouement pour elle, prétend avoir trouvé l'acquéreur attendu. L'offre qu'il a reçue, qu'il dit du moins avoir reçue, est dérisoire ; on devine qu'il compte réaliser sur l'affaire un beau bénéfice personnel ; et c'est pour la reine Hortense un nouveau sujet de tristesse : « Ah ! les hommes, dans les petites comme dans les grandes choses, il faut s'en méfier. Je suis désolée de t'ôter si souvent la douce confiance de la jeunesse. Mais, ton défaut étant trop de confiance, il faut que je sois la froide raison et que je te répète souvent : « Méfie-toi ! » (*Lettre du 16 décembre 1832.*) Dès le mois suivant, elle renouvellera encore ce conseil, si souvent répété, dans une intention, que, cette fois, elle avoue : « Apprends à juger les hommes, à les connaître, hélas ! et peut-être à les fuir ; car ils ne valent pas grand'chose. Je te l'ai dit : je suis devenue misanthrope, et, sans pourtant détester le genre humain, je voudrais ne plus avoir affaire à lui... Il faut te faire une vie douce et calme sans songer à la politique. » (*Lettre du 3 février 1833.*)

Cette vie « douce et calme, » elle lui en avait indiqué, quelques semaines auparavant, le modeste programme : « Je ne forme plus d'autres vœux que de te conserver près de

moi, de te voir marié à une bonne petite femme, jeune, bien élevée, que tu pourras former à ton caractère, et de soigner tes petits enfants. Voilà le seul bonheur que l'on puisse espérer dans ce monde. Désirer davantage, c'est vouloir empoisonner sa vie de tous les tourments possibles... Ceux qui me jugent ambitieuse ne savent pas à quel point je les plains d'acheter si cher la puissance qu'ils supposent que je regrette. La seule chose dont j'aie besoin, c'est toi et le soleil. Même la patrie, je ne la regrette plus. Je l'ai trop aimée pour n'être pas froissée de son ingratitude. Croirais-tu que M. Parquin écrit à sa femme qu'on ne veut pas lui payer sa dernière solde, à cause de notre voisinage[1] ! » (*Lettre du 16 décembre 1832.*)

Ce ton de confiante tendresse, si différent de celui qu'employait son père, charmait la nature un peu timide de Louis-Napoléon et la provoquait aux épanchements... Le 10 janvier 1832, il doit écrire à la Reine : « Je vois dans tout ce que vous me dites le cœur d'une mère et l'intérêt d'une amie... Lorsqu'on est malheureux, on éprouve un grand soulagement à confier son chagrin. Malheureusement, c'est le défaut de mon caractère, je concentre tout ce que je sens, de sorte que je n'ai de confiance que par explosion. » Et, quinze jours après : « Comme je suis heureux d'avoir une mère si indulgente et aussi tendre que vous ! Si vous saviez combien vous m'avez touché en voulant descendre un moment dans le fond de mon cœur et en excuser les tourments ! » Ce qu'à l'âge de vingt-quatre ans il sentait, il exprimait avec tant de chaleur, il l'avait toujours éprouvé. Dès son enfance, sûr de n'être jamais rabroué par sa mère, même s'il déraisonnait, il a pris l'habitude de penser tout haut devant elle et de lui confier, sans hésitation, sans réticence, ce qui occupait, même ce qui traversait sa cervelle ou son cœur.

L'affection que lui inspire son père est dominée par le res-

1. Le commandant Parquin avait épousé Mlle Cochelet, lectrice de la Reine ; il s'était fixé, avec elle, au Wolfsberg, petit château voisin d'Arenenberg.

pect : le respect semble parfois coûter à celle qu'il éprouve pour sa mère et en gêner l'effusion. Jamais il n'eût osé écrire au roi Louis ce qu'il écrivait, d'Augsburg, à la reine : « Votre lettre que j'ai reçue avant-hier m'a consolé un moment de la peine que j'ai de n'être plus auprès de vous... Adieu, ma chère maman, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur, (car je trouve que pour dire à quelqu'un qu'on l'aime tendrement, *vous* n'est pas bien !) » (*Lettre du 2 novembre 1822.*)

Eprouve-t-il une forte émotion? Ce n'est pas vers Florence que sa pensée se porte aussitôt, c'est vers Arenenberg. Quand on apprend la mort de l'Empereur, il a treize ans ; L'impression que produit ce grand deuil sur son âme d'enfant, il la dit simplement, presque naïvement à celle qu'il en sait inconsolable : « Ce qui me fait beaucoup de peine, c'est de ne pas l'avoir revu même une seule fois avant sa mort ; car à Paris j'étais si jeune qu'il n'y a presque que mon cœur seul qui m'en fasse souvenir. Quand je fais mal, si je pense à ce grand homme, il me semble sentir en moi son ombre qui me dit de me rendre digne du nom de Napoléon... Je suis jeune et je parais parfois avoir oublié ce malheur ; mais si cependant ma gaîté revient quelquefois, cela n'empêche pas que mon cœur soit triste et que je n'aie une haine éternelle contre les Anglais. »

Après avoir terminé ses études classiques à Augsburg, le prince Louis avait rejoint sa mère en Suisse ; il était resté plusieurs années auprès d'elle ; mais il dut la quitter de nouveau pour entrer à l'Ecole militaire de Thoune. Il y apprend presque aussitôt un autre événement, non moins grave, mais moins douloureux pour lui : la révolution de juillet. C'est à sa mère qu'il fait part immédiatement de sa joie et de ses espérances. Il lui écrit, le 12 août : « Le drapeau tricolore flotte en France ! Heureux ceux qui ont pu les premiers lui rendre son ancien éclat ! » Et, le surlendemain : « Votre dernière lettre était bien belle !... J'espère qu'après ces événements, on nous permettra de jouir des droits de citoyens

français. Que je serai heureux de voir des soldats avec la cocarde tricolore ! »

Il n'aura pas le bonheur de revoir des soldats français, encore moins celui de servir avec eux : il ne tarde pas à l'apprendre, avec un vif chagrin. Mais, à l'exemple des Français, les patriotes d'autres pays paraissent prêts à se soulever contre l'œuvre de la Sainte-Alliance : il ne peut cacher ni sa sympathie pour leur téméraire entreprise, ni son secret désir d'y participer. La reine Hortense, à qui, pour la dernière fois, il avait été permis d'aller passer quelques semaines en Italie, dut lire avec une douloureuse appréhension ce que, le 1er janvier 1831, il venait de lui écrire : « Vous me dites qu'il y a beaucoup de Polonais à Rome. Comment ne retournent-ils pas chez eux ? N'ont-ils pas de sang dans les veines ? »

L'inquiétude de la reine n'était que trop justifiée. Quelques jours plus tard, son frère lui ayant appris qu'il acceptait un commandement dans la petite armée des constitutionnels italiens, le prince Louis avait quitté Thoune, pour le suivre; il était arrivé, avec lui, à Spoleto. De là, comptant sur l'indulgence à toute épreuve de sa mère, il lui écrivait, le 12 février : « Ma chère maman, nous sommes dans la joie de nous trouver au milieu de gens qui nous traitent avec la plus grande affabilité et qui sont enivrés de patriotisme..... Envoyez-nous autant d'argent que vous pourrez ; ce n'est pas le temps de penser aux économies. J'espère, ma chère maman, que vous ne serez pas en peine de nous et que vous tâcherez d'apaiser notre père qui doit être très fâché contre nous. » A la lettre de son frère, le prince Napoléon avait voulu ajouter quelques lignes : « Ma chère maman, ne vous tourmentez pas pour nous. Nous sommes bien et très en sûreté. Je serais bien content, si ma séparation d'avec Charlotte, la première et, j'espère, la dernière, ne m'attristait horriblement. Cela ne sera pas long, voilà ce qui me console ! »

Le 26 février, nouvelle lettre de Louis-Napoléon, toujours plein de joie, d'ardeur et d'illusions : « Voilà la première fois que je m'aperçois que je vis. Avant, je ne faisais

que végéter. Notre position est des plus honorables et des plus belles. L'enthousiasme est très grand... Notre seul chagrin est de vous savoir inquiète. » Mais, quatre jours plus tard, quel désappointement! Les princes ont appris que leur mère, désolée de les voir lancés dans cette aventure, désirait les en faire sortir, même contre leur gré. Ils comprennent que, par ses efforts peut-être, à coup sûr par ceux de leur père et de leur oncle Jérôme, ils vont être contraints de déposer les armes. Le 1er mars, Louis-Napoléon lui en exprime sa surprise et son dépit : « Ma chère maman, nous avons reçu votre lettre et vraiment je n'y comprends rien! Vous devez savoir ce que nous sommes, ce que nous voulons... L'ordre vient de nous arriver de retourner à Ancône, On dit que cet ordre est parti de Florence. Ainsi on veut nous faire passer pour poltrons. Nous ne voulions pas aller jusqu'à Civita-Castellana. Quant à revenir à Florence, cela est de toute impossibilité. Qu'on ne nous envoie pas d'argent, nous saurons nous en passer, en vivant à la ration, et, au lieu d'être volontaires, nous serons sous les ordres du premier venu... Nous avions fait ce que nous devions faire et nous ne reculerons jamais. »

Il faut bien reculer pourtant. Leurs propres chefs l'exigent. Louis-Napoléon l'apprend, le 5 mars, à sa mère : « Les intrigues de mon oncle Jérôme et de papa ont tant fait que nous avons été obligés de quitter l'armée. C'est Armandi qui en est la cause. Il a prêté foi aux assurances que lui donnaient nos parents que, si nous restions avec l'armée, nous dérangerions le système de non-intervention. » Et, cette fois encore le prince Napoléon ajoute un mot de sa main : « Ayez la complaisance de dire à papa que s'il nous faisait partir de ce pays-ci, nous ne le ferions que pour aller en Pologne. »

L'armée qu'ils viennent de quitter ne tarde pas à se désorganiser ; elle sera facilement dispersée, anéantie et l'Autriche se prépare à châtier sévèrement les rebelles. La reine Hortense, comprenant quel danger menace les

princes, veut les enlever. S'étant procuré des passeports anglais, elle court les rejoindre à Forli. En y arrivant elle apprend que l'aîné de ses fils vient d'y mourir, que le second lui-même est malade. Dès que le prince Louis est en état de partir, elle l'emmène, et, le dérobant par des prodiges d'adresse aux recherches actives de la police autrichienne, elle arrive avec lui jusqu'en France, jusqu'à Paris, sans que leur *incognito* soit trahi.

La reine Hortense, ou plutôt « la duchesse de Saint-Leu » se présente aux Tuileries ; elle y reçoit bon accueil; elle y obtient de traverser la France pour rentrer en Suisse, après avoir été se reposer, pendant quelques semaines, en Angleterre. Louis-Napoléon, — que sa mère voulait détourner de cette démarche, en prévoyant l'insuccès, — écrit au roi pour solliciter la faveur de servir la France, à quelque rang que ce soit. Cette faveur lui sera peut-être accordée, un jour ; M. Casimir-Perier le fait du moins espérer à la Reine, en y mettant toutefois une condition : le prince quitterait son nom, trop mal vu de l'Europe, — que la France est tenue de ménager, car elle est divisée en trop de partis pour pouvoir affronter la guerre... Quitter son nom ? Le prince s'indigne qu'on ose le lui demander : « Vous aviez raison, ma mère, dit-il à la Reine, ne songeons plus à rien de tout cela ; et retournons dans notre retraite[1] ! »

Ne lui sera-t-elle pas dure, cette retraite, et plus dure que jamais, les chimères qu'il y caressait autrefois s'étant si misérablement évanouies, le frère bien aimé, dont il y retrouvera partout le souvenir, ne pouvant plus recevoir la confidence de ses tristesses, et l'en consoler, en s'y associant ? La reine, qui n'a plus que lui à aimer, s'en inquiète. Aussi est-ce pour elle une grande joie quand quelque visite imprévue vient animer, pour un moment, la solitude d'Arenenberg.

1. Chapitre des Mémoires de la Reine, publié par elle en 1835, sous ce titre : *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre, pendant l'année 1831.*

Pou après son retour, elle avait la vive satisfaction d'y recevoir Mme Récamier, qu'elle aimait beaucoup, et M. de Chateaubriand pour le talent duquel son fils avait la plus grande admiration. Tous deux passèrent près de la reine et du prince une journée entière, que celui-ci ne devait jamais oublier. Quelle impression ses hôtes d'un jour avaient-ils emportée de lui-même? L'un et l'autre l'ont notée dans leurs mémoires. Mme Récamier l'avait trouvé « poli, distingué, taciturne ». M. de Chateaubriand, qui avait eu avec lui un long tête-à-tête, écrivait : « Le prince Louis est un jeune homme studieux, instruit, plein d'honneur et naturellement grave. »

Entre le neveu de l'Empereur et le champion découragé du droit divin, les relations continuent ; une correspondance s'engage. Soucieux de sa dignité, sachant ménager également celle de l'illustre vieillard, Louis-Napoléon lui écrit : « Si notre manière de voir diffère, nos souhaits pour le bonheur de la France se confondent. » Et, très sensible aux compliments, pleins « de tact et d'esprit » qu'il reçoit d'Arenenberg, Chateaubriand remarque, avec une souriante amertume, que les princes auxquels il avait voué sa vie n'ont jamais su lui en dire autant [1].

Après cette entrevue, qui l'avait puissamment distrait quelques heures, Louis-Napoléon était retombé, — de plus haut, — dans sa morne tristesse. Pour l'en arracher, la reine Hortense compte sur la secousse d'un voyage. Le roi Joseph manifestant le désir de le voir à Londres, le prince Louis se rend à son appel, mais sans se presser, en commençant par faire plusieurs étapes en Belgique. De Bruxelles il écrit, le 14 novembre, à sa mère : « Nous avons visité hier le champ de bataille de Waterloo. Vous concevez tout ce que j'ai dû éprouver, en voyant l'endroit où le sort de la France s'est décidé et où l'étoile de l'Empereur s'est éteinte pour jamais... Le roi Léopold a prononcé un dis-

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, p. 5.

cours pour l'ouverture des Chambres, où il annonce positivement l'arrivée des Français. Nous les verrons peut-être en allant à Ostende, mais je ne le désire pas, car, n'étant pas avec eux, leur vue me ferait bien du mal. »

Son séjour en Angleterre ne paraît pas produire les résultats qu'en attendait sa mère : Depuis qu'il y est, il a « le spleen » et voit « tout en noir ». Quelle sera sa destinée ? Quelle noble tâche pourra-t-il remplir en ce monde ? « Vous me parlez de mon nom ? Hélas ! C'est un fardeau de plus quand on ne peut le faire valoir ! » S'il ne peut le faire valoir, il ne veut pas du moins l'humilier, devant ceux qui affectent de ne le plus connaître : « L'autre soir, j'étais chez M. Webster, le fils de Lady Holland, et j'y ai rencontré M. de Talleyrand. Il n'a pas eu l'air de me voir ; et, moi aussi, j'ai fait comme si je ne savais pas qui il était. Il était auprès de Lady Tankerville et j'ai été exprès causer avec elle pour qu'on ne crût pas que j'étais embarrassé de sa présence.» (*Lettre du 23 mars 1833.*) Ce nom, que tant d'autres Français semblent ignorer comme l'ex Grand-Chambellan de l'Empereur, tout le monde, ne semble-t-il pas redouter qu'on en réveille le souvenir? Aussi, malgré son découragement, ne peut-il approuver la « misanthropie » de sa mère : « Vous vous plaignez de l'injustice des hommes ; et, moi, j'ose dire que vous avez tort de vous en plaindre. Comment les Français se souviendraient-ils de nous, quand nous-mêmes, nous avons tâché, pendant quinze ans, de nous faire oublier ; quand, pendant quinze ans, le seul mobile des actions de tous les membres de ma famille a été la peur de se compromettre et qu'ils ont évité toute occasion de se montrer, tout moyen de se rappeler publiquement au souvenir du peuple? » (*Lettre du 10 juillet.*) La reine Hortense ne se plaint pas seulement de l'injustice des hommes ; elle se plaint de sa pauvreté ; et son fils, sachant bien qu'elle en souffre pour lui, ose encore lui reprocher doucement de se créer de tels soucis : « Ce n'est pas la fortune qui rend indépendant, c'est le caractère. S'il fallait vendre tous mes

objets de luxe, qui se bornent à mes chevaux et travailler pour vivre, je me trouverais aussi heureux et aussi indépendant. »

Louis-Napoléon rentre à Arenenberg, où, à son intention, sa mère a invité quelques amis. Parmi eux se trouve M. Vieillard, ancien capitaine d'artillerie, joignant, comme beaucoup d'hommes de sa génération, de solides principes républicains à une dévotion exaltée pour la mémoire de l'Empereur. Le roi Louis, qui l'estimait fort, l'avait nommé gouverneur du prince Napoléon ; par celui-ci il a connu son frère, pour lequel il s'est pris aussitôt d'une respectueuse affection. Il venait d'épouser une jeune veuve, M^me^ Dufresne, que la mauvaise santé de son premier mari avait forcée de passer plusieurs hivers à Rome, où la duchesse de Saint-Leu lui avait fait autrefois le plus aimable accueil. M^me^ Vieillard se trouvait avec son mari à Arenenberg, où désormais elle l'accompagnera toujours. Nous avons entre les mains les lettres où elle donnait ses premières impressions sur les hôtes de la villa et sur la vie qu'on y menait : « Plus on voit la Reine, écrivait-elle, plus on la trouve admirable de bonté, de grâce et de goût, enfin de tout ce qui compose la femme aimable. » (*Lettre du 6 août 1833.*) « Le Prince est excellent et joint beaucoup de raison, des goûts solides à une sorte de naïveté qui est charmante. La Reine est la perfection. Elle a une bienveillance, une grâce dont rien n'approche, et personne ne peut la voir sans être charmé de ses manières. » (*Lettre du 15 août*). Un peu plus tard, elle dira encore : « Le prince est si bon ! si attachant ! »

Pour célébrer la fête de son fils (25 août), la reine Hortense organise une modeste fête, à laquelle sont conviées quelques dames de Constance : « On a d'abord tiré une loterie, avec une centaine de lots, dont le plus précieux était une charmante aquarelle de la Reine, puis on a dansé, on a soupé, on a dansé encore, et cela s'est terminé, fort tard, par un cotillon, à la fin duquel on a parcouru toutes les pièces du rez-de-chaussée. »

Après un hiver studieusement employé, le prince Louis doit partir pour Thoune, où l'appelle son service militaire. Les tendres soins que vient de lui prodiguer sa mère ont encore augmenté son affection pour elle ; et il cherche à la consoler de cette nouvelle séparation, en lui montrant le chagrin qu'il en éprouve lui-même. Le 11 avril 1834, ses chevaux le conduisent à Stein, où, pour continuer sa route, il prendra une voiture publique. De là, quelques heures à peine après lui avoir fait ses adieux, il lui envoie déjà ce billet : « Nous voici à Stein ; je ne puis laisser partir le cocher, sans vous embrasser encore, en vous exprimant tout mon attachement. » Dès le lendemain, il lui écrit : « Il suffit que je m'éloigne quelques jours de vous pour que je désire tout de suite m'en rapprocher de nouveau. » Et, deux jours après : « Il me faut plus de courage pour vous quitter que pour affronter un danger. »

A Thoune, le prince reçoit une lettre de M. Vieillard, lui donnant la nouvelle suivante : « Votre nom, je veux dire le nom de Bonaparte, a été prononcé à Lyon. Et, parmi les Bonaparte, c'est votre oncle Lucien qu'on a été choisir pour en faire un consul républicain ! Qu'en dites-vous, vous qui le connaissez ? » (*Lettre du 29 avril.*) A la même époque, la reine lui fait connaître un projet que plusieurs de ses amis ont formé, qu'ils travaillent à réaliser. Apprenant qu'on cherchait à marier la reine du Portugal, Dona Maria, ils ont mis son nom en avant. Informé de ces démarches, qu'il n'a jamais autorisées, le prince écrit aussitôt à la reine : « Je ne veux pas courir toute l'Europe, en vendant ma vie au plus offrant. J'ai déjà servi l'Italie, la Suisse ; et pourtant je ne suis que français. Je veux vivre et mourir tel. Si ma patrie me repousse, je resterai citoyen d'un pays libre, et je n'irai pas épouser une femme inconnue, pour posséder un trône au milieu d'une nation à laquelle je serais complètement étranger et pour laquelle je n'aurais rien fait ! » Ses ingénieux amis lui font sans doute valoir, pour le décider, que ce modeste trône lui servirait peut-être de marchepied,

qu'il pourrait « passer du Tage au Mançanarès et, plus tard, à la Seine ». Ce beau plan le fait sourire : « Le chemin est trop détourné ; j'aime mieux la ligne droite. »

Mais, à défaut de ce mariage, n'en pourrait-il faire un autre ? On a songé pour lui à l'une de ses cousines, fille du prince Eugène ; la santé délicate de cette princesse fait abandonner cette idée, avant même qu'elle soit l'objet d'aucune ouverture... L'année suivante, le roi Jérôme étant à Lausanne, Louis-Napoléon va lui faire une visite ; près de lui, il voit sa fille, la princesse Mathilde ; il la trouve « charmante » et avoue à sa mère que, sans en être positivement amoureux, il serait « heureux de l'avoir pour femme. » La reine Hortense, qui désire si vivement être grand'mère, ne serait pas moins heureuse de l'avoir pour belle-fille.

Le roi Louis, qu'il a fallu consulter, s'effraye de la ruineuse prodigalité de son frère ; il ne s'oppose pourtant pas à ce que la demande soit faite. Mais un grand deuil, atteignant la famille de l'Empereur, oblige à l'ajourner : Madame-Mère vient de mourir !... De tous les siens, à qui elle inspirait une égale vénération, nul ne paraît la regretter plus vivement que Louis-Napoléon : « Ce n'est pas seulement comme petit-fils, écrit-il le 14 février 1836, que je verse des larmes sur sa mort. C'est aussi en pensant qu'elle était mère de l'Empereur que je déplore cette perte irréparable... Une seule idée me console ; c'est de penser que, si elle me voit du haut des cieux et qu'elle lise dans mon cœur, elle y verra tant d'attachement pour mes parents, tant de vénération pour sa mémoire et pour celle de l'Empereur, enfin, j'ose le dire, tant d'amour du bien qu'elle dira : « J'ai un petit-fils digne de porter le grand nom que son père lui a laissé intact[1]. »

1. Six mois auparavant, Louis-Napoléon avait écrit à Madame-Mère : « Ma chère grand-maman... La lettre que vous avez adressée dernièrement à ma mère m'a fait un bien grand plaisir... Vous devez penser quelle douce impression je dois ressentir de la bénédiction de la mère de l'Empereur, moi qui vénère l'Empereur comme un Dieu et qui porte le culte le plus sacré à sa mémoire... »

princes, veut les enlever. S'étant procuré des passeports anglais, elle court les rejoindre à Forli. En y arrivant elle apprend que l'aîné de ses fils vient d'y mourir, que le second lui-même est malade. Dès que le prince Louis est en état de partir, elle l'emmène, et, le dérobant par des prodiges d'adresse aux recherches actives de la police autrichienne, elle arrive avec lui jusqu'en France, jusqu'à Paris, sans que leur *incognito* soit trahi.

La reine Hortense, ou plutôt « la duchesse de Saint-Leu » se présente aux Tuileries ; elle y reçoit bon accueil ; elle y obtient de traverser la France pour rentrer en Suisse, après avoir été se reposer, pendant quelques semaines, en Angleterre. Louis-Napoléon, — que sa mère voulait détourner de cette démarche, en prévoyant l'insuccès, — écrit au roi pour solliciter la faveur de servir la France, à quelque rang que ce soit. Cette faveur lui sera peut-être accordée, un jour ; M. Casimir-Perier le fait du moins espérer à la Reine, en y mettant toutefois une condition : le prince quitterait son nom, trop mal vu de l'Europe, — que la France est tenue de ménager, car elle est divisée en trop de partis pour pouvoir affronter la guerre... Quitter son nom ? Le prince s'indigne qu'on ose le lui demander : « Vous aviez raison, ma mère, dit-il à la Reine, ne songeons plus à rien de tout cela ; et retournons dans notre retraite[1] ! »

Ne lui sera-t-elle pas dure, cette retraite, et plus dure que jamais, les chimères qu'il y caressait autrefois s'étant si misérablement évanouies, le frère bien aimé, dont il y retrouvera partout le souvenir, ne pouvant plus recevoir la confidence de ses tristesses, et l'en consoler, en s'y associant ? La reine, qui n'a plus que lui à aimer, s'en inquiète. Aussi est-ce pour elle une grande joie quand quelque visite imprévue vient animer, pour un moment, la solitude d'Arenenberg.

1. Chapitre des Mémoires de la Reine, publié par elle en 1835, sous ce titre : *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre, pendant l'année 1831*.

Peu après son retour, elle avait la vive satisfaction d'y recevoir Mme Récamier, qu'elle aimait beaucoup, et M. de Chateaubriand pour le talent duquel son fils avait la plus grande admiration. Tous deux passèrent près de la reine et du prince une journée entière, que celui-ci ne devait jamais oublier. Quelle impression ses hôtes d'un jour avaient-ils emportée de lui-même? L'un et l'autre l'ont notée dans leurs mémoires. Mme Récamier l'avait trouvé « poli, distingué, taciturne ». M. de Chateaubriand, qui avait eu avec lui un long tête-à-tête, écrivait : « Le prince Louis est un jeune homme studieux, instruit, plein d'honneur et naturellement grave. »

Entre le neveu de l'Empereur et le champion découragé du droit divin, les relations continuent ; une correspondance s'engage. Soucieux de sa dignité, sachant ménager également celle de l'illustre vieillard, Louis-Napoléon lui écrit : « Si notre manière de voir diffère, nos souhaits pour le bonheur de la France se confondent. » Et, très sensible aux compliments, pleins « de tact et d'esprit » qu'il reçoit d'Arenenberg, Chateaubriand remarque, avec une souriante amertume, que les princes auxquels il avait voué sa vie n'ont jamais su lui en dire autant [1].

Après cette entrevue, qui l'avait puissamment distrait quelques heures, Louis-Napoléon était retombé, — de plus haut, — dans sa morne tristesse. Pour l'en arracher, la reine Hortense compte sur la secousse d'un voyage. Le roi Joseph manifestant le désir de le voir à Londres, le prince Louis se rend à son appel, mais sans se presser, en commençant par faire plusieurs étapes en Belgique. De Bruxelles il écrit, le 14 novembre, à sa mère : « Nous avons visité hier le champ de bataille de Waterloo. Vous concevez tout ce que j'ai dû éprouver, en voyant l'endroit où le sort de la France s'est décidé et où l'étoile de l'Empereur s'est éteinte pour jamais... Le roi Léopold a prononcé un dis-

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, p. 5.

cours pour l'ouverture des Chambres, où il annonce positivement l'arrivée des Français. Nous les verrons peut-être en allant à Ostende, mais je ne le désire pas, car, n'étant pas avec eux, leur vue me ferait bien du mal. »

Son séjour en Angleterre ne paraît pas produire les résultats qu'en attendait sa mère : Depuis qu'il y est, il a « le spleen » et voit « tout en noir ». Quelle sera sa destinée ? Quelle noble tâche pourra-t-il remplir en ce monde ? « Vous me parlez de mon nom ? Hélas ! C'est un fardeau de plus quand on ne peut le faire valoir ! » S'il ne peut le faire valoir, il ne veut pas du moins l'humilier, devant ceux qui affectent de ne le plus connaître : « L'autre soir, j'étais chez M. Webster, le fils de Lady Holland, et j'y ai rencontré M. de Talleyrand. Il n'a pas eu l'air de me voir ; et, moi aussi, j'ai fait comme si je ne savais pas qui il était. Il était auprès de Lady Tankerville et j'ai été exprès causer avec elle pour qu'on ne crût pas que j'étais embarrassé de sa présence.» (*Lettre du 23 mars 1833.*) Ce nom, que tant d'autres Français semblent ignorer comme l'ex Grand-Chambellan de l'Empereur, tout le monde, ne semble-t-il pas redouter qu'on en réveille le souvenir ? Aussi, malgré son découragement, ne peut-il approuver la « misanthropie » de sa mère : « Vous vous plaignez de l'injustice des hommes ; et, moi, j'ose dire que vous avez tort de vous en plaindre. Comment les Français se souviendraient-ils de nous, quand nous-mêmes, nous avons tâché, pendant quinze ans, de nous faire oublier ; quand, pendant quinze ans, le seul mobile des actions de tous les membres de ma famille a été la peur de se compromettre et qu'ils ont évité toute occasion de se montrer, tout moyen de se rappeler publiquement au souvenir du peuple ? » (*Lettre du 10 juillet.*) La reine Hortense ne se plaint pas seulement de l'injustice des hommes ; elle se plaint de sa pauvreté ; et son fils, sachant bien qu'elle en souffre pour lui, ose encore lui reprocher doucement de se créer de tels soucis : « Ce n'est pas la fortune qui rend indépendant, c'est le caractère. S'il fallait vendre tous mes

objets de luxe, qui se bornent à mes chevaux et travailler pour vivre, je me trouverais aussi heureux et aussi indépendant. »

Louis-Napoléon rentre à Arenenberg, où, à son intention, sa mère a invité quelques amis. Parmi eux se trouve M. Vieillard, ancien capitaine d'artillerie, joignant, comme beaucoup d'hommes de sa génération, de solides principes républicains à une dévotion exaltée pour la mémoire de l'Empereur. Le roi Louis, qui l'estimait fort, l'avait nommé gouverneur du prince Napoléon ; par celui-ci il a connu son frère, pour lequel il s'est pris aussitôt d'une respectueuse affection. Il venait d'épouser une jeune veuve, M^me^ Dufresne, que la mauvaise santé de son premier mari avait forcée de passer plusieurs hivers à Rome, où la duchesse de Saint-Leu lui avait fait autrefois le plus aimable accueil. M^me^ Vieillard se trouvait avec son mari à Arenenberg, où désormais elle l'accompagnera toujours. Nous avons entre les mains les lettres où elle donnait ses premières impressions sur les hôtes de la villa et sur la vie qu'on y menait : « Plus on voit la Reine, écrivait-elle, plus on la trouve admirable de bonté, de grâce et de goût, enfin de tout ce qui compose la femme aimable. » (*Lettre du 6 août 1833.*) « Le Prince est excellent et joint beaucoup de raison, des goûts solides à une sorte de naïveté qui est charmante. La Reine est la perfection. Elle a une bienveillance, une grâce dont rien n'approche, et personne ne peut la voir sans être charmé de ses manières. » (*Lettre du 15 août*). Un peu plus tard, elle dira encore : « Le prince est si bon ! si attachant ! »

Pour célébrer la fête de son fils (25 août), la reine Hortense organise une modeste fête, à laquelle sont conviées quelques dames de Constance : « On a d'abord tiré une loterie, avec une centaine de lots, dont le plus précieux était une charmante aquarelle de la Reine, puis on a dansé, on a soupé, on a dansé encore, et cela s'est terminé, fort tard, par un cotillon, à la fin duquel on a parcouru toutes les pièces du rez-de-chaussée. »

Après un hiver studieusement employé, le prince Louis doit partir pour Thoune, où l'appelle son service militaire. Les tendres soins que vient de lui prodiguer sa mère ont encore augmenté son affection pour elle ; et il cherche à la consoler de cette nouvelle séparation, en lui montrant le chagrin qu'il en éprouve lui-même. Le 11 avril 1834, ses chevaux le conduisent à Stein, où, pour continuer sa route, il prendra une voiture publique. De là, quelques heures à peine après lui avoir fait ses adieux, il lui envoie déjà ce billet : « Nous voici à Stein ; je ne puis laisser partir le cocher, sans vous embrasser encore, en vous exprimant tout mon attachement. » Dès le lendemain, il lui écrit : « Il suffit que je m'éloigne quelques jours de vous pour que je désire tout de suite m'en rapprocher de nouveau. » Et, deux jours après : « Il me faut plus de courage pour vous quitter que pour affronter un danger. »

A Thoune, le prince reçoit une lettre de M. Vieillard, lui donnant la nouvelle suivante : « Votre nom, je veux dire le nom de Bonaparte, a été prononcé à Lyon. Et, parmi les Bonaparte, c'est votre oncle Lucien qu'on a été choisir pour en faire un consul républicain ! Qu'en dites-vous, vous qui le connaissez ? » (*Lettre du 29 avril.*) A la même époque, la reine lui fait connaître un projet que plusieurs de ses amis ont formé, qu'ils travaillent à réaliser. Apprenant qu'on cherchait à marier la reine du Portugal, Dona Maria, ils ont mis son nom en avant. Informé de ces démarches, qu'il n'a jamais autorisées, le prince écrit aussitôt à la reine : « Je ne veux pas courir toute l'Europe, en vendant ma vie au plus offrant. J'ai déjà servi l'Italie, la Suisse ; et pourtant je ne suis que français. Je veux vivre et mourir tel. Si ma patrie me repousse, je resterai citoyen d'un pays libre, et je n'irai pas épouser une femme inconnue, pour posséder un trône au milieu d'une nation à laquelle je serais complètement étranger et pour laquelle je n'aurais rien fait ! » Ses ingénieux amis lui font sans doute valoir, pour le décider, que ce modeste trône lui servirait peut-être de marchepied,

qu'il pourrait « passer du Tage au Mançanarès et, plus tard, à la Seine ». Ce beau plan le fait sourire : « Le chemin est trop détourné ; j'aime mieux la ligne droite. »

Mais, à défaut de ce mariage, n'en pourrait-il faire un autre ? On a songé pour lui à l'une de ses cousines, fille du prince Eugène ; la santé délicate de cette princesse fait abandonner cette idée, avant même qu'elle soit l'objet d'aucune ouverture... L'année suivante, le roi Jérôme étant à Lausanne, Louis-Napoléon va lui faire une visite ; près de lui, il voit sa fille, la princesse Mathilde ; il la trouve « charmante » et avoue à sa mère que, sans en être positivement amoureux, il serait « heureux de l'avoir pour femme. » La reine Hortense, qui désire si vivement être grand'mère, ne serait pas moins heureuse de l'avoir pour belle-fille.

Le roi Louis, qu'il a fallu consulter, s'effraye de la ruineuse prodigalité de son frère ; il ne s'oppose pourtant pas à ce que la demande soit faite. Mais un grand deuil, atteignant la famille de l'Empereur, oblige à l'ajourner : Madame-Mère vient de mourir !... De tous les siens, à qui elle inspirait une égale vénération, nul ne paraît la regretter plus vivement que Louis-Napoléon : « Ce n'est pas seulement comme petit-fils, écrit-il le 14 février 1836, que je verse des larmes sur sa mort. C'est aussi en pensant qu'elle était mère de l'Empereur que je déplore cette perte irréparable... Une seule idée me console ; c'est de penser que, si elle me voit du haut des cieux et qu'elle lise dans mon cœur, elle y verra tant d'attachement pour mes parents, tant de vénération pour sa mémoire et pour celle de l'Empereur, enfin, j'ose le dire, tant d'amour du bien qu'elle dira : « J'ai un petit-fils digne de porter le grand nom que son père lui a laissé intact[1]. »

1. Six mois auparavant, Louis-Napoléon avait écrit à Madame-Mère : « Ma chère grand-maman... La lettre que vous avez adressée dernièrement à ma mère m'a fait un bien grand plaisir... Vous devez penser quelle douce impression je dois ressentir de la bénédiction de la mère de l'Empereur, moi qui vénère l'Empereur comme un Dieu et qui porte le culte le plus sacré à sa mémoire... »

Après la mort de son aïeule, le jeune prince Napoléon-Jérôme vint passer quelque temps à Arenenberg, où son cousin Louis l'initia aux mathématiques. La reine goûtait beaucoup son esprit ouvert et vif, mais regrettait qu'au lieu de défendre ses idées avec la réserve et la modération que comportait son âge — quatorze ans à peine — il semblât les vouloir imposer. Pour corriger son neveu de ce travers, elle écrivit quelques lignes qu'elle ne se décida pas sans doute à lui remettre, car on les retrouva dans ses papiers. Cette petite mercuriale, datée du 22 mai 1836, était intitulée : « *Réflexions adressées à mon neveu Napoléon, qui aime beaucoup la discussion.* » Nous en citerons seulement le début :

Pour bien discuter, en général, et prouver par la discussion qu'on est un homme bien élevé, il faut être beaucoup plus occupé de trouver des arguments supérieurs à ceux de ses interlocuteurs que de rechercher les points faibles qui se trouvent dans ces arguments. Par ce moyen, on ne se laissera jamais aller à ces exclamations vulgaires et souvent choquantes : *C'est ridicule ! C'est bête ! Cela n'a pas le sens commun !* Si l'on blesse son adversaire, il vous blesse à son tour ; l'amour-propre se trouve en jeu, les personnalités prennent alors la place du sujet, on déraisonne de part et d'autre, on se querelle au lieu de se persuader et l'on transforme une arène d'éloquence en une place publique.

C'est à ce moment que des négociations sérieuses s'engagèrent au sujet du mariage souhaité par le prince Louis et par sa mère. Elles marchèrent fort lentement, le roi Jérôme et son frère ne pouvant se mettre d'accord sur les questions d'intérêt. Voyant son fils énervé par cette longue attente, la reine lui conseilla de se rendre auprès de sa tante, la grande duchesse Stéphanie, qui avait toujours grand plaisir à le voir. A Bade, il eut la joie de rencontrer des Français, qui lui donnèrent des témoignages de sympathie.

« Adieu, ma chère grand-maman, soyez persuadée que personne plus que moi ne comprend tous les devoirs que m'impose le grand nom que j'ai l'honneur de porter, et que ma seule et unique ambition est de m'en montrer constamment digne. » (Lettre publiée par M. le baron Larrey, *Madame-Mère*, tome II, p. 473).

Il y fit la connaissance du célèbre avocat qui devait, à la prière de leur ami commun M. Mocquart, le défendre, quatre ans plus tard, devant la cour des Pairs : « J'ai vu hier M. Berryer. Il a l'air, par son importance, d'un souverain *incognito* qui visite ses fidèles sujets. Nous avons parlé de la loi d'exil ; il m'a dit qu'il avait été fâché de ne pouvoir parler cette fois-ci. » (*Lettre du 30 juillet 1836.*) Quelque plaisir qu'il éprouve toujours à regagner le foyer maternel, il ne voit pas arriver le moment de quitter Bade sans un serrement de cœur : « Ce ne sont ni les plaisirs, ni la société que je regretterai ; c'est de ne plus voir cet horizon français que, du matin au soir, j'avais constamment sous les yeux depuis un mois ! » (*Lettre du 14 août.*)

Pendant son absence, les pourparlers matrimoniaux n'ont abouti qu'à diviser un peu plus les deux frères, à rendre une rupture imminente entre eux. De Thoune, où il a dû s'arrêter quelques jours avant de rentrer auprès d'elle, Louis-Napoléon s'en plaint vivement à sa mère : « J'ai écrit à mon père et à mon oncle Jérôme que j'espérais bien qu'ils ne se brouilleraient pas pour moi ; que j'étais content de ce que mon père faisait pour moi et que j'étais décidé depuis longtemps à ne rien lui demander de plus. » Quant à lui, il se croit « toujours engagé » ; rien ne pourra changer ses sentiments. Si son oncle le trouve trop pauvre, il consentira « quoique à regret à attendre jusqu'au printemps. » (*Lettre du 11 septembre.*) Peut-être alors sera-t-il plus riche. Peut-être le gouvernement français aura-t-il rendu à sa mère une partie des biens dont elle est toujours la légitime propriétaire. M. Vieillard paraît y croire. Dès l'année précédente, il écrivait au prince : « Manguin m'a dit hier qu'il espérait faire restituer à la reine huit mille arpents de bois des environs de St-Leu, qui avaient été indûment, illégalement confisqués par Louis XVIII. » Les bonapartistes-républicains de la Chambre ont continué depuis leurs démarches et ne désespèrent pas de les voir aboutir.

Mais de ces discussions d'intérêt, si contraires à ses ins-

tincts, Louis-Napoléon éprouvait une grande tristesse. La destinée semblait décidément se plaire à décevoir et ses velléités d'ambition et ses rêves de bonheur domestique, — comme, quelques mois plus tôt, quand la princesse Mathilde était à la cour de son aïeul le roi de Wurtemberg, il s'en plaignait déjà à sa belle-sœur :

Ma chère Charlotte, je voudrais bien te revoir. Je voudrais bien pouvoir me promener avec toi dans les boutiques de Regent-Street ; je voudrais bien être à Florence ; je voudrais bien être à Stuttgard ; je voudrais bien être à Paris. Je voudrais bien serrer dans ma main les doigts de ma cousine ou la poignée d'un sabre. Et de tous ces vœux, lequel sera exaucé ? Probablement aucun !

Tels étaient, à cette heure décisive de sa vie, — un mois avant qu'il se jetât dans l'aventure de Strasbourg, — les idées qui travaillaient l'esprit, les sentiments qui agitaient l'âme du prince Louis.

Il vénère Napoléon « comme un dieu. » Il croit qu'avec son nom l'Empereur a légué aux siens, non des droits, mais des devoirs ; pour lui « le peuple est le propriétaire et les gouvernements, quels qu'ils soient, des fermiers[1]. » Pour lui, — comme pour sa mère, qui a tenu à le lui répéter sans cesse[2] — « le peuple qui donne a le droit d'ôter » ; et, la volonté nationale l'ayant seule mis sur le pavois, sa famille « doit en attendre l'expression et s'y conformer lui fût-elle contraire. » Mais il est convaincu que les institutions fondées par le génie de l'Empereur peuvent seules assurer la paix, la prospérité, la grandeur de son pays ; et que le peuple le sait, qu'il le dirait si l'on daignait l'interroger ; et que le devoir des Bonaparte est de chercher, par tous les moyens, à lui rendre la parole.

Ils ont d'ailleurs une revanche à prendre ! Les divers gouvernements de l'Europe, le gouvernement français lui-même

1. Lettre à M. Vieillard, 29 janvier 1836.

2. *La Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre*, chapitre de ses mémoires, déjà cité plus haut.

les ont traqués, pendant quinze ans, comme des malfaiteurs. Le régime sorti des barricades de Juillet, bien que moins dur pour eux, les laisse vivre, il les laissera sans doute mourir obscurément dans l'exil..... A cette morne et vide existence tout n'est-il pas préférable ?

En se décidant à sa téméraire entreprise Louis-Napoléon ne compte guère en recueillir lui-même le profit. Il n'ose espérer le succès; il a prévu, accepté toutes les conséquences d'un échec... S'il ne perd pas la vie, il perdra du moins la liberté; cette mère dont il ne pouvait s'éloigner quelques heures sans chagrin, il sera séparé d'elle pour longtemps, pour toujours peut-être; cette fortune, que ses amis de Paris travaillent à lui faire rendre, il y devra renoncer. Tous ces sacrifices, il les fait sans hésiter, — pour courir la faible chance d'enlever la couronne à la pointe de son épée? Non : si les héritiers de l'Empereur se croyaient des droits d'autres pourraient les revendiquer avant lui. Sa seule ambition, c'est d'appeler le peuple à désigner lui-même son chef; c'est surtout (car, encore une fois, il n'a guère l'espoir d'arriver jusqu'à Paris), de lui rappeler qu'il y a encore des Napoléons, comptant sur lui, sur lesquels il pourrait compter, — ce que les autres princes de sa famille ont paru prendre à tâche de lui faire oublier.

Sans pénétrer, comme sa correspondance nous a permis de le faire, jusqu'au fond de sa pensée, Louis Blanc[1] y avait donc lu assez sûrement, lorsqu'il commençait le récit de la tentative de Strasbourg, en disant : « Neveu de celui que la France appelait l'Empereur, et condamné au tourment d'une jeunesse obscure, ayant à venger ses parents proscrits, exilé lui-même, par une loi injuste, d'un pays qu'il aimait et dont on pouvait dire sans exagération que Napoléon le couvrait encore de son ombre, Louis Bonaparte se croyait destiné à soutenir l'honneur de son nom, à punir les persécuteurs de sa famille, à ouvrir à son pays abaissé quelque issue vers la gloire. »

1. *Histoire de Dix Ans*, t. V, p. 121.

IV

STRASBOURG ET BOULOGNE

La tentative avorte. — Pouvait-elle réussir ? — Nuit d'angoisse aux Tuileries. — Louis-Napoléon demande des juges. — De Lorient à New-York... par le Brésil. — La reine Hortense console son fils, en s'intéressant à ses amis. — Le roi Louis intercède pour lui. — Ses oncles le répudient. — Mariage rompu. — Sur l'Andromède. — Amiral ou déporté ? — Débarquement. — Lettres d'Europe et réponses. — La maladie de la Reine s'aggrave. — Louis-Napoléon se décide à la rejoindre. — Arrêt forcé à Londres. — Arrivée à Arenenberg. — Derniers jours de la Reine ; sa mort, ses funérailles. — Impression produite sur le roi Louis. — Ce qu'il conseille à son fils. — La France exige l'expulsion du prince ; la Suisse la refuse. — Prise d'armes. — Le prince se retire en Angleterre. — Comment il y est reçu ; comment il y vit. — Un toast délicat. — Nouvelles de France. — Une seconde tentative est résolue ; elle échoue. — Procès ; plaidoiries, condamnation. — Départ pour Ham.

Sa résolution prise, Louis-Napoléon devait la dissimuler à sa mère. Le 24 octobre, il lui annonça qu'il partirait, le lendemain, pour aller chasser pendant quelques jours dans la principauté d'Hechingen. En prenant congé d'elle, en se disant que peut-être il l'embrassait pour la dernière fois, il éprouvait une violente émotion, qu'il sut contenir. Son empire sur lui-même, — sa faculté maîtresse et le véritable instrument de sa fortune future, — était déjà tel que la clairvoyance maternelle ne soupçonna rien.

Quatre jours après, dans la soirée du 29, il arrive à Stras-

bourg, où l'attendent ses amis. Pendant la nuit il prend avec eux les dernières dispositions; et, le 30, il se met à leur tête pour soulever la garnison, dont il connaît les secrets sentiments... Mais, — nous en avons déjà prévenu le lecteur, — nous ne racontons pas la vie de Napoléon III; nous en parcourons seulement les diverses phases, en y cherchant les traits où se révèle son caractère, et, surtout les moins connus : il nous paraît donc inutile de refaire, après tant d'autres, après lui-même [1], le récit détaillé de cette journée.

L'entreprise ayant avorté, on en conclut naturellement qu'elle était absurde. Les journaux dévoués au gouvernement affectèrent surtout d'en parler avec une ironique pitié. Mener une poignée d'hommes à l'assaut d'un trône aussi solidement assis, aussi cher au pays, aussi cher à l'armée que le trône de Juillet, c'était l'acte d'un fou; l'échec du prince l'avait couvert de ridicule : l'en punir autrement, ce serait avoir l'air de le prendre au sérieux, c'est-à-dire lui faire un honneur qu'il ne méritait vraiment pas, etc.

Cette aventure qu'on traitait si dédaigneusement le lendemain, la veille, avant d'en connaître le résultat, on s'en était montré plus ému. Avec le télégraphe aérien la transmission des nouvelles les plus intéressantes était toujours « interrompue par le brouillard. » Suivant cette tradition, le ministre de l'Intérieur recevait, dans la soirée du 31 octobre, une communication du préfet de Strasbourg, en date de la veille et débutant ainsi : « Ce matin, vers six heures, Louis-Napoléon, fils de la duchesse de Saint-Leu, qui avait dans sa confidence le colonel d'artillerie Vaudrey, a parcouru les rues de Strasbourg, avec une partie de..... » Le reste s'était perdu dans le brouillard ! Comment s'était terminée cette audacieuse entreprise? Cruelle énigme pour le ministre de l'Intérieur, et pour ses collègues et pour le roi lui-même ! M. Guizot, dans ses mémoires, n'a guère dissimulé leurs

1. *Œuvres complètes de Napoléon III*, t. II, p. 65.

communes angoisses : « Nous causions, nous conjecturions, nous pesions les chances... M. le duc d'Orléans se disposait à partir. Nous passâmes là, auprès du roi, presque toute la nuit, attendant des nouvelles qui n'arrivaient pas. On s'endormait de lassitude, on se réveillait d'impatience. Je fus frappé de la tristesse du roi... »

Et, peu de temps après, un champion fidèle, mais indépendant, du régime de Juillet, un enfant terrible de la presse dévouée, Fonfrède, avouait que la partie finalement perdue par le prince Louis, avait d'abord paru douteuse : « Par cela seul qu'il était héritier d'une sorte de magnétisme indirect de la dynastie improvisée et déjà morte de Napoléon, officiers et régiments se sont pressés, un instant, à ses côtés, et le retentissement populaire, sans raison, sans intérêt spécial, uniquement poussé par l'instinct du nom, semblait déjà répéter l'écho de l'ovation impériale de Strasbourg [1] ».

A peine arrêté, le prince a subi un premier interrogatoire : « D. Vous vouliez établir un gouvernement militaire? — R. Je voulais établir un gouvernement fondé sur l'élection populaire. — D. Qu'eussiez-vous fait, vainqueur ? — R. J'aurais assemblé un congrès national. » Il déclare ensuite qu'il a « seul tout organisé »; que ses amis ont été « entraînés » par lui; qu'il est « le plus coupable et le seul à craindre »; qu'on doit donc réserver pour lui « toute la rigueur des lois ».

Dès qu'il lui est permis d'écrire, c'est-à-dire le 1er novembre, il demande pardon à la reine Hortense du grand

1. *Du Gouvernement du Roi.* (Œuvres complètes de Fonfrède, t. VI, p. 186. Dans le récit de l'affaire de Strasbourg, dont on a lu plus haut le début, Louis Blanc, appréciant les chances de succès du prince, disait encore : « Il était généreux, entreprenant, prompt aux exercices militaires, élégant et fier sous l'uniforme. Pas d'officier plus brave, de plus hardi cavalier. Quoique sa physionomie fût douce plutôt qu'énergique et dominatrice, quoiqu'il y eût une sorte de langueur habituelle dans son regard où passait la rêverie, nul doute que les soldats ne l'eussent aimé pour ses allures franches, pour la loyauté de son langage, pour sa taille, petite comme celle de son oncle, et pour l'éclair impérial que la passion du moment allumait dans son œil bleu. Quel nom, d'ailleurs, que le sien! » (*Histoire de Dix Ans*, t. V, p. 116).

chagrin qu'il a dû lui causer, puis il lui dit : « Je suis en prison avec d'autres officiers. C'est pour eux seuls que je suis en peine ; car moi, en commençant une telle entreprise, *j'étais préparé à tout*. Ne pleurez, pas, ma mère : je suis victime d'une belle cause ; plus tard on me rendra justice... [1] » Et, le lendemain : « Je ne suis triste qu'en pensant à vous et à mes compagnons d'infortune. Du reste, je suis tranquille. On m'a conduit, hier soir, à la citadelle où je suis beaucoup mieux et où l'on a tous les égards possibles pour moi. Mais que m'importent ces soins ? ma réputation seule m'intéresse. On dénature mes intentions, on me calomnie ; il faut que je supporte tout cela avec patience. Ce qui me serait encore plus douloureux, ce serait un reproche de vous et de mon père ; c'est pour cela que je n'ose lui écrire ».

Le 10, on l'extrait de la citadelle ; on lui annonce qu'il va partir pour Paris ; que, de là, il sera conduit aussitôt à Lorient, puis transporté aux Etats-Unis, sans passer en jugement, comme les autres conjurés. Il proteste avec véhémence contre cette décision. Comment jugerait-on les soldats et non le chef ? Comment l'empêcherait-on de dire hautement quels mobiles l'ont fait agir, de revendiquer, selon son devoir, l'entière responsabilité d'une aventure où ils l'ont docilement suivi, par amitié pour sa personne, enfin d'indiquer à la justice divers faits qui plaideraient en leur faveur ?

On le laisse dire et, sous bonne escorte, on le fait partir pour Paris, où il est directement conduit à la préfecture de police. M. Delessert le reçoit avec courtoisie et lui apprend que, quelques jours auparavant, sa mère est venue implorer la clémence du roi. A peine installé dans le cachot, où il passera seulement quelques heures, il adresse à la reine un respectueux reproche : « Je reconnais à votre démarche toute votre tendresse pour moi ; vous avez pensé au danger que

[1] Lettre déjà publiée par Blanchard Jerrold. *Life of Napoleon the third.*

je courais, mais vous n'avez pas pensé à mon honneur, qui m'obligeait à partager le sort de mes compagnons d'infortunes... Je vous prie, chère mère, de veiller à ce qu'il ne manque rien aux prisonniers de Strasbourg ; prenez soin des deux fils du colonel Vaudrey, qui sont à Paris avec leur mère[1] ».

Puis, il écrit deux autres lettres : — l'une, à Odilon Barrot, pour le prier de défendre Vaudrey ; — l'autre, à Louis-Philippe, pour le prier d'étendre à ses amis la clémence dont il subit l'humiliant privilège : « La vie est pour moi peu de chose, j'y avais renoncé en commençant mon entreprise. » Puisque la générosité du souverain l'a privé, lui le seul coupable, « de la plus douce consolation, celle de partager le sort de ses compagnons, » elle aura pitié « d'anciens soldats, qui se sont laissé séduire par de glorieux souvenirs ». Que le roi leur pardonne et le prince lui en aura « une reconnaissance éternelle ».

Le roi, d'humeur bienveillante, eût peut-être été touché par cet appel ; mais il n'était pas le maître, et son gouvernement décida que les prisonniers de Strasbourg passeraient devant la cour d'assises. Celle-ci sera-t-elle pour eux indulgente ou sévère? Telle va être la principale, on pourrait dire l'unique préoccupation du prince. Et ce dénouement, qu'il est si impatient de connaître, il ne l'apprendra pas de longtemps ; car, sans en prévenir sa famille, privée de ses nouvelles et fort inquiète de son silence, on a trouvé un ingénieux moyen pour l'isoler, pendant cinq mois, du monde.

Le prince Louis Bonaparte, nous disent les mémoires de M. Guizot « fut embarqué, le 15 novembre, à bord de la frégate l'*Andromède*, qui devait se rendre au Brésil, en touchant à New-York. » Peut-être était-ce en effet l'itinéraire que « devait » suivre l'*Andromède* : l'itinéraire qu'elle suivit, par ordre supérieur, en différa sensiblement. Elle ne se rendit pas au Brésil par New-York, — mais à New-York par

1. Lettre déjà publiée par le comte de Barina, *Histoire de Louis-Napoléon* p. 6.

le Brésil, et promena si bien le prince qu'au lieu de le débarquer vers le 20 décembre aux Etats-Unis, elle ne l'y déposa qu'au milieu d'avril.

De Lorient, Louis-Napoléon avait pu écrire deux fois à la reine. Le 18 novembre il faisait un nouvel appel à sa sollicitude pour les prisonniers de Strasbourg : « Pardonnez-moi si, au moment de quitter l'Europe, quand je vous dois tant de reconnaissance, mes dernières prières sont encore pour mes compagnons... Comme le colonel Vaudrey n'est pas riche, ayez la bonté de faire remettre, après le procès, à l'avocat le montant de ses frais, en le prenant sur l'argent qui me reste chez le banquier; je n'aurai besoin que de peu de chose en Amérique; je me ferai cultivateur. » Le 19, ayant appris que la reine avait l'intention de le suivre aux Etats-Unis, il la supplie de n'en rien faire. Il savait que sa mère n'était pas en état de supporter les fatigues d'un tel voyage ; mais il savait aussi que cette considération ne l'aurait pas retenue ; il en invoquait donc une autre et qu'il devinait plus efficace; — son intérêt, à lui-même : « Je vous conjure, ma chère maman, de ne pas penser à me rejoindre. Vous comprenez que, n'ayant pas réussi, et mes intentions ayant été dénaturées, l'opinion publique me charge assez, sans qu'elle vienne encore me reprocher d'avoir entraîné ma mère dans mon nouvel exil ».

A bord de l'*Andromède*, il écrira constamment à sa mère de nouvelles lettres, que sa mère recevra toutes ensemble après une bien longue attente. Le prince y traduisait, de mille façons, les deux idées qui l'obsédaient: — d'abord la « conviction profonde » d'avoir fait son devoir en essayant de forcer les portes de sa patrie, qu'on ne voulait pas lui ouvrir, et en tirant l'épée pour cette cause napoléonienne, qu'il estimait « la seule nationale en France, la seule civilisatrice en Europe » ; — ensuite, le regret d'avoir associé tant de braves gens à sa défaite. C'est à ces braves gens qu'il songe sans cesse : « Ils sont plus malheureux que moi, dit-il, et cette pensée me rend plus malheureux qu'eux. » Mais

cette intéressante correspondance a été déjà citée dans plusieurs ouvrages ; elle figure tout entière dans les *Œuvres complètes de Napoléon III :* nous croyons donc inutile d'en rien reproduire ici.

D'Arenenberg partaient, pendant ce temps, d'autres lettres, qui allaient s'accumuler à la poste de New-York, pendant que le destinataire voguait vers le Brésil. La reine, pour diminuer les remords de son fils à son égard, à l'égard de ses amis, s'attachait à le rassurer sur sa santé physique et morale, comme sur la situation des prisonniers. Elle lui promettait de veiller sur ces malheureux, de ne reculer devant aucun sacrifice pour adoucir leur sort : « Arese, — lui disait-elle, le 18 décembre, — est à chercher ses passeports, pour aller te rejoindre. Il te dira la désolation du pays. La pauvre princesse de Hohenzollern est venue me voir, Joséphine aussi. C'est une douleur maternelle que celle de la pauvre princesse, en pensant qu'elle ne te verra peut-être plus. Jamais je n'ai reçu autant de preuves d'intérêt ; et pourtant, j'ai été plus malheureuse ! Car tu vis, et je n'en demande pas davantage. Je n'ose me croire à plaindre, puisque nous pouvons nous revoir. »

Comme Arese, le meilleur ami du prince, Charles Thélin, son fidèle serviteur, a voulu partir pour New-York. La reine espère que, par lui, le prince aura des nouvelles fraîches d'Arenenberg, — aussi fraîches du moins qu'on pouvait en donner, quand on ne connaissait ni les bateaux à vapeur ni le télégraphe sous-marin. Le 26 décembre, elle lui écrit donc : « Charles te dira que tous les prisonniers sont bien, et remplis d'espérances. J'ai encore envoyé cent louis dernièrement pour aider à leur dépense. Si on les acquitte, le colonel viendra chez moi et je le garderai jusqu'à ce que tu trouves une place pour lui en Amérique et je donnerai une pension de 1,000 francs pour chacun de ses enfants. » Elle reviendra souvent sur ce sujet, sachant combien il intéresse son fils : « M. Parquin veut se retirer près de sa fille et vendre sa terre ici, pour arranger ses affaires. Je vois qu'il

faudra lui faire une pension, car il tirera peu de chose de sa vente. » Parlant de divers autres compagnons du prince, elle ajoute : « Ces bons jeunes gens ont eu tous du caractère et du dévouement pour toi. C'est pourquoi je m'occupe d'eux avec intérêt. Ils te sont plus dévoués que jamais. » (*Lettre du 25 janvier.*) « Je me suis chargée, d'après tes désirs, de payer le défenseur du colonel Vaudrey. Je viens d'envoyer 6,000 francs, que le bon Desportes a réglés. » (*Lettre du 27 février.*) « Je viens encore d'envoyer 50 louis à M. P... car je sens qu'il faut le soutenir. J'ai aussi envoyé pour les officiers qui sont en prison, pour qu'ils ne manquent de rien. » (*Lettre du 12 mars.*)

La catastrophe de Strasbourg étant consommée, le prince expiant sa témérité, la reine Hortense n'a pas voulu aviver son chagrin par le moindre reproche et le plus léger blâme. Le roi Louis, en recevant la triste nouvelle, a bondi; mais plus sévère et grommelant plus volontiers pour les petites choses que pour les grandes, il s'est vite radouci. Ne pensant plus qu'au danger couru par son fils, il a chargé le duc de Padoue d'aller voir, en son nom, M. Molé, M. Decazes et d'autres qu'il a connus autrefois, pour les prier d'intercéder en faveur du prince, — à qui finalement il envoie sa bénédiction.

Moins généreux, les autres membres de sa famille sont fort irrités de son coup de tête et ne le ménagent guère, — lui reprochant tout haut d'avoir follement compromis leur cause, tout bas d'avoir compromis leur tranquillité relative et réveillé contre eux les défiances, à peine assoupies, de l'Europe. La pauvre reine s'en indignait, mais ne voulait pas le cacher à son fils : « Par la conversation de M. B., j'ai vu toutes les colères de la famille contre toi... M. Cottreau qui, comme tu le sais, prend vivement le parti des opprimés, a fait une sortie si violente au pauvre B. qu'il n'osera la répéter : « Ils sont trop heureux d'avoir un neveu qui les rehausse, et ce qu'il vient de faire le classe encore mieux. Il n'y a que des lâches qui peuvent abandonner un tel

homme, etc... » Une chose qui m'a fait plaisir, c'est que Napoléon a été bien, et j'ai deviné qu'il avait tenu tête à tes oncles dans le mal qu'ils disaient de toi. Au reste, Jérôme était encore le plus bienveillant, quoi qu'il t'accuse d'avoir osé faire une telle démarche sans le lui dire, à lui qui allait devenir ton père... Cette vilaine année va finir. Il me tarde d'être en 1837 ! » (*Lettre du 26 décembre.*)

En commençant cette nouvelle année, — où il lui tardait tant d'entrer et dont elle ne verra pas la fin, — la reine se plaint encore plus amèrement de sa famille, qui la boude, au lieu de lui témoigner de l'intérêt, qui l'accuse injustement d'avoir suggéré à son fils ses velléités ambitieuses : « J'ai écrit à ton oncle Joseph... que j'espérais le voir bientôt; et je ne suis pas censée me douter de sa grande colère. Ta chère famille imite en cela le monde de me croire toujours des idées d'ambition. Comme on me connaît bien ! j'ai un tel dégoût des hommes et des choses de ce monde que tu ne croirais pas que je me félicite que ton entreprise ait tourné si mal. Tu vas vivre tranquille, sans danger; et, si tu avais réussi, tu vivrais au milieu des passions les plus misérables. Tout ce qui entoure la grandeur est autant de vautours qui vous regardent comme leur proie... Dans le malheur, au moins, ils vous abandonnent et vous tournent le dos; on vit seul, on est plus heureux. » (*Lettre du 3 janvier 1837.*)

Du projet de mariage entre Louis-Napoléon et la princesse Mathilde, il ne doit plus être question : « Je reçois une lettre de ton oncle Jérôme... En voici plusieurs phrases : « J'ai dû éviter de vous parler de l'entreprise de Louis. Lorsqu'on n'a rien à dire de bon sur un sujet, il vaut mieux garder le silence. C'est ce que j'ai fait, malgré que tous les projets que j'avais formés pour notre avenir se soient trouvés brisés... Nous devons savoir envisager notre position, qui, depuis l'entreprise de Louis, n'est plus analogue, puisque nous avons des idées (du moins en ce qui me concerne) entièrement opposées. La réussite même n'eût pas, *à mes*

yeux, justifié l'entreprise, que j'eusse toujours blâmée. Aussi ai-je éprouvé un coup bien terrible lorsque tout ce qui s'est passé a brisé les projets que j'avais nourris depuis deux années ! » Tu vois, mon cher enfant, que c'est une chose finie, et il y aurait trop à dire là-dessus ! » (*Lettre du 15 février.*)

Et le roi Jérôme, en écrivant à sa belle-sœur, a cru devoir la ménager ! Quand il cause avec ses amis personnels, il traite encore plus durement son neveu. A l'un d'eux il a dit : « Je préférerais donner ma fille à un paysan qu'à un homme assez ambitieux et égoïste pour aller jouer la destinée d'une pauvre enfant qu'on allait lui confier » ; — à un autre : que Louis-Napoléon « dût-il être empereur, il ne lui donnerait jamais sa fille. » La reine l'apprend. De son cœur ulcéré s'échappe alors, pour la première fois, pour la dernière, une parole violente, et comme un cri de colère : « Plus je pense à la conduite de ta famille et plus elle me confond. J'ai entendu souvent l'Empereur s'écrier : « *Je voudrais être bâtard !* » C'était dans les moments d'impatience que lui donnaient des hommes qui le comprenaient si peu et qui, au lieu de l'aider, le contrecarraient si souvent. » (*Lettre du 27 février.*)

Cependant l'*Andromède* allait terminer sa longue promenade. Ce qui avait permis à Louis-Napoléon d'en attendre patiemment la fin, c'est que, parmi ces Français, et, comme il l'écrivait, sur cette « patrie flottante », il se sentait entouré de respectueuses sympathies. Officiers, matelots, tous avaient été séduits par la simplicité de ses manières et subjugués par leur noblesse. « En voyant le prince au milieu de nous, — disait, depuis, l'un d'eux, — on l'eût plutôt pris pour un amiral à son bord que pour un déporté. »

L'*Andromède* arrive enfin à New-York, où Louis-Napoléon, resté si longtemps sans nouvelles, en trouve de toute sorte, de bonnes et de mauvaises : sa mère se portait bien et l'aimait plus tendrement que jamais ; ses compagnons de Strasbourg étaient sauvés et lui restaient fidèles ; mais ses

oncles le désavouaient sévèrement; et la presse officieuse avait profité de son éloignement, de l'impossibilité où il se trouvait de répondre, pour affirmer qu'il avait pris l'engagement de rester au moins dix ans aux États-Unis.

Dès le lendemain de son arrivée, le prince prend la plume. Il veut tout d'abord féliciter le colonel Vaudrey de l'heureux résultat du procès, le remercier encore une fois de son dévouement, et le prier de protester, comme il ne cessera de le faire lui-même, contre la mensongère affirmation des journaux ministériels : « On ne pouvait me faire souscrire aucun engagement, puisque je demandais à rester en prison. D'ailleurs on n'a pas même tenté de le faire. »

La seconde lettre seulement fut pour sa mère : « Me voici donc enfin arrivé sur la terre ferme!... J'ai appris, en débarquant, la nouvelle de l'acquittement de mes amis. Vous comprenez quelle joie j'en ai ressentie, car, pendant quatre mois et demi que je suis resté sans nouvelles, la crainte d'apprendre leur condamnation était pour moi un cauchemar de tous les instants. En quittant la frégate où flottait le drapeau tricolore, où l'on m'avait montré tant d'intérêt, j'ai répandu des larmes comme si je quittais une seconde fois ma patrie. Le plaisir de recouvrer ma liberté ne compensait pas pour moi le chagrin de ne plus me trouver avec des compatriotes sous un pavillon français. » (*Lettre du 20 avril 1837.*)

Le lendemain, il écrit au roi Joseph pour se plaindre de l'injustice de sa famille à son égard : « Quoi! je tente une de ces entreprises hardies qui seules pouvaient rétablir ce que vingt et un ans de paix ont fait oublier; je m'y jette en faisant le sacrifice de ma vie, persuadé que ma mort même serait utile à notre cause; j'échappe, contre ma volonté, aux baïonnettes et à l'échafaud, et, arrivé au port, je ne trouve de la part de ma famille que mépris et dédain! Mon entreprise a avorté, c'est vrai; mais elle a annoncé à la France que la famille de l'Empereur n'était pas encore morte, qu'elle comptait encore des amis dévoués; enfin, que ses

prétentions ne se bornaient pas à réclamer du gouvernement quelques deniers, mais à rétablir en faveur du peuple ce que les étrangers et les Bourbons avaient détruit. Voilà ce que j'ai fait : est-ce à vous de m'en vouloir? »

Puis il adresse à M. Vieillard une sorte de mémoire, où il lui explique sa conduite et les considérations qui l'avaient guidée. Il était convaincu que le régime censitaire ne pouvait durer; que, tôt ou tard, il serait violemment renversé. Si son coup de main avait réussi — et, selon lui, « il s'en était fallu de peu », — il eût épargné à son pays les longs désordres d'une crise révolutionnaire. Son échec d'ailleurs n'avait pas ébranlé sa foi; ce qu'il pensait auparavant, il le pense toujours : « Le système impérial est la formule gouvernementale de la révolution : c'est *la démocratie hiérarchisée* »; c'est « un pouvoir fort » et prenant devant l'Europe « une attitude imposante ». Tous ceux qui ont cette conception du gouvernement, qu'ils se qualifient eux-mêmes de royalistes ou de républicains, sont donc des napoléoniens sans le savoir; aussi peut-on dire que « le parti est nulle part et la cause partout . »

Avant de choisir le lieu de sa résidence temporaire aux Etats-Unis, Louis-Napoléon se disposait à en visiter, avec le comte Arèse, les villes principales, quand une douloureuse nouvelle lui fit abandonner ce projet.

La reine Hortense l'a trompé à dessein sur l'état de sa santé. Sa maladie s'est brusquement aggravée; M. Lisfranc, le célèbre chirurgien, doit venir de Paris pour lui faire une opération. Craignant de ne pouvoir la supporter, de mourir sans avoir la joie de revoir son fils, elle lui a écrit, le 3 avril :

Mon cher fils,

On doit me faire une opération nécessaire. Si elle ne réussissait pas, je t'envoie, par cette lettre, ma bénédiction. Nous nous retrouverons, n'est-ce pas, dans un meilleur monde, où tu ne viendras me

1. Cette lettre, ainsi que la précédente, adressée au roi Joseph, a été publiée dans divers ouvrages.

rejoindre que le plus tard possible ; et tu penseras qu'en quittant celui-ci je ne regrette que toi, que ta bonne tendresse qui seule m'y a fait trouver quelque charme. Cela sera une consolation pour toi, mon cher ami, de penser que, par tes soins, tu as rendu ta mère heureuse autant qu'elle pouvait l'être.

Pense qu'on a toujours un œil clairvoyant et bienveillant sur ce qu'on laisse ici-bas ; mais bien sûr on se retrouve. Crois à cette douce idée : elle est trop nécessaire pour ne pas être vraie. Ce bon Arèse, je lui donne aussi ma bénédiction, comme à un fils. Je te presse sur mon cœur, mon cher ami. Je suis bien calme, bien résignée, et j'espère encore que nous nous reverrons dans ce monde-ci.

Que la volonté de Dieu soit faite.

Ta tendre mère,

HORTENSE[1].

Cette lettre si touchante n'est pas partie. Désespérant de sauver la pauvre malade, M. Lisfranc a voulu lui épargner d'inutiles souffrances ; et, — croyant, ou feignant de croire, comme il le lui a dit, non pas que l'opération serait inefficace, mais qu'on s'était trompé en la jugeant nécessaire, — la reine s'empresse de l'apprendre au prince Louis : « Mon cher enfant, je veux te donner de mes nouvelles moi-même. Je suis contente qu'on ait renoncé à me faire une opération; car c'était courir bien des risques. » *(Lettre du 11 avril.)*

Devinant par cette lettre, apprenant par ce qu'on lui écrit d'autre part, combien l'état de sa pauvre mère est devenu grave, Louis-Napoléon se décide immédiatement à retourner auprès d'elle. Avant de s'éloigner du pays où il est venu malgré lui, mais où il a reçu un si bon accueil, il tient à prendre congé de son chef : « Monsieur le président, je ne veux pas quitter les Etats-Unis sans exprimer à Votre Excellence les regrets que j'éprouve de partir sans avoir été à Washington pour y faire votre connaissance... Ma mère étant dangereusement malade et *aucune considération politique ne me retenant ici*, je vais en Angleterre ; de là, je tâcherai de me rendre en Suisse. C'est avec plaisir que j'entre dans ces détails avec vous; car vous auriez pu ajouter foi à quelques

1. Cette lettre a été souvent publiée.

suppositions calomnieuses qui tendaient à faire croire que j'avais contracté des engagements envers le gouvernement français. Comme je tiens à l'estime du représentant d'un peuple libre, je suis bien aise qu'il sache qu'avec le nom que je porte, il m'est impossible de m'écarter un instant du sentier que me tracent ma conscience, mon honneur et mon devoir. » *(Lettre du 6 juin.)*

En arrivant à New-York, Louis-Napoléon avait déposé chez un banquier de cette ville les fonds, — peu considérables d'ailleurs, — qu'il y apportait; la veille de son départ, il veut les reprendre. Le banquier était menacé de faire faillite; il expose sa situation au prince, en se déclarant prêt néanmoins à le rembourser. Le prince refuse, en lui disant: » Je ne veux pas encore augmenter vos embarras. » [1]

Un mois après, — n'ayant pas été obligé, cette fois, de passer par le Brésil, — Louis-Napoléon était à Londres; et, le 9 juillet, il en informait sa mère : « Les nouvelles que j'ai reçues de votre santé m'ont engagé à retourner le plus tôt possible en Europe, je viens d'arriver. J'espère qu'on ne me refusera pas de passeports... Je n'ose croire encore au bonheur de vous revoir dans si peu de temps. Oh! comme l'idée de monter la côte d'Arenenberg me fait déjà battre le cœur! »

Les premières tentatives qu'il fait pour obtenir des passeports échouent. Il perd à les renouveler un temps précieux et s'en désole. Le 12, il écrit au roi Louis : « Si vous saviez, mon cher papa, combien je suis triste, seul au milieu de ce tumulte de Londres, seul au milieu de parents qui me fuient ou d'ennemis qui me redoutent. Ma mère est mourante et je ne puis aller lui porter les consolations d'un fils ; mon père est malade et je ne puis espérer d'aller le trouver. Qu'ai-je donc fait pour être ainsi le paria de l'Europe et de ma famille ? J'ai promené, un moment, dans une ville, le drapeau d'Austerlitz et je me suis offert en holocauste au souvenir du captif de Sainte-Hélène ! »

1. Mansfeld. *Napoléon III*, t. Ier, p. 100.

Sa famille en effet n'a pas désarmé ; il en donne la preuve à la reine : « Mes oncles, Joseph et Lucien, en apprenant mon arrivée, ont pris la fuite. Le premier m'a répondu une lettre ridicule, à laquelle j'ai répondu avec raison et respect. » (*Lettre du 16 juillet.*) Dans cette réponse, beaucoup trop longue pour être publiée ici, le prince Louis protestait plus vivement, plus énergiquement encore qu'il ne l'avait fait de New-York, contre l'attitude de sa famille envers lui : « Je ne me reproche rien de ce que j'ai fait, disait-il, parce que j'ai agi par conviction. Aussi, quels que soient vos procédés à mon égard, j'agirai toujours de même, parce que j'ai une religion qui me guide, et que je n'obéis pas à des ressentiments personnels. Et cependant, si vous n'étiez pas le frère de l'Empereur et de mon père, ne me serait-il pas permis de vous en vouloir, à vous, mon oncle, qui, lorsque votre neveu, champion de votre cause, allait vraisemblablement être fusillé par un Bourbon, vous vous rangiez du côté de ses bourreaux, en voulant le couvrir du poids de votre blâme et de vos reproches ! » (*Lettre du 12 juillet.*)

En recevant le mot où son fils lui apprenait son arrivée en Angleterre, la reine lui a aussitôt exprimé sa joie et donné un précieux conseil, par cette lettre du 17 juillet, — la dernière qu'elle dût écrire :

Mon cher enfant,

Je suis bien heureuse de te savoir enfin de retour en Europe. C'est une consolation, car cette Amérique est au bout du monde ! Ici chacun se réjouit de te revoir et le canton dit que tu es citoyen et qu'une fois arrivé personne n'a le droit de te renvoyer. Il faut donc y venir ; *mais personne ne te donnera de passeport en ton nom.* Cela va être une affaire, et pourtant la France veut être bienveillante. M. Desportes m'a écrit de la part du général Gérard que le gouvernement trouvait tout simple que tu viennes soigner ta mère et que l'on te laisserait tranquille tant que tu ne ferais rien qui pût inquiéter. Je crois que tu peux arriver *avec un passeport anglais*, sous le nom de Dudley, ou tout autre. Je te l'avais écrit à Liverpool sous l'adresse d'Arèse; on te laissera tranquille, mais on ne te donnera aucune autorisation, parce qu'on voudra, en tout cas, conserver le moyen de te faire partir si tu effrayes. L'Autriche serait la plus bienveillante ; mais

pour la Prusse, un visa est tout ce que tu dois demander. Je suis, au total, mieux, mais bien faible encore, et si je retrouve du sommeil, je ne retrouve pas d'appétit. Je ne marche pas encore. On me porte pour prendre l'air. Enfin ton retour va me faire du bien, je l'espère. Je t'embrasse bien tendrement. Je ne veux pas écrire plus longtemps.

HORTENSE.

Louis-Napoléon suit le conseil de sa mère, et, aux premiers jours d'août, il a la joie de « monter la côte d'Arenenberg »... Joie fugitive, hélas ! car le spectacle qui l'attendait, au haut de la côte, allait lui briser le cœur.

Parmi les personnes venues en toute hâte à Arenenberg pour assister à l'inévitable agonie, se trouvaient M. et Mme Vieillard. Celle-ci venait d'écrire à sa sœur quelle pénible impression lui avait causée sa première entrevue avec la reine : « Tu ne peux te figurer ma douleur en apercevant les traces de cette cruelle maladie. Retrouver ce même accueil, cette même bonté, et constater les signes d'une fin prochaine était un contraste déchirant. » Déchirant pour elle, plus encore pour le prince !

Depuis quelques jours il pleuvait, et la pauvre malade avait dû renoncer à ces courtes promenades qu'elle aimait à faire, portée sur une sorte de chaise longue. Au commencement de septembre, pourtant, « le beau temps est revenu, on peut la descendre deux heures par jour dehors. » La reine paraît renaître un peu. Autour d'elle, on retrouve « sinon du bonheur, au moins du calme [1] ». Le prince se reprend même à espérer ; il annonce à plusieurs amis les meilleures nouvelles. Après avoir remercié sa tante, la grande-duchesse Stéphanie, des nouveaux témoignages d'affection qu'elle vient de donner à la reine, il la prie de réfuter, à l'occasion, les sottises débitées sur son compte et de démentir les ridicules idées qu'on lui attribue. Sa lettre se termine ainsi : « Ma conviction est que l'Europe ne sera tranquille que lorsqu'il y aura en France un gouvernement fort : or, ce n'est que sur

1. Lettre de Mme Vieillard, 10 septembre.

la démocratie qu'on peut, en France, consolider un trône. Si l'on n'asseoit pas une dynastie nouvelle sur des bases bien larges, on n'aura jamais au pouvoir qu'un chef de parti ; il y aura alors des *vainqueurs et des vaincus*, mais non un peuple de frères unis par l'amour, la confiance et le patriotisme »... Et telle est la fermeté, la fixité de la doctrine napoléonienne qu'en l'exposant, quarante ans plus tard, à l'époque de sa majorité, le Prince Impérial se servira exactement des mêmes termes !

Cette éclaircie dans le ciel et dans le cœur des habitants d'Arenenberg a peu duré. Bientôt le temps s'est assombri de nouveau, les vents d'équinoxe ont commencé à se faire sentir. On le déplore « pour la reine, à qui ses petites promenades faisaient autant de plaisir que de bien », mais qui, seule, ne veut pas s'en plaindre : « Rien ne peut donner l'idée d'une patience, d'une douceur aussi angéliques... Elle ne prend absolument que quelques grains de raisin et un peu d'eau rougie. Eh ! bien, lorsqu'on lui demande comment elle va, elle répond : « Pas mal ! Cela ira mieux ! » Et souvent elle a à peine la force de le dire[1] ! »

La mort s'avance pas à pas ; autour de la reine on la sent s'approcher ; le 2 octobre on la croit déjà sur le seuil : « La Reine est au plus mal et demain probablement cette digne femme n'existera plus... Elle ne dit que des paroles douces et bienveillantes et ne se plaint jamais... Son pauvre fils ne quitte pas le chevet de son lit. Sa douleur est profonde, mais calme et simple, comme tout chez lui, car il ne connaît pas l'affectation. » Aux amis de la reine « il reste du moins une consolation, c'est que sa mort sera douce et qu'elle s'éteindra sans souffrances[2]. »

L'agonie est douce, en effet, mais longue. La reine ne s'éteint que le 5, au milieu de tous ses hôtes. Dans les derniers mots qu'elle leur adresse, une heure avant de mourir, se trahit encore ce besoin d'un entourage affectueux, dont

1. Lettre de Mme Vieillard, 15 septembre.
2. *Idem*, 2 octobre.

sa prétendue « misanthropie » n'a pu triompher. « Êtes-vous tous là ? leur dit-elle ; et chacun ayant répondu « oui ! » elle reprend : « Adieu ! adieu, mes amis ! ne m'abandonnez pas ! » La Reine avait manifesté le vœu d'être inhumée dans l'église de Rueil, auprès de sa mère. Son corps est déposé dans la chapelle d'Arenenberg. Le 11, pour la cérémonie funèbre, qui doit avoir lieu à la petite église d'Ermatingen, le clergé de cette paroisse vient le chercher, suivi des ministres protestants, qui ont voulu mêler leurs prières aux siennes, d'une députation de la Diète fédérale et de tous les habitants du pays : « La cérémonie a été plus touchante que si elle s'était passée à Notre-Dame... Le pauvre prince faisait peine à voir, quoiqu'il ait conservé sa dignité et assez de calme pour ne pas faire de scène. » Après la cérémonie le cortège funèbre a repris le chemin d'Arenenberg. « Et maintenant la reine repose dans la chapelle, en attendant la réponse de France, où, selon ses vœux, on a demandé à la transporter[1] ».

Le prince, alors seulement, se laisse aller à sa douleur : « Il sent qu'en perdant sa mère il perd tout ». Que sera l'affection revêche et, pour ainsi dire, intermittente de son père, auprès de celle qui l'a si tendrement soutenu dans ses épreuves et lui manquera désormais ? Il cherche pourtant à s'y retremper. Dès le 5 octobre, il a écrit au roi Louis ce simple mot : « Aujourd'hui, à cinq heures, ma mère est morte dans mes bras ! » Et le Roi s'est associé à son chagrin ; il a paru le partager.

Par son testament, ouvert quelques jours plus tard, la Reine a légué un souvenir à tous ses amis, ainsi qu'à certaines personnes de sa famille, — mais seulement à celles qui s'étaient montrées bienveillantes pour son fils : le prince Napoléon, la princesse Mathilde, la grande-duchesse de Bade, la duchesse de Leuchtemberg, la princesse de Hohenzollern, etc. Parlant de son mari, elle y disait : « Qu'il sache

1. Lettre de Mme Vieillard, 3 octobre.

que mon plus grand regret a été de ne pouvoir le rendre heureux. » Louis-Napoléon, après avoir transmis au roi Louis ce passage du testament de la reine, lui écrivait: « Votre lettre a été pour moi une douce et véritable consolation. Après le malheur que j'avais éprouvé, il n'y avait que vous qui pussiez adoucir ma douleur, en me rappelant que je n'avais pas tout perdu, puisqu'il me restait encore un père... Il a fallu que ce nouveau malheur vînt me frapper pour que ma famille me donne quelques marques de tendresse. Mes oncles Joseph et Lucien m'ont écrit; mon oncle Jérôme est le seul qui n'ait pas daigné le faire[1] ».

Le roi répondit : « Pourquoi faut-il que je sois obligé de retenir les élans de mon cœur et contenir les sentiments d'amitié que je te porte! J'ai du courage pour supporter les maux dont je ne suis pas moi-même l'auteur; mais je t'avoue que j'en ai peu ou point contre ceux qui sont notre propre ouvrage. Je te conjure désormais de mettre ton esprit en repos et de tirer parti des facultés distinguées que le ciel t'a départies, non pour poursuivre des chimères, mais pour ne chercher dans la vie que ce qu'elle a de positif. J'ai lu avec attendrissement les mots que ta mère m'a adressés en mourant. Ce qui me console c'est qu'il y a peu de temps j'ai pris l'initiative, sachant qu'elle était si dangereusement malade, et tâché de la consoler, autant que cela m'était possible, dans l'état où nous étions depuis si longtemps, l'un vis-à-vis de l'autre. Peut-être t'avait-elle parlé de ma lettre. »

Le roi engageait de nouveau son fils à ne pas attendre de cette vie plus qu'elle ne pouvait lui donner, et à chercher des consolations plus haut : « Pour moi, ajoutait-il, sans être bigot, j'ai été bien malheureux, et presque au désespoir quand je me suis vu abandonné de tous et de toutes, jusqu'au moment où je réfléchis que, malgré ce dénûment absolu, il me restait un recours qui pouvait me tenir lieu de

1. Lettre publiée par Blanchard Jerrold : *Life of Napoleon the third.*

tout; et ce recours, c'est Dieu. En effet, que peut-on craindre quand on s'unit à un aussi puissant appui? Je t'engage donc à faire comme moi, si tes malheurs et l'expérience hâtive que tu as t'ont assez dessillé les yeux. Abandonnons de grand cœur la politique et ce qu'on appelle les grandes affaires du monde à ceux qui sont obligés de s'en charger ou qui sont assez aveugles pour les rechercher, et tâchons de tirer de cette courte existence quelque jouissance réelle. Mais sois sûr que le plus grand nombre, je dirai même presque toutes les jouissances que l'on recherche généralement sont fausses et trompeuses. »

Les yeux du prince ne sont nullement « dessillés » par sa « hâtive expérience. » Il ne peut se résoudre à cloîtrer sa jeunesse dans la retraite contemplative où le roi Louis termine une carrière bien remplie. Et celui-ci, le voyant toujours féru de ses « chimères », s'en montrera de plus en plus irrité.

Le gouvernement français avait toléré que Louis-Napoléon revînt en Suisse, pour fermer les yeux de sa mère, mais n'entendait pas qu'après avoir accompli ce devoir filial, il y restât. Le prince ne semblant pas disposé à repartir, les autorités fédérales devaient l'engager, au besoin l'obliger à le faire : elles en avaient reçu de Paris le conseil, la prière; mais à ces communications officieuses elles faisaient sourde oreille.

L'émotion produite en Suisse par la mort de la reine Hortense, les sympathiques manifestations qui y avaient eu lieu à cette occasion, venaient de montrer combien la douce et généreuse châtelaine d'Arenenberg y était populaire. Son fils ne l'était pas moins, surtout dans le pays où il était le mieux connu. Les habitants du canton de Thurgovie l'avaient vu avec chagrin s'éloigner, et, avec joie revenir. Avant que son retour fût décidé, le 12 mars 1837, la reine avait pu lui écrire : « Déjà, dans le pays, on espère te revoir. Ils ont un verre que les tireurs t'offriront et qu'ils te gardent. Je crois qu'il n'y a pas un paysan qui n'ait ton portrait. C'est bien

doux d'être aimé ainsi et c'est alors qu'on doit se croire dans une patrie. » Et, en effet, les citoyens, les représentants de ce pays, où, en 1815, la reine et son fils s'étaient vu refuser un asile, les considéraient, les traitaient depuis, tous deux, comme des compatriotes d'adoption.

Les négociations officieuses n'ayant pas abouti, le gouvernement français engagea des négociations officielles ; de la prière, il passa aux sommations, aux menaces. Le duc de Montebello, son ambassadeur à Berne, eut l'ordre de déclarer qu'il demanderait ses passeports, si « Louis Bonaparte » n'était pas expulsé sans délai. Cette communication ne parut pas trop violemment troubler la Diète. Elle la reçut le 11 août, la discuta le 3 septembre et ajourna sa réponse au mois suivant. Le gouvernement français, très froissé de ces atermoiements, dirigea vingt mille hommes sur la frontière; et aussitôt, avec un admirable élan, tous les cantons suisses se levèrent spontanément pour résister à cette agression, sans espoir de la repousser.

Louis-Napoléon laissa s'organiser la résistance, heureux de faire voir à sa véritable patrie, où on le traitait en paria, que sa patrie adoptive était prête à le soutenir comme un de ses enfants. Mais ne voulant pas que celle-ci payât sa générosité trop cher, il écrivit, le 22 septembre, au président du petit conseil de Thurgovie :

Monsieur le Landamann,

Lorsque la note du duc de Montebello fut adressée à la Diète, je ne voulus pas subir les exigences du gouvernement français, car il m'importait de prouver, par mon refus de m'éloigner, que j'étais revenu en Suisse sans manquer à aucun engagement, que j'avais droit d'y résider et que j'y trouverais aide et protection.

La Suisse a montré qu'elle était prête à faire les plus grands sacrifices pour maintenir sa dignité et son droit. Elle a su faire son devoir comme nation indépendante. On peut me persécuter, mais jamais m'avilir.

Le gouvernement français a déclaré que le refus de la Diète d'obtempérer à sa demande serait le signal d'une conflagration dont la Suisse pourrait être victime : il ne me reste plus qu'à quitter un

pays où ma présence est le sujet d'aussi injustes préventions, où elle serait le sujet d'aussi grands malheurs[1].

Dès qu'on avait pu prévoir ce dénouement du conflit dont il était l'objet, le roi Louis avait écrit, — plus froidement que jamais, — à son fils, pour lui conseiller de se retirer en Bavière. Peu après, le 9 août, il lui avait suggéré une autre idée :

Mon fils, voici l'article que je lis dans le journal *Galignani's Messenger*, du 1er août : « The maritime prefect of Cherbourg has receved orders to hasten the armement of the fregate *The Reine Blanche* wich et is belived at Cherbourg is distined to proced to Sainte-Hélène to receive on board the remains of Napoleon. »

Je n'ai pas besoin de vous dire la satisfaction que cette nouvelle m'a causée. Si ma santé, ou, pour mieux dire, l'accumulation de mes infirmités m'en donnaient la possibilité, j'aurais saisi avec ardeur cette occasion pour prouver que mes sentiments envers l'Empereur n'ont pas changé. J'aurais rempli un devoir sacré en allant à Sainte-Hélène recueillir ses cendres et les accompagner en France ; mais le triste état dans lequel je suis me force à renoncer à toute espèce de projets semblables. Cependant, lorsque je songe qu'il me reste un fils, plein de santé et de vigueur ; que l'ardeur de se signaler a pu l'égarer, mais l'anime depuis longtemps, j'ai pensé à vous faire une proposition, et c'est celle de remplir à la fois votre devoir et le mien, c'est-à-dire de solliciter l'autorisation d'aller à Sainte-Hélène sur le vaisseau chargé de cette mission, afin d'accompagner les restes de votre oncle jusqu'en Europe, sans prétendre de les suivre en France, ce que sans doute le gouvernement actuel ne permettrait pas, et ce qui, d'ailleurs, doit nous être indifférent, puisque c'est un devoir que nous remplissons et qu'il doit nous suffire que quelqu'un de notre famille accompagne les restes de l'Empereur, si la chose est possible. Si on ne le permet pas, ce ne sera pas de notre faute et, du moins, nous aurons fait tout ce que nous devons et tout ce qui nous était possible.

Je finis, mon fils, en vous observant que ce n'est pas un conseil que je prétends vous donner, et beaucoup moins une prescription; mais j'ai voulu uniquement vous faire part d'un sentiment et d'une opinion que je crois devoir appartenir à tous deux.

Adieu, LOUIS.

1. Cette lettre, dont nous ne citons ici qu'une partie, fut alors publiée par un grand nombre de journaux.

A cette ouverture, plus séduisante que pratique, Louis-Napoléon avait répondu : « J'ai reçu vos deux lettres, et quoique la première contienne des expressions qui sont bien pénibles pour moi, je me félicite du moins d'avoir directement de vos nouvelles. J'ai écrit à ma tante Auguste, pour lui demander si je pourrais aller en Bavière, dans le cas où je serais obligé de quitter la Suisse. Quant à la seconde proposition que vous me faites et qui doit naturellement exciter tout mon enthousiasme, je l'accepte de tout mon cœur; mais je crois que l'on ne me permettra jamais de faire le glorieux pèlerinage dont vous me parlez. J'ai d'abord écrit pour savoir si le gouvernement avait réellement l'intention de faire revenir les cendres de l'Empereur, ce dont je doute fort... » (*Lettre du 25 août.*)

Ayant acquis la certitude que le pieux voyage auquel avait songé son père était impossible et que son séjour en Bavière soulèverait des difficultés, Louis-Napoléon résolut de s'établir à Londres; et, le 20 octobre, ayant gagné Rotterdam, il s'y embarqua pour l'Angleterre.

Il y attendit vainement des nouvelles de son père, à qui il n'osait même plus en demander. Vers la fin de décembre il crut pourtant devoir lui adresser ce mot : « Mon cher père, quoique l'absence ne puisse, en aucune manière, affaiblir mes sentiments pour vous, je redoute toujours de vous écrire, car, depuis longtemps, tout ce qui vient de moi n'a pas le don de vous plaire. Cependant, j'espère que vous voudrez bien, au moins, à l'époque du renouvellement de l'année, me permettre de joindre aux vœux des indifférents les vœux sincères d'un fils qui ne réclame de son père que la permission de lui exprimer tout son amour et tout son respect ».

Louis-Napoléon, dans ses précédents voyages à Londres, s'était fait d'assez nombreux amis; pendant ce nouveau et plus long séjour, il allait constamment en acquérir de nouveaux. Les relations qu'il se créa alors, dans la société, dans le monde politique, devaient l'aider singulièrement, plus

pays où ma présence est le sujet d'aussi injustes préventions, où elle serait le sujet d'aussi grands malheurs[1].

Dès qu'on avait pu prévoir ce dénouement du conflit dont il était l'objet, le roi Louis avait écrit, — plus froidement que jamais, — à son fils, pour lui conseiller de se retirer en Bavière. Peu après, le 9 août, il lui avait suggéré une autre idée :

Mon fils, voici l'article que je lis dans le journal *Galignani's Messenger*, du 1er août : « The maritime prefect of Cherbourg has receved orders to hasten the armement of the fregate *The Reine Blanche* wich et is belived at Cherbourg is distined to proced to Sainte-Hélène to receive on board the remains of Napoleon. »

Je n'ai pas besoin de vous dire la satisfaction que cette nouvelle m'a causée. Si ma santé, ou, pour mieux dire, l'accumulation de mes infirmités m'en donnaient la possibilité, j'aurais saisi avec ardeur cette occasion pour prouver que mes sentiments envers l'Empereur n'ont pas changé. J'aurais rempli un devoir sacré en allant à Sainte-Hélène recueillir ses cendres et les accompagner en France ; mais le triste état dans lequel je suis me force à renoncer à toute espèce de projets semblables. Cependant, lorsque je songe qu'il me reste un fils, plein de santé et de vigueur ; que l'ardeur de se signaler a pu l'égarer, mais l'anime depuis longtemps, j'ai pensé à vous faire une proposition, et c'est celle de remplir à la fois votre devoir et le mien, c'est-à-dire de solliciter l'autorisation d'aller à Sainte-Hélène sur le vaisseau chargé de cette mission, afin d'accompagner les restes de votre oncle jusqu'en Europe, sans prétendre de les suivre en France, ce que sans doute le gouvernement actuel ne permettrait pas, et ce qui, d'ailleurs, doit nous être indifférent, puisque c'est un devoir que nous remplissons et qu'il doit nous suffire que quelqu'un de notre famille accompagne les restes de l'Empereur, si la chose est possible. Si on ne le permet pas, ce ne sera pas de notre faute et, du moins, nous aurons fait tout ce que nous devons et tout ce qui nous était possible.

Je finis, mon fils, en vous observant que ce n'est pas un conseil que je prétends vous donner, et beaucoup moins une prescription ; mais j'ai voulu uniquement vous faire part d'un sentiment et d'une opinion que je crois devoir appartenir à tous deux.

Adieu, Louis.

1. Cette lettre, dont nous ne citons ici qu'une partie, fut alors publiée par un grand nombre de journaux.

A cette ouverture, plus séduisante que pratique, Louis-Napoléon avait répondu : « J'ai reçu vos deux lettres, et quoique la première contienne des expressions qui sont bien pénibles pour moi, je me félicite du moins d'avoir directement de vos nouvelles. J'ai écrit à ma tante Auguste, pour lui demander si je pourrais aller en Bavière, dans le cas où je serais obligé de quitter la Suisse. Quant à la seconde proposition que vous me faites et qui doit naturellement exciter tout mon enthousiasme, je l'accepte de tout mon cœur; mais je crois que l'on ne me permettra jamais de faire le glorieux pèlerinage dont vous me parlez. J'ai d'abord écrit pour savoir si le gouvernement avait réellement l'intention de faire revenir les cendres de l'Empereur, ce dont je doute fort... » (*Lettre du 25 août.*)

Ayant acquis la certitude que le pieux voyage auquel avait songé son père était impossible et que son séjour en Bavière soulèverait des difficultés, Louis-Napoléon résolut de s'établir à Londres; et, le 20 octobre, ayant gagné Rotterdam, il s'y embarqua pour l'Angleterre.

Il y attendit vainement des nouvelles de son père, à qui il n'osait même plus en demander. Vers la fin de décembre il crut pourtant devoir lui adresser ce mot : « Mon cher père, quoique l'absence ne puisse, en aucune manière, affaiblir mes sentiments pour vous, je redoute toujours de vous écrire, car, depuis longtemps, tout ce qui vient de moi n'a pas le don de vous plaire. Cependant, j'espère que vous voudrez bien, au moins, à l'époque du renouvellement de l'année, me permettre de joindre aux vœux des indifférents les vœux sincères d'un fils qui ne réclame de son père que la permission de lui exprimer tout son amour et tout son respect ».

Louis-Napoléon, dans ses précédents voyages à Londres, s'était fait d'assez nombreux amis; pendant ce nouveau et plus long séjour, il allait constamment en acquérir de nouveaux. Les relations qu'il se créa alors, dans la société, dans le monde politique, devaient l'aider singulièrement, plus

tard, à cimenter l'union entre la France et l'Angleterre, à dissiper les défiances qui, plusieurs fois, faillirent la rompre.

En faisant une part convenable aux obligations du monde, il en réservait une plus grande pour l'étude. A quelque heure qu'il rentrât chez lui le soir, il se mettait au travail ; et, le lendemain, il arrivait le premier à la Bibliothèque de Westminster, où il passait toutes ses matinées. En 1839, il exposait longuement la doctrine dont il s'était fait le champion convaincu, dans un livre intitulé : *Idées Napoléoniennes* ; et, l'année suivante, il la résumait, il la condensait en quelques pages, précédées de cette épigraphe : « Ce ne sont pas seulement les cendres, ce sont les idées de l'Empereur qu'il faut ramener. »

Ces publications accrurent la bienveillante attention dont il avait été l'objet dès son arrivée en Angleterre. On lui offrit de divers côtés des banquets, où, selon l'usage, il dut payer son écot par un toast. Ce devoir dont il s'acquittait toujours avec aisance et bonne grâce, lui parut, certain soir, plus difficile à remplir. Invité par le *Club de la marine*, il était obligé de répondre à cette politesse par quelques compliments : il ne pouvait oublier pourtant ni quel nom il portait, ni à qui il allait s'adresser. Le temps était loin, sans doute, où, en apprenant la mort de son glorieux oncle, il jurait « une haine éternelle aux Anglais. » L'accueil qu'il avait reçu parmi eux, l'estime qu'en les voyant de près il avait conçue pour certaines de leurs vertus civiques, avaient bien modifié les sentiments de son enfance à leur égard. Mais lui était-il permis de l'avouer devant les représentants de cette flotte qui avait infligé de si cruels revers à la France impériale ? Le neveu de Napoléon pouvait-il féliciter les camarades de Nelson ? Ce que sa courtoisie semblait lui commander ne lui était-il pas interdit par sa dignité ?... De cette situation délicate, il sut se tirer avec ce tact particulier dont, par la suite, il devait donner tant d'autres preuves. Après quelques vagues compliments sur la bravoure de la marine anglaise, il dit, d'un ton plus grave : « Je ne parle pas ici, Messieurs,

de vos triomphes guerriers ; car tous vos souvenirs de gloire sont pour moi des sujets de larmes ; mais je parle avec plaisir de la gloire plus belle et plus durable que vous avez acquise en portant la civilisation à mille peuples barbares et dans les régions les plus lointaines. » Ses auditeurs avaient bien compris au milieu de quels écueils le prince-orateur devait naviguer et ne s'attendaient pas à l'y voir manœuvrer si sûrement. Ces habiles paroles, et surtout l'accent ému avec lequel Louis-Napoléon les avait prononcées, produisirent sur eux une profonde impression, que le lendemain constataient les journaux de Londres.

Tous ces témoignages de sympathie prouvaient clairement que, malgré ses efforts, la presse officieuse de Paris n'était pas parvenue à discréditer, à ridiculiser l'auteur de la malheureuse entreprise de Strasbourg. Chez nous, même, elle n'y avait pas réussi comme elle l'espérait : « La France est un peu femme, — dit, à ce sujet, un historien ; — elle a ses coquetteries et il lui plaît de voir un prince risquer parfois sa vie pour elle[1]. » Parmi les adversaires du gouvernement de juillet, beaucoup,— qui jusqu'alors avaient paru l'ignorer, — commençaient à tourner les yeux vers celui qui avait eu ce courage. Le sage et prudent Vieillard le reconnaissait lui-même, en écrivant, le 8 janvier 1839 : « Vous savez sans doute, prince, que j'ai assisté, il y a quelque temps, à une entrevue avec quelques-uns des chefs du parti républicain. Vous savez ou vous devinez quel en était l'objet. Il s'agissait de leur faire accepter votre intervention et de leur démontrer que, dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt de la patrie, de la liberté, de l'égalité, il était utile, nécessaire même d'avoir un nom indiscutable, qui forçant, pour ainsi dire, le suffrage universel, écartât par cela même immédiatement la concurrence funeste des ambitions subalternes et prévînt ainsi les dangers de l'anarchie. Je crois qu'ils sont convenus de ce point. Ils vous ont adopté, mais à une con-

1. Capefigue, *Histoire de Louis-Philippe*, t. II, p. 288.

dition, c'est que vous reconnaîtrez que *quelle que soit la forme du gouvernement qui s'établisse*, le chef en doit être responsable. »

Le principe que les républicains considéraient, — en ce temps-là ! — comme essentiel, Louis-Napoléon n'avait point de peine à y souscrire, car il l'avait présenté lui-même comme la base de la doctrine napoléonienne, et il le faisait constamment soutenir par les deux journaux parisiens qu'il inspirait : le *Capitole*, et le *Commerce*. L'une de ces feuilles avait été récemment fondée, l'autre achetée par le prince, toujours prêt à épuiser ses maigres ressources, comme à risquer sa vie, pour défendre sa cause.

Elle faisait d'incontestables progrès, cette cause ! Le gouvernement la servait sans le vouloir. Comptant en recueillir quelque popularité pour lui-même, il poussait imprudemment l'imagination populaire vers la grande épopée impériale. Il sentait dans les masses un appétit de gloire qu'il ne pouvait satisfaire, et espérait, du moins, l'apaiser en réveillant les souvenirs de la gloire passée. Après avoir solennellement replacé la statue de Napoléon sur la Colonne, il se décidait à exaucer son vœu suprême, en ramenant ses cendres exilées « sur les bords de la Seine ». M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur, l'annonçait à la Chambre des députés, en disant : « Il a été empereur et roi; il fut le souverain légitime du pays ».

Cette légitimité, le triomphe de l'Europe coalisée l'avait-il détruite? Ce que la volonté nationale avait *légitimement* fait, seule elle aurait pu le défaire. Proclamer le droit qu'avait eu Napoléon I^er^ de régner sur la France, c'était reconnaître indirectement le droit de ses héritiers, ou plutôt le droit des citoyens qui avaient conféré le pouvoir à sa race et ne le lui avaient pas repris. Le bon sens populaire devait le comprendre. Louis-Napoléon du moins l'espérait. Ses amis de France, ses anciens compagnons de Strasbourg, dont un premier échec semblait avoir exalté plutôt qu'attiédi la foi, le lui répétaient chaque jour, avec une sincère exagération. A

Paris, dans les grandes villes, à la campagne, partout, même autour du trône, ils voyaient des Napoléoniens, les uns déclarés, les autres inconscients. Ils pressaient donc le prince de se rendre à ces vœux avoués ou secrets, en faisant, à leur tête, une nouvelle tentative, dont le succès leur semblait assuré.

Louis-Napoléon ne partageait pas leur absolue confiance. Mais il était convaincu, que, cette fois, s'il échappait à la mort, on le traduirait en justice; et que, de la sellette des accusés, comme d'une tribune, il pourrait enfin parler à la nation : il n'en fallait pas plus pour le décider.

Reprochant à la majorité conservatrice et religieuse de notre pays, de subir, inerte et passive, le joug d'une minorité sectaire, M. Drumont disait dans la *Fin d'un monde :* « Les chefs du parti conservateur ne se doutent pas de l'effort qu'il faut accomplir pour agir, de la grandeur qu'il y a dans un homme comme Napoléon, arrivant deux fois, en pleine tranquillité, abordant les troupes, s'exposant aux balles et disant, à Strasbourg et à Boulogne : « Je suis le neveu du grand empereur et je viens occuper le trône de France ».

Pas plus à Boulogne qu'à Strasbourg, nous le verrons plus loin, le prince Louis ne venait pour « occuper le trône de France » : il voulait seulement le remettre au pays, sachant que si le pays le rendait à sa famille, un autre aurait le droit de s'y asseoir avant lui... Mais, pas plus à Boulogne qu'à Strasbourg, il n'y put réussir. Cette seconde tentative échoua, plus promptement encore que la première. Louis-Napoléon fut arrêté, ainsi que tous ses compagnons, sauf trois (deux avaient été tués; le troisième, M. de Persigny, avait réussi à s'échapper). Deux jours après, le prince était conduit à Ham par un officier de gendarmerie, auquel M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur, avait adressé des instructions énergiques : ses hommes, à la moindre velléité d'évasion du prisonnier, devaient « employer leurs armes contre lui, plutôt que de le laisser sortir vivant de leurs mains[1] ».

1. Archives du Dépôt de la Guerre.

Le gouvernement affecta de féliciter, avec chaleur, le 42e régiment de l'inébranlable fidélité avec laquelle il avait repoussé les factieux. On doit croire cependant qu'il en pensait un peu moins qu'il n'en disait; car, quatre mois après, — le 3 décembre 1840, — le ministre de l'Intérieur signalait à son collègue de la Guerre le mauvais esprit dont semblaient animés beaucoup d'officiers du 42e, et concluait en disant : « Je pense, comme M. Delessert (le préfet de police), qu'il serait peut-être prudent d'éloigner ce régiment du département du Pas-de-Calais[1] ».

De Ham où, cette première fois, il reste à peine, Louis-Napoléon est emmené à la Conciergerie, dans le cachot que venait d'y occuper Fieschi ; il y reçoit plusieurs visites, — notamment celle de Mme Récamier[2]; — et toujours laborieux, mais n'ayant pas sous la main les éléments d'un travail plus utile, il s'occupe à traduire des poésies de Schiller.

Comme, depuis l'acquittement de Cherbourg, il a peu de confiance dans le jury, le gouvernement réunit la Cour des Pairs pour juger les conspirateurs de Boulogne. Le procès commence le 28 septembre. Dès l'ouverture des débats, le prince prend la parole, non pour se justifier, mais pour définir sa situation vis-à-vis de ses juges. « Sans orgueil, comme sans faiblesse, — dit-il d'une voix ferme et grave, — si je rappelle les droits déposés par la nation dans les mains de ma famille, c'est uniquement pour expliquer les devoirs que ces droits nous ont imposés à tous ». La nation n'a pas repris ce qu'elle avait donné. « Tout ce qui a été fait sans elle est illégitime ». Ce qu'il voulait, c'était de la convoquer dans ses comices pour l'interroger : « J'aurais eu le droit d'y réveiller les souvenirs éclatants de l'Empire, d'y parler du frère aîné de l'Empereur, de cet homme vertueux, qui, avant moi, en est le digne héritier... La nation eût répondu : « République ou Monarchie, Empire ou

1. Archives du Dépôt de la Guerre.
2. *Souvenirs de Mme Récamier*, t. II, p. 500.

Royauté ». De sa libre décision dépend la fin de nos maux, le terme de nos dissensions ». Il termine par ces fières paroles : « Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter comme juge de mes volontés et de mes actes une juridiction politique. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de générosité! »

Berryer, son avocat, — se conformant à son désir, — songe moins à le défendre qu'à accuser le gouvernement qui le fait poursuivre. Sous les Bourbons, « le principe de la légitimité gouvernait la nation ». Le régime sorti des barricades ne saurait l'invoquer ; il ne peut reposer que sur celui de la souveraineté populaire. Eh bien! ce principe, dont on se réclame indûment, le prince en est venu demander la loyale application : telle est la thèse que le grand orateur développe avec sa vibrante éloquence.

M. Franck-Carré, le procureur général, emploie naturellement la sienne à accabler les conspirateurs. Mais il se garde bien d'alléguer le prétendu engagement que le prince aurait pris de rester aux États-Unis. Il reconnaît, au contraire, qu'en 1836, il avait été mis en liberté, un peu loin de son pays, mais « sans condition », donnant ainsi un démenti catégorique à l'ingénieuse calomnie des journaux ministériels.

Le roi Louis se comporte en 1840 comme il s'était comporté en 1836. Au lieu de tancer sévèrement le prince, ainsi qu'il le faisait si volontiers pour des vétilles, il prend un vif intérêt à son sort. Il lui écrit plus affectueusement qu'il n'en avait, depuis plusieurs années, l'habitude. Puis, dans une longue lettre adressée aux journaux, il déclare que son fils, « victime d'une odieuse intrigue », est tombé « dans un piège épouvantable » et proteste avec indignation contre l'injure qu'on a faite au neveu de l'Empereur « en l'enfermant dans la chambre d'un infâme assassin ».

Aussi, dès que son sort est fixé, le 5 octobre, Louis-Napoléon s'empresse-t-il de l'en informer : « Mon cher père, je viens de recevoir la nouvelle de l'arrêt qui me condamne

à une prison perpétuelle sur le territoire français. Je supporte cette condamnation avec d'autant plus de calme et d'indifférence que j'ai reçu, il y a quelques jours, la lettre où vous me donniez votre bénédiction. Cela compense à mes yeux, et bien au-delà, la peine que j'aurais ressentie de l'avenir qui se présente pour moi ».

Le même jour, il tient à remercier encore une fois, avant de quitter Paris, M. Berryer d'avoir bien voulu présenter sa défense, sans partager ses opinions; — nouvelle occasion pour lui de prouver que les situations embarrassantes ne l'embarrassent pas, qu'il sait toujours s'en tirer galamment : « J'ignore, dit-il au grand orateur légitimiste, si jamais je serai dans le cas de vous témoigner ma reconnaissance; j'ignore si jamais vous voudrez en accepter des preuves; mais quelles que soient nos positions réciproques, en dehors de la politique et de ses désolantes obligations, nous pourrons toujours avoir de l'estime et de l'amitié l'un pour l'autre[1] ».

Il écrit enfin à Mme Salvage, dame d'honneur de la Reine Hortense à laquelle il avait confié une certaine somme d'argent : « Je vous renvoie la liste du payement pour les avocats... Mais maintenant, je désire que les prix ne soient pas modifiés[2] : M. Berryer, 15,000 fr. — M. Ferdinand Barrot 4,000 fr. — M. Marie, 4,000 fr. — M. Lignière, 1,500 fr. — M. Delacour, 1,000 fr. — M. J. Favre, 1,500 fr. — M. Ducluseau, 1,000 fr. — M. Nogent, 1,500 fr. — M. Barillon, 1,500 fr. — Total : 31,000 fr. »

Pour témoigner sa reconnaissance à ceux qui l'avaient vaillamment suivi dans sa nouvelle entreprise, Louis-Napoléon s'était déjà imposé d'autres sacrifices. Entre les accusés les moins riches, il avait réparti une vingtaine de mille francs; il avait en outre donné : aux créanciers de l'un d'eux :

1. Lettre publiée intégralement par le vicomte de La Guéronnière, *Napoléon III*, p. 69.

2. Il avait envoyé une première liste d'honoraires, dont le total montait à 38,500 francs. On l'avait vivement engagé à la réduire.

30,000 francs; — à Mme Parquin, 25,000 francs; — à Mme Faure, dont le mari, sous-intendant militaire, avait été tué dans la bagarre, 6,000 francs, etc. Et nous verrons que, malgré la modicité de ses ressources, il ne devait pas s'en tenir là...

Les affaires les plus urgentes ainsi réglées, il repartit le 6 octobre pour le fort de Ham; il y entra le 7, c'est-à-dire le jour où la *Belle-Poule* arrivait en vue de Sainte-Hélène.

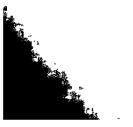

V

HAM

L'installation du prisonnier. — Mal logé, mais bien gardé. — M. Guizot consolant Louis-Napoléon sans le savoir. — Le plus clairvoyant des deux. — L'Université de Ham. — Politique, histoire, littérature, balistique et chimie. — Plutôt la prison que l'exil. — Heures de tristesse. — Correspondants et visiteurs. — Le *Parti National*. — Où va l'argent du prince ? — Confiance inébranlable. — Le prince demande à aller revoir son père mourant. — Est-ce un prétexte ? — Délibération des députés amis du prince. — L'évasion : récit de l'évadé. — Une prière sur la grande route. — Reliques compromettantes. — Arrivée à Londres. — Mort du roi Louis. — Nouvelles études. — La révolution à Paris.

Les oncles de Louis-Napoléon, lui reprochant d'avoir troublé leur vie par ses « folles équipées », devaient convenir qu'il avait encore plus troublé la sienne. En Angleterre, où son nom lui ouvrait tous les salons, où son caractère lui avait fait de nombreux amis, où sa modeste fortune suffisait à satisfaire ses goûts fort simples, il aurait pu continuer à jouir d'une existence assez douce : à cet exil confortable il avait préféré une prison française.

Il y entrait, à trente-deux ans, pour y demeurer « perpétuellement ». En France sans doute, la perpétuité des peines politiques est une fiction ; et il le savait bien. Mais cette perpétuité relative pouvait cependant et, selon toute apparence,

devait avoir une certaine durée. De fait, elle dura six ans; si, à Louis-Napoléon n'avait su l'abréger lui-même, elle eût duré jusqu'à la révolution de février, c'est-à-dire deux ans de plus. Le nouveau gîte où devait s'écouler lentement ses dernières années de jeunesse, le prince Louis semblait le trouver fort convenable : « Je suis maintenant installé, — écrivait-il à Mme Salvage dès le 16 octobre ; — j'ai un bon lit, des rideaux blancs aux fenêtres, une table ronde, une commode et six chaises. Vous voyez que j'ai *tout ce qu'il me faut*. » Encore parmi ces objets que l'administration lui avait accordés, ou qu'elle lui avait permis de se procurer à ses frais, oubliait-il « une petite glace de 0,06 centimètres sur 10[1] ».

Il lui aurait fallu pourtant un peu plus, — surtout des portes et des fenêtres interceptant mieux l'air humide de ce pays marécageux. Mais le maigre crédit de 600 francs, ouvert par le ministre Rémusat et le sous-secrétaire d'État Malleville, pour réparer, aménager ce logis délabré, n'avait pu suffire à tout[2]. Espérant se garantir de ces perfides courants d'air, le prince s'était fait faire un grand paravent, qui existe encore, et qu'il s'amusait à décorer des meilleures caricatures du *Charivari*, soigneusement découpées : jamais cependant il ne put s'en bien défendre; et, toute sa vie, — comme nous le verrons plus loin, — il devait conserver ce douloureux souvenir de sa captivité [3].

S'il était mal logé, le prince Louis était bien gardé : quatre cents hommes dans le fort, et soixante sentinelles répandues de tous côtés avec une consigne sévère; pour

1. Archives du Dépôt de la Guerre.

2. *Idem*.

3. M. de Peyronnet, l'un des ministres de Charles X, écrivait le 28 août 1831, et la *Quotidienne* reproduisait, les lignes suivantes : « La prison de Ham est fort mal établie et d'ailleurs malsaine. Elle est entourée de terres basses et marécageuses. Les brouillards l'enveloppent la moitié du jour. La promenade consiste en un bout de rempart d'une trentaine de toises, où deux personnes, sans plus, peuvent marcher de front, et du pied duquel s'élèvent continuellement des exhalaisons infectes. »

surveiller, stimuler leur vigilance, le chef de bataillon Girardet, commandant du fort et de la ville, — un homme sûr, bientôt remplacé par un autre, choisi avec soin et plus sûr encore.

Parmi les autorités civiles et militaires de Boulogne dont l'énergique concours avait maintenu dans le devoir les soldats hésitants, quatre personnes surtout s'étaient fait remarquer : le sous-préfet, M. Leprovost de Launay; le maire, M. Adam; et deux officiers, M. Demarle, commandant de la place de Boulogne, et M. Col-Puygellier, capitaine de la compagnie détachée dans cette ville. Dès le 7 août le ministre de la guerre, en raison de « leur belle conduite », du « dévouement, de la fermeté » par lesquelles ces deux officiers s'étaient « particulièrement distingués » la veille, priait le roi de les élever au grade de chef de bataillon[1]. Pour garder le prince à Ham, on choisit l'un des deux officiers qui avaient mis tant de zèle à le désarmer, à l'arrêter : M. Demarle.

Le nouveau commandant remplit si consciencieusement son office, il surveilla si bien son prisonnier, rendit un compte si minutieux de ses faits et gestes au ministre de l'Intérieur, que celui-ci, par deux fois, voulut l'en récompenser : non content de lui avoir fait donner la rosette de la Légion d'honneur, il réclamait pour lui le grade de lieutenant-colonel[2].

Mais Louis-Napoléon était un charmeur. Sans s'y efforcer, par sa seule façon d'être, il savait se faire aimer de quiconque l'approchait. Les soldats chargés de le garder, et qui ne devaient ni lui parler, ni le saluer, ni se lever devant lui, s'ingéniaient à lui témoigner secrètement leur sympathie ; plusieurs lui firent même offrir de favoriser son évasion. Chaque semaine, on devait laver les guérites pour effacer les *Vive Napoléon!* les *Vive l'Empereur!* qu'un

1. Archives du Dépôt de la Guerre.
2. *Idem.*

crayon séditieux, mais anonyme, y écrivait pendant la nuit... Il fallait donc renouveler souvent la petite garnison du fort pour la soustraire à cette pernicieuse influence.

Le commandant de Ham, le rigide et consciencieux Demarle, devait finir par y céder lui-même ! Sans cesser jamais d'exécuter les sévères instructions qu'il avait reçues, il en tempéra peu à peu la rigueur, par quelques tolérances et surtout plus d'égards personnels. Il invitait parfois le prisonnier à sa table, ou seul, ou avec quelque ami venu de Paris, pour le voir. Certain jour même, il faillit s'oublier jusqu'à l'emmener avec lui dîner dans un château voisin ; mais, au dernier moment, de mauvaises nouvelles étant arrivées de Paris, il recula devant une aussi grande incorrection.

Grâce à ces meilleures dispositions du commandant, grâce aux démarches spontanées de personnes qui s'intéressaient à lui, le prince obtint quelques légères faveurs. Sur les remparts — où les premiers jours il lui avait été permis de se promener à certaines heures, mais « toujours accompagné », — on lui abandonnait, peu de temps après, quelques mètres de terrain pour y cultiver des fleurs. En lui demandant « un gros paquet de graines de réséda », il disait, en mars 1841, à Mme Salvage : « Je serai très fier de vous montrer mon jardin, quand vous viendrez me voir ». Plus tard, sur la demande de son médecin, on lui accordait une autorisation plus précieuse.

Sa santé s'était en effet sensiblement altérée. En avouant à son père qu'il souffrait « de fortes douleurs rhumatismales » il les attribuait « à l'humidité du pays et au manque d'exercice ». Ce que les courants d'air de sa chambre avaient commencé, l'inaction physique l'achevait. Louis-Napoléon, en entrant à Ham, n'y était guère accoutumé. Il s'était adonné dès son enfance à tous les genres de sport. Il y avait peu de cavaliers plus brillants, de tireurs plus adroits, ni de patineurs plus élégants, ni surtout de plus hardis nageurs : à quinze ans, il se jetait tout habillé dans le Neckar, du haut

d'un pont où il se promenait avec les jeunes princesses de Bade, pour le seul plaisir d'effrayer ses cousines, bien vite rassurées d'ailleurs en le voyant gagner tranquillement la rive. Les exercices physiques, dont il avait une longue habitude, étaient devenus pour lui un besoin. Il souffrait réellement d'en être privé. Dans l'intérêt de sa santé compromise, on lui permit donc d'avoir un cheval et de le monter sur la petite promenade des remparts.

Malgré de tels adoucissements, cette existence était assez dure pour un homme jeune, avide d'action, dont l'âme ardente avait caressé tant de généreux projets. Louis-Napoléon s'y résignait néanmoins sans effort, en lisant cette aphorisme extrait d'un ouvrage de M. Guizot, et qu'il avait écrit, en gros caractères, sur le mur de sa chambre : « Pour les peuples comme pour les individus, la souffrance n'est pas toujours perdue ». Elle ne devait pas l'être pour lui ! En cherchant dans cet aphorisme une consolation, une espérance, il était donc plus clairvoyant que l'illustre homme d'Etat auquel il l'avait emprunté, et qui, à cette heure, même dans sa correspondance officielle, affectait de traiter le conspirateur de Boulogne avec un injurieux dédain.

Avant de lui valoir un trône, « la souffrance » fournit à Louis-Napoléon les moyens de s'en rendre digne. S'il étonna, plus tard, les Français, les étrangers qui l'approchaient par l'étendue et la variété de ses connaissances ; — s'il put parler de leurs travaux, avec compétence, avec tous ceux qu'il recevait, — qu'ils fussent économistes ou historiens, artilleurs ou chimistes, archéologues ou ingénieurs ; — si son style, d'abord trop hésitant et trop fleuri, prit peu à peu cette mâle simplicité, cette énergique concision qui devait donner tant de relief à ses moindres discours, — c'est qu'il avait eu le temps, comme il le disait lui-même en souriant, de bien compléter ses études à l' » Université de Ham ».

En lisant les journaux qu'on l'avait autorisé à recevoir, — le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*

et le *Messager*, — il pouvait suivre les questions à l'ordre du jour. Il les traitait lui-même, à son point de vue, dans des feuilles importantes du Nord qui avaient accepté sa collaboration, le *Guetteur* de Saint-Quentin et le *Progrès du Pas-de-Calais* : collaboration si active, à certains moments, qu'en moins de dix jours, — du 29 avril au 7 mai 1843, — ce dernier journal publiait quatre articles du prince [1].

Ces quatre articles, consacrés à l'une des questions qui le préoccupaient le plus, l'organisation de l'armée, n'ont rien perdu de leur intérêt. Ce n'est pas assez dire : leur intérêt a doublé, depuis que la catastrophe de 1870 a fait comprendre à tous, — même à ceux qui voulaient supprimer les *armées permanentes*, — que cette question militaire était pour nous une question vitale.

Quand on se rappelle, en effet qu'après avoir, comme candidats, cherché à se faire une popularité trop facile en demandant la réduction du budget de la guerre et le « désarmement » ; comme députés, à faire échouer le projet de 1866, à restreindre singulièrement celui de 1867, les membres modérés ou avancés de l'*Union libérale*, osèrent, en 1871, reprocher unanimement à Napoléon III de n'avoir pas songé à armer suffisamment la France, — parce qu'il n'avait pas pris la peine de se renseigner sur la situation militaire de la Prusse, ni daigné lire les rapports du baron Stoffel, qui la lui auraient apprise, — il est intéressant, trop intéressant, de relire les études où, dès 1843, Louis-Napoléon exposait en

1. Un certain nombre des articles adressés à ces journaux figurent dans les *Œuvres complètes de Napoléon III*. Il suffit de citer le titre de ceux qui parurent dans la seule année 1843 pour montrer combien de sujets différents y étaient traités : *Réponse à M. de Lamartine* (sur la politique de l'Empereur). — *La traite des nègres.* — *L'opposition.* — *Opinion de l'Empereur sur les rapports de la France avec les puissances de l'Europe.* — *La paix ou la guerre.* — *Les conservateurs et Espartero.* — *Améliorations à introduire dans nos habitudes parlementaires.* — *Les spécialités.* — *Le clergé et l'Etat.* — *Des gouvernements et de leurs soutiens.* — *A quoi tiennent les destinées des Empires.* — *Projet de loi sur le recrutement de l'armée.* — *De la liberté individuelle en Angleterre.* — *De l'organisation militaire en France, etc.*

détail l'organisation prussienne et en réclamait instamment l'adoption.

Dans l'une de ces études, il écrivait : « Comme la Prusse avant Iéna, nous vivons sur notre gloire passée ; le terrible exemple de Waterloo ne nous a pas profité... L'organisation prussienne est la seule qui convienne à notre nature démocratique, à nos mœurs égalitaires, à notre situation politique... Aujourd'hui la France n'aurait pas 200,000 hommes à opposer aux frontières, lorsque, sur la ligne du Rhin seulement, 500,000 hommes pourraient être réunis en quinze jours contre nous ». Une autre commençait par ces lignes prophétiques : « Un des généraux qui contribuèrent le plus à l'organisation militaire de la Prusse exprima un jour cette pensée que « dans un État bien organisé on ne devait pas sa- « voir où commence le soldat, où finit le citoyen. » Ces paroles dépeignent la philosophie d'un système *qui sera infailliblement adopté par toutes les puissances du continent,* parce qu'il répond aux nouvelles exigences des peuples de l'Europe ». Si ce système ne put être adopté sous son règne, si la France n'eut jamais les « 1,200,000 hommes exercés » qu'il déclarait nécessaires à sa défense, — nous verrons plus loin pourquoi.

Ces articles, écrits au jour le jour, n'empêchaient pas Louis-Napoléon de faire des travaux plus importants sur toute sorte de sujets. Tantôt, sous le titre de *Fragments historiques*, il étudiait le passé de l'Angleterre, y cherchant des leçons pour nous-mêmes. Tantôt, dans une brochure trop connue pour que nous ayons besoin d'y insister, l'*Extinction du Paupérisme*, il abordait un des problèmes de la question sociale. Tantôt, — quarante ans avant qu'on entreprît à Panama le canal interocéanique, — il concevait le projet de l'exécuter par le lac de Nicaragua, et en cherchait longuement les moyens pratiques. Connaissant les études approfondies que dès 1842 il avait faites pour ce projet, le gouvernement de Nicaragua devait le prier, quatre ans plus tard, de constituer une grande compagnie pour creuser le

et le *Messager*, — il pouvait suivre les questions à l'ordre du jour. Il les traitait lui-même, à son point de vue, dans des feuilles importantes du Nord qui avaient accepté sa collaboration, le *Guetteur* de Saint-Quentin et le *Progrès du Pas-de-Calais* : collaboration si active, à certains moments, qu'en moins de dix jours, — du 29 avril au 7 mai 1843, — ce dernier journal publiait quatre articles du prince [1].

Ces quatre articles, consacrés à l'une des questions qui le préoccupaient le plus, l'organisation de l'armée, n'ont rien perdu de leur intérêt. Ce n'est pas assez dire : leur intérêt a doublé, depuis que la catastrophe de 1870 a fait comprendre à tous, — même à ceux qui voulaient supprimer les *armées permanentes*, — que cette question militaire était pour nous une question vitale.

Quand on se rappelle, en effet qu'après avoir, comme candidats, cherché à se faire une popularité trop facile en demandant la réduction du budget de la guerre et le « désarmement » ; comme députés, à faire échouer le projet de 1866, à restreindre singulièrement celui de 1867, les membres modérés ou avancés de l'*Union libérale*, osèrent, en 1871, reprocher unanimement à Napoléon III de n'avoir pas songé à armer suffisamment la France, — parce qu'il n'avait pas pris la peine de se renseigner sur la situation militaire de la Prusse, ni daigné lire les rapports du baron Stoffel, qui la lui auraient apprise, — il est intéressant, trop intéressant, de relire les études où, dès 1843, Louis-Napoléon exposait en

1. Un certain nombre des articles adressés à ces journaux figurent dans les *Œuvres complètes de Napoléon III*. Il suffit de citer le titre de ceux qui parurent dans la seule année 1843 pour montrer combien de sujets différents y étaient traités : *Réponse à M. de Lamartine* (sur la politique de l'Empereur). — *La traite des nègres.* — *L'opposition.* — *Opinion de l'Empereur sur les rapports de la France avec les puissances de l'Europe.* — *La paix ou la guerre.* — *Les conservateurs et Espartero.* — *Améliorations à introduire dans nos habitudes parlementaires.* — *Les spécialités.* — *Le clergé et l'Etat.* — *Des gouvernements et de leurs soutiens.* — *A quoi tiennent les destinées des Empires.* — *Projet de loi sur le recrutement de l'armée.* — *De la liberté individuelle en Angleterre.* — *De l'organisation militaire en France, etc.*

détail l'organisation prussienne et en réclamait instamment l'adoption.

Dans l'une de ces études, il écrivait : « Comme la Prusse avant Iéna, nous vivons sur notre gloire passée ; le terrible exemple de Waterloo ne nous a pas profité... L'organisation prussienne est la seule qui convienne à notre nature démocratique, à nos mœurs égalitaires, à notre situation politique... Aujourd'hui la France n'aurait pas 200,000 hommes à opposer aux frontières, lorsque, sur la ligne du Rhin seulement, 500,000 hommes pourraient être réunis en quinze jours contre nous ». Une autre commençait par ces lignes prophétiques : « Un des généraux qui contribuèrent le plus à l'organisation militaire de la Prusse exprima un jour cette pensée que « dans un État bien organisé on ne devait pas sa- « voir où commence le soldat, où finit le citoyen. » Ces paroles dépeignent la philosophie d'un système *qui sera infailliblement adopté par toutes les puissances du continent,* parce qu'il répond aux nouvelles exigences des peuples de l'Europe ». Si ce système ne put être adopté sous son règne, si la France n'eut jamais les « 1,200,000 hommes exercés » qu'il déclarait nécessaires à sa défense, — nous verrons plus loin pourquoi.

Ces articles, écrits au jour le jour, n'empêchaient pas Louis-Napoléon de faire des travaux plus importants sur toute sorte de sujets. Tantôt, sous le titre de *Fragments historiques*, il étudiait le passé de l'Angleterre, y cherchant des leçons pour nous-mêmes. Tantôt, dans une brochure trop connue pour que nous ayons besoin d'y insister, l'*Extinction du Paupérisme*, il abordait un des problèmes de la question sociale. Tantôt, — quarante ans avant qu'on entreprît à Panama le canal interocéanique, — il concevait le projet de l'exécuter par le lac de Nicaragua, et en cherchait longuement les moyens pratiques. Connaissant les études approfondies que dès 1842 il avait faites pour ce projet, le gouvernement de Nicaragua devait le prier, quatre ans plus tard, de constituer une grande compagnie pour creuser le

et le *Messager*, — il pouvait suivre les questions à l'ordre du jour. Il les traitait lui-même, à son point de vue, dans des feuilles importantes du Nord qui avaient accepté sa collaboration, le *Guetteur* de Saint-Quentin et le *Progrès du Pas-de-Calais* : collaboration si active, à certains moments, qu'en moins de dix jours, — du 29 avril au 7 mai 1843, — ce dernier journal publiait quatre articles du prince [1].

Ces quatre articles, consacrés à l'une des questions qui le préoccupaient le plus, l'organisation de l'armée, n'ont rien perdu de leur intérêt. Ce n'est pas assez dire : leur intérêt a doublé, depuis que la catastrophe de 1870 a fait comprendre à tous, — même à ceux qui voulaient supprimer les *armées permanentes*, — que cette question militaire était pour nous une question vitale.

Quand on se rappelle, en effet qu'après avoir, comme candidats, cherché à se faire une popularité trop facile en demandant la réduction du budget de la guerre et le « désarmement » ; comme députés, à faire échouer le projet de 1866, à restreindre singulièrement celui de 1867, les membres modérés ou avancés de l'*Union libérale*, osèrent, en 1871, reprocher unanimement à Napoléon III de n'avoir pas songé à armer suffisamment la France, — parce qu'il n'avait pas pris la peine de se renseigner sur la situation militaire de la Prusse, ni daigné lire les rapports du baron Stoffel, qui la lui auraient apprise, — il est intéressant, trop intéressant, de relire les études où, dès 1843, Louis-Napoléon exposait en

1. Un certain nombre des articles adressés à ces journaux figurent dans les *Œuvres complètes de Napoléon III*. Il suffit de citer le titre de ceux qui parurent dans la seule année 1843 pour montrer combien de sujets différents y étaient traités : *Réponse à M. de Lamartine* (sur la politique de l'Empereur). — *La traite des nègres.* — *L'opposition.* — *Opinion de l'Empereur sur les rapports de la France avec les puissances de l'Europe.* — *La paix ou la guerre.* — *Les conservateurs et Espartero.* — *Améliorations à introduire dans nos habitudes parlementaires.* — *Les spécialités.* — *Le clergé et l'Etat.* — *Des gouvernements et de leurs soutiens.* — *A quoi tiennent les destinées des Empires.* — *Projet de loi sur le recrutement de l'armée.* — *De la liberté individuelle en Angleterre.* — *De l'organisation militaire en France, etc.*

détail l'organisation prussienne et en réclamait instamment l'adoption.

Dans l'une de ces études, il écrivait : « Comme la Prusse avant Iéna, nous vivons sur notre gloire passée ; le terrible exemple de Waterloo ne nous a pas profité... L'organisation prussienne est la seule qui convienne à notre nature démocratique, à nos mœurs égalitaires, à notre situation politique... Aujourd'hui la France n'aurait pas 200,000 hommes à opposer aux frontières, lorsque, sur la ligne du Rhin seulement, 500,000 hommes pourraient être réunis en quinze jours contre nous ». Une autre commençait par ces lignes prophétiques : « Un des généraux qui contribuèrent le plus à l'organisation militaire de la Prusse exprima un jour cette pensée que « dans un État bien organisé on ne devait pas sa« voir où commence le soldat, où finit le citoyen. » Ces paroles dépeignent la philosophie d'un système *qui sera infailliblement adopté par toutes les puissances du continent,* parce qu'il répond aux nouvelles exigences des peuples de l'Europe ». Si ce système ne put être adopté sous son règne, si la France n'eut jamais les « 1,200,000 hommes exercés » qu'il déclarait nécessaires à sa défense, — nous verrons plus loin pourquoi.

Ces articles, écrits au jour le jour, n'empêchaient pas Louis-Napoléon de faire des travaux plus importants sur toute sorte de sujets. Tantôt, sous le titre de *Fragments historiques*, il étudiait le passé de l'Angleterre, y cherchant des leçons pour nous-mêmes. Tantôt, dans une brochure trop connue pour que nous ayons besoin d'y insister, l'*Extinction du Paupérisme*, il abordait un des problèmes de la question sociale. Tantôt, — quarante ans avant qu'on entreprît à Panama le canal interocéanique, — il concevait le projet de l'exécuter par le lac de Nicaragua, et en cherchait longuement les moyens pratiques. Connaissant les études approfondies que dès 1842 il avait faites pour ce projet, le gouvernement de Nicaragua devait le prier, quatre ans plus tard, de constituer une grande compagnie pour creuser le

« canal Napoléone », — car on voulait donner au futur canal le nom de celui qui en avait eu l'initiative.

Une autre année, le prince Louis traitait une question plus spéciale encore, à laquelle ses études antérieures semblaient l'avoir peu préparé : la question des sucres. Il y consacrait une brochure si pleine d'observations et de calculs saisissants que la Société des Fabricants de sucre indigène s'empressait de l'adresser, à ses frais, comme la meilleure défense de leur cause, à tous les membres des conseils généraux.

Passant de l'économie industrielle à la chimie, le prince adressait à l'Académie des Sciences un court mémoire intitulé « *Examen de la théorie physique et de la théorie purement chimique de la pile voltaïque* ». Il le terminait modestement par ces mots : « Je vous transmets, messieurs, ces observations avec une extrême réserve, car je n'ai pas fait de la chimie et de la physique mon étude spéciale... » Cette communication n'en parut pas moins intéressante à l'Académie, qui la fit insérer dans son compte-rendu avec la note suivante : « *Quoique le prince Napoléon ait été précédé par M. Becquerel dans la construction d'une pile à un seul métal, nous croyons devoir publier sa lettre : la netteté des raisonnements et des résultats justifiera notre détermination aux yeux de tout le monde* [1]. »

Le roi Joseph meurt. Louis-Napoléon oublie d'anciens démêlés, auxquels d'ailleurs, pendant son dernier séjour à Londres, une franche réconciliation avait mis fin. Il oublie que son oncle, à cette époque, lui avait spontanément promis de l'inscrire sur son testament, pour l'indemniser des sacrifices faits par lui seul à la cause des Bonaparte et que cette promesse n'a pas été tenue : dans une longue notice, il rend un éclatant hommage à sa mémoire.

Parmi tous les ouvrages dont le prince Louis s'occupa pendant sa captivité, celui qui devait s'intituler « *Du passé*

1. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XVI, pp. 1098 et 1180.

et de l'avenir de l'artillerie » et dont il ne put terminer qu'un volume, était, de beaucoup, le plus important, celui qui lui prit le plus de temps, lui coûta le plus d'efforts.

L'ingratitude était son moindre défaut. Il sut toujours se souvenir des plus petits services qu'il avait reçus. Dans la préface de ce livre inachevé, il remerciait donc vivement, sans oser les nommer par crainte de les compromettre, tous ceux qui l'avaient aidé en lui procurant quelque utile indication ; puis il ajoutait : « Une personne surtout, amie d'enfance, a bien voulu faire pour moi les recherches nécessaires dans les manuscrits de la Bibliothèque Royale. Si mon ouvrage a quelque valeur, *c'est à elle que je le devrai*, car c'est par elle que me sont venus les documents les plus intéressants et les plus précieux. Je dois aussi remercier M. de Salvandy de m'avoir laissé consulter, à Ham, les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal dont j'avais besoin. »

Cette « amie d'enfance » était M^me^ Cornu, élevée près de la reine Hortense, dont sa mère, M^me^ Lacroix, était la femme de chambre. Ses dons naturels, très brillants, avaient été développés par l'excellente éducation que lui avait fait donner la reine. Elle était apte à tout comprendre ; et, pour l'aider dans ses recherches, Louis-Napoléon ne pouvait souhaiter un meilleur secrétaire. C'était, entre elle et le prince, une correspondance incessante, ayant toujours le même objet : annonce des ouvrages désirés, accusés de réception, remerciements et demande de nouveaux ouvrages. Nous en citerons, à titre d'exemple, un seul extrait :

Voici la liste des manuscrits que vous m'avez envoyés : n° 7,076, Christine de Pisan ; — n° 7,112, St-Luc ; — n° 7,450, Jehan Bythaene ; — n° 1,666, Pascuali Bombardiere ; n° 6,994, Dessins d'artillerie du xvi^e^ siècle ; — Inventaire de 1,611, sans numéro ; — Dessin d'artillerie du xv^e^ siècle, sans numéro.

Voici la liste nouvelle de mes demandes, et vous n'êtes pas au bout :

1° Manuscrit de la Bibliothèque royale, noté au n° 287 du Supplément français ; — 2° Huguenin, Histoire du siège de Nancy en 1474 ; — 3° Pierre Desrey, Chronique du roi Charles VIII ; — 4° Histoire

de Charles VIII, par Georges Flori ; — 5e Voyage de Charles VIII, par André de la Vigne ; — 6e Voyage des deux religieux de Charles VIII.

Vous ne m'avez envoyé que trois volumes de Duclerq, je voudrais bien le quatrième. Je garde encore Paul Giove[1]. »

A tout moment, Mme Cornu recevait quelque nouvelle commission de ce genre, et elle s'en acquittait avec autant d'intelligence que de dévouement. Quelquefois, au lieu d'envoyer, par la diligence, au prisonnier l'un des innombrables paquets de manuscrits qu'elle avait à lui faire parvenir, Mme Cornu les apportait elle-même. Un jour, Louis-Napoléon la pria d'aller, à quelques lieues de Ham, au château de Coucy, examiner un canon octogone et long d'un mètre à peine, le premier qui ait été fabriqué, — si la date qu'il portait était bien sincère. Les chiffres formant cette date étaient-ils marqués en creux sur le bronze ? En ce cas, on avait pu les graver après coup et le canon était peut-être antidaté ; s'ils étaient, au contraire, en relief, la sincérité de la date était indiscutable. Relief ou creux ? Telle était la grave question que Mme Cornu devait résoudre ; et le prince, épris de son travail, y apportant le plus grand souci d'exactitude, attendait impatiemment le résultat de cette petite enquête.

Parfois, pour se délasser de ces sévères travaux, le prisonnier laissait courir son imagination, et, nul ami n'étant alors auprès de lui pour les recueillir, il confiait au papier ses rêveries. Quoiqu'elles ne fussent pas destinées au public, certaines de ces pages intimes, *L'Exil*, — *Aux mânes de l'Empereur*, etc., ont paru plus tard, dans le recueil de ses œuvres. D'autres sont restées inédites. Dans l'une d'elles, intitulée le *Credo*, longue et fervente paraphrase du symbole des chrétiens, Louis-Napoléon disait :

Je crois en Dieu... Rien n'est fait de soi-même. Lorsque je vois un temple, je pense à l'ouvrier qui l'a bâti ; lorsque j'admire les surprenants phénomènes de l'univers, je baisse le front devant la volonté souveraine qui a fait la nature et ordonné le monde. Père tout-

1. Toutes ces lettres du Prince à Mme Cornu ont été citées par Blanchard Jerrold.

puissant, il doit avoir pour nous l'amour qu'a le créateur pour les choses qu'il a créées.

Je crois en Jésus-Christ, fils de Dieu fait homme, qui a revêtu notre enveloppe mortelle, afin de nous faire comprendre, en s'abaissant jusqu'à nous, la morale divine, et d'un coup éleva notre espèce de cent coudées, en faisant passer dans notre âme la foi, la charité, l'espérance, ces dons du ciel... Pour nous apparaître sous forme humaine, sans rien emprunter de nos péchés, il est né de la Vierge Marie, prenant ainsi pour origine la seule vertu qui fût restée au genre humain, l'innocence et l'innocence du pauvre. Persécuté dès sa naissance, et fuyant le courroux des grands, lui qui les aurait pulvérisés d'un regard, il se contenta des hommages du peuple et souffrit sous Ponce-Pilate, vil instrument de la force brutale...

Il a été crucifié ! Il fallait qu'il fût crucifié pour nous apprendre à pardonner à nos ennemis, comme il pardonnait lui-même à ses bourreaux. Il mourut, il fut enseveli. Mais le troisième jour, il est ressuscité d'entre les morts. Sa mission était accomplie ; il avait repoussé son enveloppe mortelle ; et, s'élevant aussi haut qu'il s'était abaissé pour nous, il s'assit à la droite de Dieu, le Père tout-puissant. Avec lui tout n'avait pas disparu. Sur la terre restait une image vénérée, un principe divin. Sa religion nous a portés depuis 1,800 ans ; il transforma le monde ; et l'on vit le droit remplacer la force, l'amour remplacer la haine, l'égalité remplacer l'oppression !...

Dans une autre page, intitulée *La Captivité*, le prince écrivait :

De cet empire immense qui embrassait le monde, voilà donc tout ce qui reste, un tombeau et une prison ; un tombeau pour prouver la mort du grand homme, une prison pour faire mourir sa cause. Que sont-ils devenus ces quatre millions de Français qui ont élevé le trône impérial et ces millions de soldats qui l'ont défendu jusqu'à Waterloo, et ces hommes que l'Empereur avait faits si puissants pour qu'ils transmissent, après sa mort, à ses héritiers, son sceptre plébéien, son épée nationale, son code civilisateur ? Ils sont tous morts sans doute, car aucun, dans le malheur, n'est venu me tendre la main. Un homme historique cependant m'apparut dans ma prison ; mais celui-là n'avait rien reçu de l'Empereur... Chateaubriand, lui qui avait résisté au pouvoir irrésistible de l'Empereur sur le trône, vint saluer dans un cachot l'infortune du neveu de l'Empereur...

Si j'obéissais à cet instinct de la nature qui fait qu'on aime ceux qui vous nourrissent et qu'on hait ceux qui vous fustigent, je n'aimerais que les étrangers qui m'ont nourri et je haïrais mes compa-

triotes qui, enfant, m'ont banni, homme, m'ont persécuté et calomnié... Mais heureusement l'amour de la patrie chasse de mon cœru ces faiblesses humaines ; et, de même que j'ai regretté ceux qui me bannissaient, excusé ceux qui me calomniaient, je remercie ceux qui m'ont frappé de cette condamnation qui rompt l'exil... Oh ! certes parfois, lorsqu'au bout du cinquantième pas fait en ligne droite un homme me barre le passage, ou lorsque le papier qui renferme l'expression de sympathie d'un ami m'arrive tout ouvert, je me surprends à regretter et le lac et les montagnes où j'ai passé mon enfance, et les bords de l'Arno, où languit mon vieux père, et les bords de la Tamise où pour la première fois j'ai été libre... Mais de ces souvenirs, de ces rêves une idée me réveille : cette idée c'est d'être en France ! Elle change tout à mes yeux. Je ne vois plus ni barreaux, ni murs, ni police ; je ne vois plus que le sol, que les habitants de ma patrie. Je plains les hommes qui ne comprennent pas ce sentiment... Ils sont de leur époque ; les jouissances matérielles sont tout pour eux ; ils ne comprennent pas qu'une idée, un reflet de l'esprit divin puisse rendre l'obscurité moins obscure, le malheur plus cuisant, l'esclavage plus doux. Hélas ! ils n'ont jamais, eux, subi les peines de l'exil !

Puisque Louis-Napoléon parlait ainsi, dans ces lignes écrites, pour lui seul, au courant de la plume, il était évidemment sincère, et ne songeait pas à se donner une attitude intéressante lorsqu'il terminait la préface de sa brochure sur la question des sucres, en disant : « Quelque imparfait que soit cet écrit, s'il contribue à éclaircir la discussion, et à gagner quelques voix à la cause d'une industrie que je regarde comme une source féconde de prospérité pour la France, je remercierai le ciel de m'avoir permis, même dans la captivité, d'être utile à mon pays, comme je le remercie tous les jours de me laisser sur ce sol français, objet de mon amour, que je ne veux quitter à aucun prix, pas même pour la liberté. » Il était sincère, quand, à tous ses amis, il tenait le même langage, — écrivant, le 26 septembre 1842, à Mme Salvage : «...Je n'ai pas changé de sentiment; je ne veux pas quitter le sol français et je ne considérerais nullement comme un service les démarches que l'on pourrait faire dans le sens d'une amnistie » ; — écrivant, l'année

suivante, à M. Vieillard : « Si l'on m'offrait l'exil en échange de la situation qui m'est faite actuellement, je repousserais une semblable proposition, parce que ce serait, à mes yeux, une aggravation de peine. Plutôt être prisonnier en France que libre à l'étranger ! » On ne saurait donc contester que l'amour de son pays, même quand son pays semblait le répudier, dominât en lui tous les autres sentiments !

Il était sincère aussi, en convenant que ce sacrifice, bien que volontairement accompli, lui semblait cruel; qu'il le subirait résolument, sans défaillance, mais non sans tristesse. Parfois, en effet, « l'atmosphère de la prison », de cette prison qu'il préfère encore à l'exil, lui paraît « bien lourde », — comme il l'écrit à une Française, fixée à Florence et amie de sa famille, en se hâtant d'ajouter : « Ne croyez pas cependant que je sois découragé; non ! mais il y a en moi deux êtres : l'homme politique et l'homme privé. » L'homme politique est « inébranlable »; il le sera toujours. « La haine, la calomnie, la captivité ne lui arracheront pas une plainte »; l'homme privé n'en souffre pas moins[1]. Cette souffrance, il ne l'avoue toutefois qu'à ses amis, et seulement aux plus intimes. Il se raidit contre elle, il la domine, voulant « rester homme, en dépit du sort[2] ». Et, si vive qu'elle soit à certaines heures, elle ne le rend pas insensible à la souffrance d'autrui, — comme l'attestent ces lignes qu'il adresse, le 13 juillet 1842, à son ami M. Desportes : «...Aujourd'hui toute préoccupation cesse devant le tragique événement qui vient d'enlever le duc d'Orléans. Malgré les intérêts de parti et l'opposition de ma situation, j'ai été profondément ému, comme homme, en voyant un fils enlevé d'une façon si imprévue à la tendresse de sa mère et je n'ai pensé qu'au deuil et au malheur d'une famille française. »

1. Lettre à la comtesse X., publiée par la *Revue de Paris*, n° du 15 avril 1894.

2. Lettre à la baronne de Forget, publiée par la *Revue de la France moderne*, juillet 1894.

Outre le travail qui remplit la meilleure part de son temps, ce qui console et soutient Louis-Napoléon, c'est d'abord le voisinage des deux amis incarcérés en même temps que lui au fort de Ham, et qu'il lui est permis de voir, à certaines heures : le général Montholon, qui après avoir partagé la captivité de l'Empereur, partage aujourd'hui celle de son neveu; et le Dr Conneau, qui a promis à la reine Hortense mourante de ne jamais quitter son fils, qui ne le quittera pas, même quand, ayant payé sa propre dette à la justice, il pourrait être libre. A ces deux noms il faut en ajouter un autre : celui du fidèle Thelin, — qui avait voulu rejoindre son maître à New-York, — qui a tenu à l'accompagner dans la bagarre de Boulogne; — qui, bien qu'acquitté par la Cour des Pairs, a sollicité, obtenu la faveur d'être enfermé, à Ham, avec le Prince; — qui enfin, par son dévouement à toute épreuve, est devenu pour celui-ci plus qu'un serviteur.

Ce qui console et soutient encore Louis-Napoléon, ce sont les témoignages de sympathie qui lui arrivent constamment, les lettres que lui adressent des amis, français ou étrangers, connus ou inconnus, et surtout les visites que beaucoup viennent lui faire.

Ces visiteurs, dont nous ne pouvons indiquer qu'un petit nombre, étaient de plusieurs sortes. Les uns étaient des amis personnels du prince Louis, comme la baronne de Forget, née Lavalette, par conséquent alliée à sa famille, — qui, entre deux voyages à Ham, se rappelait au souvenir du prisonnier en lui envoyant des livres, des fruits ou des bonbons; — comme Vieillard, Laity, le baron Larrey, Lord Malmesbury, ou M. Fouquier d'Hérouel, le plus assidu de tous, car, habitant un château voisin de Ham, il était autorisé à venir voir le prince le premier vendredi de chaque mois et à rester avec lui l'après-midi tout entière.

D'autres, sans connaître Louis-Napoléon, sans s'intéresser à sa cause, s'intéressaient simplement à sa personne, parce qu'il avait crânement joué sa tête et qu'il expiait durement sa témérité. Telle était Déjazet, la célèbre artiste. Se trouvant

dans le pays elle était venue à Ham pour y voir le prisonnier, pour l'apercevoir, du moins, car elle savait bien qu'il ne lui serait pas permis d'arriver jusqu'à lui. Informé de son ardent désir par Thelin, Louis-Napoléon s'y prêta de bonne grâce. Prévenue de l'heure où le prince devait se promener le jour suivant sur les remparts, Déjazet alla se poster à un endroit d'où elle put lui envoyer un salut et recevoir le sien. Avec ses remerciements, elle lui adressa, toujours par l'entreprise de Thelin, une petite médaille qui, disait-elle, « lui porterait bonheur.» Quelques jours plus tard, elle apprenait l'évasion du prince et s'écriait avec une joyeuse fierté : « Je l'avais bien dit ! C'est ma médaille ! »

D'autres visiteurs enfin, comme Chateaubriand ou Berryer, sans être des amis de Louis-Napoléon, avaient eu avec lui des relations qui semblaient leur conseiller cette démarche de sympathique courtoisie.

Mais le plus grand nombre étaient des hommes politiques, dont une intention politique avait déterminé le voyage : des députés comme MM. Beaumont (de la Somme) ou Joly; des publicistes de province, comme Degeorge, Souplet et Paugé; des publicistes de Paris, comme Louis Blanc et Capo de Feuillide. Ce dernier, ayant traversé presque tous les camps, mais non celui du Prince, est attiré à Ham par une sorte de dilettantisme éclectique. Il est entré dans son cachot fort indifférent; il en sort presque fanatique. Dans un livre écrit peu de temps après, il déclarait avoir cédé, malgré lui, « à la fascination qu'exercent un regard bienveillant, doux et pourtant plein de feu, un maintien à la fois simple et digne, etc.,» et s'être expliqué, par sa propre expérience, « cette fièvre de sympathies que le prince Napoléon communique, depuis sa première jeunesse, à tous ceux qui l'approchent [1] ».

Ce n'est pas une simple curiosité, c'est un sentiment plus sérieux qui a conduit les autres auprès de Louis-Napoléon. Ayant lu ce qu'il écrivait, constatant que ses idées, sur plus

1. *Le château de Ham*, 1842.

d'un point, se rapprochaient des leurs, ils se demandaient si le pays, toujours à la veille de nouvelles secousses, ne trouverait pas dans ce prince démocrate une utile réserve et voulaient s'en assurer, en l'étudiant.

Telle avait été sans doute la pensée de George Sand, entretenant avec Louis-Napoléon une correspondance, où elle lui prédisait une prochaine revanche [1]. Telle était certainement celle des publicistes républicains Degeorge, Souplet, Paugé, qui, ayant commencé par écrire au prince, pour lui poser des questions, avaient fini par venir chercher eux-mêmes la réponse. Les républicains ne se bornaient pas alors à invoquer vaguement le principe de la souveraineté nationale, ils voulaient l'appliquer sans réserve. En réclamant le suffrage universel, en promettant de se soumettre ses décisions, on devenait, sinon l'un des leurs, au moins leur intime allié.

Répétant ce qu'il avait toujours dit depuis qu'il avait une plume entre les doigts, Louis-Napoléon écrit au *Journal du Loiret* : « *Je n'aurai jamais d'autre désir que celui de voir le peuple entier choisir en toute liberté le gouvernement qui lui convient ; issu d'une famille qui doit son élévation à la volonté nationale, je mentirais à mon origine, à ma nature, au bon sens si je ne reconnaissais la souveraineté nationale du peuple comme la base de toute organisation politique* ». Enregistrant cette déclaration du prince Louis, — conforme à l'invariable doctrine de toute sa vie, — le *Journal du Loiret* déclare y voir « un solennel hommage au principe de la souveraineté du peuple » et applaudit aux « généreux sentiments » qui l'ont dictée : Sur ce terrain, tous les démocrates peuvent s'entendre avec lui et

1. Dans une lettre, adressée le 2 janvier 1852 au prince-président, George Sand lui disait : « Ah ! prince ! mon cher prince d'autrefois, écoutez l'homme qui est en vous, qui est vous !... » Puis, lui indiquant quelle grande mission il pouvait seul remplir, elle ajoutait : « Il y a longtemps que je l'ai prévu, que j'en ai la certitude, que je vous l'ai dit à vous-même, lorsque peu de gens y croyaient en France ». *(Correspondance de George Sand).*

marcher à ses côtés, — ou même à sa suite, — estimant, comme Paugé, qu'au milieu du désarroi des esprits, du morcellement de l'opinion, le prince pourrait seul rallier autour de son grand nom les « masses flottantes » du pays et fonder « le parti national » sur les débris de tous les autres.

Avec cet écrivain, dont il apprécie l'honnêteté, la droiture et le talent, Louis-Napoléon rêve de créer à Paris un nouveau journal, mieux fait et plus viable que le *Capitole* et le *Commerce*. Mais, pour une telle entreprise, il faut de l'argent, et beaucoup. Il a réuni 100,000 francs ; il reste à en trouver 150,000. Il prie M. Fouquier d'Herouel de les chercher pour lui. Mais il l'en prie sans doute assez gauchement, et s'en rend compte ; car, M. Fouquier d'Herouel devant se rendre à Paris, il écrit à Paugé : « Tâchez de l'entraîner ; moi, je suis très bête dès qu'il s'agit de demander de l'argent[1] ».

Il savait mieux, beaucoup mieux en donner! Et c'est pourquoi il ne lui en restait plus assez pour supporter, à lui seul, les frais de son nouveau journal. Les deux précédents avaient fait à son patrimoine une forte brèche, élargie par l'expédition de Boulogne, par le procès qui en était résulté, par la dette de reconnaissance qu'à cette occasion il avait contractée et qu'il voulait acquitter, même aux dépens de sa distraction la plus précieuse, la plus nécessaire. Il écrivait, en effet, le 10 avril 1842, à M. Vieillard : « J'ai un devoir sacré à remplir, c'est de soutenir tous ceux qui se sont dévoués pour moi ; et malheureusement les pensions que je paye sont au-dessus de l'état de ma fortune. Je soulage aussi, autant que je peux, les malheureux qui m'entourent ; et, pour faire face à tout cela, je retranche même sur mes plaisirs, car j'ai vendu mon cheval et je crois que je n'en rachèterai pas ».

Il se privait donc lui-même, non seulement pour secourir ceux qui s'étaient compromis pour lui à Boulogne ou à Strasbourg et dont il s'estimait par conséquent le débiteur, mais pour « soulager les malheureux qui l'entouraient », qu'il ne

1 Lettres de Louis-Napoléon. *Nouvelle Revue*, 1er septembre 1894.

pouvait connaître, envers lesquels il remplissait spontanément un devoir de pure charité. Il n'attendait pas que la misère vînt provoquer sa bienfaisance; il allait, de lui-même au devant d'elle : il se dispensait de l'écrire à M. Vieillard, —faisant toujours. en pareille matière, plus qu'il ne disait; — mais un autre a pu nous l'apprendre. M. Flajollot, garde municipal du génie, attaché au fort de Ham, avait noté les principaux incidents, dont, pendant la captivité du prince, il avait été le témoin ; et de ce petit mémorial, — qui ne fut jamais imprimé, — nous avons extrait les lignes suivantes :

Avant l'arrivée de M. Thelin au château, ce fut Ribet (employé du bureau du génie, attaché à la personne du prisonnier) auquel le prince demanda les premiers renseignements sur les infortunes et les malheureux du pays, et Ribet que le prince chargea de leur porter des secours. Cette belle mission fut plus tard (après le 25 mai 1841) confiée à M. Ch. Thelin qui a lui-même un excellent cœur et qui avait obtenu de sortir à volonté.

La bienveillante sollicitude du prince s'étendait également sur les enfants des pauvres, qu'il faisait habiller à l'époque de leur première communion...

Le prince faisait remettre également à chaque chef d'institutions et écoles de garçons et de filles une notable quantité de bijoux et autres objets pour être distribués aux plus méritants des élèves de ces établissements.

N'ayant plus dans sa caisse, ainsi mise à sec, et ne trouvant pas à emprunter assez d'argent pour fonder son nouveau journal, Louis-Napoléon y renonça, non sans regret. Mais cette déception ne le découragea guère. L'indifférence des capitalistes à son égard ne pouvait ni l'affliger ni le surprendre beaucoup. Il comprenait que ses vrais amis étaient les humbles, les petits; que ceux-là savaient bien ce qu'ils voulaient, sans avoir besoin que des journaux le leur apprissent; qu'ils aimaient les Napoléon parce qu'ils se sentaient aimés d'eux, et que, quand on les aurait déballonnés, ils le crieraient bien haut.

Sur la sympathie de ces amis obscurs, inconnus, il comptait avec une foi ardente, une foi inébranlable, une foi

Deux jours après, il a perdu l'espoir de réussir : « Tout est rompu. On m'a indignement trompé. » En quoi l'a-t-on trompé? demande Mme Cornu. Et le 3 février le prince répond qu'après avoir reçu « le refus si brutal du ministère » il a écrit à quelques députés, mais que ceux-ci ont mal compris ce qu'il attendait d'eux. « M. Odilon Barrot... sans que je l'en priasse, formula avec M. Duchâtel un nouveau projet de *Lettre au roi* et il me l'envoya, en m'écrivant une lettre très aimable pour m'engager à la signer... J'ai répondu hier à M. Odilon Barrot par un refus catégorique. Je lui dis que je ne veux pas demander grâce et que je resterai plutôt toute ma vie en prison que de m'abaisser[1]. »

Si le prince renonce, par souci de sa dignité, à faire de nouvelles démarches, ses amis ne jettent pas, comme lui, le manche après la cognée. M. Vieillard lui répond, le 9 février, que, deux jours auparavant, il a réuni « une trentaine de députés dans l'un des bureaux de la Chambre. » Quand il leur eut fait connaître la résolution du prince de ne pas signer le projet de lettre au roi, les uns trouvèrent ses susceptibilités excessives, tout en louant « la noblesse de sentiments, la dignité de langage » de sa réponse; les autres l'approuvèrent complètement. « Il n'y a pas, leur dit M. Vieillard en terminant, à s'occuper d'obtenir de lui de nouvelles concessions. Il s'agit de voir ce qu'on peut faire pour lui, sans lui » : Sur quoi, la discussion s'ouvrit. MM. Odilon Barrot, Berryer, Garnier-Pagès, Marie, Ferdinand Barrot, y prirent part tour à tour, — sans compter les simples interrupteurs : une petite séance parlementaire, qui se termina comme tant de grandes ; on n'était pas plus avancé à la fin qu'au commencement, et l'on se sépara sans rien décider. A défaut d'un résultat pratique, la réunion avait eu un effet moral que M. Vieillard indiquait au prince, pour le consoler : « Vous y avez été l'objet d'un intérêt unanime. »

1. Ces diverses lettres à Mme Cornu ont été déjà publiées par Blanchard-Jerrold, *Life of Napoleon the Third*.

La séance levée, Dupont (de l'Eure) avait eu pourtant une idée, et l'avait soumise à ceux de ses collègues encore présents : « Qu'Odilon Barrot aille trouver le roi, non comme chef de l'opposition, mais comme homme; qu'il invoque la situation du père, âgé, infirme, isolé et la compare à celle du Roi, père aussi, mais environné d'une nombreuse famille ». Odilon Barrot consent très volontiers à faire cette démarche officieuse; et dès le lendemain il est reçu aux Tuileries. Il s'y montre « pressant, adroit, plein de cœur et d'habileté »; mais n'obtient pas grand'chose. Louis-Philippe déclare que son gouvernement « ne peut accepter comme une chose sérieuse l'engagement de se reconstituer prisonnier »; qu'il serait personnellement fort disposé à rendre au prince sa liberté complète, à la condition que le prince reconnût explicitement que cette grâce il la devait à la générosité du roi; « qu'au surplus cette affaire était devenue une affaire d'État, qu'elle ne pouvait se décider sans la délibération du conseil des ministres... » Et, comme Odilon Barrot s'écriait : « *Ah! sire, vous me renvoyez aux ministres; il n'y a plus d'espoir! — Pardon! pardon!* a dit le roi; et la conversation s'est terminée par des compliments réciproques », c'est-à-dire à peu près comme la réunion des députés ![1]

Louis-Napoléon attendit quelque temps l'effet de cette démarche; et, voyant qu'elle n'en produisait aucun, il résolut d'agir. Puisqu'on ne voulait pas lui rendre, même pour peu de temps, la liberté, — il ne lui restait qu'à la prendre.

Comment ce projet, longuement préparé, fut exécuté le 25 mai, personne ne l'ignore, et nous ne voudrions donc pas faire un nouveau récit de l'évasion; mais on lira sans doute avec intérêt ce récit fait par le prince lui-même, et qui, — croyons-nous —, ne fut jamais publié :

1. M. Odilon Barrot semblait avoir conservé un souvenir très incomplet de ces divers incidents; car en rappelant la visite qu'il fit alors au roi, il dit avoir fait cette démarche à la prière d'un ami personnel du prince, M. Vatout.

Mon cher Degeorge,

Le désir de revoir encore mon père sur cette terre m'a fait tenter l'entreprise la plus audacieuse que j'aie jamais tentée et pour laquelle il m'a fallu plus de résolution et de courage qu'à Strasbourg et Boulogne, car j'étais résolu à ne pas supporter le ridicule qui s'attache à celui qu'on arrête sous un déguisement et un échec n'eût plus été supportable. Mais enfin voici les détails de mon évasion.

Vous savez que le fort était gardé par 400 hommes, qui fournissaient une garde journalière de 60 soldats, qui étaient en sentinelle en dedans et en dehors du fort; de plus la porte de la prison était gardée par trois geôliers, dont deux étaient toujours en faction.

Il fallait donc passer devant eux d'abord, puis traverser toute la cour intérieure, devant les fenêtres du commandant; arrivé là, il fallait passer le guichet où se trouvait un soldat de planton et un sergent, un portier-consigne, une sentinelle et enfin un poste de trente hommes.

N'ayant voulu établir aucune intelligence, il fallait naturellement avoir recours à un déguisement. Or, comme on faisait réparer plusieurs chambres du bâtiment que j'habitais, il était facile de prendre un costume d'ouvrier. Mon bon et fidèle Charles Thélin se procura une blouse et des sabots. Je coupai mes moustaches et je pris une planche sur mon épaule. Lundi matin, je vis les ouvriers entrer à 8 heures et demie. Lorsqu'ils furent à l'ouvrage, Charles leur porta à boire dans une chambre, afin de les détourner de mon passage. Il devait aussi appeler un gardien en haut, tandis que le Dr Conneau causerait avec les autres. Cependant, à peine sorti de ma chambre, je fus accosté par un ouvrier qui me suivit me prenant pour un de ses camarades; au bas de l'escalier, je me trouvai nez à nez avec un gardien.

Heureusement je lui mis la planche que je portais devant la figure et j'allai dans la cour, tenant toujours la planche devant les sentinelles et ceux que je rencontrais.

En passant devant la première sentinelle, je laissai tomber ma pipe; je m'arrêtai pour en ramasser les morceaux.

Alors je rencontrai l'officier de garde, mais il lisait une lettre et ne me remarqua pas. Les soldats, au poste du guichet, semblèrent étonnés de ma mise; le tambour surtout se retourna plusieurs fois.

Cependant les plantons de garde ouvrirent la porte et je me trouvai en dehors de la forteresse. Mais là je rencontrai deux ouvriers qui venaient à ma rencontre et qui me regardaient avec attention. Je mis alors ma planche de leur côté, mais ils paraissaient si curieux que je pensais ne pouvoir leur échapper, lorsque je les entendis s'écrier : « Oh! c'est Berthaud! »

Une fois dehors, je marchai avec promptitude vers la route de Saint-Quentin. Peu de temps après, Charles, qui avait retenu une voiture pour lui, nous rejoignit et nous arrivâmes à Saint-Quentin. Je traversai la ville à pied, après avoir défait ma blouse.

Charles s'étant procuré une voiture de poste sous le prétexte d'une course à Cambrai, nous arrivâmes sans encombre à Valenciennes, où je pris le chemin de fer.

Je m'étais procuré un passeport belge, mais on ne me l'a demandé nulle part.

Pendant ce temps-là, Conneau, toujours si dévoué, restait en prison et faisait croire que j'étais malade, afin de me donner le temps de gagner la frontière. J'espère qu'il n'aura pas été maltraité. Ce serait pour moi une bien grande douleur.

Mais, mon cher Degeorge, si j'ai éprouvé un vif sentiment de joie lorsque je me suis senti hors de la forteresse, j'éprouvai une bien triste impression en passant la frontière.

Il fallait, pour me décider à quitter la France, la certitude que jamais le gouvernement ne me mettrait en liberté si je ne consentais à me déshonorer. Il fallait enfin que j'y fusse poussé par le désir de tenter tous les moyens pour consoler mon père dans sa vieillesse.

Adieu, mon cher monsieur Degeorge, quoique libre, je me sens bien malheureux. Recevez l'assurance de ma vive amitié et, si vous le pouvez, tâchez d'être utile à mon bon Conneau.

Louis-Napoléon

Le prisonnier ne convenait pas à M. Degeorge, — mais il voulait dire à M. Vieillard, sachant qu'il avait le malheur d'être fort incroyant, — que, malgré son impatience de s'éloigner de Ham, il n'avait pu passer devant le cimetière de Ham, ni apercevoir la croix qui le domine, sans se jeter à genoux pour « remercier Dieu de sa délivrance ». Ce qu'il ne disait ni à l'un ni à l'autre, c'est qu'ayant l'habitude de porter dans un portefeuille, qui ne le quittait jamais, une lettre de sa mère et une lettre de l'Empereur, il n'avait pu se séparer, même alors, de ces reliques, bien qu'elles dussent, en cas d'arrestation, le faire reconnaître sûrement sous ses habits d'ouvrier.

Le public français généreux et honnête [illegible] toujours

[illegible]

quelque intérêt aux prisonniers politiques et jamais ne se plaint de voir jouer une bonne niche au pouvoir. Cette ingénieuse et hardie évasion causa donc un plaisir à peu près général, et de tous côtés on en accueillit la nouvelle avec le même cri : « C'est bien joué! » Les membres du gouvernement, ou ceux qui lui touchaient de près ne pouvaient partager cette satisfaction. Le maréchal Soult, ayant soigneusement organisé en 1840 la surveillance du prisonnier, s'en montrait particulièrement désolé; il espérait bien qu'on ne négligerait rien pour rattraper le fugitif, et se demandait comment il avait pu échapper à tant de police, à tant de soldats, si le commandant du fort n'avait pas favorisé sa fuite[1] ?

Il était pourtant bien innocent, le pauvre commandant Demarle, et bien penaud de l'aventure! A chaque tentative qu'il avait faite, pendant cette journée fatale, pour voir son prisonnier, le docteur Conneau l'avait arrêté, en lui disant : « Le prince est malade! le prince dort! Je vous en prie, ne le dérangez pas! » Vers le soir pourtant il perdait patience et entrait, d'autorité, dans la chambre du prince, s'asseyait au pied du lit où le mannequin fabriqué par le docteur, et coiffé d'un madras, reposait tranquillement... si tranquillement qu'on ne l'entendait pas respirer! Après en avoir fait l'observation, le commandant avançait la main vers le lit, la glissait doucement sur le drap, comme pour tâter les jambes du malade... Et M. Conneau, s'attendant à une explosion, se préparait à la subir. Mais le pauvre commandant se bornait à murmurer d'une voix éteinte : « Eh! bien, je m'en doutais, depuis ce matin! » Le désespoir l'avait maté, anéanti.

On ne le mit pas moins en non-activité par retrait d'emploi. Quant au docteur Conneau, on le condamna à trois mois de prison. Il en eût subi volontiers dix fois plus pour sauver son prince, et jamais on ne vit condamné plus allègre.

1. Lettre au général Rullière. *Archives du Dépôt de la Guerre.*

Le vœu ardent du maréchal Soult ne s'est pas réalisé : le fugitif a pu gagner la Belgique, puis l'Angleterre. A peine y est-il arrivé qu'il en informe le roi Louis : « Mon cher père, le désir de vous revoir m'a fait tenter ce que je n'aurais pas fait sans cela. J'ai trompé la surveillance de 400 hommes, et je suis arrivé sain et sauf à Londres. Ici j'ai des amis puissants et je vais tâcher de pouvoir aller près de vous ». (*Lettre du 27 mai 1846.*)

Sa seconde pensée est pour son vieux compagnon de Ham. Le général de Montholon, n'ayant plus de fortune, a dû accepter de lui une pension de 4,000 francs. Louis-Napoléon s'empresse de lui dire, que, malgré leur séparation, cette pension lui sera toujours exactement servie ; que le docteur Conneau doit lui en verser un semestre d'avance. Puis il s'excuse de ne l'avoir pas initié à son projet d'évasion, dont la réussite exigeait un absolu secret. Si, au moment de son départ, il n'avait pas été lui serrer la main, c'est que « son émotion l'eût trahi ».[1] Elle avait failli le trahir, en effet, la veille, lorsqu'il avait fait sa dernière visite au général et à Mme de Montholon (car celle-ci passait une partie de la journée auprès de son mari) : l'effusion inusitée avec laquelle il les avait embrassés tous deux avait suffi pour leur inspirer déjà « un vague soupçon ».

Après l'acte audacieux qu'il vient d'accomplir, Louis-Napoléon devait, plus que jamais, inquiéter le gouvernement français, et les gouvernements étrangers croyaient nécessaire de le garder à vue. Malgré ses actives démarches et l'intervention de ses « amis puissants, » le prince ne pouvait donc obtenir la permission de gagner l'Italie.

Le droit de circuler librement, dont nous avons pris l'habitude et qui nous paraît un droit naturel, n'était pas alors accordé à tout le monde ; et ceux qui se mettaient en route sans avoir des papiers en règle ne pouvaient aller loin. Si

1. Cette lettre a été publiée par M. [illegible] Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham.

nous nous promenons partout, ou presque partout maintenant, sans passeports en poche, c'est parce qu'à cette époque, ayant cruellement souffert d'une telle entrave Louis-Napoléon avait résolu de la supprimer dès qu'il arriverait au pouvoir, qu'il exécuta cette résolution et que la plupart des autres gouvernements furent amenés à faire comme le sien.

Pendant ces longues négociations, poursuivies sans relâche et sans découragement malgré leur insuccès, le roi Louis s'éteignait à Florence. Jusqu'à sa dernière heure il avait espéré revoir son fils et s'était occupé de lui. Car, s'il avait souvent morigéné le prince avec cette inconsciente rudesse dont il usait envers tous, il n'avait jamais cessé de l'aimer ; depuis longtemps il n'aimait plus que lui ; et le voir heureux, comme le disait sa dernière lettre, était, « le seul soulagement » que pût espérer sa douloureuse vieillesse.

Depuis son enfance, et surtout pendant son séjour à l'*Université de Ham*, Louis-Napoléon avait pris l'habitude du travail. Il ne pouvait rester longtemps oisif. Se voyant obligé de s'établir à Londres, il se remit à l'étude. Après avoir soigneusement revu et fait publier le premier volume de son ouvrage sur l'artillerie, il écrivit, en anglais, une longue brochure intitulée : « *Projet touchant le canal de Nicaragua dans le but de relier l'Océan atlantique et la Mer pacifique* ».

Dans cette brochure, éditée chez Mills, le prince utilisant ses travaux de 1842, les avait complétés par les observations techniques, que, depuis et à sa demande, un officier de marine avait bien voulu faire sur les lieux. Cette grande entreprise, dont l'exécution devait être un bienfait pour tous les pays, l'intéressait fort ; il songeait sérieusement à en aller prendre la direction : le mouvement réformiste et l'agitation qui commençait à se produire en France le décidèrent à ajourner ce projet.

M^lle^ Déjazet vint, vers cette époque, donner quelques représentations à Londres. Louis-Napoléon chargea Thélin de lui porter, avec un souvenir, et ses plus vifs remerciements,

[illegible] passer à Ham. Déjazet [illegible] mais refusa la mé- [illegible] à Thelin : il a [illegible]

[illegible] eclatait à [illegible] les plus chers se [illegible] la souverai- [illegible] aussitôt à ren- [illegible] encore une [illegible]

1848-1870

Le vœu ardent du maréchal Soult ne s'est pas réalisé : le fugitif a pu gagner la Belgique, puis l'Angleterre. A peine y est-il arrivé qu'il en informe le roi Louis : « Mon cher père, le désir de vous revoir m'a fait tenter ce que je n'aurais pas fait sans cela. J'ai trompé la surveillance de 400 hommes, et je suis arrivé sain et sauf à Londres. Ici j'ai des amis puissants et je vais tâcher de pouvoir aller près de vous ». (*Lettre du 27 mai 1846.*)

Sa seconde pensée est pour son vieux compagnon de Ham. Le général de Montholon, n'ayant plus de fortune, a dû accepter de lui une pension de 4,000 francs. Louis-Napoléon s'empresse de lui dire, que, malgré leur séparation, cette pension lui sera toujours exactement servie; que le docteur Conneau doit lui en verser un semestre d'avance. Puis il s'excuse de ne l'avoir pas initié à son projet d'évasion, dont la réussite exigeait un absolu secret. Si, au moment de son départ, il n'avait pas été lui serrer la main, c'est que « son émotion l'eût trahi ». [1] Elle avait failli le trahir, en effet, la veille, lorsqu'il avait fait sa dernière visite au général et à Mme de Montholon (car celle-ci passait une partie de la journée auprès de son mari): l'effusion inusitée avec laquelle il les avait embrassés tous deux avait suffi pour leur inspirer déjà « un vague soupçon ».

Après l'acte audacieux qu'il vient d'accomplir, Louis-Napoléon devait, plus que jamais, inquiéter le gouvernement français; et les gouvernements étrangers croyaient nécessaires de le garder à vue. Malgré ses actives démarches et l'intervention de ses « amis puissants, » le prince ne pouvait donc obtenir la permission de gagner l'Italie.

Le droit de circuler librement, dont nous avons pris l'habitude et qui nous paraît un droit naturel, n'était pas alors accordé à tout le monde; et ceux qui se mettaient en route sans avoir des papiers en règle ne pouvaient aller loin. Si

1. Cette lettre a été publiée par M. Hachet-Souplet. *Louis-Napoléon prisonnier au fort de Ham.*

nous nous promenons partout, ou presque partout maintenant, sans passeports en poche, c'est parce qu'à cette époque, ayant cruellement souffert d'une telle entrave Louis-Napoléon avait résolu de la supprimer dès qu'il arriverait au pouvoir, qu'il exécuta cette résolution et que la plupart des autres gouvernements furent amenés à faire comme le sien.

Pendant ces longues négociations, poursuivies sans relâche et sans découragement malgré leur insuccès, le roi Louis s'éteignait à Florence. Jusqu'à sa dernière heure il avait espéré revoir son fils et s'était occupé de lui. Car, s'il avait souvent morigéné le prince avec cette inconsciente rudesse dont il usait envers tous, il n'avait jamais cessé de l'aimer ; depuis longtemps il n'aimait plus que lui ; et le voir heureux, comme le disait sa dernière lettre, était, « le seul soulagement » que pût espérer sa douloureuse vieillesse.

Depuis son enfance, et surtout pendant son séjour à l'*Université de Ham*, Louis-Napoléon avait pris l'habitude du travail. Il ne pouvait rester longtemps oisif. Se voyant obligé de s'établir à Londres, il se remit à l'étude. Après avoir soigneusement revu et fait publier le premier volume de son ouvrage sur l'artillerie, il écrivit, en anglais, une longue brochure intitulée : « *Projet touchant le canal de Nicaragua dans le but de relier l'Océan atlantique et la Mer pacifique* ».

Dans cette brochure, éditée chez Mills, le prince utilisant ses travaux de 1842, les avait complétés par les observations techniques, que, depuis et à sa demande, un officier de marine avait bien voulu faire sur les lieux. Cette grande entreprise, dont l'exécution devait être un bienfait pour tous les pays, l'intéressait fort ; il songeait sérieusement à en aller prendre la direction : le mouvement réformiste et l'agitation qui commençait à se produire en France le décidèrent à ajourner ce projet.

M^lle^ Déjazet vint, vers cette époque, donner quelques représentations à Londres. Louis-Napoléon chargea Thélin de lui porter, avec un souvenir, et ses plus vifs remerciements,

la petite médaille qu'elle lui avait fait passer à Ham. Déjazet accepta les remerciements, le souvenir, mais refusa la médaille : « Priez le prince de la garder, dit-elle à Thélin : il a encore du bonheur à espérer ».

Quelques semaines plus tard, la révolution éclatait à Paris. Louis-Napoléon voyait ses deux vœux les plus chers se réaliser : le territoire français lui était ouvert ; la souveraineté nationale était proclamée. Il se préparait aussitôt à rentrer en France... Et Déjazet s'écriait sans doute, encore une fois : « C'est ma médaille ! »

1848-1870

VI

LA CONQUÊTE DU POUVOIR

Une partie intéressante. — Louis-Napoléon arrive à Paris. — Il en repart. — Il est élu représentant. — Menace d'arrestation. — Revanche du suffrage universel. — La souveraineté nationale en lisière. — Singulière constitution. — Scrutin du 10 décembre. — Ce qu'il signifie. — Le Président isolé. — Les ministres. — Situation peu commode. — Premier avertissement à l'émeute. — Voyages et discours. — Leur succès. — L'épée de l'Assemblée. — Le Président la brise. — Les Parlementaires se vengent. — Pas une faute. — Illusion perdue. — On demande un sauveur. — La minorité souveraine. — Situation sans issue : qui fera le coup d'État? — Mazas ou Vincennes. — Crime ou devoir civique. — Au pas du pays.— Qui retarde l'Empire? — L'Europe et la Présidence de Louis-Napoléon. — Panique en Angleterre. — L'Europe et le rétablissement de l'Empire. — Napoléon II passe encore, Napoléon III, jamais! — Les puissances se résignent. — Frère ou ami? — Spirituelle riposte. — Les obstacles écartés au dehors, comme au dedans. — Napoléon III monte sur le trône. — Son programme.

On lit dans le *Journal des Goncourt*, à la date du 16 décembre 1863 :

La princesse, arrivée à cinq heures de Compiègne, parle de l'Empereur : « Qu'est-ce que vous voulez? Cet homme, il n'est ni vif, ni impressionnable. Rien ne l'émeut. L'autre jour, un domestique lui a lâché un syphon d'eau de Seltz dans le cou, il s'est contenté de passer son verre de l'autre côté, sans rien dire, sans donner

aucun signe d'impatience... Un homme qui ne se met jamais en colère et dont la plus grande parole de fureur est. « C'est absurde! » Il n'en dit jamais plus !

C'est souvent par ces minces détails de chronique intime qu'on apprend le mieux à juger les hommes. En déposant cette petite note sur leur calepin, MM. de Goncourt ne se doutaient sans doute pas qu'ils travaillaient pour l'histoire : ils devaient cependant, par ces quelques lignes, écrites avec indifférence, servir, plus que de longues et savantes études, à lui faire comprendre le caractère de l'Empereur et comment le prince Louis devint Napoléon III[1].

Certes il sentait vivement : — dans les pages qui précèdent, on a pu s'en convaincre ; — mais il savait contenir, refouler ses impressions ; et c'est parce qu'il se dominait lui-même qu'il parvint à dominer ses adversaires ; c'est parce que son énergie était doublée de patience et de douceur qu'il put arriver au pouvoir, en écartant d'une main calme et sûre tous les obstacles accumulés sur sa route.

Ce dut être vraiment pour ceux qui pouvaient y assister sans passion, — pour les étrangers, par exemple, — une partie intéressante à suivre. Le gagnant avait contre lui tous les plus forts joueurs de l'époque ; et ceux qui avaient préparé les cartes, avant qu'il les prît en main, s'étaient arrangés de manière à lui laisser peu d'atouts... Il est donc intéressant d'observer son jeu, dès le début.

La Révolution de février à peine accomplie, Louis-Napoléon, sa valise à la main, débarque à Paris, et en informe aussitôt les membres du gouvernement provisoire. Ceux-

1. Un officier de sa maison qui, pendant toute la durée de son règne, resta attaché à sa personne, nous disait : « En vingt ans, je ne lui ai jamais vu qu'un mouvement de colère ou plutôt de vivacité. C'était au camp de Boulogne, où la maladresse d'un colonel avait failli produire un grave accident. Il malmena quelque peu le maladroit ; mais tout le jour il parut malheureux, presque humilié de ce moment d'oubli, et le soir il faisait venir celui qui en avait été la victime pour lui parler avec la plus grande bienveillance. »

oi, — fort embarrassés de leur victoire, et ne sachant trop ce qu'allait devenir une république improvisée, qu'ils n'avaient eux-mêmes ni prévue, ni désirée, et qu'ils savaient peu populaire, — apprennent l'arrivée du prince avec inquiétude. Ils le font courtoisement prier de ne pas augmenter leur embarras par sa présence; et le prince, se rendant à leur désir avec une égale courtoisie, repart immédiatement pour l'Angleterre... Il y restera aussi longtemps qu'il le faudra. Il est sûr, en effet, que son heure viendra; que, sous un titre ou sous un autre, il sera appelé à gouverner la France, à lui rendre l'ordre, à développer sa richesse, à lui faire reprendre au dehors son rang légitime, — en s'appuyant sur ce « parti national » dont il se croit le chef naturel et nécessaire. Il attendra donc tranquillement que cette heure soit venue. Quand un bâillon légal étouffait la voix du peuple, il a pu tenter de l'arracher violemment : le peuple aujourd'hui a le droit de parler; c'est à lui de manifester spontanément ses préférences.

Louis-Napoléon n'a même pas voulu qu'on posât sa candidature aux élections générales du mois d'avril. Le 11 mai, dans une lettre intimé et nullement destinée au public, il en donne la raison à M. Vieillard : « Tant que la constitution ne sera pas fixée, je sens que ma position en France serait très difficile et même très dangereuse pour moi. J'ai donc pris la résolution de me tenir à l'écart et de résister à toutes les séductions que peut avoir pour moi le séjour dans mon pays. Si la France avait besoin de moi, si mon rôle était tout tracé, si enfin je pouvais croire être utile à mon pays, je n'hésiterais pas à passer sur toutes les considérations secondaires pour remplir mon devoir; mais dans les circonstances actuelles, je ne puis être bon à rien; je ne serais tout au plus qu'un embarras. »

La France parut commencer bientôt à sentir qu'elle avait « besoin de lui » ; car, dans les élections partielles du 6 juin il était élu, sans s'être présenté, par quatre départements, dont celui de la Seine. Obéissant à cet appel direct des

électeurs, il quitta enfin l'Angleterre, pour venir occuper sa place à l'Assemblée nationale.

Louis-Napoléon avait toujours cru que sous le régime de la « souveraineté populaire », le peuple devrait être souverain ; qu'aucune volonté ne devait avoir la prétention de dominer la sienne. Il le pensa sur le trône, comme en prison, puisque à Rochefort candidat, il accorda un sauf-conduit, et qu'à Rochefort élu il fit remise de sa peine. Mais ceux qui menaient la République, entendant la mener à leur guise, étaient d'un avis différent. Ils s'écrièrent que les Bonaparte avaient été condamnés à un exil perpétuel ; que l'arrêt prononcé contre eux, sous les Bourbons, n'avait pas été cassé, même par le récent verdict du suffrage universel ; qu'il fallait donc mettre la main sur le nouveau représentant, pour le reconduire à la frontière ; et Lamartine, poussé par eux, télégraphiait, le 12 juin, à tous les commissaires ou sous-commissaires de la République : « Faites arrêter Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, s'il est signalé dans votre département. » C'était à se croire encore en 1816 !

Le peuple français est, quoiqu'on en dise, assez facile à mener, mais il n'aime pas qu'on ait l'air de se moquer de lui. On clabaudait donc fortement contre la fantaisie de la Commission exécutive ; et le conflit semblait devenir sérieux, quand Louis-Napoléon, de lui-même, y mit fin, par une seconde retraite. Il écrivit le 18 juin à son ami Vieillard : « Dans les circonstances graves où je me trouve, je crois ne devoir prendre conseil que de mon cœur et faire ce qui me paraît le plus avantageux non pour moi, mais pour le pays. Je dépose donc aujourd'hui entre les mains du président ma démission. On verra par ce fait mon désintéressement, je l'espère, et mon désir de ne pas augmenter le gâchis qui existe ; je réfuterai par là les calomnies de mes ennemis ; et, si le peuple me réélit, alors j'arriverai sans tache. » Le même jour, en effet, il annonça, par une lettre publique, au Président de l'Assemblée que, son élec-

tion étant une cause de désordre, il résignait, « non sans de vifs regrets » son quadruple mandat.

Irrité de se voir faire ainsi la loi par ceux qui auraient dû lui obéir, le suffrage universel attendait l'occasion de prendre sa revanche. Aux élections partielles du 20 septembre, Louis-Napoléon était nommé par six autres départements : ses adversaires comprirent cette fois qu'ils devaient céder.

Mais le peuple, si acharné à faire du prince Louis un représentant ne voudra-t-il pas en faire un président... peut-être plus encore? Sinistre éventualité, contre laquelle il faut se prémunir. Si l'on ne peut éviter la catastrophe, on en limitera les risques. On permettra au pays affolé de se passer cette ridicule fantaisie pour quatre ans ; pas un jour de plus !.. De là cette constitution étrange, baroque, telle qu'on en n'avait jamais vu et qu'on n'en verra plus sans doute ; — constitution faite non pour un peuple, mais contre un homme ; — constitution qui invoquait la souveraineté nationale, en l'escamotant, — constitution qui prétendait fonder un gouvernement de majorité et donnait le dernier mot à la minorité (puisqu'elle permettait à un quart de l'Assemblée d'annihiler les trois autres) — constitution qui provoquait les conflits, en refusant tout moyen légal d'en sortir ; — constitution enfin dont le sort était si clair qu'il ne s'agissait plus de savoir si elle serait violée, mais quand et par qui elle le serait, car tôt ou tard, d'une manière ou de l'autre, elle devait forcément en passer par là, et ne pouvait s'en prendre qu'à elle-même[1].

Comme aux soldats de Strasbourg et de Boulogne, Louis-Napoléon se présenta aux électeurs français, entouré seu-

1. M. Buffet, qui a toujours passé pour le type achevé de la correction parlementaire, avouait lui-même, le 8 juillet 1875, étant président du Conseil, que les Constituants de 1848 avaient voulu prendre « des précautions contre le pays. » Sachant, en effet, que le pays avait pour leur œuvre « un attachement, un dévouement douteux » et voudrait sans doute la reviser « ils avaient rendu la revision à peu près impossible, on pourrait même dire, en fait, impossible. »

lement de quelques fidèles, ayant devant lui le pouvoir établi, toutes les forces administratives, et comptant, pour en triompher, sur son nom, sur le système de gouvernement qu'il personnifiait. Dans cette nouvelle tentative il réussit, même au-delà de ses espérances. Interrogé pour la première fois sur ses préférences, le pays avait su résister à toutes les suggestions officielles pour les manifester nettement : le scrutin du 10 décembre était une acclamation nationale[1].

Que signifiait ce vote? Où tendait-il? nous ne voulons pas le dire nous-même : n'ayant pas cherché à dissimuler nos sentiments pour l'homme qu'il porta au pouvoir, nous serions suspect; et nous passons la plume à ses adversaires. Qui a dit que, par ce vote en faveur d'un Napoléon, le pays s'était prononcé « contre la République » et avait « ouvertement exprimé le vœu de la détruire? » c'est Prévost-Paradol; qu'il avait voulu répondre « à la possibilité d'un Fructidor par la possibilité d'un Brumaire? « c'est Proudhon; que « cette demi-résurrection impériale tendait manifestement à l'Empire? » c'est Charles de Mazade; que les masses rurales avaient entendu « en finir » avec le régime du 24 février? c'est le comte de Falloux; qu'elles avaient cru « voter pour un empereur? » c'est le comte de Montalembert; que « placer un prince au-dessus des autres citoyens, c'était lui dire de mettre la couronne sur sa tête? » c'est M. Louis Teste[2]. Et nous pourrions continuer cette

1. « Les hommes les plus sûrs du vote de leur commune, se virent abandonnés de leurs serviteurs eux-mêmes. Le duc de Luynes, qui avait toujours tenu entre ses mains tous les suffrages de son pays dont il était représentant, vint, la veille de l'élection, dans la réunion électorale. Accueilli par les témoignages de la plus complète déférence, il est interrogé sur le président qu'il faut choisir; il parle, il s'anime pour recommander le général Cavaignac. Il dit tout ce que l'on peut dire en sa faveur et contre son concurrent. On l'écoute avec faveur, on l'applaudit quand il a fini de parler; il se retire content de son succès, assuré que bien peu de voix manqueront à son favori. Le soir il apprend que le général n'a eu que la sienne; toutes les autres avaient été données au futur empereur... » Vicomte de Melun, *Mémoires*, t. II, p. 35.

2. E. Teste a dit, plus catégoriquement encore : « Après l'élection présidentielle du 10 décembre, on ne criait pas seulement « Vive Louis-

énumération longtemps, si nous ne craignions de fatiguer le lecteur.

Le prince Louis avait donc reçu, le 10 décembre, une sorte de mandat impératif, bien que tacite, qui pouvait se traduire ainsi : « Nous mettons le pouvoir dans tes mains ; tu t'appelles Napoléon : tu sauras t'en servir, tu sauras le garder. » Et si dès le lendemain, — comme on le lui conseillait de divers côtés, — Louis Napoléon eut pris la couronne, il n'eût fait qu'exécuter le vœu des six millions de Français qui l'envoyaient à l'Élysée, n'ayant pu légalement l'envoyer aux Tuileries.

Il ne voulut aller aux Tuileries ni ce jour-là, ni un mois plus tard, après l'émeute du 19 janvier, malgré les instances de Changarnier pour l'y conduire. En y entrant ainsi, il eût interprété le désir de ses électeurs ; et il ne lui convenait pas de l'interpréter. Il espérait assurément que le pays, l'ayant vu à l'œuvre, lui donnerait de nouveaux et plus explicites témoignages de sa confiance ; mais il entendait les mériter, et, avant de songer à en obtenir un autre, il prenait au sérieux le mandat qu'il venait de recevoir. Il croyait pouvoir le remplir sans peine, avec l'aide de l'état-major parlementaire, convaincu que celui-ci, devant l'éclatante manifestation du suffrage universel, avait désarmé. La passion politique ne désarme jamais. Entre le prince-président et ses électeurs se dressait donc un rideau, une muraille : la majorité parlementaire, subissant le suffrage universel plutôt qu'elle ne l'acceptait, guettant une occasion de le mutiler, résolue, en attendant, à ne tenir aucun compte de ses aspirations. « L'Assemblée nationale, — a écrit depuis l'un des principaux acteurs de ce drame politique, — avait grande envie de lutter contre l'élu du 10 décembre et de le renverser[1]. » Et, pour la mener à l'assaut

Napoléon ! » on criait encore et surtout : « Vive l'Empereur ! » Outre qu'on acclamait un homme, on acclamait ce qu'on attendait de lui : on voulait l'Empire, de préférence à tout autre gouvernement. » (*Le Gaulois*, 4 mai 1888.)

1. Cte de Falloux, *Mémoires d'un Royaliste*, t. II.

de l'Elysée, elle avait des chefs éloquents, rompus à ce genre de tactique, appuyés par les salons, soutenus par de nombreux et puissants journaux.

« Je suis isolé, disait alors le Prince avec tristesse à lord Malmesbury, mes partisans me sont inconnus et je n'ai pas 200 voix dans l'Assemblée[1]. » Pour se mettre en contact avec ces six millions d'inconnus qui lui avaient confié leurs intérêts, il ne pouvait même compter sur ses ministres et le réseau de fonctionnaires qui dépendaient d'eux : ses ministres étaient aux ordres de la majorité parlementaire qui les avait désignés et non aux siens. A force de courtoisie, il cherchait à entretenir avec eux de bons rapports personnels, mais il les sentait constamment séparés de lui par une divergence absolue d'idées et de sentiments. De leur part il devait attendre toujours un mauvais vouloir et souvent de mauvais procédés. Dans l'un de ses premiers cabinets il avait appelé M. Dufaure, — oubliant avec quelle âpreté celui-ci, comme ministre du général Cavaignac, avait combattu sa candidature à la présidence. Mais M. Dufaure avait prétendu n'y entrer qu'avec certains de ses amis. Il en expliquait naïvement la raison à M. de Falloux : « Vous ne pouvez ignorer les préventions du Président à mon égard ; je ne puis *lutter*, isolé. » A quoi M. de Falloux répondait en souriant : « Mes amis sont aussi sûrs que les vôtres pour lutter contre les exigences du Président[1]. » M. de Falloux, en effet, en entrant dans le Conseil du prince, ne lui avait pas dissimulé son goût pour la royauté, ni sa ferme intention de travailler à la rétablir. Entre lui, cependant, et son collègue il y avait une nuance assez sensible. Dans sa *lutte* contre le Président, dont il était le ministre, M. de Falloux apportait quelques ménagements de forme ; et, de son aveu, M. Dufaure s'en croyait dispensé : « Rien, écrit-il, ne peut donner une idée de M. Dufaure en pareille circonstance, si

1. Lord Malmesbury, *Journal d'un ancien Ministre*, p. 125.
2. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II.

ce n'est le hérisson cachant sa tête et ses pattes pour ne présenter qu'une boule armée de pointes aiguës[1]. » Il raconte un peu plus loin que, causant alors avec M. de Tocqueville de leur collègue commun, il lui avait dit : « Je veux vous rappeler ce que nous avons bien des fois constaté ensemble, c'est que le Président se contient à grand'peine vis-à-vis de M. Dufaure, qui, sans s'en douter, ne perd jamais une occasion de lui être désagréable. » Il faut avouer qu'un chef d'État, ainsi secondé par ses ministres, avait quelque mérite à « se contenir ». Il faut avouer qu'au milieu de toutes ces hostilités la situation du Prince-Président n'était ni agréable, ni commode ; que, pour en sortir avec honneur, il dut montrer une certaine dextérité, un assez rare mélange de sang-froid, de patience et de fermeté.

Pour entrer en contact avec ses partisans, que son gouvernement affectait d'ignorer, Louis-Napoléon n'avait qu'une ressource : c'était de s'adresser, sans intermédiaire, à eux ; et de parler lui-même à la France. Tout d'abord il voulait lui faire savoir comment il comprenait le mandat, comment il entendait user des pouvoirs qu'elle lui avait directement conférés. Huit jours après son installation, sentant déjà que ses ministres prétendaient le considérer comme un soliveau, constatant surtout cette prétention chez M. de Malleville, ministre de l'intérieur, — qui, sous-secrétaire d'État du gouvernement de juillet, l'avait fait conduire à Ham, — il lui écrivait :

J'ai demandé à M. le Préfet de Police s'il ne recevait pas quelquefois des rapports sur la diplomatie. Il m'a répondu affirmativement, et il a ajouté qu'il vous avait remis hier les copies d'une dépêche sur l'Italie. Ces dépêches, vous le comprendrez, doivent m'être remises directement ; et je dois vous exprimer tout mon mécontentement du retard que vous apportez à me les communiquer.

Je vous prie également de m'envoyer les seize cartons que je vous ai demandés ; je veux les avoir jeudi. Je n'entends pas non

1. *Mémoires d'un Royaliste*, t. II.

plus que le ministre de l'intérieur veuille rédiger les articles qui me sont personnels : cela ne se faisait pas sous Louis-Philippe et cela ne doit pas être.

Depuis quelques jours aussi je n'ai point de dépêches télégraphiques. En résumé, je m'aperçois que les ministres que j'ai nommés veulent me traiter comme si la fameuse constitution de Sieyès était en vigueur, mais je ne le souffrirai pas.

Et le lendemain la lettre était au *Moniteur!* Les politiciens furent naturellement très choqués de ce ton de commandement ; le public, au contraire, y applaudit.

Après avoir signifié aux parlementaires qu'il saurait défendre ses prérogatives, Louis-Napoléon voulait faire sentir aux perturbateurs qu'il saurait maintenir l'ordre. Il en eut bientôt l'occasion. La tentative insurrectionnelle du 13 juin n'était pas encore réprimée, qu'il montait à cheval, et suivi, — à distance, — par son état-major, il allait sur les boulevards, au faubourg Saint-Antoine, où cette crânerie ne déplut nullement. Le lendemain, il lançait sa fameuse proclamation : «... Le système d'agitation entretient dans le pays le malaise et la défiance. Il faut qu'il cesse... Il est temps que les méchants tremblent et que les bons se rassurent... Elu par la nation, la cause que je représente est la vôtre, celle du pauvre comme celle du riche, de la civilisation tout entière. Je ne reculerai devant rien pour la faire triompher. » Paris, étonné de ce fier langage auquel il n'était plus habitué, commençait à comprendre alors que l'instinct populaire n'avait pas acclamé seulement, le 10 décembre, un nom, mais un homme.

Il restait à le faire comprendre à la province. Louis-Napoléon, dans ce but, commença cette série de voyages, où il devait constamment accroître sa popularité, — en inaugurant une nouvelle manière. Jusqu'alors, dans les discours des chefs d'État ou des ministres en tournée, l'insignifiance était de rigueur. C'était une eau bénite de cour ou de cabinet, dont on aspergeait indifféremment la foule ; une phraséologie creuse et banale, où la pénurie volontaire des idées

se dissimulait sous l'abondance des phrases. Ces harangues semblaient expédiées de Paris par un « entrepreneur de fêtes », avec les mâts, les oriflammes et les écussons devant lesquels elles devaient être prononcées; et quand le lendemain écussons, mâts, oriflammes avaient disparu, sans laisser de trace sur le boulevard ou la grande place qu'ils décoraient la veille, ces discours ne laissaient pas plus d'empreinte sur l'esprit de ceux qui les avaient entendus; il suffisait de les rafraîchir légèrement pour les utiliser ailleurs.

Les discours du Prince-Président avaient un autre caractère. Ils étaient tout neufs et ne pouvaient servir qu'une fois. Ils étaient courts; ils étaient nets. Tout le monde les comprenait, personne ne les oubliait. Au lieu d'effleurer légèrement tous les sujets, ils en abordaient d'ordinaire un seul, — répondant à quelque préoccupation du moment; ils le traitaient en un petit nombre de phrases, bien frappées, qui s'enfonçaient, comme un coin, dans la cervelle du public, — et si profondément que quelques-unes y sont encore gravées.

Du caractère particulier, de l'histoire des villes où il s'arrêtait, Louis-Napoléon savait tirer fort habilement parti, pour y rattacher l'une des idées générales qu'il tenait à produire. Prouvons-le par quelques exemples.

Sa première étape est Chartres. Saint Bernard y prêcha la seconde Croisade, « magnifique idée du moyen-âge, qui éleva le culte de la foi au-dessus des intérêts matériels; » Henri IV vint s'y faire sacrer « et y marqua le terme des dissensions civiles » : le double souvenir semble naturellement amener l'appel du Prince « à la foi, à la conciliation! » (*6 juillet 1849.*) — A Amiens, le souvenir du fameux traité de paix lui fournit une occasion, non moins naturelle, de prouver à l'Angleterre, à l'Europe, qu'il n'est pas revenu de l'exil sans rien avoir appris, rien oublié (*16 juillet 1849.*) — A Ham (où, à la surprise générale, il est allé tout exprès), il s'excuse, non sans noblesse, de ses deux tentatives contre un gouvernement régulier : « Quand on a vu combien

les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la responsabilité d'un changement. Je ne me plains pas d'avoir expié ici par un emprisonnement de six années ma témérité contre les lois de la patrie. » (*20 juillet 1849.*) A Nantes, ville commerciale, où les affaires languissent, et chef-lieu d'une province où bleus et blancs n'ont jamais fusionné, le Prince-Président prêche la concorde et l'union de tous les citoyens, d'où naîtra la prospérité. Pour leur en donner l'exemple, il « salue avec émotion » la statue de Cambronne, après s'être « arrêté avec respect devant le tombeau de Bonchamps. » (*30 juillet 1849.*) A Saumur, c'est l'apologie de l'esprit militaire, « sauvegarde de la patrie dans les temps de crise », de la discipline et de la fidélité au drapeau (*31 juillet 1849.*)

L'année suivante, à Saint-Quentin, ville industrielle, c'est l'apologie de l'ordre « source première de toute prospérité », non seulement de l'ordre matériel, mais de l'ordre politique, c'est-à-dire « le respect de ce qui a été consenti par le peuple et la volonté nationale triomphant de toutes les factions. » (*9 juin 1850.*) Le même jour, devant un auditoire d'artisans, c'est un élan de gratitude pour une confiance et des sympathies qui correspondent aux siennes : « Mes amis les plus sincères, les plus dévoués ne sont pas dans les palais, ils sont sous le chaume; ils ne sont pas sous les lambris dorés, ils sont dans les ateliers, dans les campagnes. Je sens, comme disait l'Empereur, que ma fibre répond à la vôtre, que nous avons les mêmes intérêts, les mêmes instincts. » Petit discours, — de quinze lignes au plus, — qui devait remuer profondément le cœur des masses, et y laisser un durable souvenir!... A Lyon, enfin, la seconde ville de France, d'où presque aussi naturellement que de la capitale, il pouvait s'adresser au pays, Louis-Napoléon aborde hardiment la question brûlante du jour, — et du lendemain : « La tâche que j'ai à accomplir exige votre concours; et pour que votre concours me soit complètement

acquis, je dois vous dire franchement ce que je suis et ce que je veux. Je suis non pas le représentant d'un parti, mais le représentant de deux grandes manifestations nationales, qui, en 1804, comme en 1848, ont voulu sauver, par l'ordre, les grands principes de la Révolution française. Fier de mon origine et de mon drapeau, je leur resterai fidèle. Je serai tout entier au pays, quelque chose qu'il exige de moi, abnégation ou persévérance. Devant un danger général, toute ambition doit disparaître; en cela le patriotisme se reconnaît comme on reconnut la maternité dans un jugement célèbre. Mais si des prétentions coupables se ranimaient et menaçaient de compromettre le repos de la France, je saurais les réduire à l'impuissance, en invoquant la souveraineté du peuple, car je ne reconnais à personne le droit de se dire son représentant plus que moi » (*15 août 1850.*)

Par ces déclarations catégoriques, le Prince-Président affermissait la confiance de ses partisans et en augmentait le nombre. Chacun de ses discours était plus qu'un succès : c'était une victoire.

Les parlementaires, s'en rendant compte, en étaient fort irrités. Plus que jamais ils se montraient résolus à lutter contre le représentant direct de la souveraineté nationale, à lutter par tous les moyens, même les plus violents; et pour les servir dans ce dessein ils avaient une illustre épée sous la main. Bien qu'il tînt son commandement de Louis-Napoléon, le général Changarnier, après avoir voulu, dès 1849, en faire un empereur, s'était séparé de lui. Il affectait d'en parler très cavalièrement et de se déclarer prêt à exécuter les ordres de l'Assemblée, quels qu'ils fussent, — même à les prévenir. Il avait sérieusement songé, en effet, à faire enlever le Prince-Président, pendant la revue de Satory, comme l'a avoué depuis l'un des instigateurs de ce premier complot [1]. Cette épée, ouvertement dirigée contre sa poitrine,

1. Félix Solar, qui autorisa M. G. de Cassagnac à le dire à l'Empereur. — *Souvenirs du Second Empire*, t. Ier, p. 41.

Louis-Napoléon la brisa. Le commandant Fleury alla, de sa part, annoncer au général Changarnier qu'il avait un successeur : commission désagréable et que, malgré son rare courage, il ne put remplir, — il nous l'a lui-même avoué, — sans une certaine appréhension.

Les parlementaires, dont ce coup droit dérangeait les secrètes combinaisons, poussèrent de violentes clameurs et résolurent de se venger, en refusant la dotation supplémentaire demandée pour le Président. Celui-ci ne s'en émut pas. « L'Assemblée pouvait faire ce qu'elle voudrait, relativement à la dotation. Il s'enfermerait, au besoin, dans une seule chambre, et renverrait tous ses domestiques; mais il ne souffrirait pas d'être dépouillé des prérogatives de sa charge [1]. » Lord Malmesbury, qui, dans une nouvelle visite à l'Élysée, avait recueilli ces paroles et les enregistrait aussitôt dans son journal, y ajoutait pour son compte : « J'admire sa fermeté et j'espère qu'il ne cédera pas, car il perdrait beaucoup dans l'estime publique. Maintenant le pays est avec lui et il est certain que l'hostilité de la Chambre est causée par la haine des partis. Chacun d'eux espérait que le prince jouerait son jeu, et, le trouvant résolu à agir honnêtement pour ce qu'il croit être le bien du pays, ils se sont coalisés pour le renverser. »

L'opinion se prononçait de plus en plus, en effet, pour le Président. La demande de dotation ayant été repoussée, une souscription s'ouvrit spontanément pour y suppléer. Louis-Napoléon, touché de ce témoignage de sympathie, n'en voulut pourtant pas profiter : il préféra vendre une partie de ses chevaux; et, comme les précédentes, cette nouvelle taquinerie de l'Assemblée se tourna contre ses auteurs. Dans ce duel continu, où ses adversaires s'enferraient eux-mêmes en le chargeant, où il savait galamment parer les bottes les plus dangereuses, Louis-Napoléon ne commit pas une seule faute, et profita de toutes celles des autres, aux applaudis-

1. *Mémoires d'un ancien Ministre*, p. 135.

sements de la galerie. L'*Univers* indiquait fidèlement alors la situation des combattants et les impressions du public, en disant : « La majorité est en miettes. Le Président, qui semblait ne devoir sa force qu'au concours de l'assemblée, marche seul, sans l'assemblée et contre elle ; on ne l'a pas affaibli, on ne l'a pas humilié ; *on n'a pas même réussi à le mettre de mauvaise humeur ;* il a eu du sang-froid, de la persévérance, du caractère ; il a gagné du terrain et des amis. Nous ne disons rien que l'on puisse contester : cela est évident [1]. »

Comment le président eût-il été « de mauvaise humeur », quand il voyait, chaque jour, augmenter sa clientèle et diminuer celle de l'Assemblée ? Sur ce point la contestation n'est plus possible ; et, même de nos jours, où l'on s'est tant évertué à travestir cette histoire, on l'a formellement reconnu. M. Goblet, par exemple, inaugurant, au mois de juin 1886, la statue de La Reveillère-Lepeaux, disait : « Les divisions, les ambitions, les rivalités personnelles avaient tout fait ; la République s'était détruite de ses propres mains avant que Bonaparte lui portât le dernier coup. » Et, quelques jours plus tard, M. Henry Maret écrivait dans son journal : « Coups d'états et révolutions ne réussissent qu'avec la complicité ouverte ou tacite du pays. Si le pays n'avait pas été avec les Bonaparte, les Bonaparte auraient échoué. »

En 1851, le pays voulait donc réviser la constitution, reconquérir l'exercice de sa souveraineté, arbitrairement limité par elle, afin de proroger les pouvoirs du Président. Il le demandait directement par 1.200.000 pétitions, recueillies malgré les ministres de la Présidence ; 80 conseils généraux le réclamaient plus tard pour lui, — trois s'étant abstenus et deux seulement ayant émis un vœu contraire.

Louis-Napoléon ne pouvait croire que l'Assemblée osât

1. Numéro du 14 mars 1851.

résister davantage à cette pressante injonction de la volonté nationale ; et George Sand eut parfaitement raison d'écrire qu' « il était de bonne foi » ; qu' « il n'avait voulu jouer personne » ; que « désintéressé de tout pour son compte, il se considérait comme l'unique moyen de salut, comme l'instrument investi d'une mission inévitable ».

Oui, le Prince-Président se croyait la mission, le devoir de faire triompher le principe de la souveraineté nationale, le considérant comme le droit, comme la base même du régime inauguré en 1848 et sa seule raison d'être. Mais, à cette heure encore, il espérait y réussir sans employer des moyens violents, qui lui répugnaient[1]. C'est donc avec une parfaite et tranquille assurance qu'il disait, le 15 juin 1851, au banquet de Dijon : « Depuis que je suis au pouvoir, j'ai prouvé combien, en présence des grands intérêts de la société, je faisais abstraction de ce qui me touche. Les attaques les plus injustes et les plus violentes n'ont pu me faire sortir de mon calme. Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté... »

L'illusion qu'il conservait encore s'évanouit bientôt. Dès le mois suivant le projet de révision est soumis à l'Assemblée. Beaucoup de députés, qui ont fait jusqu'alors une opposition constante au Président, se rallient à lui sur cette question. Ils n'osent regimber ouvertement contre le vœu si clair du pays. Comme le pays d'ailleurs, ils redoutent la terrible échéance de 1852, la crise politique et sociale que provoquerait infailliblement la crise présidentielle, et ne veulent pas en assumer la lourde responsabilité.

L'un des plus distingués d'entre eux, M. de Broglie, venait de traduire leurs communes angoisses, en écrivant : « Cette fois la Providence a jugé bon de nous prévenir. A

1. Au comte Alfred de Gramont, officier d'ordonnance du général de Castellane, — qui lui était tout acquis, et avec qui il n'avait pas à dissimuler, — il disait, le 22 janvier 1851 : « Je suis loyal dans ce que je dis et promets, et la Chambre est pour moi d'une indigne injustice. » *(Journal du Maréchal de Castellane.)*

la veille du plus grand danger qui nous ait jamais menacés, elle nous a fait connaître le jour, l'heure et le lieu où nous pouvions périr. Elle a jugé à propos d'annoncer l'une des plus formidables crises qui aient jamais plané sur une nation... Une société dans l'état où est la nôtre, qui n'est plus sûre du lendemain, qui ne peut jamais respirer jusqu'au fond de sa poitrine, est une société qui attend, qui appelle un sauveur[1]. »

Louis-Napoléon, qui jusqu'alors se plaignait de n'avoir que « deux cents voix à l'Assemblée » pour gouverner, y trouve donc 446 voix, pour réviser... Mais ce n'est pas encore assez ! Ce que veut le pays, ce que veulent quatre-vingts conseils généraux, ce que veulent même quatre cent quarante-six de leurs collègues, — deux cent soixante-dix-huit représentants ne le veulent pas. Et cette minorité l'emporte : ainsi l'ont décrété les ingénieux constituants de 1848. *Sit pro ratione voluntas !*

Par respect pour cette « chinoiserie », — comme M. Thiers, devenu chef d'Etat, appelait, moins justement, la responsabilité ministérielle, — fallait-il laisser courir la France à la « crise formidable », à la catastrophe prévue par tous pour l'année suivante ? Louis-Napoléon ne le pensa pas, — ni personne plus que lui. De part et d'autre, on comprit la nécessité d'une solution violente ; et, de part et d'autre, on s'y prépara.

Un coup d'Etat s'imposait donc. Sur ce point encore la lumière est faite et le doute interdit : « Le 2 décembre, — a dit le *Temps* lui-même, au mois de novembre 1886, — était la conséquence, *criminelle sans doute*, mais absolument logique de la Constitution de 1848. Ou le Président devait disperser les représentants du pays, ou l'Assemblée devait faire arrêter le Président de la République ». Et, ce *devoir*, l'Assemblée entendait le remplir ! Louis-Napoléon était bien renseigné quand il disait : « J'ai essayé de conci-

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1851.

lier les partis, mais je n'ai pu en venir à bout. Il y a, en ce moment, un complot, à la tête duquel sont Thiers et le général Changarnier pour m'enlever et me mettre à Vincennes »[1].

C'était bien au général Changarnier, — qu'après avoir songé à Lamoricière, — on était revenu, pour lui confier l'exécution du complot. Par la proposition des questeurs, — autorisant le Président de l'Assemblée à réquisitionner les troupes, — on voulait mettre dans ses mains l'armée de Paris. Appréciant plus tard cette fameuse proposition, M. de Lamartine a dit : « Il n'y a pas de mot, excepté celui de suicide, pour caractériser cette folie. C'était le coup d'État, fait par l'Assemblée contre le pouvoir exécutif de la République et contre le pouvoir universel de 10 millions de citoyens. De ce jour je vis la République perdue sans ressource. Un coup d'État en appelle un autre ».

En effet le Président, ainsi menacé, allait se défendre ; au coup d'État préparé « contre dix millions de citoyens », il résolut d'en opposer un, fait pour eux. Et, selon son habitude, il laissa assez franchement, assez crânement percer cette intention. Il disait, le 9 novembre, aux officiers de l'armée de Paris : « Que les circonstances m'obligent de faire appel à votre dévouement, il ne me faillira pas, j'en suis sûr... parce que, si jamais le jour du danger arrivait, je ne vous dirais pas : « Marchez, je vous suis ! » je vous dirais

1. Lord Malmesbury, *Mémoires d'un ancien Ministre*, p. 131. — Le maréchal Castellane, alors à Paris, écrivait sur son journal — encore inédit : « Le général Changarnier paraît tout à fait fou d'orgueil et d'importance. Il croit pouvoir renverser le président, en qualité de général de l'Assemblée... Il y a quelques jours, il disait : « Je tiens l'armée dans ma main », en fermant la main. Il se trompe étrangement. »

Un peu plus tard, il écrivait encore : « Le général Changarnier a tort de dire un grand mal du Président et devant assez de monde pour que cela soit répété... Il a tenu des propos tels que ceux-ci devant les officiers généraux et chefs de corps, donnant pour instructions au général de division Guillabert : « Votre division est chargée de la garde de la Chambre; moi seul commande. Si le ministre de la guerre vous donne des ordres, non seulement vous ne lui obéirez pas, mais vous le f. ... à la salle de police. » Ces propos n'ont eu aucun succès. Personne n'a soufflé mot. Chacun a réfléchi que le ministre de la guerre était au fond le chef de l'armée... »

« Je marche, suivez-moi ! » Et, le 25 novembre, aux industriels lauréats de l'exposition de Londres : « Ne redoutez pas l'avenir. La tranquillité sera maintenue, quoi qu'il arrive. Un gouvernement qui s'appuie sur la masse de la nation, qui n'a d'autre mobile que le bien public... saura remplir sa mission, car il a en lui le droit qui vient du peuple, et la force, qui vient de Dieu ! » Il n'était pas nécessaire de lire, comme on dit, entre les lignes, pour deviner ce que signifiait ce langage. Les parlementaires espéraient toutefois prendre les devants. Ils étaient prêts à livrer la bataille et déjà M. le prince de Joinville arrivait en Belgique pour se tenir à leur disposition [1], lorsqu'une fois de plus retentit à leurs oreilles, le fatal « Trop tard ! »

Ils en furent navrés, — du moins pour la plupart : — avaient-ils raison de l'être ? S'ils n'eussent été prévenus, qu'en serait-il résulté ? La guerre civile. Au lendemain du 2 décembre, M. de Lourdoueix, directeur de la *Gazette de France*, l'avouait déjà : « L'Armée qui était la seule protection de la société eût été divisée ; le socialisme passait et s'emparait du pouvoir en litige ». Et, dans ce même journal, — l'un des plus hostiles à l'Empire, — le comte de Pontmartin, éclairé par l'expérience des années précédentes, le reconnaissait plus expressément encore, en 1884 : « Il y a cent à parier contre un que le général Changarnier n'aurait su que faire de sa victoire... Le président incarcéré à Vincennes, la guerre civile éclatait sur divers points de la France. L'Assemblée nationale était-elle de force à maintenir l'ordre, à dompter l'anarchie, à établir un gouvernement régulier ? Nous le pensions alors ; mais à présent !... » Enfin, dans sa belle étude sur Lamoricière, l'honorable M. Keller, — reprochant au général Changarnier d'avoir trop parlé, au

1. « Il est maintenant bien connu ici, écrivait lord Palmerston à lord « Normanby, le 3 décembre, que la duchesse d'Orléans s'attendait à être « appelée à Paris, cette semaine, avec son fils... Naturellement, le Prési- « dent aura eu vent de ce qui se passait. Il a agi en vertu de cette règle « d'escrime qu'une bonne attaque est souvent la meilleure des parades. » (Lord Palmerston. *Sa Correspondance intime*. t. II, p. 300.)

lieu « d'agir à temps, en ne prenant conseil que de sa conscience », — ajoute loyalement : « Du reste, il faut le dire, la majorité eût été fort embarrassée de sa victoire ».

D'après ces divers témoignages des adversaires les plus déterminés de l'empire, cette grande question du 2 décembre se résume donc ainsi : la Constitution de 1848, rédigée par et pour un parti, était condamnée au viol ; et, vers la fin de 1851, un coup d'Etat était devenu inévitable ; — il devait être fait, soit par le Prince-Président, qui avait le pays pour lui, soit par l'Assemblée qui avait le pays contre elle ; — le coup d'Etat du Président préserva le pays du désordre ; le coup d'Etat de l'Assemblée l'y eût précipité ; — en mettant à Mazas ceux qui, huit jours plus tard, comptaient le mettre à Vincennes, Louis-Napoléon commettait un *crime* ; et les autres, en le prévenant, eussent rempli un devoir civique.

Telle est chez nous la logique des partis !... Ce ne sera pas, grâce à Dieu, celle de l'histoire [1] !

Mais les victimes ? Mais le canon tiré dans les rues de Paris, tuant d'inoffensifs promeneurs, des femmes et des enfants ? Louis-Napoléon n'était donc pas sincère lorsque, écrivant de Ham à son ami Peaugé, il flétrissait « les gouvernements absolus qui répandent le sang innocent » ? Si ! Mais, — dans la rue, comme au Parlement, — attaqué, il dut se défendre, ou plutôt défendre la cause, les intérêts dont il avait la charge ; et d'avance il espérait les faire triompher sans coup férir.

1. Le vicomte de Melun, très saint homme pourtant, — mais y a-t-il des saints en politique ? — était de ceux qui raisonnaient ainsi. Dans ses *Mémoires*, il raconte qu'à l'Assemblée « personne, parmi les conservateurs, ne voulait plus de la République » et qu'on y travaillait « à rétablir la monarchie » (p. 82) ; mais qu'« une conspiration se tramant visiblement à l'Elysée contre la Constitution *et la République* » (P. 83), ces conservateurs antirépublicains avaient engagé M. Dupin à faire arrêter le Président ; — que, par malheur, ils étaient « divisés, hésitants, ne sachant quel avenir poursuivre » ; que, par conséquent, « l'Assemblée était impuissante à donner une solution aux difficultés de la situation » (P. 89) ; et il n'en déclare pas moins qu'en attentant à cette Constitution, dont ils faisaient eux-mêmes si bon marché, à cette légalité qu'ils brûlaient de violer à ses dépens, Louis-Napoléon commet « un crime » et « une infamie ! » (P. 93.)

Il ne doutait pas que l'Assemblée fût fort impopulaire, même à Paris, peut-être à Paris plus qu'ailleurs; et il avait raison! M. Odilon Barrot avoue dans ses Mémoires que roulant vers Mazas, à travers les faubourgs, il eut la douleur d'entendre les ouvriers dire en riant : « Ah! ce sont les vingt-cinq francs qu'on va coffrer? C'est bien joué! » M. Littré n'a pas fait plus de façons pour convenir que le coup d'État avait été « bien reçu des paysans », parce qu'il assurait l'ordre, « bien reçu des ouvriers » parce qu'il démolissait « cette république qui avait défait les socialistes en juin 1848, » parce qu'enfin « le populaire des villes et des campagnes aimait le Bonaparte[1] ». Même aveu, plus récent, de la part de M. Jules Simon : « Les représentants étaient enragés, mais ils étaient seuls ou presque seuls. Le sentiment dominant chez les bourgeois était la peur; les ouvriers étaient pour le coup d'État[2]. »

Si « enragés » qu'ils fussent, au milieu de l'indifférence des uns et de la satisfaction des autres, le prince-président n'imaginait pas qu'après avoir voulu imposer leur opinion à coups de discours et de votes, ils tenteraient encore de l'imposer à coups de fusil, ni surtout que quelques centaines de malheureux risqueraient leur peau pour eux.

Il aurait pu prévoir cette résistance à main armée, si, de son autorité propre, et par le seul droit de la force, il se fût attribué de nouveaux pouvoirs. Mais il n'enlevait la parole à l'Assemblée que pour la rendre aux citoyens, — à tous les citoyens; car au suffrage universel, mutilé par la loi du 31 mai, il rendait son intégrité. En 1865, à la tribune du Corps Législatif, M. Jules Favre eut la loyauté de lui rendre à cet égard un hommage qu'il est bon de rappeler : « Le prince qui se trouvait alors le maître des destinées de la France n'a pas imité l'exemple d'autres monarques victo-

1. *Nouvelle Revue*, 1er février 1888.
2. *Revue des Familles*, 1er septembre 1890.

rieux... Alors qu'il était maître de tout, il n'a voulu être maître de rien; il a pour ainsi dire abdiqué en face du principe devant lequel il s'est incliné; et, face à face avec la nation, il a conclu avec elle ce pacte dont le premier article est la souveraineté du peuple et la consécration ou plutôt la restauration du suffrage universel. Ce grand fait est marqué d'un caractère tellement lumineux que je m'étonne qu'on puisse ne pas apercevoir que la révolution dont je parle a été dirigée non pas contre les amants exagérés de la liberté mais contre ceux au contraire qui voulaient la ramener en arrière. »

En prenant un fusil, quand on leur offrait un bulletin de vote, les adversaires du coup d'État avouaient que, sûrs d'être écrasés par le scrutin, ils n'entendaient pas se soumettre au verdict national. Or, la soumission de la minorité à la majorité, c'est la loi fondamentale de tout état démocratique; en dehors de ce principe, il n'y a que celui de la tradition, du droit divin.

Pour rentrer dans le droit populaire, dont les constituants de 1848 avaient fait si bon marché, il fallait donc sortir de l'étrange légalité conçue par eux, — comme Louis-Napoléon devait bientôt le dire, en une phrase restée fameuse et dont il n'était pas en réalité l'auteur. Il l'avait empruntée en effet, — détail peu connu, — à une lettre qu'un évêque, M^gr^ Menjaud, lui avait écrite et sur laquelle on avait sans doute appelé son attention; — car il aurait eu quelque peine à dépouiller avec soin son courrier. C'est par monceaux que les félicitations individuelles ou collectives arrivaient à l'Élysée. Avec les adresses seulement on a pu composer cinq volumes in-quarto, d'un millier de pages environ chacun. Qu'on parcoure la collection de ces chaleureuses adresses, qu'on note les noms, — de toute catégorie, — dont elles sont signées; qu'on lise surtout les journaux de cette époque, — non les officieux, les autres! — et l'on constatera ce que disait l'un d'eux : que la France « sortie d'un mauvais rêve » éprouvait tout entière,

« un immense soulagement[1]. » Le 20 mars 1852, le maréchal de Castellane écrivait sur son journal : « M. de Falloux passant à Lyon pour se rendre à Nice où il va chercher sa femme, est venu me voir. Il est satisfait de l'acte du 2 décembre. Il m'a dit avoir ici engagé ses amis à ne pas entraver le gouvernement, à l'aider au contraire ». Combien de gens partageaient alors la satisfaction de M. de Falloux, qui depuis!... Mais le proverbe italien a raison : le péril passé on cesse d'honorer le saint; — le saint doit même s'estimer heureux si alors on ne l'injurie pas !

Le plébiscite du 20 décembre adoptant la constitution proposée par lui, conférait au prince-président une sorte de principat décennal. C'était évidemment la préface de l'Empire. Mais cette transformation, que tout semblait annoncer, Louis-Napoléon ne songeait pas à la provoquer. Il ne voulait pas plus alors qu'en janvier 1849, ou en décembre 1848, prendre la couronne, mais la recevoir de la nation, quand il plairait à la nation de la lui offrir. Un de ses familiers, lui disant : « L'Empire est fait, monseigneur! » — il répondait : « Oui, si je le voulais; mais il faut que la France le veuille avant moi[2] ».

Certains de ses amis s'étonnaient, se plaignaient de le voir aussi peu pressé. M. de Persigny était du nombre. Ne pouvant convaincre son prince par le raisonnement, il résolut de l'entraîner par un autre moyen. Louis-Napoléon allait visiter un certain nombre de départements, « pour connaître leurs dispositions, et non pour leur suggérer les siennes, » comme il le déclarait à ses ministres, en leur interdisant « d'accomplir aucun acte qui pût être

1. C'est M. E. Forcade qui parlait ainsi dans la *Revue des Deux-Mondes*. — Le *Journal des Débats*, de son côté, remerciait l'armée dont « le sang généreux avait sauvé la société » (20 décembre). — L'*Assemblée nationale* poussait ses amis à entourer un gouvernement qui « défendait le foyer domestique, la propriété, la famille et la religion » (28 décembre). — La *Gazette de France* recommandait aux siens de ne pas entraver le pouvoir « engagé dans une œuvre où la Providence entre pour beaucoup », etc.

2. *Souvenirs du Second Empire*, t. Ier, pp. 41 et 265.

interprété comme une pression exercée sur le sentiment public[1]. »

Plus impérialiste que le futur empereur, M. de Persigny obéit fort mal à ses instructions. Il manda le préfet du Cher, — premier département où dût s'arrêter le prince, — et lui prescrivit de provoquer sur son passage le cri de *Vive l'Empereur!* — bien convaincu que l'exemple, une fois donné, serait suivi partout : c'est du moins ce qu'il se plaisait à raconter, ce que, comme tant d'autres, nous lui avons entendu dire.

Etait-ce bien la vérité? M. de Persigny avait-il pris réellement cette initiative, et, de la sorte, hâté quelque peu le rétablissement de l'Empire? Nous n'en doutons pas; sa sincérité, l'exactitude de son récit nous semblant démontrés par ce fait : qu'il ne s'en vanta pas devant ses amis seulement, mais devant l'Empereur lui-même... C'était au commencement de 1871. Le duc de Persigny avait, sans mandat, engagé des négociations avec M. de Bismarck pour la conclusion de la paix. Napoléon III, de Wilhelmshœhe, en avait manifesté sa surprise et son mécontentement. L'ancien ministre s'excusant, non sans fierté, de ce qu'il avait osé faire, écrivit à son ancien souverain : « Il est vrai que j'ai agi sans vos ordres, comme dans d'autres circonstances, comme par exemple, quand je faisais proclamer l'Empire par les préfets eux-mêmes, à l'insu et malgré les ordres de votre gouvernement; — comme aussi lorsque je faisais porter à 25 millions, au lieu de 12, la liste civile de Votre Majesté, à son insu et malgré ses ordres. »

Que la précaution prise alors par M. de Persigny ait été d'ailleurs bien utile et qu'elle ait précipité le cours des événements, nous ne le pensons pas. Le maréchal de Castellane accompagna le Prince-Président pendant une partie de ce voyage, notant chaque soir ses impressions de la journée, selon l'habitude de toute sa vie. Quand paraîtra ce fort intéressant journal, — on y verra que le même

1. *Souvenirs du Second Empire*, t. II, p. 245.

sentiment se manifestait partout, avec un entrain qui ne pouvait avoir rien de factice. A Roanne (17 septembre 1852) le maréchal écrivait : « Les acclamations, les cris de *Vive l'Empereur !* étaient unanimes... Toutes les femmes étaient aux fenêtres jetant des bouquets dans la calèche du Prince. » A Lyon (19 septembre) : « Même entraînement qu'à Saint-Etienne et sur toute la route. La joie et la sécurité sont partout. » Le lendemain, après une revue passée sur la place Bellecour, « au milieu des acclamations les plus enthousiastes », promenade dans la ville : « Toutes les maisons sont pavoisées, et les voitures occupées par des femmes qui mêlent leur voix à celle de la multitude criant ; *Vive l'Empereur !* » A Valence (23 septembre) : « Le voyage de Lyon à Grenoble et de Grenoble à Valence a été une marche triomphale, au milieu des populations accourues de toute part et accueillant le Prince avec enthousiasme, aux cris de *Vive l'Empereur!* L'entrée de Grenoble a été superbe ; celle de Valence ne lui a cédé en rien... Tous les arcs de triomphe jusqu'à Valence (et il y en avait dans tous les villages) portaient : *Vive Napoléon III!* Toutes les populations faisaient retentir ce cri et celui de *Vive l'Empereur !* Les acclamations en faveur de l'Empire vont toujours crescendo » [1], etc.

Cette consolidation du pouvoir conféré par la confiance populaire au neveu de Napoléon était tellement logique, tellement naturelle qu'au moment où elle s'accomplit, on s'étonnait qu'elle eût autant tardé [2].

On vient de voir quels obstacles Louis-Napoléon avait

1. Récit de la tournée faite par le Prince-Président, en octobre 1851 dans le Midi : « De Bordeaux à Marseille, son voyage ne fut qu'un triomphe... Au sortir de l'église (à Narbonne), les cris de *Vive l'Empereur!* éclataient de toute part... La ville de Carcassonne reçut avec la même ivresse le président d'une République enterrée d'avance sous ces démonstrations populaires » Mgr Besson, *Vie du Cardinal de Bonnechose*. t. Ier, p. 309.)

2. «... L'Empire s'assoit, sans obstacles, sans contestation, sans résistance. Telle est la facilité avec laquelle tout se plie à ce changement qu'on pourrait presque se demander comment il se fait qu'il ait tant tardé à se réaliser. » (Charles de Mazade, *Revue des Deux-Mondes*, 15 déc. 1852.)

rencontrés, à chaque pas, sur la route qui devait le mener, par la présidence, à l'Empire, quelle modération et quelle fermeté, quelle patience et quelle énergie il avait dû montrer pour prendre et garder la place à laquelle l'appelait la volonté nationale. — Pour faire accepter son gouvernement au dehors, pour amener l'Europe à compter avec lui, cette Europe qui le traitait naguère en « paria », comme il le disait amèrement lui-même, il n'avait guère eu moins de difficultés à vaincre.

Voir l'un de ces Bonaparte proscrits, maltraités par elles, un prince qui avait mainte fois flétri leurs arrangements de 1815, appelé, même pour quatre ans, à la tête du peuple français, c'était pour les grandes puissances une humiliation, presque une défaite, et peut-être une menace. L'Angleterre surtout se demandait avec inquiétude s'il ne chercherait pas à venger le martyr de Sainte-Hélène. Sans doute, dans ses écrits de Ham, il s'était défendu d'une telle intention; sans doute, dans une lettre adressée, en 1847, à M. Campbell, — qui venait de traduire la grande histoire de M. Thiers, — il avait exprimé le désir de pouvoir un jour « unir indissolublement les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre »; — mais, arrivé au pouvoir, se souviendrait-il de ces déclarations? Aurait-il vraiment l'âme assez haute pour oublier tous les griefs de sa race? Lord Malmesbury, le connaissant bien, s'en portait garant : les autres hommes d'État d'Angleterre refusaient de partager sa confiance et lui reprochaient même ses amicales relations avec ce prince suspect. Lord Normanby, qui les représentait à Paris, affichait « très peu diplomatiquement son antipathie pour le président et lui prédisait une chute prochaine. » Il partageait à cet égard les sentiments de Lord Aberdeen, « dont Louis-Napoléon était la bête noire », même ceux du prince Albert, qui entretenait avec lui « une correspondance privée très hostile à la personne du prince[1]. »

1. Lord Malmesbury, *Mémoires d'un ancien Ministre.*

Lord Palmerston avait toujours eu moins de préventions contre lui. En suivant avec curiosité la lutte engagée entre les parlementaires et le président, il s'était pris pour celui-ci d'une sympathie croissante. Dès qu'il apprit l'acte du 2 décembre il l'approuva, sans prendre la peine de se concerter avec ses collègues, ce qui lui coûta son portefeuille. Écrivant alors à son frère William, il lui expliquait nettement pourquoi il avait applaudi des deux mains au coup d'État : Violer une constitution digne de ce nom, consacrée par les siècles, comme celle d'Angleterre, ce serait grave assurément. Mais pouvait-on considérer comme une constitution « cette agrégation de niaiseries que des têtes éventées avaient imaginées pour le tourment de la France ? » Non évidemment; et, pour lui « cette constitution-là, il était plus honorable de l'enfreindre que de l'observer ». Il l'avait regardée, « dès le premier moment, ainsi que tout le monde, comme incapable de durer longtemps et frisant l'anarchie. » Un conflit étant inévitable « il valait mieux que le président l'emportât. » Car « le succès du président promettait le rétablissement de l'ordre » tandis que le succès de ses adversaires, c'eût été « la guerre civile, l'anarchie pour un temps : l'Assemblée n'avait pas autre chose à offrir[1]. » Malgré ses bonnes dispositions relatives pour le prince-président, Lord Palmerston n'avait pourtant pas une confiance absolue dans ses intentions ultérieures, et « regardant comme possible qu'il voulût venger son oncle », il conseillait de « veiller à la défense nationale[2] ».

Lord Malmesbury lui succède aux Affaires Étrangères. Dès qu'il arrive au gouvernement, il croit devoir oublier qu'il était, qu'il se dit encore l'ami de Louis-Napoléon. Point de sentiment, en affaires ! Le nouveau ministre adopte donc à l'égard du Président de la République Française, sinon les sentiments, du moins l'attitude de ses collègues ;

1. Lord Palmerston, *Sa correspondance intime*, traduite par Mme Craven, t. II, p. 300 à 324.
2. Lord Malmesbury, *Mémoires d'un ancien Ministre*.

L'Angleterre, tenant plus qu'aucune autre nation à faire respecter cet édifice élevé sur ses plans, n'entend pas subir un pareil affront. « Nous demander de reconnaître un Napoléon III », écrit Lord Malmesbury lui-même, « est absurde »; car « c'est vouloir nous forcer, nous et les grandes puissances, à donner un démenti à l'histoire et à nous déjuger nous-mêmes dans tout ce qui a été fait depuis trente-sept ans ».

Et « les grandes puissances » le sentaient toutes aussi vivement que l'Angleterre. A Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Berlin, on avait vu, avec déplaisir, le neveu de l'Empereur, passer de l'exil au pouvoir, et on lui avait fait grise mine. Peu à peu, toutefois, en constatant qu'il représentait, en France, le principe d'autorité, la cause de l'ordre, les cours d'Europe en étaient venues à faire des vœux pour son succès. Comme la France, en effet, elles ne voyaient prête à lui succéder que l'anarchie. Le coup d'État « avait eu pour tous les cabinets le mérite de les délivrer de leur appréhension principale, la crainte d'une nouvelle explosion démagogique dans l'année 1852... Instinctivement et sans concert, toutes les cours acclamèrent l'acte qui venait dénouer une situation pleine de périls[1]. »

Mais, tout en appréciant le grand service que le Prince-Président venait de rendre à la société, elles se souciaient fort peu de le voir restaurer cette dynastie napoléonienne, autrefois détrônée, répudiée, vilipendée par elles. « L'avènement de Louis-Napoléon était considéré comme une atteinte au Congrès de Vienne qui avait frappé de déchéance perpétuelle la famille de Bonaparte... La Sainte-Alliance se sentait menacée... Toutes les grandes puissances, en principe, étaient d'accord sur l'urgence de se garantir, par d'inviolables garanties, contre les dangers qu'elles appréhendaient[2]. » L'empereur Nicolas, séduit par le caractère de

1. Cte de Carné. *L'Europe et le Second Empire*. p. 5.
2. G. Rothan, *L'Europe et l'Avènement du Second Empire*, p. 299.

Louis-Napoléon [1] » n'avait contre lui nulle hostilité personnelle. Mais, habitué à régenter l'Europe, il ne tenait point à voir s'installer en France « un gouvernement fort, autoritaire et revendiquant comme lui le rôle de défenseur de l'ordre européen [2] ».

Que Louis-Napoléon restât dictateur, sous le titre de Président, le czar ne demandait pas mieux : mais qu'il montât sur le trône, c'était un danger pour l'Europe, et, pour lui-même, une imprudence. Nicolas lui portait un trop sincère intérêt pour lui laisser commettre une pareille faute : il l'en dissuadait avec instance. Louis-Napoléon, restant sourd à ces bienveillantes suggestions et semblant résolu à accepter la couronne, la cour de Russie se résignerait pourtant à le reconnaître sous le nom de Napoléon II ; — sous celui de Napoléon III, jamais !

« Jamais ! » répétaient, de leur côté, l'Autriche et la Prusse... Seulement, sous prétexte de déférence, — en réalité pour nous indisposer contre lui, — elles lui laissaient l'honneur de formuler la protestation commune, en promettant de l'appuyer avec énergie. Nicolas accepta volontiers ce mandat et répondit à la communication du gouvernement français par l'envoi d'une note « sèche et hautaine [3] ».

L'Autriche et la Prusse, après avoir poussé la Russie à marcher, la suivaient prudemment de loin, « toutes prêtes à se dégager d'une pesante solidarité », et ayant soin de

1. Lord Malmesbury, *Mémoires d'un ancien Ministre*. (Note du 29 novembre 1852.)

2. *L'Europe et l'avènement du Second Empire*, p. 306.

3. « En reconnaissant dans l'Empire, en France, le nouveau souverain qui vient de s'y installer, — disait avec humeur M. de Nesselrode, — mon auguste maître ne saurait pourtant pas ne pas articuler une réserve à l'égard du chiffre dynastique adopté par ce souverain. Les puissances européennes n'ayant, à aucune époque, reconnu, ni de droit ni de fait, Napoléon II, elles ne sauraient aujourd'hui le faire implicitement sans se démentir elles-mêmes ; aussi voudrez-vous bien déclarer à votre gouvernement que, sans méconnaître la souveraineté personnelle de S. M. l'Empereur des Français, il nous sera impossible de lui donner dans nos actes la dénomination de Napoléon III. Il dépend du gouvernement français de ne pas insister sur ce point plus que nous n'insistons nous-même. » (G. Rothan, *L'Europe et l'Avènement du Second Empire*, p. 384.)

le faire savoir au gouvernement français. Louis-Napoléon, prenant ainsi une première revanche de 1815, monta tranquillement sur le trône, avec le nom qu'il avait résolu d'adopter. Il se borna à dorer légèrement cette amère pilule, en disant le jour de son installation : « Je prends avec la couronne le titre de Napoléon III parce que la logique du peuple me l'a donné dans ses acclamations... Est-ce à dire qu'en acceptant ce titre je tombe dans l'erreur reprochée au prince qui, revenant de l'exil, déclara nul et non avenu tout ce qui s'était fait en son absence? Loin de moi un semblable égarement... Mais plus j'accepte tout ce que depuis cinquante ans l'histoire nous transmet avec son inflexible autorité, moins il m'était permis de passer sous silence le règne glorieux du Chef de ma famille et le titre régulier, quoique éphémère, de son fils, que les Chambres proclamèrent dans le dernier élan du patriotisme vaincu... Mon règne ne date pas de 1815, il date de ce moment même où vous venez de me faire connaître les suffrages de la nation ».

L'Angleterre affecta de trouver dans ces habiles paroles une satisfaction suffisante; et les autres puissances firent de même, — sauf la Russie, trop engagée par sa protestation pour reculer déjà. Dans la lettre de créance que son ambassadeur, M. de Kisseleff, remit à Napoléon III, le czar le traitait donc de « bon ami » et non « de frère », semblant refuser ainsi d'admettre le nouveau souverain dans la grande famille monarchique. Mais, tout en prenant ce parti, il se demandait avec quelque inquiétude quelles en seraient les conséquences et si Napoléon III recevrait son ambassadeur.

Napoléon III le reçut; il le reçut même fort bien; et par sa spirituelle courtoisie, il sut se tirer, à son avantage, de la situation délicate où le czar avait cru le placer. Après avoir lu la lettre de créance, il dit, avec le plus aimable sourire, à M. de Kisseleff: « Vous remercierez beaucoup l'Empereur Nicolas du nom qu'il veut bien me donner; j'en suis particulièrement touché; car on ne choisit pas ses frères, et l'on choisit ses amis »... Une fois de plus Louis-Napoléon,

ou plutôt Napoléon III, — car c'est ainsi qu'il faut l'appeler désormais, — avait su mettre les rieurs de son côté ; une fois de plus le public, en apprenant cette petite scène, avait dit : « Bien joué ! »

Nicolas lui-même fut assez satisfait d'en être quitte à si bon compte. Loin de renier les sentiments qu'avec une douce ironie lui avait prêtés Napoléon III, il se plut à les proclamer : « Il reçut le général de Castelbajac (notre ambassadeur) dans son cabinet, alla au-devant de lui, et lui dit avec chaleur, en l'embrassant : « Je suis heureux que nos affaires soient si bien terminées. J'en remercie l'Empereur Napoléon... Ma confiance lui est acquise ; j'espère qu'il m'accordera la sienne *comme à un ami, car pour moi les mots ont un sens* et ne sont pas de vaines paroles. J'attends sa réponse à ma lettre, car je désire avoir avec lui des rapports intimes, qui peuvent être plus utiles entre gens faits pour s'estimer et s'aimer que des rapports officiels [1] ».

Porté par la volonté nationale, Napoléon III s'est donc assis sur le trône, malgré l'opposition des parlementaires, malgré le mauvais vouloir de l'Europe. Par sa fermeté calme et froide, il a su remonter, sans apparent effort, ce double courant d'hostilités, pour atteindre son but et fonder le gouvernement national dont il s'est toujours cru destiné à devenir le chef.

Quel usage voudra-t-il faire de son pouvoir souverain, au dedans, au dehors, on le sait d'avance. Quand, Président de la République, il espérait encore recruter dans tous les groupes parlementaires un parti nouveau, disposé à marcher d'accord avec ses six millions d'électeurs, il avait écrit au Président de l'Assemblée que « tout un système » avait triomphé au 10 décembre ; que le nom de Napoléon était tout un programme » ; que de lui le pays devait attendre : *l'Autorité ; — l'Esprit de conciliation ; — le Respect de la*

1. G. Rothan, *L'Europe et l'Avènement du Second Empire*, p. 410.

Religion; — le Bien-être du Peuple; — le Progrès; — la Dignité nationale.

Ce programme qu'il n'a pu exécuter comme président de la République, ayant les mains liées par la majorité, même par ses ministres, il va chercher, comme empereur, à le remplir.

VII

L'AUTORITÉ

L'Empereur règne; l'opinion gouverne. — Ce que veut le pays en 1852. Promesse spontanée. — Napoléon III plus libéral que le public. — Comment ses concessions sont accueillies. — Ni victoires, ni liberté. — Confession d'un ancien démolisseur. — Les premières *journées*. — On tâte l'Empereur. — Napoléon III devant le danger. — L'attentat d'Orsini. — A Besançon. — A Épernay. — A la Maison-Carrée. — Sur les boulevards, en juin 1869. — Grande manifestation, où l'Empereur manifeste seul. — Les élections; ce qu'en pense Napoléon III. — Gouvernement représentatif. — Gouvernement parlementaire. — Pourquoi l'Empereur s'y résigne. — M. Emile Ollivier. — Comment Napoléon III remplit son nouveau rôle. — Témoignages divers. — Les projets de loi sur l'armée.

De nos jours, comme au temps de Montaigne, nous nous laissons encore prendre à la *piperie des mots !* Ce qui caractérise un gouvernement, ce n'est pas, comme on le croit trop volontiers, son étiquette, mais son esprit; les institutions sur lesquelles il s'appuie, mais la façon dont il les manie; la somme de pouvoir qui lui est attribuée, mais l'usage qu'il en fait.

Voulant démontrer que rien n'empêchait la France républicaine de s'allier avec la Russie, M. Ranc disait récemment, avec beaucoup de raison : « Le czar est certes un souverain absolu; mais ce gouvernement autocrate est aussi, et cela n'est peut-être pas assez remarqué, un gouvernement

d'opinion. Si maître que soit le czar il faut qu'il sente l'âme du peuple, qu'il y réponde, qu'il soit en communication avec elle. » C'était, sans y songer, définir assez exactement le second Empire, même dans sa période autoritaire. Si jamais souverain a senti l'âme du peuple, a toujours été en communication avec elle, ce fut bien Napoléon III ! Il était sincère, il était vrai, quand de Saint-Quentin il disait aux masses : « Ma fibre répond à la vôtre, nous avons les mêmes instincts et les mêmes intérêts. » Les instincts démocratiques de l'empereur le poussaient à scruter sans cesse le sentiment des masses, à s'inquiéter sans cesse de leurs besoins. A défaut de l'instinct, l'intérêt le lui eût commandé. Pour un gouvernement qu'un parti a mis au pouvoir, il suffit de donner satisfaction à ce parti[1]. Élu par la population tout entière et responsable devant elle, Napoléon III n'aurait pu se trouver en désaccord avec elle sans perdre son point d'appui, sans compromettre sa popularité, son crédit, même sa couronne. L'Empereur menait la France; mais l'opinion menait l'empereur. « Quelles que soient les secrètes pensées de l'homme qui nous gouverne, — écrivait en 1864 l'auteur du *Progrès*, — il ne peut rien que par nous; *il n'a jamais rien fait sans voir derrière lui l'opinion de la majorité.* » Et ce qu'Edmond About disait à cette époque, il aurait pu le répéter jusqu'au dernier jour de l'Empire, si sa conception du progrès ne se fût alors bien modifiée.

Or, après le 2 décembre, — comme après le 18 brumaire[2], —

1. J.-J. Weiss, toujours indépendant, même après s'être rallié à la République, avouait que c'était là pour elle un écueil : « Un monarque disait-il, fort élevé au-dessus des appétits et des compétitions de groupes, fait naturellement leur part, selon les besoins changeants, à la masse mobile des intérêts contradictoires.

« La grande faiblesse du gouvernement républicain, c'est que la République, quand elle n'est pas un gouvernement de classe et de caste, est purement un gouvernement de majorité... Or, une majorité, surtout si elle est intelligente, résolue, est portée, par ses qualités mêmes, à forcer la part qu'elle se sent moralement et politiquement tenue de faire aux intérêts de parti; elle leur sacrifie, elle sacrifie à de simples cabales les intérêts de l'État. »

2. « Les Français, qui avaient passionnément aimé la liberté en 1789, ne

la France ne voulait pas de liberté : elle avait soif d'autorité. Surmenée par quatre années de secousses, elle avait besoin de repos; saturée de bavardages, elle avait besoin de silence. Il fallait, pour quelque temps, la mettre au régime : elle-même en sentait la nécessité. C'est pour la guérir que Napoléon III avait réclamé le pouvoir absolu, non pour en jouir. Il n'en voulait user qu'avec modération[1]; il comptait peu à peu le rendre au pays convalescent. Dès le début de son règne, alors qu'on ne songeait guère à la lui demander, il en faisait spontanément la promesse. Le 31 décembre 1851, le jour même où il avait officiellement reçu les résultats du plébiscite lui conférant ses pleins pouvoirs, il avait dit : « Donner satisfaction aux exigences du moment, en créant un système qui reconstitue l'autorité, sans blesser l'égalité, sans fermer aucune voie d'amélioration, c'est jeter les bases du seul édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante. » Et l'engagement qu'il avait pris, comme président, il le rappelait, comme empereur, dans le message de 1853 : « A ceux qui regretteraient qu'une place plus large n'ait pas été faite à la liberté, je répondrais : « La liberté n'a jamais aidé à fonder d'édifice politique durable : elle le couronne, quand le temps l'a consolidé ».

Cette promesse Napoléon III la tint, — et galamment, hardiment, comme il faisait tout. On a vu certains régimes marcher constamment à reculons et reprendre peu à peu ce qu'ils avaient donné; on en a vu d'autres céder, de mauvaise grâce, aux menaçantes exigences du sentiment public;

l'aimaient plus en 1799. Après lui avoir prêté mille charmes imaginaires, ils ne voyaient même plus ses qualités réelles; ils n'étaient sensibles qu'à ses gênes et à ses périls. » (Tocqueville, *Fragments inédits.*)

« En 1800, dix ans après la Révolution, personne ne voulait plus de liberté. » (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*)

1. « L'Empereur possède au plus haut degré deux qualités souveraines : la bonté et la douceur. S'il n'en eut pas été essentiellement doué, nous eussions eu, le lendemain du 2 décembre 1851, le despotisme et le despote, tandis que nous avons eu la tyrannie sans le tyran. » (Émile de Girardin, 3 septembre 1888.)

on en vit rarement d'assez désintéressés, d'assez courageux pour devancer l'opinion, pour abandonner des prérogatives qu'ils auraient pu retenir longtemps encore : c'est ce que fit Napoléon III.

De ces diverses étapes, de la dictature à la liberté, la réforme du 24 novembre 1860 fut la première et la plus importante; car de celle-là, — l'empereur ne se le dissimulait pas, — toutes les autres devaient découler tôt ou tard. Loin de la lui conseiller, les ministres de Napoléon III en avaient très froidement accueilli le projet. Le correspondant parisien de l'*Indépendance Belge*, donnait à cet égard de curieux détails : « Le *motu-proprio* de l'Empereur, — écrivait-il le 5 décembre 1860, — a retenti comme un coup de tonnerre au sein du conseil, où il n'était connu d'aucun ministre, si ce n'est du comte Walewski... Les paroles prononcées par l'Empereur et la lecture de la série des articles du décret auraient été accueillis au conseil par une véritable stupeur et n'auraient soulevé que des objections... » Comme on lui faisait observer qu'il donnait trop ou trop peu, qu'il fallait qu'une porte fût ouverte ou fermée : « Eh ! bien, aurait répondu l'Empereur, elle sera ouverte ». Et comme on lui demandait encore ce qu'il ferait « dans le cas où, en vertu de ses nouvelles prorogatives, le Corps Législatif se mettait en opposition avec la politique du souverain », où le pays, par de nouvelles élections, semblerait l'approuver : « Dans ce cas, aurait répliqué l'Empereur, j'adopterais la politique du pays. »

Ce correspondant, dont les informations étaient ordinairement puisées à bonnes sources, était-il, cette fois, bien renseigné? Il l'était le mieux du monde; et nous pouvons le prouver, en mettant sous les yeux du lecteur, la lettre que l'Empereur adressait, le 26 novembre, à l'Impératrice, voyageant en Écosse :

Ma chère Eugénie, as-tu jamais mis le pied dans une fourmilière Eh ! bien, voilà l'état dans lequel je suis depuis huit jours. Dès que ma pensée d'opérer quelques changements a été connue, tous les

amours-propres se sont mis en mouvement, toutes les répugnances se sont fait jour et c'était toujours un travail de Pénélope. Quand j'ai parlé dans le Conseil des ministres réuni en conseil privé des réformes que je voulais faire, tout le monde y a été opposé *comme toujours*, Walewski seul m'a soutenu ; et, comme toujours aussi, j'ai suivi ma pensée. Aujourd'hui, je reçois des félicitations de tous les côtés et ceux qui étaient opposés rougissent de leur opposition.

Napoléon III, en cette circonstance, avait donc usé de son pouvoir absolu; mais il s'en était servi, — exemple aussi rare que curieux, — pour le limiter.

L'un des plus fervents admirateurs de ce régime constitutionnel, de ce gouvernement de la tribune, auquel on rouvrait ainsi la voie, le comte de Carné, avouait que le décret du 24 novembre était « l'acte le plus spontané qu'aucun gouvernement ait peut-être jamais fait », que rien ne pourrait « en diminuer, dans l'Histoire, ni l'honneur, ni la responsabilité »[1], — ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de vouloir aussitôt diminuer lui-même cet honneur, en attribuant la libérale initiative du souverain à un calcul égoïste, au simple désir de glisser sur les bras du Corps législatif l'embarrassante question romaine... Mesquine et injuste interprétation d'une pensée plus haute : on le vit, dès l'année suivante, quand l'Empereur, passant déjà de la première étape à la seconde, renonça, avec la même spontanéité, à un droit qu'avaient exercé tous les régimes précédents, dont M. Thiers avait souvent dit que les gouvernements constitutionnels eux-mêmes ne pouvaient se passer, — le droit d'ouvrir des crédits extraordinaires dans l'intervalle des sessions[2]. « Fidèle à mon origine, — disait Napoléon III, le 12 novembre 1861, en accomplissant ce nouveau sacrifice,

1. *L'Europe et le Second Empire*, p. 117.

2. Dans une autre partie de cet ouvrage, on lit encore : « Le grand acte du 24 novembre a devancé plutôt qu'il n'a suivi le réveil de l'opinion publique ; et si nous attendons encore le couronnement de l'édifice, il est juste de s'en prendre *à l'attitude du pays plutôt qu'aux résistances du pouvoir.* »

— je ne puis regarder les prérogatives de la Couronne ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils. Elu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable dans mes mains tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays [1].

Louis Blanc, qui avait eu de courtes relations avec le prisonnier de Ham, qui avait reconnu, attesté alors « sa droiture, ses sentiments élevés », en voyait dans ces premières réformes une nouvelle preuve; et — bien que devenu depuis 1848 son ennemi politique, — il avait la loyauté d'en convenir : « Céder devant les clameurs d'une multitude soulevée, — écrivait-il, le 17 novembre, au *Temps*, — peut paraître une faiblesse, quand ce n'est pas un stoïque hommage rendu au droit. Mais comprendre ce qu'a d'excessif le pouvoir dont on est investi et en faire publiquement le sacrifice devant un peuple soumis, au milieu du silence universel, est un acte de prudence et d'intelligence qui n'a certes rien de vulgaire et qui mérite d'être approuvé par ceux dont l'approbation n'a rien de servile. »

Plus tard, — par la lettre du 15 janvier 1867, — l'Empereur annonçait sa résolution de soustraire la presse à la tutelle administrative et de rétablir le droit de réunion. Pas plus que les précédentes, cette double réforme n'était arrachée par les « clameurs d'une multitude soulevée. » Comme les précédentes, elle était de la part du souverain, un sacrifice

1. « On ne saurait nier l'élévation et la noblesse de ce langage. L'Empereur faisait un sacrifice considérable : monarque absolu, il renonçait à un droit qu'en France on n'a jamais contesté aux souverains constitutionnels... La réforme accomplie par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 ne fut appréciée à sa juste valeur que par les hommes qui donnaient aux questions de finances une attention spéciale : elle ne cédait pas en importance aux mesures de l'année précédente. Elle donnait au Corps législatif, sur les finances publiques, un pouvoir que les assemblées antérieures n'avaient pas possédé dans la même plénitude. » (Cucheval-Clarigny, *Histoire de la Constitution de 1852*, p. 105.)

volontaire; et ceux dont l'approbation, fort rare, n'avait « rien de servile » étaient encore obligés de le reconnaître : « Le gouvernement, *fidèle à ses habitudes*, n'a pas voulu se laisser devancer par l'opinion », disait le *Temps* (25 mars 1868). — « La lettre du 19 janvier a été au-devant et non à la suite des aspirations du pays », disait le *Journal des Débats* (7 mars 1868.)

Peu après, les membres du cabinet, jusqu'alors représentés devant le Corps législatif par des ministres sans portefeuille, y furent envoyés eux-mêmes, pour défendre en personne les actes de leur administration : c'était déjà rétablir, en fait, la responsabilité ministérielle, qui ne devait pas tarder à l'être officiellement : quelques rares journaux d'opposition eurent encore la loyauté d'en convenir.

Mais ces aveux étaient isolés et timides. Les divers groupes associés sous l'étiquette commune d'*Union libérale* affectaient, en général, de n'attacher nulle importance aux concessions spontanées de la couronne. Pour les plus modérés, c'était une manœuvre d'intérêt dynastique, imposée par les circonstances, dont on n'était tenu de savoir aucun gré. Pour les autres ces réformes étaient simplement un trompe-l'œil; et ce que le pouvoir osait représenter comme un progrès constituait plutôt un recul. Nous avons les mains pleines de ces affirmations hardies, signées des noms les plus considérables de l'opposition, au Corps législatif ou dans la presse. Nous en citerons quelques-unes seulement, à titre de spécimen. La loi sur les coalitions? C'est « un piège ». Les lois sur la presse et les réunions? « Un pas en arrière. » L'envoi des ministres à la Chambre? C'est « une concession illusoire »; c'est « l'affirmation la plus éclatante du pouvoir personnel »; c'est « un stratagème qu'il importe de démasquer »; c'est « l'impuissance demandant à l'intrigue le salut du pays ». La nation « ne doit pas se soucier des libertés qu'elle n'a pas faites elle-même »; l'opinion « ne doit se laisser ni décourager par les obstacles ni leurrer par des concessions. »

La seule concession que ces adversaires de l'Empire attendissent de lui, c'était, en réalité, de leur céder la place. Tout progrès qui pouvait le faire durer leur devenait odieux et, au lieu de les satisfaire, les irritait. M. Ferry a franchement déclaré, en 1889, qu'il avait combattu vingt ans plus tôt la réorganisation militaire, à seule fin de « désarmer le pouvoir impérial. » En combattant ses réformes politiques, on poursuivait le même but : on ne voulait lui permettre de se consolider ni au dehors par des succès, ni au dedans par la liberté [1].

Pour indiquer plus sûrement l'étrange état d'esprit des « libéraux », alors coalisés contre l'Empire, nous n'avons qu'à recueillir la confession faite, depuis, par l'un d'eux. M. Pessard a raconté, avec une absolue sincérité, que, « modeste tâcheron de la démolition », il s'employait de son mieux « à affaiblir le gouvernement et à le diriger doucement vers sa dernière demeure » ; — que pousser à la révolution ce n'est pourtant pas « contribuer à la félicité des peuples » ; — qu'en y travaillant, ses camarades de l'opposition songeaient plus à satisfaire leurs « appétits » qu'à assurer le « bonheur de la patrie »; qu'ils imitaient « avec une canaillerie parfois inconsciente, mais jamais désintéressée » les Peaux rouges « brûlant une forêt pour cuire leur côtelette ». Il le comprenait déjà : « J'étais bien forcé de m'avouer à moi-même que l'Empire, tel qu'il était à cette heure, valait cent fois mieux que le régime éventuel en préparation dans les réunions publiques ». Mais « imposant

1. « M. Thiers, *parlant à ma personne*, à propos de la loi de 1867 m'a dit qu'il ne voulait pas que l'Empereur pût faire une guerre victorieuse. » (Richard.) — « Une réplique assez raide que je m'étais permise, un qu'il déclara devant moi qu'on devait refuser à l'Empire tous les vens en hommes et en argent pour tenir tête aux adversaires de l'extér. m'avait fait tomber dans son esprit. » (Du même, *Figaro*, 1887.) La année, un rédacteur de l'*Opinion Nationale* publiait ce que venait lire un républicain : « Nous ne laisserons pas établir la liberté sous parce que le peuple s'y habituerait et que le gouvernement de ie pourrait se perpétuer paisiblement Nous voulons le pousser es extrêmes, afin que le pays fatigué renverse la dynastie. »

silence » à ses « antipathies », il n'avait « ni une parole trop sévère pour la démagogie, ni « une défaillance » dans son « combat contre le ministère » [1].

A force de semer le vent, ces « tâcherons de la démolition » finirent par récolter à Paris quelques petites tempêtes. L'Empire, qui depuis 1852 avait su y maintenir l'ordre sans un coup de fusil, y eut, en juin 1869, ses premières journées : rassemblements tumultueux, bris de kiosques et de réverbères, essai de barricades, etc., et, quelques mois plus tard, le 26 octobre, rendez-vous donné sur la place de la Concorde, au peuple, avec l'espoir d'une démonstration menaçante contre le Corps Législatif. On se proposait ainsi de tâter l'Empire, et de l'acculer à des mesures violentes dont on espérait tirer parti. Par sa fermeté, comme par sa modération, l'Empereur sut déjouer ce double calcul.

Ouvrons ici une parenthèse nécessaire. Dès son arrivée au pouvoir, — comme auparavant, — Napoléon III avait montré qu'il n'était pas homme à se laisser intimider par la menace et qu'il affrontait tous les genres de danger avec cet impassible sang-froid, que rien ne parvint jamais à troubler. Lui signaler un péril, c'était lui donner le désir non de le braver, — ce mot indique une nuance d'ostentation que ne comportait pas sa nature, — mais d'aller simplement au-devant de lui. Parmi les nombreux exemples qu'il donna de « ce beau et froid courage » déjà noté par M. de Tocqueville, nous devons en rappeler quelques-uns et en révéler d'autres.

Pas plus que le pistolet de Pianori, les bombes d'Orsini ne le firent pâlir, ne firent pâlir davantage, — il faut l'ajouter, — celle qui venait d'y être exposée près de lui. Tout se réunissait, cependant, le soir du 14 janvier 1858, pour ébranler le courage le mieux trempé. Les cent cinquante-six personnes atteintes, dont beaucoup fort grièvement, poussaient des cris ou des gémissements douloureux.

1. Hector Pessard, *Mes Petits Papiers*, pp. 282 et suivantes.

Les chevaux affolés faisaient rage. L'explosion avait éteint tous les réverbères sauf un seul. A cette faible lueur, des épées nues brillaient devant la portière de la voiture impériale : celles des officiers de paix, qui avaient instinctivement dégainé. L'Impératrice, ne reconnaissant pas ces derniers, s'écrie : « Les poignards maintenant » ! Et, au lieu de se rejeter en arrière, elle s'élance sur l'Empereur pour le couvrir de son corps. De sa voiture au perron du théâtre, on veut la soutenir; elle s'y refuse en s'écriant : « Il faut leur montrer que nous avons plus de courage qu'eux ». Le sang d'une des victimes a jailli sur sa robe; on la croit atteinte elle-même ; on l'entoure : « Ne vous occupez pas de nous, dit-elle ; c'est notre métier : occupez-vous des blessés. » Mérimée, après avoir reproduit ce mot, sans commentaire, dans une lettre adressée à la comtesse de Montijo, ajoute qu'à plusieurs reprises il s'était ému des insuffisantes précautions prises par les souverains pour leur sûreté personnelle, mais que l'Impératrice lui avait répondu : « Si nous pensions à cela, nous ne dormirions pas. Le mieux est de n'y pas songer et de se fier à la Providence » [1]. Quant à l'Empereur, — dont un éclat de bombe avait traversé le chapeau, — il entrait dans sa loge avec sa physionomie accoutumée, et par un salut grave, mais sans apparente émotion, il répondait aux acclamations prolongées du public. Le prince Napoléon, ayant quitté le Palais-Royal, — où l'on devait, ce soir-là, représenter *Quittes pour la peur*, petite pièce d'Alfred de Vigny, — pour venir féliciter son cousin, celui-ci lui disait, en souriant : « Va retrouver tes invités et fais jouer ta comédie : elle est de circonstance ». Mais les détails de cette dramatique soirée furent alors trop connus pour qu'on les ait complètement oubliés. Les suivants le sont moins.

Le premier voyage du Prince-Président dans l'Est l'avait amené à Besançon, où se trouvait un groupe de révolution-

1. Augustin Filon, *Mérimée et ses amis*, p. 236.

naires ardents. Avant d'assister à la fête officielle du théâtre, il devait paraître un instant à un bal populaire, donné dans une salle de médiocre grandeur, à laquelle on arrivait par un long et étroit couloir. On le prévient que la bande démagogique s'y trouvera, pour l'accueillir par des clameurs séditieuses, — si ce n'est pis, — et qu'il commettrait la plus grande imprudence en s'y rendant. Il s'y rend néanmoins, suivi de quelques personnes de sa maison et du général de Castellane. A peine est-il dans la salle que la bande l'entoure, le serrant de près, lui criant à tue-tête : « Amnistie ! amnistie ! » Les officiers de sa suite, jouent énergiquement des coudes et le général Castellane met la main à son épée. Le Prince, dégagé par eux, fend le flot houleux, va vers l'estrade des musiciens, y monte et regardant bien en face les manifestants, il leur crie : « Taisez-vous ! L'amnistie, je vous la donnerai, — quand vous l'aurez méritée. » Après quoi, il traverse de nouveau cette foule domptée, pour ainsi dire, par son énergie, et se dirige, sans hâter le pas, vers la rue, où le public, informé déjà de cette scène émouvante, l'applaudit chaleureusement.

A Alexandrie, pendant la guerre de 1859, Napoléon III, accompagné de plusieurs officiers de sa maison, — dont l'un nous l'a raconté, — examine les positions de l'armée. A quelques pas de lui se trouvent deux correspondants de journaux étrangers, qui lui ont voué une haine mortelle, qui le disent bien haut, et qu'on a signalés comme des énergumènes, capables de tout, à M. Hirvoix, chef de la police impériale. Celui-ci, voyant qu'ils cherchent à s'approcher, veut les tenir à distance. L'Empereur, l'écartant doucement, va lui-même vers les deux « énergumènes », cause pendant quelques minutes avec eux, et, en les quittant, en reçoit les plus respectueux saluts.

Peu de temps après, il doit se rendre au camp de Châlons. Le Directeur de la sûreté, — c'est de lui que nous le tenons, — reçoit un rapport, le prévenant que les ateliers de la gare d'Epernay, travaillés par la propagande révolutionnaire, sont

animés des plus inquiétantes dispositions. On engage vivement l'Empereur à *brûler* cette station dangereuse. L'Empereur s'y refuse : arrivé à Épernay, il descend de wagon, va droit aux ateliers, les parcourt, adresse la parole aux ouvriers, qui, d'abord hésitants, finissent par l'acclamer ; puis, d'une allure aussi tranquille que s'il sortait de son cabinet de travail, il regagne lentement son train.

L'année suivante, le hasard nous permit de constater, de nos yeux, ce calme imperturbable de Napoléon III, au milieu de l'émotion générale causée par sa crânerie. C'était au mois de septembre 1860, en Algérie. Du haut d'un tertre qui dominait la plaine de la Maison-Carrée, — et sur lequel nous nous trouvions nous-même, en simple touriste, à une distance assez faible pour le bien observer, — l'Empereur venait d'assister à une grande fantasia, exécutée par six mille Arabes ou Kabyles de diverses tribus. La fantasia terminée, les Arabes défilèrent devant l'Empereur, vers qui montait, pour lui baiser la main, une petite députation de chaque tribu. Une députation kabyle devait succéder aux autres ; mais tous les Kabyles voulurent suivre leurs chefs et se lancèrent, en poussant des cris de forcenés, vers la tente impériale : — à la suite d'une révolte, on leur avait fait quelques prisonniers, dont ils réclamaient impérieusement la liberté. Le cordon de zouaves qui se tenait devant la tente croisait déjà la baïonnette pour repousser cette multitude armée, d'un si menaçant aspect, quand nous entendîmes l'Empereur dire doucement : « Zouaves ! retirez-vous. » Le flot s'élança brusquement ; Napoléon III en fut entouré ; les vociférations redoublèrent, traduites à l'Empereur, par un interprète, qui traduisait ensuite ses réponses. Pendant ce colloque assez long, nous éprouvions un sentiment d'angoisse partagé par tous les assistants. Seul Napoléon III ne semblait ni ému, ni même surpris de cette scène saisissante. Il était absolument tel qu'on le voyait se promenant au bois de Boulogne, ou assistant à un bal des Tuileries.

Les meneurs de l'opposition se demandaient, en 1869, si

l'Empereur était resté le même qu'autrefois ; si l'âge, la maladie, certains mécomptes de sa politique n'avaient pas usé son ancienne énergie; si, à force de persévérance et d'audace, ils ne parviendraient pas à la surprendre. Au lieu d'attribuer ses concessions successives à un mobile généreux, à un désintéressement qu'ils jugeaient invraisemblable, ils se plaisaient à y voir un symptôme de découragement et de faiblesse : ils furent bientôt détrompés.

L'effervescence factice qui, au commencement de juin, venait d'agiter Paris pendant quelques jours, durait encore quand l'Empereur et l'Impératrice sortirent des Tuileries, dans une voiture attelée à la Daumont, sans aucune escorte, pour parcourir la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol et les grands boulevards, jusqu'à la rue de la Paix. Entourés, pressés par la foule, les chevaux ne pouvaient marcher qu'au pas. Mais cette foule, qui touchait presque les souverains, n'avait rien d'hostile. Une telle preuve de courageuse confiance l'avait, au contraire, séduite; et, à plusieurs reprises, notamment sur le boulevard Montmartre, en face du Café de Suède, l'Empereur et l'Impératrice furent l'objet d'une véritable ovation ; — et les troubles cessèrent aussitôt.

Un Anglais, témoin de cette scène, en avait gardé une vive impression. Alceste, — c'est-à-dire Hippolyte Castille, — ayant causé avec lui, reproduisait, dans le petit pamphlet hebdomadaire qu'il publiait alors, le mot par lequel se résumait cette impression ; « Louis-Napoléon est un parfait *gentleman*, un véritable *dandy;* » et comme ce mot semblait étonner son interlocuteur, l'Anglais le lui expliquait ainsi : « Vous ne saisissez pas ma pensée. Vous ne savez pas ce que nous entendons par *dandysme*. Un *dandy* n'est pas chez nous, comme ici, un monsieur parfaitement habillé et de manières distinguées..... C'est l'homme impassible d'Horace, l'homme qui garde son sang-froid dans toutes les circonstances, et qui ne s'étonne de rien, ne s'émeut de rien. L'Empereur et l'Impératrice ont tous deux ce que je me permettrais de nommer le dandysme monarchique. »

Les amateurs de troubles, les professionnels de l'émeute avaient compris ce muet avertissement; ils sentaient que, pour s'être volontairement ouverte, la main de Napoléon III n'était pas affaiblie. Aussi, quand, six mois plus tard, on les convoqua, comme nous l'avons déjà dit, pour faire, autour de l'Obélisque, une « manifestation colossale », personne ne répondit à l'appel; — personne sauf l'Empereur, qui apparut sur la terrasse du bord de l'eau, la canne à la main, accompagné d'un de ses aides de camp. Il n'y eut pour l'y voir que quelques passants, quelques curieux; et le seul cri qui retentit alors, sur la place de la Concorde, fut celui de « *Vive l'Empereur !* »

Si l'Impératrice n'avait pas paru, ce jour-là, auprès de lui, c'est qu'elle était allée en Égypte pour assister à l'inauguration du canal de Suez; — car, en affrontant un danger quelconque, Napoléon III croyait sincèrement accomplir un acte si simple, remplir une obligation si naturelle de sa charge, et il savait si bien que l'Impératrice pensait à cet égard comme lui, qu'en partant pour une de ces expéditions hardies, il lui proposait de l'accompagner, — du même ton que s'il se fût agi d'aller aux courses de Longchamps.

Napoléon III avait donc, en 1869, comme en 1852, l'énergie nécessaire pour refouler, s'il l'eût voulu, non seulement les agitateurs de la rue, mais les politiciens qui les poussaient. Il n'aurait eu qu'à les prendre au mot, en leur disant : « Vous prétendez que mes concessions sont illusoires, qu'elles ne réalisent aucun progrès, si ce n'est en arrière ? Eh ! bien, soyez satisfaits : je les retire. » Et il est fort probable que le public, agacé, même inquiété par les récentes tentatives de désordre, lui eût, encore une fois, donné raison. Mais il n'était pas homme à se laisser ainsi troubler. Il s'était tracé une ligne de conduite : attristé non découragé par la façon dont on l'en remerciait, il voulait continuer à la suivre; avec quelle sincérité, nous allons le faire voir.

Les élections venaient d'augmenter au Corps Législatif

les forces de l'opposition. Dans une note qui ne fut pas publiée, qui ne devait pas l'être, qu'il avait simplement écrite pour donner à ses idées une formule précise, l'Empereur analysait le caractère de cette manifestation du suffrage universel, les indications qu'il devait lui-même en tirer. Il constatait une tendance à peu près générale des candidats, des électeurs, à suivre, derrière lui, le mouvement libéral, qu'il avait inauguré; sur certains points, des tendances plus radicales, et même un réveil de l'esprit révolutionnaire. Puis il ajoutait :

Quel est le moyen de sortir de cette situation ?... C'est d'attendre que, dans le pays, les passions se calment; que, dans la Chambre, les opinions se tassent, que la majorité se forme et s'accentue. Il faut que le gouvernement dise franchement qu'il accepte toutes les réformes qui peuvent, sans désarmer le pouvoir, élargir les franchises et le contrôle du Corps Législatif, mais qu'il n'ira pas jusqu'à provoquer l'anéantissement des bases de la Constitution qu'un plébiscite peut seul modifier[1]. Il faut qu'il déclare qu'il entend s'associer sincèrement aux désirs, aux sentiments de la majorité de la Chambre et ne prendre d'initiative que celle qui serait d'avance acceptée par cette majorité...

Agir ainsi est-ce rétablir le gouvernement parlementaire ? Nullement. C'est agir d'après le bon sens. Quelle que soit la forme du gouvernement, celui-ci est toujours forcé de conformer ses vues à l'opinion publique; et il n'y a que deux moyens pour y parvenir : c'est d'être d'accord avec la majorité de la Chambre, ou d'en appeler au suffrage populaire. La majorité est libérale : que le gouvernement le soit donc, tant que la société ne sera pas en danger, et que le pouvoir, sauvegarde de cette société, ne sera pas ébranlé.

1. Quand, l'année suivante, Napoléon III tint à faire ratifier la nouvelle Constitution par le suffrage universel, les parlementaires en furent scandalisés : c'était un retour offensif du césarisme : trois d'entre eux, qui faisaient partie du Cabinet, le quittèrent pour ne pas ratifier un tel acte. Il était bien naturel pourtant. Napoléon III avait pris fort au sérieux la volonté nationale, le pacte passé entre le peuple et lui, le 20 décembre 1852 : il ne se croyait donc pas le droit de donner au pays, sans son assentiment, des institutions si différentes de celles qu'il lui avait annoncées. Ayant reçu un dépôt, le rendant, il voulait obtenir décharge. Mais les parlementaires, qui subissaient le suffrage universel en le méprisant, pour qui la souveraineté nationale était un fait regrettable et non un principe, ne pouvaient comprendre un tel scrupule.

La note indiquait les premières réformes à faire : plus de facilités pour les interpellations et le droit d'amendement, ratification des traités de commerce par la Chambre, prérogatives des conseils généraux étendues, constitution d'un jury spécial pour la presse, modification du Conseil municipal de Paris, suppression de l'incompatibilité entre le mandat législatif et les fonctions ministérielles, l'Empereur devant choisir librement ses ministres, « mais la Chambre indiquant par ses votes ceux qui ont sa confiance. »

Napoléon III était donc d'une entière bonne foi, quand, aux membres du nouveau Corps Législatif il disait : « L'ordre, j'en réponds : aidez-moi, Messieurs, à fonder la liberté. » Par la nouvelle étape qu'il avait fixée lui-même, il voulait se rapprocher encore un peu plus du but indiqué, le jour où il avait reçu la couronne, et vers lequel il avait constamment marché; il ne désespérait pas de fonder peu à peu la liberté sur une base solide.

Mais la nouvelle majorité, craignant de passer pour réactionnaire, accélérait déjà son mouvement. Une pétition signée par 116 de ses membres, demandait bientôt à l'Empereur de doubler l'étape; et l'Empereur la doubla, en présentant le sénatus-consulte du 10 septembre, en vertu duquel le Corps Législatif partageait avec lui l'initiative des lois; en vertu duquel les ministres, « ne dépendant que de l'Empereur », devenaient pourtant « responsables » etc... C'était, sinon le gouvernement parlementaire, du moins le gouvernement représentatif dans son intégrité. Et le *Journal des Débats* en convenait : « Si le mot décisif n'est pas dit, la chose est faite... Si, avec de tels moyens, la Chambre n'exerce pas sur le ministère une action aussi réelle et aussi efficace que nos anciennes assemblées, ce sera sa faute. »

On prétendait que l'Impératrice était assez opposée à cette transformation politique et qu'elle s'efforcait d'en détourner l'Empereur. On se trompait, paraît-il : les personnages politiques qui inaugurèrent la république athénienne, en fouillant les tiroirs des Tuileries, ont bien voulu nous en

fournir la preuve. Dans une lettre publiée par leurs soins et que l'Impératrice adressait du Caire, à l'empereur, nous lisons en effet : « Je pense, malgré tout, qu'il ne faut pas se décourager et marcher dans la voie que tu as ouverte. »

Quels pas restait-il à y faire ? Le régime institué par le dernier sénatus-consulte n'était pas tout à fait le régime parlementaire, où la Chambre est souveraine et le chef de l'Etat réduit à exécuter passivement ses ordres. En viendra-t-on là? Le « mot décisif » [sera-t-il dit? « L'empereur Napoléon III se résignera-t-il à ce changement de rôle? — demandait alors Renan ; — modifiera-t-il à ce point un programme qui est pour lui non un simple calcul d'ambition, mais une foi, un enthousiasme, la croyance qui explique toute sa vie? Après avoir aimé jusqu'au fanatisme un idéal qu'il tient pour le seul noble et grand, mais dont la France n'a pas voulu, n'éprouvera-t-il pas un invincible dégoût pour ce régime de paix, d'économie, de petites batailles ministérielles qui s'est toujours présenté à lui comme une image de décadence et qu'il associe au souvenir d'une dynastie tenue de lui en peu d'estime[1] ».

Non, Napoléon III ne croyait pas beaucoup plus à cette heure qu'autrefois à la vertu des institutions parlementaires. Que ce mécanisme subtil et compliqué fût une anomalie dans un état démocratique, et dans un pays de suffrage universel, il en était fermement convaincu, — comme le sont aujourd'hui beaucoup de ceux qui le réclamaient alors avec le plus d'énergie[2]. Mais la Chambre semblait vouloir franchir le dernier pas qui la séparait de ce régime, et l'opinion, — celle du moins qui se montre, s'agite, et s'impose, — paraissait la pousser. Napoléon III, qui avait tenu jus-

1. *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1869.

2. Ce que quelques-uns osent dire tout haut, combien d'autres en conviennent dans l'intimité ! Gambetta lui-même, causant, vers la fin de sa vie, avec un de nos amis, lui disait : « Eh ! sans doute, l'Empire était un grand gouvernement... au début ! Sa première période avait été superbe. Mais ensuite l'Empereur avait lâché les rênes : tout devait aller à la dérive ! »

qu'alors à la devancer, — ne pensait pas avoir le droit de lui résister, même quand, selon lui, elle faisait fausse route [1]. Puisqu'elle voulait essayer encore du gouvernement de la nation, l'Empereur crut devoir se prêter à cette nouvelle expérience, — en souhaitant le succès plus qu'il ne l'espérait. Il accomplit ce dernier sacrifice, avec une médiocre confiance, mais une entière loyauté.

Ce qui le rassurait un peu, le consolait beaucoup, c'était le caractère de l'homme qui allait inaugurer cette expérience. Il avait toujours vu ses actes dénaturés, ses intentions méconnues par une opposition systématique et passionnée; il avait vu accueillir ses concessions les plus méritoires par le sarcasme et même l'injure; il avait vu enfin la nouvelle génération politique répondre à ses avances, à peu près comme le chien légendaire de Jean de Nivelle à la voix de son maître; — et il en avait beaucoup souffert. Seul ou presque seul, M. Emile Ollivier avait compris la sincérité, la générosité de ses efforts pour assurer l'avenir du pays en conciliant l'ordre et la liberté, pour améliorer la condition matérielle de toutes les classes, surtout de la moins heureuse; et dans la main loyalement tendue par ce souverain bien intentionné, il avait mis loyalement la sienne. L'Empereur en avait été vivement touché. Il avait voué dès lors au chef du groupe, si peu nombreux, de la gauche dynastique, au futur chef du Cabinet du 2 janvier, une très sincère affection, qu'il se plaisait à manifester hautement et qui ne devait jamais se démentir.

Dans une note que Prévost-Paradol écrivait ou dictait, au mois de juin 1870, en sortant des Tuileries, nous lisons : « L'empereur très affable et préoccupé de plaire, conversant

1. « Rien n'est plus noble que de conserver sur le trône des convictions professées dans la captivité. Mais il existe pour le second Empire un principe supérieur même à la fidélité aux convictions personnelles, c'est le devoir de s'incliner devant la volonté nationale. L'histoire rendra à l'empereur Napoléon III la justice qu'il a constamment professé ce principe-là et qu'il n'a jamais hésité dans l'accomplissement de ce devoir lorsque le vœu du pays lui a paru évident. » (Cte de Carné, *L'Europe et le Second Empire*, p. 148.

librement et naturellement, en homme déchargé, heureux même de courir, après toutes les autres, cette suprême aventure, un peu triste (serait-il gravement malade, comme on en a répandu le bruit ?), parlant avec sagesse du couronnement de l'édifice, de la presse, des services qu'elle rend en Angleterre... Il déclare qu'il veut la paix : nous ne pouvons affronter la guerre que les mains pleines d'alliances. Son dernier mot : Terminez l'affaire des tarifs et revenez prendre votre place dans le gouvernement. Grand éloge de lord Clarendon... Il a aussi beaucoup de goût pour Ollivier. » Prévost-Paradol n'était pas le seul à constater avec quelle correction, quelle bonne grâce Napoléon III acceptait son nouveau rôle de souverain *in partibus*, (ne faudrait-il pas ajouter *infidelium* ?) Edmond About l'avait remarqué et dit avant lui, avec ce tour gouailleur qu'il donnait même à ses compliments : « Cette grande figure mystérieuse, écrivait-il dès le 13 janvier dans le *Soir*, apparaît tout à coup éclairée et comme illuminée par la résignation, le dévouement, l'esprit de famille, le sacrifice du présent à l'avenir... Jamais prince n'a touché d'une main aussi respectueuse le mécanisme du gouvernement constitutionnel. Charles-Quint ne remontait pas plus délicatement ses horloges au monastère de Saint-Just. » Enfin, deux ans après sa chute, J.-J. Weiss, — qui, secrétaire général d'un ministère, l'avait vu de près, sous ce nouvel aspect, — disait encore dans le *Paris-Journal* : « Napoléon III était bien plus fait par ses instincts naturels pour le rôle de souverain constitutionnel que le roi Louis-Philippe. L'empereur Napoléon III avait l'âme ouverte à tout ce qui était hardi et généreux ; il était patient, résigné, capable de faire abnégation de sa personne. Aussi, lorsqu'une fois son parti fut pris, il pratiqua les institutions libres avec plus de sincérité, ou, si l'on veut, de largeur que Louis-Philippe, prince modéré d'esprit et violent d'humeur, libéral par principe et par position, despote par caractère. »

Mais, nous le répétons, avant d'avoir accompli ces divers

sacrifices, même au temps de ce qu'on appelait son pouvoir absolu, l'Empereur s'était toujours efforcé de deviner l'opinion moyenne du pays, pour s'en inspirer — en la devançant. Il ne se soucia jamais, jamais il ne se crut le droit de violenter le sentiment public. Rien ne le prouve plus clairement que la façon dont fut traitée, sous son règne, la question capitale de l'organisation de l'armée.

Puisque l'Empereur connaissait si bien le système prussien, puisqu'il le goûtait si fort, puisqu'il avait si justement prédit, dès 1843, que l'Europe entière finirait par l'adopter, — pourquoi ne l'établit-il pas dès qu'il monta sur le trône? Par une bonne raison : c'est qu'il n'aurait pu l'établir sans faire acte de despote, sans imposer au pays un sacrifice que le pays, n'en comprenant pas la nécessité, n'était guère disposé à subir : il l'avait récemment prouvé.

Au moment de rédiger la constitution de 1848, on avait proposé de supprimer les remplaçants, qui introduisaient dans l'armée un détestable élément, et de rendre le service militaire obligatoire pour tous les citoyens. Cette proposition souleva des protestations générales et l'Assemblée nationale la repoussa par 663 voix contre 140, — une jolie majorité ! M. Thiers avait contribué, pour une bonne part, à ce résultat, en combattant avec un souverain mépris cette idée saugrenue, en disant : « Savez-vous où tout le monde est soldat? Chez les barbares... Ne nous payons pas de sophismes : c'est le système prussien que vous rêvez plus ou moins complètement. Mais y avez-vous bien pensé? Ce serait l'abolition de la force publique en France; notre pays descendrait dans le rang des nations si vous organisiez ainsi son armée. » Et, comme M. Thiers savait tout, qu'il avait reçu des confidences de tous les hommes d'État, de tous les généraux du monde, même des défunts, il affirmait qu'à Berlin « de savants militaires émettaient des doutes sur la solidité de ce système » ; que le Grand Frédéric serait navré s'il pouvait voir ce qu'était devenue sa belle armée, aux mains de ses successeurs. . . . . .

Partisan du service obligatoire, le général Lamoricière ministre de la guerre n'avait osé le soutenir, parce qu'il savait que l'Assemblée y était résolument hostile et que « nos mœurs ne pourraient encore le supporter. » Mais, — au nom d'une commission, dont faisaient partie les généraux Cavaignac, Bedeau, Lafontaine, le colonel Charras, et à laquelle le maréchal Bugeaud avait adressé son adhésion chaleureuse, — il proposait, peu après, une transaction : l'ancien système de remplacement, dont nul ne contestait les vices, serait aboli; tout citoyen pourrait se libérer du service militaire, en payant une prime à l'État; et dans la « Caisse de dotation de l'armée » ainsi remplie, l'État trouverait les ressources nécessaires « pour assurer un pécule aux appelés, pour favoriser les engagements et réengagements. » L'Assemblée nationale s'étant séparée sans le discuter, ce nouveau projet disparut, comme tant d'autres, dans les oubliettes parlementaires.

L'Empereur alla l'y chercher pour en faire la loi de 1855 sur l'exonération et la Caisse de dotation de l'armée; — et cette fantaisie césarienne fut violemment attaquée par l'opposition, qui en avait tout à fait oublié l'origine... Napoléon III, à cette époque, pouvait-il faire davantage et imposer, — si nécessaire qu'il le jugeât, — un système contre lequel une assemblée presque entière et l'opinion publique venaient de se prononcer avec tant d'énergie? Il lui aurait fallu, tout au moins, le concours d'un ministre de la guerre et l'agrément du corps Législatif. Or, si empressés à lui obéir que parussent alors les ministres et les députés, ils n'auraient pas poussé la complaisance aussi loin : l'Empereur, après les avoir plusieurs fois tâtés à ce sujet, en acquit la certitude.

Contraint de renoncer, pour le moment, à ce système, il voulut, — non sans provoquer des réclamations à la Chambre et des protestations au dehors, — s'en rapprocher autant qu'il lui était permis. Il fit porter le contingent annuel de 80 à 100,000 hommes, en justifiant ainsi cette mesure :

« D'après le système que j'ai adopté *et auquel j'attache une grande importance*, les deux tiers environ de ces conscrits ne resteront que deux ans sous les drapeaux et formeront ensuite une réserve, qui fournira au pays, dès la première apparition du danger, une armée de 600,000 hommes exercés [1]. »

La guerre d'Italie, malgré ses glorieux résultats, ayant confirmé les idées du prisonnier de Ham sur l'insuffisance de notre établissement militaire, et tous les chefs de l'armée paraissant éclairés par cette expérience, l'Empereur crut pouvoir faire une nouvelle tentative en ce sens. Elle échoua, comme les précédentes, et pour les mêmes raisons. Napoléon III l'a raconté lui-même dans une brochure publiée, en 1871, sous un autre nom que le sien, mais qu'il avait dictée [2]. Et ce n'est pas tout! La Chambre, émancipée par le décret du 24 novembre, ne rêva bientôt plus qu'économies; les ministres ne songèrent plus qu'à lui montrer leur bonne volonté : la commission du budget, à force d'insistance, obtint, en 1865, une réduction des cadres, qui allait de nouveau affaiblir notre armée, — à la veille d'une crise où nous aurions eu grand besoin d'être forts.

Cette crise de 1866 a-t-elle ouvert enfin les yeux?... Elle n'a pas ouvert du moins ceux du ministre de la guerre, le maréchal Randon, continuant à affirmer que nous sommes en mesure de faire face à toutes les éventualités. L'Empereur, ne partageant pas son optimisme, le remplace par le maréchal Niel : on connaît la suite.

On la connaît... vaguement. Les adversaires de l'Empire

1. Message du 16 février 1857.

2. « Plusieurs projets de réforme furent discutés pendant les années qui suivirent la paix de Villafranca, dans les conseils de l'Empereur; mais le souverain se persuada promptement que ni les différents ministres, ni les chambres ne le seconderaient pour faire admettre les seuls principes sur [illegible] els repose solidement le système des forces nationales d'un grand [illegible]. Ainsi le service obligatoire, l'endivisionnement des régiments, la [illegible] de corps d'armée permanents furent autant de questions que [illegible] se vit contraint d'abandonner. » (*Les Forces militaires de la [illegible] en 1870*, par le C^te^ de La Chapelle.)

affectent même de l'avoir complètement oubliée, pour pouvoir attribuer au maréchal Niel tout le mérite des mesures dont l'adoption, de leur aveu, nous eût sauvés. « Rappelez-vous, — disait le général Chanzy, à la tribune de Versailles, — ce qui s'est passé en 1868, lorsqu'un homme dont personne ici ne niera la perspicacité et le patriotisme est venu présenter un projet de loi militaire. Ce projet, si sérieusement étudié, si bien adapté aux nécessités du moment, a été combattu, amoindri; et vous savez ce qu'il est devenu. » Le prudent exemple donné par le général Chanzy a été soigneusement suivi; il l'est encore tous les jours. Pour être indirect et détourné, cet hommage à Napoléon III n'en est pas moins précieux. Car, louer la clairvoyance et le patriotisme du ministre, c'est louer le patriotisme et la clairvoyance du souverain, qui l'avait spécialement choisi pour réaliser ses vues, pour préparer la grande réforme militaire dont il lui avait lui-même indiqué les bases.

Cette réforme n'entraînait pas le service obligatoire, comme Napoléon III l'eût voulu, comme, cette fois encore, il en avait émis l'idée : pourquoi? Parce que « les ministres commençaient à discuter » et « comptaient moins avec sa volonté qu'avec les exigences de l'opinion »; ils avaient déclaré à l'Empereur « que les députés, soucieux avant tout de l'esprit des populations et de leur réélection, ne consentiraient jamais à sanctionner une mesure aussi impopulaire. *L'empereur dut se résigner et transiger*[1] », c'est-à-dire se contenter d'un projet moins radical, qui, sans se modeler sur l'organisation prussienne, s'en rapprochait. Et ce n'est pas un ami de Napoléon III, — du moins de Napoléon III détrôné — qui parle ainsi; c'est un écrivain, fort brillant d'ailleurs, qui depuis 1870, l'a peu ménagé, et dont l'ingénieuse malveillance va se trahir quelques lignes plus loin. Constatant que le gouvernement impérial dut retirer son premier projet devant la « vive opposition » du public, il lui reproche, en

1. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 103.

effet, d'avoir « usé ses forces et son temps à *transiger* avec une opinion publique mobile et nerveuse, qui poussait inconsciemment à la guerre et qui cependant se révoltait à l'idée des sacrifices qu'elle imposerait », — sans songer qu'à ce public mobile, nerveux, inconscient il eût peut-être dû réserver son blâme.

Même s'il n'eût pas voulu *transiger* avec l'opinion, s'il eût voulu lui tenir tête, et se comporter en monarque absolu, Napoléon III l'aurait-il pu réellement, quand, à la tête de cette opinion récalcitrante, on voyait les hommes les plus importants, et reputés les plus compétents des divers partis? Aurait-il pu faire accepter au pays un pareil sacrifice, quand, de tous côtés, on lui répétait que ce sacrifice était inutile; quand M. Thiers lui affirmait que la loi de 1832 suffirait à tous les besoins; quand le général Changarnier lui affirmait qu'avec « 300,000 combattants, fusil ou sabre en main », nous n'avions rien à craindre de la Prusse, dont les armées se fondraient d'elles-mêmes après une campagne de quelque durée; quand M. le prince de Joinville lui affirmait que, pour battre cette armée, nous n'avions nul besoin « de prendre ces mesures de défense nationale dont notre pays s'est si fort ému »[1]; — quand tous les journaux, tous les candidats d'opposition lui tenaient le même langage et l'accentuaient. Ne cherchant pas à multiplier ici les noms propres, nous citerons une seule circulaire électorale de cette époque, celle du duc Decazes: « Deux partis sont en présence : celui de la loi militaire, des budgets en déficit, etc. Demandez-lui compte des lourds contingents qui épuisent l'agriculture... L'autre parti demande le désarmement, moins de casernes et plus d'écoles, etc. » Nous pourrions en citer cent pareilles; car pour tous les opposants, de droite et de gauche, la critique des lois militaires était le thème favori, celui qu'ils estimaient le plus productif.

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1868, article non signé, mais généralement attribué au prince.

Il aurait donc fallu que l'Empereur tînt résolument tête à ce torrent d'opposition, de protestations, non seulement pour y résister, mais pour le remonter, qu'au pays acceptant avec tant de peine un demi-sacrifice il imposât le sacrifice complet?

C'est par la force brutale qu'il aurait dû l'imposer; car le *Journal des Débats* n'hésitait pas à le menacer, s'il persévérait, d'une insurrection. « C'est, disait-il, la plus grande entreprise qui ait jamais été faite contre la liberté des individus... Les mœurs qui savent toujours résister, résisteraient à une mauvaise loi, dussent-elles employer de mauvais moyens ».

Des ressources limitées qu'il avait obtenues, Napoléon III voulait tirer du moins tout le parti possible, en cherchant dans la nouvelle organisation les meilleurs moyens de faciliter une prompte mobilisation. Après avoir consacré à l'étude de ce difficile problème plusieurs mois de travail assidu, il rédigea un volumineux mémoire, où les multiples questions dont il se compose étaient examinées jusqu'au plus infime détail; et, le 4 janvier 1868, il le remit au maréchal Niel. Mais l'exécution de tous ces projets allait rencontrer de nouveaux obstacles à la Chambre, où les députés cherchaient à reprendre en détail ce qu'ils n'avaient osé refuser en bloc, réduisant, par ce continuel marchandage, le pauvre maréchal Niel au découragement, à l'impuissance.

L'opposition n'étant pas alors assez nombreuse au Corps Législatif pour y imposer matériellement ses volontés, est-il injuste, comme on l'a prétendu, de lui attribuer cet avortement? Non! car si elle était la minorité, elle entraînait la majorité en cherchant à la rendre impopulaire[1]. Et, en se laissant influencer par cette préoccupation personnelle, la

1. Pour l'intimider plus sûrement, deux publicistes bien connus du parti républicain lançaient une brochure de propagande contre les lois militaires, où on lisait : « Comme il est juste de déterminer la part de responsabilité qui revient à chacun, nous publions à la fin de cet opuscule les résultats du scrutin au Corps législatif. Nous avons classé les votes par

« D'après le système que j'ai adopté *et auquel j'attache une grande importance*, les deux tiers environ de ces conscrits ne resteront que deux ans sous les drapeaux et formeront ensuite une réserve, qui fournira au pays, dès la première apparition du danger, une armée de 600,000 hommes exercés [1]. »

La guerre d'Italie, malgré ses glorieux résultats, ayant confirmé les idées du prisonnier de Ham sur l'insuffisance de notre établissement militaire, et tous les chefs de l'armée paraissant éclairés par cette expérience, l'Empereur crut pouvoir faire une nouvelle tentative en ce sens. Elle échoua, comme les précédentes, et pour les mêmes raisons. Napoléon III l'a raconté lui-même dans une brochure publiée, en 1871, sous un autre nom que le sien, mais qu'il avait dictée [2]. Et ce n'est pas tout! La Chambre, émancipée par le décret du 24 novembre, ne rêva bientôt plus qu'économies; les ministres ne songèrent plus qu'à lui montrer leur bonne volonté : la commission du budget, à force d'insistance, obtint, en 1865, une réduction des cadres, qui allait de nouveau affaiblir notre armée, — à la veille d'une crise où nous aurions eu grand besoin d'être forts.

Cette crise de 1866 a-t-elle ouvert enfin les yeux?... Elle n'a pas ouvert du moins ceux du ministre de la guerre, le maréchal Randon, continuant à affirmer que nous sommes en mesure de faire face à toutes les éventualités. L'Empereur, ne partageant pas son optimisme, le remplace par le maréchal Niel : on connaît la suite.

On la connaît... vaguement. Les adversaires de l'Empire

1. Message du 16 février 1857.

2. « Plusieurs projets de réforme furent discutés pendant les années qui suivirent la paix de Villafranca, dans les conseils de l'Empereur; mais le souverain se persuada promptement que ni les différents ministres, ni les chambres ne le seconderaient pour faire admettre les seuls principes sur lesquels repose solidement le système des forces nationales d'un grand pays Ainsi le service obligatoire, l'endivisionnement des régiments, la création de corps d'armée permanents furent autant de questions que l'Empereur se vit contraint d'abandonner. » (*Les Forces militaires de la France en 1870*, par le Cte DE LA CHAPELLE.)

affectent même de l'avoir complètement oubliée, pour pouvoir attribuer au maréchal Niel tout le mérite des mesures dont l'adoption, de leur aveu, nous eût sauvés. « Rappelez-vous, — disait le général Chanzy, à la tribune de Versailles, — ce qui s'est passé en 1868, lorsqu'un homme dont personne ici ne niera la perspicacité et le patriotisme est venu présenter un projet de loi militaire. Ce projet, si sérieusement étudié, si bien adapté aux nécessités du moment, a été combattu, amoindri; et vous savez ce qu'il est devenu. » Le prudent exemple donné par le général Chanzy a été soigneusement suivi; il l'est encore tous les jours. Pour être indirect et détourné, cet hommage à Napoléon III n'en est pas moins précieux. Car, louer la clairvoyance et le patriotisme du ministre, c'est louer le patriotisme et la clairvoyance du souverain, qui l'avait spécialement choisi pour réaliser ses vues, pour préparer la grande réforme militaire dont il lui avait lui-même indiqué les bases.

Cette réforme n'entraînait pas le service obligatoire, comme Napoléon III l'eût voulu, comme, cette fois encore, il en avait émis l'idée : pourquoi? Parce que « les ministres commençaient à discuter » et « comptaient moins avec sa volonté qu'avec les exigences de l'opinion »; ils avaient déclaré à l'Empereur « que les députés, soucieux avant tout de l'esprit des populations et de leur réélection, ne consentiraient jamais à sanctionner une mesure aussi impopulaire. *L'empereur dut se résigner et transiger*[1] », c'est-à-dire se contenter d'un projet moins radical, qui, sans se modeler sur l'organisation prussienne, s'en rapprochait. Et ce n'est pas un ami de Napoléon III, — du moins de Napoléon III détrôné — qui parle ainsi; c'est un écrivain, fort brillant d'ailleurs, qui depuis 1870, l'a peu ménagé, et dont l'ingénieuse malveillance va se trahir quelques lignes plus loin. Constatant que le gouvernement impérial dut retirer son premier projet devant la « vive opposition » du public, il lui reproche, en

1. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 103.

effet, d'avoir « usé ses forces et son temps à *transiger* avec une opinion publique mobile et nerveuse, qui poussait inconsciemment à la guerre et qui cependant se révoltait à l'idée des sacrifices qu'elle imposerait », — sans songer qu'à ce public mobile, nerveux, inconscient il eût peut-être dû réserver son blâme.

Même s'il n'eût pas voulu *transiger* avec l'opinion, s'il eût voulu lui tenir tête, et se comporter en monarque absolu, Napoléon III l'aurait-il pu réellement, quand, à la tête de cette opinion récalcitrante, on voyait les hommes les plus importants, et reputés les plus compétents des divers partis? Aurait-il pu faire accepter au pays un pareil sacrifice, quand, de tous côtés, on lui répétait que ce sacrifice était inutile; quand M. Thiers lui affirmait que la loi de 1832 suffirait à tous les besoins; quand le général Changarnier lui affirmait qu'avec « 300,000 combattants, fusil ou sabre en main », nous n'avions rien à craindre de la Prusse, dont les armées se fondraient d'elles-mêmes après une campagne de quelque durée; quand M. le prince de Joinville lui affirmait que, pour battre cette armée, nous n'avions nul besoin « de prendre ces mesures de défense nationale dont notre pays s'est si fort ému »[1]; — quand tous les journaux, tous les candidats d'opposition lui tenaient le même langage et l'accentuaient. Ne cherchant pas à multiplier ici les noms propres, nous citerons une seule circulaire électorale de cette époque, celle du duc Decazes : « Deux partis sont en présence : celui de la loi militaire, des budgets en déficit, etc. Demandez-lui compte des lourds contingents qui épuisent l'agriculture... L'autre parti demande le désarmement, moins de casernes et plus d'écoles, etc. » Nous pourrions en citer cent pareilles; car pour tous les opposants, de droite et de gauche, la critique des lois militaires était le thème favori, celui qu'ils estimaient le plus productif.

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1868, article non signé, mais généralement attribué au prince.

Il aurait donc fallu que l'Empereur tînt résolument tête à ce torrent d'opposition, de protestations, non seulement pour y résister, mais pour le remonter, qu'au pays acceptant avec tant de peine un demi-sacrifice il imposât le sacrifice complet?

C'est par la force brutale qu'il aurait dû l'imposer; car le *Journal des Débats* n'hésitait pas à le menacer, s'il persévérait, d'une insurrection. « C'est, disait-il, la plus grande entreprise qui ait jamais été faite contre la liberté des individus... Les mœurs qui savent toujours résister, résisteraient à une mauvaise loi, dussent-elles employer de mauvais moyens ».

Des ressources limitées qu'il avait obtenues, Napoléon III voulait tirer du moins tout le parti possible, en cherchant dans la nouvelle organisation les meilleurs moyens de faciliter une prompte mobilisation. Après avoir consacré à l'étude de ce difficile problème plusieurs mois de travail assidu, il rédigea un volumineux mémoire, où les multiples questions dont il se compose étaient examinées jusqu'au plus infime détail; et, le 4 janvier 1868, il le remit au maréchal Niel. Mais l'exécution de tous ces projets allait rencontrer de nouveaux obstacles à la Chambre, où les députés cherchaient à reprendre en détail ce qu'ils n'avaient osé refuser en bloc, réduisant, par ce continuel marchandage, le pauvre maréchal Niel au découragement, à l'impuissance.

L'opposition n'étant pas alors assez nombreuse au Corps Législatif pour y imposer matériellement ses volontés, est-il injuste, comme on l'a prétendu, de lui attribuer cet avortement? Non! car si elle était la minorité, elle entraînait la majorité en cherchant à la rendre impopulaire[1]. Et, en se laissant influencer par cette préoccupation personnelle, la

1. Pour l'intimider plus sûrement, deux publicistes bien connus du parti républicain lançaient une brochure de propagande contre les lois militaires, où on lisait : « Comme il est juste de déterminer la part de responsabilité qui revient à chacun, nous publions à la fin de cet opuscule les résultats du scrutin au Corps législatif. Nous avons classé les votes par

majorité pouvait croire sincèrement qu'elle cédait à un mobile plus désintéressé ; qu'en s'efforçant de réduire les charges militaires, et à maintenir ainsi l'accord entre les masses électorales et le pouvoir, elle servait, avec sa propre cause, celle du gouvernement, celle du pays. Si l'opposition n'avait pas la majorité numérique elle en disposait manifestement.

Non contente d'attaquer au Corps Législatif les projets officiels, elle s'efforçait d'en détruire l'effet dans le pays, dans l'armée même, en énervant par tous les moyens, — articles de journaux, brochures, romans, discours de réunions publiques, — l'esprit militaire et ce qu'elle nommait « l'obéissance passive » c'est-à-dire la discipline[1].

Dans cette lutte inégale Napoléon III ne se laissa pourtant pas décourager. Jusqu'à la dernière heure, jusqu'à la dernière minute, il combattit pied à pied, pour éclairer l'opinion, pour conjurer la catastrophe où nous entraînait l'égoïsme des uns, l'aveuglement du plus grand nombre. Il fit traduire et publier par des journaux parisiens les statistiques allemandes indiquant, avec précision, les forces de la Prusse. Il rédigea lui-même et fit adresser, par le ministère de l'Intérieur, aux journaux de la province, un article intitulé *To be or not to be*, où, — comme ce titre l'indiquait, — il faisait sentir qu'affaiblir notre armée au lieu de la fortifier, c'était mettre en jeu le salut, l'existence même du pays ; — et l'opposition trouvant exorbitante, scandaleuse

circonscriptions électorales, afin de faciliter les recherches des électeurs. » L'ennemi signalé au mépris du suffrage universel, c'était le député qui avait voulu « encaserner la nation. »

1. « Aussi, — a dit éloquemment M. Cornély, dans le *Gaulois*, — quand le Prussien survint, l'armée active avait-elle l'infériorité du nombre. La mobile n'était pas organisée et les chassepots manquaient. Or, l'armée était inférieure en nombre parce que l'opposition ne permettait pas qu'on augmentât les contingents. La mobile n'était pas organisée parce que l'opposition avait entravé son organisation. Les chassepots manquaient parce que l'opposition avait refusé les crédits et intimidé par ses cris gouvernement et majorité. »

cette intervention peu dissimulée du gouvernement dans les polémiques de la presse, s'en plaignait vivement. Enfin, pendant la dernière session du corps Législatif, deux mois avant la guerre, en mai 1870, l'Empereur, usant de la seule arme qui lui restât, écrivait encore et faisait distribuer au Palais-Bourbon la note intitulée « *Une mauvaise économie* », où il adressait un suprême et vain appel au patriotisme des députés de tous les partis [1].

Napoléon III n'avait donc que trop raison, quand il disait, à Wilhelmshœhe : « On a prétendu que j'étais le maître absolu en France. L'histoire rejettera ce mensonge comme tant d'autres. Jamais ni une constitution ni des lois n'ont plus lié les mains à un souverain que n'ont fait à moi les intrigues des partis. Ce sont elles qui ont rendu mon pouvoir presque impuissant, elles qui m'ont empêché d'exécuter les meilleures réformes » [2].

Qui devait avoir finalement raison de cette impuissance ? Un gouvernement constitutionnel, soutenu, éclairé par des délibérations d'une intelligente assemblée ? Pas précisément : un souverain qui, pour réorganiser son armée, avait rencontré, lui aussi, le mauvais vouloir d'un parlement, mais avait passé outre, s'était voté à lui tout seul son budget militaire, enfin, — ce que Napoléon III ne voulut jamais faire, — avait gouverné, pendant quatre ans, en véritable autocrate. Et, — causant en 1871, dans un petit salon de l'Hôtel de France, à Bordeaux, avec M. Paul Dhormoys, qui nous l'a appris, — M. Thiers déclarait bravement que c'était la seule façon d'agir ; qu' « un pouvoir absolu », n'ayant pas besoin « de demander aux Chambres des crédits dont la

1. Dans cette note, Napoléon III, après avoir déploré l'aveuglement de « ces esprits à courte vue, qui, pour se donner un vernis de popularité, ne craignent pas de désorganiser notre armée, » ajoutait : « Les réductions opérées en 1865 désorganisèrent nos forces, sans procurer d'économies notables. Elles nous obligèrent à prendre une autre attitude que celle qui nous aurait peut-être convenu. Mais il est des hommes auxquels l'expérience n'apprend rien ! »

2. *Wilhelmshœhe*, par A. Mels, p. 143.

discussion révèle ses projets », peut seul bien mener les choses militaires ; que « pour avoir une armée redoutable, il faut.... un despote[1] ! »

Il semble donc que la responsabilité de chacun, à cette phase cruelle de notre histoire, était bien nettement déterminée ; qu'après la catastrophe de 1870, justifiant trop les tentatives répétées, les efforts persévérants de l'Empereur, condamnant trop ceux qui les avaient paralysés, — nul ne pouvait s'y tromper?... Eh bien, si ! l'on s'y trompa, ou l'on feignit de s'y tromper. Parmi les hommes dont nous venions de payer si chèrement l'erreur, un seul eut le courage du repentir[2]. Les autres, tous les autres, firent leur *mea culpa* sur la poitrine de Napoléon III. Loin de se reprocher d'avoir sommé le gouvernement impérial de retirer son projet de 1866, en le menaçant des barricades, le *Journal des Débats* disait : « Les rapports de M. Stoffel, malgré leur remarquable lucidité, n'ont pas dessillé des yeux qui n'ont pas voulu voir » ; — et ce n'était pas des yeux de l'opposition qu'il parlait, mais bien des yeux de l'Empereur ! Le seul aveugle, le seul ignorant, le seul imprévoyant, c'était Napoléon III. En vain la vigilante opposition lui avait signalé

1. « Or, à ce moment-là, il y avait en Europe, deux peuples qui allaient s'étreindre. A la tête de l'un de ces peuples il y avait un homme, qui possédait un prestige et une puissance en quelque sorte surhumains. C'était Napoléon III. Il eut peur des criailleries de quelques douzaines d'avocats et des articles d'une poignée de journalistes et il se laissa mater par eux... Et, tandis que la France, représentée par ces avocats et ces journalistes, prenait son empereur, le couchait sur ses genoux et lui arrachait un à un les montants de sa couronne, Guillaume, lui, prenait son peuple, et, comme une nourrice fait d'un nourrisson, le fessait et le forçait à avaler l'autorité » ; il « fouaillait les parlements, les dissolvait, percevait les impôts sans vote préalable, etc. » J. Cornély, le *Gaulois* 1887.

2. Défendant Gaston Crémieux devant le conseil de guerre de Marseille, M. Clément Laurier s'écriait : « Nous avons, pendant quinze ans, attaqué l'armée ; nous nous sommes moqués d'elle sur tous les rythmes et sur tous les tons. Nous avons eu la prétention de distribuer le ridicule et, devant la grande Europe, nous avons reçu le mépris. Nous avons raillé la patrie en disant que c'était un poteau gardé par un douanier. Nous avons aussi raillé l'armée. Je vous en demande pardon en mon nom et au nom de mon parti. »

le péril imminent : elle n'avait pu secouer sa torpeur. Et ce n'étaient point d'obscurs pamphlétaires qui racontaient ainsi l'histoire de la veille. C'étaient d'éminents parlementaires, tels que Saint Marc-Girardin, — disant en 1872 à la tribune : « Comment *tant d'avis* n'ont-ils pas décidé le chef de l'Etat à s'organiser pour une guerre qui ne pouvait être évitée, en s'y préparant avec persévérance ? » C'étaient d'austères philosophes comme Littré, écrivant encore, huit ans après : « Pour comble et pour suprême caractère de l'incapacité césarienne, l'armée tomba au-dessous des armées rivales, *en dépit de tous les avertissements* ».

Enfin, de ces douloureux événements se dégageait une leçon salutaire, — et, pour certains, cette leçon valait bien deux provinces, — c'est qu'un peuple est perdu quand il se livre aux mains d'un maître [1].

Toujours et partout la passion politique s'est assez peu souciée d'être équitable ; mais nous doutons que, — jamais et nulle part, — elle ait commis une aussi flagrante injustice !

1. « Cette leçon doit nous enseigner l'intérêt qu'a la nation à ne jamais abandonner à aucun maître le soin de ses affaires et de sa politique. » (Vte DE RAINNEVILLE, *Rapport à l'Assemblée nationale.*)

VIII

LA CONCILIATION

L'Empereur de tous. — Grand parti sans état-major. — Comment Napoléon III venge Louis-Napoléon. — Un gouvernement ouvert. — M. Carnot ingénieur. — Le révocation de M. de Laprade. — Napoléon III et l'Académie. — M. Berryer s'abstient de la visite. — MM. de Falloux, de Broglie, Guizot et Prévost-Paradol aux Tuileries. — Dernier usage du pouvoir personnel. — Courtoisie administrative. — M. Thiers « injurié » par MM. de Persigny et Haussmann. — Napoléon III refuse, même pour se défendre, d'ouvrir ses tiroirs. — Un noble principe. — Les protégés de l'Opposition. — Au pavillon des Princes. — Tentative d'amnistie en 1869. — George Sand obtient plus qu'elle ne demande. — Barbès libéré malgré lui. — Pourquoi Orsini ne fut pas gracié. — Faveurs et largesses éclectiques. — Un conservateur radical. — Comment Napoléon III se comporte à l'égard de ses prédécesseurs. — Une seule exception : les biens de la famille d'Orléans.

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, pour monter sur le trône, où, depuis le 10 décembre, il était manifestement appelé par la volonté nationale, Napoléon III n'avait voulu marcher qu' « au pas de la France »; et, maître du pouvoir, il ne s'était plus laissé seulement pousser par l'opinion : de l'aveu de ses adversaires, de ceux du moins qui se piquaient de franchise, il l'avait devancée. Une étude historique, écrite dans sa prison de Ham, se terminait ainsi : « Marchez à la tête des idées de votre siècle, elles

vous soutiennent; marchez à leur suite, elles vous entraînent; marchez contre elles, elles vous renversent. » En substituant peu à peu les institutions du gouvernement libre à celles du pouvoir absolu, Napoléon III avait constamment marché à la tête des idées de son pays, — jusqu'aux derniers jours de son règne, où il fut, à son tour, entraîné par le mouvement qu'il avait provoqué, sans songer toutefois, un instant, à l'enrayer.

Mais ce n'est pas seulement par sa déférence absolue pour l'opinion, et son ferme propos de lui obéir, que Napoléon III voulait rendre l'Empire accessible aux hommes de bonne volonté des divers camps, c'est aussi, c'est surtout par sa façon d'être à leur égard. De 1815 à 1851, la France n'avait connu que des gouvernements de classes ou de partis. Sous la Restauration, cent mille électeurs, sous le régime de juillet, deux cent mille, avaient mené les affaires à leur gré. Par un mot qui exprimait brutalement leurs prétentions exclusives, ils s'intitulaient « le pays légal ». Le reste, la « vile multitude » était une quantité négligeable, qui ne possédait aucun droit politique, et, quand elle se croyait opprimée, ne pouvait protester qu'à coups de fusil. Les gouvernants de 1848 avaient donné au pays le moyen de faire connaître sa volonté, mais sans vouloir en tenir compte : ils ne représentaient au pouvoir qu'une infime minorité, dont ils prétendaient imposer les préférences au reste de la population [1].

Napoléon III avait toujours eu du gouvernement une conception bien différente. Sincèrement démocrate, il voulait tenir le pouvoir de toutes les classes et l'exercer au profit de toutes, en satisfaisant l'intérêt de chacune, dans la mesure où le permettrait l'intérêt des autres. A un ouvrier, qui pendant un de ses premiers voyages lui avait dit que

1. « Ne perdez pas de vue, écrivait le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, que la République, objet des espérances et du culte d'un *petit nombre de citoyens*, fut proclamée un jour où tout gouvernement manquait à la France. » M. Peyrat, en 1869, évaluait ce petit nombre de citoyens à « cinquante mille », et Louis Blanc reconnaissait que la République improvisée par eux avait été accueillie « avec stupeur par le pays. »

« Charles X était le roi de la noblesse, Louis-Philippe le roi de la bourgeoisie », qu'il serait, lui, « le roi du peuple », il avait aussitôt répondu, en souriant : « Oui; mais qui dit *peuple* dit *tous* ». Ce rôle de médiateur est toujours ingrat. En voulant empêcher des adversaires de se jeter l'un sur l'autre on attrape des horions des deux côtés. Les classes, comme les individus, sont peu sensibles à ce qu'on leur donne, et beaucoup à ce qu'on leur refuse. Mais ce rôle ingrat s'impose pourtant à tout pouvoir juste et prévoyant; car seul il permet de maintenir la paix sociale. Napoléon III, estimant qu'il lui était commandé par son nom, ne s'en départit jamais [1].

Napoléon I[er] avait dit : « Gouverner avec un parti, c'est se mettre tôt ou tard dans sa dépendance. On ne m'y prendra pas. Je suis national. Je me sers de tous ceux qui ont de la capacité et la volonté de marcher avec moi. » Et, en donnant ses instructions à Savary, nommé ministre de la Police, il insistait sur ce point : « Je n'épouse aucun parti que celui de la masse. Cherchez à réunir. Il faut que je gouverne avec tout le monde, sans regarder à ce que chacun a fait [2] ».

De toutes les « idées napoléoniennes » c'était celle dont le neveu de l'Empereur s'était le plus pénétré, celle qui devait être le pivot de toute sa politique. A réaliser cette idée essentielle il allait éprouver plus de difficultés que son oncle. Le parti national s'était sans doute formé spontanément

1. On peut, à cet égard, enregistrer encore un intéressant aveu. En 1890, M. le Président Carnot « étant à la veille d'entreprendre un long voyage, M. le député Gavini l'avait prié de se rendre en Corse où « les bonapartistes le recevraient avec respect. » Et M. Carnot avait eu le bon goût de répondre : « En voyage, monsieur le député, je représente la France. » Cette réponse si naturelle avait scandalisé la presse radicale. M. Carnot ne devait représenter, même en voyage, que la France républicaine. Le journal de Gambetta lui-même n'avait-il pas reconnu qu'« on ne gouverne que par un parti » ? La réponse du président était donc peu correcte et « peu constitutionnelle. » Le *Temps* la justifia en disant : « Supposons que la France fût représentée par un Empire : est-ce que l'Empereur se considérerait comme le représentant des bonapartistes? Evidemment non : c'est au nom de la France entière qu'il parlerait et agirait en toute circonstance. »

2. *Mémoires du duc de Rovigo*, II, IV, p. 360.

autour de lui, dès le 10 décembre. Mais à ce grand parti les états-majors manquaient. Napoléon Ier, en arrivant au pouvoir, avait trouvé table rase; il avait pu disposer des hommes comme des choses, nul n'espérant alors ni le rétablissement de la République, ni le retour des Bourbons. Napoléon III se trouvait dans une situation bien différente. Les hommes qui auraient dû être les soutiens naturels de son trône étaient pour la plupart engagés dans d'autres partis. Causant à l'Élysée avec Granier de Cassagnac, il lui disait : « Si j'étais arrivé au pouvoir en 1830 j'aurais trouvé presque entière et prête à me servir la génération des hommes éminents de l'Empire. En 1848, ces hommes étaient morts ou compromis avec la cause de Louis-Philippe[1] ».

Pour combler cette lacune et donner des chefs à la masse qui l'avait acclamé, il ne négligea rien ; et, du début à la fin de son règne, il fit toutes les avances que permettait sa dignité. Dans le manifeste qu'il publia au lendemain de son élection, il disait déjà : « Ma tâche est difficile, je le sais. Mais je ne désespère pas de l'accomplir, en conviant à l'œuvre, sans distinction de parti, les hommes que recommandent à l'opinion publique leur intelligence et leur probité. » Cet appel à toutes les bonnes volontés, il le répétait, après le 2 décembre : « Je veux inaugurer une ère de paix et de conciliation, et j'appelle, sans distinction, tous ceux qui veulent concourir avec moi au bien public. » Il le renouvelait encore, en 1858 : « J'accueille avec empressement, sans m'arrêter à leurs antécédents, tous ceux qui reconnaissent la volonté nationale ».

Ce n'était pas une de ces banalités officielles, comme on en débite souvent, pour éblouir le public, sans se croire tenu de les prendre au sérieux. Cet appel adressé, du haut du trône, aux réfractaires de droite ou de gauche, les préfets étaient chargés de le leur transmettre directement. Par ordre de l'Empereur, M. de Persigny leur écrivait :

1. *Souvenirs sur le Second Empire*, t. Ier.

« Je vous recommande de ne rien négliger pour achever l'œuvre de réconciliation entre les partis. Beaucoup d'hommes honorables et distingués des anciens gouvernements, tout en rendant hommage à l'Empereur pour les grandes choses qu'il a faites, se tiennent encore à l'écart, par un sentiment de dignité personnelle. Témoignez-leur tous les égards qu'ils méritent ; ne négligez aucune occasion de les engager à faire profiter le pays de leurs lumières et de leur expérience ; et rappelez-leur que s'il est noble de conserver le culte des souvenirs il est encore plus noble d'être utile à son pays ».

Et les hommes qui répondaient à cet appel, Napoléon III, comme il le leur avait promis, les accueillait « avec empressement ». C'est ainsi qu'il put recruter ses ministres et ses principaux serviteurs dans tous les camps, — les uns venant de la République, comme MM. Billault, Duruy, Ollivier, Thuillier, Gery, Jolibois, Petetin, Duvernois, etc. ; les autres, du régime de juillet, comme MM. Magne, Baroche, Fould, Delangle, Vuitry, Dupin, Drouin de Lhuys, Chasseloup-Laubat, Béhic, La Valette, etc. ; les autres enfin, du parti légitimiste, comme MM. de Pastoret, d'Andigné, de Mortemart, de La Rochejaquelein, de Gramont, de Laguéronnière, de Moustier, etc. Ne pouvant le méconnaître, les ennemis de l'Empire essayaient d'en faire une arme contre lui. « Les amis du gouvernement, — disait l'un d'eux, — ne viennent pas tous de la même paroisse. Parlementaires, légitimistes, républicains, socialistes même, la coalition officielle se recrute dans tous les camps. » Dans cet amalgame où les sentiments, les intérêts distincts, et parfois opposés, des divers groupes de la population se trouvaient justement représentés, on prétendait voir « la plus incohérente », sinon « la plus immorale » des promiscuités [1].

Napoléon III, dans une page écrite à Ham sur un personnage politique, lui reprochait de n'avoir pas eu les deux qua-

1. Ernest Duvergier de Hauranne, *La Coalition libérale*, 1869.

lités essentielles pour conduire une grande nation : « Savoir devancer l'opinion et pardonner. » On a vu, dans le chapitre précédent, que le premier de ces reproches ne saurait lui être adressé : il méritait encore moins le second ; et nul n'eut jamais le pardon plus facile que lui. Napoléon III tout-puissant oubliait les injures de Louis-Napoléon exilé ; ou, s'il s'en souvenait, c'était pour accorder des faveurs à ceux qui avaient autrefois rempli leur devoir à ses dépens. Du duc de Montebello, qui avait exigé son expulsion de Suisse, il fit un sénateur et son ambassadeur à Saint-Pétersbourg. A M. Choppin d'Arnouville, préfet du Bas-Rhin au moment de l'affaire de Strasbourg, il confiait plusieurs missions ; de son fils, il faisait un avocat-général à Paris. Le fils du sous-préfet dont l'énergie avait fait si vite avorter sa seconde tentative, devenait, dès 1852, l'un de ses plus fermes préfets. Il nommait officier de la Légion d'Honneur le maire de Boulogne qui avait activement contribué à son arrestation, et chevalier le gendarme qui avait mis, le premier, la main sur lui. Le lieutenant Thiboutot, qui l'avait conduit de Strasbourg à Paris et de Paris à Lorient, recevait un bon emploi dans l'administration des domaines impériaux. Le commandant Demarle qui l'avait gardé, — mal gardé, mais contre son gré, — à Ham, était nommé commandant du palais de Meudon en 1852 ; du palais de Saint-Cloud, en 1854, et du palais de l'Élysée, en 1855. Enfin, M. Durand Saint-Amand, le seul préfet qui eût obtenu, le 10 décembre 1848, une majorité pour le général Cavaignac, n'en fut que mieux traité sous la Présidence et sous l'Empire.

Tout en servant bien l'Empereur et le pays, les hommes qui avaient commencé leur carrière sous un autre régime pouvaient avoir conservé avec celui-ci quelque attache de sentiment ou de principes : Napoléon III le trouvait tout naturel ; et ceux qui croyaient lui plaire en reniant leur passé le connaissaient fort mal.

Aux militaires, moins encore qu'aux personnages poli-

tiques, il demandait compte de leurs antécédents, de leurs préférences intimes. Napoléon Ier avait pris pour aides de camp les Drouot, les Mouton, les Bernard : Napoléon III l'imita. Parmi les officiers qui firent la plus brillante carrière sous son règne, bien peu étaient des impérialistes de la veille ; plusieurs étaient à peine des impérialistes du jour.

Bosquet était républicain, grand ami de Lamoricière et de Cavaignac. Le coup d'État, — sa correspondance qu'on vient de publier nous l'apprend — lui avait « brisé le cœur et la tête ». Ne voulant pas servir le régime de décembre, il demande sa mise en disponibilité. On la lui refuse : sa carrière est pourtant perdue : il le sent bien. Le Président et son ministre n'ont pas osé, à la première heure, briser son épée. Mais ils lui font « l'honneur » de le compter « parmi leurs ennemis ». Ils doivent avoir contre lui « le même fonds de rancune » qu'ils lui savent contre eux ; et le moment venu, ils se vengeront !

Quelques mois plus tard, en effet, l'Empereur, sachant que Bosquet garde ses idées républicaines « comme un Romain », le mande aux Tuileries : c'est évidemment la vengeance !... Elle est douce : l'Empereur se montre « très gentilhomme, très bienveillant », ne dit pas un mot de politique, ne fait pas la plus légère allusion au passé, ne parle que de l'Algérie, et lui témoigne beaucoup d'intérêt. En mai 1853, quoique simple brigadier, on lui donne à commander une division. Pour une autre, ce serait la troisième étoile à brève échéance. Mais lui ! On le sait « fidèle à ses amitiés » ; « on arrêtera son avenir ». On ne l'arrête pas longtemps : dès le mois de septembre, à 43 ans, il est nommé général de division. L'armée d'Orient se forme, on lui confie une superbe division, à lui « le plus jeune, tandis que tant d'autres brigueraient l'honneur de l'obtenir ». Au bout de six mois, il devient grand-officier, puis commandant d'un corps d'armée, à la tête duquel il se couvre de gloire. Ses soldats disent qu'on devrait le faire maréchal.

Mais il n'aura pas ce bonheur : on se souvient trop « de ses premières et toujours saintes amitiés avec Cavaignac et Lamoricière ». La guerre finie il est invité à dîner aux Tuileries, se demandant pourquoi. Au dessert, l'Empereur dit : « Messieurs, faites remplir vos verres, je veux porter un toast à deux bons amis que j'ai près de moi : Au maréchal Canrobert ! Au maréchal Bosquet » ! Les voilà tous deux saisis, « à peu près sans voix, cherchant la main de Sa Majesté », qui leur est tendue « avec la plus gracieuse simplicité [1]. » Recevant le bâton à 46 ans, après l'avoir bien gagné d'ailleurs, et convaincu enfin qu'on ne cherchait pas « à arrêter son avenir », Bosquet devient un impérialiste dévoué du lendemain : impérialiste de la veille, eût-il été mieux traité ?

Le général de Mac-Mahon avait des inclinations royalistes et l'avait loyalement avoué à l'Empereur. L'Empereur répondait à cet aveu en l'envoyant au Sénat, où, seul, il vota en 1858 contre les lois de sûreté générale. L'Empereur le punit de cet acte d'opposition en le faisant, l'année suivante, maréchal et duc de Magenta. Le général Pélissier n'était rien moins que courtisan. Il parlait de tout, même de son maître, avec une singulière liberté. Rencontrant en Angleterre, où il se trouvait comme ambassadeur, son ancien chef d'Afrique, M. le duc d'Aumale, il en manifestait publiquement son plaisir. Malgré ses allures indépendantes il n'en fut pas moins comblé : maréchal, duc, gouverneur général de l'Algérie, pourvu d'une belle dotation, il faisait, en outre, partie du Conseil Privé. Le général Frossard, dont Napoléon III fit son aide de camp et le gouverneur du Prince Impérial, avait été attaché, comme officier d'ordonnance, au roi Louis-Philippe.

Dès le 2 décembre, et avec cette affectation qu'il mettait naturellement en toutes choses, le général Trochu s'était prononcé contre le nouveau régime ; il ne lui avait pas suffi

1. *Lettres du maréchal Bosquet*, 1834-1848.

de voter négativement; il avait tenu à motiver sentencieusement son vote : Le Prince-Président s'en vengeait en lui faisant donner au ministère de la guerre un haut emploi fort envié, — qui lui servit à devenir, plus tard, malgré ses doléances et ses critiques incessantes, un des plus jeunes divisionnaires de l'armée.

Son intime ami, l'amiral Fourichon, affichait des allures bien plus frondeuses encore, sans avancer moins vite. Et dans la marine, — où le souvenir d'un prince aimable et bienveillant avait entretenu des sympathies orléanistes, — son exemple n'était pas isolé. Un des vétérans de la cause royaliste, le comte de Circourt, en citait plusieurs autres, dans une récente étude sur le prince de Joinville et ses anciens officiers [1]. Trois de ceux-ci, dont le prince-amiral avait deviné le mérite et favorisé les débuts, « s'étaient marqués par la fidélité de leur reconnaissance »; après l'avoir constaté, M. de Circourt ajoutait : « Napoléon III, disons-le à sa louange, n'hésita pourtant pas à les faire amiraux, même à donner à l'un d'eux un emploi qui l'attachait à sa personne »; et sur l'un de ces trois officiers il racontait une anecdote intéressante : le capitaine de vaisseau Jaurès, — qui, en 1851, avait pris ouvertement parti pour l'Assemblée contre le président, — commandait sept ans plus tard un bâtiment que Napoléon III vint visiter en détail. Dans la cabine du commandant, et bien en évidence, sur sa table de travail, un portrait attira l'attention de l'Empereur : « C'est le portrait du Prince à qui je dois ma fortune et pour qui j'ai une inaltérable reconnaissance », dit, sans se troubler, M. Jaurès. Napoléon III lui répondit : « Vous avez bien raison »; et, peu après, il le nomma contre-amiral, prouvant ainsi, une fois de plus, qu' « il n'était ni petit ni défiant ». Et ce second hommage, rendu par l'écrivain royaliste au caractère de l'Empereur, était suivi d'un troisième. A propos d'un autre commandant qui, par un acte hardi d'indépendance

1. *Prince et Marin*, Revue de Paris, 15 juin 1894.

professionnelle, au lieu de blesser Napoléon III, avait conquis son estime, M. de Circourt écrivait encore : « L'Empereur avait été séduit par Dubourg; mais il avait, lui aussi, de la séduction ».

Si, parmi les officiers de vaisseau, un certain nombre étaient restés orléanistes, il y avait dans l'artillerie de marine quelques républicains, — comme le général Frébault, devenu sénateur inamovible de la gauche. Dans une notice, écrite il y a peu d'années sur lui, on lit qu'il avait été nommé général de brigade en 1864, général de division en 1867, c'est-à-dire à cinquante-quatre ans ; et que « son avancement d'une rapidité exceptionnelle s'expliquait par ses glorieux services ». Il n'était certainement pas dû à ses flatteries pour le souverain. Cette notice nous apprend, en effet, que l'Empereur, l'ayant consulté sur la question des batteries flottantes, le général Frébault avait combattu ses idées si vivement que le Ministre de la Marine, — présent à l'entretien, — l'engageait, par des regards éloquents, à se modérer. « A la fin, impatienté, le général Frébault se lève brusquement, en s'écriant : « On peut être un excellent empereur et un très mauvais canonnier ». Le ministre resta foudroyé; mais l'empereur se mit à rire, — et adopta le système des batteries flottantes du général Frébault ».

Au personnel administratif, — recruté avec le même éclectisme que le personnel politique ou le personnel militaire, — le gouvernement ne demandait qu'une chose : de faire convenablement sa besogne. M. Rouher le rappelait, un jour, à la tribune de l'Assemblée; et, comme on semblait contester son affirmation, il adressa un appel direct aux souvenirs du président du conseil, dont, pendant huit ans, il avait été le chef : « Je demande à M. de Freycinet, si jamais un ingénieur ou un conducteur, admis régulièrement, a été frappé pour cause politique ». M. Rouher, à l'appui de sa parole, aurait pu citer un illustre exemple. A une époque où il ne prévoyait ni sa future grandeur, ni sa fin cruelle, M. Carnot occupait un modeste emploi d'ingénieur dans la

Haute-Savoie. Il était déjà républicain, même républicain pratiquant [1]. Mais il remplissait ses fonctions avec zèle et talent. Aussi, en juillet 1866, son préfet demandait-il de l'avancement pour « cet ingénieur particulièrement méritant », — sachant bien qu'il pouvait témoigner de l'intérêt à ce fonctionnaire mal pensant mais appliqué, sans se compromettre lui-même.

Ce que M. Rouher avait tenu à dire de l'administration des Ponts et Chaussées, l'ayant dirigée, il l'aurait pu dire également des autres. Quelqu'un s'en est chargé pour lui, — un démissionnaire du 2 décembre, ayant salué avec joie la République, mais n'ayant pas tardé à s'en voir exclu, pour insuffisante ferveur. A l'intolérance du nouveau régime M. Vacherot opposait ainsi la tolérance de l'Empire : « Peu lui importait l'origine des fonctionnaires qu'ils fussent bonapartistes, légitimistes, orléanistes, républicains. Il tenait même particulièrement à être servi par des fonctionnaires éprouvés des anciens gouvernements. Et quand les républicains voulaient bien accepter des fonctions dans l'administration impériale, le chef de l'Etat en était trop heureux... L'Empire laissait la porte des administrations ouvertes à tous les partis, comprenant que c'était le servir que de bien servir l'Etat [2] ».

Combien de preuves à l'appui, — en ayant les mains pleines, — nous pourrions apporter ici. Mais nous voulons reviser le procès de Napoléon III, non instruire le procès de ses adversaires. Nous ne mettons ceux-ci sur la sellette que quand nous y sommes forcé. Nous pouvons du moins y montrer ceux qui s'y sont mis d'eux-mêmes, et reproduire, par exemple, ce qu'en juin 1887 M. Henry Maret,

1. C'est à cause de son solide républicanisme bien connu dans le pays, — disait dans le *Figaro*, au lendemain de sa mort, un de ses amis — qu'en 1871, il fut sollicité d'accepter un mandat de député. » — Aux obsèques du député Philippe, M. Chautemps, savoyard comme lui, louait le Président Carnot d'avoir secondé le défunt « dans sa lutte contre l'Empire » lorsqu'il était ingénieur à Annecy.

2. *Les Nouveaux Jacobins*, Revue des Deux-Mondes, 1er juillet 1880.

ancien employé de M. Haussmann, eut la loyauté d'écrire : « Dans ce temps-là, nous étions un grand nombre de républicains à la Ville, qui, — Rochefort doit s'en souvenir, — ne cachions guère notre drapeau. A la vérité, je doute que l'Empire eût jamais consenti à nous charger d'une haute fonction, mais il nous laissait parfaitement nos postes et ne nous révoquait pas. »

Les fonctionnaires pouvaient non seulement mal penser du gouvernement, même en mal parler à demi-voix : ils pouvaient, si leur conscience les y poussait, faire acte d'opposition contre lui, sans qu'il leur en coutât trop cher. A propos de la mesure prise, l'année dernière, contre l'archevêque de Lyon, l'*Univers* rappelait que Mgr Pie avait pu directement offenser Napoléon III sans être aussi sévèrement frappé ; — qu' « un conseiller d'État, M. Léon Cornudet, qui avait osé prendre la défense du prélat dans une question aussi personnelle à l'Empereur, ne fut puni de son courage que par sa promotion, peu de temps après, à la dignité de président de section. »

Mais M. de Laprade? ce professeur brutalement révoqué, comme un sous-préfet, pour quelques pauvres vers?.. Nous nous garderions bien de l'oublier; car les clameurs provoquées par cette révocation, le souvenir, presque légendiare, qui en est resté, prouve précisément, — et mieux que tout ce que nous venons de dire, — combien on était peu habitué alors aux rigueurs du pouvoir, même au mieux justifiées. Nous avons vu, depuis, des professeurs de Facultés privés de leur chaire pour avoir collaboré, sous des pseudonymes, à des journaux d'opposition; nous avons vu la presse radicale réclamer impérieusement la destitution d'un professeur de la Sorbonne, ayant osé dire que « Diderot avait écrit des ordures. » Le cas de M. de Laprade, il faut en convenir, était plus grave.

Il avait rimé les plus acerbes satires contre l'Empereur, son gouvernement et tous ceux qui le soutenaient. Dans celle qui fit déborder le vase, — bien rempli, comme on le

verra tout à l'heure, — de l'indulgence officielle, le poète-tribun opposait à la scélératesse impériale le courage et le désintéressement de ses adversaires

. . . . . Fiers d'un serment unique,
Qui rêvent de leur Prince ou de leur République,
Adorant un principe et non pas un succès...
Satisfaits de rester de simples gens de bien,
Et, quand vous êtes tout, *heureux de n'être rien.*

On le prit au mot ; on le rendit *heureux*, en lui rappelant, ce qu'il semblait oublier, qu'il était encore quelque chose... Mais, avant de prendre ce parti, le gouvernement impérial avait montré une rare longanimité. M. de Laprade fut révoqué le 14 décembre 1861, et près de deux années auparavant, il avait inauguré cette campagne de philippiques rimées, en adressant à Napoléon III une violente injure[1]. Ce qui n'eût pas empêché d'ailleurs ce débonnaire souverain d'être tout prêt à dédommager l'ancien professeur si celui-ci eût daigné le demander.

Le comte de Pontmartin appartenait au même groupe politique que M. de Laprade. Mais, en jugeant à distance cet incident dénaturé par la passion de parti, il avoua honnêtement que de tels vers, « où la colère chantait faux », étaient réellement « le symptôme d'une fièvre chaude », la triste expression de « cet esprit de vertige » auquel avaient alors cédé tant de cervelles ; — que, dans toute cette affaire, « ce n'est pas l'Empereur qui joua le rôle défavorable » ; — que les ministres avaient montré quelque « patience » en tolérant « les premières satires du Juvénal-fonctionnaire » ; — et que, « quand l'Empereur et M. Emile Ollivier offrirent un rectorat à Laprade, c'est encore eux qui eurent la bonne part. » Nous nous croyons autorisé par un tel té-

1. Dans une apostrophe à Tartufe il avait dit :
Choisis : tu peux rester un modeste grand homme,
Ou tu peux devenir, en habit cousu d'or,
Ministre et sénateur, peut-être plus encor.

moignage à dire que le cas isolé de M. de Laprade était une de ces exceptions qui confirment avec éclat les règles[1].

Pour les hommes politiques moins exaltés que M. de Laprade, mais aussi hostiles à l'Empire, qu'une circonstance quelconque mettait en sa présence, Napoléon III avait encore plus de ménagements. Dans ces ennemis, d'apparence irréconciliables, il semblait voir des amis ou des neutres de l'avenir ; il y voyait surtout des gens bien élevés, devenus ses hôtes pour un instant et qu'il devait recevoir en parfait *gentleman*.

Le vicomte de Melun se vante dans ses *Mémoires* de n'avoir jamais voulu se faire présenter aux Tuileries, de ne s'être « jamais associé aux hommages qu'on rendait au Souverain », de n'avoir fait « mystère à personne » de son hostilité contre l'Empire. Et il nous apprend que, malgré cela, l'Empereur le fit tout spontanément chevalier, puis officier de la Légion d'Honneur ; que l'Empereur se montra toujours « gracieux et expansif » envers lui, « toujours disposé à accueillir ses idées et à accepter ses propositions » ; que l'Empereur, quand il le voyait, « prolongeait ordinairement la conversation avec le ton de la confiance et de l'intimité » et demandait à tout le monde ce qui pourrait lui être agréable[2].

Rien de plus curieux, à cet égard, que les relations de Napoléon III avec l'Académie française. Celle-ci se considérait alors comme le quatrième pouvoir de l'État, ayant reçu — d'elle-même — la mission de régenter les autres. Avec quelle

1. La « fièvre chaude » constatée par le comte de Pontmartin, ne devait pas se calmer avec le temps, bien au contraire ; car, dans une lettre de 1871, M. de Laprade écrivait : « Tout plutôt que l'Empire ; plutôt Vermesch !... Je n'accepte d'autre place que la dictature, et quand j'aurai fait fusiller tous les bonapartistes et proclamer roi le comte de Paris, je rentre dans la vie privée. »

2. Tome 2, page 126 Le vicomte de Melun se chargeait ainsi de réfuter lui-même ce qu'il avait écrit quelques pages plus haut : « Comme son oncle, Napoléon préférait gouverner avec les honnêtes gens et toutes les aristocraties qu'avec *la canaille*, mais *à la condition qu'aristocrates et honnêtes gens seraient les très obéissants serviteurs de sa personne* ».

ardeur et quelle sécurité les membres de ce petit parlement sans mandat s'évertuaient à discréditer l'Empire, M. Drumont le rappelait gaiement, au lendemain de la guerre : « Ils avaient tout, ces vieillards. L'Empereur leur fournissait des tambours pour battre aux champs quand ils allaient tirer de l'arc, c'est-à-dire faire des discours à allusions. Ils comparaient l'Empire à Tibère et les municipaux de corvée à des prétoriens. Tibère souriait et les municipaux faisaient circuler la foule pour que les académiciens ne s'enrhumassent pas à attendre leurs voitures. Ils avaient la fortune, ils avaient la gloire ; on leur aurait donné des places s'ils avaient voulu ; on ne leur demandait que de rester quelques années sans parler, afin que la France reprît son équilibre et sa sécurité !... »

Leurs deux harangues à peine prononcées, le nouvel élu et le directeur qui lui avait répondu, allaient les porter à Tibère, qui devait les en remercier : « Sire, voici deux discours où nous avons démontré clairement, quoique à demi-mot, que Votre Majesté est un affreux despote et ceux qui la servent, des cuistres. — Je suis bien touché, Messieurs, de cette aimable attention » ; ainsi le voulait l'usage ! Et, grâce au tact parfait de Napoléon III, grâce à ses manières exquises, cette obligation n'avait rien d'embarrassant pour le visiteur, ni surtout pour le visité.

Un seul académicien crut devoir s'en affranchir : l'illustre Berryer — qui avait cependant plus de titres que tout autre à recevoir du souverain un bon accueil, et moins de raisons pour s'y soustraire. On a vu plus haut avec quelle délicatesse Louis-Napoléon, avant de partir pour Ham, avait témoigné sa reconnaissance à son éloquent défenseur. L'éloquent défenseur avait aussitôt répondu : « Recevez, prince, mes remerciements de la lettre honorable et gracieuse que vous avez bien voulu m'écrire ; ce m'était un titre d'honneur d'avoir été choisi par vous ; ce m'est une grande satisfaction et une douce récompense de mes efforts de recevoir cette expression de votre amitié. Il est rare, au

temps où nous sommes, d'obtenir ce noble prix de services loyalement rendus. »

Berryer étant allé le voir dans sa prison, le prince voulut lui faire accepter un supplément d'honoraires, qu'il refusa très noblement. Mais, peu de temps après, il se vit obligé de lui écrire : « Lorsque j'eus l'honneur de vous voir à Ham, vous voulûtes bien m'offrir une somme que je refusai, parce que je ne croyais pas que vous me dussiez rien. A présent je vous demande de me rendre un service, s'il vous est possible, en mettant à ma disposition une somme de 8 à 10,000 francs qui me serait nécessaire d'ici à la fin du mois... Je me mettrais, d'ailleurs, en mesure de vous rendre le plus tôt possible la disposition de cette somme pour quelque autre sacrifice. » La réponse ne dut pas se faire attendre ; car, trois jours plus tard, Berryer lui écrivait de nouveau : « Mon prince, je reçois votre lettre, et je m'empresse de vous remercier non seulement de la satisfaction que j'ai d'être ainsi délivré d'ennuis qui me pesaient fort, en ce moment, mais du vrai contentement que j'ai ressenti en voyant avec quelle bonne grâce et quel prompt bon vouloir vous avez répondu à ma demande. Pardonnez-moi d'être comme surpris et charmé de trouver en vous un souvenir si bienveillant des efforts que j'ai faits pour vous servir. C'est qu'au temps où nous sommes, il est rare de trouver ce noble retour de gratitude et de bons sentiments. Toutefois je n'admets pas que vous fussiez redevable envers moi et je reste reconnaissant du service que vous me rendez et surtout de l'expression de vos sentiments pour moi. »

Berryer reçut-il, après le rétablissement de l'Empire, d'autres preuves des « bons sentiments », de la « gratitude » de son ancien client? Il en reçut au moins une : sur son désir, son fils fut nommé Commissaire du Gouvernement près la Compagnie des Docks. Dans ces conditions le grand orateur aurait pu, comme tous les autres académiciens, se rendre aux Tuileries, sans avoir rien à redouter, — sinon d'y être trop bien accueilli. Il en jugea autrement ;

et il écrivit à M. Mocquard pour réclamer de lui un « bon office », consistant à informer l'Empereur qu'il ne comptait pas lui rendre, à l'occasion de son entrée à l'Académie, la visite traditionnelle : « Je crois avoir acquis, il y a quinze ans, disait-il, le droit de m'abstenir aujourd'hui d'une formalité, dont l'accomplissement ne serait peut-être pas pénible pour moi seul. M. Mocquard sait bien que, par principe comme par caractère, j'ai autant de répugnance pour le bruit inutile et les vaines manifestations que pour un manque d'égards personnels. Je le prie de vouloir bien, sans retard, faire connaître la détermination qu'un sentiment honorable m'impose. » — M. Mocquard répondit le jour même :

L'ancien confrère s'est empressé de se rendre à l'appel de M. Berryer : la réponse suivante en est la preuve.

L'Empereur regrette que, dans M. Berryer, les inspirations de l'homme politique l'aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé l'embarras qu'il semble redouter. De la hauteur où elle est placée Sa Majesté n'aurait vu dans l'élu de l'Académie que l'orateur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois.

M. Berryer est parfaitement libre d'obéir ou à ce que lui prescrit l'usage ou à ce que ses répugnances lui conseillent.

L'ancien confrère est heureux d'avoir pu rendre à M. Berryer ce qu'il croit être, ce qu'il appelle un bon office et lui offre les compliments de sa vieille et cordiale confraternité. — *Mocquard.*

En recevant ce billet d'une si mordante urbanité, le nouvel académicien regretta peut-être de l'avoir provoqué.

Tout aussi bien que M. Mocquard, ses confrères de l'Académie auraient pu l'édifier sur le caractère que la haute courtoisie de l'Empereur donnait à ce genre de rencontres. M. de Falloux écrit, dans ses Mémoires, qu'étant ministre du Prince-Président, il lui avait avoué sans détour ses sentiments royalistes, que cet aveu ne lui avait nullement aliéné les bonnes grâces du Prince ; qu'en quittant le ministère, il avait cru devoir le remercier « de la constante

bonté » avec laquelle il avait été traité par lui ; « et je crois, ajoute-t-il, que sa sympathie n'était pas feinte ; car je la retrouvai aux Tuileries, bien des années après, lorsque je dus m'y rendre au nom de l'Académie française. »

Si le comte de Falloux devait au souvenir de ces anciennes relations un accueil particulièrement aimable, ceux de ses confrères qui n'avaient pas, comme lui, approché Napoléon III et ne l'avaient jamais combattu qu'à distance, étaient sûrs de trouver au palais impérial, sinon la même sympathie, du moins une parfaite aménité.

Le duc V. de Broglie, comme directeur, avait loyalement rappelé les immenses services rendus au pays par le gouvernement sorti du 18 Brumaire. Après l'avoir vivement remercié de cet acte d'impartialité, l'Empereur ajoutait : « J'espère, Monsieur le duc, que votre petit-fils parlera un jour du 2 Décembre comme vous avez parlé du 18 Brumaire... » Avec une dignité affable et souriante, l'Empereur savait dire ainsi à chacun ce qu'il fallait, tout ce qu'il fallait, en fort peu de mots, et prendre doucement sa revanche sur ces raffinés, ces dédaigneux, — obligés de se dire en quittant les Tuileries (comme M. de Kisselef, le 5 janvier 1853) : « Décidément, c'est *quelqu'un* ! » Les masses, — que ces parlementaires en disponibilité méprisaient si profondément, — l'avaient compris avant, bien avant eux : dès Boulogne et Strasbourg, dont les salons avaient ri, non les chaumières. Alors, comme dans toutes les occasions décisives où son sort est en jeu, le peuple avait été mieux éclairé, par son seul instinct, que les politiques professionnels par leurs lumières et leur expérience. Pourquoi ? C'est encore dans les *Œuvres de Napoléon III* que nous trouvons la réponse : « Parce que chez les masses, les sentiments précèdent le raisonnement et que le cœur sent avant que l'esprit conçoive [1]. »

Mais nous nous laissons entraîner trop loin des Tuileries,

[1] Tome Ier, p. [illegible] Idées napoléoniennes.

des visites officielles qu'y faisaient les académiciens... La plus intéressante fut assurément celle de Prévost-Paradol. Aussi mérite-t-elle d'être racontée avec quelque détail.

Le brillant rédacteur du *Journal des Débats* et du *Courrier du Dimanche* était entré, fort jeune, à l'Académie, pour les ardentes campagnes qu'il avait menées contre l'Empire. Nul ne s'était montré plus dur que lui pour Napoléon III et son gouvernement. Nul ne savait, comme lui, « blesser à fond ses adversaires sans les injurier » et « jamais poison plus subtil ne fut présenté dans une coupe plus élégamment ciselée », disait récemment son meilleur ami[1]. Encore pourrions-nous faire observer que s'il n'avait ni le goût, ni l'habitude de l'injure brutale, il ne sut pas toujours l'éviter et que certaine phrase fameuse sur les indignes amours de la France ne saurait passer pour un modèle d'atticisme. Mais, on nous l'a appris en publiant sa correspondance, ce qu'il disait tout haut traduisait faiblement la violence de ses haines. Lorsqu'il s'épanchait avec ses amis, il traitait les ministres de l'Empereur de « traîtres », de « banqueroutiers », de « pirates[2] » et de « brigands[3]. » Quant aux électeurs qui avaient approuvé le coup d'État, aux ouvriers qui l'avaient accueilli « avec une indifférence presque sympathique », aux paysans qui l'avaient « acclamé d'avance », c'étaient « une tourbe d'imbéciles..., de lâches et d'idiots[4] ». Prévost-Paradol n'admettait pas que « cette immense foule de laboureurs, d'artisans, de ce qui faisait le personnel de l'esclavage antique[5] » pût imposer ses préférences aux gens « éclairés » ; que « ceux qui n'ont besoin que des biens du corps » pussent « sevrer de leur liberté ceux qui ont besoin des mouvements de l'esprit[6]. »

1. Octave Gréard, *Prévost-Paradol*. Étude suivie d'un choix de lettres, p. 68.
2. *Idem*, p. 210.
3. *Idem*, pp. 182-183.
4. *Idem*, p. 184.
5. *Idem*, p. 187.
6. *Idem*, p. 180.

Il ne lui venait pas un instant à la pensée que ces besoins matériels de la masse pauvre et illettrée dussent paraître moins négligeables à celui qu'elles avaient élu pour les protéger ; qu'il eût été peut-être injuste de les sacrifier aux besoins intellectuels d'une délicate mais peu nombreuse élite. Il n'était donc pas seulement l'adversaire de l'Empereur, mais, au fond, l'ennemi déclaré du principe qu'il représentait : la volonté nationale, exprimée par le suffrage universel.

Dans le discours qu'il avait prononcé à l'Académie, Prévost-Paradol n'abordait pas ces graves questions ; il n'attaquait pas directement l'Empire : il se contentait d'être désagréable à l'Empereur, qui venait d'écrire la *Vie de César* et de témoigner pour son héros une assez vive admiration. Il louait M. Ampère, dont il occupait le fauteuil, d' « être resté inaccessible aux systèmes aujourd'hui à la mode sur une partie importante de l'histoire romaine » ; d'avoir eu « l'âme trop haute et l'esprit trop droit », pour « oser soutenir la cause de César contre Pompée », etc... Et c'est cette mordante critique de son œuvre qu'il venait offrir à l'historien couronné.

Napoléon III n'était pas homme à en éprouver beaucoup de dépit, ni surtout à le montrer. Il préféra se venger de l'écrivain qui, depuis quinze ans, avait fait tant d'esprit à ses dépens, en se montrant plus spirituel que lui. La scène fut charmante ; et, pour qu'on ne nous soupçonne pas de l'arranger, nous allons la laisser raconter par Prévost-Paradol, et par le directeur qui l'accompagnait, M. Guizot, — ces deux versions, légèrement différentes, devant se compléter l'une par l'autre.

Après avoir constaté que Napoléon III l'avait reçu avec « un grand air de bienveillance », Prévost-Paradol ajoutait : « *Dialogue.* — L'Empereur : Je regrette qu'un écrivain si distingué ne soit pas de nos amis. Le sujet rebelle : Je le regrette aussi. L'Empereur : Vous n'êtes pas de mon avis sur César dans votre discours, mais nos opinions se rap-

prochent davantage dans votre *Histoire Universelle.* » — Surprise du sujet rebelle, qui n'a pas eu le temps de rien ajouter, l'empereur ayant demandé des nouvelles de sa santé à M. Guizot, sans laisser d'intervalle entre une phrase et l'autre. — Salut et sortie ».

On ne voit pas trop ce que le sujet rebelle aurait pu ajouter, même en ayant tout le temps de réfléchir, — sinon que l'histoire, à l'Académie, n'était que de la politique transposée. Car la contradiction était très nette entre son opinion d'académicien et son opinion d'historien. Celle-ci se trouvait dans un ouvrage qu'il avait publié en 1854, revu et réédité en 1865, et où il parlait de César encore plus favorablement que Napoléon III ne devait le faire [1]. Ne pensant pas que son *Essai* fût connu de l'Empereur, Prévost-Paradol n'avait guère prévu ce coup droit; — et M. Guizot avoue qu'il chercha vainement une parade : « Paradol, un peu surpris et ne sachant pas ce qu'il avait pu dire dans son précis d'histoire universelle, ne répondait rien. Je suis intervenu : « Votre Majesté met en pratique ce que disait, un jour, à l'Empereur son oncle, M. de Fontanes : « Laissez-nous, au moins, la République des Lettres. — Oui, certainement. »

Quant à M. Guizot lui-même, l'Empereur l'avait accueilli par ces mots : « Il y a longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous voir. Votre santé me paraît bonne. Rien ne vous fatigue. » Il avait ajouté quelques compliments sur « son beau langage » et sur « la dignité de sa vie ». Avant de le congédier, Napoléon III lui adressait « encore quelques mots obligeants » sur ses travaux et ses trop courts séjours

1. « Il n'appartient qu'aux âmes médiocres de désirer le pouvoir pour le pouvoir lui-même. Ce grand génie n'y voyait que l'instrument des plus vastes et des plus généreuses entreprises. La soumission de l'Asie barbare, la formation d'un grand empire traversé par des routes immenses, l'extension du droit de cité à l'élite de chaque nation, la rédaction d'un Code, l'agrandissement de Rome, devenu en réalité la capitale du monde : tels étaient les desseins sublimes qui remplissaient la pensée de César pendant qu'autour de lui on complotait sa mort. » (*Essai sur l'Histoire universelle*, t. Ier, p. 375.)

à Paris ». Enfin cet entretien, où l'Empereur avait « montré en tout une courtoisie préméditée et sans apparence d'effort », étant terminé, « on se sépara content[1] ».

On se sépara; — mais on devait se revoir, avec une égale satisfaction. En 1870, M. Guizot, désirant entretenir l'Empereur des affaires assez embrouillées du culte protestant, se fit conduire aux Tuileries par M. Émile Ollivier. Il y revint seul ensuite, y causant volontiers de toute chose, encouragé par l'aimable accueil qui lui était fait. Napoléon III eut d'ailleurs l'occasion de lui témoigner plus sensiblement sa bienveillance, en rendant à son fils un service assez considérable, en le faisant ensuite entrer, comme chef de division, dans l'administration des Cultes.

Prévost-Paradol devait entrer, lui aussi, par une plus large porte, au service de l'Empire. Il avait frappé à cette porte, de lui-même, écœuré des luttes de la presse et sans doute éclairé par sa dernière campagne électorale. Aux théoriciens traitant les questions politiques du fond de leur cabinet, — à ceux que Napoléon I^er^ appelait sévèrement des *idéologues*, — les solutions semblent faciles. Quand on voit de près les sentiments, les intérêts contraires dont se compose la politique, on a la solution moins prompte et l'on sent qu'en cette matière, plus qu'en aucune autre, la critique est aisée, mais l'art difficile.

Prévost-Paradol candidat à Nantes, avait écrit le 9 mai 1869 à son ami le plus intime, M. Halévy : « Oh ! mon bon Ludovic, combien je serai consolé aisément si j'échoue ! Pour quelques bons Français éclairés et honnêtes, combien de vilaines gens et surtout d'imbéciles !... Tu n'imagines pas ce que sont les cléricaux d'ici, comme on les appelle, et le parti avancé est plus sot encore... Les uns veulent qu'on leur promette d'abolir l'armée et les impôts; les autres mettent tout sous les pieds du pape; et quand on pense *que*

1. *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis.* Lettre du 19 mars 1866 à M^me^ de Witt.

la France en est partout là, comment être tenté de mettre la main aux affaires dans ce temps-ci ![1] » Prévost-Paradol avait dû se dire alors que la tâche des hommes ayant la main aux affaires et chargés de les conduire, en ce temps difficile, était peu commode, moins commode qu'il ne l'avait jugée de loin. Il avait sans doute apprécié plus justement le rôle de modérateur, de conciliateur, qu'entre ces passions contraires et également violentes, l'Empereur avait dû remplir jusqu'alors. Mais ce qu'il avait le mieux compris, c'est que le suffrage universel, flairant avec son sûr instinct ses ennemis, comme ses amis, ne l'enverrait sans doute jamais au Parlement.

D'ailleurs, en janvier 1870, Napoléon III avait presque entièrement réalisé son programme. Ayant déclaré hautement qu'il accepterait de toute main la « liberté », telle qu'il la comprenait, Prévost-Paradol ne faisait que tenir cet engagement public, en demandant à servir ce nouveau régime, si différent de l'Empire autoritaire.

Mais on se tromperait fort en croyant que la porte à laquelle il avait frappé, lui fut ouverte aussitôt par ses anciens amis de l'*Union Libérale*, par ceux, — comme M. Daru, ministre des Affaires Étrangères, — qui semblaient, dans le cabinet du 2 janvier, ses patrons naturels. Cette porte, c'est Napoléon III qui l'ouvrit lui-même, appliquant cette maxime d'un de ses écrits, qu'un souverain national ne doit connaître « ni haine ni rancune ». Instruit du désir de Prévost-Paradol, par un haut fonctionnaire du gouvernement, — de qui nous tenons ces détails, — Napoléon III s'y était montré très favorable; et s'il eut été encore le maître, il eût immédiatement nommé le jeune académicien à un poste diplomatique. Mais il avait alors à compter avec ses ministres, à obtenir leur agrément. M. Emile Ollivier approuva son projet. M. Daru parut l'approuver : il trouvait pourtant que cet ancien journaliste était de bien petite nais-

1. Octave Gréard, *Prévost-Paradol*, p. 295.

sance pour entrer dans la diplomatie, et ne pouvait se décider à lui en ouvrir l'accès. Il faisait entendre, — assurait-on, — à Prévost-Paradol que l'Empereur l'avait compris lui-même, et, à l'Empereur que son candidat, moins rallié qu'il ne le disait, continuait à l'attaquer dans une correspondance adressée au *Times*. Prévost-Paradol alla retrouver le haut fonctionnaire, qui lui avait déjà servi d'intermédiaire avec les Tuileries : « Est-il vrai, lui dit-il, que l'Empereur ne veuille plus de moi? Je suis las du journalisme, et résolu, quoi qu'il advienne, à y renoncer. La diplomatie me tenterait. L'Empereur a rétabli le système de gouvernement que je souhaitais; rien ne m'empêche de le servir loyalement, sans arrière-pensée. Mais, s'il en doute, je tiendrais à le savoir ». Le haut fonctionnaire répondit : « Je connais l'Empereur; il n'a pas l'habitude de revenir sur sa parole. Je vais le voir, d'ailleurs; veuillez revenir demain, et vous serez fixé. »

Napoléon III interrogé fit connaître alors quelles considérations on invoquait pour écarter son candidat. Une naissance insuffisante? L'objection lui semblait peu sérieuse. La correspondance hostile adressée au *Times*? Il n'y croyait pas. La démarche spontanée de Prévost-Paradol avait répondu d'avance à cette calomnieuse insinuation : « Je le juge incapable de jouer ce double jeu, disait l'Empereur en concluant; on lui a fait une promesse, on doit la tenir; j'en parlerai dès aujourd'hui à M. Daru ». La nomination fut signée le lendemain. Elle ne l'aurait jamais été sans doute si Napoléon III n'avait usé encore une fois (la dernière!) de son pouvoir personnel, en faveur de l'écrivain qui avait le plus contribué à l'en dépouiller et auquel il eut même la générosité de ne pas dire : « Avouez que ce pouvoir personnel avait parfois du bon »... Pouvait-on se venger plus galamment?

Etait-ce par tactique et dans l'espoir de les rallier à sa cause que Napoléon III traitait aussi poliment les membres de l'opposition? Nullement; il cédait à un instinct de sa

nature, à la conception, très haute, qu'il avait toujours eue, des devoirs d'un chef d'État. Il plaignait sincèrement ceux qui défendaient leurs opinions par l'invective d'avoir été aussi mal élevés; et respectait ses adversaires, parce qu'il se respectait lui-même.

Sous le gouvernement de juillet, M. Thiers, ministre de l'Intérieur, flétrissait les carlistes et leur cause, en déclarant que celle-ci lui inspirait « toujours les mêmes sentiments qu'autrefois, c'est-à-dire l'indignation et le dégoût. » Depuis nous avons entendu traiter les anciens serviteurs de Napoléon III, — qui avaient pourtant bien peu de chèques sur la conscience, — de « pourriture impériale ». Plus récemment, nous avons vu la presse officieuse couvrir de boue le général Boulanger et ses nombreux partisans; dans l'organe particulier d'un président du Conseil, nous avons lu cette appréciation de certain manifeste du *Parti national :* « De tous les papiers abjects auxquels ce misérable a mis son nom, celui-là est peut-être le plus méprisable. On y sent la collaboration de tous les chefs de la bande. L'effronterie, le mensonge, l'insolence s'y allient en un groupe sympathique, etc... »

Napoléon III voulait que son gouvernement, — bien élevé comme lui-même, — eût une autre tenue, un autre langage. Il estimait qu'on ne peut jeter de la boue à ses adversaires sans qu'il vous en reste aux doigts, et tenait à avoir les mains propres. Dans une circulaire qui n'était pas faite, — il faut le noter, — pour la galerie, puisque nous l'avons connue seulement par la publication des *Papiers secrets*, M. Pinard écrivait, par son ordre, aux préfets de l'Empire : « Partout où vous aurez à vous expliquer sur des candidats de l'opposition, vous devez, il me paraît inutile d'insister sur ce point, vous attaquer à leur attitude politique, jamais à leur personne. »

Mais, dit-on, les ministres ne pensaient, n'écrivaient pas tous de même ; et, en 1863, ils n'avaient pas de semblables scrupules : M. Thiers l'apprit à ses dépens. Cet homme émi-

nent, quel'Empereur, du haut du trône, avait eu la galanterie de nommer « l'historien illustre et national », ne se vit-il pas insulter, vilipender publiquement par le comte de Persigny et le baron Haussmann?... Encore une légende, aussi erronée, aussi tenace que celle du poète Laprade, victime de l'intolérance impériale!

Oui, sans doute, M. Thiers prétendit alors qu'on l'avait insulté; et ses admirateurs le répétèrent avec tant d'assurance que le public en resta convaincu. En 1887, l'un d'eux écrivait encore : « M. Thiers ne pouvait pardonner à M. le comte de Persigny et à M. Haussmann l'inconvenance de leurs anathèmes. Il revenait sans cesse sur ce sujet, déclarant qu'un homme comme lui n'était pas fait pour être traité de la sorte, qu'il n'avait rien fait qui justifiât de la part des amis de l'Empereur l'indécence de leurs accusations... Et, de fait, M. Thiers avait le droit d'être surpris et blessé des injures dont l'accablaient les amis de Napoléon III[1]. »

Ce qu'on appelait, en ce temps de politesse officielle, d'indécentes accusations et d'accablantes injures, c'étaient ces simples mots : « Si M. Thiers, rendant hommage à la grandeur du nouvel Empire, se fût présenté au suffrage universel en ami de nos institutions, le gouvernement eût accueilli avec sympathie sa rentrée dans la vie publique; mais, du moment où il a consenti à se rendre, pour s'en faire le champion, dans une réunion uniquement composée d'ennemis déclarés de l'Empereur et de l'Empire, il a rendu lui-même impossible l'accueil que le gouvernement eût été disposé à faire à l'illustre historien du Consulat et de l'Empire. M. Thiers est trop honnête homme pour que personne puisse l'accuser de prêter un serment qu'il n'aurait pas l'intention de tenir. Mais ce que veut M. Thiers, c'est le rétablissement d'un régime qui a été fatal à la France et à lui-même. » Et la circulaire continuait, en attaquant ce « régime fatal », mais ni directement, ni indirectement M. Thiers. Quant à

1. Hector Pessard, *Mes petits Papiers*.

M. Haussmann, il critiquait à son tour le gouvernement parlementaire, mais sans même prononcer le nom de l'illustre candidat qui avait promis de le faire rétablir, — et qui a tenu sa promesse !... Quand on se rappelle de quelle façon M. Thiers ministre traitait les carlistes, de quelle façon M. Thiers Président faisait traiter par ses journaux, par ses préfets et traitait lui-même à l'occasion l'Empereur et les impérialistes, on doit avouer qu'il se montrait bien susceptible, en dénonçant le langage si modéré de M. de Persigny comme une intolérable injure.

Le gouvernement impérial ne se bornait pas à ménager ses adversaires; il veillait paternellement sur leur vie. Déposant, en 1872, devant une commission d'enquête parlementaire, Jules Favre se plaignait de l'ingratitude de ses anciens électeurs, gagnés en 1869 par le candidat socialiste, et de l'accueil qu'ils avaient osé lui faire dans certaines réunions ; puis, d'un ton contrit, il ajoutait : « En sortant de ces réunions, j'ai été plusieurs fois accompagné par les invectives les plus extraordinaires... Un jour, c'est bien malheureux pour moi, j'ai été protégé par la police. On avait formé le dessein de renverser ma voiture; on m'aurait renversé aussi. »

Napoléon III, — dont le 3 septembre, il demanda la déchéance, — n'avait pas seulement fait défendre sa vie contre les énergumènes des clubs : il avait lui-même défendu son honneur. Les fameux papiers que Millière fit paraître et qui brisèrent la vie politique de Jules Favre, en révélant les irrégularités de son état civil, un journal officieux les avait eus, à la fin de l'Empire, et comptait les publier. Napoléon III, prévenu, s'y opposa formellement. On assure même, — mais ne le sachant pas d'une façon certaine, nous cessons ici d'affirmer, — qu'il paya de sa poche la somme déboursée par le journal pour se procurer ces pièces. Ce que nous pouvons dire, avec plus d'assurance, c'est qu'il indemnisa le directeur d'un théâtre, en lui interdisant la représentation d'un drame plein d'allusions très doulou-

reuses, — pour une famille qui lui faisait la plus vive opposition.

L'Empereur avait bien d'autres *petits papiers* à sa disposition. Il refusa toujours de s'en servir pour rappeler à la justice, même à la pudeur, des hommes qui l'attaquaient sans mesure, après avoir sollicité, obtenu ses bienfaits. Il avait sur ce point un principe absolu, dont il ne s'écarta pas une seule fois, et qu'il nous sera permis de trouver assez noble : « Un gouvernement, disait-il, doit le secret à ceux qu'il a secrètement obligés. » Si, — après Jules Favre, — MM. Duportal, Lisbonne et bien d'autres se virent jeter à la face des documents fort désagréables, ce fut sous la République, et par des mains républicaines, qui avaient *trouvé* ces documents dans un tiroir des Tuileries, — où, sans le 4 septembre, ils dormiraient encore. Et les sentiments, les procédés de Napoléon III, à cet égard, étaient si connus qu'un écrivain radical, victime d'une nouvelle indiscrétion opportuniste, s'écriait naïvement : « Ce n'est pas l'Empire qui eût jamais fait cela ! »

Ménagés, protégés, les membres de l'opposition étaient même influents. On mettait une sorte de coquetterie à satisfaire leurs clients, fût-ce au détriment de candidats plus dévoués. Être fils ou frère d'un député bien hostile, — comme cinq ou six fonctionnaires que je pourrais nommer, — n'était pas une cause de révocation, mais plutôt une cause d'avancement. Quand ces messieurs daignaient s'adresser à l'Empereur, — et cela arrivait bien quelquefois, — ou à l'un de ses ministres, — et cela arrivait souvent, — toute chose sollicitée par eux, si elle était faisable, était faite. M. Jules Simon a avoué que, le 4 septembre, en allant s'emparer du Ministère de l'Instruction Publique, il se demandait si les huissiers le laisseraient passer. Le premier qu'il rencontra le reçut avec effusion et se fit un honneur de l'introduire dans le cabinet ministériel : c'était un de ses anciens protégés, qui lui devait sa place et qui ne l'avait pas oublié. Certain puté de l'extrême gauche, ayant fait

beaucoup parler de lui, il y a quelques années, des journaux rappelèrent que Napoléon III l'avait nommé sous-conservateur d'un beau musée qu'il venait de fonder : il répondit qu'en conservant son musée, il conservait aussi ses opinions ; que, radical dès 1848, et bien connu pour tel, il n'avait jamais cessé de l'être. Ce qu'il ne disait pas, — et ce qui rendait son cas plus piquant, — c'est qu'il avait obtenu cette faveur impériale à la demande du marquis de N..., — orléaniste militant.

Parmi les lettres de Mgr le comte de Chambord, dont on a publié un recueil, se trouve la suivante : « Je veux vous remercier moi-même, mon cher X., de votre bonne lettre et de l'écrit dont elle accompagnait l'envoi. Votre dévouement, je le sais, est un de ceux sur qui je puis compter en toute occasion. Je me rappelle avec plaisir la visite que vous êtes venu me faire à Francfort, etc... » Le jeune homme auquel étaient adressés ces augustes remercîments ne pouvait être un démagogue : il assistait pourtant aux réunions démagogiques, qui avaient lieu, en 1869, à la salle du Vieux-Chêne ; il y prenait même la parole ; il se faisait applaudir de l'assistance en traitant de belle façon l'Empire, en disant par exemple : « Il y a dix-sept ans, il y eut des gens assez fous pour croire qu'avec des proscriptions, on vous étoufferait : vous êtes encore vivants, etc... », — puis en abîmant Napoléon Ier, comme c'était la mode alors parmi les opposants de toute nuance [1].

Ce jeune et fougueux orateur était-il donc de ceux qu'on avait proscrits, dix-sept ans auparavant ? Non ; si l'on avait tenté de l' « étouffer », c'était en lui donnant une place de bibliothécaire, et, — par faveur spéciale, — un logement à l'Institut : place et logement qu'il occupait encore, au moment où il en témoignait ainsi sa gratitude, — et qu'il ne perdit pas pour si peu... Or, la mère de ce jeune homme (comme celui-ci, comme toute sa famille, hostile à l'Empire);

1. A. Vitu, *Les Réunions publiques à Paris* (1868-1869), pp. 42 et 58.

ayant quelque embarras d'argent, dut vendre un tableau de prix : le portrait de Mme Récamier, sa tante, peint par Gérard. L'Empereur l'apprit ; et se souvenant que Mme Récamier avait été l'amie de sa mère, qu'il l'avait vue à Arenenberg, et voulant secourir, sans l'humilier, sa famille embarrassée, il acheta fort cher le portrait de Gérard, — pour le donner au Louvre.

Il fallait que ces procédés débonnaires de Napoléon III et de son gouvernement fussent bien reconnus, bien incontestables pour que le *Bien public*, journal inspiré par M. Thiers, et très dur ordinairement pour le « régime déchu », laissât, en 1873, échapper cet aveu : « Il me semble que, sous l'Empire, la tolérance entre les partis existait plus qu'à présent. A de rares exceptions près, les agents du gouvernement impérial faisaient métier de respecter les adversaires de leur politique ; même en les frappant, ils semblaient les frapper à regret, et la porte était toujours ouverte à l'entente... Que si on demeurait brouillé avec le pouvoir, c'est qu'on le voulait bien, car il ne demandait pas mieux que d'entrer en composition ».

Que le gouvernement impérial entrât volontiers « en composition » avec ceux qu'il venait de frapper « à regret », — c'est ce qui, dans une page charmante, était redit, l'an dernier [1], par M. Jules Simon, — dont nous devons, encore une fois, invoquer le témoignage, parce qu'en racontant avec une spirituelle bonhomie ses souvenirs, il ne croit pas devoir écarter ceux qui sont favorables à ses adversaires. Parlant de Sainte-Pélagie et du fameux *Pavillon des Princes*, où l'Empire enfermait ses détenus politiques, M. Jules Simon avouait que « le régime de cette prison n'était pas très rigoureux » ; qu'on y pouvait recevoir ses camarades et les visiteurs du dehors, même obtenir aisément des jours de sortie. L'un d'eux, Louis Jourdan, demande au Préfet de police l'autorisation d'aller soigner son

1. *Le Figaro*, 22 août 1894.

fils, qui se portait le mieux du monde. M. Piétri répond par une lettre d'audience. Louis Jourdan se rend à la Préfecture : « Il trouva une antichambre encombrée, mais on n'est pas un prisonnier politique pour faire antichambre chez le Préfet de police ; il passa devant tout le monde ; il exposa sa demande, en s'attendrissant un peu sur la santé délicate du malade. « J'espère pourtant que ce n'est pas grave ? dit le préfet d'un ton paternel. — Je l'espère aussi », dit l'autre. Ils se comprenaient. « Quel jour préférez-vous ? dit le Préfet en prenant un permis tout imprimé. — Aujourd'hui, si vous voulez bien. — C'est le vendredi ? Je puis vous donner deux jours francs, le samedi et le dimanche. Vous irez chez vous le vendredi, le plus tôt possible, vous reviendrez chez nous le lundi, le plus tard possible. Cela vous va-t-il ? » On devine la réponse. Il donna le papier, se leva et se mit à reconduire Jourdan vers la porte. « C'est hebdomadaire, dit-il, je ne veux pas vous avoir dérangé pour une misérable journée ».

Enhardi par cette bienveillance, Louis Jourdan demande s'il ne pourrait pas rester chez lui tout à fait ? Cela ne dépendait plus du Préfet, mais de l'Empereur. Il fallait le lui demander : la réponse n'était pas douteuse. — Solliciter le tyran ? Jamais !... « Le Préfet haussa les épaules : « Vous ne le connaissez pas, dit-il ; il est aussi républicain que vous ! » Et M. Jules Simon terminait son article en disant qu'alors « le Pavillon des Princes était souvent une souricière ; on y entrait rebelle, on en sortait, je ne dis pas sénateur (cela n'arriva qu'à Mérimée) mais sur le chemin du Sénat ».

Aux heures de crise violente, Napoléon III, sans doute, avait frappé plus sévèrement ; mais, dès que les circonstances l'avaient permis, ces rigueurs inévitables avaient été atténuées. A peine élu à la présidence il manifestait ses dispositions clémentes, en proposant, par trois fois, à ses ministres une amnistie, dont eussent bénéficié les condamnés de juin. « Nous nous récriâmes tous avec une telle unanimité, — dit M. de Falloux, en racontant sa dernière tentative, — que le Président ne put s'empêcher de rire, en disant : « Je

vois que décidément l'amnistie n'a pas de succès auprès de vous ». Là-dessus, nous nous mîmes à rire aussi, sentant bien que la victoire, ainsi avouée, était définitive; et, en effet, il n'y revint plus ». Sans pitié pour les insurgés de juin, le comte de Falloux s'intéressait davantage aux prisonniers du mont Saint-Michel : des royalistes qui y étaient enfermés depuis la tentative de la duchesse de Berry, en 1832. Il demanda leur grâce; ses collègues s'y opposèrent; le Président passa outre : « Si j'avais connu plus tôt, dit-il, l'existence de ces prisonniers, ils seraient déjà en liberté ». Ils y furent dès le lendemain.

Barbès avait été condamné, pour l'affaire du 15 mai 1848, à la détention perpétuelle. Pendant la guerre de Crimée, ne préférant pas, comme d'autres, la défaite à l'Empire, il avait exprimé, dans une lettre privée, ses vœux pour le succès de nos armes. Napoléon III, l'apprenant, écrivit aussitôt au Ministre de la justice : « Un prisonnier qui conserve, malgré de longues souffrances, de si patriotiques sentiments, ne doit pas, sous mon règne, rester en prison. Faites-le donc mettre en liberté sur le champ et sans conditions ». Barbès protesta publiquement contre une telle « injure », en déclarant que si on l'expulsait de sa prison, il s'expatrierait volontairement.

Après le 2 décembre, ayant pris l'engagement de rétablir l'ordre, Napoléon III dut sévir. Mais, même alors, on le trouvait « prêt à entrer en composition ». George Sand alla le prier de commuer simplement la peine d'un de ses amis, condamné à la déportation. « Pour l'obtenir, — a-t-elle écrit depuis, — sans compromettre et avilir celui qui était l'objet de cette demande, j'osai compter sur un sentiment généreux de la part du Président et je le lui dénonçai comme son ennemi personnel et incorrigible. Sur le champ, il m'offrit la grâce entière. Je dus la refuser, au nom de celui qui en était l'objet, et remercier en mon nom. De ce jour je me suis regardée comme engagée à ne pas laisser calomnier complaisamment devant moi le côté du caractère de

l'homme qui a dicté cette action ». M. Quentin-Bauchart, envoyé dans les départements où des arrestations, à la suite de troubles sérieux, avaient été faites, vint rendre compte au Prince-Président de sa mission et de l'emploi des fonds qu'il avait reçus pour la remplir. En le voyant déposer sur son bureau le reliquat, assez élevé, de ces fonds, le Prince lui dit : « Pourquoi avoir rapporté tout cet argent? Il fallait le laisser aux femmes, aux enfants de ces malheureux égarés. »

Ajoutons que, dès le 4 février 1853, la plus grande partie de ceux qui venaient d'être arrêtés, étaient mis en liberté « sous la seule condition de se soumettre au gouvernement établi par la volonté nationale »; qu'une amnistie, générale et sans conditions, fut proclamée en 1859. Ajoutons encore que Napoléon III gracia l'un des trois complices d'Orsini, qu'il eût gracié Orsini lui-même, si le Conseil des Ministres et le Conseil Privé ne s'y étaient énergiquement opposés, en disant qu'il n'avait pas le droit d'oublier que les bombes italiennes, sans l'atteindre, avaient fait autour de lui plus de cent cinquante victimes.

Le chef d'un gouvernement national ne doit pas seulement recruter ses serviteurs dans tous les camps, laisser toujours « la porte ouverte à l'entente », et traiter ses adversaires assez courtoisement, pour que ceux-ci puissent un jour, s'il leur plaît, s'associer à son œuvre : il doit encore mettre à l'aise les fonctionnaires des précédents régimes et sauvegarder leur dignité, en parlant lui-même, avec justice et convenance, de leurs anciens maîtres. Il doit enfin montrer qu'il ne représente pas un parti, qu'il représente la nation tout entière, non seulement par sa façon de gouverner le pays, mais par sa façon de juger ceux qui l'ont, avant lui, gouverné ou illustré.

Napoléon I^er^ l'avait admirablement compris. Il le prouvait en écrivant au roi Louis : « Je ne me sépare pas de mes prédécesseurs, et, depuis Clovis jusqu'au Comité de salut public, je me tiens solidaire de tout ». En acceptant la cou-

ronne, le 1er décembre 1852, Napoléon III devait dire, à son exemple : « Non seulement je reconnais les gouvernements qui m'ont précédé, mais j'hérite en quelque sorte de ce qu'ils ont fait de bien et de mal ; car tous les gouvernements qui se succèdent sont, malgré leur origine différente, solidaires de leurs devanciers. »

Napoléon Ier avait tenu à honorer « tous les grands souvenirs » ; en faisant mettre « à l'Hôtel des Invalides, à côté des statues de Hoche, de Joubert et de Marceau, la statue de Condé, les cendres de Turenne et le cœur de Vauban »; en faisant « revivre à Orléans la mémoire de Jeanne d'Arc, et à Beauvais celle de Jeanne Hachette »; en donnant « une pension à la sœur de Robespierre et à la mère du duc d'Orléans... à la veuve de Bailly comme à la dernière descendante des du Guesclin »[1]; et Napoléon III, — qui avait, dans un de ses écrits, signalé ce généreux éclectisme de son oncle, à l'égard du passé comme à l'égard du présent, — s'était promis de l'imiter. Il le fit, et commença à le faire dès la minute où il prit le pouvoir. A peine son élection à la présidence est-elle proclamée par l'Assemblée Nationale qu'il monte vers le banc où siège l'ancien Chef du Pouvoir Exécutif, pour lui tendre la main ; et, dans le manifeste qu'il fait paraître le lendemain, il dit : « La conduite du général Cavaignac a été digne de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité d'un chef d'Etat ».

Le maréchal Bugeaud est frappé d'une maladie foudroyante : le Prince-Président va le voir, à son lit de mort. Lamartine, — qui avait donné l'ordre à tous les commissaires de le faire arrêter, — se trouve dans une situation précaire : l'Empereur vient délicatement à son aide, en lui faisant offrir par la Ville de Paris un chalet qu'elle possède, près de la Muette, en lui faisant allouer, par le Corps Législatif, vingt-cinq mille livres de rente, à titre de « récompense na-

1. *Idées napoléoniennes*, p. 50.

tionale. » Sous l'Empire, et par l'Empire, des pensions sont accordées à M. de Chantelauze, à la veuve de M. de Martignac, à la mère et au frère du Président Marrast, à la maréchale Bugeaud, etc. Un représentant radical, ayant marqué en 1848 et depuis, laissait sa femme légitime dans la misère. A cette malheureuse, — ainsi, croyons-nous, qu'à la veuve de Caussidière, — il fit donner un bureau de tabac ; — nous précisons : celui qui portait le n° 406. A Rambouillet, le 2 août, le roi Charles X avait nommé chevalier de la Légion d'honneur un des officiers qui l'accompagnaient. Cette nomination *in extremis* n'avait pas été ratifiée par le gouvernement de juillet : elle le fut par un décret impérial du 21 juin 1859.

Napoléon I^er^, visitant la cathédrale d'Auch, s'aperçoit que les vitraux sont recouverts d'un voile, — parce que ces vitraux sont semés de fleurs de lys. Il se fâche d'une telle mesquinerie : « Durant des siècles, s'écrie-t-il, les fleurs de lys ont conduit les Français à la victoire, comme mes aigles les y conduisent aujourd'hui. Ce signe doit rester cher et respecté. » Napoléon III ne se contenta pas de respecter les fleurs de lys, là où elles se trouvaient ; il les fit rétablir là où le régime de juillet les avait grattées, notamment sur l'écusson de la Ville de Paris, — en disant à M. Haussmann : « On ne peut supprimer ni corriger l'histoire ; il est puéril de s'attaquer aux monuments qui en marquent les diverses périodes. » Loin de chercher à supprimer l'histoire, à faire oublier les fastes glorieux de la royauté, Napoléon III les rappelait lui-même à l'occasion. Inaugurant, en 1858, le nouveau bassin du port de Cherbourg, il disait : « Tout en rendant hommage à l'Empereur, nous ne saurions oublier, en ces lieux, les efforts persévérants des gouvernements qui l'ont précédé et qui l'ont suivi. L'idée première de la création du port de Cherbourg remonte, vous le savez, à celui qui a créé tous les ports militaires et toutes nos places fortes, à Louis XIV, secondé du génie de Vauban. Louis XVI continua activement les travaux, le chef de ma famille

leur donna une impulsion décisive, et, depuis, chaque gouvernement a regardé comme un honneur de la suivre.»

Une proclamation, que Napoléon III adressait aux habitants de l'Algérie, le 3 mai 1865, en arrivant parmi eux, se terminait ainsi : « Justifions enfin sans cesse l'acte glorieux d'un de mes prédécesseurs, qui faisait planter, il y a trente-cinq ans, sur la terre d'Afrique, le drapeau de la France et la croix, y arborant à la fois le signe de la civilisation, le symbole de la paix et de la charité. » Et, pour perpétuer le souvenir de cet acte glorieux de son prédécesseur, il décidait qu'une des places de la ville recevrait le nom de *Charles X*; — comme déjà il avait fait donner à des boulevards ou des rues de Paris, ceux de *Bugeaud*, *d'Argout*, *Pasquier*, *Duperré*, *Corvetto*, *Roy*, *Rigny*, *Arago*, *Berryer*, etc., et rendu le nom de *Louis-Philippe* au nouveau pont construit à la place de celui qui le portait autrefois.

Loin de s'attaquer aux monuments qui consacraient d'anciens souvenirs, l'Empereur approuvait qu'on en construisît de nouveaux. La ville de La Flèche désire élever une statue à son bienfaiteur Henri IV : Napoléon III, après avoir encouragé ce projet, se fait représenter à la cérémonie d'inauguration, par le Marquis de Chaumont-Quitry, son chambellan, et le descendant d'un compagnon du Béarnais. Celui-ci félicite, en son nom, la ville de La Flèche « d'avoir voulu honorer la mémoire d'Henri IV, ce souverain qui fut à la fois un grand capitaine, un grand politique et le sincère ami du peuple. »

Napoléon III, quand il fut détrôné, venait d'autoriser l'érection d'une statue de Louis XVI à Bordeaux et de s'intéresser personnellement à ce projet. Deux ans auparavant il avait envoyé 10,000 francs à la souscription ouverte pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc à Rouen. En 1869 le bruit courait, — et certains journaux l'avaient charitablement recueilli, — que les travaux exécutés à la Conciergerie entraîneraient la démolition du cachot occupé par Marie-Antoinette. Dans une lettre adressée d'Egypte à l'Empereur,

l'Impératrice lui en témoignait sa douloureuse surprise. L'Empereur répondit aussitôt : « J'ai fait démentir la nouvelle relative au cachot de Marie-Antoinette : ce serait un sacrilège d'y toucher. »

Napoléon III avait témoigné ses sentiments personnels pour la mémoire de Louis XVI, — avant de lui rendre l'hommage officiel dont nous venons de rappeler le projet, — en respectant l'anniversaire de sa mort. Jamais il n'y eut, aux Tuileries, le 21 janvier, la moindre réception. Si, par hasard, la périodicité des grands bals qui s'y donnaient chaque année coïncidait avec cette date, la fête était ajournée, — comme le fut un grand dîner qui devait y avoir lieu, le jour où l'on apprit la mort de la reine Marie-Amélie.

Napoléon III ayant ainsi compris ses devoirs de chef d'Etat envers les anciennes familles régnantes et leurs serviteurs, — comment expliquerons-nous les décrets du 22 janvier, qui annulaient la donation du 7 août 1830, enlevaient à la famille d'Orléans une partie de ses biens et l'obligeaient à vendre les autres? Ecrivant cette étude avec une conviction profonde, y disant, en toute sincérité, ce que nous croyons fermement, nous répondrons, sans hésiter, que nous n'expliquerons pas les décrets, — par la simple raison que nous ne les comprenons pas; et que nous nous demandons encore pourquoi, en les signant, Napoléon III se montrait si différent de lui-même.

Nous savons tout ce qu'on a dit pour défendre cette mesure. Nous savons qu'en droit strict elle pouvait se justifier; que, si la donation du 7 août avait respecté la loi, c'était en la tournant; et que les arguments du mémoire alors rédigé pour le démontrer, par l'ancien ministre Teste, semblaient bien solides. Nous savons que Napoléon III suivit, en cette occasion, l'exemple de ses devanciers; qu'en réunissant au domaine de l'Etat « les biens acquis par la liste civile pendant le règne de Charles X, » Louis-Philippe avait été médiocrement généreux pour la famille qui lui avait rendu sa fortune et son rang. Nous savons que les Bourbons de la branche aînée s'é-

taient montrés encore plus rigoureux envers « les individus de la famille Bonaparte », et, après avoir pris l'engagement formel de leur laisser leurs biens, les en avaient dépouillés ;— que leur successeur, en consacrant cette inique spoliation, même à l'égard de la Reine Hortense, avait paru bien peu se souvenir des services que sa tante et sa mère en avaient reçus. Nous savons que ces traditions rigoureuses se sont perpétuées jusqu'à nos jours et que les princes dépossédés en 1866 par la Prusse se virent enlever leurs biens en même temps que leurs Etats. Nous savons encore que Napoléon III n'avait pas songé de lui-même à cet acte d'inutile rigueur ; qu'il lui fut suggéré avec insistance : « C'est M. de Persigny, — dit M. Granier de Cassagnac, fort initié à cette affaire, — qui eut l'initiative des décrets du 22 janvier. Il était tenace dans ce qu'il voulait... J'affirme que les décrets furent virtuellement son œuvre[1]. » Nous savons enfin que Napoléon III ne se décida pas, sans hésitation, à l'écouter ; que les décrets, prêts à paraître le 2 décembre, furent remis en portefeuille ; que, pour les en faire ressortir, on attribua aux princes d'Orléans des velléités agressives, à leurs amis des complots, sans doute imaginaires, et qu'on insista sur le danger de laisser entre leurs mains d'aussi puissants moyens d'action[2].

Mais nous n'en sommes pas moins surpris que Napoléon III, — tel qu'il nous apparaît en toute autre occasion, — ait voulu suivre les traditions dont sa famille avait été victime ; que des conseillers mal inspirés aient pu, dans cette circonstance unique, triompher de son instinctive magnanimité.

Les décrets du 22 janvier, — et certaines faiblesses d'or-

1. *Souvenirs sur le Second Empire*, t. II, p. 103.

2. « ... Il désirait m'expliquer les motifs qui l'avaient conduit à confisquer les biens de la famille d'Orléans... Il n'avait aucune animosité contre cette famille. Il avait désiré laisser à leur poste tous les fonctionnaires orléanistes... Mais il avait découvert que leurs agents cherchaient à renverser son autorité, et il avait alors cru ne pas devoir laisser aux princes de si vastes domaines dont ils auraient eu le pouvoir de se servir contre le Gouvernement. » (*Journal de la Reine Victoria.*)

dre privé que Napoléon III n'afficha pas sans doute, comme trop de souverains, mais qui eurent, après sa chute, le plus regrettable éclat : ce sont les deux seules pages que nous voudrions pouvoir effacer de cette vie, dont toutes les autres nous montrent Napoléon III sous un si noble aspect.

IX

LA RELIGION

Ce que Napoléon III dit de la Religion. — Ce qu'il fait pour elle. — Lourdes. — Le Concile. — Égards du gouvernement impérial pour les membres du clergé, même hostiles. — Le Père de Ravignan, Mgr de Lavigerie, M. Louis Veuillot, dom Marie-Augustin, Mgr Pie, Mgr Dupanloup aux Tuileries. — Sentiments personnels de Napoléon III. — La guerre d'Italie. — Orsini y fut-il pour quelque chose? — Preuves du contraire. — Par qui le Pape avait été ramené à Rome, en 1849. — Qui à cette époque lui demandait des réformes. — Double but poursuivi par Napoléon III. — Diverses combinaisons. — Pourquoi, de Paris, on engage le Vatican à les repousser. — Fermes résolutions de Napoléon III. — Les deux missions du général Fleury. — Ce que demandent Pie IX et Léon XIII après 1870. — Prétendue connivence avec le prince Napoléon. — Une lettre de Liszt. — Napoléon III et ses amis. — Napoléon III et ses parents.

Dans le programme, représenté par son nom, Napoléon III prétendait que le pays avait lu non seulement : AUTORITÉ, CONCILIATION ; — mais encore : RELIGION, BIEN-ÊTRE DU PEUPLE, PROGRÈS et DIGNITÉ NATIONALE... Nous avons vu ce qu'il avait fait pour réaliser les premiers articles de ce programme : que fit-il pour réaliser les autres?

La religion, d'abord. Sur ce point, il s'était expliqué nettement. Il faut, avait-il dit, « affermir le principe religieux, sans rien abandonner des conquêtes de la Révolution ».

En ceci, comme en tout, on le sentait inspiré par le souvenir de son oncle, conciliant le culte restauré avec les exigences d'une société nouvelle, honorant la religion, protégeant le clergé, sans compromettre ni le pouvoir spirituel, ni le pouvoir politique par une trop intime union. Pour tous, le nom dont il avait hérité, semblait, à ce point de vue, une suffisante garantie. Un Napoléon peut soutenir ouvertement l'Église, on ne le soupçonnera pas de se laisser mener par elle ; on ne craindra point qu'entre ses mains les droits de la société civile soient jamais compromis : à l'égard de princes ayant, semblant avoir une attache avec l'ancien régime, l'esprit moderne se montrerait plus ombrageux, plus défiant [1].

Si l'un de ces princes avait dit : « *La religion est la base de toute société et de tout gouvernement ayant le sentiment de sa mission ;* » — s'il avait déclaré qu'il entendait « *protéger hautement les intérêts catholiques, tout en respectant la liberté des cultes* », affirmer « *les grands principes du christianisme qui nous enseignent la vertu pour bien vivre et l'immortalité pour bien mourir ;* » — si, dans son testament, il avait écrit : « *Je mourrai dans la religion catholique, apostolique et romaine, que mon fils honorera toujours par sa piété ;* » si, conformant ses actes à ses paroles, il avait restitué le Panthéon au culte, — introduit les cardinaux au Sénat ; — facilité le développement des congrégations religieuses ; — rétabli les aumôniers de la flotte et de l'armée ; — créé les aumôniers des dernières prières ; — fait célébrer la messe dans les camps ; — recommandé le repos dominical par une circulaire ministérielle ; — fait prêcher le carême aux Tuileries par des moines étrangers comme le père Ventura, par des jésuites, comme le père de Ravignan ; — s'il s'était solennellement rendu au pélerinage de Notre-Dame d'Auray ; — s'il avait

1. Le comte de Falloux l'avoue dans ses *Mémoires* (T. 2, p. 196), et le marquis de Ségur, dans l'ouvrage qu'il a publié sur son vénérable frère.

convoqué tous les évêques de France au baptême de son fils, filleul du Pape ; — permis à ces prélats de communiquer librement avec le Saint-Siège et entre eux, de rétablir les conciles provinciaux depuis longtemps supprimés, d'interdire l'enseignement de la doctrine de 1682 et d'adopter la liturgie romaine ; s'il ne se fut jamais arrêté dans une ville sans que sa première visite fût pour la cathédrale et sa première parole pour Dieu,... le public frondeur n'eût-il pas dénoncé bientôt ses tendances « cléricales », et cherché à produire une réaction en sens contraire ? Venant d'un Bonaparte, de tels actes, un tel langage ne provoquaient ni grimace, ni railleries ; ils obtenaient au contraire l'approbation générale. C'est ce qui faisait dire à un éminent prélat, d'origine royaliste, Mgr. de Salinis, que l'Empire donnait à l'église « la plus grande liberté dont elle ait joui depuis saint Louis ; » c'est ce qui faisait dire à l'*Univers* : « Ce que Napoléon a fait pour la religion, partant pour l'ordre social, *aucun homme connu n'aurait pu le faire*. L'Église jouit sous son règne d'une liberté qu'elle n'avait pas possédée depuis longtemps, depuis des siècles ».

M. Louis Veuillot, nous le savons, parlait de la sorte avant la guerre d'Italie, avant les difficultés qu'elle fit naître entre le Vatican et les Tuileries, — autre question, que nous examinerons plus loin ; — mais, en 1868, deux ans avant la chute de l'Empire, rappelant les services essentiels rendus par les Bonaparte à la cause catholique, il écrivait encore : « C'est beaucoup, c'est immense. En fait d'états de service, nulle dynastie n'en a de pareils depuis que la Révolution ébranle l'assiette du genre humain ».

A ces services Napoléon III devait, dès l'année suivante, en ajouter un autre, en assurant l'absolue liberté du Concile, en refusant de s'y faire représenter, « en n'accompagnant même pas l'expression de sa confiance des réserves qu'on avait faites ailleurs », — c'est-à-dire dans presque tous les autres pays catholiques, — comme le constatait Pie IX, en l'en faisant remercier avec effusion. Des catholiques-libé-

raux, des prélats hostiles à la proclamation de l'infaillibilité avaient en vain prié l'Empereur d'appuyer leur opposition, en menaçant le Saint-Siège, au besoin, d'évacuer Rome.

Napoléon III avait pour principe que l'autorité spirituelle, — tant qu'elle restait dans son domaine, — devait être indépendante[1]. Il l'avait bien prouvé, dans l'affaire de Lourdes, quand, de Biarritz, livré à lui-même, sans suggestion ni conseils, il avait nettement désavoué ministre et préfet[2]. Comme la question de Lourdes, la question de l'*Infaillibilité* était pour lui « un acte de la vie intérieure de l'Eglise dans lequel le pouvoir civil n'avait pas à s'immiscer[3] ». Après sa chûte, à Chislehurst, causant de ce grand débat avec un jeune député, très impérialiste et très catholique, — qui nous l'a raconté, — M. de Valon, il affirmait encore les mêmes idées; et, avec un demi-sourire, il ajoutait : « Qu'est-ce, d'ailleurs, que l'infaillibilité? C'est une concentration d'autorité; — ce qui ne saurait déplaire à un Napoléon. »

Ce n'est pas seulement par des déclarations ou des actes officiels que l'Empereur témoignait son bon vouloir aux catholiques et au clergé; c'est encore par les procédés journaliers de son administration : « Jamais, jamais ils n'auront un gouvernement aussi facile, aussi bienveillant pour eux », — nous disait avec énergie M. Hamille, ancien directeur des Cultes, — qui, nous parlant ensuite de Napoléon III, ajoutait : « L'Empereur avait, au plus haut degré, le respect des choses religieuses. » Et, nous confirmant ce témoignage, un ancien aumônier des Tuileries, l'abbé L..., ajoutait qu'il avait vu ce respect se manifester de toute façon : par la ponctualité avec laquelle Napoléon III assis-

1. Faisant une campagne contre les prétentions surannées de l'église gallicane, un journal officieux, le *Pays*, disait, en 1865 : « Le gallicanisme fut une des forces vives de la France féodale et monarchique; il serait un anachronisme pour la France impériale. »

2. Henri Lasserre, *Notre-Dame de Lourdes*, pp. 345-354.

3. Emile Ollivier, *L'Église et l'Etat au Concile du Vatican*, t. II, p. 33.

tait aux moindres cérémonies que prescrit l'Église[1]; par l'attitude grave, recueillie avec laquelle il entendait la messe, avec laquelle il écoutait les sermons, avec laquelle surtout il recevait le serment des évêques; enfin, par les égards particuliers qu'il montrait pour les ecclésiastiques de tout rang, — s'adressant d'abord à eux quand il en apercevait, même dans une réunion nombreuse, et leur parlant plus longuement qu'aux plus hauts personnages[2].

Quant à ceux qui allaient le trouver dans son cabinet, ils y étaient reçus... encore mieux que des académiciens hostiles! Avant de prêcher le carême aux Tuileries et de recevoir à cette occasion les plus délicats témoignages de sa bienveillance, le père de Ravignan avait eu à entretenir l'Empereur d'une affaire intéressant son ordre; et de la façon dont il avait été écouté, traité par le souverain, il se déclarait très satisfait, très reconnaissant[3]. Mgr Lavigerie, allant présenter ses hommages à Napoléon III, visait, par une simple et discrète allusion, les démêlés qu'il avait alors avec le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie, pour ses œuvres de propagande catholique. L'Empereur le pria de lui exposer cette affaire en détail. — « Oh! sire! en détail? Ce serait impossible. — Pourquoi donc? — Il me faudrait quatre heures! — Eh bien! je vous les donne. » Et l'Empereur lui en donna cinq, sans que sa bienveillante attention parût faiblir un instant. De cette bienveillante attention qui leur

1. Dès son élection à la Présidence, et sans que le public en fût informé, Louis-Napoléon avait fait installer à l'Elysée une chapelle, où, le dimanche, il entendait la messe avec toute sa maison. Engagé à dîner alors, à la Présidence, avec l'archevêque de Paris, un mercredi de carême, le vicomte de Melun y constatait « le maigre le plus somptueux mais le plus absolu, sans la plus petite apparence d'aliments gras. » (*Mémoires* du vicomte DE MELUN, t. II, p. 122.)

2. « Mgr de Bonnechose se trouva à Strasbourg le jour même où l'Empereur faisait son entrée solennelle; il alla avec l'évêque le saluer à la Préfecture, fut retenu à dîner par l'Empereur et comblé de prévenances. Les fonctionnaires publics, un peu moins favorisés que lui, disaient que Napoléon n'avait d'yeux et d'oreilles que pour Mgr de Bonnechose. » Mgr BESSON, *Vie du cardinal de Bonnechose*, t. Ier, p. 372.

3. *Vie du R. P. de Ravignan*, par le P. de Pontlevoy.

était assurée, les prélats pouvaient user sans trop de ménagements. « Quand l'archevêque de Paris, disait-il en souriant, me parle en public, il me dit toujours des choses fort agréables ; quand nous sommes en tête-à-tête, c'est un peu différent. Mais n'importe, j'accepte tout de lui, parce que cela vient d'un homme qui ne m'a jamais flatté [1]. »

Parmi les visiteurs de cet ordre, il nous sera permis de faire figurer Louis Veuillot, qui était pour les affaires de l'Église une sorte de prélat laïque. De l'entretien qu'il eut, en 1858, avec Napoléon III,—le premier, et peut-être le seul, — il avait rédigé, sur l'heure, une sorte de procès-verbal, qu'il publia, plusieurs années après la chute de l'Empire, tel qu'il l'avait retrouvé dans ses papiers : « L'Empereur, disait-il, s'avança vers moi et me tendit la main. Je m'attendais à la figure morne, au sphynx sans yeux dont j'avais si souvent entendu parler. Je ne trouvai point cela, mais un air ouvert et accueillant, et une bonne voix. Il me dit qu'il était content de me voir et autres choses obligeantes. » Puis la conversation s'engagea sérieusement, longuement, Napoléon III n'interrompant le visiteur que pour le prier, quand il le voyait hésiter, « de dire tout ce qu'il pensait, comme il le pensait » ; — il prouva ensuite, par ses réponses, combien il avait réfléchi aux questions dont celui-ci l'entretenait, et quelle importance il y attachait. Le récit de Louis Veuillot se terminait ainsi : « Telle fut cette entrevue. J'en suis content, quoique je n'aie pas dit tout ce que j'aurais voulu... L'Empereur sait sans doute faire le visage qu'il veut et il n'ignore pas l'art de contenter les gens. Mais vouloir contenter est quelque chose. Il est certain que je me trouve un peu sous le charme, et j'ai besoin de me rappeler l'enchantement de M^me^ de Sévigné, qui avait bien autant de *monde* que moi, pour ne pas dire que j'ai causé avec le plus grand prince d'ici-bas. »

Louis Veuillot n'avait pourtant emporté des Tuileries que

1. Mgr Foulon, *Vie de Mgr Darboy*, p. 355.

des protestations de la bienveillance impériale pour la cause qu'il servait avec tant d'ardeur et de talent. Cette bienveillance se manifestait souvent, — avec la même bonne grâce, — par des témoignages plus positifs. Parmi les faits nombreux qui le prouveraient, nous pouvons en rappeler un avec quelques détails : le donateur se serait bien gardé de les donner, mais le donataire a cru devoir se montrer moins discret, il a tenu à les raconter lui-même et c'est par un ouvrage publié en 1887 sur lui que nous les avons appris [1].

En 1858, l'évêque de Belley avait fondé un couvent de trappistes chargé de défricher, d'assainir la contrée marécageuse des Dombes. Les religieux étaient, depuis quelque temps, à l'œuvre, quand leur abbé, dom Marie-Augustin (dans le monde, le marquis de Ladouze) s'aperçut que, faute de 80,000 francs, il allait être obligé de suspendre les travaux. Il confie sa détresse à dom Gabriel, abbé du couvent d'Aiguebelle, qui lui conseille de s'adresser à l'Empereur, comme il va le tenter lui-même, pour une autre affaire. Les deux abbés partent donc pour Paris, demandent une audience et l'obtiennent aussitôt. Le père Gabriel est reçu le premier et expose sa requête personnelle. Son couvent a acquis une propriété ; le fisc lui réclame 11,000 francs de droits, dont il voudrait obtenir la remise : « Je ne puis vous faire remise de ces droits, répond l'Empereur, c'est la loi qui les règle et la loi doit être obéie ; mais voici la somme nécessaire pour les payer. »

Après lui Dom Augustin entra dans le cabinet impérial, tenant une longue note à la main : « Il fut vite à l'aise, dit l'auteur de sa biographie ; — cet homme qui lui parut tout bonté et tout simplicité lui inspira subite et pleine confiance et lui fit oublier son papier. Il parla d'abondance, et parla, paraît-il, avec une clarté et une conviction singulières. L'Empereur écoutait avec attention et sympathie. Il demanda de quelle somme le monastère avait besoin : « Sire,

1. J.-M. Villefranche, *Dom Marie-Augustin, marquis de Ladouze*.

je pense qu'avec 80,000 francs nous ferions déjà beaucoup. — 80,000? Et durant combien d'années? — Sire, une fois pour toutes. — Mon Révérend Père, c'est bien peu; mais, si vous avez encore besoin de moi, vous pourrez encore compter sur ma bienveillance. » L'abbé n'oublia pas cette parole. D'autres travaux qu'il avait entrepris, des constructions nécessitées par le développement du monastère, lui causèrent, en 1867, de nouveaux embarras; il repartit, sans hésiter, pour Paris.

Le jour de son arrivée, il va, avec deux autres religieux, à l'Exposition Universelle, pour voir des machines et des produits qu'y a envoyés son couvent. Napoléon III, presque aussitôt vient lui-même, au Champ-de-Mars : « Les modestes religieux veulent s'effacer, mais l'Empereur les a vus; il va droit à dom Augustin, qu'il a reconnu, lui exprime sa satisfaction de le rencontrer et lui parle avec un respect mêlé de la plus cordiale bienveillance. Mais, ajoute-t-il, nous serions plus à l'aise aux Tuileries pour causer. Venez demain à onze heures. »

Le lendemain, exact au rendez-vous, l'abbé explique à l'Empereur qu'il lui faudrait 400,000 francs; qu'il cherche à les emprunter; que le Crédit Foncier lui fait des conditions bien dures, et que peut-être il se montrerait moins exigeant si l'Empereur daignait le lui demander. Puis il remet à Napoléon III un long rapport, où il a exposé les conditions de son entreprise; et un nouveau rendez-vous est pris entre le souverain et le religieux. — A ce nouveau rendez-vous l'Empereur ayant sous les yeux le rapport de dom Augustin lui dit : « Mon Révérend Père, j'ai examiné votre affaire. Vous êtes trop modeste dans vos calculs. Pour arriver à votre but, 500,000 francs ne sont pas de trop. Je vais vous en donner sur ma cassette près des deux tiers, soit 350,000 francs, en regrettant de ne pas pouvoir vous offrir le tout; mais le reste, soit 150,000 francs, sera facile à emprunter au Crédit Foncier. » En même temps il lui mit dans la main un tout petit papier sur lequel étaient écrits ces

mots : « Je m'engage à payer au R. P. Augustin, abbé de N. D. des Dombes, la somme de 350,000 francs. » Après quoi il lui promit d'aller voir l'exposition des trappistes et de s'y intéresser : « Et toutes ces paroles furent échangées, sur le ton le plus simple, le plus franc, le plus courtois. Napoléon III avait réellement une grande générosité et des qualités privées séduisantes[1]. ».

Ce bon accueil n'était pas réservé à quelques ecclésiastiques favoris : il était assuré à tous, — pour leur robe et leur fonction, — même aux plus... indépendants. Napoléon III, s'adressant, en 1861, à Mgr de La Tour d'Auvergne, avait dit : « Malgré les injustices des uns, les excitations des autres, je resterai inébranlable dans la ligne que je me suis tracée; et, tout en maintenant intacts mes droits de souverain, je saisirai toujours les occasions de témoigner de mon respect pour la religion et de ma déférence pour le clergé. » Ce n'était pas une vaine parole.

Comment Mgr Pie avait qualifié publiquement l'Empereur, nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler : fut-il à cette occasion mis à l'amende, c'est-à-dire privé de son traitement? Non : on appliquait, en ce temps-là, aux ecclésiastiques délinquants des peines moins rigoureuses : « Que fit alors l'Empereur, — ce n'est pas nous qui parlons, c'est l'*Univers*, — l'Empereur traité de despote, d'autocrate par tous les républicains de la Chambre et du pays? Il se contenta de déférer le mandement de l'évêque de Poitiers au Conseil d'État, et, l'abus prononcé ne fut suivi d'aucune mesure pénale ni disciplinaire. Mgr Pie ne fut l'objet d'aucune tracasserie directe ni indirecte. L'empereur mit une sorte de coquetterie à lui témoigner, en toutes circonstances, une déférence qui honore le souverain autant que le prélat... » Et l'*Univers*, comme on va le voir, était bien renseigné.

Deux ans, pas davantage, après son fameux discours,

1. *Dom Marie-Augustin, marquis de Ladouze.*

l'évêque de Poitiers faisait appel à l'obligeante intervention du Garde des Sceaux pour une affaire délicate et qui le préoccupait fort. M. Baroche ne dut rien négliger pour le satisfaire, car, au mois d'octobre, Mgr Pie lui écrivait : « Il ne me reste qu'à vous exprimer mes profonds remerciements pour la bienveillance avec laquelle vous avez conduit cette pénible affaire et pour la confiance que vous m'avez témoignée. Je n'oublierai jamais ce bon procédé et je me félicite des dispositions conciliantes dont il est le gage. » En 1867, l'évêque de Poitiers venait, au ministère de l'Intérieur, causer avec M. Pinard des futures élections : après plusieurs entrevues très cordiales et de mutuelles concessions, ministre et prélat se mettaient d'accord sur les candidats à soutenir. Quelques semaines plus tard, à la suite d'un discours de M. Rouher sur la question romaine, Mgr Pie écrivait de nouveau au ministre de la justice : « J'obéis avec empressement au mouvement de mon âme et je me fais un devoir de féliciter et de remercier le gouvernement de l'Empereur des assurances si éloquemment, si explicitement données au pays par M. le Ministre d'État... Si je ne craignais de paraître m'attribuer une importance qui ne m'appartient pas, je prierais Votre Excellence d'offrir mes humbles félicitations à M. le ministre d'État, et de déposer au pied du trône l'hommage de mon respect reconnaissant. » Il eut bientôt l'occasion de déposer directement cet hommage; ayant, en effet, besoin d'argent pour la construction d'une église, il n'hésita pas à en aller chercher aux Tuileries : il était bien convaincu que Napoléon III ne lui tiendrait pas rigueur de ses propos un peu vifs : il ne se trompait pas; et, en sortant du palais, il disait à M. Hamille : « L'Empereur a manifestement l'horreur de l'impiété. »

En 1863, pendant que Mgr Pie se félicitait des dispositions conciliantes du gouvernement à son égard, Mgr Plantier faisait activement campagne en faveur des candidats de l'opposition. L'un d'eux, le baron de Larcy, dans un article nécrologique sur son ancien patron électoral, le racontait à

sa louange[1], — en rappelant que le Corps Législatif n'y avait trouvé « rien à redire »; il aurait pu ajouter : — mais on ne pense pas à tout ! — « ni le gouvernement impérial non plus. » Si bien que, peu après, l'évêque de Nîmes imita l'évêque de Poitiers : il demanda, comme lui, un petit service au Garde des Sceaux; et comme lui, ayant reçu prompte satisfaction, il remerciait le ministre de sa « bienveillance » et lui en exprimait une « gratitude toute particulière. » A ces mêmes élections de juin 1863, Mgr de Bonnechose fit également combattre, au Havre, le candidat du gouvernement. Deux mois après (le 20 août) il était nommé officier de la Légion d'Honneur, puis, à la mort de Mgr Morlot, cardinal. Quelques années plus tard, presque aussitôt après avoir prononcé, au Sénat, un discours assez vif sur la question romaine, il devenait commandeur[2].

En 1868 enfin, Mgr Dupanloup, dont les virulentes brochures avaient fait tant de tapage, dînait à la Chancellerie, et le lendemain il allait aux Tuileries pour inviter l'Empereur à l'inauguration d'une statue de Jeanne d'Arc; il en sortait, enchanté du souverain, et le disant tout haut.

Quand la montagne n'allait pas à Mahomet, c'est Mahomet qui allait spontanément vers elle. Le père Lacordaire, on le sait, avait prononcé, le 10 février 1853, dans la chaire, nous pourrions dire : la tribune de Saint-Roch, un sermon politique d'une rare violence. Depuis sans doute, éclairé par le temps, la réflexion, il avait perdu beaucoup d'illusions sur la doctrine de ses amis, sur la vertu des assemblées. « Notre maître, — disait à ce propos « *Un Sorrézien* », — l'auteur

1. « L'évêque, écrivait-il, ne se borna pas à ces intimes encouragements; il écrivit aux principaux curés de la circonscription; il leur recommandait de ne pas parler en chaire de cette candidature, mais, en dehors de là, il les autorisait, il les exhortait à user de toute leur influence pour la faire triompher : « Plus vous agirez avec énergie, leur disait-il, plus vous entrerez dans mes vues... » Le Corps Législatif n'y trouva cependant rien à redire; mais aujourd'hui, en pleine République, de la part d'un évêque, ils ne seraient pas tolérés; ce qui prouve les progrès que nous avons faits dans les voies de la liberté. »

2. Mgr Besson, *Vie du cardinal de Bonnechose*, t. II, pp. 4-30.

responsable et conscient du discours de Saint-Roch, nous enseignait l'obéissance à César. César d'ailleurs, le César débonnaire, était renseigné sur ce point. Plusieurs fois l'offre des situations les plus élevées de la hiérarchie catholique vint trouver Lacordaire dans sa retraite. Il eut en perspective et, à portée, l'archevêché de Paris, et, plus tard, le cardinalat. Rien ne le troubla; il refusa tout pour rester avec nous[1]. »

Si Napoléon III témoignait de tels égards aux membres du clergé, était-ce pour stimuler le dévouement des uns, pour atténuer l'hostilité des autres? S'il protégeait les intérêts religieux, était-ce pour servir des intérêts dynastiques? En posant, au mois de septembre 1852, la première pierre de la cathédrale de Marseille, il avait hautement affirmé le contraire : « Mon gouvernement, je le dis avec orgueil, est un des seuls qui aient soutenu la religion pour elle-même. Il la soutient, non comme un instrument politique et pour plaire à un parti, mais uniquement par conviction, par amour du bien qu'elle inspire et des vérités qu'elle enseigne. » Il était parfaitement sincère en parlant de la sorte. En ceci, comme en tout, il était guidé, — il avait raison de le dire, — par une conviction profonde, par une double conviction : celle du souverain et celle de l'homme.

Le souverain, tenant toujours à s'inspirer de l'opinion du pays, à satisfaire ses besoins, avait fort bien compris que le sentiment religieux pouvait seul contenir efficacement les passions anti-sociales; que ce sentiment restait vivace, même là où il semblait sommeiller; que l'autorité spirituelle reprendrait aisément son influence sur les masses, en n'intervenant pas dans leurs affaires temporelles, et que « le paysan respecte son curé » à la condition que « le curé ne devienne pas le maire », comme l'a depuis et fort justement écrit M. de Grandlieu.

1. *Le Gaulois*, 30 novembre 1880.

Mais ces principes du souverain, c'étaient aussi ceux de l'homme. La foi politique était doublée chez lui de la foi religieuse. L'un des recueils de *Papiers secrets* publiés après le 4 septembre, nous a appris qu' « une notabilité catholique » étant venue l'interroger sur ce point, avant son élection à la Présidence, il avait répondu : « Je ne connais pas d'autre base à la morale publique que le sentiment religieux. J'ai été élevé par ma mère dans ces convictions, fondées sur les vérités de la religion catholique romaine : j'y serai constamment fidèle. »

En cela sa mère et son père s'étaient trouvés d'accord. Avant la catastrophe de 1814, le roi Louis désirait confier sa première éducation à M. de Bonald; la reine Hortense exilée la confia à l'abbé Bertrand, sous la direction duquel il s'habitua à remplir, — sans ostentation, simplement, comme il faisait tout, mais exactement, — ses devoirs religieux. Même devant, surtout devant ceux de ses amis qui ne partageaient pas ses convictions, comme M. Vieillard ou M^me^ Cornu, — raillant ce qu'elle nommait son « mysticisme », — il les affirmait nettement.

Son âme, par un instinctif élan, se tournait vers Dieu dans les jours d'épreuve pour lui demander la force et la patience, — en citant certaines pages écrites à Ham, nous l'avons montré, — dans les jours de bonheur et de gloire, pour le remercier de sa protection, — nous allons le prouver également.

Un jour du mois de janvier 1857, vers trois heures de l'après-midi, l'Empereur, sortant de l'Ecole Polytechnique dans un phaéton qu'il conduisait lui-même, traversait la place du Panthéon, où nous nous trouvions par hasard. En passant devant le temple des Grands Hommes qu'il avait rendu au culte, il s'arrêta, monta lentement le perron, entra dans l'église, alors déserte. L'ayant suivi de loin, nous le vîmes s'agenouiller devant la chapelle de Sainte-Geneviève, et y rester quelques minutes dans l'attitude d'un profond recueillement. Six mois après, il part pour Plombières, d'où,

— le 10 juillet, — il écrit à l'Impératrice : « *Ma chère Eugénie, je ne t'ai pas écrit hier, mais j'ai pensé à toi, je suis monté à la montagne de la Vierge et j'y ai fait mettre des cierges pour toi et pour notre cher enfant* »; — comme, de Vichy, dix ans plus tard, le 29 juillet, il lui écrira encore : « *La messe a été très belle, célébrée dans sa nouvelle église, avec beaucoup de pompe, par l'évêque de Moulins. J'ai prié, comme toujours, pour notre fils, pour toi et pour la France* ».

Que ce fils, pour lequel il priait toujours, partageât ses convictions religieuses comme ses convictions politiques, Napoléon III le désirait ardemment (on sait si ce désir fut réalisé !) A cette partie de l'éducation du prince il n'attachait pas moins d'importance que l'Impératrice; il s'en mêlait lui-même à l'occasion, comme le prouve ce détail emprunté à la correspondance d'Octave Feuillet : « Dis à Jacques que le petit César lisait attentivement sa messe dans un beau livre plein d'images et que l'Empereur, son père, se penchait, de temps en temps, pour lui dire où l'on en était [1] ».

Après avoir lu ce qui précède, on reconnaîtra sans doute, avec nous, que, pour reprocher à Napoléon III d'avoir fait « une guerre acharnée aux catholiques et à l'épiscopat », de s'être montré « depuis son entrée dans la vie politique jusqu'à ses derniers moments leur implacable ennemi, » il faut avoir l'esprit bien troublé par la passion; — on reconnaîtra que l'important journal royaliste de Paris où nous lisions, il y a peu d'années, ces lignes, était aussi juste, aussi véridique que les journaux républicains reprochant à Napoléon III d'avoir désarmé la France, en dépit de leurs efforts et de leurs avertissements.

On reconnaîtra enfin que, quand ces accusations commencèrent à se produire sous son règne, Napoléon III avait le droit de s'en plaindre; et l'on comprendra qu'avec un

1. Lettre adressée de Compiègne en 1862. (*Quelques années de ma vie*, par Mme Octave Feuillet.)

accent d'amertume, — prouvant, à lui seul, sa sincérité, — il ait dit dans son message de 1860 : « Je ne puis passer sous silence l'émotion d'une partie du monde catholique. Elle a cédé subitement à des impressions si irréfléchies ; elle s'est jetée dans les alarmes si passionnées ; le passé, qui devait être une garantie de l'avenir, a été tellement méconnu, les services rendus, tellement oubliés qu'il m'a fallu une conviction bien profonde, une confiance bien absolue dans la raison publique pour conserver, au milieu des agitations qu'on cherchait à exciter, le calme qui seul nous maintient dans le vrai ».

Pourquoi donc, dès cette époque, « une partie du monde catholique » méconnaissait-elle ainsi les services rendus par Napoléon III à sa cause? Parce que, — disait-elle, — Napoléon III, en avait lui-même détruit l'effet, effacé le souvenir, en faisant la guerre d'Italie, en soulevant la question romaine, en laissant dépouiller le Pape d'une partie de ses États ; — et dans quel intérêt? Pour sauver sa vie ; pour tenir son ancien serment de carbonaro, trop longtemps oublié, que le testament d'Orsini venait de lui rappeler d'un ton impérieux et comminatoire.

Regardons de près ce grief — assez grave aux yeux de certains catholiques, pour leur faire oublier tout le passé... Le mobile de la guerre, — d'abord, — la peur des bombes et des poignards italiens? Comment une pareille invraisemblance a-t-elle pu s'accréditer, quand le moindre raisonnement, le plus simple examen des faits la devaient réfuter? Puisque le public, — qui tient à ses légendes, — n'a voulu ni examiner, ni raisonner, nous devons le faire pour lui.

Si Napoléon III, qui, en 1831, avait suivi son frère dans les rangs des carbonari, s'était alors affilié à leur secte, est-ce qu'il ne se fût jamais trouvé un d'entre eux pour le déclarer bien haut, pour le prouver? Pas un seul n'a osé l'affirmer ; et Napoléon III a toujours affirmé le contraire, même à ses plus intimes amis, à ses confidents les plus sûrs... Si Napoléon III s'était laissé émouvoir par le testa-

ment d'Orsini, au point de se résoudre à y subordonner sa politique, si Napoléon III avait seulement pensé qu'on pût le soupçonner d'une telle faiblesse, est-ce qu'il n'aurait pas tenu ce testament secret? S'il en autorisa la publication[1], c'est qu'il croyait que toute sa vie le mettait à l'abri d'un tel soupçon ; qu'il avait donné assez de preuves de courage et de fermeté ; assez souvent montré que le danger, loin de le faire reculer, l'attirait ; qu'il ne se laissait troubler, intimider par rien, pour qu'on ne l'accusât jamais de céder à la peur.

Si Napoléon III avait assez redouté la vengeance des carbonari pour entreprendre la guerre d'Italie, à seule fin de saper le pouvoir temporel, comment l'aurait-il affrontée, dix ans plus tôt, en relevant le trône pontifical ; — en le relevant lui-même, quand rien ne l'y obligeait, quand, de bien des côtés, on cherchait à l'en empêcher, — comme l'attestait Louis Veuillot, dans une lettre du 2 août 1849 à Mgr Rendu : « Ce n'est pas M. de Falloux, comme on le pense, qui a rétabli le Pape, c'est le Président, qui a mis dans toute cette affaire une volonté inflexible et beaucoup de cœur : je le tiens du Pape lui-même...[2] » ? Si Napoléon III enfin avait juré haine au Saint-Siège, est-ce qu'il aurait choisi le Saint-Père pour être le parrain de son fils? Est-ce qu'il lui aurait fourni lui-même des auxiliaires en France, en consultant son nonce à Paris, — comme ne l'avait fait aucun des gouvernements antérieurs, — sur le choix des nouveaux évêques?[3].

1. « Tenez! il a laissé son testament, sa prière dans un écrit adressé à l'Empereur, écrit que je vais vous lire, après en avoir obtenu la permission de celui à qui elle a été adressée. » (*Plaidoyer de J. Favre pour Orsini.*)

2. Témoin du rôle joué dans cette circonstance par Louis-Napoléon, *l'Univers* avait déjà dit : « Le Président a été plus ferme que ses ministres, plus habile que les ambitieux du tiers-parti, plus hardi que les tribuns de la Montagne. Il a méprisé les clameurs et les intrigues des couloirs. Il a montré, une fois de plus, à la France qu'il y avait un bras et un cœur au gouvernail. »

3. « Pendant la présidence et les dix premières années de l'Empire, la

A toutes ces questions, qu'on peut aujourd'hui envisager sans passion, le bon sens de nos lecteurs répondra : « Non ! Evidemment non ! »

Mais nous devons ajouter qu'en ramenant Pie IX à Rome, le Prince-Président avait écrit la fameuse *Lettre à Edgard Ney*, où il indiquait à quelles conditions le trône restauré par nos armes, — et que nos armes ne pouvaient indéfiniment garder, — se maintiendrait de lui-même, quelles concessions le Souverain-Pontife devait faire aux exigences du siècle, pour régner indépendant, sans le secours ni la tutelle d'une puissance étrangère. En conjurant le Pape de faire ces concessions, de régler ainsi cette question romaine, qui était depuis si longtemps, qui ne pouvait toujours rester ouverte, Louis-Napoléon s'était fait l'interprète du vœu général. Les réformes qu'il conseille respectueusement au Saint-Siège, tout le monde en reconnaît avec lui ou en a reconnu, avant lui, l'urgence : le duc Victor de Broglie a dit, dès 1839, à la Chambre des Pairs, qu' « entre le gouvernement arbitraire, absolu, suranné des cardinaux et le gouvernement militaire des généraux autrichiens, les habitants de la Romagne n'hésitent pas : ils préfèrent le gouvernement des généraux autrichiens. » — Mgr de Salinis a rapporté, dès 1840, « de ses entretiens avec des membres éminents de la haute prélature la conviction que des réformes sérieuses, profondes étaient indispensables »[1] ; — le père de Ravignan disait avec tristesse, en 1847 : « Les réformes ne se font pas, les vrais, les grands abus ne se corrigent pas »[2] ; — sous la présidence le comte de Montalembert écrit à un ami : « Le gouvernement de Rome est intolérable ; les peuples mécontents, opprimés, aigris, sont désespérés » ; — M. de Tocqueville, ministre des Affaires étrangères, trouve dans la correspondance de

nonciature dicta presque le choix des évêques. » Emile Ollivier, *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*.

1. L'abbé de Lamoure, *Mgr de Salinis*.

2. Le P. de Pontlevoy, *Vie du R. P. de Ravignan*.

M. de Corcelles « force faits, opinions ou affirmations relatives à la haine universelle des populations romaines contre les abus du gouvernement pontifical »[1]; le comte de Falloux comprenant la nécessité de modifier cet état de choses, dit au nonce: « Il y a une puissance que vous négligez trop, c'est l'opinion publique. » Lamoricière enfin arrivant d'Italie « bondissait en parlant des abus de l'administration romaine qu'il avait vus de près » et, hors de lui, s'écriait : « On ne fera rien de bon tant qu'on n'aura pas pendu quatre monsignori aux quatre coins de Rome[2]. »

Comme la question romaine, la question italienne était depuis longtemps pendante et, elle aussi, devait être réglée tôt ou tard[3]. La domination de l'Autriche sur des populations qui la subissaient impatiemment, sans pouvoir la secouer, c'était une anomalie condamnée par l'esprit du siècle à disparaître. Y mettre fin, ce n'était pas seulement déchirer une des plus tristes pages des traités de 1815; c'était se conformer « à la politique traditionnelle de la France[4] »; c'était « accomplir l'œuvre poursuivie par tous nos rois, depuis que Henri IV eut substitué en Italie sa politique d'influence à la politique de conquête »[5]; c'était enfin faire acte de justice et d'humanité[6].

1. C^te^ DE FALLOUX, *Mémoires d'un Royaliste.*

2. *Idem.*

3. « Deux questions étaient comme *en permanence* en Europe, la question d'Italie et la question d'Orient. » C^te^ DE CARNÉ, *L'Europe et le Second Empire.*)

4. C^te^ DE CARNÉ, *L'Europe et le Second Empire*, p. 58.

5. *Id*, *ibidem.*

6. A la veille du départ de nos troupes pour l'Italie, le 23 septembre 1859, le Père Lacordaire écrivait à l'abbé Perreyve : « L'Autriche ne pèse pas seulement sur l'Italie d'un poids injuste et oppressif, elle pèse sur l'Eglise, en empêchant la Papauté de conserver en Italie le caractère qu'elle y avait toujours eu et qui la rendait très chère aux habitants... Je crois que l'état actuel est intolérable et qu'il faut en souhaiter la fin... Sans doute, l'élément révolutionnaire et anti-chrétien est fort à craindre; mais il se nourrit généralement des généreuses passions du patriotisme et c'est cette place d'armes qu'il faut lui enlever. Que si la Providence permet aux passions déchaînées de prévaloir, un moment, ce sera, sans doute, une

Qu'une telle entreprise dût tenter Napoléon III, tout ce que nous savons de lui, de ses sentiments, de son passé, suffirait à nous en convaincre, — si nous n'en avions des preuves plus positives. Les faits d'abord : la Sardaigne associée à la guerre de Crimée, pour pouvoir paraître au Congrès de Paris, et sommer l'Europe de s'intéresser à l'Italie. Puis, le témoignage, plus direct, de divers confidents de Napoléon III. C'est le général de la Marmora, disant en 1864 : « Peu de personnes ont eu plus que moi l'occasion d'approcher l'Empereur et de connaître ses sentiments. En 1852, je le vis trois fois ; il me montra de grandes sympathies pour l'Italie, et me fit prévoir qu'un jour il s'occuperait d'elle. » C'est lord Malmesbury, déposant cette note sur son journal, le 19 mars 1853, après avoir vu Napoléon III : « Il a déploré les agissements de l'Autriche en Italie, disant que cela ne pouvait durer. » C'est le prince Albert, écrivant l'année suivante à la reine d'Angleterre que l'Empereur, dans leurs longues causeries du camp de Boulogne, lui a manifesté « le désir de voir l'Italie débarrassée de la mauvaise administration de l'Autriche », et a ajouté « qu'il serait satisfait si le Milanais seulement pouvait être affranchi [1]. »

En 1859, Napoléon III espérait résoudre à la fois et la question italiennne et la question romaine; — asseoir le trône pontifical, au milieu de l'Italie libre, assez solidement pour qu'il pût se passer désormais de toute assistance étrangère. Il espérait (comme le dit alors cette brochure officieuse qui souleva tant de protestations) « réconcilier le Pape, comme souverain temporel, avec son peuple et avec son

calamité ; mais ce sera la faute de ceux qui, en 1815, ont tellement abusé de la force contre les nationalités dignes de respect. Nous aurons eu, du moins en France, l'honneur de briser avec ce parti injuste et de verser notre sang pour une cause juste et libérale... La guerre de Crimée était déjà une belle guerre, mais sans grand péril, à cause de l'alliance de la France et de l'Angleterre ; celle-ci, au contraire, est périlleuse, plus juste encore ; à ces deux points de vue, elle mérite un assentiment plus marqué. »

1. Sir Theod. Martin, *Le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha.*

temps. » Il espérait enfin jouer au delà, comme en deçà des Alpes, cette fonction de conciliateur, d'arbitre entre des intérêts et des passions contraires, qu'il croyait tenir de son nom... C'était une belle et grande œuvre ! Jouissant d'un immense prestige en Europe, venant de rendre à l'Italie un grand service, Napoléon III, et lui seul, aurait pu l'accomplir, — à une condition : c'est qu'on s'y prêtât ; c'est qu'à Rome comme à Paris on comprît la nécessité de profiter de circonstances exceptionnelles et dont rien sans doute ne ramènerait le retour... Il n'en fut pas ainsi malheureusement.

Si les conventions de Villafranca restèrent lettre morte, ce ne fut certes pas du gré de l'Empereur, qui, ne pouvait en assurer l'exécution par une nouvelle campagne, mais qui espéra longtemps les voir consacrées par un Congrès. Or, en lui attribuant, à Villafranca, la présidence de la confédération italienne, Napoléon III ne semblait pas montrer de trop mauvaises dispositions pour le Pape, ni un grand désir de plaire aux amis d'Orsini !

Mais, en même temps qu'il voulait placer le saint Père sur ce piédestal, l'Empereur lui conseillait de séculariser son administration, c'est-à-dire d'accomplir la réforme depuis si longtemps souhaitée par les meilleurs catholiques. Et ce conseil, il le présentait avec tous les ménagements, toute la déférence possibles : « Que Votre Sainteté consente, écrivait-il le 14 juillet, — ou que plutôt, *de proprio motu*, elle veuille bien accorder aux Légations et aux Marches une administration séparée, un gouvernement laïque, nommé par Elle, mais entouré d'un conseil formé par l'élection !... Je supplie votre Sainteté d'écouter la voix d'un fils dévoué de l'Eglise, mais qui comprend les nécessités de son époque et qui sait que la force brutale ne suffit pas pour résoudre les questions. »

Cette combinaison était la seule pratique. Avant la guerre le Pape n'était déjà plus en réalité que le suzerain de la Romagne. Le pouvoir y était exercé, en son nom, par les

autorités autrichiennes [1]. Au mois de juin celles-ci s'étaient inopinément retirées. Substituer une garnison française à la garnison autrichienne, c'eût été un expédient temporaire et non une solution. Mais il eût fallu que cette première combinaison fût acceptée sans délai, quand les Italiens étaient encore prêts à s'incliner devant un désir de leur libérateur. Cette période de docilité devait être courte. Napoléon III ne pouvait imposer sa volonté, par la force, à ceux qu'il venait d'affranchir; on le sentait bien et l'on ne ne tarda pas à en abuser. M. de Cavour, oubliant les engagements de Plombières, se laissait complaisamment forcer la main par les révolutionnaires. Il ne pouvait plus bientôt être question pour la Romagne d'un « gouverneur laïque ». On proposa d'y remplacer le vicariat autrichien par un vicariat italien, comme en 1847 Rossi, le futur ministre de Pie IX, — alors notre ambassadeur à Rome, — l'avait déjà conseillé, ne voyant pas « d'autre solution » de la question romaine. Cette nouvelle combinaison permettait au Pape de réserver solennellement tous ses droits, que le congrès eût pu reconnaître; car c'est toujours d'un congrès que l'Empereur attendait une solution définitive.

Ni cette transaction, ni aucune de celles qu'avec son inaltérable patience Napoléon III étudia et proposa successivement ne fut agréée. Le gouvernement pontifical repoussa tout accommodement, — il n'admettait même pas qu'on lui garantît la possession du reste de ses états, ce qui semblerait établir une différence entre eux et la Romagne; à toute négociation, n'ayant pas pour base la restitution pure et simple de cette province, il se refusa nettement.

Si ses conseillers le poussaient à la résistance, ils y étaient eux-mêmes encouragés par les plus éminents catholiques français. Ceux-ci étaient inspirés par deux mobiles différents.

1. « La souveraineté du pape n'existait plus que de nom; les chefs militaires inscrivaient en tête de leurs publications cette phrase significative: « *L'impériale et reale governo civile e militare, résidente à Bologna, ordina etc...* » (Eugène Ritter, *Correspondance de Massimo d'Azeglio*. I. 98. note.)

Les uns cédaient à un sentiment généreux. Entre le vieux et saint pontife dépouillé d'une partie de son domaine et les spoliateurs garibaldiens ou piémontais, employant tour à tour la ruse et la violence, leurs sympathies ne pouvaient hésiter; — mais ils n'écoutaient qu'elles; et, par intérêt pour le Pape-Roi, le poussaient inconsciemment à sa perte. Les autres, il faut bien le dire, se souciaient moins, au fond, de sauver le trône du Pape que d'ébranler celui de l'Empereur. Le différend qui s'élevait entre les Tuileries et le Vatican était pour eux une bonne fortune imprévue : loin de s'employer à l'arranger, ils se faisaient un plaisir et presque un devoir de l'envenimer. Les hommes qui avaient le plus sévèrement dénoncé les vices de la vieille administration pontificale semblaient trouver scandaleux que Napoléon III osât y faire allusion. Le général Lamoricière retournait à Rome, non pour mettre un terme aux abus des monsignori, en pendant quatre d'entre eux, mais pour maintenir entre leurs mains les provinces restées fidèles au Saint-Siége. Il menaçait toujours d'en pendre un, cependant : il paraît que c'était une idée fixe chez lui; mais lequel? le cardinal Antonelli, — parce qu'il le soupçonnait de résister trop mollement à nos exigences ![1]

Plus les mois, les années s'écoulaient, plus la tâche de l'Empereur devenait ingrate, plus il lui était difficile de réaliser ses premiers desseins. Il restait un point, toutefois, sur lequel il était résolu à ne pas transiger, quoi qu'il advînt et dût-il employer la force : il entendait que le Pape conservât Rome et les États que ne lui avaient pas enlevés les premiers soulèvements populaires. Pour le contester encore, il faut se refuser à l'évidence, car cette évidence aujourd'hui résulte de tous les documents intimes, qui n'étaient pas destinés au public et qui lui ont été, plus ou moins discrète-

1. « Mgr. de Mérode avait applaudi à ce propos soldatesque du général Lamoricière « qu'à l'exemple du cardinal Cossa il faudrait l'enfermer au fort Saint-Ange et le pendre haut et ferme par les pieds. » (Emile Ollivier. *L'Eglise et l'Etat du Vatican*, t. Ier p. 504).

ment, livrés. Sur ce point important, la correspondance privée de M. Thouvenel a pleinement confirmé ce que nous avaient déjà appris les divers recueils de *Papiers secrets*, en publiant les lettres adressées par M. Rouher à l'Empereur, le 19 et le 24 septembre 1867, et ces instructions données, la même année, par Napoléon III au général Fleury : « L'Empereur par conviction, autant que par intérêt politique, ne peut abandonner le Saint-Père et il fera tous ses efforts pour l'empêcher de quitter Rome... Si, après le départ des troupes françaises, le Pape était obligé de se retirer devant une émeute, l'Empereur n'hésiterait pas à le ramener avec ses troupes. » Les instructions si catégoriques de 1867, confirmaient simplement celles qu'avait déjà reçues le général, lorsqu'il était allé, six ans plus tôt, notifier à Victor-Emmanuel la reconnaissance du royaume d'Italie [1].

Cette ferme résolution de Napoléon III, Mentana en fut la preuve ; — et non la dernière, ni la plus méritoire : il est démontré en effet, même pour les plus incrédules, que s'il n'y avait, au moment de la déclaration de guerre, qu'une alliance morale entre l'Italie, l'Autriche et nous, si ces deux puissances ne s'étaient pas liées, dès l'année précédente avec nous, par un traité formel, c'est que l'Empereur n'avait voulu faire aucune concession sur la question romaine, ni

1. « J'avais pour mission de paraphraser la lettre de l'Empereur, d'entrer dans le vif de la question, au sujet du Saint-Père et de déclarer que les troupes françaises continueraient à occuper Rome tant que les intérêts qui les y avaient amenées ne seraient pas couverts par des garanties suffisantes.

« La lettre autographe dont j'étais porteur était pleine de réserves ; elle contenait, entre autres, cette phrase significative : « Je dois déclarer franchement à Votre Majesté que, tout en reconnaissant le nouveau royaume d'Italie, je laisserai mes troupes à Rome tant qu'elle ne sera pas réconciliée avec le Pape ou que le Saint-Père sera menacé de voir les États qui lui restent envahis par une force régulière ou irrégulière. »

« Quand je pris congé de l'Empereur, dans son cabinet, il me dit, en m'embrassant : « Dites bien au Roi que je ne resterai son ami qu'à la condition qu'il ne me créera pas de nouvelles difficultés et qu'il fera respecter le Saint-Père. »

« Napoléon, tout en acceptant, à son grand regret, les faits accomplis en dehors de son programme, n'a jamais transigé sur le terrain de la Papauté. » *(Mémoires inédits du Général Fleury.)*

à l'Italie, ni à l'Autriche, appuyant les prétentions italiennes[1].

Mais, tout en voulant maintenir, quand même, au Saint Père un domaine suffisant pour assurer sa pleine indépendance, l'Empereur n'attachait à la plus ou moins grande étendue de ce domaine qu'une importance secondaire. Que le Pape perdît les provinces révoltées, que nous n'aurions pu reconquérir définitivement par la force, Napoléon III en avait pris son parti. La seule chose essentielle à ses yeux, c'était que le Pape possédât un territoire, même réduit, où il pût régner libre.

Était-ce un grand crime? Était-ce une grande erreur? Il paraît que non, puisque, le 26 avril 1871, recevant le comte d'Harcourt, ambassadeur de la République Française, Pie IX lui disait : « La souveraineté n'est pas à rechercher dans des temps comme ceux-ci; je le sais mieux que personne. Tout ce que je désire c'est un petit coin de terre où je serai le maître. *Si l'on m'offrait de me rendre mes États, je refuserais;* mais tant que je n'aurai pas ce petit coin de terre je ne pourrai exercer dans leur plénitude mes fonctions spirituelles[2] ».

Son successeur, le vénérable Léon XIII, se contenterait, nous assure-t-on, de moins encore et ne revendiquerait plus sur l'ancien domaine du saint-Siège qu' « une sorte de suzeraineté idéale[3] ». Que le sort de la Papauté, que le sort

1. « C'est cette clause qui fit échouer, en 1869, la mission du général de Menabrea. Le Gouvernement italien demandait, comme condition *sine qua non* d'une alliance offensive et défensive, la faculté de s'incorporer tout le territoire pontifical, *sauf Rome et ses environs immédiats*. L'Empereur s'y refusa et le comte Menabrea lui dit en partant : « Puisse Sa Majesté ne pas regretter un jour les 400,000 baïonnettes que j'étais venu mettre à sa disposition. » G. Rothan, *La Politique française en 1866*, p. 170.

2. Dépêche adressée à M. Jules Favre, ministre des Affaires Étrangères, et publiée par lui dans son ouvrage *Rome et la République Française*, p. 109.

3. « Quelles conditions le Saint-Siège mettrait-il aujourd'hui à sa réconciliation avec la maison de Savoie? Le Vatican, depuis l'avènement de Léon XIII, les a plus d'une fois laissé entrevoir d'une manière au moins officieuse... Avec lui le *Non possumus* a singulièrement perdu de son inflexibilité. S'il prétend toujours faire reconnaître la souveraineté du Saint-Siège, il semble prêt à se contenter d'une sorte de haute souveraineté ou

de la France eussent été différents si l'on avait parlé avant 1870, comme on devait parler plus tard !

Pour justifier leurs doutes sur la sincérité de l'Empereur, les catholiques hostiles à son gouvernement alléguaient volontiers l'attitude du prince Napoléon : ce Prince devait être l'interprète intempérant de la vraie pensée du souverain ; ce qu'on disait tout haut au Palais-Royal était assurément l'écho de ce qui se disait tout bas aux Tuileries. L'Empereur eût-il souffert que son cousin eût une politique personnelle et contrariât la sienne par ses démarches secrètes ou son langage public ? Si de tels écarts lui avait causé un réel déplaisir, ne les aurait-il pas réprimés autrement que par quelque désaveu officiel, bientôt suivi d'une réconciliation ?

Raisonner ainsi, c'était simplement prouver qu'on connaissait peu l'Empereur. Cette accusation nous fournit l'occasion de montrer un nouveau côté de son caractère, et non le moins intéressant ; nous devons donc y consacrer quelques pages : le lecteur excusera cette digression nécessaire.

En apprenant, à Pesth, la mort de Napoléon III, Liszt, — l'abbé Liszt, car le célèbre artiste était entré dans les ordres — voulut témoigner hautement son admiration très désintéressée pour lui. Dans une lettre, du 10 janvier 1873, que publièrent plusieurs journaux, il rendait un éloquent hommage à « ce cœur magnanime », à « cette intelligence uni-

de suzeraineté idéale, qui, sans lui rendre une autorité temporelle directe, assurerait davantage sa souveraineté temporelle. Le point sur lequel les organes attitrés du Vatican refusent de transiger, c'est l'abandon de Rome par le roi, c'est le transfert de la capitale italienne en dehors des murs de la ville éternelle. Le Saint-Siège se résigne à l'Italie une, il ne peut se faire à Rome capitale ; s'il n'exige pas absolument d'en redevenir le roi, le pape veut être seul à y habiter. Qu'elle s'administre librement, comme une sorte de ville libre, qu'elle reste même italienne et garde même, si l'on veut, le titre de capitale morale de l'Italie, Rome doit être rendue tout entière à son rôle de métropole catholique... Par malheur, ces combinaisons que l'Italie aurait accueillies avec joie lorsqu'elle était encore campée à Turin ou à Florence, elle se refuse à les discuter, après être montée au Capitole. Ce que Pie IX a décliné vers 1867, Léon XIII le proposerait en vain aujourd'hui. Le grand art de la politique c'est de saisir le moment. » Paul LEROY-BEAULIEU. *Revue des Deux-Mondes*. 1er janvier 1884.

versellement compréhensive », à « cette vie remplie par le constant exercice de toutes les vertus souveraines : bienfaisance, générosité, munificence, etc. » Il prédisait que l'heure de la justice étant venue, « la France ramènerait son cercueil pour le placer glorieusement auprès de celui de Napoléon I^er^ » ; et, après avoir rappelé les actes les plus louables de son règne, tels que « les amnisties complètes, le patronage de l'Église à Rome et en tout pays, la reconstruction de Paris, les guerres de Crimée et d'Italie, le soin actif du sort des populations des campagnes et de la classe ouvrière » etc., — il notait enfin, comme un de ses plus beaux titres, « sa reconnaissance délicate, ingénieuse pour toutes les personnes qui lui avaient rendu quelque service ».

Peu d'hommes, en effet, peu de souverains surtout, surent acquitter, comme Napoléon III, ce genre de dettes. Se rappelant un entretien qu'il avait eu, en 1817, avec le duc d'Angoulême, se rappelant avec quelle ironique désinvolture le neveu du roi traitait les royalistes qui avaient le mieux affirmé leur fidélité, pendant les jours d'épreuves, le baron de Barante dit dans ses *Souvenirs :* « Ce fut dans cette conversation que je vis le mieux en lui la crainte et la déplaisance *qu'ont souvent les princes* de devoir quoi que ce soit et leur antipathie pour la reconnaissance [1] ». Napoléon III n'éprouva jamais cette crainte, ni cette antipathie ; bien au contraire ! De sa prison de Ham, il avait écrit, le 1^er^ janvier 1845, à M. Peauger : « ... Espérons que cette année sera meilleure pour nous tous. Je vous associe à mes désirs, parce que, si j'avais du bonheur, ma plus grande joie serait de le partager avec ceux que j'aime [2] ». Était-ce là de l'eau bénite de prétendant? Non : c'était l'expression d'un sentiment sincère, un engagement éventuel, — et qui fut bien tenu !

Dès qu'il arriva au pouvoir, il se souvint aussitôt de tous

1. *Souvenirs du baron de Barante.* T. II, p. 316.
2. *Nouvelle Revue.* 1^er^ Septembre 1894.

ceux qui lui avaient donné quelques preuves de dévouement ou de simple sympathie: faisant du colonel Vaudrey, son aide de camp; de MM. Vieillard et Laity, des sénateurs; de M. de Persigny, un ministre; du fidèle Thélin, un trésorier de la cassette, etc... Pour lui être venu souvent dire la messe dans sa prison, pour lui avoir fait dans son cachot quelques visites, l'ancien curé-doyen de Ham, l'abbé Tirmarche, devenait, — avec le titre d'évêque, — aumônier de la chapelle impériale; pour lui avoir fourni les moyens de faire des expériences de chimie, le pharmacien de Ham, M. Acar, était nommé « premier pharmacien des Tuileries », — et nous croyons bien que la place avait été créée pour lui. Napoléon III se souvint également du maître de poste de Saint-Quentin, M. Jules Abric, qui avait facilité sa fuite, en mettant des chevaux à sa disposition et en l'accompagnant lui-même à Valenciennes : dès qu'il fut au pouvoir il lui offrit une situation, que M. Abric, fervent républicain, refusa. Il envoya un cadeau de noces à sa fille, et la fit nommer directrice de la poste à Ham. Apprenant, en 1869, par M. le conseiller Desmaze (originaire de Saint-Quentin) que Chopineau, le postillon de M. Abric, qui l'avait conduit, à cette époque, vivait encore, il lui fit envoyer une gratification supplémentaire de 25 louis. Il accordait enfin une pension de 1,200 francs à un peintre de Dresde, qui lui avait donné des leçons de dessin à Arenenberg et une pension du même chiffre à M^lle^ Bertrand, nièce de son ancien précepteur.

L'Empereur ne manifestait pas sa gratitude par ses bienfaits seulement, mais par l'indulgence avec laquelle il tolérait qu'on parût les oublier.

M^me^ Cornu professait, en toute matière, des opinions fort avancées; ses amis les plus intimes étaient des ennemis de l'Empire; après le coup d'Etat, elle avait affecté d'en parler comme eux; à la souscription ouverte par Orsini, peu de temps avant l'attentat du 14 janvier, elle avait assez largement participé. Quand il lui plut de reparaître aux Tuileries,

elle y retrouva, comme si rien ne s'était passé, faveur et crédit pour ses protégés, fort indépendants, plus qu'indépendants en général.

Lorsque le Sénat décida de soumettre le rétablissement de la dignité impériale à un plébiscite, un seul sénateur émit un vote contraire : c'était M. Vieillard, un de ces républicains bonapartistes comme il y en eut beaucoup, de 1815 à 1848. Fidèle à ses principes, il avait cru devoir protester contre cette restauration du trône, même au profit du prince qu'il aimait de toute son âme. Mais l'accomplissement de ce devoir de conscience lui avait été douloureux, et il lui semblait naturel que l'Empereur en témoignât quelque mécontentement. Le billet suivant le rassura bien vite :

Saint-Cloud, 9 novembre 1852.

Mon cher monsieur Vieillard,

Comment pouvez-vous croire que votre vote puisse nuire, en quoi que ce soit, à la vieille amitié que je vous porte ? Venez déjeuner, jeudi, à onze heures, comme à l'ordinaire, et le nouveau titre que je recevrai de la nation ne changera pas plus mes habitudes que mes sentiments pour vous. Recevez-en l'assurance.

Votre ami,

Louis-Napoléon.

De cette fidèle amitié, il devait lui donner bien des preuves, dont nous citerons deux seulement, en ayant été le témoin. Au mois de janvier 1853, M. Vieillard étant indisposé, l'Empereur montait à son modeste appartement de la rue du Sentier, pour lui annoncer son mariage, avant qu'il l'apprît par le bruit public. Au mois d'avril 1857, M. Vieillard étant mourant, l'Empereur alors à Fontainebleau, fut informé de son état, quand il se préparait à partir pour une chasse à courre. Il prit le premier train partant pour Paris, et, à Paris où il n'était pas attendu, un fiacre quelconque le conduisit auprès de son vieil ami. Jamais nous n'oublierons avec quelle ingénieuse délicatesse il cherchait à lui prouver que cette visite n'était pas un adieu; ni quel pro-

fond chagrin il témoigna aux siens, après l'avoir embrassé pour la dernière fois.

Même pour ses anciens obligés qui lui avaient gravement manqué, l'Empereur ne pouvait rester longtemps sévère. Dans une lettre du 15 décembre 1853 (dont il nous paraît inutile d'indiquer le signataire, mais dont nous garantissons l'authenticité), l'un d'eux, le remerciant d'un don assez important, lui disait : « J'ai cruellement expié, Sire, par cinq années de chagrins et de souffrances morales, les torts que j'ai eus à l'égard de Votre Majesté et pour lesquels j'implore son pardon; torts qu'un moment de délire fiévreux m'a fait commettre, qu'on a grossis peut-être aux yeux de Votre Majesté. Elle se venge aujourd'hui en daignant répandre sur moi de nouveaux bienfaits. »

Si Napoléon III ne put associer à sa fortune tous ceux qui s'étaient intéressés à ses malheurs, c'est que plusieurs s'y refusèrent, — comme l'abbé Lender, ancien professeur du collège de Constance, qu'il voulait attirer à Paris, mais ne put arracher de sa modeste cure[1]; — comme M. Calixte Souplet, directeur du journal où le prisonnier de Ham avait fait ses débuts de publiciste. Dans un livre, que nous avons déjà cité, le petit-fils de M. Souplet, — assez malveillant pour Napoléon III, dont il semble avoir bien peu compris les sentiments et les doctrines, — nous donne, à cet égard, les détails suivants :

« Mon grand-père combattit ouvertement la candidature du Bonaparte à la présidence, n'ayant aucune illusion sur ses sentiments... Malgré cette attitude hostile, Louis-Napoléon garda une vive affection pour mon grand-père; il lui en donna une preuve éclatante quand, président de la République, il vint à Saint-Quentin inaugurer le nouveau chemin de fer. Au moment de remonter en wagon, il aperçut Souplet; aussitôt il alla droit à lui et prononça ces paroles textuelles, alors entendues par une foule de Saint-Quentinois et rappor-

1. Le chanoine Guers. *Les prisonniers français en Allemagne.*

tées par M. Gustave Demoulin dans sa biographie de Calixte Souplet : « Quoique je vous rencontre dans un camp opposé, j'éprouve une grande joie à vous serrer la main et à vous témoigner la haute estime dans laquelle j'ai toujours tenu votre talent et votre caractère. Je n'oublierai jamais nos excellentes relations d'autrefois ni les services que vous m'avez rendus... » A plusieurs reprises, des postes importants furent offerts à Calixte Souplet ; mais il refusa très nettement de les occuper [1]. »

Dévoué à ses amis, Napoléon III l'était encore plus à ses parents. Dès son enfance, nous l'avons vu, il avait pris à leurs nombreux deuils, comme à leurs rares joies, le plus profond intérêt. Jamais il n'avait pu se consoler de la mort de son frère ni de celle de sa mère. En entrant aux Tuileries, il pensait tout de suite à la reine Hortense, au bonheur qu'elle aurait eu de l'y voir [2]. De la sévérité, des reproches peu justifiés du roi Louis, il avait beaucoup souffert, sans jamais témoigner à celui-ci moins de déférence et moins de tendresse. Aux blâmes, à la froideur de ses oncles, après les entreprises où il avait joué sa vie pour leur cause commune, il avait répondu de même. Pour le prince Napoléon, qui seul avait pris sa défense, il avait toujours montré l'amitié protectrice d'un grand frère.

Ces parents avec lesquels il avait traversé les mauvais jours, Napoléon III voulut, quand la fortune lui sourit enfin, leur en faire partager, comme à ses amis, plus qu'à ses amis, les faveurs. Parmi les anecdotes que la chronique des salons invente, propage et finit par accréditer, il y en a une bien connue. En 1851, le roi Jérôme, ne se trouvant pas assez bien traité par son neveu, s'en serait plaint avec amertume, en lui disant : « Vous n'avez rien de votre oncle

1. P. Hachet-Souplet. *Louis-Napoléon Bonaparte, prisonnier au fort de Ham.*

2. « Il m'a ensuite entretenu très affectueusement du temps passé, de sa mère, disant que la chose qu'il regrettait le plus était qu'elle n'eût pas assez vécu pour le voir où il est. » — Lord Malmesbury. — *Mémoires d'un ancien ministre.* 19 mai 1853.

Napoléon »; — à quoi son neveu aurait ironiquement répondu : « Oh ! si ; j'en ai la famille ! » Le mot pouvait être piquant, mais il était peu vraisemblable ; car loin de répudier cette famille et de la trouver encombrante, il avait tenu à s'en entourer, à la relever avec lui, à faire pour elle tout ce que permettaient les circonstances ; et à son oncle Jérôme, contre lequel il avait pourtant quelques anciens griefs, il avait témoigné une sollicitude particulière.

Président de la République, et ne pouvant encore davantage, il confie au frère du grand Empereur la garde de ses cendres, en le nommant gouverneur des Invalides. Du prince Napoléon, — auquel l'attache non seulement un lien de famille, mais le souvenir de leur ancienne camaraderie d'Arenenberg, le souvenir du service que lui avait alors rendu son jeune cousin, en prenant sa défense, — il fait un ambassadeur à Madrid. Après le coup d'État, le roi Jérôme devient président du Sénat. Après le rétablissement de l'Empire, il est installé, comme premier prince du sang, au Palais-Royal, avec son fils, — auquel l'Empereur cherchera désormais à procurer toutes les occasions de mettre en lumière sa remarquable intelligence et de reconquérir ainsi la faveur, assez rebelle, du public.

Les chroniqueurs ont encore prétendu que le roi Jérôme, même alors, eût souhaité davantage, qu'il reprochait aigrement à Napoléon III de ne pas lui faire une assez large place dans son gouvernement, de ne pas se faire suppléer par lui, quand il quittait le territoire ; que, pendant la guerre d'Italie, il avait vu « avec un vif mécontentement » confier la régence à l'Impératrice, et ne l'avait guère dissimulé ; que ce mécontentement s'était accru, quand il avait constaté « que ses avis n'étaient nullement écoutés », surtout quand il avait appris « que son neveu avait recommandé à sa femme et à ses ministres de ne tenir aucun compte de ce que dirait son oncle[1]. » Nouvelle légende, qu'il nous est

1. *Histoire anecdotique du Second Empire*, par un ancien fonctionnaire.

encore permis de réfuter, mieux que par une affirmation contraire : par le témoignage de celui-là même dont on prétendait connaître et traduire les ressentiments.

Le 16 mai 1859, le roi Jérôme écrivait à son neveu :

Sire,

Ce n'est pas pour vous parler d'affaires que je vous écris aujourd'hui, mais pour vous parler de l'Impératrice-Régente, qui montre dans tous les instants et sur toutes les questions un jugement éclairé, solide et noblement français : je pense que cette vérité, portée à votre connaissance par votre vieil oncle, ne peut que vous être agréable. Je puis vous donner l'assurance que je suis heureux de saisir toutes les occasions d'être utile à l'Impératrice, qui, de son côté, paraît satisfaite de mes soins. Votre cher enfant se porte à merveille, mais ne cesse d'appeler son père. Soyez donc sans inquiétude pour ce qui regarde l'Impératrice et le prince Impérial. Pensez seulement à la France et à nous, en ne vous exposant pas au delà de ce qui est nécessaire. Je ne vous parlerai pas de ma tendresse paternelle. Vous savez qu'elle vous confond avec mon bien-aimé Napoléon et que vous pouvez, dans *toutes* les circonstances, compter sur moi, qui ne faillirai dans quelque moment critique que ce soit.

Je suis,
Sire,
De Votre Majesté
Le très affectueux et dévoué oncle,
JÉRÔME-NAPOLÉON.

Le roi Jérôme avait déjà prouvé, en effet, que, même dans les « moments critiques », son neveu pouvait compter sur lui, en accourant, dans la matinée du 2 décembre, à l'Élysée pour se montrer à côté de Louis-Napoléon dans les rues de Paris ; et, depuis, il n'avait cessé de lui témoigner, de toute manière, sa reconnaissante affection.

Ces sentiments étaient partagés par sa fille, M^me^ la Princesse Mathilde, en qui l'Empereur trouvait un discret mais utile auxiliaire ; car les clients, les amis dévoués que la princesse se faisait aisément, par son incomparable aménité, par son brillant esprit, par son goût passionné pour les arts, après n'avoir d'abord été que des « Mathildistes », comme

disait l'un d'eux, ne tardaient pas à devenir, pour la plupart, des impérialistes.

Du prince Napoléon, — tenant à être toujours sincère, — nous ne pouvons en dire autant. La fortune de son cousin avait toujours paru lui porter ombrage. Un de ses amis, ayant cru devoir le féliciter du scrutin du 10 décembre 1848, dont il allait profiter indirectement, il lui avait répondu : « Pourquoi des félicitations? Mieux vaut être tête de souris que queue de lion! » A ce rôle de *queue de lion*, malgré tous ses avantages, il ne sembla jamais se résigner complétement. Dans les situations qu'il devait à la bienveillance du Prince-Président ou de l'Empereur, il songeait moins à servir la politique du gouvernement qu'il représentait qu'à suivre ses propres inclinations, à faire prévaloir ses vues personnelles; au devoir de ses fonctions officielles il ne subordonna jamais ses idées, ses goûts, ni même ses convenances. En passant à Bordeaux, pour aller prendre possession de son ambassade à Madrid, il avait ouvertement conseillé une politique exclusive, opposée à celle dont Louis-Napoléon venait de faire son programme, et forcé déjà celui-ci à lui infliger un blâme public[1]. Après avoir occupé quelque temps son poste, il l'abandonnait tout à coup pour revenir à Paris, sans la permission du gouvernement, qu'il mettait ainsi dans la nécessité de le révoquer. Le 2 décembre, au lieu d'aller, comme son père, à l'Élysée, il se mêlait aux conciliabules où l'on cherchait à organiser la résistance[2]. Envoyé, comme général, à l'armée de Crimée, il en revenait, comme autrefois d'Espagne, sans autorisation, non certes, comme on l'a dit, par peur du feu, — car il y avait fait très bonne contenance, — mais par peur de l'ennui. Au moment de partir pour l'Algérie, l'Empereur l'avait chargé de présider à l'inauguration du monument d'Ajaccio et d'y porter la parole en son nom; mais craignant

1. Voir dans les Œuvres de Napoléon III, la lettre du 10 avril 1849.
2. *Souvenirs du Second Empire*, t. 2. p. 40.

qu'il en abusât pour le compromettre, il avait demandé au prince de lui communiquer son discours ; le prince, qui avait lu ce discours, la veille, à Mme Cornu, lui répondit qu'il n'était pas fait.

L'Empereur oublia pourtant ce nouveau grief, — comme il en avait oublié tant d'autres, et de plus directs, de plus blessants pour lui-même, — non, comme on se plaisait à le dire, parce que ce grief n'était qu'apparent, parce qu'en le désavouant, sans conviction, il avait cédé aux exigences de l'opinion, — mais parce que le pardon était un besoin de sa nature ; parce qu'il ne pouvait garder longtemps rancune à ceux qui l'avaient mécontenté ou blessé ; parce qu'indulgent à l'excès pour les compagnons de sa jeunesse, il l'était surtout pour celui qui était, de plus, un parent. A ceux qui s'en étonnaient, il répondait, en souriant : « Que voulez-vous ? Nous avons grandi et souffert ensemble... Quand il faisait ses études, c'est moi qui lui ai appris les mathématiques : ces choses-là ne peuvent s'oublier ! »

Quelques-uns, nous devons le dire, trouvaient la réponse insuffisante ; et peut-être avaient-ils raison. Qu'on reproche à Napoléon III d'avoir alors, comme d'autres fois, poussé la bonté jusqu'à la faiblesse, nous le comprenons. Mais prononcer, à cette occasion, les mots de *connivence* et de *duplicité*, c'est commettre une nouvelle erreur, une nouvelle injustice.

Non, l'Empereur ne partagea jamais, non, l'Empereur n'encouragea jamais, directement ni indirectement, les vues du prince Napoléon sur la question romaine. Non, il n'eut jamais l'arrière-pensée de miner peu à peu ce trône pontifical, qu'il avait relevé lui-même, qu'il avait gardé pendant vingt ans, quand nulle autre puissance ne s'en souciait, et qui serait encore debout, si le sien n'avait été renversé le premier. Telle est la vérité que démontrera, — à tous ceux qui ne la fuient pas, — le moindre examen des documents intimes mis, depuis 1870, sous les yeux du public.

X

BIEN-ÊTRE DU PEUPLE

Les prospérités « factices » de l'Empire. — Le nouveau Paris ; ce qu'on en disait autrefois, ce qu'on en dit aujourd'hui. — A qui le doit-on ? — Comptabilité originale : le passif de l'empereur et l'actif des autres. — Le prince Hermann et Napoléon III. — Pour améliorer la condition sociale, morale et matérielle des ouvriers. — « Quand l'Empereur le saura ! » — Les protégés d'Albert Wolff et de Jules Noriac. — Charité anonyme. — Comment fut abrogé l'article 1781. — L'empereur à Belleville et à Saint-Denis. — Flattait-il les masses par intérêt dynastique ? — Preuve inédite du contraire. — Qui maudissait le peuple en 1871 et qui le défendait ? — Les véritables recruteurs de l'anarchie. — Napoléon III traité de démagogue par M. Ernest Picard. — Un « socialiste couronné », que tout le monde imite. — L'Empire a-t-il développé ou enrayé le socialisme ? — Le maître des Tuileries et ses serviteurs.

Le bien-être du peuple, — et comme il l'avait dit lui-même à un ouvrier, par *peuple* il entendait *tous*, — Napoléon III ne s'est-il pas constamment appliqué à l'accroître ? Et n'y a-t-il pas réussi ? La France avait-elle jamais connu, connaîtra-t-elle jamais une prospérité comparable à celle dont elle jouit sous son règne ?...

En trente-quatre ans, sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, le chiffre de notre commerce général s'est élevé d'un milliard ; en vingt-trois ans, sous le régime

actuel, il s'est élevé d'environ 850 millions : en dix-sept ans, sous l'Empire il s'éleva de *cinq milliards et demi !*

Le commerce intérieur faisait, durant la période impériale, un bond plus sensible encore : il passait de 1,200 millions à six milliards et demi ! En 1851, l'industrie mettait en œuvre 70,000 chevaux-vapeur ; et, en 1870, 290,000 !

Que l'activité nationale ait pris, à cette époque, un essor inouï, que cet essor doive être attribué, pour une large part, aux traités de 1860, deux économistes républicains l'ont hautement reconnu. M. Léon Say, ministre des finances, — disait, au mois d'avril 1878 : « La politique commerciale inaugurée en 1860, et qui a été si féconde en heureux résultats, nous a fait un bien dont nous jouissons comme on jouit de la santé, sans pour ainsi dire nous en apercevoir » ; — et ajoutait que cette réforme, « en augmentant la richesse publique dans des proportions inespérées », nous avait permis de nous relever avec éclat de nos désastres. » M. Amagat, écrivait, en 1888 : « Nous étions arrivés, à la fin de l'Empire, à un haut degré de richesse. La fortune mobilière de la France était, à la veille de l'invasion, de 65 à 70 milliards, et la réserve annuelle que notre pays pouvait mettre dans des placements nouveaux était supérieure à deux milliards... M. Thiers reparut, en 1863, dans les assemblées impériales, *pour nier malgré l'évidence* la prospérité qui suivit la réforme de 1860, d'où est sorti, pour une bonne part, l'accroissement de notre fortune et à laquelle nous devons en partie notre relèvement si rapide [1]. »

Cette *évidence* qu'il ne pouvait se résigner à admettre en 1863, M. Thiers, ayant enfin réalisé le rêve de toute sa vie, étant enfin devenu le maître de la France, la niait encore plus carrément. Ne reconnaissant pas à la statistique le droit de lui rien remontrer, de lui rien apprendre, et sachant, qu'à force d'assurance, on peut prouver à une assem-

1. *Les Finances de la France en 1871.*

blée que 2 et 2 font 10... ou zéro, selon les cas, il disait, en 1872, à la tribune : « Les plus grands progrès de l'industrie se sont faits sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, c'est sous l'Empire qu'ils ont commencé à fléchir. » Et son journal, le *Bien Public*, exécutant des variations sur ce thème original, déclarait qu'il n'aimait nullement « les récriminations », mais qu'il était bien forcé de reconnaître que la France devait uniquement « à Charles X, à Louis-Philippe et non à Napoléon III » les ressources dont elle disposait encore; que l'Empire n'avait nullement « contribué à développer la fortune publique »; qu'il l'avait plutôt compromise « en lançant le pays dans le gain, dans les affaires, dans les entreprises à outrance. »

On aurait pu croire qu'en lançant son pays « dans les affaires » un chef d'État remplit son devoir, qu'en le lançant « dans le gain » il ne lui rend pas un trop mauvais service. Mais M. Thiers, qui savait tout, et son journal, qui avait l'horreur des récriminations, affirmant le contraire, il fallait bien l'admettre, — ou faire semblant!... Et c'est ainsi qu'est née cette autre turlutaine des « prospérités factices de l'Empire », qui eut, elle aussi, un certain succès.

En quoi *factices*, s'il vous plaît? Le pays qui gagnait, qui épargnait, sous l'Empire, assez d'argent, d'après les calculs de M. Amagat, pour pouvoir offrir, chaque année, deux milliards à des placements nouveaux, devait pourtant trouver que ce résultat n'avait rien de chimérique. Si les successeurs de Napoléon III avaient voulu continuer ce genre de fiction, il leur en aurait su sans doute assez bon gré; et meilleur gré encore, s'ils avaient su lui procurer ces prospérités factices à aussi bon compte. Car, pour développer si largement l'aisance publique, le gouvernement impérial n'avait accru le budget que de 600 millions, — tandis que ses successeurs devaient la laisser à peu près stationnaire, en nous demandant, chaque année, un milliard et demi de plus!

Le Corps Législatif, en ce temps-là, malgré le renom de docilité qu'on se plaisait à lui faire, défendait bien, trop bien peut-être, nos écus. Au lieu de voter hâtivement le budget, il consacrait de longues séances à l'éplucher en détail; au lieu de contraindre le gouvernement aux dépenses les moins utiles, il le chicanait trop souvent hélas! (nous l'avons constaté à propos de l'organisation de l'armée) sur les plus nécessaires [1].

Ce n'est pas seulement en signant les traités de 1860 que Napoléon III avait stimulé l'activité nationale, c'est en fournissant aux agriculteurs, aux industriels de nouveaux moyens de transport, en construisant 13,000 kilomètres de routes impériales ou départementales, 26,000 kilomètres de chemins et 13,000 kilomètres de voies ferrées... Mais ces facilités offertes à la circulation des produits, et des producteurs et des consommateurs devaient nécessairement en faire affluer une bonne part vers la capitale; — d'où la nécessité de percer plus largement celle-ci. Napoléon III avait prévu ce besoin, avant qu'il se fît impérieusement sentir au public. Sait-on combien de « voitures affectées au service des personnes » circulaient, en 1853, parmi nous? 16,375; et combien, en 1890? 29,493, près du double, — sans parler des bicyclettes, qui ne sont pourtant pas une quantité négligeable. Que d'embarras, quels accidents si toute cette cavalerie devait se mouvoir aujourd'hui dans les rues de l'ancien Paris!

En construisant le Paris nouveau, — qui selon le mot d'Émile de Girardin [2] « suffirait, à lui seul, à la gloire de son

1. « Les Chambres, au lieu d'être un frein, sont plutôt une excitation à la dépense. » M. Léon Say, 20 juillet 1882.

« ... Dans la pratique ce n'est donc pas la publicité, c'est le huis-clos qui est la règle pour la solution des affaires de finance. La chambre accepte aveuglement l'œuvre de sa commission... Pourvu qu'on lui donne l'assurance que le budget est en équilibre, elle se tient pour satisfaite; elle refuse de vérifier si cet équilibre est réel ou fictif et elle vote à la vapeur, chapitre par chapitre. » (Cucheval-Clarigny, *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1888.)

2. *Liberté*, 1er juillet 1863.

règne », Napoléon III avait un autre but, deux autres buts : il voulait embellir notre ville, y attirer les étrangers de tous les points du globe, en faire ce que, de l'aveu du *Times*, il en fit : « la capitale de l'Europe » ; il voulait enfin, il voulait surtout l'assainir, et donner de l'air, du soleil, de la verdure et de l'eau, c'est-à-dire de la santé, à ceux qui en avaient le plus besoin, n'ayant guère d'autre capital.

Pour entreprendre une pareille œuvre, et la mener si vite à bien, il fallait un pouvoir fortement constitué ; il fallait, à sa tête, une ferme volonté. Définissant l' « Idée Napoléonienne », — et le gouvernement qui en devait sortir, — Napoléon III avait écrit, dans sa jeunesse : « Elle n'attache d'importance qu'aux choses ; elle hait les paroles inutiles. Les mesures que d'autres discutent pendant dix ans[1], elle les exécute en une année ». Par la transformation de Paris, mieux que par tout le reste, il devait tenir la promesse contenue dans cette définition.

On sait avec quel ensemble et quel entrain les opposants de diverse couleur attaquèrent successivement tous les travaux entrepris par l'administration de la ville. Entre ceux de droite et ceux de gauche, c'est à qui protestera avec le plus de dédain. « Aérer » le bois de Boulogne ou le bois de Vincennes ? Étonnante idée ! Démolir une masure du XVI^e^ siècle, un joli morceau d'art pour faire passer « un boulevard stratégique » ? Acte de vandalisme ! profanation ! sacrilège ! Percer autour de l'Arc de Triomphe « des boulevards sans utilité et sans but », percer « dans des champs inhabités », comme les plaines de Monceau, des Ternes ou de Passy des avenues « ne conduisant nulle part », quelle absurdité ! Pour quelles raisons la « fantaisie municipale » ouvre-t-elle donc toutes ces voies inutiles et coûteuses : on n'en connaît pas « qui puissent être nommées » ; on en fait perfidement soupçonner d'innommables... On s'indigne même, — qui le croirait ? — que l'administration veuille

1. Et quelquefois plus : témoin le palais en ruines du quai d'Orsay.

nous donner de l'eau propre[1]. Bref « M. Haussmann qui bâtit de grandes maisons, mériterait d'habiter les petites », — si ce n'est Mazas. Les gens sages, les gens de goût doivent « prendre le deuil, parce qu'il est encore vivant. » Ce qui les console un peu c'est que « M. Paradol vient de lui décocher un bon coup de dent, avec le froid mépris où il excelle ».

Quels étaient les écrivains, les orateurs qui donnaient ainsi la mesure de leur jugement, — s'ils pensaient ce qu'ils disaient, — de leur bonne foi, dans le cas contraire? Ils mériteraient que leur nom fût rappelé : nous voulons leur épargner cette confusion. Disons seulement que c'étaient les orateurs, les écrivains les plus appréciés des divers partis coalisés contre l'Empire, ceux qui passaient pour les plus avisés et les plus clairvoyants[2].

Devant ce *tolle* de la presse « libérale » et des salons qu'elle entraînait, un gouvernement faible et tenu en tutelle par un parlement, eût hésité, reculé. Un Anglais, venu d'Australie à Paris en 1860, M. Wilson, écrivait à l'*Argus* de Melbourne : « Il faut avoir vu de ses yeux, pour y croire, toutes les merveilles que Napoléon III a réalisées dans cette ville... Qu'il vive longtemps, il laissera un nom dont tout Français sera fier... Nous autres Anglais, nous parlons avec une puérile terreur de sa descente à Londres. Ah! si cette invasion pouvait s'accomplir pacifiquement, un homme comme celui-là ferait plus pour Londres en un an que ne

1. « Quand on se rappelle aujourd'hui les polémiques ardentes que soulevait, en 1860, le projet de M. Haussmann d'amener à Paris, par un aqueduc, les sources de la Dhuis et de la Vanne, on s'attriste de voir avec quelle facilité la passion politique, aidée de l'ignorance, permet d'égarer les populations... Si l'opposition de 1860 eut prévalu, où en serait aujourd'hui la ville de Paris, avec la Seine infectée par les égouts et les eaux de l'Ourcq devenues à peu près impotables. » (L. Figuier, *Les Merveilles de l'Industrie*, t. III, p. 339.)

2. Nous citerons un seul nom. Dans sa profession de foi de 1863, M. J. Ferry disait : « Paris a particulièrement souffert des fantaisies du gouvernement personnel. Le système de démolition qui pèse sur nous depuis quinze ans aboutit à une impasse... Contre ceux qui l'ont ruiné après l'avoir mis hors la loi, Paris n'a que son vote : qu'il en use! »

pourrait faire en cinquante ce mécanisme compliqué de parlement et de corporations ».

Napoléon III, sentant qu'il travaillait au « bien-être du peuple », et convaincu que les railleurs du Syndicat libéral seraient contraints eux-mêmes de lui rendre justice, un jour ou l'autre, ne se laissa ni intimider, ni décourager par leurs objurgations. Le temps l'a complétement vengé, en effet. Son œuvre étant terminée, il a bien fallu reconnaître qu'elle avait été bienfaisante ; qu' « au lieu de nous donner la peste », comme on l'avait prédit, elle nous avait, au contraire, « donné l'air, la santé et la vie [1] » ; que les dernières épidémies cholériques nous ont épargnés, parce qu'en « inondant Paris d'air, de lumière et d'eau » elle l'a rendu « l'une des plus salubres parmi les grandes villes [2] » ; qu'elle avait fait descendre enfin la mortalité dans une assez sensible proportion : 1 sur 36 habitants, en 1851 ; 1 sur 41 en 1867.

Il a même fallu reconnaître que cette œuvre immense et sagement conduite avait été peu coûteuse ; qu'elle avait grevé, temporairement, le budget parisien de 43 millions, — se réduisant, en fait, à moins de moitié, puisque les travaux exécutés produisaient pour la ville un revenu de 22 millions [3]. Et ces comptes paraissaient vraiment moins « fantastiques » qu'on ne l'avait cru, ou dit, — surtout quand on les comparait à ceux de l'administration actuelle, faisant monter ce budget de 134 à 286 millions, sans avoir eu à transformer Paris !

En renonçant à critiquer, en se résignant même à louer cette transformation salutaire, on ne pouvait toutefois se résoudre à en remercier le véritable auteur... Mais les adversaires de l'Empire ont un système de comptabilité spécial, une façon de comprendre le *Doit* et l'*Avoir*, qu'ils n'admettraient pas volontiers pour leurs propres affaires.

1. M. Jules Simon, article publié dans le *Gaulois*, en 1882.
2. Rapport du Dr Peter à l'Académie de Médecine ; septembre 1885.
3. Tableau présenté au Conseil Municipal, le 5 août 1885, par M. Marius Martin.

Tout ce qui a mal tourné ? Au passif de l'Empereur ! Tout ce qui mérite un éloge ou un regret ? A l'actif d'un de ses serviteurs !... Qui a détrôné Pie IX ? Qui a perdu l'Alsace et la Lorraine ? Qui nous a empêchés d'avoir une armée assez bien organisée pour battre les Prussiens, même pour conjurer leurs provocations ? C'est Napoléon III... Mais qui avait conçu la réforme militaire de 1866 ? Le maréchal Niel[1] ! Qui a gagné la bataille de Magenta ? Le maréchal Mac-Mahon, — marchant, sans ordres, au canon [2]. Qui a transformé Paris ? Pour les uns, M. Haussmann ; — et, pour d'autres à qui cette demi-concession coûterait encore trop, — M. Alphand. Quant à la transformation du bois de Boulogne, pas d'hésitation possible : c'est à ce dernier qu'on la doit ; et, pour que la postérité n'en ignore, le conseiller municipal de la Muette demande que sa statue soit élevée au milieu de ce Bois, « qui est son œuvre[3] ».

Ni M. Haussmann, ni M. Alphand, — hâtons-nous de le dire, — n'ont provoqué, n'ont même autorisé ce déni de justice. L'ancien préfet de la Seine, dans ses Mémoires, a simplement revendiqué le mérite, — assez glorieux, d'ailleurs, — d'avoir bien réalisé les plans du souverain. Dans l'éloge de son prédécesseur à l'Académie des Beaux-Arts,

1. Or, une lettre du général Ducrot nous apprend, que le maréchal Niel approuvait médiocrement ces projets dont on devait lui faire tant d'honneur plus tard ; au général Ducrot, qui les blâmait également, il faisait dire : « J'ai soutenu très chaudement ses idées qui sont aussi les miennes ; mais le projet de l'empereur était si bien arrêté d'avance qu'il ne m'a pas été possible de le faire modifier, et il est probable que le général Ducrot n'aurait pas mieux réussi. » *La vie militaire du général Ducrot*, t. 2, p. 158.

2. Il suffirait pourtant de lire les documents officiels et le propre rapport du Maréchal pour constater qu'il n'avait fait qu'exécuter, brillamment, à Magenta, les ordres, très précis, que, la veille, il avait reçus de l'Empereur.

3. « En faisant de somptueuses funérailles à M. Alphand, — disait le *Petit Parisien*, — la ville de Paris a voulu témoigner de sa reconnaissance à celui qui pendant trente ans a *présidé*, avec une science et un goût incomparables, à la transformation de Paris. On a dit, à l'occasion de sa mort, combien, *sous sa direction*, Paris s'est embelli, de quelles riches parures il avait su orner la grande ville et combien elle diffère aujourd'hui de l'état où elle était vers 1850.

de son ancien chef, à l'Hôtel de Ville, M. Alphand déclara, avec la même loyauté, que « l'idée originelle de la transformation de Paris appartenait à Napoléon III », voulant « donner à la capitale tout ce qu'il avait vu de bon et de beau pendant ses séjours dans les villes de l'étranger ». Les Mémoires du duc de Persigny, quand on les publiera, confirmeront ce double témoignage; nous le savons à l'avance; car, écrivant le 25 juin 1868 à l'Empereur, au sujet de ces mémoires encore inachevés, lui indiquant certains points sur lesquels il comptait insister, M. de Persigny disait : « Ainsi, par exemple, si, dans les travaux de Paris ou de Lyon, je réclame ma petite part, ce qui est bien juste, dans le choix des hommes que je vous ai proposés, dans les motifs de ce choix et dans la discussion du système financier, — ce qui était après tout l'affaire du ministre, — la pensée fondamentale, la conception de faire de Paris la plus belle capitale de l'univers, la volonté souveraine, l'impulsion, la direction de tous les travaux, tout ce qui est d'un grand prince, la gloire, en un mot, appartient à Votre Majesté et ressortira avec éclat, comme en toute chose de mon exposé ».

Attribuer seulement à Napoléon III « l'idée originelle » de ces travaux ce n'était en effet pas lui faire la part assez large : il en avait rédigé lui-même le programme détaillé. Sur un plan de Paris, constamment placé sous ses yeux, il avait tracé, de sa main, toutes les percées nécessaires[1], comme il indiqua, de sa main, les travaux à exécuter aux deux extrémités de Paris, pour nous offrir de grandes promenades, qui pussent rivaliser avec celles de Londres.

Bien souvent les rares promeneurs qui fréquentaient l'ancien bois de Boulogne purent voir Napoléon III donnant

1. « Pour montrer comment le Prince-Président entendait la résolution de ses vastes desseins, j'aurais voulu pouvoir décrire ici un précieux plan de Paris sur lequel il avait successivement tracé, rectifié des lignes qui en déterminaient l'ensemble... L'Empereur l'avait signé et remis pour instruction générale à M. Haussmann, au commencement de son règne. » (Ch. Merruau, ancien secrétaire général de la Préfecture de la Seine. *Souvenirs de l'Hôtel de Ville*, publiés en 1875.)

ses ordres à M. Varé, dessinateur de jardins, ou en surveillant l'exécution. M. Alphand était alors à Bordeaux. Une décision du 20 décembre 1854 le mit, comme ingénieur ordinaire, « à la disposition de M. le Préfet de la Seine, pour l'amélioration des promenades et plantations »; il ne prit possession de ce modeste emploi que dans les premiers jours de 1855. Or, si l'on ouvre *Les Promenades de Paris*, — splendide ouvrage publié par lui-même, — on y voit : que dès l'année 1853 les deux grands lacs étaient créés, les allées qui les entourent, tracées, etc.; que le reste des remaniements à effectuer pour compléter la transformation du Bois avaient été nettement déterminés en 1854, c'est-à-dire avant son entrée à l'Hôtel de Ville[1].

Enfin Granier de Cassagnac raconte qu'ayant été, un jour, appelé aux Tuileries, il trouva l'Empereur en face d'un grand plan auquel il travaillait et que l'Empereur lui dit : « Vous me voyez en train de transformer le bois de Vincennes. Il est bien juste que le faubourg Saint-Antoine ait aussi son Hyde-Parck, sans être obligé d'aller le chercher à l'autre extrémité de Paris[2]. » Par le même sentiment de justice, Napoléon III fit faire la belle promenade des Buttes Chaumont, le parc de Montsouris et installer, dans les quartiers les plus pauvres de la ville, un certain nombre de ces squares élégants dont la population ouvrière apprécie le bienfait, sans se demander, sans savoir même à qui elle le doit.

Pendant tout son règne il songea ainsi au faubourg Saint-Antoine, comme au faubourg Saint-Germain ou au faubourg Saint-Honoré. Ceux-ci lui reprochaient même d'y

1. *Les Promenades de Paris; — le bois de Boulogne*, pp. 3 et suiv. — « Dès l'année 1852, les terrassiers et les jardiniers, sous la direction de M. Hittorff et de M. Varé étaient à l'œuvre, selon le plan donné par le Prince Président.... Le Président de la République trouvait quelques instants pour dessiner lui-même les contours des nouvelles promenades, pour transformer le vieux bois insipide en jardin anglais. » (Ch. Merruau, *Souvenirs de l'Hôtel de Ville.*)

2 *Souvenirs sur le second Empire*, t. Ier.

songer beaucoup plus, d'y songer beaucoup trop : ce nouveau grief était-il légitime ?

Quiconque a lu le beau roman *Les Rois*, doit se rappeler le cri jeté par ce prince Hermann, dont M. Jules Lemaître a si bien dessiné la noble figure : « On dirait qu'un souverain n'est aujourd'hui qu'un gendarme au service des propriétaires ! Je n'accepte pas ce rôle. Vous me sommez d'être roi ? Eh ! bien, je ramène la royauté à sa fonction primitive, qui est de protéger d'abord les humbles et les petits. Je veux être avec ceux qui pâtissent le plus. » On croirait vraiment que M. Jules Lemaître avait songé à l'Empereur, en faisant parler ainsi son héros ; car c'est bien de cette façon que Napoléon III comprenait les devoirs de la fonction souveraine. En étant « le roi de tous », en sauvegardant les intérêts de toutes les classes qu'il représentait au pouvoir, il se croyait tenu de montrer une sollicitude particulière pour « les humbles et les petits » de la dernière, et parce qu'ils formaient la plus grande partie de la population et parce qu'ils en étaient la moins heureuse.

« L'Empereur est le seul souverain qui, depuis 1789, se soit sincèrement intéressé aux classes laborieuses, ait compris leurs souffrances, ait désiré améliorer leur sort[1] » : l'hommage que lui rendait, à cet égard, M. Drumont était bien mérité. Oui, pour adoucir le sort de ceux qui « pâtissaient le plus », pour améliorer leur condition sociale, leur condition morale, leur condition matérielle, Napoléon III fit beaucoup : il fit vraiment tout ce qu'il pouvait faire.

Il chercha à améliorer leur condition sociale, en donnant aux ouvriers le droit de se coaliser, qu'en fait pouvaient exercer leurs maîtres ; — en rayant du Code civil l'article 1781, qui, dans toute contestation entre le patron et l'ouvrier, supposait le premier véridique et le second, menteur ; — en proposant la suppression du livret obligatoire ; — en aidant les travailleurs à passer du salariat à une situation

1 *La Fin d'un Monde*, p. 127.

plus indépendante, par de nombreux encouragements donnés aux sociétés coopératives et au système de la participation aux bénéfices.

Il cherchait à améliorer leur condition morale, — et il y était parvenu, puisque sous son règne, le niveau de la criminalité s'abaissa sans cesse[1]; — en favorisant parmi eux l'influence religieuse, en créant, par exemple, les Aumôniers des dernières prières, cette belle institution, dont nul (nous pouvons l'affirmer) ne lui avait suggéré l'idée, — en protégeant et en subventionnant la diffusion des bons livres; — en multipliant les efforts et les sacrifices pour procurer à la population ouvrière des logements assez salubres, assez bien aménagés, pour qu'elle y éprouvât moins la nostalgie du cabaret[2].

Il cherchait à améliorer leur condition matérielle, — en donnant à l'industrie un essor qui eut pour conséquence d'augmenter, et, d'après les calculs d'un député républicain, de doubler à peu près le salaire des travailleurs[3]; en créant, en développant, en subventionnant, pour répondre à tous les besoins du chômage, de la vieillesse ou de la maladie, des œuvres, des institutions si nombreuses et si variées que leur énumération complète exigerait tout un chapitre[4]. Disons seulement que Jules Amigues n'exagérait pas

1. De 280, en 1851, le chiffre des condamnations pour crime capital s'abaissa régulièrement, d'année en année, jusqu'à 163 en 1869. (Il se relevait en 1878 jusqu'à 532.) — Le nombre des délits correctionnels avait diminué de 23 p. 100.

2. En 1852, 10 millions sont affectés à l'amélioration des logements d'ouvriers; et, en 1854, 1,500,000 francs à la construction de 182 maisons ouvrières; en 1859, des sommes importantes sont allouées pour les maisons ouvrières de Paris, de Lille, de Bayonne, d'Amiens; etc.

3. « Les salaires, pris dans leur ensemble, se sont accrus en dix-huit ans, (de 1853 à 1871,) dans la proportion de 45 pour cent, c'est-à-dire d'un peu moins de moitié ». *Rapport de M. Ducarre, au nom de la Commission d'enquête sur les conditions du travail.* Versailles, 1875.

4. Œuvre des Loyers; — Fourneaux économiques; — grande extension des sociétés de secours mutuels; — construction de 153 établissements hospitaliers; — organisation du traitement des malades pauvres de Paris; du service des médecins cantonaux dans 49 départements; — Maison Eugène-Napoléon; — Orphelinat du Prince Impérial; — Pupilles de la Marine; — Caisse de retraites pour la Vieillesse; — Caisse des Invalides du

quand, dans sa brochure, l'*Empire et les Ouvriers*, il écrivait en 1877 : « Quiconque est de bonne foi, quiconque se rappelle ce qu'était, il y a trente ans, la condition des ouvriers des champs et de la ville et ce qu'elle était devenue à la fin de l'Empire, ne peut nier que l'Empire n'ait opéré une véritable révolution économique, au profit des travailleurs. »

Napoléon III ne s'intéressait pas seulement à « la classe » nécessiteuse, mais aux individus dont la situation intéressante lui était signalée. Aussi est-ce toujours à lui qu'on songeait, en cas de détresse. On ne se bornait pas à dire : « Si l'Empereur le savait ! » On disait : « Quand l'Empereur le saura ! »

Un pauvre diable nommé Muller a eu l'étrange idée de planter là sa femme et ses quatre enfants, pour courir s'enrôler, en Crimée, dans la Légion étrangère, où bientôt il regrette son coup de tête. Sa femme, réduite à la misère, vient trouver Albert Wolff qu'elle connaissait un peu, — et qui a raconté cette triste histoire dans le *Figaro* peu de temps avant sa mort. Albert Wolff lui conseille de s'adresser à l'Empereur ; il rédige lui-même sa supplique, et l'adresse aux Tuileries..., sans beaucoup d'espoir, il en convenait. Trois mois après, Muller vient le remercier en personne et lui apprendre qu'un beau jour, à sa grande surprise, son colonel l'avait fait sortir des rangs, et, d'un ton sévère, lui avait dit : « Muller ! vous avez abandonné votre femme et vos enfants pour vous enrôler. C'est très mal !... Voici de l'argent. Par ordre de l'Empereur vous allez retourner auprès des vôtres. Vous êtes libre. »

Cette réminiscence d'Albert Wolff en provoquait aussitôt une seconde : il s'agissait d'un autre malheureux, dont le père venait d'être tué aux chantiers du Louvre, laissant sa femme sans ressources, et auquel Jules Noriac avait dit

travail ; — Société du Prince Impérial (Prêts au travail) ; — Asiles de Vincennes et du Vésinet ; — Conférences de l'asile de Vincennes ; — Asiles du même genre installés à Lyon, et à Orléans ; — Installation de Bains et lavoirs publics, etc., etc.

également : « Écrivez à l'Empereur. » Il avait écrit ; et l'Empereur lui avait fait donner un emploi, qui le mettait pour toujours à l'abri du besoin. On pourrait multiplier à l'infini les anecdotes de ce genre. Nous n'en citerons plus que deux, qui nous étaient récemment contées par un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, M. Sené. Un ouvrier de son voisinage était appelé par le service militaire. Il soutenait seul sa famille, mais ne pouvait invoquer aucun cas d'exemption, son père, bien que hors d'état de travailler, n'étant pas encore septuagénaire. M. Sené alla implorer pour lui la bienveillance de l'Empereur, qui lui dit : « La loi est la loi ; je dois, comme tout le monde, m'incliner devant elle ; je ne puis donc faire exempter votre protégé... Mais voici 3,000 francs pour lui payer un remplaçant. » Un peu plus tard M. Sené écrivait à l'Empereur, pour lui signaler la poignante misère d'un ménage d'ouvriers, habitant un taudis de Charonne : le surlendemain ce pauvre ménage recevait la visite d'une dame, qui s'informait longuement de tous ses besoins et lui laissait une grosse somme d'argent. M. Sené se fit décrire la dame, et — la sachant coutumière de ces mystérieuses expéditions, où, grâce à toute sorte de précautions, son incognito n'était jamais trahi, — il devina l'Impératrice.

M. Sené, il est vrai, n'était pas un inconnu pour Napoléon III ; — mais comment s'en était-il fait connaître ? Il faut le raconter. Faisant partie, comme ouvrier, d'un conseil de prudhommes, il avait pu constater que cet article 1781 dont nous parlions plus haut et qui attribuait plus de valeur au serment des patrons qu'à celui des ouvriers, était la source de grandes injustices. Il avait donc rédigé, fait signer et envoyé au Sénat une pétition en réclamant l'abrogation. Le Sénat avait rejeté la pétition, invoquant l'exemple des législateurs de 1848, qui avaient repoussé une semblable demande. M. Sené, espérant trouver l'Empereur plus libéral que son Sénat, plus libéral que les républicains de 1848, lui demanda une audience, aussitôt accordée. Il lui

exposa la question. Napoléon III l'écouta avec attention, sans rien lui promettre ; — mais trois mois après le Conseil d'État envoyait au Corps législatif un projet de loi portant abrogation de l'article 1781 : L'Empereur « avait su » ; et, cette fois encore, cela avait suffi !

Ces généreux sentiments du souverain étaient-ils méconnus ? Napoléon III se faisait-il illusion, quand, dans l'un de ses messages, il disait : « Le peuple ne me rend pas responsable de ses souffrances, parce qu'il sait que toutes mes pensées, tous mes efforts, toutes mes actions tendent à améliorer son sort et à augmenter la prospérité de la France » ? Non ! Le peuple sentait fort bien qu'il avait dans Napoléon III un protecteur, un ami, — même lorsqu'il se croyait tenu, par tradition, par une sorte de point d'honneur, à faire acte d'opposition envers lui et à élire des candidats républicains.

« En 1863, — raconte le général Fleury, — j'ai vu l'Empereur acclamé, la veille d'élections détestables, un jour que je l'accompagnais à cheval, sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville. Le peuple, par cet accueil, semblait se disculper de son vote du lendemain, et placer le souverain en dehors de son gouvernement [1]. « Sept ans plus tard, en 1869, la propagande révolutionnaire ayant fait de grands progrès dans les faubourgs et y entretenant une véritable effervescence, on put constater encore qu'elle n'avait pas profondément entamé cette popularité personnelle du souverain. Une usine de Saint-Denis construisant un modèle de canonnière auquel il s'intéressait, Napoléon III voulut s'y rendre, contre l'avis de son entourage, lui affirmant que les ouvriers de cette usine appartenaient aux groupes de l'opposition la plus violente et qu'ils le recevraient sans doute mal. L'accueil fut, en effet des plus froids. Mais l'Empereur ne s'en émut pas ; il parcourut lentement les ateliers, parlant aux contre-maîtres, aux principaux ou-

1. Mémoires inédits.

vriers. Le charme de ses manières, de sa politesse, de sa simplicité produisit son effet ordinaire; la glace se fondit bientôt; les vieilles sympathies éteintes ou refoulées se réveillèrent brusquement; et de cette usine où l'avait accueilli un silence presque farouche, Napoléon III sortit au milieu de chaleureuses acclamations.

Aussi les gens disposés à tout prendre de travers affirmaient-ils que ces acclamations faubouriennes étaient le principal objectif de l'Empereur, qu'il ne songeait qu'à les provoquer et à consolider ainsi son trône, en affectant de compâtir aux souffrances populaires. Un souverain n'est jamais à l'abri de ces charitables gloses. Prétendre qu'en faisant le bien il cède à une arrière-pensée d'intérêt dynastique est facile. Prouver sa sincérité, son désintéressement, l'est beaucoup moins : il faudrait mettre son cœur à nu; et comment s'y prendre[1] ?

Pour Napoléon III, par bonheur, nous pouvons fournir ce genre de preuve et montrer, — par un de ces mots qui font lire jusqu'au fond d'une âme, — qu'il avait non seulement une réelle sympathie pour « ceux qui pâtissent le plus », mais une réelle estime pour leur courage. Avant son avènement il avait dit que les Bonaparte servaient le peuple, sans l'aduler; qu'ils méprisaient « ces phrases de

1. Le vicomte de Melun, par exemple, — appartenant à un groupe politique, qu'il appelle toujours « le parti des honnêtes gens » — déclare dans ses *Mémoires* que « ces avances à la classe ouvrière étaient évidemment dictées par l'intérêt dynastique » (T. 2, p. 139.); que dans tous ses actes d'ailleurs, comme dans ceux de cette nature « Napoléon était guidé par son intérêt »... Quelle preuve en avait-il pour l'affirmer ainsi ? Les jugements téméraires, interdits à l'égard du prochain, seraient-ils licites à l'egard des souverains, — des souverains qui vous ont témoigné la plus grande bienveillance? — Autre exemple encore plus curieux de cette méthode historique. Le Prince-Président, raconte M. de Melun, se hâtait de promulguer la loi sur les sociétés de secours mutuels, pendant qu'il pouvait legiférer par decret, disant que, plus tard, il faudrait le soumettre à l'Assemblée, qui n'en finirait pas, — « et, *pensa-t-il sans le dire*, qui partagerait avec lui l'honneur de l'institution. » Faire parler les gens est toujours assez hasardeux : les faire penser, c'est vraiment trop! Les « honnêtes gens » devraient bien laisser ces procédés de discussion aux autres.

chambellanisme démocratique, avec lesquelles on flatte les masses pour se rallier de mesquines sympathies[1] ». Sur le trône il remplit, comme les autres, ce devoir de sa race. Dans ses discours ou ses proclamations on ne trouve jamais une flatterie, pas la moindre velléité de « chambellanisme » envers le peuple. Mais il en pensait plus de bien que, par dignité, il ne voulait le déclarer publiquement. S'étant rendu à Calais, avant l'expédition de Crimée, et y recevant une lettre, où l'Impératrice avait fait, — nous devons le supposer du moins, — une allusion à la fameuse boutade : « Plus je connais les hommes et plus j'aime les chiens », l'Empereur lui répondait : « *Cette exclamation en faveur des chiens est vraie pour le monde corrompu des salons. Mais, quand on voit la bonne partie de la population, c'est-à-dire le peuple des campagnes et de l'armée, on estime et on aime ces hommes qui se dévouent avec tant d'abnégation au devoir et à la patrie.* »

C'est en 1854, il est vrai, qu'il parlait ainsi, au lendemain de ces scrutins populaires qui lui avaient donné le pouvoir, la couronne; et dans cet optimisme on pouvait voir un reflet de sa gratitude : quand le peuple, oubliant ses bienfaits, l'aura renié, comment le jugera-t-il? On va le savoir! Mais pour faire mieux apprécier ses sentiments à l'égard du peuple qui venait d'envoyer à l'assemblée ses pires ennemis, nous devons montrer ce que certains de ces ennemis en disaient eux-mêmes.

Le 11 septembre 1871, osant penser tout haut ce que pensaient tout bas bien des membres de la nouvelle majorité, M. de Laprade écrivait à l'un de ses amis : « Je haïssais déjà dans l'Empire la future démagogie qu'il couvait dans son sein. Aujourd'hui, *je hais la démocratie en face et pour elle-même;* si je ressuscitais je le lui dirais vertement, et certes jamais poète n'aurait versé *de pareils torrents de mépris sur la populace.* Je suis trop malade pour retourner

1. *L'Idée Napoléonienne*, p. 11.

à l'assemblée. J'ai d'ailleurs horreur d'être un produit du suffrage universel, et de me trouver le collègue de X. et de X. Tous ces gredins c'est du César en gros sous. J'ai haï César parce que je haïssais la canaille. Je me tourne vers Dieu, faites comme moi, etc.[1]. »

A l'heure où l'un de ceux qu'elles venaient d'élire stigmatisait ainsi les masses populaires, le pauvre César, abandonné par ces masses qui lui devaient tant, prenait encore leur défense. A un de ses fidèles qui s'indignait de son ingratitude il répondait : « Ne parlez pas ainsi ! Le peuple est impressionnable, il est mobile, c'est vrai; mais au fond, croyez-moi, il est bon »..... Si l'on avait dit alors à M. de Laprade que César était plus chrétien que lui, M. de Laprade eût bondi; si l'on eût ajouté que César était plus conservateur, il eût souri de pitié : ç'eût été pourtant la vérité; car il est bien clair que le devoir social défend, comme le devoir religieux, de maudire les masses, même égarées; qu'en leur témoignant mépris ou simplement indifférence, en ne voulant voir en elles que *populace* et *canaille*, on les rejette inconsciemment, mais sûrement, vers l'anarchie !

C'est pourtant à Napoléon III que M. de Laprade et ses amis politiques adressaient ce reproche, mérité par eux-mêmes. Ils l'accusaient d'avoir fomenté les passions démagogiques, d'avoir sacrifié, par un méprisable calcul, les classes supérieures à la classe inférieure. Ils le nommaient, en un mot, un « socialiste couronné »..... Et, — l'on aurait peine à le croire, si l'on ne savait qu'au lendemain d'une révolution il faut s'attendre à tout, — des républicains, des membres du gouvernement qui avait pris la place de ce « despote », en invoquant la « souveraineté nationale » osaient formuler contre lui ce même grief! A l'une des enquêtes ouvertes par l'assemblée de Versailles, M. Ernest Picard faisait la déclaration suivante : « L'Empire, avec une

1. Ed. Biré, *Victor de Laprade*, p. 348.

imprudence extrême, quand il a vu que son prestige diminuait, a eu la pensée de pactiser de plus en plus avec la démocratie la plus avancée et d'opposer cette démocratie aux classes moyennes et aux opinions modérées. Le premier acte de cette nature a été la loi des coalitions[1]. »

Cette loi révolutionnaire, que le républicain Picard s'enorgueillissait de n'avoir pas votée, elle existait à peu près dans tous les pays, quand l'Empereur la fit rédiger, et les démagogues qui l'avaient, les premiers, réclamée se nommaient Prévost-Paradol et Berryer!... Ils avaient d'ailleurs la majorité, c'est-à-dire le pouvoir, les hommes sages et prudents qui dénonçaient alors l' « imprudence extrême » de l'empereur, et rien ne les empêchait, tout leur ordonnait de réparer le mal causé par elle; de supprimer cette détestable loi des coalitions et toutes les mesures de même genre qu'ils anathématisaient en bloc, sans les indiquer. Que supprimèrent-ils? Rien. D'abord parce qu'ils craignaient de s'aliéner le corps électoral, — ce qui était précisément faire l'égoïste calcul qu'ils attribuaient à l'Empereur, car donner une liberté pour se rendre populaire ou la laisser pour ne pas se rendre impopulaires, cela se ressemble fort. Mais le principal motif de leur abstention fut qu'après avoir examiné de plus près les choses, ils ne trouvèrent rien, absolument rien à abroger dans les lois de l'Empire sur le travail et les travailleurs : ils voulurent même y ajouter quelque chose. Une commission fut constituée tout exprès, sous la présidence du duc d'Audiffret-Pasquier; une superbe commission, composée de 45 membres, plus distingués les uns que les autres, et pleins de zèle. Ce qu'ils firent d'observations judicieuses, recueillirent d'importantes dépositions est incalculable. Après quoi ils se séparèrent, laissant derrière eux, comme unique fruit de leurs lumières, de leurs études, des procès-verbaux et un rapport.

1. Le *National* disait également qu'il fallait attribuer la responsabilité de la Commune, non à la République, mais à l'Empire, ayant égaré les masses « par ses fausses doctrines sociales. »

Fécondité relative : tant d'autres commissions parlementaires accouchent, à peu près, de moins encore !

Et, depuis, beaucoup de conservateurs, de catholiques qui avaient la douce habitude d'incriminer Napoléon III à ce sujet ont compris qu'il valait mieux l'imiter, même le dépasser ; car je doute que Napoléon III eût osé dire, ce qu'a dit le comte de Mun : « Si c'est être socialiste que de vouloir faire quelque chose pour sortir de l'état social où nous sommes, et de croire qu'il ne suffit pas de s'enrichir, en applaudissant toutes les fois qu'une révolte populaire devant laquelle on a tremblé est étouffée par la force, je comprends qu'on nous accuse ». Le comte de Mun et ses adeptes, en parlant ainsi, suivent d'ailleurs les conseils du Souverain Pontife ; ils suivent l'exemple de plusieurs grands prélats étrangers, tels que le cardinal Manning, le cardinal Gibbons et Mgr Ireland[1], ils suivent l'exemple d'un souverain que les derniers « voltigeurs de l'ancien régime » eux-mêmes ne seraient pas tentés de nommer « un Robespierre à cheval », du jeune et énergique empereur d'Allemagne, déclarant, dans son message de 1881, que « l'heure est venue de donner satisfaction aux réclamations de la classe laborieuse », d'admettre, pour l'ouvrier âgé et infirme, « le droit d'exiger des ressources qui l'affranchissent de la misère ». C'était pour lui « un devoir de conscience » ; il se croyait tenu, « devant Dieu et devant les hommes » de chercher la solution de ce problème, d'où dépendait « la sûreté intérieure de l'État ». Il adjurait les hommes religieux, catholiques ou protestants, de le seconder « dans cette entreprise, assurée de la protection divine » ; car « trouver les moyens

1. Aux questions que le *Figaro* lui avait posées sur ses doctrines Mgr Ireland répondait, en mars 1894 : « Le mot *socialiste* sonne mal ; et, avant de l'appliquer à mes idées, il faut le définir. Si par socialiste vous entendez ceux qui se préoccupent des nécessités et des misères sociales, qui désirent améliorer la société, qui demandent, en vue de cette amélioration, non pas seulement l'action des individus, l'influence des associations volontaires, mais aussi une raisonnable intervention du pouvoir civil, oui, j'ai des idées socialistes, à la manière de Léon XIII et de tant de nobles catholiques français. »

convenables de subvenir à ces besoins est une des tâches les plus difficiles, mais aussi les plus hautes de tout État qui se base sur le christianisme ».

Loin de le retenir dans cette voie, M. de Bismarck, le plus brillant rejeton du vieux parti féodal, l'y avait vivement poussé, l'avait loué publiquement de s'y engager, allant jusqu'à dire : « Notre roi est, avant tout, *le roi des prolétaires* », — qualification exclusive, que Napoléon III, nous l'avons vu plus haut, déclinait nettement pour son compte.

Par aucune parole il n'a manifesté qu'il se considérait comme « le roi des prolétaires ». Par aucun acte il n'a traduit l'intention qu'on lui prêtait d'opposer « la démocratie la plus avancée aux classes moyennes ». Dans ses discours on ne pourrait relever un mot, dans les lois qu'il inspira un article justifiant l'épithète de *socialiste*, — dans le mauvais sens qu'on y donnait, en la lui appliquant ; et un économiste distingué qui professe, avec indépendance, des opinions républicaines, a clairement démontré, il y a quelques années, combien il la méritait peu[1].

Loin de favoriser le socialisme, tel qu'on l'entend communément, le socialisme athée, niveleur, conduisant, par une pente insensible, à l'anarchie, Napoléon III cherchait au contraire à l'enrayer par ses prévoyantes réformes. En ouvrant la séance du Conseil d'État où allait être discutée la suppression des livrets, il le déclarait nettement :

Notre société, il faut le reconnaître, renferme bien des éléments contraires. Ne voyons-nous pas, en effet, d'un côté des aspirations

1. « Sans doute, il a pratiqué une politique qui se proposait de modifier la situation des ouvriers ; mais ni l'abolition des lois sur les coalitions, ni les autorisations et les encouragements donnés aux sociétés coopératives et à la participation aux bénéfices, ni la création de la Caisse de retraites pour la vieillesse ne constituent des mesures socialistes. Il y avait là un dessein d'émanciper l'ouvrier, de lui faciliter l'épargne et l'association ; les moyens étaient plus ou moins bien choisis ; mais l'État ne créait pas une réglementation minutieuse subordonnant le droit individuel et la liberté de chacun à un prétendu droit social. Or, le socialisme, c'est le sacrifice plus ou moins complet des libertés et des droits individuels au contrôle et à la tutelle de la Société. » (Paul Leroy-Beaulieu. — *L'Économiste Français.*)

légitimes, de justes désirs d'amélioration; de l'autre, des théories subversives et des convoitises coupables? Le devoir d'un gouvernement est de satisfaire les premiers avec résolution et de repousser les secondes avec fermeté.

Quand on compare ce qu'est l'état actuel du plus grand nombre à ce qu'il était au siècle dernier, on se félicite des résultats obtenus. Cependant, si l'on sonde les plaies des peuples les plus florissants, on découvre encore, sous des apparences de prospérité, bien des misères imméritées, qui appellent les sympathies de tous les cœurs généreux, bien des problèmes non résolus qui sollicitent le concours de toutes les intelligences.

Puis, rappelant ce qu'il avait déjà fait, indiquant ce qu'il se proposait de faire encore, pour soulager ces « misères imméritées », il ajoutait franchement :

Je n'ai pas la pensée qu'en suivant cette politique, je ferai tomber toutes les préventions, je désarmerai toutes les haines, et j'augmenterai ma popularité. Mais ce dont je suis bien convaincu c'est que j'y puiserai une nouvelle énergie pour résister aux mauvaises passions. Quand on a admis toutes les améliorations utiles, quand on a fait tout ce qui est bien et juste, on maintient l'ordre avec plus d'autorité, parce que la force alors s'appuie sur la raison et la conscience satisfaites.

Le but qu'il poursuivait ainsi, Napoléon III l'avait presque atteint. La France, entre ses mains, n'avait pas connu une journée de troubles. Des conspirateurs étrangers, voulant frapper celui qu'on appelait au dehors « la clef de voûte de l'ordre européen », avaient seuls attenté à la sûreté de l'État. Et la paix sociale elle-même avait fait parmi nous de tels progrès que, vers la fin de l'Empire, nos « conservateurs-libéraux » la croyaient définitivement assurée. Ils raillaient, avec un esprit charmant, le *Spectre Rouge;* ils accusaient le gouvernement d'en jouer comme d'un « croquemitaine », pour défendre ce qui lui restait d'autorité. Pouvait-on craindre un réveil des passions révolutionnaires? Les travailleurs n'étaient-ils pas singulièrement assagis? Ne prêchaient-ils pas eux-mêmes « la concorde, l'entente et l'har-

monie entre les ouvriers et les patrons[1] ? » Quant aux chefs de l'ancien parti socialiste, ils constataient eux-mêmes avec douleur quel terrain leur cause avait perdu, sous le régime impérial : « Depuis quinze ans, disaient-ils, le mot de socialisme a disparu de la langue française et l'idée a paru cesser d'exister[2]. »

Ce n'est pas seulement dans son rôle public de chef d'État, c'est aussi dans son rôle privé de chef de maison, que l'Empereur témoignait sa bienveillance et sa sollicitude pour les humbles. Je ne sais qui a dit que pour juger l'éducation d'un homme il suffit d'observer comment il traite ses serviteurs : ce n'est pas seulement l'éducation, les manières d'un homme qu'on juge ainsi, c'est l'homme tout entier. Or, jamais aucun maître ne fut servi avec plus de dévouement, de respectueux attachement que Napoléon III, à Arenenberg, comme aux Tuileries, comme à Chislehurst : aucun ne méritait mieux d'inspirer de tels sentiments.

Encore enfant, il adressait, d'Augsburg, une longue lettre à sa mère, pour la prier de garder, par charité, à son service une pauvre fille que la reine avait prise temporairement comme aide de cuisine et qu'elle comptait congédier[3]. Plus tard, lorsqu'à bord de l'*Aréthuse*, le menant aux États-Unis,

1. Article publié, en 1869, dans le *Français*, par le vicomte de Melun, sur les cahiers que les délégations ouvrières avaient rédigés après l'Exposition de 1867.

M. Jules Simon, à la tribune du Corps législatif, avait déjà constaté ce progrès, en disant : « Convenons qu'il y a une grande différence entre les socialistes d'il y a vingt ans et ceux d'aujourd'hui. Il y a vingt ans, ils excluaient le capital, exigeaient la gratuité du crédit et faisaient la guerre aux intermédiaires. Ils voulaient supprimer le salaire, de haute lutte, au nom de l'égalité. Aujourd'hui ils reconnaissent la légitimité du travail accumulé et transmis; ils admettent le loyer de l'argent. Enfin, réclamant pour eux la liberté, ils la demandent aussi pour les autres... »

2. Le *Socialiste*, journal fondé en juin 1870, et immédiatement supprimé.

3. « Ce qui m'a le plus touché, écrivait-il, c'est qu'elle m'a dit, en sanglotant, que son père, qui est infirme et incapable de travailler, ne vit que de ce qu'elle lui donne. Je me suis informé et il est vrai qu'elle ne travaille que pour lui donner du pain. Je n'ai pu m'empêcher d'être touché de son malheur; j'espère qu'il vous touchera aussi, ma chère maman, et que vous ne serez pas fâchée que je me sois mêlé de ce qui ne me regarde pas, pour soulager quelqu'un. » *(Lettre du 15 juin 1823.)*

il écrivait en Suisse, il chargeait sa mère de transmettre « un souvenir aux vieux serviteurs d'Arenenberg. » Ce n'était pas une simple formule de style : plus tard, il devait montrer qu'il se souvenait réellement d'eux tous. Sur la liste des pensionnaires de la Cassette Impériale, que le gouvernement du 4 septembre crut devoir publier, figuraient : M^me^ Bure, la nourrice de Louis-Napoléon, pour une pension de 2,400 francs, plusieurs « anciens serviteurs du prince » pour des pensions de 1,200 francs, même d'anciens serviteurs de l'Impératrice Joséphine et de Napoléon I^er^.

Envers ceux qui faisaient aux Tuileries son service particulier, — et qui n'eurent jamais à subir de sa part même un mouvement de mauvaise humeur, — il se montra fort généreux. Ceux même qui n'approchaient pas de sa personne reçurent souvent des témoignages indirects de sa bonté. Dans un livre, dont l'auteur raconte exactement ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu lui-même, sans s'être suffisamment renseigné sur le reste, nous trouvons une petite anecdote qui montre combien cette bonté était ingénieuse et délicate. Un valet de pied, marié, père de famille, ayant commis une faute légère, le général Rollin, qui dirigeait tout le personnel du château, l'en avait puni par une retenue de solde de quinze jours. Léon, valet de chambre de Napoléon III, en habillant, le lendemain, son maître, lui raconta ce très mince incident. L'Empereur, comme l'avait bien prévu Léon, s'apitoya aussitôt. Il ne voulait pas cependant faire lever l'amende, ce qui eût pu froisser celui qui l'avait infligée et affaiblir son autorité : « Tenez ! dit-il à Léon, voici 50 francs que vous remettrez à ce pauvre homme. Mais dites-lui bien qu'il a mérité sa punition et que cette somme n'est pas pour lui, mais pour sa femme et ses enfants. Arrangez ça pour qu'il ne sache pas que c'est moi qui la donne ; car, si le général Rollin le savait, il ne serait pas content ; et, ma foi ! il aurait raison[1]. » Les faits de ce genre n'étaient pas rares. Aussi

1. Le commandant Schneider, *Souvenirs de la Cour à Saint-Cloud.*

tous les serviteurs de Napoléon III lui étaient-ils profondément attachés, et tous, quand il partit pour l'exil, auraient-ils voulu le suivre. Ceux qui vivent encore ont gardé à sa mémoire un véritable culte et ne peuvent parler de leur « pauvre Empereur » sans une profonde émotion.

XI

MUNIFICENCE ET DÉVOUEMENT PERSONNELS

Un humanitaire pratiquant. — La liste civile doublée à l'insu de Napoléon III. — Où allait l'argent de la cassette. — Mains tendues de partout. — Les condisciples d'Augsburg. — Bienfaisance éclectique et discrète. — Les petits loyers. — Les pensionnaires indépendants de la cassette. — Napoléon III et les inondés, — Napoléon III et les cholériques. — Une omission du *Dictionnaire Larousse*.

Accroître le bien-être de tous, surtout celui des petits, en fondant de nombreuses œuvres de prévoyance et d'assistance, en étudiant ou en faisant étudier des réformes, en corrigeant ou en complétant nos codes, c'était faire preuve d'intelligence et de bonne volonté, — rien de plus. Réaliser ainsi le bien en traçant quelques mots sur le papier est chose facile, n'imposant aucun sacrifice, n'exigeant aucun effort personnel ; un service de ce genre ne mérite donc, après tout, qu'une reconnaissance relative... Soit ! Mais le « socialiste couronné », le souverain dont on raillait volontiers les « théories humanitaires » ne se bornait pas seulement à concevoir des lois ou des décrets, pour les appliquer : c'était un humanitaire pratiquant. Il ne cherchait pas seulement à soulager la misère et les souffrances de toute sorte avec la peine ou l'argent des autres : il savait payer largement et de sa bourse et de sa personne.

Sa bourse assurément était bien garnie. On y avait veillé pour lui ; — car, durant toute sa vie, il se montra peu soucieux de ses intérêts personnels ; et, dès le début de son règne, il devait renoncer, pour lui et les siens, à toute revendication envers le Trésor [1]. — Au rétablissement de l'Empire, il devait avoir une Liste Civile de 12 millions : si le chiffre a été doublé, il n'y fut pour rien. Nous avons cité plus haut quelques lignes d'une lettre où le duc de Persigny faisait allusion à cette affaire. Pour préciser le rôle qu'il y avait joué, l'ancien ministre de l'Intérieur tint à rédiger la note suivante :

Après le Conseil (celui où, malgré mes observations, on fixa la liste civile à 12 millions) je sortis avec M. Troplong ; et, lui répétant mes arguments avec plus de chaleur et peut-être plus de clarté qu'au Conseil, je l'engageai vivement à prendre sur lui de proposer à la commission du Sénat, le chiffre de 25 millions. Quoique de mon avis, M. Troplong s'y refusa. Il répondit qu'il ne pouvait assumer une pareille responsabilité et m'engagea à revoir l'empereur. Je retournai en conséquence auprès de Sa Majesté. Mais l'Empereur, qui allait sortir, m'écouta à peine. Visiblement sous l'empire du sentiment du désintéressement personnel qui avait si vivement frappé le Conseil, il refusa de revenir sur ce sujet et me renvoya comme j'étais venu.

Alors, convaincu qu'on allait faire une faute grave pour l'établissement de la dynastie, je pris tout sur moi et, recourant à un de *ces pieux mensonges* qui s'excusent par l'intention, je retournai auprès de M. Troplong et lui dis : « Eh ! bien, l'Empereur trouve nos raisons justes ; il accepte les 25 millions ; seulement il ne veut pas avoir l'air de les demander.

— Oh ! alors, cela me suffit, dit M. Troplong, je vais les proposer à la Commission. »

Ainsi fut décidée cette grosse affaire. Quelques heures après le Sénat avait voté les 25 millions, au lieu des 12 du projet.

Mais au compte de la Liste Civile ainsi dotée incombaient

1. « Sans tenir compte des reprises qu'avaient droit de faire tous les membres de la famille impériale, — dit M. Cunéo d'Ornano, dans son remarquable livre *La République de Napoléon*, p. 610, — la reprise du seul domaine privé de l'empereur Napoléon montait à 117 millions. Tout fut abandonné à l'État par Napoléon III. »

de fortes dépenses, qui jusqu'alors avaient incombé à l'État, — comme l'entretien des manufactures, musées et palais nationaux, qui, pour chaque année de la période impériale, représenta une charge moyenne de 12,028,097 francs[1]. Elle devait en outre indemniser les princes de la famille impériale des reprises auxquelles ils auraient eu le droit de prétendre ; elle subventionnait l'Opéra ; répartissait 600,000 fr. par an en pensions, 1,200,000 francs en dons et secours, 750,000 francs en allocations aux soldats amputés par suite de leurs blessures ; elle supportait enfin les frais exceptionnels d'une hospitalité somptueuse offerte à tous les princes de l'Europe. La Cassette impériale, dont le trésorier relevait directement du souverain, ce qu'on pourrait nommer *l'argent de poche* de l'Empereur, ne figurait au budget de la Liste Civile que pour le chiffre de 5,400,000 francs. C'est encore une fort jolie somme, qui, pour les dix-sept ans et demi du règne, forme un total de 94 millions 500,000 francs.

S'il avait plu à l'Empereur de les garder, il en aurait eu fort bien le droit. Le baron d'Haussez, dans ses intéressants mémoires récemment publiés, raconte qu'au printemps de 1830, les ministres de Charles X, voyant venir la tempête, espéraient la conjurer en achetant quelques consciences ; qu'il leur eût été difficile de demander aux Chambres un crédit supplémentaire pour une telle dépense ; qu'ils comptaient donc sur la Liste civile pour fournir la provision nécessaire. Mais dès la première insinuation qui lui avait été faite à ce sujet, le duc d'Angoulême s'était fâché tout rouge, en disant : « Brisons là ! jamais le roi ni moi ne souffrirons qu'un denier de la Liste Civile soit à la disposition d'aucun de vous. » Le baron d'Haussez ajoute : « La Liste Civile fut

1. *Progrès de la France sous le gouvernement impérial*, document officiel publié en 1869. La reconstruction presque complète du palais de l'Élysée coûta, à la liste civile, 4,278,400 francs ; la réparation et le dégagement du Palais-Royal, 3,125,880 francs ; la réfection de la machine de Marly, 4,200,000 francs, etc.

respectée ; et après cette session, le roi était sur la route de Cherbourg[1] ! » Charles X avait donc fait une mauvaise économie, mais c'était une économie légitime. Les fonds de la Cassette étant sa chose, le souverain pouvant les dépenser à sa guise ou les mettre de côté, sans qu'on ait rien à dire, il eût été parfaitement permis à l'Empereur de faire quelques épargnes. Napoléon III n'avait jamais eu ce genre d'aptitude ; et il ne devait pas l'acquérir. Le Ministre de sa Maison, — se disant tout bas sans doute qu'en France les destins sont changeants, qu'un souverain y doit prévoir le cas où il cesserait de l'être, — le conjurait en vain de garder, chaque année, quelques centaines de mille francs, qui constitueraient une réserve, pour « besoins imprévus » : il ne put l'obtenir. La Cassette impériale fit quelquefois des dettes[2] ; mais des économies jamais !

Où allait donc tout cet argent ? Il est facile de le montrer, car, après la chute de l'Empire, l'homme entre les mains duquel tout cet argent avait passé, le Trésorier de la Cassette, en a relevé l'emploi sur ses livres. Ayant pu prendre alors connaissance du tableau qu'il venait de dresser, et où la somme totale des 94 millions et demi se trouvait presque entièrement reconstituée en détail, — il s'en fallait de 513,000 francs ; — nous y notâmes ce qui suit : 3,500,000 de bijoux achetés pour l'Impératrice ; 300,000 francs, chaque année, pour les dépenses personnelles de l'Empereur, de l'Impératrice et du prince Impérial, — les dépenses de ce dernier étant surtout les frais de son éducation. Le reste, tout le reste, avait été distribué, ou consacré à des dépenses d'intérêt public. Nous avons ainsi compté :

1. *Revue de Paris*. 1er mars 1894.

2. « ... Il accorda aux sociétés coopératives lyonnaises une subvention de 300,000 francs, et, pourquoi ne le dirais-je pas ? une maison appartenant à l'Impératrice est encore aujourd'hui hypothéquée, à raison de l'emprunt de cette somme, que l'Empereur n'avait pas personnellement disponible, au moment où elle lui fut demandée. » (J. Amouroux, *L'Empire et les ouvriers*.)

POUR : Subvention aux sociétés coopératives de Paris et de Lyon, et construction de maisons ouvrières. — *Un total de*..... 1.710.000 »

POUR : Pensions à d'anciens militaires ou anciens fonctionnaires; — Subvention provisoire aux personnes attendant un débit de tabac; — Cautionnements à d'anciens militaires; don à la société de secours mutuels des anciens militaires. — *Un total de*..... 8.315.000 »

POUR : Allocation à l'Etablissement du Mont-Saint-Michel, à l'Hospice de Versailles, à la Société de Charité Maternelle; — Secours aux enfants pauvres nés le 16 mars 1856; — Don d'une maison de convalescence à Orléans; — Création de 12 lits aux Incurables; — Gratifications diverses du 1er janvier; — Secours aux Arabes; — Subvention aux fourneaux économiques; — Frais d'éducation d'orphelins; — Dons à des familles malheureuses et dots à des jeunes filles; — Allocations aux œuvres patronnées par l'Impératrice, à la société du Prince Impérial, aux sociétés de secours mutuels et aux bureaux de bienfaisance. — *Un total de*..... 23.565.000 »

POUR : Dons diplomatiques; — Encouragements aux inventeurs, aux savants, entretien de l'atelier de Meudon; — Encouragements aux artistes; — Subventions pour œuvres littéraires et publications diverses; — Allocation à la société pour la diffusion des bons livres; — Achats aux expositions; — Médailles et prix pour concours; — Construction de canots de sauvetage. — *Un total de*..... 16.228.000 »

POUR : Secours aux inondés du Rhône et de la Loire; — Secours à de nombreuses communes incendiées ou grêlées[1]; — Secours à des industriels, commerçants ou sociétés dans l'embarras. — *Un total de*.. 14.437.000 »

POUR : Dessèchement des Marais d'Orx; — Dessèchement des Dombes; — Allocation aux Trappistes de la Dordogne et de l'Allier; — Ensemencement des dunes d'Anglet; — La ferme du camp de Châlons; — La ferme-école de Boukandara et les dessèche-

1. Dans les six derniers mois de l'Empire, du 1er janvier au 1er juillet 1870, 21 communes reçurent ainsi des secours, allant de 1,000 à 5,000 francs.

ments d'Algérie ; — La fertilisation des Landes de Bretagne ; — La reconstitution du domaine de la Chataigneraie ; — Le don de charrues à vapeur. — *Un total de*..... 7.440.000 »

Pour : Subvention à la construction des églises de Saint-Cloud, Plombières, Biarritz, Rueil, Saint-Leu, Suippes, Rambouillet ; — Subvention aux chemins vicinaux des Basses-Pyrénées ; — Constructions du camp de Châlons et subvention annuelle ; — Payement des dettes des communes de Mourmelon et de Saint-Cloud ; — Construction de maisons d'école ; — Travaux aux Hôtels de Ville de Compiègne et de Pierrefonds ; — Don d'un bateau à vapeur à la ville d'Annecy ; — Don au château de Pau ; — Construction d'un quai de pierre à Biarritz ; — Travaux de Plombières et de Vichy. — *Un total de.* 7.770.000 »

Pour : Restauration du Château de Pierrefonds ; — Achat du Palais des Césars ; — Création du musée de Saint-Germain ; — Fouilles d'Alise, de Bibrach et de Rome ; — Achat des médailles de Tarse ; — Armes et armures du cabinet de Pierrefonds. — *Un total de* ..... 4.700.000 »

Pour : Dégagement de l'Elysée et création de la rue qui le longe ; — Don de deux hôtels aux ministres sans portefeuille ; — Pierres ajoutées aux diamants de la Couronne. — *Un total de*..... 3.300.000 »

« La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne » a dit je ne sais plus qui. L'Empereur avait une exquise façon de donner. Quand il faisait un cadeau, il avait l'air d'acquitter une dette. Un 31 janvier (nous ne modifions pas les dates pour corser l'anecdote : elles sont rigoureusement exactes), il demande à un jeune savant de faire des recherches pour ses études personnelles, lui parle, pendant quelques instants, du travail dont il devra se charger, et pour lequel il recevra 25 louis par mois, payés d'avance. Le lendemain, 1er février, il lui remet un billet de banque. « Mais Votre Majesté se trompe, s'écrie le jeune savant. Elle a cru me donner un billet de 500 francs, Elle m'en donne un de 1,000. — Sans doute, répond très sérieusement l'Empereur ; vous

avez commencé votre service, *en janvier* : je vous dois donc deux mois »... Combien de traits de ce genre ne pourrait-on citer !

Les largesses impériales ne s'égarèrent-elles jamais ? Nous ne voudrions pas l'affirmer. Napoléon III avait tant de peine à refuser, il avait la pitié si facile qu'on dut souvent en abuser. Et, de tous les points de la France, de tous les points de l'Europe, on cherchait à l'attendrir sur des infortunes plus ou moins réelles, plus ou moins intéressantes. Pour l'Allemagne seulement, on a publié une nomenclature, — très incomplète, assurait-on, — d'environ deux mille demandes[1].... D'Augsburg surtout elles avaient afflué. Quiconque était « fils d'un professeur », ou « frère d'un condisciple » du prince pensait avoir des titres à sa munificence : quant aux condisciples, ils s'y croyaient positivement des droits. Il devait avoir bien des élèves, ce petit collège Sainte-Anne d'Augsburg, à en juger par le nombre de ceux qui se rappelaient y avoir connu l'Empereur ! Beaucoup sans doute aimaient à se le figurer, comme ces émigrés de 1815, qui revenaient de Gand, sans y avoir jamais été[2]... Un barbier d'Augsburg ne se recommandait-il lui-même à la générosité de la cassette, pour avoir « repassé un rasoir de l'Empereur Napoléon » ?

Si, même en France, ces largesses tombèrent parfois sur des gens qui le méritaient peu et devaient le prouver par leur ingratitude, Napoléon III ne se faisait pas trop d'illusions à ce sujet ; car, pas plus que ses faveurs officielles, il ne réservait ses faveurs personnelles et secrètes aux amis du premier ou du second degré. Suivant encore sur ce point l'exemple de Napoléon I^er^, qui venait spontanément en aide au républicain Carnot, au républicain Chénier, — voulant

1. H. Bordier. *L'Allemagne aux Tuileries*.

2. Ce titre devait être cependant une bonne recommandation, car nous voyons que, pour l'avoir invoqué, un nommé Johan Muller, devenu « garde-malades » recevait un secours en 1865 et huit autres dans les années suivantes.

toujours et en tout se montrer le chef de la nation, non le chef d'un parti, Napoléon III se croyait tenu de reconnaître d'autres services que ceux rendus à sa personne, de témoigner son intérêt même à des gens dont l'hostilité lui était connue. Comme sa main gauche ignorait ce que la droite avait puisé dans sa cassette, on ne l'aurait jamais su, si les indiscrétions officieuses ou officielles de ses successeurs ne l'avaient révélé. Par elles seulement nous avons appris que si la cassette était libérale pour les officiers de l'armée, pour les anciens amis de l'Empereur, pour ceux qui avaient entouré sa mère et surtout pour ceux qui avaient servi son oncle, elle l'était aussi pour bien d'autres ; — qu'elle servait, par exemple, une pension de 6,000 francs au frère du président Marrast, une pension de 2,400 francs à sa mère, — dont, en outre, elle paya largement les obsèques.

Sans ces indiscrétions, nous n'aurions pas su davantage qu'à Ponsard, médiocrement impérialiste, la cassette avait accordé d'assez gros subsides, et qu'à Leconte de Lisle elle donnait trois cents francs par mois, « pour lui permettre d'aller, dans les jeunes cénacles, déblatérer contre la dynastie et afficher des haines d'irréconciliable ». C'est M. Drumont qui parlait ainsi ; et bien qu'il ait quelque penchant à l'exagération, nous devons croire qu'il n'y avait pas cédé, cette fois ; car, dans une notice apologétique, écrite au lendemain de sa mort, un ami de Leconte de Lisle le louait d'avoir su recevoir les bienfaits de César, sans en témoigner le moindre gré[1].

Quand Napoléon III obligeait les gens en cachette, on ne pouvait le suspecter de les avoir obligés par politique et pour accroître sa popularité... Était-ce du moins pour se faire, de ces obligés, des amis, des séides ? Pas toujours assu-

1. Dans cette notice publiée par l'*Événement* du 20 juillet 1894, on lisait : « Bientôt, l'*Empire* lui attribua 300 francs par mois, *comme poète*. Dès lors, c'était l'aisance, sinon la richesse, et, dans cette aisance relative comme naguère dans la pauvreté, le poète garda fièrement son indépendance. Il songeait probablement déjà à écrire son *Catéchisme républicain*. » Si, du moins, il l'avait dédié à l'Empereur !...

rément; car à beaucoup il laissait ignorer quelle était la main qui les tirait d'embarras. Parmi les nombreuses œuvres, créées, sous son inspiration, pour soulager la misère, nous avons cité l'*Œuvre des Loyers*. Alimentée par la cassette, et par la cassette seule, elle avait pour but de secourir les pauvres ménages hors d'état de payer leur terme et menacés d'expulsion. Un ancien commissaire de police de Paris écrivait, le 3 mars 1878, au *Petit Caporal*: « A chaque terme des petits loyers, mes collègues et moi, dont l'assistance était légalement requise pour expulser les locataires en retard, nous étions chargés par le préfet de garantir aux propriétaires la somme qui leur était due..... Dans le seul trimestre de janvier 1868, l'Empereur consacra à cette destination une somme de 50,000 mille francs. » Le public ne se doutait guère de cette intervention du souverain; et ceux qui en bénéficiaient, pas beaucoup plus. Ils se croyaient assistés par « le gouvernement », qui, en les aidant, ne faisait que son devoir. Ils recevaient ce secours, comme ils auraient reçu celui d'un bureau de bienfaisance, sans même savoir qu'il sortait de la bourse du *Despote*.

Dans un autre chapitre, on verra que Napoléon III eut, jusqu'à la fin de sa vie, cette pudeur du bienfait: et que, même détrôné, même réduit à une situation précaire, il consacrait une bonne partie de ses maigres ressources à des aumônes anonymes. Nous ne voulons ici ajouter qu'un seul trait, montrant, mieux que tout le reste peut-être, avec quelle élévation les hôtes des Tuileries comprenaient, avec quel désintéressement ils pratiquaient ce grand devoir de la bienfaisance.

Certain soir le général de M... étant de service au château, parlait incidemment d'un jeune officier de mérite, qui, faute de 10,000 francs, allait être dans une situation fort difficile, et sans doute obligé de quitter l'armée. L'Impératrice alla dans son cabinet et en revint avec une enveloppe contenant dix billets de 1,000 francs, qu'elle remit au général. Celui-ci, tout joyeux, s'écria: « Oh! Madame, quelle

reconnaissance vous aura ce pauvre... » Mais l'Impératrice l'interrompit vivement par ce mot : « Ne dites pas son nom. Nous ne voulons pas le savoir ! il en serait sans doute humilié ! » ..... Et, ce soir-là, l'Empereur dût être jaloux de l'Impératrice !

Pas plus que son argent Napoléon III ne ménageait sa peine. Partout où sa présence pouvait être utile, on était sûr de le voir accourir. Pendant la première année de sa présidence, le choléra sévit violemment à Paris : il se rend dans les divers hôpitaux où sont traités les victimes de l'épidémie, s'arrêtant devant chaque lit, serrant la main des moribonds, remerciant les médecins et les sœurs de leur dévouement. Le comte de Falloux, l'un de ses ministres, qui avait voulu l'accompagner, dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Je dois ajouter qu'en visitant les malades, le Président se montra très sincèrement compatissant... Il leur consacra plus de deux heures, épuisa l'argent qu'il avait apporté, m'emprunta quelques centaines de francs et joignit à ses libéralités des paroles qui partaient vraiment du cœur ».

A Angers, l'année suivante, le pont de la Basse-Chaîne se rompt, au moment où y passait le 11e de ligne. Presque tout le régiment est précipité dans la Maine, où plus de 200 hommes sont noyés. A peine informé de cette catastrophe, le Président part pour Angers, afin de rendre à ceux qui y ont péri les derniers devoirs et d'assister les survivants.

En 1856 des départements entiers sont submergés par le Rhône et par la Loire. L'Empereur parcourt tous les pays inondés, remonte les courages, organise les secours, stimule le zèle des fonctionnaires, et, en attendant que la Chambre ait voté les subsides nécessaires, distribue lui-même plus d'un demi-million pour parer aux premiers besoins. Combien ce voyage était difficile et rude, un écrivain loyal, n'aimant pas l'Empire, mais aimant la vérité, M. Henri des

Houx, le rappelait en 1884, à propos des nouvelles inondations qui se produisirent alors. N'espérant pas mieux, ni même aussi bien dire, nous croyons devoir reproduire son éloquent récit :

« La nouvelle des premiers ravages du Rhône était à peine parvenue à Paris, que Napoléon III partait pour Lyon. Il arrivait presque seul, à l'improviste, au milieu d'une ville à demi submergée, où les maisons minées par le fleuve s'écroulaient à chaque minute avec un fracas sinistre. Au milieu de ces ruines lamentables on vit soudain apparaître l'Empereur. Aucune police, nulle escorte. Il était accompagné du seul général Niel et de deux serviteurs. Il alla partout, à cheval quand le chemin était praticable, en barque lorsque le niveau des eaux était trop élevé. Voici, au surplus, quelques lignes empruntées au *Courrier de Lyon*, qui représentait alors à Lyon l'opinion orléaniste :

Au retour des Charpennes, faubourg aux trois quarts écroulé et encore à demi noyé, l'Empereur, très pâle et les larmes aux yeux, s'approchait des groupes de victimes qui se pressaient sur son passage. A chacune il distribuait libéralement, comme secours provisoire, l'or qu'il puisait à pleine main dans une sacoche pendue à la selle de son cheval. On comprend les sentiments qu'éprouvaient ces pauvres gens, en recevant ainsi à l'improviste ces secours donnés par une main souveraine, avec de bonnes paroles encore plus consolantes que le bienfait lui-même.

« A Tarascon, à Arles, l'Empereur visita, dans un frêle canot, la ville et la vaste plaine submergée[1], naviguant à travers tous les genres de périls, au milieu des tourbillons du Rhône, par dessus les cimes des arbres et les toits des maisons. On publia alors dans plusieurs journaux, une lettre dont nous ne voulons publier qu'une seule phrase. L'auteur est un républicain, qui écrivait à un de ses amis politiques :

1. Pour arriver d'Avignon à Tarascon, l'Empereur avait dû faire, en canot, le trajet de cinq kilomètres qui séparait les coupures du chemin de fer entre ces deux villes.

Tu connais mes principes, et tu sais que je n'en changerai jamais; mais je t'avoue que j'admire cet homme-là! je l'ai vu à Tarascon dans une coquille de noix où je ne me serais pas exposé pour aller sauver ma maison.

« De telles pages d'un règne, qui forcent l'admiration de tous les gens de cœur, même dans les rangs des adversaires politiques, sont destinées à ne jamais périr... Demandez un peu à notre République, nous ne dirons pas le pendant de ce tableau, — ce serait une prétention outrée et d'ailleurs constitutionnellement impossible, — mais quelque chose de vaguement analogue et qui rappelle de loin, de très loin, ces scènes émouvantes [1] ! »

En 1865, le choléra reparaît à Paris. La cour est alors à Biarritz, Napoléon III s'y repose des fatigues de son voyage en Algérie, où, déjà malade, mais voulant se rendre compte de tout, il a parcouru 3,084 kilomètres, (dont 48 seulement en chemin de fer) ; il compte y prolonger quelque temps sa villégiature. Le 8 octobre, on signale les premiers signes de l'épidémie, quelques cas isolés : dès le 12, l'Empereur et l'Impératrice sont rentrés à Saint-Cloud. L'Empereur va visiter les cholériques de l'Hôtel-Dieu, du Val-de-Grâce et de l'Hôpital militaire du Gros-Caillou ; l'Impératrice, bien qu'assez souffrante, va voir de son côté ceux de l'hôpital Beaujon, de l'hôpital La Riboisière, de l'hôpital Saint-Antoine, parlant à tous, et par l'intérêt qu'elle leur témoigne, méritant que l'un d'eux, dont la vue s'obscurcit déjà, la prenne pour une sœur de charité.

Un journal ultramontain, qui avait souvent attaqué l'Empereur, l'*Unitta Cattolica*, lui rendit, en cette circonstance, une éclatante justice : « Napoléon III, disait-il, a su faire ces visites de manière à exclure tout soupçon qu'il y était poussé par la politique et non par la charité, car il est toujours arrivé dans les hôpitaux sans y être attendu et

1. A peine de retour du Midi, l'Empereur repartait pour Blois, Tours, Angers, Nantes, etc.

presque incognito. Donc, gloire à lui et que le Bon Dieu le récompense de cette œuvre sainte... La charité chrétienne est la meilleure constitution et la garantie la plus solide que puissent désirer les peuples. De concert avec les Parisiens nous crions de grand cœur : *Vive l'Empereur !* Oui, *vive l'Empereur*, qui comprend les devoirs de son rang et fait respecter la monarchie ». Villemessant, cet aimable sceptique qui se moquait volontiers du pouvoir et ne l'encensait guère, écrivait, de son côté : « Cette visite au chevet des malades me prouve ce que je me disais déjà quand l'Empereur allait à cheval, dans l'eau jusqu'au poitrail, porter des consolations et des secours aux inondés de Lyon ; c'est qu'il comprend admirablement les devoirs d'un grand souverain ». Et le *Journal des Débats*, lui-même, — encore moins prodigue de compliments pour l'Empire et l'Empereur, — tenait un langage analogue : « La générosité du cœur, la sympathie qui partage les angoisses de la souffrance, le courage qui veut, pour ainsi dire, avoir sa part de fléau, l'exemple donné par les souverains à ceux que leur devoir oblige à braver le danger, voilà ce qui est à la fois un grand acte de charité et un acte excellent de politique... Dans d'autres circonstances les opinions peuvent différer et diffèrent ; ici, elles seront unanimes ; et, comme il n'y aura qu'un sentiment dans les cœurs, il n'y aura aussi qu'une voix dans toutes les bouches pour remercier l'Impératrice et pour la bénir ».

L'année suivante, l'épidémie ayant gagné plusieurs départements, surtout celui de la Somme, et l'Empereur, quoique indisposé, voulant s'y rendre, l'Impératrice demandait encore à le suppléer. Comment elle remplit cette mission, tout le monde le sait sans doute. Nous nous bornerons donc à citer ce qu'on lit sur ce sujet dans un recueil plus malveillant pour le régime impérial que tous les journaux dont nous venons de rappeler l'hommage exceptionnel, — dans le *Dictionnaire Larousse :* « A l'hôpital d'Amiens, au milieu des cholériques, comme à l'Opéra, après les bombes d'Orsini,

l'Impératrice a montré qu'elle avait le plus grand sang-froid et le sentiment du devoir que l'on aime à constater chez les souverains ».

En 1884, il n'y eut pas seulement, comme nous le disions plus haut, des inondations, mais encore une épidémie cholérique dans plusieurs départements. Nous devons penser que le successeur indirect de Napoléon III comprit, remplit alors, aussi bien que lui, son devoir de chef d'Etat... Le supplément du *Dictionnaire Larousse* pourtant n'en dit rien. Il ne parle même pas du témoignage d'intérêt, des secours que ce chef d'Etat, sans avoir besoin de se déplacer, dut s'empresser de porter aux victimes des grandes catastrophes parisiennes, telles que l'incendie du Printemps, l'incendie de l'Opéra-Comique, etc. [1].

1. En pareil cas, même pour des catastrophes moindres, — comme l'explosion de la Villette, en 1866, — Napoléon III arrivait toujours l'un des premiers sur le lieu du sinistre, de l'argent aux mains et de bonnes paroles aux lèvres.

XII

LE PROGRES

Comment fut fait le canal de Suez. — Le protecteur de tous les progrès. — Les inventeurs méconnus, autrefois et de nos jours. — Quelques inventions de Napoléon III. — Pourquoi nous n'avions ni fusils à aiguille, en 1866, ni canons se chargeant par la culasse, en 1870. — L'atelier de Meudon. — Le *Paradis des Inventeurs*. — MM. Boutet, Girard, Georges Ville, Farcy et beaucoup d'autres. — Ce qu'on doit à Bessemer, on le doit à l'Empereur. — Napoléon III agriculteur.

Dans l'un des nombreux mémoires qu'il adressa au gouvernement anglais pour réfuter ses spécieuses objections contre le percement de l'isthme de Suez, M. Ferdinand de Lesseps écrivait : « Les sympathies de l'Empereur sont assurées à toutes les entreprises destinées à *augmenter le bien-être des peuples* et à favoriser les rapports internationaux[1] ». Napoléon III, en effet, devait être sympathique à ce beau projet, lui rappelant celui qu'il avait conçu lui-même.

L'Angleterre le combattait ardemment, non comme inutile pour elle même, mais comme trop utile pour les autres. Dans une dépêche à Lord Cowley, Lord Clarendon l'avouait

1. Ferdinand de Lesseps, *Souvenirs de quarante ans*, p. 236.

sans détours : « Cette nouvelle voie, donnant passage à la navigation de tous les pays, nous ferait perdre l'avantage que nous possédons actuellement »[1]. Napoléon III se plaçait à un point de vue bien différent, plus élevé, et nous nous permettrons d'ajouter : plus juste. Aux Chambres, venant le féliciter de la naissance du Prince Impérial, il avait dit : « J'élèverai mon fils dans le sentiment que les peuples ne doivent pas être égoïstes et que le repos de l'Europe dépend de la prospérité de chaque nation ». Il était même convaincu qu'en assurant le repos de l'Europe, la prospérité de chaque nation contribuerait indirectement à celle des autres; qu'entraver une œuvre d'intérêt général pour protéger un intérêt particulier n'était pas seulement une mauvaise action, mais un mauvais calcul.

Il avait donc promis son appui aux promoteurs de cette grande entreprise, en leur disant : « Ne craignez rien; le canal se fera ». Il tint parole, avec cette résolution doublée de patience, cette fermeté enveloppée de douceur, qui faisait sa force. Il avait déclaré, dès le début, qu' « il ne fallait pas trop presser les choses, de peur de les compromettre[2] ». Peser violemment sur l'Angleterre, c'eût été amener la brouille entre les deux pays, en rendant plus difficile, sinon impossible, l'exécution du canal. Au lieu de chercher à briser son mauvais vouloir, l'Empereur l'usa, « carguant les voiles « quand « un grain » menaçait, les déployant le lendemain, convertissant peu à peu l'opinion du peuple anglais et par elle exerçant sur son gouvernement une pression efficace[3]. Cette habile tactique eut un plein succès; l'Angleterre finit par céder et ne se brouilla pas avec nous : sans la ténacité, sans la prudence de l'Empereur, le canal de Suez,

1. Ferdinand de Lesseps, p. 249.
2. *Souvenirs de Quarante ans*, p. 429.
3. « Je me suis rendu à Londres, écrivait M. de Lesseps, le 21 mars 1857, et j'y ai reconnu que, depuis plusieurs mois, la question du Canal avait fait des progrès immenses. » Le commerce, la haute banque y étaient déjà gagnés. Le reste du public devait suivre.

moins heureux encore que celui de Panama, n'aurait pu même être commencé.

Napoléon III ne réservait pas son appui, ses encouragements pour des œuvres de cette importance : à la moindre idée susceptible d'accroître le bien-être général ou la sécurité du pays, il s'empressait de témoigner, de prouver son intérêt. Quand Edmond About, ayant écrit son livre sur le *Progrès*, en adressa le premier exemplaire « *à l'auteur de tous les progrès* », cette dédicace poussait un peu trop loin la flatterie : si le mot d'*auteur* y avait été remplacé par celui de *protecteur*, elle n'eût dit que la stricte vérité.

Il semble sans doute que protéger tous les progrès soit la tâche naturelle du Pouvoir, que celui-ci manquerait à un devoir élémentaire en ne le faisant pas. On doit croire, cependant, que ce devoir n'est pas si facile à remplir, car il l'est rarement. Les gouvernements, les bureaux qui les représentent, et les Compagnies qui représentent officiellement la science, accueillent trop souvent l'inventeur comme un ennemi. A ces « individualités sans mandat », prétendant en savoir plus qu'eux, avoir une idée qu'ils n'avaient pas eux mêmes, et troubler les habitudes prises, ils témoignent instinctivement une ironique malveillance. Il est déjà long le martyrologe de ces pauvres savants, dont la ruine, la folie, la mort a payé le génie méconnu; dont les inventions, dédaignées de leur vivant, firent plus tard la fortune ou la gloire d'autrui. C'est le Français Rabaut imaginant la vaccine, à laquelle l'Anglais Jenner dut sa célébrité[1]; — c'est le Français Trésageur trouvant le système d'empierrement des routes, auquel l'Anglais Mac-Adam donna son nom[2]; — c'est le marquis de Jouffroy inventant le bateau à vapeur, pour la plus grande gloire de Fulton[3]; — c'est Philippe Lebon, dont on refuse d'adopter le *thermo-lampe*, premier essai de l'éclairage au gaz; —

1. Edouard Fournier, *Le Vieux-Neuf*, t. Ier, p. 275.
2. *Idem*, p. 65.
3. *Ibidem*, p. 221.

c'est Nicolas Leblanc, dont la Convention adopte, au contraire, la *soude artificielle*, mais comme le pick-pocket adopte la montre ou le mouchoir d'un promeneur; — c'est Philippe de Girard transportant en Russie, où ils font la fortune d'une ville, ses métiers, qu'on n'a pas voulu apprécier en France; — c'est Sauvage, passant de la prison pour dettes à la maison de santé, pendant que son invention, tombée dans le domaine public, est exploitée en Angleterre; — c'est Thimonnier, le mécanicien lyonnais, créant la machine à coudre... pour enrichir et illustrer l'Américain Singer[1].

Et, pour en venir à notre époque, c'est le malheureux Martin, qui avait « vécu dans la gêne « et vient de mourir « dans l'oubli », après avoir enfanté « l'une des œuvres les plus utiles et les plus pratiques de ces cinquante dernières années »[2] : ce frein qui est aujourd'hui adapté à tous les trains de voyageurs, mais se nomme le « frein Westinghouse ».

C'est l'ingénieur Turpin, jeté en prison, après avoir trouvé la mélinite; en sortant, sous la seule pression du sentiment public; voulant alors, sans y parvenir, soumettre à l'ancien ingénieur président de la République, le produit de ses loisirs forcés : un nouvel engin, qu'il déclare encore plus important pour la défense nationale; obtenant enfin, et l'on sait à quel prix, que son invention fût examinée par une commission, mais non qu'on en fît un essai nécessaire, soit pour prouver aux autres la valeur de son engin, soit pour démontrer à lui-même par où il péchait et comment il devait être complété; — c'est l'ingénieur Goubet, travaillant pour la marine, comme son confrère avait travaillé pour la guerre, et aussi peu récompensé de ses longues et très coûteuses études; subissant de la part de l'administration française, — après avoir résisté aux offres de l'étranger, — des chicanes et « des tracasseries devenues légen-

1. Edouard Fournier, *Le Vieux Neuf*, t. II, p. 221.
2. Émile Gautier, *Figaro*, 24 septembre 1894.

daires[1] »; ne pouvant, en dépit d'expériences décisives (et dont il dut longtemps payer d'avance à la marine les moindres frais), lui faire admettre son bateau sous-marin, que les ministres, les ingénieurs des constructions navales condamnent, — sans qu'un seul ait daigné le visiter, — cédant sans doute au même scrupule que le critique dramatique qui s'abstenait de voir les pièces dont il devait parler, parce que « cela aurait pu l'influencer... » Si tous ces inventeurs avaient pris leur brevet sous le règne de Napoléon III, combien sans doute leur sort eût été différent!

Napoléon III était lui-même un inventeur; lui-même il avait pu constater quelle résistance la routine administrative oppose à tout progrès, et, malgré sa puissance, il avait été plus d'une fois vaincu par elle. Travaillant, méditant, cherchant sans cesse, il avait consacré une partie de ses rares loisirs, à étudier, soit seul, soit avec des hommes spéciaux, comme le général Treuille de Beaulieu et le général Favé, ces questions de balistique pour lesquelles il avait une compétence particulière. De ces études étaient sortis quelques engins de guerre qui auraient suffi, — s'il n'eût été sur le trône et surtout s'il eût aimé davantage à se faire valoir, — pour illustrer son nom. On leur dut en effet ce canon obusier de 12, qui contribua, pour une bonne part, à nos victoires de Crimée, et que les Américains, l'ayant employé avec un égal succès pendant leur guerre de sécession, nommèrent le canon Napoléon. On leur dut l'idée des vaisseaux cuirassés, qui reçut à la même époque sa première application et allait bientôt s'imposer, avec de continuels perfectionnements, à toutes les marines du monde[2]. On leur dut le canon

1. Commandant Z. et H. Montechant, *Les guerres navales de demain*, p. 238 et suiv.

2. « L'idée vint à l'Empereur de rendre les vaisseaux moins vulnérables, en couvrant leurs murailles d'une plaque de fer, et il ordonna de faire dans ce sens des expériences à Vincennes. Dans le principe son espoir n'allait pas jusqu'à mettre les navires à l'abri des boulets pleins, mais à les protéger contre les projectiles creux... Les expériences de Vincennes dépassèrent les espérances et il fut bientôt prouvé que les vaisseaux blindés résisteraient aux boulets pleins... Le gouvernement anglais, étant

rayé qui nous assura, dans la campagne de 1859, un avantage décisif sur l'artillerie autrichienne. On leur dut encore, — bien qu'indirectement, — cette mitrailleuse dont les Prussiens éprouvèrent, à plusieurs reprises, les terribles effets : la mitrailleuse fut fabriquée sans doute par le colonel de Reffye, mais avec l'argent et par ordre de l'Empereur, faisant installer, tout exprès, un atelier d'études au haras de Meudon, mettant à la disposition de M. de Reffye, son officier d'ordonnance, toutes les ressources nécessaires, « pour construire une bouche à feu pouvant lancer la mitraille à grande distance » : tels étaient les termes précis des instructions données par Napoléon III.

Aussi M. de Molinari, dans une étude sur l'Empereur, où l'éloge était assez rare, daignait-il reconnaître que, comme artilleur du moins, Napoléon III avait rendu à son pays d'incontestables services : « Bornons-nous à remarquer, — disait-il, en parlant du *Manuel d'Artillerie*, publié par Louis-Napoléon, en Suisse, — que le prince avait un goût très vif pour les puissants outils de la guerre et qu'on doit certainement à son initiative les progrès qu'ils ont réalisés depuis dix ans en France, où, avant le second Empire, le comité d'artillerie se signalait par son invincible répugnance pour les innovations[1] ».

Cette invincible répugnance, à laquelle il avait imposé d'importantes et d'heureuses innovations, Napoléon III ne put toujours en triompher. Si l'une des causes qui nous réduisirent à l'inaction en 1866 ut que notre armée n'avait pas de fusils à tir rapide, l'Empereur en était-il responsable? Non assurément; car, dès 1864, il avait réclamé cette

notre allié dans la guerre d'Orient, fut immédiatement informé de cette importante modification dans les constructions navales... Il fut décidé que les gouvernements alliés feraient construire chacun trois canonnières recouvertes en fer. » (*Note sur les progrès de l'artillerie dûs à l'Empereur Napoléon III.* — 1871.) Ces trois batteries flottantes employées contre les fortifications de Kimburn, (la *Dévastation*, la *Lave*, la *Tonnante*) servirent de type aux vaisseaux blindés et entraînèrent une complète transformation du matériel naval... Qui s'en souvient aujourd'hui

1. *Napoléon III publiciste*, 1861, p. 39.

réforme, en indiquant lui-même toutes les conditions du fusil qu'il désirait voir fabriquer; « mais la prévention qui existait au ministère de la guerre contre ces nouvelles armes en retarda l'introduction dans le service. L'expérience de Sadowa fut nécessaire pour dessiller tous les yeux[1] ». Encore ne les dessilla-t-elle pas tout à fait. En lisant le rapport confidentiel que, peu de temps avant de perdre son portefeuille, il adressait à l'Empereur, on constate aisément que le maréchal Randon reconnaissait la nécessité de céder à l'engouement du public pour le fusil à tir rapide, sans être convaincu lui-même de ses avantages[2].

Si, en 1870, nous n'avions pas de canons se chargeant par la culasse, comme l'armée allemande, on ne pouvait, sans une égale injustice, s'en prendre à l'Empereur, qui n'avait cessé de préconiser ce système. Dès 1858 le général de Beaulieu en faisait, à sa demande, une première application; le type cherché, trouvé par lui, devait être, après de longues expériences, adopté par le ministère de la marine, non par le ministère de la guerre. S'inclinant devant les objections du Comité d'artillerie, Napoléon III, — pouvait-il mieux faire? — chargea le colonel de Reffye de fabriquer un nouveau type, ayant les avantages, sans les défauts, du précédent; il lui indiqua lui-même la nécessité d' « allonger le projectile pour qu'il offrît moins de résistance à l'air. » Ainsi est né le canon de 7 qui, par malheur, n'était pas en service au moment de la déclaration de guerre. Adopté avec passion par M. Thiers, il fut remplacé quatre ans plus tard par le canon de Bange, qui l'améliorait, sans beaucoup

1. *Note sur les progrès de l'artillerie dus à l'empereur Napoléon III.* — Six mois avant Sadowa un fusil à tir rapide fut expérimenté à Vincennes. Après cette expérience le ministre de la guerre et le Comité d'artillerie restèrent convaincus et déclarèrent que cette arme n'était pas pratique surtout pour nos soldats qui, trop nerveux, gaspilleraient les cartouches, qu'on ne pourrait par conséquent approvisionner suffisamment.

2 Ce rapport, qui fut publié en 1872 seulement, se terminait ainsi : « ... Rappelons les vertus militaires de nos ancêtres, cela vaudra mieux que le fusil à aiguille! »

le modifier; il n'en avait pas moins réalisé en son temps un progrès considérable.

Si l'Empereur, mieux que les bureaux de la guerre, avait compris la nécessité de certaines réformes, pourquoi s'était-il borné à donner des conseils quand il pouvait donner des ordres? S'il avait vu, dans cette question, plus juste que les autres, — plus juste surtout que ceux qui devaient, en 1871, s'indigner de son aveuglement, — pourquoi ne faisait-il pas prévaloir, d'autorité, ses vues?... Pourquoi, en un mot, n'a-t-il pas agi en despote? — Car c'est toujours là qu'à y bien regarder aboutissent les griefs des survivants de l'*Union Libérale* à son égard? Nous répondrons : Napoléon III n'agit pas en despote, parce qu'il n'avait pas une âme de despote; et il s'inclina devant des objections mal fondées, parce que sa modestie naturelle avait résisté à son éclatante fortune. Dans la brochure qu'il dicta après la guerre et où nous avons déjà puisé plusieurs fois, il l'indiquait lui-même : « Si l'empereur n'a pas imposé son opinion, il n'y a pas lieu de s'en étonner; car ç'eût été de sa part une grande présomption que de prétendre mieux résoudre cette question que les hommes spéciaux et distingués qui composent le Comité d'artillerie[1]. »

N'éprouvant pas pour les innovations la répugnance générale qu'il constatait, sans oser toujours la vaincre, Napoléon III était toujours prêt à les étudier avec bienveillance, et pour peu qu'elles en valussent la peine, à les encourager, autant qu'il dépendait de lui. Il s'était tracé à cet égard une ligne de conduite, qu'il formulait ainsi : « Ne rien condamner comme chimérique avant examen; faire éclore les idées fécondes que l'on accuse si souvent les administrations de dédaigner et d'étouffer[2]. » Sous son règne, les plus humbles et les plus obscurs chercheurs d'inventions, savaient que s'ils en faisaient une, même peu

1. *Les Forces militaires de la France en 1870.*
2. Th. Merruau, *Souvenirs de l'Hôtel de Ville*, p. 363.

importante, ils pourraient, sans protections ni recommandations, arriver jusqu'au souverain, pour la mettre sous sa protection. Aussi cherchait-on de tous côtés. Et dès qu'on avait trouvé, ou cru trouver, on s'écriait encore : « Quand l'Empereur le saura!... »

Le hasard nous permit de constater, en 1859, avec quelle facilité les portes des Tuileries s'ouvraient pour les plus modestes ouvriers du progrès. Un mécanicien d'Alger avait imaginé un nouveau système de décors pour les théâtres; aussitôt sa maquette construite, il s'était embarqué « pour la France. » Arrivé à Paris il venait nous trouver avec une lettre d'un colon de notre connaissance, nous priant de lui faire obtenir, si la chose était possible, une audience de l'Empereur. L'invention était ingénieuse, mais d'un intérêt, après tout, secondaire. En commençant, par acquit de conscience, les démarches qui nous étaient demandées, nous n'espérions pas beaucoup qu'elles aboutissent. Six jours, — pas davantage, — après sa première visite le mécanicien revenait, pour nous déclarer, assez fièrement, qu'il n'avait plus besoin de nous, ni de personne. Ayant compris que nous avions une médiocre confiance dans le résultat de notre tentative, il s'était décidé à adresser directement sa requête au cabinet de l'Empereur, — et il venait de recevoir une lettre d'audience ! Son cas, paraît-il, n'était pas exceptionnel.

Plus tard, cependant, les sollicitations de ce genre devinrent si nombreuses qu'il fallut les soumettre à un premier triage. Un aide de camp de l'Empereur, prodigieusement instruit, — ce qui ne l'empêchait pas d'être le plus modeste et le plus affable des hommes, — le général Favé, fut chargé de recevoir les inventeurs et de ne laisser arriver jusqu'au souverain que ceux qui avaient réellement inventé quelque chose, si peu que ce fût !

A ceux-là, pendant tout son règne, même dans ces dernières années où les exigences croissantes de l'opposition et les réformes constitutionnelles qui leur furent concédées,

semblaient devoir absorber sa pensée, Napoléon III conserva une suffisante liberté d'esprit pour s'intéresser aux moindres progrès. En 1869, en 1870, comme les années précédentes, le *Journal Officiel* publiait constamment des notes de ce genre : « L'empereur a reçu hier M. Hamon, l'inventeur des tuyaux hygiéniques doublés d'étain, destinés à conduire les eaux potables. Sa Majesté a examiné avec intérêt cette innovation si importante pour la santé publique. » — « Hier matin, l'Empereur a reçu en audience particulière M. Coock, inventeur d'un perfectionnement au système de télégraphie électrique Bonelli-Hipp. Sa Majesté a vu fonctionner avec intérêt cet ingénieux appareil qui reproduit automatiquement les caractères d'imprimerie... », etc. Ce n'était pas en matière d'inventions qu'on eût pu dire alors *De minimis non curat pretor*. Napoléon III n'en dédaignait aucune. A quelques jours d'intervalle, l'aéronaute Godard venait lancer dans le parc de Saint-Cloud, son ballon la *Gloire*, muni d'un appareil lui permettant de s'élever, de descendre à volonté, et un artiste-mécanicien donner dans le palais une audition de son piano-orchestre.

Aux auteurs de découvertes ou de projets plus importants, l'Empereur donnait, offrait des encouragements plus efficaces. Nous n'avons pas la prétention de connaître tous ceux qu'il soutint de la sorte. Nous pouvons en citer, du moins, un certain nombre. L'ingénieur Thomé de Gamond reçut un subside qui lui permit de continuer ses coûteuses études pour un projet de tunnel sous-marin. Aux frais de l'Empereur, M. Mouchot put faire, dans le parc de Saint-Cloud, un essai de sa chaudière solaire et M. Tessier du Motay, dans la cour des Tuileries, un essai de ses appareils d'éclairage au gaz oxhydrique. M. Niepce de Saint-Victor cherchait à perfectionner l'invention de son oncle ; mais, capitaine dans la garde de Paris, il n'avait que peu de loisirs à y consacrer ; l'Empereur le nomma commandant militaire du Louvre ; et dans cette demi-sinécure il put poursuivre ses recherches, — auxquelles on dut la photographie sur verre et sur

papier. M. Sainte-Claire Deville avait construit une locomotive mue par le pétrole; l'Empereur la fit atteler au train qui le conduisait à Châlons. Là, devant la foule accourue pour l'acclamer et qui n'en croyait pas ses yeux, il monta sur la locomotive avec l'inventeur; puis, faisant office de mécanicien, il mena lui-même le train jusqu'à Mourmelon. Dès les premières découvertes de M. Pasteur, Napoléon III prit le plus vif intérêt à ses travaux et, comprenant l'exceptionnelle valeur de ce savant, il l'appela, jeune encore, au Sénat.

Les inventeurs n'étaient pas toujours obligés d'invoquer sa protection; il leur épargnait souvent cette peine. C'est sur une invitation spontanée de l'Empereur qu'au mois de mai 1868 l'ingénieur Boutet, auteur d'un projet fort curieux de pont-railway sur la Manche, apportait aux Tuileries tous ses plans, avec un spécimen des tresses de fer qu'il comptait employer à sa gigantesque construction, — et qui, celle-ci ne se réalisant pas, pouvaient utilement servir à des travaux moins grandioses. En sortant du palais impérial, l'heureux ingénieur écrivait à l'un de ses amis : « L'Empereur m'écoutait avec attention et bienveillance. J'ai été étonné de la facilité avec laquelle il a saisi le système. Je savais bien qu'il avait fait des études sérieuses, mais j'étais loin de m'attendre à le voir embrasser si facilement les détails d'une construction si nouvelle et si spéciale... Je ne saurais assez vous dire, mon cher ami, avec quelle touchante bonté j'ai été reçu par l'Empereur. Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, sans vouloir faire d'allusion blessante : sous un autre gouvernement je n'aurais jamais osé entreprendre un pareil travail. Il m'a fallu, pour me décider, l'assurance d'être compris du souverain qui avait patronné le percement du Mont-Cenis et de l'isthme de Suez. » Un terrain du garde-meuble ayant été mis à sa disposition, pour y faire ses constructions d'essai, M. Boutet y reçut, l'année suivante, une longue visite de Napoléon III, après laquelle, il écrivait encore : « L'Empereur comprit tout, me questionna sur plusieurs points; et ses questions me prouvèrent, une fois de

plus, qu'aucun détail du projet ne lui avait échappé... Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il fit, comme toujours, preuve de cette exquise bienveillance qui lui attire tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. »

Cette *exquise bienveillance* était tellement attirante, — notons-le en passant, — que certains, craignant d'être trop attirés, voulaient s'y soustraire, comme ce républicain qui avait été lui soumettre je ne sais quel projet d'intérêt public, et disait à l'ami par lequel il avait obtenu son audience, M. Alfred Magne : « Si j'ai été bien reçu? Trop bien, mon cher! Je ne retournerai plus le voir : il me rendrait impérialiste, et ça me vexerait! [1] »

L'ingénieur Girard étudiait son système de chemin de fer à glissement, sans avoir encore songé, plus que l'ingénieur Boutet, à provoquer les encouragements de l'Empereur : « Napoléon III, ayant eu connaissance des essais de M. Girard, lui offrit de protéger et d'aider de nouvelles études. Les sommes nécessaires à la poursuite de l'œuvre furent mises à la disposition de l'inventeur[2]. » Une commission fut constituée pour observer le résultat de ses travaux. Plusieurs expériences eurent lieu, à Saint-Cloud, sous les yeux de l'Empereur, qui y fit assister le ministre des Travaux Publics et le directeur général des chemins de fer. A la fin de 1869, Girard obtint la concession d'une ligne assez importante; il allait en entreprendre l'exécution quand éclata la guerre; et, six mois après, il était tué sur la Seine, par une balle prussienne. Son idée était ingénieuse et pratique[3],

1. Le correspondant du *Times* à Paris écrivait, vers cette époque, à son journal : « Personne n'accueille ceux qui l'approchent avec une courtoisie plus gracieuse et plus digne. Parmi les nombreux solliciteurs auxquels il a accordé une audience, j'en ai connu beaucoup qui, peu de temps auparavant, lui étaient hostiles; mais je n'en ai pas connu un seul qui ait quitté le monarque, non seulement sans être convaincu de la supériorité de son intelligence, mais sans être charmé de la simplicité de ses manières. »

2. Notice publiée par le *Monde Illustré*, 7 juin 1862.

3. D'après la *Revue scientifique* (numéro du 5 octobre 1889), elle présentait, en effet, de nombreux avantages : douceur du transport; suppression du bruit, de la fumée, des chances de déraillement; faculté d'arrêter les

mais trop d'intérêts contraires s'opposaient à sa réalisation pour qu'elle pût aisément triompher. Elle fut toutefois reprise, perfectionnée, et expérimentée avec succès à l'Exposition de 1889, par un de ses anciens collaborateurs, qui, croyons-nous, mourut à son tour. On assure qu'un jour ou l'autre elle aura sa revanche.

Le projet de chemin de fer à un seul rail, de l'ingénieur Larmanjat, également encouragé, soutenu par Napoléon III, devait rencontrer les mêmes obstacles et s'y briser aussi.

Le célèbre chimiste Georges Ville fut plus heureux que ces deux ingénieurs. Il put se faire comprendre; il put rendre à l'agriculture, malgré les agriculteurs, un immense service. Mais, sans l'énergique protection de l'Empereur, y serait-il parvenu? Ce savant « sans mandat, » et même sans diplômes, aurait-il pu jamais surmonter le mauvais vouloir de la science officielle et l'inertie de la routine agricole si Napoléon III, en créant pour lui la chaire de physiologie végétale au Muséum, ne lui avait permis de propager sa doctrine; et, en lui fournissant les moyens de l'appliquer, ne lui avait permis d'en démontrer la valeur? « C'est en 1860 que le champ d'expériences de Vincennes fut institué aux frais de la cassette particulière de l'Empereur... A Vincennes, ce n'est plus comme au Muséum : Georges Ville ne se contente plus d'affirmer, il prouve ». Ce champ d'expériences dû à l'intelligente munificence du souverain « est l'une des plus grandioses, l'une des plus admirables et des plus fécondes créations de cette fin de siècle, qui a déjà enfanté tant de merveilles[1]. »

Si, pour ses propres inventions, Napoléon III s'inclinait modestement devant le *veto* des autorités techniques, il s'y montrait moins disposé quand il s'agissait des inventions d'autrui. En 1869, un lieutenant de vaisseau, M. Farcy, fait

trains instantanément et sans secousses; faculté de gravir toutes les rampes, ce qui dispensait de creuser des tunnels; grande économie de traction.

1. Emile Gautier, *Une Révolution agricole*, p. xvii.

un projet de canonnière, n'ayant que 15 m. 60 de longueur, ne calant qu'un mètre d'eau, et devant porter un canon de 24. L'Empereur, à qui ce projet est communiqué par son aide de camp, l'amiral Jurien de la Gravière, en est séduit. Il le recommande au conseil des travaux, dont l'avis, aussi défavorable, aussi dédaigneux que possible, se termine ainsi : « En résumé, dussions-nous être encore traités de routiniers et ennemis du progrès, nous déclarons, à *l'unanimité*, que le projet de M. Farcy est *impraticable* et qu'il n'y a pas lieu d'en faire l'essai aux frais de l'État[1] ».

Napoléon III veut procurer au jeune inventeur le moyen d'en appeler d'un arrêt si sévère. Il fait lui-même construire la canonnière dans l'usine choisie par M. Farcy, où il va la voir, à peine terminée : c'est là qu'il reçut, des ouvriers, cet accueil si froid au début, si chaleureux ensuite, dont nous avons parlé plus haut. La canonnière étant achevée fut expérimentée à Saint-Cloud, devant l'Empereur et l'Impératrice. Cette expérience, suivie d'autres encore plus concluantes, — sans désarmer la sourde hostilité du ministère de la marine, — donna pleinement raison à l'inventeur, comme au souverain qui l'avait résolûment soutenu.

La sollicitude de Napoléon III n'était point réservée aux inventeurs dont les découvertes pouvaient illustrer son règne ; elle cherchait à réparer le tort causé par l'indifférence des régimes précédents : au malheureux Sauvage, — dont il adoucissait les derniers jours ; à Nicolas Leblanc et à Philippe de Girard, — dont il pensionnait les héritiers. Cette sollicitude s'étendait encore sur les étrangers dont les découvertes utiles pouvaient profiter à notre pays, comme au leur. Aussi, des quatre coins de l'Europe, les chercheurs d'idées progressives tournaient-ils les yeux vers les Tuileries, nommées par eux « le Paradis des inventeurs[2] » ; —

1. *La canonnière Farcy*, par un officier supérieur de la marine; 1889, p. 10.

2. « L'Empereur Napoléon, disait le *Daily-News*, a accordé son patronage à ces pionniers de la science, au génie desquels la sotte routine oppose une force d'inertie... Nombre de projets, qui n'ont rencontré en

un Paradis plus accessible que l'autre, où il y avait beaucoup d'appelés et beaucoup d'élus !

L'ouvrage de M. Henri Bordier, que nous avons déjà cité, prouve qu'on n'inventait pas en Allemagne un système « pour rendre les ballons dirigeables » ; — « pour arrêter les chevaux emportés » ; — « pour prévenir la maladie des vers à soie » ; — ni « une lunette indiquant les distances » — ni un « remède contre le mal de mer » ; ni un « piano électrique » ; ni « un appareil fumivore », ni un nouveau mode « d'écriture secrète » ; — ni une « nouvelle formule pour la composition du vernis » ; — ni « un nouveau produit nommé farine de bouillon », — ni même, ni surtout un nouvel engin de guerre[1], sans en informer, la main tendue, Napoléon III.

Lorsque l'abbé Caselli, mort à Florence en 1891, eut inventé son ingénieux appareil, reproduisant télégraphiquement l'écriture, il s'empressa de le présenter à l'Empereur. Napoléon III lui signala quelques perfectionnements à y apporter, et pour l'aider à les trouver, lui fit une pension.

Angleterre qu'ignorance et incrédulité ont reçu aux Tuileries l'accueil le plus gracieux et parfois le plus enthousiaste. Ce palais a véritablement mérité le surnom de *l'paradis des Inventeurs.* »

1. Un « avocat-avoué » du grand-duché de Bade lui soumet « plusieurs modèles d'armes de guerre qu'il a secrètement fabriqués en bois » ; — un relieur de Berlin lui offre, moyennant finance, « une cartouche imperméable pour fusil à aiguille » ; — un horloger de Magdebourg « une invention pour les cartouches de fusil à aiguille » ; — deux habitants de Rudolstadt « un procédé pour la fabrication des amorces destinées au fusil à aiguille » ; — un habitant de Nelken « de nouveaux systèmes de défense soit pour troupes de forteresses soit pour troupes en campagne » ; — un autre « un projectile creux » ; — un autre « une application de l'électricité au blindage des navires, qui doit assurer à la France une énorme supériorité » ; — un habitant de Stettin, « un procédé pour faire sauter les places fortes » ; — un capitaine de l'artillerie prussienne « une découverte qu'il a faite pour la poudre de guerre » ; — un autre Prussien (de Reineck) « une invention pour renforcer les carrés d'infanterie » ; — un autre (d'Orianenburg) « un moyen d'incendier une flotte à distance » ; — un autre, « de nouvelles amorces » ; — un Badois, un Hessois, un Hanovrien « trois systèmes pour le blindage des navires », — un juge wurtembergeois « une invention pour diminuer le poids des canons rayés » ; — un Bavarois « un appareil pour protéger les soldats et les chevaux contre les balles », etc.

L'appareil ainsi rectifié ayant été adopté par l'administration, l'Empereur voulut aller le voir fonctionner à la Direction des Télégraphes.

L'Angleterre elle-même, malgré son esprit pratique, n'accueille pas toujours bien les idées nouvelles. Bessemer, — auquel l'industrie doit, dit-on, une économie annuelle de 500 millions, — en fit l'épreuve à ses dépens. Il avait commencé par travailler pour son gouvernement et n'eut pas à s'en féliciter. Ayant trouvé et donné au Ministère des Postes un procédé fort ingénieux pour empêcher la fraude des timbres, il n'avait reçu, en échange, que des promesses variées, dont aucune n'avait été tenue. Il inventa ensuite une nouvelle forme de projectile pour les canons et le porta au Bureau de la Guerre, qui « sans examen, lui retourna ses plans et ses devis ». Bessemer, fort découragé, arrive à Paris ; il dîne avec le prince Napoléon, qu'il intéresse et qui parle de lui à l'Empereur. Celui-ci lui fait aussitôt adresser une lettre d'audience : « Napoléon III le reçut parfaitement, et, très au courant lui-même des questions de balistique, l'écouta avec un bienveillant intérêt. » Plus heureux que l'ingénieur Turpin, il put faire de nombreuses expériences à Vincennes, « où, par ordre de l'Empereur, toutes facilités lui furent données pour les mener à bien. » Ces expériences lui ayant démontré la nécessité de certaines corrections, il voulut aller continuer ses travaux à Londres, après avoir pris congé de l'Empereur. Napoléon III lui dit : « Vous allez avoir de nouvelles dépenses à faire ; j'entends y *contribuer*. » Et ce mot prouve, une fois de plus, avec quelle délicate simplicité l'Empereur faisait ses largesses : pour « contribuer » aux nouvelles dépenses de l'ingénieur anglais, il lui envoyait, le surlendemain, une lettre de crédit sur la maison Baring frères, — où la somme était laissée en blanc[1].

1. « Qu'auraient dit, — ajoutaient les notes de Bessemer qui ont fourni tous ces détails, — nos lords de la Trésorerie, à la vue d'un pareil document, eux qui faisaient payer 5,000 livres st. à Wellington pour des dépenses commandées par eux, mais dont Wellington avait égaré la justification. »

Grâce à ce crédit illimité, dont il usa d'ailleurs discrètement, Bessemer parvint à fabriquer « un petit canon d'acier d'une singulière légèreté et d'une grande force de résistance, qui devait servir de modèle à l'artillerie actuelle ». Il repartit aussitôt pour Paris, avec son canon, qu'il offrit à l'Empereur. « Napoléon III en fut très frappé; il témoigna à l'inventeur une affectueuse sympathie dont sir H. Bessemer a toujours conservé un souvenir reconnaissant. Le contraste était grand alors pour lui entre l'intérêt dont faisait montre à son égard un souverain étranger et l'accueil plus que dédaigneux des fonctionnaires anglais ».

Par une autre découverte Bessemer allait bientôt « révolutionner l'industrie des chemins de fer », et, avec une notoriété universelle, conquérir dans son propre pays la fortune et les honneurs que méritait son génie : sans les affectueux encouragements de Napoléon III, il eût renoncé à ce métier d'inventeur qui lui avait valu de si amers déboires et le monde n'eût sans doute jamais connu le précieux « acier Bessemer ».

Après l'Exposition de 1867, l'Empereur « qui avait la mémoire tenace et l'amitié fidèle » voulut donner à l'inventeur anglais le grand cordon de la Légion d'Honneur; mais son gouvernement ne l'autorisa pas à l'accepter. « L'irritation que lui causa cet injustifiable refus réveilla en lui les amertumes passées et le décida à livrer à l'appréciation publique les procédés dont il avait été victime à son début dans la vie [1] ».

Tous les protégés de Napoléon III n'eurent pas une fin aussi brillante que Bessemer; plusieurs des inventions patronnées par lui n'aboutirent à aucun résultat. Même convaincu de leur mérite, l'Empereur n'avait ni le pouvoir, ni le droit de les imposer, de briser la résistance que leur opposaient ou la routine, ou des intérêts rivaux : son seul

1. C. de Varigny, *Les grandes Fortunes en Angleterre (Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1888.)

devoir était de donner aux inventeurs le moyen de poursuivre tranquillement leurs travaux, le moyen de prouver, par des expériences dispendieuses mais qui ne leur coûtaient rien, la valeur pratique de leurs procédés ; — et ce devoir, on ne saurait contester que Napoléon III l'ait largement, magnifiquement rempli.

Ajoutons que cette bienfaisante influence s'est fait sentir même après sa chute, même après sa mort. Parmi les inventions brevetées depuis 1870, plus d'une assurément est due aux études que leurs auteurs avaient commencées sous l'Empire, comptant, en cas de succès, sur les encouragements du souverain, ou espérant gagner l'un des prix qu'il avait fondés de ses propres deniers, — comme le prix de 50,000 francs pour le nouvel emploi, le plus utile, de l'électricité.

Comme aux progrès de l'industrie, Napoléon III avait efficacement contribué à ceux de l'agriculture. Nous venons de montrer quel service il avait rendu à la classe agricole, en fournissant à M. Georges Ville le moyen de vulgariser ses doctrines. Il lui en rendit d'autres, — comme chef d'Etat, d'abord, en développant le drainage, en faisant reboiser les montagnes, en multipliant les chemins vicinaux, en organisant les comices et concours régionaux, etc.; — comme prince ensuite, en subventionnant, de sa bourse, l'exploitation des mines de phosphate de chaux et en se faisant lui-même agriculteur.

En France, dans les régions déshéritées des Landes, de la Sologne et de la Champagne pouilleuse, il créait des fermes modèles, où des inventeurs de machines agricoles faisaient gratuitement leurs expériences, où les cultivateurs, avec des conseils, recevaient gratuitement les semences nécessaires pour faire fructifier, pour assainir leurs ingrates ou insalubres terres. Napoléon III y trouvait l'occasion d'encourager par son exemple, comme il l'avait toujours fait par ses conseils, l'équitable système de la participation aux bénéfices : tous les directeurs, régisseurs ou ouvriers des fermes impé-

riales étaient, en effet, intéressés aux profits de leurs travaux [1].

En Algérie, où il avait cherché à introduire la culture du coton, par une prime de 100,000 francs, sortie de sa cassette, l'Empereur établit la ferme-école de Bouckandara, pour apprendre aux Arabes, fort arriérés, les procédés de la culture moderne.

Toutes ces créations, dont, chez nous, le public parut lui savoir peu de gré, furent plus justement appréciées au dehors, — comme le prouverait, à elle seule, la longue et très élogieuse étude que leur ont consacrée deux agronomes saxons, professeurs à l'Ecole Forestière de Tharandt..... Il nous sera permis de constater, avec ces étrangers, que, si Napoléon III, se montra le généreux « protecteur » de tous les progrès accomplis sous son règne, il fut bien aussi l' « auteur » de quelques-uns !

1. Ces pays autrefois ravagés par les fièvres paludéennes, en ont été débarrassés par les travaux de drainage et de dessèchement que l'Empereur y fit exécuter. Avant ces travaux, dans les Landes, la vie moyenne était de 31 ans; après (en 1869), elle s'élevait à 38 ans et 11 mois. Pour la Sologne, un rapport officiel, rédigé à une époque où le gouvernement ne songeait guère à louer les œuvres de l'Empire (en 1874) constatait quels progrès y avaient également réalisés les travaux ordonnés par l'Empereur, avec l'active coopération de M. le sénateur Bourvilliers : diminution sensible de la mortalité, accroissement du revenu des terres, dans l'énorme proportion de 68 0/0, etc. Notons ici, en passant que le régisseur du domaine impérial de Sologne était Emile Thomas, l'ancien directeur des Ateliers nationaux.

XIII

LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS

La Littérature, la Science et l'Art au Sénat. — A qui l'on offrait la croix. — Napoléon III et les écrivains. — Les discours impériaux. — Qui les écrivait? — Opinion de Mérimée. — Comment fut faite la lettre au Prince Napoléon. — Comment fut fait le message de 1855. — Napoléon III et les savants. — L'âge d'or de l'archéologie. — Une science nouvelle. — Donateur anonyme. — Napoléon III et les artistes. — Pour faire plaisir à J. Favre. — Les invités de l'Empereur. — Napoléon III et Nadaud. — Nisard, Flandrin, Octave Feuillet. — Les innocentes « orgies » de Compiègne ». — X. Doudan. — Les récréations de Napoléon III. — La *Vie de César*. — Les étrennes de l'Empereur et de l'Impératrice. — Napoléon III et son fils.

L'homme ne vit pas seulement de pain. Pour les masses, il est vrai, le pain est, sinon l'unique affaire, du moins la principale. Mais l'élite a d'autres besoins; et, sans jamais sacrifier les masses à l'élite, un gouvernement national doit faire à celle-ci sa légitime part. Le savant, qui ne demande à la science aucune application pratique et l'étudie pour elle-même, l'artiste, l'écrivain ne sont-ils pas, eux aussi, des agents de progrès et de civilisation? L'Empereur les considérant, les honorant comme tels, voulut qu'ils fussent représentés dans le premier corps de l'Etat. Les maréchaux et les cardinaux, — ces maréchaux de l'Église, — avaient, de droit, leur place au Sénat : il envoya y siéger auprès

d'eux, comme des maréchaux de la science, de la littérature et de l'art : Leverrier, Sainte-Beuve, Dumas, Ingres, Emile Augier, Élie de Beaumont, Claude Bernard, Mérimée, Flourens, S. de Sacy, Nélaton, Nisard, etc.

Napoléon III fonda, de ses deniers, un prix biennal de 20,000 francs pour les lettres. Au lieu de le décerner lui-même, il en laissa le soin à cette Académie Française, où on le traitait si bien ; et l'Académie s'empressa naturellement d'accorder le prix impérial aux plus illustres adversaires de l'Empire. Pour les arts, il fonda, peu après, un prix décennal de 100,000 francs.

Avec cet éclectisme généreux, dont avons déjà cité tant d'exemples, l'Empereur encourageait les écrivains, les artistes ou les savants, sans trop se demander ce qu'ils pensaient ; il considérait moins la couleur de leurs opinions que le mérite de leurs œuvres. Il y a quelques années, on parlait d'élever une statue à Théophile Gautier. M. Emile Bergerat, — il l'a très spirituellement raconté lui-même, — alla trouver le ministre de l'Instruction publique, président du Conseil, pour le prier de s'intéresser à ce projet. Le ministre lui répondit : « Théophile Gautier était, sans doute, une de nos plus belles plumes, mais il était bonapartiste ; nous sommes en République, cher monsieur ; nous devons d'abord songer aux nôtres. » Napoléon III n'avait pas de telles mesquineries : il songeait à tous ceux qui le méritaient. Nous avons rappelé l'hommage rendu par lui, du haut du trône, à « l'historien illustre et national » ; nous avons rappelé ses bienfaits pour Lamartine, Leconte de Lisle ou Ponsard. Nous devons rappeler encore qu'au républicain Béranger il faisait faire des obsèques nationales ; qu'au républicain Charles Blanc il faisait donner un beau logement dans le palais de l'Institut. Il voulut décorer des hommes de talent connus pour être ses ennemis déclarés, et qui le prouvèrent, une fois de plus, en déclinant cette faveur ; — comme Courbet, qui la rejeta publiquement ; comme Barbier, l'auteur des *Iambes*, (à qui Auguste Vitu fut chargé de l'offrir),

ou Charles de Mazade (auprès duquel nous eûmes à remplir une mission semblable), et qui tous deux la refusèrent, avec moins de fracas, mais aussi nettement.

Il y eut certes bien des faits de ce genre que nous n'avons pas connus. *Nestor*, c'est-à-dire M. Henri Fouquier, nous en apprenait un récemment, qu'il devait tenir de bonne, de très bonne source : « L'Empereur, écrivait-il dans le *Gil Blas*, ne comptait pas seulement sur les baïonnettes de sa garde. L'excuse de son règne et la qualité maîtresse de son esprit furent d'avoir toujours eu une curiosité sympathique envers les lettrés... Partout où le talent se montrait, il allait à lui : je sais un simple journaliste, qui n'est pas grand'chose aujourd'hui, qui n'était alors qu'un débutant, qu'à la suite d'un article républicain il envoya inviter à déjeuner, avec la croix sous sa serviette ».

Napoléon III devait avoir en effet pour les hommes de lettres, pour les publicistes surtout, une secrète préférence, étant lui-même « de la partie ». Nous disions plus haut que, s'il n'avait pas porté la couronne, il aurait eu des titres suffisants, comme inventeur, pour siéger à l'Académie des Sciences : il aurait pu entrer également à l'Académie Française, si celle-ci n'eût tenu compte que du mérite littéraire. Bien que s'étant surtout adonné aux sciences exactes, il avait seulement gardé du langage scientifique la précision, non la sécheresse et maniait la plume mieux que beaucoup d'écrivains professionels. Les œuvres de plusieurs de nos Immortels, — de ceux qui ont écrit quelque chose, — n'auront sans doute qu'une immortalité bien relative. Certaines œuvres de Napoléon III dureront certes davantage, et le mériteraient, de quelque nom qu'elles fussent signées. Nous voulions reproduire ici quelques fragments de ses discours officiels, de ses messages, — genre de littérature assez fade d'ordinaire : l'embarras du choix nous en a seul empêché. Pour citer tout ce qui nous paraissait digne de l'être, il aurait fallu trop citer. Qu'on fasse comme nous, qu'on veuille bien parcourir ce recueil de harangues politiques, en

tâchant d'oublier, pour un moment, qui les avait écrites; qu'on lise, notamment, la fin du message de 1858, sur l'attentat d'Orsini, — « une page de Plutarque », disait le prince Gorstchakoff[1], — ou la lettre adressée, en 1863, aux souverains, pour les engager à former un grand congrès; — et l'on sera bien obligé de convenir que peu de princes, peu d'hommes d'État surent jamais parler une langue à la fois plus substantielle et plus élevée.

Comme on ne pouvait nier le mérite de ces manifestes impériaux, il ne fallait pas le laisser à l'Empereur, mais l'attribuer à quelque autre : on l'attribua donc à M. Mocquard, et, après la mort de M. Mocquard, à son successeur. Ceux qui le faisaient sincèrement se montraient assez peu perspicaces, et oubliaient bien le classique adage : « Le style, c'est l'homme »; dans le langage de Napoléon III, on retrouvait à première vue, en effet, tous les traits distinctifs de sa nature : la simplicité, la crânerie, la mesure, la noblesse et le tact, — rare assemblage de qualités qui constituait l'intéressante originalité de ce caractère. Mérimée, — un connaisseur et point un courtisan, car, attiré seulement à l'Empire par son respectueux attachement pour l'Impératrice, il le jugea toujours en ami fort indépendant, — Mérimée le constatait en disant : « Il a un tour à lui pour dire les choses, et, quand il parle, on sent qu'il n'est pas de la même pâte triviale que les autres. Je crois que c'est exactement ce qu'il faut à cette magnanime nation, qui a horreur du commun[2] ».

Non seulement Napoléon III écrivait lui-même ses discours,

1. *Une Ambassade à Saint-Pétersbourg*, p. 210.

2. Lettre du 17 nov. 1861, citée par M. A. Filon, *Mérimée et ses amis*. — Un autre connaisseur, qui ne se trouvait sans doute d'accord avec Mérimée que sur ce point, Louis Veuillot, avait déjà dit, dès le mois d'avril 1852 : « Le prince Louis-Napoléon possède, à un rare degré, le don des paroles opportunes. Il a dans son langage officiel, toujours net et simple, une mesure de résolution et de franchise qui va droit à l'intelligence et au goût de la nation. Ce talent remarquable est d'autant plus apprécié maintenant que l'expérience y fait voir le caractère de l'homme encore plus que son habileté. »

mais il les écrivait, paraît-il, sans beaucoup d'effort ni d'apprêt. L'amiral Jurien de la Gravière, nous disait un jour : « Napoléon III ne parlait ni volontiers ni facilement. Ne pouvant défendre ses idées, comme il l'eût voulu, contre ceux qui savaient manier la parole, comme le général Trochu, il se laissait non seulement éblouir, mais parfois même ébranler par leur faconde ». Dans le recueillement du cabinet, au contraire, il trouvait aisément, pour exprimer ses idées, la forme la plus précise et la plus élégante. La mercuriale qu'il adressa d'Alger au prince Napoléon, après le discours d'Ajaccio, était assurément d'une belle venue[1] : nous pouvons affirmer qu'au milieu d'occupations, de préoccupations de toute sorte, il la dicta en moins d'un quart d'heure. De tous ses messages l'un des plus importants, l'un des plus habiles, l'un des plus éloquents, fut celui qui ouvrit, en pleine guerre de Crimée, la session de 1855. Or, en quittant la salle des États, il écrivait à l'Impératrice : « *Je viens de prononcer mon discours d'ouverture, qui a été reçu avec de vives acclamations. Je t'envoie mon brouillon, sur lequel je l'ai lu ; car, suivant mon habitude, il y a une heure à peine que je l'ai terminé* ».

Comme les écrivains, les savants reçurent souvent des témoignages de la bienveillance impériale pour leur personne et leurs travaux. Cinq nouvelles Facultés des Sciences furent

1. « ... Le programme politique que vous placez sous l'égide de l'Empereur ne peut servir qu'aux ennemis de mon gouvernement. A des appréciations que je ne saurais admettre vous ajoutez des sentiments de haine et de rancune qui ne sont plus de notre époque.

« Pour savoir appliquer aux temps actuels les idées de l'Empereur, il faut avoir passé par les rudes épreuves de la responsabilité et du pouvoir. Et d'ailleurs, pouvons-nous réellement, pygmées que nous sommes, apprécier à sa juste valeur la grande figure historique de Napoléon ? Comme devant une statue colossale nous sommes impuissants à en saisir à la fois l'ensemble; nous ne voyons jamais que le côté qui frappe nos regards... Mais ce qui est clair aux yeux de tout le monde, c'est que, pour empêcher l'anarchie des esprits, cette ennemie redoutable de la vraie liberté, l'Empereur avait établi, dans sa famille d'abord, dans son gouvernement ensuite, cette discipline sévère qui n'admettait qu'une volonté et qu'une action ; je ne saurais désormais m'écarter de la même règle de conduite. Sur ce, monsieur et cher cousin... » etc.

créées, sous l'Empire, à Lille, à Nancy, à Clermont, à Marseille, à Poitiers ; et 26 laboratoires, pourvus de tout le matériel nécessaire, mis à la disposition du public. Si le Conservatoire des Arts et Métiers, jadis misérablement installé, l'est si magnifiquement aujourd'hui, c'est parce que Napoléon III, en ayant, par ses yeux, constaté l'insuffisance, le fit complétement reconstruire et aménager. Si le *Jardin d'Acclimatation* figure parmi les principales attractions de Paris, c'est parce que Napoléon III encouragea les promoteurs de cette œuvre si utile, en leur accordant, au milieu du bois de Boulogne, un vaste emplacement. Si la science météorologique a fait, depuis une trentaine d'années, tant de progrès ; si, cherchant à découvrir les lois qui règlent les mouvements de l'atmosphère, elle peut déjà pronostiquer le temps probable, Napoléon III y contribua, pour sa part, en facilitant l'organisation du service météorologique international, en créant l'observatoire du parc de Montsouris, — en même temps qu'il en faisait installer un autre, au palais du Luxembourg, pour l'astronome Coulvier-Gravier. Rappelons encore qu'il avait voulu participer, pour cinquante mille francs, aux frais de l'expédition de Gustave Lambert ; qu'il avait patronné les intéressantes et coûteuses expériences du gyroscope, et qu'après la mort de Léon Foucault, il fit publier ses travaux, achever et compléter ses appareils.

Si toutes les sciences semblaient intéresser Napoléon III, il y en avait une qui le passionnait : l'archéologie. Pour satisfaire cette passion, — pour la satisfaire au profit de tous, — ce n'est pas des centaines de mille francs, mais des millions qu'il puisait dans sa Cassette. Ces millions furent consacrés : à faire des voyages de recherches et d'études en Italie, en Espagne, en Asie-Mineure, etc. ; — à acheter le palais des César, où des fouilles furent constamment faites par les soins du savant Pietro Rosa ; — à faire d'autres fouilles, plus importantes et plus fructueuses, dans la forêt de Compiègne (à Champlieu, au Mont Berni, etc.) sous la surveillance de M. de Roucy ; à Gergovie, à Alise, à

Marseille et ailleurs ; — à payer une partie des travaux de Pierrefonds : — à constituer dans ce château réédifié le beau cabinet d'armes, qui est maintenant le plus grand attrait du Musée d'artillerie ; — à faire construire, sur les notes de M. Jal, historiographe de la marine, la grande trirème qui fut lancée en 1861 ; — à installer, à garnir le musée du palais de Compiègne, puis le musée de Saint-Germain ; — à acheter pour celui-ci les intéressantes armures de gladiateurs, venant du cabinet Pourtalès ; — à enrichir également d'autres collections publiques, à donner, par exemple, à la Bibliothèque les médailles de Tarse ; — au Musée de Cluny les 3,500 pièces de plomb historié, rassemblées par M. Arthur Forgeais ; — au palais de Trianon, les objets d'art du XVIII[e] siècle et les souvenirs de Marie-Antoinette recueillis par l'Impératrice ; — au Musée d'artillerie ces pièces si nombreuses, si variées, — armes romaines ou grecques, armes de l'ère celtique, de l'ère gauloise, etc., — dont le catalogue officiel mentionne honnêtement l'origine : exception qui mérite d'être notée. Dans les autres musées, aux visiteurs arrêtés devant les vitrines meublées par la magnificence impériale, rien n'indique le nom du généreux donateur. Mais on ne peut trop s'en étonner, quand on pense qu'à la maison Eugène-Napoléon, — fondée, comme on sait avec les fonds souscrits par la population parisienne pour offrir un collier à l'Impératrice, le portrait de l'Empereur, le portrait de la fondatrice ont été recouverts d'un voile qui les dissimule à tous les yeux [1].

Si coûteuses qu'elles fussent, ces fantaisies impériales étaient dignes d'un grand souverain. En satisfaisant ses goûts personnels, Napoléon III rendait un sérieux service à l'archéologie ; il étendait son domaine et y ouvrait, réellement, une section nouvelle : celle des antiquités gallo-romaines ; on pourrait dire : deux sections nouvelles ; car en étudiant cette époque on arriva naturellement à étudier

1. *Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries*, t. III, p. 172

l'*Age de la pierre*. En fondant le musée de Saint-Germain, a dit un érudit, « on créait une science[1]. » Aux recherches entreprises par les ordres de l'Empereur, a écrit un autre, « on sera redevable d'un ensemble de faits et par suite, d'un mouvement d'idées qui transformeront l'étude de nos antiquités nationales[2] ».

L'exemple donné par Napoléon III avait été contagieux. En France, en Allemagne, en Italie, partout on se mit à chercher des « camps de César ». Si on ne les trouvait pas, on trouvait souvent autre chose et d'ordinaire on s'empressait de l'écrire aux Tuileries : « Ah! monsieur, nous disait un vieux savant, avec un soupir de regret, ce temps-là ce fut l'âge d'or de l'archéologie! » Si ce beau temps est passé, il en reste cependant quelque chose ; et de l'impulsion donnée par Napoléon III aux travaux des archéologues, comme à ceux des inventeurs, on devait ressentir l'effet longtemps après sa chute.

Si nous ajoutons qu'outre ces encouragements de toute sorte, Napoléon III servit encore l'érudition en faisant publier les œuvres complètes de Borghesi, il nous sera permis de penser qu'il aurait eu des titres suffisants pour entrer encore à l'Académie des Inscriptions.

Il y a une classe de l'Institut pourtant à laquelle Napoléon III n'aurait pu prétendre, — même comme membre libre et à titre d'amateur, — c'est celle des Beaux-Arts. Il subissait la musique avec une douce résignation ; et quoiqu'il ne dessinât pas mal, il était médiocrement connaisseur en peinture. Mais, voulant faire pour le mieux, même dans ce domaine où il se sentait désorienté, il s'y laissait guider par de plus compétents. Quoi qu'en dise le bonhomme Poirier de la comédie d'Émile Augier, pour encourager les arts, il faut encourager les artistes, c'est-à-dire acheter leurs œuvres. Cent mille francs étaient affectés chaque année par

1. Ph. Bauré, *Notice sur le Musée de Saint-Germain*.
2. Fr. Wey, *La Haute-Savoie*, p. 82.

la Liste Civile à cet emploi, outre la somme que l'Empereur et l'Impératrice prélevaient sur la Cassette pour leurs acquisitions personnelles. Le marquis de Chennevières, qui fut directeur des Beaux-Arts depuis 1870, avouant qu'il avait été élevé dans des sentiments hostiles à l'Empire, mais qu'il tient à dire ce qu'il a su, ce qu'il a vu, écrit, à ce sujet, dans ses intéressants *Souvenirs*[1] : « Ces braves gens, l'Impératrice, aussi bien que l'Empereur, ont rempli du meilleur de leur conscience et de leur cœur, leurs devoirs souverains envers cette classe des peintres et des sculpteurs qu'ils sentaient bien être le groupe tenant le plus de place dans la faveur populaire. Ils ont fait tout le possible pour s'attacher ces esprits fugaces, et non toujours avec bonne chance. » A ce certificat de bon vouloir et de consciencieux efforts, M. de Chennevières ajoute quelques détails, qui, malgré leur insignifiance, nous paraissent intéressants parce qu'ils nous montrent Napoléon III tel que nous l'avons vu partout ailleurs : plein de bonté pour les malheureux, de condescendance pour ses adversaires politiques et de gratitude pour quiconque lui a témoigné sympathie ou confiance.

Le jury, certaine année, avait été très rigoureux; ses victimes trop nombreuses avaient protesté. Napoléon III arrive au Palais de l'Industrie sans y être attendu, demande à voir les tableaux refusés, les regarde tous, en achète plusieurs, et décide qu'une seconde exposition sera ouverte pour les artistes refusés. Un autre jour, vers la fin de son règne, déjà très souffrant, « l'Empereur, malgré l'humidité pénétrante et dangereuse qui faisait redouter à tous les galeries basses où l'on tenait les refusés de la sculpture, insista pour y descendre; il voulait y voir deux figures en bronze, œuvres plus que médiocres d'un sculpteur belge. Il répéta à plusieurs reprises : « Je tiens à les voir, *Jules Favre me les a recommandées.* » Chaque année Napoléon III voulait qu'on lui achetât un tableau de certain

1 *Souvenirs d'un ancien directeur des Beaux-Arts.* (*L'Artiste.* Janvier 1884.)

peintre, dont le talent, d'ailleurs estimable, ne semblait pas justifier cette opiniâtre préférence. On tint à savoir pourquoi l'Empereur goûtait tant ses toiles; et l'on apprit qu'au début de la présidence les artistes affectaient de bouder Louis-Napoléon; que seul alors ce peintre avait daigné se recommander à lui : le Prince-Président en avait été touché; l'Empereur ne devait jamais l'oublier[1].

Aux artistes, aux écrivains, aux savants, Napoléon III et l'Impératrice manifestaient plus directement leur sympathie, en les hébergeant, comme un châtelain ses amis, dans l'une des résidences impériales. La liste de ces invités de Compiègne ou de Fontainebleau n'était vraiment pas trop mal composée. On y voyait, — sauf ceux qui n'auraient pas voulu y figurer, — la plupart des hommes qui avaient illustré leur nom par leur talent.

C'étaient, parmi les savants : MM. *Flourens*, *Chevreul*, *Faye*, *Franck*, *Wurtz*, *Leverrier*, *Bertrand*, *Claude Bernard*, *Delaunay*, *Sainte-Claire Deville*, *Pasteur*, *Milne-Edwards*, *Jamin*, *Egger*, *A. Maury*, *L. Renier*, *J. Oppert*, *de Longperrier*, *Ravaisson*, *Daveluy*, *de Rougé*, *Wolowski*; — parmi les écrivains : MM. *Mérimée*, *Alfred de Vigny*, *J. Sandeau*, *Émile de Girardin*, *Octave Feuillet*, *Sainte-Beuve*, *Nisard*, *Émile Augier*, *Paul de Musset*, *S. de Sacy*, *Camille Doucet*, *Boissier*, *Ponsard*, *Flaubert*, *Alexandre Dumas*, *Caro*, *Edmond About*, *Albéric Second*, *P. Janet*, *Nadaud*, *Paul Féval*; — parmi les artistes : MM. *Auber*, *Horace Vernet*, *Berlioz*, *Isabey*, *Meyerbeer*, *Couture*, *Bida*, *Verdi*, *Meissonier*, *Barrye*, *Hittorf*, *Viollet-Leduc*, *Gounod*, *Cabanel*, *Flandrin*, *Hébert*, *Gérôme*, *Félicien David*, *Bonnassieux*, *Lefuel*, *Cornu*, *Guillaume*, *Pils*,

1. Il n'oubliait rien. Massol ayant chanté à Londres, pendant qu'il y séjournait, le prince Louis l'avait entendu et félicité. Le samedi 14 janvier 1858, une représentation exceptionnelle était donnée pour lui à l'Opéra : il demanda à l'Empereur d'y assister. L'Empereur y consentit; mais il était trop tard pour que la police put prendre les mesures de sûreté accoutumées; et c'est pour avoir voulu faire plaisir à un chanteur qu'il faillit être tué par Orsini.

Léon Coignet, *Carpeaux*, *Gudin*, *Fromentin*, *Mermet*, *Gustave Doré*, *Protais*, *Gustave Boulanger*, *Français*, *Amaury-Duval*, *Ambroise Thomas*, *Eugène Lamy*, *Théodore Rousseau*, *Paul Dubois*, *Robert-Fleury*, *Mercié*, *Paul Baudry*, *Garnier*, *Moreau*, *Cavelier*, *Bartholdi*.

A ces célébrités bien établies, une pensée charmante avait mêle quelques célébrités... de l'avenir : les jeunes gens qui tenaient la tête à l'École polytechnique, à l'École de Saint-Cyr et à l'École normale.

Certains de ces invités, n'ayant jamais approché leurs hôtes et n'étant connus d'eux que par leurs œuvres, se sentaient d'abord un peu dépaysés. Mais le gracieux accueil qui leur était fait les mettait vite à l'aise : « Je veux que vous soyez ici comme chez vous » disait Napoléon III à Nadaud, qui lui répondait avec sa spirituelle bonhomie : « Ma foi ! Sire, j'avouerai à Votre Majesté qu'en venant ici j'espérais me trouver mieux que chez moi ! » Les invités de Compiègne ou de Fontainebleau s'y trouvaient mieux que chez eux, car rien n'était négligé pour leur rendre cette villégiature d'une semaine agréable, mais ils ne s'y trouvaient plus bientôt ni intimidés ni contraints. D'une de ces résidences, M^me^ de Contades écrivait à son père, le maréchal de Castellane : « L'Empereur est très gai et si bon, si facile à vivre qu'il ne tiendrait qu'à chacun de nous de se croire chez soi, tout cela sans que jamais personne soit tenté de prendre la moindre familiarité avec lui[1]. » Cette impression d'une femme du monde, on la retrouve dans les *Souvenirs* de Nisard, montrant Napoléon III, « si bienveillant comme hôte, si affable comme maître de maison, d'une telle sérénité au milieu des difficultés croissantes de sa tâche », admirant « ses qualités de commerce, sa douceur, sa simplicité, sa modestie », s'étonnant « qu'on pût aimer un souverain comme un ami. » On la retrouve dans la correspondance de Flandrin, écrivant à M. Laurens : « Je viens

1. *Journal* (inédit) *du Maréchal de Castellane*.

de passer six jours à Compiègne. Me voyez-vous en culotte courte avec le chapeau claque sous le bras? Ah! mon pauvre ami, je n'étais pas à mon aise! Mais leurs Majestés vraiment bienveillantes traitaient leurs invités avec beaucoup de bonté et se préoccupaient de leurs plaisirs[1]. » On la retrouve surtout dans les lettres d'Octave Feuillet, écrivant à sa femme : « L'Empereur est bon. Il l'est presque trop; pas pour moi, mais pour les autres! Pour moi je m'attache vraiment à lui personnellement; » disant un peu plus tard que les souverains « semblent s'être donné le mot pour redoubler » envers lui « de gracieuses attentions; » observant chez la souveraine ce que Mme de Contades avait observé chez le souverain : « qu' « elle sait se mettre à l'aise, quand elle est en confiance et y mettre les autres, sans jamais oublier ce qu'elle est ni donner la tentation qu'on l'oublie[2]. »

Comme Mme de Contades enfin, Octave Feuillet notait la « gaîté » de l'Empereur; et l'on sent qu'il en éprouvait quelque étonnement. Dans cette nature pleine de contrastes on doit signaler en effet cette particularité nouvelle que Napoléon III était tour à tour, et presque à la fois, mélancolique et rieur. Ceux qui croyaient le connaître pour avoir lu les pages graves et tristes qu'il avait écrites dans l'exil ou la prison, pour l'avoir vu plus tard remplir avec une froide dignité son rôle public de souverain, ne s'imaginaient guère qu'au milieu d'un cercle familier, se considérant comme un maître de maison qui doit distraire ses hôtes, il pût jamais être tel que le voyait, avec surprise, et le montrait Octave Feuillet : montant sur un fauteuil pour apercevoir les préparatifs mystérieux d'une charade, organisant en personne des jeux innocents, ou enseignant lui-même aux invités le jeu du Roi de Maroc et la danse de la Boulangère, ou les entraînant dans une farandole à travers les salons, ou accueillant quelque amusante saillie de l'un d'eux par « un bon rire

1. *Lettres et Pensées d'Hyp. Flandrin*, p. 430.
2. Mme Octave Feuillet, *Quelques années de ma vie.*

d'enfant qui lui faisait sauter les épaules »... Farandoles, boulangères, charades et jeux innocents : voilà ce que les pamphlétaires du temps, (en dépit de tous les témoins de diverses opinions, qui avaient défilé à la résidence impériale) appelaient « les orgies de Compiègne ».

Sans prononcer ce gros mot, d'autres malveillants trouvaient, eux aussi, dans ces villégiatures impériales une nouvelle occasion de critique et de railleries. Le type accompli de ces dédaigneux était un ancien précepteur de la famille de Broglie, nommé Doudan, dont les lettres, publiées depuis, distillent une essence de fiel si concentrée, qu'elles ne produisent nullement l'effet espéré par le distillateur.

Quand on voit qu'aucun homme, aucun acte du gouvernement impérial ne trouvait grâce auprès de cet écrivain, tandis qu'il éprouvait pour le moindre habitué de l'hôtel de Broglie une pieuse admiration, peu justifiée par leur passage ultérieur aux affaires ; — que, pour lui, M. Troplong était « un Merlin de bas étage », M. Haussmann « un triste personnage », M. Rouher et ses collègues des gens à peine bons à « panser des chevaux » ; que, d'après lui, « les dignitaires de la cour », faisaient la roue « matériellement la roue » dans les salons des Tuileries ; — quand on constatait que la haine l'égarait parfois au point de lui faire complétement oublier à qui il s'adressait ; qu'écrivant, par exemple, à un jeune homme qui, malgré ses attaches orléanistes, avait fait brillamment son chemin, sous l'Empire, au ministère des Affaires étrangères, il lui disait que le régime impérial « tenait systématiquement à l'écart les hommes ayant échappé à sa corruption », — comment ferait-on le moindre crédit à ses jugements sur les hommes et sur les choses ?

Mais de tous ces jugements suspects, le plus inattendu peut-être est celui qu'à propos des fêtes de Compiègne M. Doudan portait sur Napoléon III et sa manière de tuer le temps : « Je ne sais pas, écrivait-il, si Bossuet aurait été assez hardi pour dire, dans ses sermons, à l'Empire dans toute sa gloire : « Quand les princes *négligent de connaître*

leurs affaires, ne travaillent qu'à la chasse, n'ont gloire que pour le luxe et d'esprit que pour inventer des plaisirs [1]... » Napoléon III négligeant ses affaires de souverain, Napoléon III ne travaillant qu'à la chasse, Napoléon III ne songeant qu'à s'entourer de luxe et à inventer de nouveaux plaisirs, — c'était vraiment une heureuse trouvaille ; et rien ne pouvait donner une plus haute idée du génie de l'inventeur.

Sauf Napoléon I^er^, — exceptionnel en tout, — vit-on jamais sur le trône de France, un souverain plus laborieux que Napoléon III, recherchant avec plus de suite et d'ardeur tous les moyens d'accroître la grandeur, la prospérité, le bien-être de son pays, y consacrant une plus large part de sa vie? Si on le connaît, qu'on le nomme ! Mais les souverains, comme tout le monde, ont le droit et le besoin de se distraire. Tel occupait ses loisirs à faire des serrures, tel à écrire des vaudevilles ou des récits de voyage humoristiques, à la manière de Chapelle et Bachaumont ; tel autre « travaillait » assidûment « à la chasse », comme Charles X, forçant encore un cerf dans la forêt de Rambouillet, quand la meute révolutionnaire de Paris se préparait à le forcer lui-même. Les loisirs de Napoléon III étaient plus studieusement remplis : l'Empereur ne chassait guère que pour faire chasser les autres ; et s'il « inventait des plaisirs » pour ses invités, son vrai plaisir à lui c'était de les conduire à son cher château de Pierrefonds, au *sacellum* ou au cimetière gallo-romain que les fouilles entreprises par ses ordres avaient fait découvrir aux environs de Compiègne ; c'était de lire les rapports que M. Heuzey, M. Perrot ou d'autres savants lui adressaient sur leurs voyages d'explorations archéologiques ; c'était surtout d'utiliser tous ces documents pour asseoir solidement son grand ouvrage sur la Vie de César. C'est donc en travaillant pour son compte qu'il se délassait du travail des affaires publiques.

1. Lettres de X. Doudan, t. II à IV, p. 188.

Durant près de trois années, ayant rempli pendant le jour sa tâche de chef d'État, Napoléon III, chaque soir, à neuf heures précises, reprenait sa tâche d'historien, d'érudit, et à minuit, à une heure du matin, (bien qu'il eût l'habitude de se lever tôt) on ne l'en arrachait pas sans peine. A plusieurs reprises, le premier huissier de son cabinet venait lui rappeler l'heure qu'il semblait oublier : « Sire, il est minuit!... Sire, il est minuit et demie!... L'Empereur sait que ses médecins lui défendent de veiller aussi tard. — C'est bien, c'est bien, Félix!... je vais me coucher » répondait en souriant, mais sans bouger, Napoléon III.

S'il se laissait, à un tel point, absorber par ce travail c'est qu'il y apportait la même conscience qu'à son *Histoire de l'Artillerie*, pour laquelle nous l'avons vu réunir patiemment de si nombreux matériaux. Il tenait à suivre son héros, jour par jour; et il y était parvenu, sauf pour une période de deux mois. Où était César et qu'avait-il fait pendant ces deux mois? Pour le lui apprendre, on dut lire les 42 volumes de la collection des Byzantins, et les Pères de l'Église, et les glossaires du Moyen Age, etc... Aussi, est-on obligé de convenir que cet ouvrage a élucidé, définitivement élucidé bien des points d'histoire, jusqu'alors obscurs; qu'avant lui les guerres des Gaules étaient insuffisamment connues et la campagne de César en Portugal tout à fait ignorée... Est-ce le seul mérite de la *Vie de César*? Ne doit-on y voir, — ce serait bien déjà quelque chose, — que l'œuvre estimable d'un amateur studieux et instruit? Nous croyons que c'était réellement davantage, et que, signée par un historien de profession, elle lui eût fait quelque honneur. Mais ceux qui le disaient tout haut passaient pour de plats courtisans; d'autres ne pouvaient le dire, même tout bas, sans qu'on les crût influencés par leur sympathie pour l'auteur. Tel était Mérimée, écrivant le 15 mars 1865 : « Je lis la *Vie de César*. Je persiste dans la critique que j'ai faite du plan à l'auteur lui-même. J'aurais voulu qu'il se bornât à des commentaires politiques et militaires et qu'il ne coupât pas

l'herbe sous le pied des pauvres érudits. Cela me plaît beaucoup, d'ailleurs. Il y a des recherches profondes et des observations très fines que n'eussent jamais faites les pédants qui ne s'occupent que des mots et ne vont pas au fond des choses. Le sérieux de l'ouvrage aura cet avantage qu'il rendra difficile les critiques de toute la basse littérature de l'Europe[1] ».

Pour réfuter cette étrange accusation de paresse et de frivolité, formulée par M. Doudan, Mérimée, suspect d'indulgence, ne saurait suffire. Par bonheur un autre critique, absolument à l'abri d'un pareil soupçon, a bien voulu s'en charger : c'est M. Doudan lui-même, s'oubliant, — pour une fois, — jusqu'à laisser échapper sur une chose émanant de l'Empereur, et précisément sur celle-ci, une sorte d'éloge : « Je lis la *Vie de César;* je n'ai pas éprouvé de tremblement religieux en la lisant ; mais, pour être impartial, il y a un certain mérite dans ce livre. Le chapitre des rois de Rome ne vaut rien. La conquête de l'Italie par les Romains est beaucoup trop longue pour une introduction ; mais tout cela est mené à ses fins avec une certaine vigueur d'indépendance de jugement[2] ».

Il paraît que l'Impératrice avait, elle-même, comme l'Empereur des passe-temps sérieux, et des distractions d'un ordre assez élevé. Ce n'est pas précisément de son entourage que nous le tenons ; — c'est de M. Jules Simon, qui dans une notice, lue, il y a peu de temps, à l'Institut, disait : « La fantaisie était venue à l'Impératrice, une noble fantaisie, et bien digne du rang qu'elle occupait, de se faire enseigner l'histoire de France. Elle demanda un maître à M. Duruy, qui lui désigna Fustel de Coulanges... Fustel de Coulanges était indépendant. Cette indépendance absolue et sereine ne l'empêcha pas de réussir. L'Impératrice, — et c'est un nouvel hommage à lui rendre, — goûta beaucoup

1. Lettre publiée par la *Revue de Paris*, 1er juillet 1894.
2. Lettre CXLIV.

les leçons du jeune maître. L'Empereur assista à quelques-unes. » Voilà quels « nouveaux plaisirs » on inventait aux Tuileries, ou à Compiègne, quand on n'y avait pas d'invités à distraire.

Comme son goût pour l'histoire, le souverain avait fait partager à la souveraine son goût pour les collections intéressantes. A l'occasion de sa fête, à l'occasion du 1er janvier, l'Impératrice donnait à l'Empereur ce qui pouvait lui faire le plus de plaisir : de belles armures pour sa galerie de Pierrefonds; et, aux mêmes occasions, elle recevait de l'Empereur, quelques pièces précieuses pour le Musée Chinois, que les visiteurs de Fontainebleau peuvent encore admirer. « L'Impératrice, écrivait au 15 novembre, Octave Feuillet, nous montra le cadeau que l'Empereur lui a fait pour sa fête : deux aiguières et une cuvette chinoise émaillées »; auxquelles « le Prince-Baby » avait joint, « deux grands vases en or » également destinés au musée maternel.

Car il était là, mêlé aux invités, le pauvre « petit Prince » que la plupart n'avaient vu que de loin ; et, comme eux tous, en l'approchant, en lui parlant, Octave Feuillet reconnaissait en lui le charme et la grâce de sa mère, la noble simplicité de son père ; et, comme eux tous encore, il remarquait combien l'Empereur paraissait l'aimer : « Il est difficile d'imaginer, écrivait-il, quand on n'en a pas été le témoin de très près, l'extraordinaire expression de tendresse dont l'œil sérieux de l'Empereur s'injecte quand il regarde son fils. » Octave Feuillet, selon son habitude, se montrait bon observateur. Peut-être même cette tendresse paternelle était-elle plus vive encore qu'il ne le croyait; et, puisque l'occasion se présente ici d'en parler, profitons-en.

Napoléon III, — encore un « contraste très marqué » de cette nature, où décidément tout était contrastes, — Napoléon III qui avait joué sa vie, aliéné sa liberté dans les plus hardies aventures, avait cependant le goût, le besoin du *home*. Il n'était pas, comme il l'avait écrit, de

ceux « qui vivent très bien avec le cœur vide et l'estomac plein. » Les jouissances plus élevées de l'ambition satisfaite ne suffisaient pas elles-mêmes à remplir son cœur : elles n'y tenaient pas, elles n'y ont jamais tenu la première place. Aux heures les plus douloureuses, comme aux plus brillantes de sa vie, il semblait s'oublier lui-même pour penser d'abord à ceux qu'il aimait. De ses cruels revers, nous le verrons plus tard, c'est pour eux qu'il souffrit le plus ; et c'est pour eux surtout qu'il jouissait de ses joies, comme le montre ce mot adressé à l'Impératrice, en août 1863, après un voyage de Paris à Châlons, où il avait été accueilli plus chaleureusement que jamais : « *Lorsque je vois, en dehors des apprêts officiels, une véritable sympathie, cela me touche profondément ; et alors je pense à toi et je te souhaite près de moi.* »

Ayant enfin connu ce « bonheur de famille » qu'en annonçant son mariage à la Chambre, il plaçait au-dessus des « calculs de l'ambition », ce bonheur auquel il aspirait depuis si longtemps, dont il était surtout sevré depuis la mort de la reine Hortense, il y attachait un grand prix. Et de même qu'il lui fallait, pour quitter sa mère « plus de courage que pour affronter un danger », de même qu'à peine sorti d'Arenenberg, il avait hâte d'y rentrer, plus tard, obligé de s'éloigner, pour quelques semaines, pour quelques jours des siens, il devait éprouver la même impatience de revenir près d'eux. Le 16 mars 1856, il avait connu la plus grande joie de sa vie[1]. Dès le mois de juillet suivant, il est forcé cependant de quitter le prince impérial et sa mère, à laquelle il écrit : « *Toi et le petit, vous êtes tout pour moi... Je vois avec bonheur approcher le moment où je vais te revoir, ainsi que notre enfant ; et*

1. Joie si vive qu'en cette occasion, sans doute unique, on le vit sortir de son caractère. « Dans son transport, — disait Lord Malmesbury, d'après une lettre de M. de Persigny, il a embrassé les cinq premières personnes qu'il a trouvées dans la pièce voisine ; puis s'apercevant qu'il oublait sa dignité, il a dit : « Je ne puis vous embrasser tous. »

j'en suis si heureux que je me tourmente, craignant que, d'ici là, toi ou lui, vous soyez malades. Aussi prends bien garde à toi et à lui. Que, dans ses promenades, on n'aille pas près de l'étang. Ne te fatigue pas non plus. Toutes ces recommandations sont bêtes peut-être; mais quand je suis heureux, j'ai peur ! ».

L'année suivante c'est le prince Impérial et l'Impératrice qui partent pour les Pyrénées. Resté seul à Paris l'Empereur exprime aussi vivement le double chagrin que lui cause cette séparation et renouvelle ses avis, ses recommandations : « *Aie bien soin de toi et de lui; c'est la meilleure manière de me prouver que tu m'aimes.* »

Bientôt l'impérial baby commençait à jouer ; il arrivait à l'âge où le roi de Rome bousculait du pied les petites pièces de bois que l'Empereur disposait par terre, comme des corps d'armée, pour préparer ses plans de campagne et qu'il remettait dix fois en place, sans jamais se fâcher. Comme Napoléon I^er^, Napoléon III s'amusait des jeux enfantins du petit prince et y prenait part. Un jour, M^me^ Octave Feuillet, en visite chez M^me^ Bizot, « sous-gouvernante des enfants de France », apercevait, par une porte entrebâillée, « l'Empereur assis sur le tapis, tenant un marteau et une scie et confectionnant des joujoux pour son fils[1] ».

La guerre d'Italie allait obliger Napoléon III à une longue absence. Au milieu des graves préoccupations qui semblaient devoir absorber sa pensée, à un tel moment, le souvenir de cet enfant si cher le hantait constamment. Pas une lettre, pas une dépêche où il n'y eut un mot tendre pour lui. En arrivant à Gênes l'Empereur apprend qu'après son départ le Prince a beaucoup pleuré. A se savoir ainsi regretté, beaucoup de pères, et des meilleurs, éprouveraient malgré eux un petit mouvement d'égoïste satisfaction ; Napoléon III montre pour son fils une affection plus désintéressée, plus généreuse, en souhaitant d'en être

1. M^me^ Octave Feuillet, *Quelques années de ma Vie*, p. 189.

oublié : « *J'ai été bien ému de son chagrin*, écrit-il. *Que je serais heureux de le revoir! Dis-moi bien ce qu'il fait. Je désire qu'il ne pense pas à moi*; *car, à son âge, il ne faut pas trop développer sa sensibilité.* »

Ni l'émotion des combats, ni l'ivresse des victoires, ni les frénétiques acclamations du pays qu'il vient d'affranchir ne chassent un seul instant du cœur de Napoléon III le souvenir de ceux qui l'attendent à Paris : « *Je n'ose songer*, écrit-il, de Milan, le 11 juin, *au bonheur que j'aurai de vous revoir tous deux : aujourd'hui, il ne faut pas m'amollir par de semblables pensées* ».

Plus son fils grandit, plus l'Empereur, le trouvant « *si gentil et si affectueux* », paraît s'attacher à lui, éprouver de peine à s'en séparer. En 1860 le petit Prince, dont les goûts militaires commencent à poindre, aurait grande envie d'accompagner l'Empereur à Châlons ; et l'Empereur ne serait pas moins heureux de l'y emmener. Mais serait-ce bien raisonnable? L'Impératrice étant alors aux Eaux-Bonnes, Napoléon III lui écrit : « *Si je trouve l'emplacement des baraques convenables, je le ferai peut-être venir au camp. Cependant il est plus sage de ne pas exciter son imagination, car il est bien jeune* ». Le quartier impérial, depuis l'année précédente, a subi de grandes améliorations; l'Empereur constate que son fils pourra y être suffisamment installé; le Prince arrive donc tout joyeux; mais « *il se trouve trop bien logé et voudrait coucher sous la tente* ».

A dater de ce moment le Prince Impérial ira, presque chaque année, passer quelques jours au camp, où peu à peu il apprend le métier militaire et se fait adorer des soldats. Dès 1869 il peut prendre part aux manœuvres, y faire une fort bonne figure et l'Empereur s'en montre tout fier : « *Revenant dans cette vaste plaine, escorté par les cent-gardes, il faisait vraiment un grand effet. Il était seul, en avant, galopant sur un joli petit cheval. J'aurais voulu qu'on pût photographier ce spectacle* ».

A cette époque, l'esprit des Parisiens, constamment travaillé par les journaux d'opposition, commençait à se monter, sans trop savoir pourquoi; et nous avons déjà rappelé qu'une grande manifestation avait été provoquée pour le 26 octobre, qu'elle avait piteusement échoué. Napoléon III écrivit, le jour même, à l'Impératrice, alors en Egypte, pour lui raconter les incidents de cette journée; mais il oubliait bientôt la politique, pour ne parler que de son fils, dont un déplacement de deux jours l'avait séparé la semaine précédente : « *Ce cher enfant*, disait-il, *est tous les jours plus gentil. Aussi il m'en a coûté de rester quarante-huit heures sans le voir* ».

Ah! certes, il était *gentil!* Et Napoléon III, — résolu depuis longtemps à lui céder la couronne, dès qu'il aurait l'âge viril, — pouvait être fier en constatant que, chaque jour, il s'en montrait plus digne.

Napoléon III aurait-il pu, à lui seul, former cette âme vraiment royale? Poussant parfois la bonté jusqu'à la faiblesse, ne sachant rien refuser aux instances d'un indifférent, il n'aurait sans doute pas su résister aux inévitables caprices de cet enfant adoré, ni, par une fermeté nécessaire, lui apprendre à se dominer, pour devenir apte à conduire les autres. Mais se défiant de lui-même et sachant quelles mâles vertus l'Impératrice souhaitait à son fils, avec quelle vigilance elle s'appliquerait à les développer, l'Empereur lui laissait la meilleure part de cette tâche, — qui fut assurément bien remplie!

Deux vertus surtout leur semblaient, à l'un comme à l'autre, essentielles : la droiture et la bonté.

C'est en faisant appel, dès son enfance, au sentiment le plus élevé de l'homme, — l'honneur, — que l'Impératrice apprit à son fils la franchise absolue, la fidélité aux engagements pris : « J'ai ta parole, lui disait-elle ; tu ne voudrais pas y manquer ; je suis donc tranquille. » Et elle pouvait l'être, en effet... Si, par exemple, le Prince, venant d'être indisposé, n'avait obtenu d'elle la permission d'aller jouer

avec des amis, qu'à la condition de revenir à une heure fixée, cette heure venant le surprendre au milieu de la partie la plus animée, il suffisait de lui montrer la pendule, pour qu'il se retirât subitement, sans un murmure, sans une apparence de regrets : il avait promis ; c'était sacré.

La bonté, comme la droiture, est sans doute un don naturel ; mais les meilleures terres gagnent à être bien cultivées. L'Impératrice s'attachait à développer les instincts de bienfaisance et de générosité de son fils, avec une conscience dont les traits suivant nous paraissent un suffisant témoignage.

A peine le Prince commençait-il à épeler ses lettres, qu'en guise de bons points et comme la plus enviable des récompenses, son père et sa mère lui donnaient de l'argent... pour ses pauvres, en lui faisant bien observer que, s'il travaillait mal, les malheureux en pâtiraient. Un peu plus tard, une souscription fut ouverte pour les victimes d'un sinistre quelconque. Le Prince, — il avait alors quatre ans, — vint dire à sa mère qu'il voudrait bien « souscrire comme les autres ». — C'est très bien, mon enfant, répondit l'Impératrice ; mais as-tu de l'argent? — Ah ! non, maman, je crois qu'il ne m'en reste plus. — Alors, comment feras-tu? — Je vous en demanderai. — Mais, si je t'en donne, ce n'est pas ton argent, c'est le mien que tu enverras à ces pauvres gens : ce serait trop commode de faire ainsi la charité. — J'aurais pourtant bien voulu souscrire : il n'y aurait pas un moyen? — Si, peut-être ; je vais le chercher ; si je trouve, je te le dirai, ce soir. » Le petit Prince avait, cette année-là, un beau costume d'Ecossais, qui faisait sa joie, qu'il n'aurait pas voulu quitter un instant. Le soir, l'Impératrice lui dit : « Louis, j'ai trouvé un moyen de te procurer de l'argent qui soit bien à toi, et que tu puisses donner toi-même : veux-tu me vendre ton costume? — Mon costume d'Ecossais! — Oui, je t'en donnerais une belle somme, que tu enverrais à la souscription. — C'est vrai, maman, c'est une idée... » Mais le pauvre petit Prince en aurait évidemment préféré une autre. Le

sacrifice, — et c'est ce qu'avait voulu sa mère, — lui coûtait. Il hésita un instant, pas bien longtemps, et accepta le marché. L'Impératrice l'embrassa sur les deux joues, avec une vive émotion, lui remit un portefeuille bien garni ; — mais elle prit le costume et ne le rendit jamais.

Et c'est ainsi, en ne négligeant aucune occasion de le pousser vers le bien, vers le mieux, que d'un baby charmant l'Empereur et l'Impératrice avaient fait un Prince accompli, — « un Prince sublime », comme a dit un écrivain qui ne fut jamais un de leurs courtisans[1].

1. M. Henri des Houx, *Le Matin*, Mai 1886.

XIV

LA DIGNITÉ NATIONALE

PREMIÈRE PÉRIODE : DE 1852 A 1861

Le point de départ. — Défiances de l'Europe; convoitises de la Russie; froideur de l'Angleterre. — Le mariage de l'empereur. — L'entente cordiale avant 1848. — L'homme et le cheval. — L'entente cordiale après 1852. — Où Napoléon III en arrive « comme par enchantement. » L'Europe à la naissance du Prince Impérial. — 30 mars 1814 et 30 mars 1856. — « L'arbitre du continent ». — L'Europe après l'attentat d'Orsini. — Premiers nuages de l'entente cordiale. — Comment ils sont dissipés. — Ni sacrifices ni rupture. — A quoi aboutit la Conférence de Varsovie. — Ce qu'on dit alors de Napoléon III. — Les causes de sa suprématie. — Modération. — Simplicité. — Générosité. — Courtoisie. — Napoléon III et l'Empereur de Russie. — Napoléon III et l'Empereur d'Autriche. — Napoléon III et le roi de Naples. — Napoléon III regretté par des princes de la maison de Bourbon. — Napoléon III jugé par la reine d'Angleterre. — A qui nous avons dû nos succès. — A qui nous avons dû nos revers.

De quelle façon Napoléon III s'appliquait à exécuter les divers articles de son programme de politique intérieure, nous venons de le montrer. Quant à son programme de politique extérieure, il l'avait résumé en un mot : « Dignité Nationale ». Comment le remplit-il, dans cette première période de son règne où il gouverna seul, c'est-à-dire depuis le jour où il monta sur le trône jusqu'au jour où il signa

spontanément les décrets du 24 novembre ; et comment, dans la seconde période, toute différente, où l'Empire autoritaire se transforma peu à peu en empire libéral ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Avec quelle inquiétude les grandes puissances avaient vu renaître cette dynastie des Bonaparte, autrefois détrônée par leurs communs efforts ; quelle peine elles avaient eue à accepter ce nom de Napoléon III, première atteinte, — semblant en présager d'autres, — aux stipulations de 1815 ; de quelle mauvaise grâce les souverains accoutumés à régenter l'Europe avaient accueilli parmi eux ce prince habile et résolu, dans lequel ils pressentaient, sinon un maître, du moins un dangereux rival, — on ne l'a pas oublié.

« L'Empire, au mois de janvier 1853, bien que reconnu après de laborieux efforts, n'en restait pas moins suspect aux gouvernements [1] ». Dans ce mois de janvier en effet, « la Russie reprenait, avec une sorte d'ardeur fébrile, ses tentatives de 1840 et de 1844, pour isoler la France [2] ». Dans ce mois de janvier, un nouveau cabinet se constituait à Londres « sous la direction de Lord Aberdeen, et sous les auspices les moins rassurants pour le nouvel Empire Français [3] ». Dans ce mois de janvier enfin, au lieu d'épouser « une princesse inconnue, dont l'alliance eût eu des avantages mêlés de sacrifices » le nouvel Empereur épousait, « une femme d'une naissance élevée, française par le cœur, par l'éducation [4] », et « douée de toutes les qualités de

1. J. Rothan, *L'Europe et l'avènement du Second Empire*, p. 416.
2. Comte de Carné, *L'Europe et le Second Empire*.
3. *Idem*, *ibidem*.
4. Beaucoup de personnes crurent que Napoléon III, en parlant ainsi, exagérait un peu, pour rendre plus sympathique aux Français leur nouvelle souveraine. Rien n'était pourtant plus exact. S'étant rallié franchement à la cause française, ayant combattu jusqu'à la dernière heure sous les aigles impériales, le comte de Montijo avait voué un véritable culte à la mémoire de l'Empereur. Son hôtel de Madrid était, du haut en bas, rempli de souvenirs napoléoniens. Henri Beyle (Stendhal) étant reçu dans sa famille, quand elle était enfant, la future impératrice ne se lassait pas de lui faire raconter « des histoires du grand empereur », de les lui faire répéter, quand il n'en avait plus de nouvelles à dire.

l'âme », vers laquelle il s'était senti attiré par le sentiment le plus vif. Et, pour justifier cette préférence, il disait avec une fière simplicité :

La France, par ses révolutions successives, s'est toujours séparée brusquement du reste de l'Europe; tout gouvernement sensé doit chercher à la faire rentrer dans le giron des vieilles monarchies; mais ce résultat sera bien plus sûrement atteint par une politique droite et franche, par la loyauté des transactions que par des alliances royales, qui créent de fausses sécurités et substituent souvent l'intérêt de famille à l'intérêt national....

Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe, à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois qu'on se fait accepter. C'est bien plutôt, en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre, et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple [1].

Pour écarter tous les obstacles que lui créaient et son nom inquiétant et notre passé révolutionnaire et ce titre de souverain parvenu, par lequel il semblait s'en réclamer ; pour entrer, pour faire rentrer la France « dans le giron des vieilles monarchies » défiantes, Napoléon III ne pouvait donc compter que sur son habileté ; — son habileté suffit ! Non par droit de naissance, non par droit d'alliance, mais par droit de conquête, il sut forcer, en moins de trois ans, ce giron fermé, pour y prendre sa place ; et quelle place ! Au milieu de l'année 1853, la France n'occupait encore en Europe qu'une situation précaire ; avant la fin de l'année 1855, elle y tenait le premier rang ; et cette suprê-

1. Écrivant, le 31 janvier 1853, à son frère, Lord Palmerston lui disait qu'à son avis Napoléon III avait eu parfaitement raison d'épouser « une femme qu'il connaissait et qu'il aimait », et non une princesse, laide peut-être, « et qu'il n'aurait jamais vue avant de lui être présenté comme fiancé »; puis, il ajoutait : « J'admire la franchise avec laquelle il se déclare un *parvenu* ; et l'assertion de cette vérité, tout en choquant probablement les préjugés de Vienne et de Berlin, servira à le rendre cher à la masse de la nation française ». (*Lord Palmerston, sa correspondance intime*, t. II, p. 405.)

matie, reconquise « comme par enchantement » [1] n'était pas seulement reconnue ; elle était acceptée par les autres puissances. L'histoire offre-t-elle beaucoup d'exemples d'un pareil changement à vue dans la fortune d'un peuple ?

Pour répondre aux tentatives de la Russie en Orient le neveu de Napoléon avait commencé par tendre la main à l'Angleterre, et renouer avec elle l'*entente cordiale*, — mais non dans les conditions onéreuses où nous l'avions autrefois connue. De Ham il avait nettement indiqué déjà de quelle façon il la comprenait : « Nous désirons qu'une bonne intelligence règne entre les deux peuples les plus civilisés du globe, mais à condition que la dignité et les droits de chacun auront été pesés du même poids et dans la même balance [2] ».

C'est ainsi qu'arrivé au pouvoir il entendait la pratiquer ; et c'est ainsi qu'il la pratiqua toujours. M. de Talleyrand l'avait bien comprise comme lui : « L'alliance de la France et de l'Angleterre, avait-il dit, est aussi naturelle que celle de l'homme et du cheval ; seulement il faut faire en sorte de ne pas être le cheval. » Mais, devenu ambassadeur à Londres, après la révolution de juillet, le prince de Bénévent ne put guère y déployer son talent d'écuyer ; il dut souvent, au contraire, sentir la cravache et l'éperon. Lord Palmerston, ayant « tout fait », de l'aveu de sir Henri Bulwer, « pour le dégoûter », y réussit ; et le vieux diplomate, à bout de patience, abandonna la partie. Son successeur, le maréchal Sébastiani, n'eut pas beaucoup plus de satisfactions [3]. Plus son gouvernement faisait d'avances à l'Angleterre plus celle-

1. G. Rothan, *L'Europe et l'avènement du Second Empire*, p. 416.
2. *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 470.
3. « *19 Juin 1835.* — Hier, 19 juin, étant l'anniversaire de la bataille de Waterloo, le duc de Wellington avait, comme d'habitude, donné un grand dîner, auquel assistait le roi. Après le dîner, le duc est allé au concert de Lady A.... Au moment de son entrée, chacun s'est levé, et les chanteurs ont entonné le *Rule Britannia*, auquel étaient adaptées des paroles italiennes faisant allusion à sa glorieuse victoire. Le maréchal Sébastiani a très sottement vu là une insulte personnelle ; il a pris le bras de sa femme et il est sorti. » Lord Malmesbury, *Mémoires d'un ancien ministre*. — Si ce

ci se montrait exigeante et rèche. En Belgique, en Orient, en Italie, en Suisse, au Maroc, en Grèce, nous apercevions ou devinions toujours sa main, cherchant à nous jouer quelque tour. Lorsqu'à propos des mariages espagnols la France voulut désarçonner sa trop pesante alliée, celle-ci passa des mauvais procédés à l'offense : on ne peut qualifier autrement l'acte de son ambassadeur à Paris, lançant des invitations pour un bal et faisant réclamer à notre ministre des Affaires Étrangères celle que, par erreur disait-il, on lui avait adressée... Quand Napoléon III fut sur le trône, l'Angleterre, même aux heures de désaccord, ne songea plus à nous traiter aussi cavalièrement. Nous ne voulons pas dire qu'elle ait dû se résigner alors au rôle inférieur qu'elle nous avait jadis imposé, — c'eût été en tout cas un cheval bien ombrageux, bien rétif; — mais ce que nous pouvons affirmer c'est que jamais, en aucune occasion, ce rôle ne fut plus le nôtre.

La guerre, dont l'alliance franco-anglaise était le prélude, ayant eu lieu, quels en furent les résultats? Selon notre habitude nous n'allons pas le demander aux thuriféraires du régime impérial, mais aux historiens les moins disposés à l'encenser. « Le cabinet des Tuileries, — disent-ils, — prenant le rôle de défenseur du droit public européen... avait infligé à la Russie l'isolement diplomatique que celle-ci avait prétendu provoquer pour lui-même[1] ». La coalition « qui s'était formée en 1840 contre Louis-Philippe se reformait aujourd'hui contre lui, sous l'impulsion de Napoléon III... La politique russe était ramenée de cinquante ans en arrière[2] ». Et qui en profitait? La France, à peu près seule : « L'expédition de Crimée avait changé la face du monde... En séparant l'Autriche de la Russie, en rapprochant la France de l'Angleterre, elle avait fait disparaître le

n'était pas une insulte, c'était au moins un manque d'égards, dont l'ambassadeur de France avait le droit de se plaindre.

1. Cte DE CARNÉ, *L'Europe et le Second Empire*, p. 26.

2. G. ROTHAN, *Souvenirs diplomatiques*.

dernier souvenir de la Sainte-Alliance[1] ». Elle n'avait pas seulement rompu la Sainte-Alliance; elle avait amoindri en détail les puissances qui la composaient : « Le gouvernement impérial avait révélé à l'univers le secret d'une double faiblesse, en frappant du même coup le prestige de l'Angleterre et celui de la Russie. Il avait annulé la Prusse, admise, comme par grâce, à signer les actes de Paris sans avoir participé à leur négociation. Il avait compromis l'Autriche, en rendant à cette cour l'ingratitude plus périlleuse pour l'avenir qu'elle ne lui avait d'abord été profitable... Jamais pouvoir n'avait conquis une position plus forte au dehors[2] ».

De cette position si forte, Napoléon III ne va-t-il pas abuser? Ses alliés, à qui le succès remporté en commun profitait beaucoup moins qu'à lui, se le demandent avec quelque émoi. Lord Malmesbury écrit, le 21 octobre 1855, à Lord Stanley : « Ce que je redoute, c'est que, la guerre terminée, il ne veuille pas rappeler ses armées, sans avoir quelque conquête à présenter à ses compatriotes. Voudra-t-il Candie ou Chypre? Je ne sais; mais ce que je sais c'est que personne ne pourra l'empêcher de faire ce qui lui plaira. » Ce qui lui plaisait ce n'était pas de prendre Chypre ou Candie ou n'importe quel autre territoire, c'était simplement de faire sentir à la Russie, sous les yeux de l'Europe, la force et la générosité de la France. L'Angleterre eût souhaité un résultat plus solide; et déçue par la magnanimité de l'Empereur, qui nous assurait l'amitié de la Russie, elle n'osait toutefois s'en plaindre trop vivement. « La paix fut signée le 30 mars, jour anniversaire de l'entrée des armées coalisées à Paris. Les puissances qui, en 1814, étaient venues affirmer les défaites de la France dans sa

1. *L'Europe et le Second Empire*, p. 37.

2. *Idem*, p. 33. — Le comte de Montalembert, bien moins tendre que le comte de Carné pour l'Empire, ne niait pourtant pas l'importance de ce succès : « C'était grand et beau. Il était même difficile d'imaginer des résultats plus positifs et plus considérables. » (*De l'Avenir politique de l'Angleterre*, p. 339.)

capitale s'y trouvaient réunies en 1856 pour y consacrer le triomphe de sa politique et de ses armes. Napoléon I^er^ avait mainte fois soumis l'Europe, il ne l'avait jamais persuadée. Napoléon III avait le bonheur de remporter dans les esprits des victoires que son oncle n'avait pu remporter décisives sur le champ de bataille ; il avait plus fait que vaincre l'Europe, il l'avait convaincue[1] ».

Quelques jours avant la signature du traité de paix, Napoléon III a eu un fils ; et l'Europe entière a paru s'intéresser à sa joie. Dans plusieurs pays le premier ministre venait présenter au représentant de la France les compliments de son souverain. La municipalité de Londres et celle d'Édimbourg envoyaient une adresse à l'Empereur. Des salves étaient tirées par tous les vaisseaux de la flotte britannique et, comme pour un événement national, les élèves de tous les collèges d'Angleterre obtenaient un jour de congé. Le *Standard* disait : « La naissance d'un héritier du trône de France n'est guère moins satisfaisante pour le peuple anglais que pour la nation française. » L'armée russe s'associait à cette manifestation générale de sympathie en illuminant ses lignes. Enfin les membres du Congrès de Paris venaient solennellement déposer au pied du trône leurs félicitations et leurs vœux.

Se reportant à cette radieuse époque, M. Weiss écrivit, en 1869, que « l'Empereur était alors l'arbitre du continent », qu'il avait fait de la France, « la maîtresse de l'Europe » ; — M. de Pène, au lendemain de la mort de Napoléon III, qu'« il nous avait ramenés à un degré de gloire et d'éclat dont le secret semblait perdu depuis Louis XIV et Napoléon », qu'il paraissait « porter à la fois le sceptre de la France et celui du monde » ; et, un peu plus tard, qu'en ce beau temps « le

1. G. Rothan, *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*. — « Il faut avoir représenté notre politique à l'étranger, de 1856 à 1859, — dit ailleurs M. Rothan, — pour se rendre compte du prestige de l'Empire à cette époque. »

nom de Français était une fierté, une sauvegarde et comme une escorte qui vous accompagnait au bout de l'univers » ; — M. Valbert enfin qu' « à la suite de la guerre de Crimée, Napoléon était l'objet de toutes les attentions, de tous les empressements » ; que « petites et grandes monarchies recherchaient son amitié » ; que « l'Europe entière lui faisait la cour[1] ».

Parmi toutes ces cours qui se disputaient sa faveur et son alliance, nulle ne semblait y attacher plus de prix que la cour de Russie vaincue par nous, la cour de Russie, qui, trois ans plus tôt, lui avait marchandé le titre de *Frère*. M. de Morny, envoyé comme ambassadeur extraordinaire auprès du nouveau czar, écrit à notre ministre des Affaires Étrangères : « La Russie se donne à nous aujourd'hui corps et âme ». Le prince Gortschakoff lui dit : « L'Empereur Napoléon est le seul souverain des puissances de premier ordre en qui nous ayons confiance ». Le Czar témoigne cette confiance en abandonnant à l'Empereur le règlement de toutes les questions laissées en litige par le traité de Paris. La société, la population russe sont animées des mêmes sentiments. « Les mots de *sympathie pour la France*, écrit encore le comte de Morny, commencent à me prendre sur les nerfs, tant on nous les répète... Les Français qui résident dans ce pays depuis trente ans et qui ne se sont jamais vus à pareille fête, se rengorgent en voyant comme on nous traite, comme la France a le haut du pavé[2] ». Le Czar, comme s'il voulait ainsi rendre plus naturelle, plus facile une alliance sincère entre son peuple et notre nation démocratique, inaugure une politique nouvelle en abolissant le servage ; — d'où naît cette curieuse légende de la *Napoleonowschina* (petite secte russe adorant Napoléon comme une divinité) : que le grand Empereur, être immortel, a reparu en Cri-

1. *Les années d'apprentissage de M. de Bismarck.* — « Le Congrès de Paris porta la France à un degré de prestige qu'elle n'avait pas connu depuis la Paix d'Amiens. » A. Sorel, *Lectures Historiques*, p. 120.

2. *Une Ambassade en Russie*, pp. 94, 97, 131, 157.

mée, pour sommer Alexandre II de tenir la promesse que lui avait faite Alexandre Ier.

Deux ans après la naissance du prince impérial, un autre événement, d'une nature bien différente, offrait aux puissances étrangères une nouvelle occasion de manifester leurs sentiments pour Napoléon III; aux Français, de constater quelle place leur souverain occupait en Europe. Dès qu'elles apprennent l'attentat d'Orsini, toutes les cours adressent à l'Empereur de chaleureuses félicitations; plusieurs les lui envoient par un ambassadeur extraordinaire; le roi de Danemarck et le roi de Prusse, par un prince de leur famille. Lord Palmerston, premier ministre d'Angleterre, dit à la Chambre des Lords : « Nous sentons tous que sa vie et le maintien de sa dynastie ont le plus grand prix, non seulement pour le peuple qu'il gouverne, mais pour les intérêts généraux de l'Europe. » La *Gazette autrichienne* en dit autant : « La vie de l'empereur Napoléon est un bien précieux, qui appartient au monde entier; et les hommes, par millions, même en dehors des vastes limites de l'Empire français, doivent remercier le ciel avec ferveur de *nous* l'avoir conservé. » Au comte de Morny, rentré en France, le prince Gortschakoff écrit : « Ma pensée est absorbée par l'émotion de ce qui vient de se passer chez vous : c'est non seulement le bonheur de la France, mais le repos du monde que les misérables avaient mis en question; et je ne me rappelle pas de prière plus fervente que celle que j'ai adressée à Dieu pour le remercier de cette préservation miraculeuse. Je ne crois pas que la tentative qui a eu lieu à Paris ait été un crime isolé!... On aura voulu faire crouler l'édifice de l'ordre social, en s'attaquant à la *clef de voûte*... Vous vous seriez senti chez vous si la nouvelle de l'attentat vous avait trouvé à Saint-Pétersbourg. La même pulsation s'est manifestée sur les bords de la Newa comme sur ceux de la Seine[1]. »

1. *Une Ambassade en Russie*, pp. 208, 209, 210.

Enfin, quelque temps après, faisant allusion à la catastrophe qui avait menacé cet « homme providentiel », un jeune et éloquent membre des Cortès de Madrid, M. Aparici y Guijarro, citait à la tribune, en y adhérant, ce mot qu'un de ses amis avait coutume de répéter : « Je vivrai tranquille tant qu'il y aura un napoléon dans ma poche et un Napoléon sur le trône de France[1]. »

L'attentat qui avait provoqué ces manifestations si flatteuses allait pourtant soumettre l'*entente cordiale* à une première épreuve. Les bombes jetées sous la voiture de l'Empereur avaient été fabriquées à Londres, où cette industrie révolutionnaire s'exerçait librement, presque au grand jour. Dans une adresse un peu vive, des colonels français protestèrent contre l'hospitalité accordée par l'Angleterre aux assassins. De plus, on connaissait le fabricant; on demandait son extradition, sans pouvoir l'obtenir. De là un échange de communications aigres-douces entre les deux gouvernements, de récriminations entre les journaux de Londres et de Paris, qui avaient failli amener la brouille. « Nos relations avec la France sont extrêmement tendues, — écrivait Lord Malmesbury, le 24 février 1858, — et il faudra dans les deux pays beaucoup de bonne volonté pour détourner l'orage qui les menace. Cependant j'ai grande confiance non seulement dans le bon sens de l'Empereur, mais encore dans le vif désir que je lui connais de rester en bons termes avec l'Angleterre. » Le bon sens de l'Empereur parvint en effet à tout apaiser; et, après nous avoir acquis l'amitié de la Russie, à nous conserver, en même temps, celle de l'Angleterre.

Plus d'une fois cependant nous devions être sur le point de la perdre. L'entente cordiale allait rencontrer bien des écueils, mais les tourner, sans jamais s'y briser complètement. La France désire l'exécution du canal de Suez; l'Angleterre y est nettement opposée. — La France veut

1. Séance du 22 mars 1859.

chasser l'Autriche de l'Italie; l'Angleterre estime qu'elle y doit rester; son ministre des Affaires Étrangères écrit officiellement : « Nous ne consentirons à aucune modification aux arrangements territoriaux de 1815[1] ». — La France, après la campagne de 1859, veut s'annexer, si les populations y souscrivent, le comté de Nice et la Savoie; l'Angleterre, qui ne s'est jamais rien annexé, trouve notre prétention exorbitante : « La Chambre des Lords est, en grande majorité, hostile à la France; il y a eu un *tollé* général contre cette cession[2]. ». — La France, après avoir affranchi partiellement l'Italie, entend protéger le Pape; l'Angleterre, devenue plus dévouée que nous aux intérêts italiens, prétend nous faire évacuer Rome. — La France va au secours des chrétiens de Syrie, dont elle est la protectrice naturelle; l'Angleterre, comprenant peu qu'on fasse « la guerrre pour une idée », ni pour un sentiment, nous suppose quelque arrière-pensée de conquête en Orient et nous y voit rester avec un vif dépit.

Sur aucun de ces points la France n'a cédé aux injonctions de l'Angleterre. Le canal de Suez a été entrepris; la guerre d'Italie a eu lieu; les arrangements territoriaux de 1815 ont été modifiés; Nice et la Savoie sont devenues des provinces françaises, et, — nouveau déboire pour nos voisins, — la Russie l'a pleinement approuvé[3]; nous n'avons quitté la Syrie qu'à notre heure, après avoir garanti par une convention la sécurité des chrétiens; nous sommes restés à Rome jusqu'à ce que les Italiens se fussent engagés par la convention du 15 septembre 1865 à y renoncer; et en signifiant au cabinet de

1. Dépêche du 7 janvier 1859 à Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

2. Lord Malmesbury, *Mémoires*, 8 février 1860.

3. « Ce sera un dédommagement des sacrifices que nous a coûtés la guerre, car la possession des Alpes savoisiennes équivaut pour la France *à une armée de cent mille hommes*, nécessaire pour garder la trouée qui existe entre Grenoble et la Suisse. » (*Correspondance du général Ducrot*, t. I^er^, p. 384.)

Londres que plus il réclamerait le départ des troupes, plus il l'ajournerait[1].

Passant en revue tous ces différends, réglés à notre satisfaction, Louis Blanc écrivait, de Londres, au journal *Le Temps* que l'Angleterre soulagerait sa mauvaise humeur par de mauvais propos, mais n'irait pas plus loin, parce qu' « elle désirait passionnément vivre avec nous en bonne intelligence »; que « l'idée d'offenser, même légèrement, la France était étrangère à tous les partis. » Et, dans le même journal, M. Schérer disait un peu plus tard : « L'histoire de l'Empire n'est que la série des échecs subis par la politique de Lord Palmerston. On dirait en vérité que la France de 1852 s'est chargée de venger les griefs de la France de 1830[2]».

Mais si Napoléon III vengeait nos anciens griefs, en faisant respecter en toute occasion par nos alliés les droits, les intérêts, la dignité de la France, il savait assez bien ménager également leur propre dignité, reconnaître leurs propres droits et servir, à l'occasion, leurs propres intérêts, pour ne jamais s'aliéner ni le gouvernement, ni l'opinion de l'Angleterre[3]. Après cette guerre d'Italie qui leur avait causé un tel déplaisir, le *Morning Post* disait : « Il nous faut remonter jusqu'à Austerlitz pour trouver une paix acquise avec autant d'éclat »; et le *Morning Chronicle* : « Les succès de l'Empereur Napoléon dans cette courte lutte sont si complets, si extraordinaires, que l'on croit lire un

1. Lord John Russel ayant adressé une dépêche à Paris, pour demander l'évacuation de Rome, M. Thouvenel écrivait à notre ambassadeur à Londres, en le priant de le répéter : « S'il fait une seconde tentative, cela produira uniquement une réponse désagréable et prolongera notre occupation pour une période indéterminée. » *Correspondance de M. Thouvenel*, t. II, p. 434.

2. Ce qui n'a pas empêché un publiciste conservateur de dire, depuis la chute de l'Empire : « Palmerston devait être le grand directeur de la politique de Louis-Napoléon. » (Claudio Janet, *Les Sociétés secrètes*, p. 98)

3. En novembre 1864, après tous les échecs que nous venons de rappeler, Lord Palmerston reconnaissait que l'Empereur agissait envers l'Angleterre « avec parfaite bonne foi, équité et franchise. » *Lord Palmerston, sa correspondance*, t. II, p. 461.

épisode des contes arabes plutôt qu'un chapitre de notre histoire moderne... Quoi qu'il en puisse coûter à la jalousie et à l'orgueil du peuple anglais d'applaudir au triomphe de l'Empereur des Français, ce serait manquer à la justice et à la décence que de refuser à ce souverain le tribut de nos louanges. On ne saurait nier qu'il est sorti de cette épreuve le plus grand homme de son temps. » Même après la douloureuse annexion de Nice et de la Savoie, le premier de ces deux journaux n'hésitait pas à dire encore : « Accueilli dans le principe en Europe avec une jalousie extrême, Napoléon III a su commander le respect par la dignité constante de son attitude. L'antagoniste le plus obstiné de l'Empereur est forcé d'avouer qu'il a maintenu l'honneur et l'influence de son pays avec une habileté remarquable, un courage inflexible. » Enfin l'Impératrice, voyageant, vers la fin de 1860 en Angleterre, pour réagir contre le profond chagrin que lui avait laissé la mort de sa sœur, y recevait partout le plus chaleureux accueil[1].

Comme le gouvernement anglais, d'autres cours s'étaient émues de la nouvelle brèche faite aux arrangements de 1815 et de l'intérêt manifesté par Napoléon III aux peuples opprimés. Elles se réunissent à Varsovie pour en causer : le prince Gorstchakoff les engage vivement à se tenir tranquilles, et surtout à laisser tranquille l'Empereur des Français, qui, après tout, malgré ses velléités démocratiques, « est la seule individualité avec laquelle on puisse sortir l'Europe du gâchis où elle menace de tomber[2] ». Les représentants des autres puissances se rangent à son avis; si bien que cette réunion, inspirée par un sentiment de défiance à l'égard de Napoléon III, aboutit à constater, une

1. « Je lui ai rappelé l'accueil qui lui avait été fait, il y a deux ans, en Angleterre et en Ecosse et les ovations telles qu'elle était obligée de s'y soustraire. » Lord Malmesbury, *Mémoires*, octobre 1862.

2. Dépêche du duc de Montebello, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, 3 novembre 1860. *Correspondance de M. Thouvenel*, t. I, p. 285.

fois de plus, « sa force et sa suprématie », comme Pie IX le disait au duc de Gramont[1].

Pendant ce temps, notre armée, après une courte et brillante campagne, rétablissait la croix à Pékin, et notre flotte s'emparait de la Cochinchine, ajoutant deux nouveaux succès à tous ceux que nous avions remportés depuis 1852[2]. Bien qu'aimant fort peu Napoléon III, M. de Grandlieu avouait, il y a quelques années, que si son règne se fût terminé en 1860, « le neveu du Conquérant et de l'auteur du Concordat eût laissé le doute de savoir s'il n'aurait pas été aussi grand que l'oncle. »

M. de Tocqueville détestait encore plus l'Empire ; il le détestait à ce point que Napoléon III étant venu à Cherbourg, tandis qu'il était lui-même tout près de là, « le voisinage des pompes impérialistes », — il n'osait « l'avouer qu'à ses plus intimes amis », — l'avait rendu malade. Les succès de l'Empereur ne pouvaient donc lui être agréables ; il ne songeait pourtant pas à en contester l'éclat : « Je ne sais, écrivait-il à la fin de cette brillante période, si aucun homme sur la terre a jamais vu succéder à dix années d'infortune dix années d'une prospérité aussi inouïe. »

D'où pouvait venir ce changement si complet et si prompt ? Comment Napoléon III avait-il aussi vite conquis cette prépondérance en Europe ? Comme il avait conquis le pouvoir et la popularité en France : par les mêmes qualités d'esprit, de caractère... Lamartine disait, vers cette époque : « Après une première conversation, suivie de beaucoup d'autres, je reconnus en lui, malgré mes préventions contre son nom, l'homme d'État le plus sérieux et le plus fort de tous ceux, sans aucune exception, que

1. *Correspondance de M. Thouvenel*, t. I, p. 338.

2. En septembre 1859, Mgr Dupanloup consacrait à ces deux expéditions une lettre pastorale pour signaler l'importance de ces campagnes, « préparant pour un prochain et magnifique avenir les conquêtes pacifiques et immortelles de la foi et de la charité ». Elle se terminait ainsi : « Voilà, mes très chers frères, ce qui excite notre joie et ce qui doit inspirer l'enthousiasme de nos cantiques d'actions de grâce ».

j'eusse connus pendant ma longue vie[1]. » Un Italien, Massimo d'Azeglio, devait dire, peu après, lui aussi : « Mon idée fixe est que, dans l'histoire, le neveu aura le dessus sur l'oncle... *Beati voi francesi beati* tout le monde qu'il y ait un pareil homme à la barre[2] ! » Sans pousser jusque là l'éloge, sans lui attribuer sur Napoléon I^er^ une supériorité à laquelle sa modestie était si loin de prétendre, — dans sa lettre au prince Napoléon il se déclarait lui-même un « pygmée » auprès du grand Empereur, — tous les princes, tous les ambassadeurs, tous les hommes d'État, qui avaient traité des grands intérêts européens avec Napoléon III admiraient la profondeur de ses vues et l'élévation de ses sentiments. Le prince de Metternich, à l'issue du Congrès de Paris, le définissait dans une lettre au B^on^ de Hügel « la raison cristallisée[3] ». Le comte de Beust constatait, dès ses premières relations avec lui, ce qu'après sa chute il a dit, dans un livre assez malveillant d'ailleurs : qu' « on pouvait compter sur sa parole quand il s'agissait de traités internationaux. » Au moment où l'on signait le traité de Paris, le duc de Mortemart, — le ministre *in extremis* de Charles X, son ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, devenu sénateur de l'Empire, — avait écrit au maréchal de Castellane, son ami : « Voici une belle paix ! Et ce dont je puis vous assurer c'est que mon voisin de tente pendant la guerre des Balkans, en 1828, Orloff, est dans l'enthousiasme de notre Empereur. Il le proclame l'arbitre du juste et du vrai dans le monde[4]. »

Cette autorité morale, ce prestige, Napoléon III les devait surtout à cette faculté dominante que nous avons souvent signalée et grâce à laquelle il restait toujours assez maître de lui pour ne pas abuser de ses succès au dehors

1. *Mémoires politiques*, t. IV, p. 61.
2. *Correspondance politique* de Massimo d'Azeglio, p. 281.
3. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 69.
4. Lettre du 6 mars 1856, citée dans le *Journal* inédit du maréchal de Castellane.

[illegible] qu'il n'abusait de son pouvoir au dedans : « Ce qui fait [illegible] grande place en Europe à votre Empereur, — disait [illegible] Léopold à M. de Laguéronnière, — ce n'est pas sa [illegible] si haute, ce n'est pas son origine si glorieuse, c'est [illegible] modération ».

Cette fortune si haute, en effet, ne l'avait pas enivré. On se rappelle sans doute qu'il avait écrit à son père : « Le malheur est facile à supporter ; c'est le bonheur qui est la véritable pierre de touche du caractère humain ». Son caractère bien trempé avait résisté à l'épreuve du bonheur. De ses succès éclatants il jouissait surtout pour la France ; il les attribuait à la protection d'en haut et à la vertu de son principe, qui lui permettait de grouper en un faisceau toutes les forces du pays, — sans jamais humilier, par la moindre jactance, les nations sur lesquelles il les avait remportés. Quand le Prince Impérial était né, sous de si brillants auspices, il avait répondu aux félicitations du Corps Législatif : « Confiant dans la Providence, je ne puis douter de sa protection, en la voyant relever par un concours de circonstances extraordinaires tout ce qu'il lui avait plu d'abattre, il y a quarante ans... Les acclamations unanimes qui entourent ce berceau ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues... L'histoire a des enseignements que je n'oublierai pas. Elle me dit qu'il ne faut jamais abuser des faveurs de la fortune... » Et c'est avec la même simplicité qu'en ouvrant la session législative de 1857 il faisait aux événements dont nous avions le droit d'être si fiers cette seule allusion : « La France, sans froisser les droits de personne, a repris dans le monde le rang qui lui convenait ». Nous avons vu depuis de moindres, de beaucoup moindres succès célébrés avec un autre fracas !

Cette simplicité n'était-elle pas tout bonnement une habileté de plus ? En prenant ces attitudes modestes l'Empereur n'avait-il pas pour but de se faire pardonner son triomphe ? Ceux qui, — à l'exemple du vicomte de Melun, cité par nous

plus haut, — le faisaient non seulement parler, mais penser, ne manquaient pas de le dire et peut-être de le croire. Ils se trompaient en cela, comme en tant d'autres choses ; car Napoléon III se montrait à son entourage intime tel qu'au public. Dans les lettres qu'en 1859 il écrivait d'Italie, même après les plus belles journées de la campagne, il ne parlait jamais de lui. Il n'y pensait même pas toujours assez, puisqu'en donnant le nom de la première grande victoire qu'il eût remportée à un de ses lieutenants, il allait fournir un prétexte à cette légende que la bataille, « compromise par son impéritie », eût été perdue sans « l'intervention inopinée » du général de Mac-Mahon.

La Lombardie est conquise par cette victoire. Napoléon III va porter son quartier-général à Milan. Les Milanais, espérant qu'il y fera une entrée solennelle, s'apprêtent à le recevoir avec de grandes manifestations de reconnaissance. « Des milliers de couronnes de laurier avaient été tressées » pour lui ; « la municipalité avait fait préparer en son honneur le Palais Ducal, demeure habituelle de l'archiduc Maximilien. » Toute cette pompe lui plaisait peu. Laissant les troupes faire l'entrée solennelle le 7 juin, sous le commandement du duc de Magenta et essuyer, sans lui, le premier feu des démonstrations milanaises, il s'annonce pour le lendemain, à 11 heures ; mais, dès 7 heures et demie, « les fenêtres des maisons où flottaient les drapeaux unis de la France et de la Sardaigne étant encore fermées, les rues où devait bientôt se presser une population dans le délire de l'enthousiasme étant presque désertes [1] », l'Empereur arrive, inopinément, accompagné de Victor-Emmanuel, suivi de son état-major ; puis il se dirige vers la Villa Bonaparte où il tient à s'installer, comme il l'annonce, le jour même, à l'Impératrice en lui disant : « *Je n'ai pas voulu faire d'entrée triomphale ; cela me paraît toujours ridicule ; et cependant je le regrette maintenant, car la population a été déçue... Je n'ai pas*

1. B^on^ de Bazancourt, *La Campagne d'Italie*, t. II, p. 44.

voulu habiter le Palais; je déteste tout ce qui a un air d'ostentation. J'habite la Villa Bonaparte, qui est l'Elysée de Milan. »

La guerre terminée, Napoléon III reviendra directement à Saint-Cloud, avec moins d'apparat encore qu'il n'est entré à Milan. C'est l'armée seule qui doit recevoir les ovations populaires : son ancien général en chef ne veut pas en recueillir sa part, en allant au-devant d'elle pour traverser Paris à sa tête.

L'influence qu'il avait conquise en Europe, — même sur les gouvernements qu'inquiétait sa sollicitude pour les peuples sacrifiés par les traités de 1815 — Napoléon III ne la devait pas seulement à la modération de sa politique ; il la devait aussi, et pour une bonne part, à la délicatesse de ses procédés personnels, au soin qu'il prenait de panser les blessures faites par ses armes, et de traiter, au dehors, les vaincus du champ de bataille comme il traitait, au dedans, les victimes de la politique, avec assez de ménagements, de courtoisie pour qu'entre eux et lui la porte restât « toujours ouverte à l'entente ».

De même qu'après avoir battu le général Cavaignac dans la lutte électorale de 1848, il avait aussitôt rendu un public hommage au caractère et aux services de son rival, après avoir vaincu la Russie, en Crimée, il proclamait que par « sa résistance opiniâtre » elle avait maintenu sauf « l'honneur de ses armes » ; et, après avoir vaincu l'Autriche, en Italie, que nous avions rencontré devant nous « une armée ne le cédant à aucune autre en organisation et en bravoure ». Même au cours de la lutte il avait voulu témoigner son estime à cette vaillante armée, et en même temps « diminuer autant que possible les maux de la guerre », en décidant, dès le 28 mai 1859, que tous ses prisonniers blessés lui seraient rendus sans conditions, sans échange.

« Nous accorderez-vous la paix ? » dit-il au comte Orloff, se présentant à lui pour la demander. Et toutes les négociations qui se poursuivent alors avec l'ambassadeur du czar,

avec le czar lui-même semblent dominées par le mot généreux qui les avait ouvertes : « Jamais un pays maltraité par le sort des armes ne s'était trouvé, comme la Russie, en face d'un vainqueur plus préoccupé de la seule pensée de ménager sa dignité, de le relever à ses propres yeux et d'atténuer les conséquences de sa défaite [1] ».

De cette générosité l'ambassadeur et son maître lui-même, — bien qu' « élevé dans l'aversion de la France par sa mère, la fille de la reine Louise de Prusse [2] », — se montraient fort reconnaissants. Au comte de Morny lui présentant ses lettres de créance, Alexandre II disait : « L'Empereur a un ami bien chaud dans le comte Orloff. Il est revenu de Paris complètement sous le charme. Du reste je ne saurais vous dire combien je suis touché de toutes les bontés que l'Empereur et l'Impératrice témoignent à tous les officiers que j'ai envoyés à Paris [3] ». Et, le 22 octobre 1856, notre ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg écrivait : « J'ai eu une longue conversation avec l'Empereur. Jamais je ne l'ai trouvé aussi explicite, aussi chaleureux. Il m'a exprimé de nouveau sa vive reconnaissance pour les bons procédés de l'Empereur Napoléon, et il m'a répété, à plusieurs reprises : « Dites-lui bien qu'il peut compter sur moi et que je n'oublierai jamais la manière dont il agit à mon égard [4] ». En 1859, — sinon plus tard, — il devait prouver en effet qu'il s'en souvenait encore.

A cette époque, c'est l'Autriche que nous venions de battre; c'est de son souverain qu'avec la même courtoisie Napoléon III ménageait l'amour-propre et la dignité. Après la bataille de Solférino, il lui adresse une lettre, « dans laquelle, — a dit un publiciste autrichien, — une touchante cordialité se joignait à l'élévation des pensées et à la noblesse des sentiments; » lettre qui produit sur François-Joseph

1. G. Rothan, *La France et sa politique extérieure en 1867*, p. 269.
2. *Idem*, p. 61.
3. *Une ambassade en Russie*, p. 68.
4. *Idem*, p. 128.

« une très profonde impression[1]. » Sans l'attendre au lieu fixé pour leur rencontre, Napoléon III va galamment au-devant du souverain vaincu; dans l'entrevue qu'il a avec lui « il passe en revue les motifs qui doivent engager l'Autriche à conclure la paix, dont la France facilitait le rétablissement par autant de modération que de condescendance[2]. » Aussi l'Autriche, comme la Russie, pardonnant à ce vainqueur généreux et courtois, était-elle prête, elle aussi, dès le lendemain de sa défaite, à devenir son amie.

Les princes à qui la guerre d'Italie avait été plus funeste encore, à qui elle avait coûté leur trône, semblaient devoir en garder plus de rancune : même à ceux-là, du moins à certains d'entre eux, Napoléon III sut, par ses procédés, sa bonne grâce, inspirer de tout autres sentiments.

En envoyant sa flotte devant Gaëte, où la révolution, fomentée par le comte de Cavour, venait d'acculer François II, Napoléon III avait permis à ce malheureux roi « de relever aux yeux du monde l'honneur de sa couronne, service qui dépassait tous les autres et dont rien ne pourrait effacer le souvenir » : c'est François II qui le déclarait lui-même au duc de Gramont[3], — après en avoir directement exprimé sa reconnaissance « la plus vive et la plus profonde » à l'Empereur. Aussi est-ce à ce dernier qu'il s'adresse, avec une affectueuse confiance, pour lui recommander « le sort de sa famille », iniquement dépouillée de ses biens personnels. Napoléon III intervient officiellement, puis officieusement auprès de la cour de Turin pour faire

1. Le chevalier Desnatz, *La Paix de Villafranca*, p. 22. — « Napoléon III a prouvé plus d'une fois son esprit chevaleresque. La lettre qu'il écrivit à l'Empereur d'Autriche pour lui offrir la paix est un pur chef-d'œuvre de haute gentilhommerie. » Arsène Houssaye, *Confessions*. — « L'empereur François-Joseph a paru réellement touché de la modération et de la générosité de notre Empereur et a exprimé ses sentiments en termes très généreux. Il aurait même employé le mot de *reconnaissance* dans une lettre autographe que le général Fleury a rapportée à Napoléon III. » *Correspondance du général Ducrot*, t. I^er^, p. 358.

2. *La Paix de Villafranca*, p. 29.

3. Dépêche du duc de Gramont, 9 avril 1861, *Correspondance confidentielle de M. Thouvenel*.

cesser cette spoliation; et, quand le général Fleury va signifier à Victor-Emmanuel la reconnaissance du royaume d'Italie, il a mission d'insister tout particulièrement sur ce point. Enfin, sous le prétexte délicat de satisfaire une fantaisie personnelle, l'Empereur rend un nouveau service à François II en lui achetant, pour son compte personnel, le palais des Césars et les jardins Farnèse.

Ainsi s'explique que le jour où Napoléon III mourut à Chislehurst, l'un des premiers visiteurs de Camden-Place et des plus émus ait été l'oncle du roi de Naples, le comte d'Aquila, disant à haute voix : « Je pleure l'Empereur comme un parent. » Près de lui devait assister à la cérémonie funèbre un représentant du vieux duc de Parme, — père du dernier duc régnant, en faveur de qui il avait abdiqué : on le vit lui-même au service célébré à Nice pour le repos de l'âme de Napoléon III. Quelques années plus tard, nous eûmes l'honneur de lui être présenté à Luchon. Les premiers mots qu'il daigna nous adresser, devant de nombreux témoins, furent ceux-ci : « Je sais que vous avez connu l'Empereur, monsieur?... C'était un bien galant homme ! Je l'aimais beaucoup. Je ne traversais jamais Paris sans aller lui rendre visite ».

On n'apprécierait bien les sentiments de sympathique estime de tous les princes d'Europe pour Napoléon III que le jour où seraient publiées, — mais le seront-elles jamais? — les lettres que ces princes lui avaient adressées, les lettres qu'ils adressèrent, au lendemain de sa mort, à l'Impératrice : en lisant le *Journal* de la reine Victoria, — publié avec la permission de sa Gracieuse Majesté, — on peut deviner du moins quel genre de séduction l'Empereur avait exercé sur eux.

La Reine d'Angleterre n'était guère prévenue en faveur de son « bon frère » des Tuileries. Alliée à la famille d'Orléans, ayant toujours entretenu avec celle-ci les plus affectueuses relations, elle croyait bien n'avoir jamais avec les nouveaux souverains des Tuileries qu'un commerce officiel d'amitié

politique. Du jour où elles les connut, du jour où elle reçut leur première visite, elle se sentit attirée vers eux par un sentiment personnel, qui ne devait jamais se démentir. Après cette entrevue de Windsor, la Reine note ainsi ses impressions :

Nous les conduisons à leurs appartements. L'Empereur me met tout de suite à l'aise, au dîner, par le charme de ses manières tranquilles... Sa voix est basse et douce ; et il ne fait pas de phrases... Rien de plus poli, de plus aimable que ses façons ; il est si bien élevé, si plein de tact !... Ce beau rêve heureux et brillant a passé comme tout passe en ce monde. La nation est satisfaite ; et moi très contente de connaître cet homme extraordinaire, qu'il est impossible de ne pas aimer et même admirer lorsqu'on vit près de lui [1].

Après son propre voyage en France, la Reine écrit de nouveau sur son journal :

Qui aurait pu croire que cet homme, envers qui nous n'étions certes pas bien disposés en 1851, pourrait, par la suite des évènements et par sa propre sincérité dans sa conduite envers notre pays, devenir non seulement le plus ferme allié de l'Angleterre, mais aussi notre ami personnel ?... Albert, qui est par nature plus calme que moi et subit moins les influences personnelles, convient que l'on s'attache extraordinairement à l'Empereur, lorsqu'on vit près de lui, à l'aise et dans l'intimité... Il est si calme, si simple, si content d'apprendre ce qu'il ignore, si doux, si plein de tact, de dignité, de modestie !... Sa société est singulièrement agréable ; il a quelque chose de mélancolique, de sympathique qui attire et retient, en dépit des préventions qu'on peut avoir, et sans l'aide de grands avantages extérieurs, quoique pour moi j'aime son visage. Il a, à un degré extraordinaire, le don d'attacher les gens. Les enfants l'aiment beaucoup ; il a été si bon pour eux ; mais judicieux dans sa bonté !... Enfin ce séjour en France restera toujours dans mon souvenir comme un des plus agréables et des plus intéressants moments de ma vie, grâce au temps passé près de l'Empereur, bien autant qu'à ce que j'ai vu de ravissant et de splendide.

1. « Lord Adolphus Fitz-Clarence m'a raconté que le départ de l'Empereur et de l'Impératrice, ce matin, a été très attendrissant. Tout le monde a pleuré, même la suite ; les larmes ont commencé par les enfants de la reine, pour qui l'Impératrice avait été très bonne, puis elles ont gagné la souveraine et les demoiselles d'honneur. » Lord MALMESBURY, *Mémoires*, 21 avril 1855.

Devant tous les témoignages, tous les faits que nous venons de rappeler, il faut bien reconnaître que si Napoléon III s'était fait une pareille place dans la famille monarchique; que si, dans cette période de son règne, il avait porté à une telle hauteur sa propre fortune et la fortune de la France, il le devait à la vigueur de son esprit, à la noblesse de son caractère et même, pour une certaine part, à la séduction de ses manières... Mais ses détracteurs ne pouvaient, ne peuvent encore en convenir; et ils tiennent à lui contester ce mérite comme les autres. Les succès qu'il obtint à cette époque, où il gouvernait seul, sans entraves et presque sans contrôle, — pure affaire de chance! « La fortune l'avait comblé », dit l'un; « il avait à son service une diplomatie vigilante, une armée expérimentée, une marine aguerrie[1] ». — « Il avait été constamment protégé par la fortune, durant ces années si pleines », écrit un autre[2]. Un troisième accentue la note : « S'il avait d'abord paru habile c'est qu'il était servi par les circonstances et porté, pour ainsi dire, par les événements[3] ». Un quatrième enfin, contestant ce que nous venons de faire toucher du doigt, ajoute : « Par un comble de fortune, encore plus que de politique, la France sortit du congrès de Paris presque réconciliée avec la puissance qu'elle avait combattue[4] ». De quelle étrange façon le servaient *les circonstances* et le portaient *les événements* quand il prit la couronne, nous l'avons suffisamment montré pour n'y plus revenir.

Même sous son règne, on jugeait souvent ainsi les succès de Napoléon III. Le général Ducrot, auquel on n'aurait pu sans injustice, — sa correspondance récemment publiée l'atteste, — attribuer un excès de bienveillance pour son souverain, ni pour ses chefs, ni pour ses camarades, ni

1. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*.
2. Comte de Carné, *L'Europe et le Second Empire*.
3. Ch. de Mazade, *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1881.
4. A. Sorel, *Lectures historiques*, p. 120.

pour personne, reconnaissait cependant, au début de la guerre d'Italie, que le mouvement combiné par Napoléon III[1] pour tourner l'armée autrichienne était « une des plus belles manœuvres qui aient été faites dans les temps modernes »; mais après les premières victoires assurées par cette belle manœuvre, il en concluait que l'empereur avait... « un bonheur providentiel ».

Si du moins on attribuait aux *circonstances*, aux *événements*, à la *fortune*, les désastres de la fin comme les triomphes du début? Mais on s'en garderait bien! Dans les triomphes, Napoléon III ne fut pour rien; des désastres il fut le seul ou le principal auteur. — Nous allons voir si cette seconde assertion est plus justifiée que la première.

1. Cette manœuvre, appréciée par le vieux Jomini comme par le général Ducrot, était bien la conception personnelle et exclusive de Napoléon III. L'amiral Jurien de la Gravière nous a raconté qu'il avait transporté à Gênes les maréchaux et généraux devant commander les divers corps; qu'il les avait entendus chercher entre eux les meilleures manières d'engager les opérations et qu'aucun d'eux ne soupçonnait encore celle que l'Empereur avait depuis longtemps adoptée.

XV

LA DIGNITÉ NATIONALE

DEUXIÈME PÉRIODE : DE 1861 A 1870

A quelle cause attribuer les échecs de la politique impériale ? Est-ce à l'imprévoyance de Napoléon III ? — Est-ce au gouvernement personnel ? — Vérité en deçà du Rhin, erreur au delà. — Le réquisitoire d'un ancien diplomate, réfuté par lui-même. — La vraie faute de Napoléon III. — Le pacte de Plombières. — L'expédition du Mexique. — Le prestige de l'Empire jusqu'en 1866. — Sadowa. — Prophéties rétrospectives. — Napoléon III « paralysé » par M. Thiers. — Les pronostics. — Surprise générale. — Les promesses de la Prusse. — Rien d'écrit ! — Protestations royales — « Noire ingratitude ». — Trop de bienfaits ! — Quel rôle jouent M. de Bismarck et M. de Goltz. — Pourquoi nous ne sommes pas intervenus militairement après Sadowa. — Le piège du Luxembourg. — Les bonnes paroles de 1867. — Où la diplomatie change de nom. — La Prusse spécule sur nos divisions. — Ce qu'il faut, d'après Louis Blanc, pour se faire respecter au dehors.

Attribuer la décadence du second Empire à la fortune contraire, quand à la fortune propice on attribue sa grandeur, ce serait, nous le répétons, la stricte équité : serait-ce la stricte vérité ? Nous en doutons. Expliquer une série d'échecs succédant à une série ininterrompue d'éclatants succès par la bonne ou la mauvaise chance, c'est, après avoir raillé le fatalisme de Napoléon III, se montrer beau-

ritaire que le roi Guillaume, établissant son budget par ordonnances pour constituer son armée, et traitant son Parlement comme une quantité négligeable : exemple que son successeur sans doute imiterait à l'occasion[1].

C'est sur cet axiome que, selon la mode du temps, un ancien diplomate au service de l'Empire, M. G. Rothan, s'appuyait pour démontrer, dans une série de nombreux ouvrages, que Napoléon III était le principal sinon le seul auteur de notre déchéance : c'est donc à lui-même, aux aveux lui échappant çà et là que nous allons demander la réfutation de son volumineux réquisitoire.

Prétendons-nous que l'Empereur ne se soit jamais trompé ? Nullement. Il a commis, nous le reconnaissons, une erreur grave, — inspirée, sans doute, comme toutes ses idées, tous ses actes, par un mobile généreux, selon le mot de M^gr de Bonnechose, que nous rappelions au début de ce livre, — mais qui devait avoir de fatales conséquences : prêtant aux autres les sentiments élevés qui l'animaient lui-même, il a trop compté sur la justice, sur la bonne foi, sur la reconnaissance des hommes. Il a cru qu'en France il désarmerait l'opposition, au lieu de la surexciter, par ses concessions volontaires; et qu'en face d'un péril national elle seconderait ses efforts, au lieu de les entraver. Il a cru qu'au dehors les souverains qu'il avait obligés, qui avaient solennellement promis de lui en témoigner leur gratitude, se souviendraient de leur promesse. Il a cru qu'une nation,

1. Au mois de février 1888, M. Magnard écrivait dans le *Figaro* : « Cela est triste à dire : ce n'est pas par la discussion, par le bavardage, par ces chimères plus séduisantes de loin que de près, que se font les nations fortes et puissantes. Avec des chambres, avec des orateurs éminents et écoutés, avec des ordres du jour et des commissions d'enquête sur ses abus de pouvoir, M. de Bismarck n'aurait été que le ministre aventureux d'un souverain allemand de mince importance. » — Ce n'est pas seulement la France, en 1870, mais l'Autriche, en 1866, que le régime personnel de la Prusse a vaincu. Le comte de Latour, ancien officier autrichien, écrivait à ce sujet, dans l'*Univers* : « Pendant que la transformation prussienne, ce grand événement militaire, s'accomplissait à Berlin, les docteurs du parlement autrichien travaillaient à désarmer et à désorganiser l'armée, sous prétexte de faire de l'économie dans les finances. »

dont il avait brisé le joug, tiendrait à reconnaître cet inappréciable service... Napoléon III, à travers les vicissitudes de sa vie, était demeuré tel qu'à l'époque où sa mère lui écrivait : « Ton défaut étant trop de confiance, il faut que je sois la froide raison et que je te répète souvent : « Méfie-toi ! » Il avait gardé des illusions, peut-être naïves. Mais pour cette naïveté, si cruellement déçue, l'histoire sera moins sévère assurément que pour l'ingratitude et l'astuce triomphantes.

Le rang qu'elle avait reconquis au dehors sous Napoléon III, la France ne le perdit qu'en 1866. Avant Sadowa pourtant la politique impériale avait déjà subi de graves déconvenues. En Italie elle s'était vue débordée, compromise par les menées de ceux qu'elle voulait servir, mais non à nos dépens. L'Empereur avait signé le pacte de Plombières avec une entière bonne foi, « avec l'intention formelle de n'en pas dépasser les limites, convaincu qu'en se prêtant à la confédération de l'Italie du Nord, il assurait à son pays une alliée fidèle et reconnaissante; » M. de Cavour, au contraire, « avec l'arrière-pensée de le faire avorter à la première occasion », soit « par les moyens révolutionnaires », soit « en cherchant une autre alliance », pour s'affranchir de la nôtre[1]. Napoléon III, qui, — au témoignage du comte de Beust, de Lord Palmerston, de tous les hommes d'état ayant entretenu des relations avec lui, — était un allié si loyal, si correct et si sûr, Napoléon III, qui reconnaissait si largement les plus légers, les plus lointains services, n'avait pas prévu cette façon de tenir les engagements pris et de payer les dettes contractées. De là une première source d'embarras, singulièrement accrus par une autre circonstance à laquelle l'Empereur ne s'attendait pas davantage : « Les libertés qu'il avait spontanément accordées n'avaient servi qu'à fournir des armes aux partis hostiles[2]; » et, loin de l'aider à apla-

1. G. Rothan, *La Politique française en 1866*, p. 92.
2. *Ibid.*, p. 13.

nir nos difficultés extérieures, ces partis hostiles les aggravaient en les « exploitant » à la tribune ou dans la presse.

La campagne du Mexique nous avait valu de nouveaux déboires, dûs presque entièrement à la même cause. Si l'on n'avait pas alors combattu avec acharnement les « expéditions lointaines », pour lesquelles on a montré depuis tant de goût; si l'on avait voulu comprendre alors, comme beaucoup l'ont compris et quelques-uns ont osé le dire depuis [1], que l'idée de relever l'influence latine en Amérique était une idée juste et féconde, — Lamartine disait « une idée grandiose », — l'entreprise eût très probablement réussi. Pour en assurer le succès, il eût fallu sans doute reconnaître les États du sud en guerre avec ceux du Nord. L'Empereur le voulait : le journal de Lord Malmesbury et la correspondance de M. Thouvenel le prouvent [2]; « mais il trouva contre sa politique tout ce que la France comptait d'hommes éminents : Thiers, Berryer, Montalembert, etc. », présentant la cause du Nord comme celle de la liberté, de la civilisation, soulevant en sa faveur l'opinion publique [3]; et devant ce mouvement d'opinion, provoqué par ces hommes éminents, il crut devoir y renoncer.

1. Dans une remarquable étude, publiée en 1889, le *Moniteur Universel*, après avoir rappelé la note du 3 juillet 1862, où Napoléon III avait résumé les causes et le but de l'expédition du Mexique, ajoutait : « Lorsqu'il traçait ces lignes, Napoléon III, convenons-en, voyait juste, très juste; la preuve, c'est que tout récemment la question soulevée par lui a été reprise et qu'elle réveille partout en Europe de vives appréhensions... Le danger auquel il voulait obvier n'était pas chimérique. Il a grandi depuis lors, il se rapproche de nous; vers la fin du siècle il déchaînera en Europe une crise économique formidable. J'insiste sur ce point parce que l'histoire, dans son impartialité, ne saurait juger l'expédition du Mexique comme la jugèrent les contemporains. »

2. Mémoires d'un ancien ministre, 11 août 1862. — *Correspondance confidentielle de M. Thouvenel*, t. II, p. 389.

3. Lord One, — c'est-à-dire le prince de Valori, — *Paris-Journal*, 1876 — qualifiait l'expédition du Mexique d' « éclair de génie ». Plus tard, dans le *Gaulois*, Henri de Pène disait que « Napoléon III avait eu la vision d'un grand rôle politique et économique à jouer »; mais que, pour le remplir, il aurait dû « prendre parti pour le Sud » et qu'en ne le faisant pas, il avait été inconséquent ». Moins inconséquent que ceux qui l'en avaient détourné.

Il poursuivit toutefois sa tentative, — mais avec moins de résolution qu'il ne l'eût fait quelques années plus tôt, quand il sentait ses mouvements plus libres. Ne voulant demander au Corps Législatif, assez parcimonieux, que des sacrifices restreints, des sacrifices insuffisants, il n'osa faire tout de suite l'effort nécessaire. L'empire mexicain n'en fut pas moins établi, à la satisfaction de la très grande majorité du pays, avec l'acquiescement tacite du gouvernement de Washington[1]. Ce qui ébranla, ce qui finit par renverser ce trône, un instant fondé, ce furent moins les fautes, graves et nombreuses, du malheureux empereur Maximilien que la bruyante campagne menée en France contre « l'aventure mexicaine. » Si les juaristes écrasés reprirent courage, si les États-Unis se déclarèrent ouvertement contre le nouvel empire, — leur ambassadeur à Paris l'a avoué, — c'est parce qu'ils se sentirent, au Corps Législatif et dans la presse française, des alliés inconscients, dont l'ardeur devait entraver notre intervention et en hâter la fin[2].

Ce double échec n'avait pourtant pas amoindri sensiblement notre influence au dehors. Pour comprendre quelle place, à la veille de Sadowa, l'Empire occupait encore en Europe, on n'a qu'à lire le compte-rendu du séjour de l'Impératrice Eugénie à Schwalbach, en 1864, fait par Mme Carette, qui s'y trouvait près d'elle. On y verra que l'Impératrice, — ou plutôt la comtesse de Pierrefonds, car elle avait désiré faire ce voyage incognito, — recevait suc-

1. On trouvera des informations très précises sur ce point dans *Un essai d'Empire au Mexique*, par M. Masseras, ancien directeur de l'*Ere nouvelle* de Mexico ; et dans *Le Mexique tel qu'il est*, par M. Domenech, ancien fonctionnaire du gouvernement de Maximilien. Voir notamment sur les dispositions des Américains pour un régime qui eût été favorable au développement de leur commerce et de leur industrie, pp. 169 et suiv.

2. Au mois d'août 1865, il y a à Jackson une réunion de soi-disant patriotes mexicains, à l'effet « d'aviser au meilleur moyen de réaliser une souscription dont le produit servira à l'achat de deux cannes à pommes d'or et de deux montres destinées à MM. Jules Favre et Ernest Picard, qui n'ont pas craint d'adresser de si vertes paroles à leurs infâmes compatriotes. » (Le *Courrier de San Francisco* du 3 septembre rendant compte de cette réunion, cité par Em. Domenech, *Le Mexique tel qu'il est*, p. 169.)

cessivement les visites de la reine de Hollande, partie pour les eaux d'Évian et ayant fait ce détour pour la voir un instant, du roi de Prusse insistant en vain pour obtenir sa visite à Berlin, de l'Empereur de Russie ayant quitté Darmstadt pour la saluer, du grand-duc de Bade, lui faisant promettre de ne pas rentrer en France sans s'arrêter à Carlsruhe, — où le roi Guillaume viendra l'attendre, où la reine de Prusse la comblera « de prévenances et de témoignages affectueux[1]. »

On le comprendrait encore en se rappelant ce que disaient les journaux étrangers de la France et de son souverain, dans les années qui précédèrent le succès décisif de la Prusse; ce que disait, par exemple, le *Globe*, en 1863, à propos de l'idée de Congrès lancée par l'Empereur : « Ce n'est que du maître suprême des immenses ressources de la France que pouvait venir un tel projet... L'Empereur Napoléon III occupe une situation exceptionnelle; il est lui-même une *institution européenne;* et il se sert avec un grand tact des forces de cette situation; » — ce que disait, en 1864, la *Gazette de Berlin,* après avoir rappelé nos succès militaires de Crimée et d'Italie : « Ce qui dépasse tous ces faits glorieux pour l'Empereur des Français c'est l'époque actuelle, où la France n'a rien fait et où pourtant elle dirige d'après sa volonté tous les cabinets de l'Europe; ce fait manifeste son influence d'une façon plus évidente que tout ce qui est arrivé jusqu'ici; » — ce que disait, le 29 août 1865, le *Morning Post :* « Quand nous considérons tout ce qui a été fait par l'énergie et la sagacité personnelles de l'Empereur, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que la France a élu un grand homme pour son chef... Elle doit être fière de son choix; » — ce que disait, à la même époque, le *Morning Chronicle :* « Quand l'Empereur des Français parle, le monde entier écoute. Le premier des Césars dont il a étudié la vie n'a jamais concentré entre ses

1. *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, t. III, p. 10 à 58.

moins une pareille puissance. Napoléon III ne s'en sert que pour faire progresser la France et l'humanité. » Si nous ne craignions de fatiguer le lecteur, nous pourrions continuer indéfiniment ces extraits.

M. le comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur sous M. Thiers, et sous le maréchal de Mac-Mahon, a donc parfaitement raison de dire que « le déclin commence à l'époque de Sadowa » ; que jusque là « l'autorité de Napoléon III n'était pas contestée, l'Empire conservait tout son prestige » ; que « si 1870 a mérité le nom d'année terrible, 1866 fut l'année décisive [1] » ... Et cependant l'Empereur avait quelque droit d'espérer qu'elle serait l'une des plus heureuses et des mieux remplies de son règne ! « Comme la plupart du monde ne s'attache qu'à l'apparence des choses, l'événement seul règle leurs jugements ; et jamais un dessein ne leur paraît bien formé, ni bien suivi lorsque l'issue n'est pas favorable [2] ». Les prophéties retrospectives sont faciles. Les événements accomplis, tout le monde déclare qu'ils ne pouvaient manquer de s'accomplir et se vante de les avoir prévus, alors qu'il eût souvent suffi de bien peu pour leur donner un autre cours. Malgré son issue défavorable nous persistons à penser que le dessein de Napoléon III à cette époque avait été « bien formé et bien suivi » ; que s'il perdit cette partie décisive, ce ne fut pas faute d'avoir réuni entre ses mains, avec une rare habileté, les meilleurs atouts ; qu'il pouvait se croire à la veille d'obtenir à la fois, et peut-être sans un seul coup de fusil : le règlement de la question italienne, la conclusion d'un accord durable avec la Prusse et la rectification de nos frontières de l'est.

Comme il n'avait pas précisément pour la souveraineté pontificale les mauvais sentiments qu'on se plaisait à lui attribuer, « la délivrance de Venise avait pris chez lui le ca-

1. *Les quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 342.
2. *La Rochefoucauld*, Mémoires.

ractère d'une idée fixe ; il croyait que le seul moyen d'asseoir l'Italie, de la délivrer des mains des révolutionnaires, et en même temps de sauver la papauté, c'était d'obtenir l'abandon de Venise ; *Venise à ses yeux devait sauver Rome* [1] ». Or, il avait si adroitement négocié sur ce premier point, que l'Autriche s'était engagée, à lui céder en tout cas, qu'elle fût victorieuse ou vaincue, la Vénétie.

Mais du conflit qui allait éclater en Allemagne il attendait d'autres résultats. Il avait donné à son alliance un tel prix que chacun des deux antagonistes la convoitait ardemment : « On ne saura sans doute jamais, a écrit le général La Marmora, les propositions, les cajoleries et les offres avec lesquelles les ministres d'Autriche et de Prusse montaient chaque jour l'escalier des Tuileries ». La puissance à laquelle il eût donné son concours étant assurée de la victoire, Napoléon III pouvait lui imposer ses conditions. Mais l'opposition ne voulait pas qu'il tirât l'épée, qu'il pût même en faire le geste. M. Thiers, qui s'insinuait peu à peu dans la majorité comme un coin, pour la disloquer, combattit violemment toute velléité de guerre : « son éloquente protestation en faveur de la paix » provoqua dans la chambre « une véritable manifestation » ; elle eut dans le pays « un énorme retentissement », et, « par l'action qu'elle exerça sur l'opinion elle gêna les résolutions du gouvernement... Dans les sphères gouvernementales on ne voulut y voir qu'une manœuvre perfide ayant pour but de paralyser l'empereur dans l'exécution de ses desseins [2] ». Et, quand on se rappelle le mot dit par M. Thiers à J. Richard, — qu'il ne voulait pas « que l'Empereur pût faire une guerre heureuse [3], — on a le droit de croire que les « sphères gouvernementales » ne se trompaient pas. La manœuvre réussit pleine-

1. G. Rothan, *La Politique française en 1866*, p. 58.
2. G. Rothan, *La Politique française en 1866*, p. 125.
3. Mot confirmé par un tout semblable, dit aux eaux de Schlangenbach, à M. Geffcken, l'éditeur du *Journal de l'Empereur Frédéric*, et que M. Geffcken a cité dans un autre ouvrage.

ment. Napoléon III épancha dans le discours d'Auxerre, son amertume contre ceux qui voulaient faire « des traités de 1815 l'unique base de notre politique extérieure ». Mais, bien résolu à ne jamais heurter le sentiment du pays, il se sentit désarmé [1] et « PARALYSÉ par l'opinion publique, que le discours de M. Thiers avait soulevée », il dut laisser « les événements suivre leur cours, s'en remettant à son autorité morale pour les diriger [2] ».

Même de cette attitude, provisoirement passive, il attendait d'ailleurs un profit. Sa neutralité avait une valeur appréciée par les futurs belligérants, qui s'engageaient à ne régler qu'avec lui les conditions de la victoire. Napoléon III, connaissant de longue date l'organisation militaire de la Prusse, inclinait, — comme deux généraux, qui l'avaient récemment vue de près, — à croire qu'elle serait la plus forte. Tous les autres généraux, consultés à cet égard, lui exprimaient nettement l'opinion contraire : « L'Empereur s'inclina devant l'opinion des généraux les plus expérimentés » proclamant « la supériorité incontestable des armées autrichiennes sur l'armée prussienne, qui, disaient-ils, manquait de consistance [3]. » Presque tout le monde en France, presque tout le monde en Europe pensait comme eux. Les Italiens, bien qu'alliés de la Prusse, ne comptaient guère

1. M. Nigra écrivait alors à son gouvernement : « La perspective d'agrandissements considérables ne parvient pas à décider l'empereur à entrer en guerre contre le vœu du pays, après les manifestations du Corps législatif. » — A la suite du discours d'Auxerre, M. de Persigny avait écrit à l'Empereur cette lettre originale :

« Paris, 7 mai 1866.

« Sire,

« Bravo ! Bravo ! Bravissimo !

« De Votre Majesté, etc. ..

2. G. ROTHAN. *La Politique française en 1866*, p. 158.

3. *Idem. Ibidem*, p. 89. — Le maréchal Niel, — l'un des plus expérimentés, nul ne le conteste, — disait l'année suivante, à M. Granier de Cassagnac : « Quand Benedeck fut placé à la tête de l'armée autrichienne de Bohême, l'Empereur voulait, sans intervenir matériellement, envoyer un corps d'armée sur la frontière du Rhin ; nous l'en dissuadâmes comme d'une démonstration inutile. Je confesse avoir été de ceux qui s'attendaient à voir les Autrichiens victorieux marcher sur Berlin. » (Granier de Cassagnac, *Souvenirs sur le second Empire*, t. III.)

sur son succès[1]; les Prussiens eux-mêmes en doutaient[2]! Quant aux Autrichiens, ils se croyaient si certains de vaincre haut la main, qu'ils laissaient inutilement dans la Vénétie, — bien que résolus à la céder, — des forces importantes, dont l'appoint eût suffi pour changer la face des choses.

Dans une brillante étude qu'il n'avait pas signée, mais ne se défendait pas d'avoir écrite, M. le prince de Joinville avoua, l'année suivante, que l'événement avait trompé l'attente générale et la sienne; qu'il avait été, comme tout le monde, « confondu de la facilité et de la rapidité » des succès de l'armée prussienne[3]. Personne, en effet, absolument personne n'avait prévu, n'aurait pu prévoir qu'en huit jours, en une seule rencontre, elle anéantirait sa rivale. Si Napoléon III avait pris ses dispositions en vue de cette invraisemblable éventualité, on l'eût taxé de folie. Ceux-là même, si rares, qui croyaient à la supériorité de la Prusse s'attendaient « à une lutte longue, meurtrière, qui nous laisserait sans grands efforts maîtres de la situation et libres d'exercer notre médiation, entre deux belligérants à bout de force, au gré de nos désirs. » Et la France, agrandie, fortifiée, sans coup férir, eût, en ce cas, porté l'Empereur aux nues. « Toutes les prévisions de la politique impériale furent renversées » par ce brusque dénouement, que le Prussien le plus ambitieux, le plus infatué, n'eût osé lui-même espérer. Si la *fortune* a jamais joué dans nos affaires un rôle appréciable, ce fut assurément ce jour-là[4]!

En déjouant nos prévisions, nos légitimes prévisions, l'invraisemblable dénouement de Sadowa n'avait pas tout perdu, — puisque la Prusse, aussi bien que l'Autriche, avait

1. « Le langage des personnes influentes de l'Italie est tout à fait favorable à l'Autriche », écrivait le prince Napoléon, le 12 juin 1866, à l'Empereur.

2. M. Albert Wolff, qui se trouvait en Prusse à la veille de la campagne de 1866, a dit depuis (mars 1887) dans le *Figaro*: « On était convaincu alors à Berlin qu'avant huit jours les terribles Croates feraient leur entrée avec le redouté Benedeck à leur tête. »

3. *Un dernier mot sur Sadowa*. *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1868.

4. G. Roman, *La Politique française en 1866*, p. 59.

« promis, en toute circonstance, de ne rien modifier à l'état territorial de l'Europe, sans nous donner des compensations équivalentes[1]. » Elle ne nous avait fait sans doute, à cet égard, que des « promesses verbales », mais si souvent, si formellement renouvelées par M. de Bismarck et par M. de Goltz que nous ne devions pas douter un instant de leur exécution. « Comment la France aurait-elle pu s'inquiéter après de telles assurances[2] ? » Si, contre toute attente, le premier ministre et l'ambassadeur du roi de Prusse étaient tentés de renier leur parole, — en disant : « *Il n'y a rien d'écrit !* » — ne suffirait-il pas d'en appeler aux souvenirs de leur maître ?

Quelles protestations de dévouement et d'éternelle reconnaissance la Cour de Prusse n'avait-elle pas, depuis quinze ans, prodiguées à la nôtre ! Au colonel de Parseval, — fils d'un émigré, longtemps attaché à cette Cour, — le roi protestait en 1853, de sa vive sympathie pour Napoléon III, disant que le 2 décembre il « avait sauvé la Prusse, comme la France[3]. » Trois ans plus tard, l'Empereur ayant fait, non sans peine, admettre un représentant de la Prusse au Congrès de Paris, le roi disait au marquis de Moustiers, ministre de France à Berlin : « J'ai hâte de vous remercier et de vous parler de la manière charmante dont l'Empereur m'a adressé l'invitation. Il est impossible d'y mettre une grâce plus parfaite dans la forme ; je tiens à ce qu'il sache combien j'en suis touché. Je sais que cela ne s'est pas fait sans difficulté ; aussi lui en sais-je doublement gré[4]. » Puis il écrivait directement à l'Empereur : « Jamais la Prusse et la maison de Hohenzollern n'oublieront ce service ». En 1862, enfin, tout spontanément, et sans y être provoqué, le roi Guillaume faisait parvenir à l'Empereur les mêmes assurances, par le général Fleury, qui le raconte ainsi : « Je m'étais rendu à

1. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 266.
2. G. Rothan, *La Politique française en 1866*, p. 158.
3. *Journal* (inédit) *du maréchal de Castellane*.
4. G. Rothan, *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*.

Bade, pour assister aux courses. Un soir, à la promenade, je fus aperçu par le Roi, qui, selon sa coutume, circulait seul, au milieu de la foule. Venant à moi, la main tendue, avec bonne grâce : « Eh ! général, vous me laissez passer sans me dire bonjour? — Sire, j'attendais, pour m'approcher, que Votre Majesté daignât me reconnaître. — Comment va notre Empereur? poursuivit le Roi. — J'ai quitté Sa Majesté en parfaite santé, il y a peu de jours, répondis-je. — Quand vous reverrez l'Empereur, reprit le Roi, dites-lui bien que je l'aime beaucoup. Nous lui devons nos trônes : *Je ne l'oublierai jamais*[1] ».

Que cette promesse, si souvent répétée, fût sans valeur, comme celle du comte de Goltz et du comte de Bismarck, Napoléon III ne pouvait le croire : encore une naïve illusion ! « La politique du roi Guillaume ne sacrifiait guère au sentiment; il ne connaissait que la raison d'État, qui lui prescrivait, après ses éclatants succès, une noire ingratitude[2] ». Son ministre et lui allaient donc « méconnaître brutalement » les services que l'Empereur « leur avait rendus en toute circonstance », et même « leurs engagements avec lui[3]. » Quand, au quartier général de Nikolsbourg, notre ambassadeur vint les leur rappeler, on le reçut froidement, on lui répondit évasivement. Et, loin de les appuyer, l'Italie combattait nos trop justes prétentions. « A Nikolsbourg elle consacrait tous ses efforts à contrecarrer notre diplomatie », nous causant ainsi « un préjudice irréparable[4] ! » Après tout le reste, elle nous devait cependant la Vénétie. Trop de bienfaits ! Son orgueil en était froissé. Cette fois encore elle n'avait pu *fare dà se*. Battue par l'Autriche, il lui semblait humiliant de recevoir encore de nos mains cette nouvelle province; elle ne pouvait nous le pardonner : Eugène Labiche, en écrivant le vaudeville

1. *Mémoires* (inédits) *du général Fleury*.
2. G. Rothan, *La France et sa politique extérieure en 1867*, p. 26.
3. *Ibid. Ibidem*, p. 16 et 266.
4. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 60.

qui contribua le plus à lui ouvrir les portes de l'Académie [1], s'était décidément montré un grand moraliste.

M. de Bismarck avait pourtant besoin de gagner du temps, sans rompre avec nous. Il lui fallait « maintenir le gouvernement français dans ses illusions, lui laisser l'espoir d'importants agrandissements territoriaux en échange des annexions déjà consommées de fait dans l'Allemagne du Sud. » Et, pour arriver à ce résultat, « rien ne lui coûtait [2]. » Dans cette noble tâche, il était admirablement secondé par son ambassadeur à Paris qui, ayant pour consigne de « nous leurrer de nouvelles espérances », avait réussi « à surprendre la religion de l'Empereur, sous le masque du dévouement [3]. »

Mais comment Napoléon III avait-il pu se livrer ainsi à la bonne foi prussienne? Pourquoi, dès le lendemain de Sadowa, n'avait-il pas pris ses sûretés, en envoyant un corps d'armée à la frontière? Pourquoi enfin la politique impériale ne montra-t-elle pas, dans cette occasion décisive, « la netteté, la confiance en elle-même, la résolution » dont elle faisait preuve au début du règne? Pourquoi? Parce qu'elle ne s'exerçait plus dans les mêmes conditions et ne manœuvrait plus avec la même liberté. Avec une ingénieuse mais excessive habileté, l'auteur des *Souvenirs diplomatiques* voulant faire peser sur l'Empereur l'entière responsabilité de la faute commise en 1866, dit qu'il conduisait tout par lui-même, et sans l'assistance d'un conseil, qu'il ne conférait qu'avec chacun de ses ministres isolément des affaires publiques et qu'il l'avait lui-même avoué..... en 1854 [4]! C'est confondre un peu légèrement deux époques

1. *Le voyage de M. Perichon.*
2. G. Rothan, *La Politique française en 1866*, p. 260.
3. *Ibid. Ibidem*, p. 406.
4. « L'Empereur, écrivait le prince Albert, en 1854, après l'entrevue de Boulogne, ne permet pas à ses ministres de se réunir et de discuter des sujets importants en dehors de sa présidence. C'est avec lui seul qu'ils font les affaires; il dit rarement à l'un ce qu'il a pensé avec l'autre ». De là des divergences de vue dont notre ambassadeur à Berlin (en 1866!)

différentes, bien différentes, comme, à chaque page d'ailleurs, il nous fournit l'occasion de le constater.

Napoléon III en effet avait voulu faire, après Sadowa, une démonstration militaire; il l'avait même décidée : mais on l'y avait fait renoncer. A cette heure de crise où il eût fallu « une unité d'action absolue », il s'était vu « soumis à des influences multiples, rivales, passionnées [1]. » Tout se décidait « sans esprit de suite, dans les discussions hâtives, improvisées du conseil » (il y en avait donc un ?) « sous la pression d'une opinion mobile et capricieuse [2]. » L'Empereur « manquait d'autorité pour vaincre les résistances de la chambre, et même de la majorité du conseil... Les ministres, si obéissants autrefois, comptaient moins avec sa volonté qu'avec les exigences de l'opinion publique [3], » non pas de cette opinion moyenne des masses silencieuses, dont l'Empereur avait su si bien s'inspirer jadis, — mais de cette opinion nerveuse, agitée, bruyante qui se manifestait par la tribune et par la presse.

Avec celle-ci, les ministres après tout, dans les nouvelles conditions du gouvernement, n'étaient-ils pas tenus de compter? Le plus important d'entre eux, M. Rouher, « était amené à subordonner tout aux dispositions des chambres, à ses succès oratoires qui lui permettaient de vaincre les résistances et d'assurer la majorité aux demandes du gouvernement. Ces compromissions incessantes avec l'opinion publique étaient dangereuses, appliquées à la politique extérieure [4]. » Assurément! Mais, ce danger, qui n'existait pas dans la période de l'Empire autoritaire, était le résultat naturel du régime, plus libéral, qui l'avait remplacé.

Les députés, contrôlant s'ils ne la dirigeaient encore, la

éprouvait forcément le contre-coup. » (*La Politique française en 1866*), p. 316.

1. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 399.
2. *Ibid. La France et sa Politique extérieure*, p. 43.
3. *Ibid., L'Affaire du Luxembourg*, p. 103.
4. *La Politique française en 1866*, p. 369.

politique du gouvernement, M. Rouher devait se préoccuper de leur opinion; les députés s'étant, à l'instigation de M. Thiers, prononcés très énergiquement contre toute action militaire, il devait s'inspirer de leurs répugnances, pour empêcher la démonstration projetée par l'Empereur; et, — quand son ministre lui rappelait cette significative manifestation, — Napoléon III n'aurait pu persévérer dans son projet sans rompre avec la majorité ultra pacifique du Corps Législatif, sans rompre avec le pays, dont elle était l'expression officielle, sinon exacte, et sans se comporter en souverain absolu, ce que, depuis longtemps, il n'était plus. Mais, résolu à l'incriminer quand même, le diplomate historien allait jusqu'à lui adresser cet étrange reproche de n'avoir pas su, dès 1866, « résister aux entraînements *d'une opinion* plus généreuse que réfléchie et appelé, en plein succès, *le pays* au partage du pouvoir[1] ». — C'est-à-dire de n'avoir pas réprimé la périlleuse effervescence du public... en lui jetant la bride sur le cou !

Dans la voie tortueuse où il venait de s'engager, M. de Bismarck devait marcher à grands pas. Après s'être soustrait à nos légitimes réclamations, il rêvait mieux. « Avec l'astuce d'un chasseur indien », il allait « nous tendre des pièges et nous attirer dans des chausses-trappes », pour finir, « le moment venu, par nous étrangler sans pitié[2] ». Il nous avait « offert, en toute circonstance, le Luxembourg ». Après Sadowa, c'était la seule offre dont il daignât se souvenir et qu'il maintint. Il nous laisse entamer l'affaire; il nous y pousse : dès qu'elle est engagée, il recule, puis se retourne et cherche à ameuter l'Allemagne, l'Europe même contre nos insoutenables prétentions, dont il veut faire un *casus belli*. Les puissances saisies par nous tranchent le différend par une transaction, qui nous donne au moins une satisfaction morale. La crise est conjurée, le péril écarté,

1. G. Rothan. *L'Affaire du Luxembourg.*
2. *Ibid. La Politique française en 1866.*

notre dignité sauvegardée, — par la prudence de Napoléon III ? Oh ! non, même de ce succès modeste on ne veut pas lui laisser l'honneur : « L'incident du Luxembourg avait tourné à la confusion de perfides calculs, *grâce au sang-froid et à la clairvoyance de notre diplomatie*[1]. »

Après s'être ainsi joués de nous, M. de Bismarck et le roi de Prusse n'en acceptent pas moins, l'année suivante, pendant l'Exposition Universelle, l'hospitalité de Napoléon III. Cherchant à effacer le souvenir des derniers dissentiments, le roi Guillaume affirme avec insistance qu' « il n'a en vue que la paix » et désire vivre en bonne intelligence avec nous. M. de Bismarck proteste encore plus haut de sa sympathie, de son bon vouloir, « avec l'accent d'une parfaite sincérité[2] ». Accent si bien simulé que la Russie en est dupe. « Elle se laisse prendre comme nous, aux paroles veloutées de Berlin ». Le prince Gortschakoff, qui n'est pas un naïf, convaincu lui-même de la « parfaite sincérité » du ministre prussien, s'en porte garant, nous affirme avec chaleur, avec conviction que M. de Bismarck est bien résolu « à éviter tout ce qui pourrait nous froisser[3] ». Quant au comte de Goltz, il redouble de cajoleries, pour « rassurer l'Empereur, tandis qu'il nous dénonce à la vindicte de son gouvernement... Ce n'était plus de la diplomatie ; c'était... autre chose[4] ! »

Chat échaudé craint l'eau froide : nous connaissions la valeur des « paroles veloutées » du ministre et de l'ambassadeur. Nous ne pensions sans doute pas que, dès cette heure, ils préparassent contre nous l'agression suprême. Mais nous savions que pour eux la force primait le droit, primait tout ; et qu'ils nous le feraient sentir, un jour ou l'autre, si nous ne devenions aussi forts qu'eux. Réorganiser notre armée,

1. G. Rothan, *La France et sa politique extérieure en 1867*, p. 6.
2. *Ibid.*, *Ibidem*, p. 28.
3. *Ibid.*, *Ibidem*, p. 57.
4. *Ibid.*, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 388. Cette autre chose, M. Rothan la qualifiait d'un mot fort vif.

veillant de l'Empereur de Russie, auquel l'affront du Palais de Justice avait laissé « un amer souvenir[1]. »

En 1870, le « moment psychologique » lui sembla venu. La France était sur le point de conclure une alliance avec l'Autriche; il fallait brusquer le dénouement; la question Hohenzollern fut soulevée. Napoléon III avait pour principe de ne jamais faire campagne sans alliés; même en Chine, même au Mexique, il n'avait pas voulu aller seul; il pouvait encore moins songer à entreprendre seul une pareille lutte. A Prévost-Paradol venant prendre congé de lui avant son départ pour Washington, il disait : « Nous ne pouvons affronter la guerre que *les mains pleines d'alliances*[2]. » D'ailleurs la question Hohenzollern était pour nous un mauvais terrain. Pour en trouver un meilleur, « il aurait fallu que la provocation fût de nature à mettre l'opinion européenne de notre côté. L'Empereur le comprenait; mais il était dit que les passions l'emporteraient sur *sa volonté défaillante* et que la France affolée se jetterait sur l'Allemagne[3]. Non, ce n'est pas de sa *volonté* que les passions

1. G. Rothan, *L'Affaire du Luxembourg*, p. 421. Ce n'était pas seulement le « *Vive la Pologne, Monsieur!* » qui l'avait ulcéré, c'était encore l'acquittement de Berezowski, et la satisfaction qu'en avait témoignée la presse *libérale*, assez disposée alors à ne voir dans ce « Monsieur » que le tyran de la Pologne.

2. O. Gréard, *Prévost-Paradol*, p. 129. — « Un de mes amis, parfaitement placé pour connaître ou plutôt pour deviner les pensées de notre souverain, me disait, au mois d'août dernier : « L'empereur ne se fait aucune illusion sur la situation présente; sa Majesté la juge beaucoup mieux qu'on ne le fait généralement; elle sait très bien que la lutte avec la Prusse est inévitable; mais elle veut que l'affaire s'engage par l'Autriche, qui, aux yeux de l'Europe, est dans une situation bien plus précaire que la France, qui a à faire valoir des griefs bien plus incontestables; l'Autriche s'engageant, la France la suivra tout naturellement, entraînant la Hollande, le Danemarck et la Suède; les Etats du sud de l'Allemagne, partagés entre leurs sympathies pour l'Autriche et la crainte que leur inspire la Prusse garderont la neutralité; et en résumé toutes les chances de succès seront en notre faveur. » *Correspondance du général Ducrot.* Lettre du 22 déc. 1868.

Voilà ce que l'Empereur entendait par « les mains pleines d'alliances. » Comment peut-on admettre que, résolu à n'entrer en lutte qu'avec tant d'auxiliaires, il ait voulu attaquer avec les seules forces de la France?

3. G. Rothan, *La France et sa politique extérieure en 1867*, p. 240.

XVI

EXAMEN DE CONSCIENCE

Le gouvernement impérial en 1869. — Ce qu'il avait voulu faire; ce qu'il avait fait. — Ni Réaction, ni Révolution : Transaction. — « Napoléon III le bien intentionné ». — Les révolutionnaires pratiques. — Leurs anciens programmes. — Les révolutionnaires sans le vouloir. — Tout pour la liberté! — La responsabilité ministérielle, dogme la veille, « chinoiserie » le lendemain. — Conversion générale. — « Naïves erreurs ». — Ce qu'elles nous ont coûté. — Comment la postérité les jugera.

Arrivé presque au terme de sa carrière, à la veille de déposer sinon sa couronne, du moins son pouvoir, entre les mains du Parlement, Napoléon III ouvrait la session de 1869 en disant :

Certes, tout gouvernement est sujet à erreur et la fortune ne sourit pas à toutes les entreprises; mais ce qui fait ma force c'est que la nation n'ignore pas que, depuis vingt ans, je n'ai pas eu une seule pensée, je n'ai pas fait un seul acte qui n'ait eu pour mobile les intérêts et la grandeur de la France.[1]

1. Alors que, dans notre pays, l'opposition accueillait ces paroles, comme tout ce qui émanait du souverain, par l'injure ou la raillerie, dans les autres, même chez nos voisins les Anglais, qui avaient été si souvent nos rivaux, on les appréciait plus justement.

Le *Times* disait : « Nous acceptons sans réserves cette déclaration que, depuis vingt ans, l'Empereur n'a pas eu une seule pensée qui n'ait eu pour mobile les intérêts et la grandeur de la France... Malgré des obstacles

Il avait le droit de parler ainsi. Donnant un exemple, bien rare parmi nous, bien rare partout, il était resté invariablement fidèle au programme de sa jeunesse. S'il n'avait pu le réaliser complètement, il y avait tendu de tous ses efforts, de toute sa conscience, et jamais il n'en avait renié un seul article. Toujours animé de la même foi, profonde, inébranlable[1], il n'avait cessé de poursuivre, à travers tous les obstacles, la tâche que lui avait assignée son nom, que lui avait léguée le grand Empereur : rétablir assez fortement l'autorité pour rendre la liberté sans péril, concilier les partis, protéger la religion, développer le bien-être, atténuer la misère des petits et placer la France à la tête des nations.

N'avait-il pas fait plus, beaucoup plus qu'aucun autre chef d'État pour le bien public? Le tableau des travaux accomplis, des résultats obtenus depuis son avènement, — qu'il fît publier alors, comme pour rendre compte de son mandat à ses électeurs, — ne semblait-il pas représenter l'œuvre de plusieurs règnes bien remplis? Quel progrès n'avait-il pas favorisé? Quelle souffrance ne s'était-il pas efforcé d'atténuer? Quels services avait-il méconnus? En quelle circonstances avait-il sacrifié son intérêt personnel à l'intérêt natio-

et des difficultés propres à le décourager, il a toujours eu une foi profonde et a souvent réussi dans son œuvre. La France s'est élevée très haut sous son règne; plusieurs fois il a su devancer l'opinion publique; voilà ce que peuvent dénier seulement les gens chez lesquels la passion parle plus haut que la raison. »

Le *Morning Herald* : « Tout Français reconnaîtra que l'Empereur se rend strictement justice quand il déclare que, depuis vingt ans, il n'a pas eu une seule pensée, il n'a pas fait un seul acte qui n'ait eu pour mobile les intérêts et la grandeur de la France. »

Le *Globe* : « Avec une glorieuse modestie l'Empereur reconnaît que la fortune n'a pas souri à toutes ses entreprises, mais il a parfaitement le droit d'ajouter qu'il n'a pas eu une pensée, fait un acte qui n'eût pour but la grandeur de la France : voilà ce qui fait la force de son sceptre. »

1. Dans le discours qu'il prononça en remettant la barrette au dernier cardinal nommé sous l'Empire, Napoléon III faisait une allusion attristée aux attaques dont il était l'objet, puis il disait : « Je me demande souvent si la bonne fortune n'a pas autant de tribulations que la mauvaise; mais dans les deux cas, notre guide et notre soutien, c'est la foi, la foi religieuse et la foi politique, c'est-à-dire la confiance en Dieu et la conscience d'une mission à accomplir. »

nal et négligé volontairement son devoir de souverain?...

Chacun des partis extrêmes trouvait naturellement qu'il l'eût bien mieux rempli en se livrant à lui : l'Empereur voulait gouverner pour tous et servir d'arbitre entre les prétentions contraires. « Tout le monde a raison... un peu, » disait un sage; et, pensant comme ce sage, Napoléon III donnait à tout le monde sa part légitime de satisfactions. Mais les partis n'admettent pas qu'on leur fasse leur part. A droite on nommait l'Empire la *Révolution*, le *Socialisme*; à gauche, la *Réaction :* il était simplement ce qu'il devait être, ce que sera désormais chez nous tout pouvoir équitable, intelligent : la *Transaction*.

Émile de Girardin lui avait donc rendu strictement justice, en disant l'année précédente : « Nul n'a des tendances plus justes. Nul n'a plus profondément le sentiment de ce qui correspond au sentiment des masses... Au temps où l'on décernait aux souverains des surnoms, on l'eût surnommé *Napoléon, le bien-intentionné*[1]. »

Ses bonnes intentions ne s'étaient pas toujours réalisées. S'il avait donné à la prospérité publique un essor prodigieux, un essor tel qu'en le constatant de près, nos ennemis allemands devaient en être éblouis[2], certaines de ses entreprises extérieures avaient échoué; son gouvernement, comme il le reconnaissait lui-même, s'était parfois trompé : quel gouvernement, quel homme est infaillible? Mais, heureuses ou malheureuses, ses entreprises avaient toujours été inspirées par un sentiment de patriotisme, d'humanité, de justice[3]; — et, de ses fautes, il n'en était pas une qui n'aurait pu se réparer aisément, si ses adversaires moins *bien-*

1. La *Liberté*, 4 sept. 1868.

2. Mgr de Bonnechose étant allé voir le roi Guillaume à Versailles pour obtenir une réduction de la contribution imposée aux Rouennais, écrivait, le soir, sur son *Livre-Journal* : « Le roi me dit qu'à son entrée en France il avait été stupéfait, ainsi que son armée, de l'air de prospérité du pays, et qu'il n'avait pu comprendre comment les habitants n'étaient pas satisfaits. »

3. « Votre empereur? — disait en 1866, M. de Bismarck au prince Napoléon, mais c'est une femme!.. Il parle de son amour pour la paix, de la justice, des droits du peuple, — des niaiseries! »

intentionnés que lui n'avaient pris plaisir à les rendre irrémédiables.

Qu'appréciant ce que Napoléon III avait déjà fait pour le bien du pays, acceptant la main que « sans haine ni rancune » il leur avait tendue en toute occasion, ces adversaires eussent mis à le seconder un peu du zèle qu'ils mirent à le contre-carrer; que, même en conservant haine et rancune au fond du cœur, ils eussent désarmé, du moins pour un moment, devant le péril national; qu'au lieu de soulever le pays contre les projets militaires, ils lui eussent fait comprendre la nécessité d'un sacrifice, auquel, ils devaient l'astreindre eux-mêmes plus tard, — trop tard, hélas! — combien notre sort eût été différent! La France, assez forte pour repousser, pour conjurer toute attaque, serait aujourd'hui l'une des premières nations du monde et la plus prospère, — sous le sceptre d'un jeune prince, à la noblesse duquel tous les partis ont rendu et rendent encore hommage[1].

C'est précisément ce que redoutaient par dessus tout les plus ardents, les plus actifs des opposants, — dont le seul but, le seul programme sincère était de détrôner l'Empereur et de prendre sa place, sauf à l'imiter le plus possible. Pour réaliser ce noble programme, tout leur était bon. Comme ils l'ont avoué, comme ils s'en sont vantés depuis, — quand ils demandaient à l'Empire des réformes libérales, en assurant que l'Empire y trouverait son profit, c'était avec la ferme intention de le conduire ainsi à sa perte[2]; et

1. Dans son livre « *Le Comte de Paris* », le marquis de Flers appelle le fils de Napoléon III « cette noble et pure victime au cœur chevaleresque et généreux. » — Avant lui, M. Louis Teste l'avait baptisé « le dernier chevalier français. » Le baron Platel (*Ignotus*) en avait dit : « Le Prince impérial est mort parce qu'il avait trop aimé la France... Sa mort a fait comprendre au monde l'incomparable beauté de son âme. » Henry de Pène : « Le Prince impérial s'est révélé à nous comme une âme d'apôtre... Il est entré sans tache dans l'immortalité du ciel et dans celle de l'histoire... La France n'a qu'un cœur pour le regretter... Il avait la sainte folie du beau et comme une fringale d'héroïsme et de dévouement. »

2. J. Favre déclare dans son livre *Rome et la République française* qu'Ernest Picard et lui étaient convaincus qu' « en imposant successivement la restitution de toutes les libertés publiques », ils obligeaient l'Empire à dis-

quand ils désarmaient la France, c'était uniquement pour le désarmer lui-même[1]. Ils n'allaient pas, pour s'en débarrasser, jusqu'à saisir le poignard de Brutus, — les Brutus qui manquent leur coup passant en cour d'assises ; — mais ils invoquaient tout bas ce poignard libérateur[2] et, à haute voix, la *petite balle* bienfaisante[3]. Le service qu'ils attendaient de la petite balle ou du poignard, c'est le canon Krupp qui le leur rendit ; on ne peut avoir oublié avec quelle franchise ils lui en exprimèrent leur gratitude, — même dans leurs publications officielles. Le *Bulletin de la République* (n° du 1er janvier 1871) reproduisait une violente diatribe, sorte de pamphlet, qu'il donnait comme un modèle « de sincérité, de *patriotisme* » et qui se terminait ainsi : « Mon âme se refuse à pleurer le désastre de Sedan. César triomphant, à la tête de ses maréchaux, c'était son despotisme affermi pour de longues années encore... *Bénissons donc nos défaites qui nous ont valu la liberté*, en organisant les victoires qui nous rendront l'honneur. »

De ceux-là, il n'y a rien à dire. Ils poursuivaient, en gens pratiques, un but précis : ils l'ont atteint. A défaut de la prospérité publique, leur prospérité particulière s'est incontestablement développée ; et si la révolution de 1870 n'a pas amélioré le sort du peuple, elle lui a donné une satisfaction indirecte, en améliorant beaucoup celui de ses représentants. Les bénéficiaires du régime actuel peuvent donc penser que cette fin heureuse a justifié tous les moyens.

Nous avons entre les mains la collection de leurs anciens

paraître », et pendant ce temps Picard disait au Corps législatif (séance du 6 juin 1861) qu'il réclamait ces libertés « parce qu'il ne voulait plus voir de révolution. »

1. M. Jules Ferry. Discours de Bordeaux en août 1885.

2. M. Banc a raconté qu'un vieux notaire orléaniste, disait devant lui, dans les bureaux du *Journal de Paris* : « Comment ! il ne se trouvera donc pas un jeune homme sans position pour nous débarrasser de ce Bonaparte ! »

3. L'invocation à « la petite balle libératrice » de Félix Pyat avait été reproduite, sans la moindre protestation, par un grand nombre de journaux dits modérés.

donnaient beaucoup de mouvement pour faire tomber la voûte sur leur tête[1] », la branche leur paraissant trop forte pour céder sous eux, la voûte trop solide pour les écraser. L'opposition pour eux n'était qu'un *sport* de clubs et de salons. Ces révolutionnaires sans le vouloir, — les plus dangereux et les moins excusables de tous, — ont été peints en peu de mots par deux hommes qui les avaient vus de près. Au début de l'Empire, le 1er avril 1853, le duc de Mortemart écrivait : « Dès que ces gens-là ne craignent plus ils frondent[2] » ; et, vingt ans plus tard, le 14 janvier 1873, le comte de Circourt les déclarait « incapables de supporter un gouvernement fort et de s'en passer[3] ».

D'autres poursuivaient, avec plus de conviction, un objectif plus défini, plus élevé. S'étant mépris, complètement mépris sur les sentiments de Napoléon III à l'égard de la Papauté, s'imaginant, contre toute vraisemblance, qu'après les avoir plus efficacement protégés qu'aucun autre, son gouvernement voulait trahir les intérêts religieux, ils croyaient bien servir ces intérêts en combattant l'Empire, en faisant voter pour ses ennemis, fussent-ils républicains et libres-penseurs : l'exemple, hélas ! ne fut pas rare.

Ils n'étaient pas guidés seulement par leur zèle pour la religion, mais par un zèle égal pour la liberté. Afin de la conquérir ils croyaient pouvoir contracter les alliances les plus suspectes. Ils ne s'y décidaient pas sans quelque hésitation, sans quelques tiraillements de conscience : « Il faut le reconnaître, écrivait l'un d'eux, l'Union Libérale excite de profondes défiances parmi beaucoup d'honnêtes gens. On lui reproche d'avoir pour but, non le progrès, mais le renversement du régime actuel, c'est-à-dire la révolution, qui sourit peu au pays, et de faire bon marché de la religion[4]. » Mais, en constatant ces scrupules, il ne

1. Mérimée, Lettre à Panizzi, 31 mars 1862.
2. *Journal* (inédit) du maréchal de Castellane.
3. *Vie du cardinal de Bonnechose*. T. 2. p. 619.
4. Lettre du vicomte de Melun à M. de Lacombe. 7 août 1868.

pays, disent les jeunes royalistes du *Gaulois*, un chef militaire, démocratique et populaire... Le pays n'a d'autre conception de la monarchie que l'Empire, avec ou sans Bonaparte... La monarchie ne peut être aujourd'hui que démocratique et impériale... M. le comte de Paris devra être un roi militaire, un empereur dans le vrai sens du mot », c'est-à-dire, « exercer un pouvoir personnel, autoritaire, religieux et militaire[1]. » Plus prudemment, leurs aînés émettent à peu près le même avis. M. Hervé, dans le *Soleil*, engage M. le comte de Paris à s'approprier « ce qu'il y a de bon dans l'héritage des Napoléons, c'est-à-dire la conception d'une démocratie organisée ». M. Vacherot réclame dans le *Correspondant* une « monarchie démocratique » où on ne laisse le Parlement « ni gouverner, ni administrer ».

Le *Journal des Débats* proteste, il est vrai. C'est pour lui un « triste spectacle » de voir un parti, si ardent jadis à combattre l'Empire, « déclarer maintenant qu'il s'était trompé, et que le régime politique qu'il a tant attaqué est l'idéal auquel il faut revenir ». Mais ce triste exemple, il se verra forcé de le suivre, lui-même, en une certaine mesure. Son optimisme, après avoir longtemps résisté à la leçon des faits, finira par y céder; il y a peu de mois, il en faisait le pénible aveu[2]. Quant à la *Revue des Deux Mondes*, elle

député qui s'empressait aussitôt d'aller le conter à la *Patrie*, que son idéal de gouvernement était « la constitution de 1852, c'est-à-dire l'irresponsabilité des ministres. » — Un de ses amis, M. Lesguillier, qui fut sous-secrétaire d'Etat, ne craignait pas, lui, de le dire tout haut, de l'écrire même en 1883 : « La véritable cause de l'exagération des dépenses, du déficit, c'est que dans notre système politique actuel, la responsabilité n'existe nulle part... Tel que nous le pratiquons, le régime parlementaire est le plus détestable des régimes. »

1. Articles de MM. Louis Teste et Cornély, publiés en 1886.

2. « Depuis vingt ans nous avons perdu quelques-unes de nos illusions. Nous avons appris que le gouvernement parlementaire, si regretté de l'élite de la France au temps de Napoléon III, peut être faussé, dénaturé, perverti dans la pratique, au point de compromettre le bon ordre administratif et d'affaiblir à l'excès, parmi les fonctionnaires, comme dans le public, le sentiment de l'autorité. » J. Dietz. *Journal des Débats*, 17 octobre 1894.

l'avait précédé dans cette voie douloureuse, admettant comme un fait « absolument certain » que « le régime parlementaire, dans un état démocratique, est incapable de faire de bonne politique étrangère[1] » ; qu'il ne fait pas de meilleure politique intérieure ; qu'il revêt « les formes d'un gouvernement libre », et sous « ce déguisement », cache en réalité « un absolutisme impersonnel » ; qu'on s'était donc bien trompé jadis en s'imaginant le contraire. « Il semblait de loin qu'en remettant le pouvoir aux mains de la nation, on aurait un gouvernement plus dégagé de vues particulières, plus libre de l'esprit de coterie, plus ménager de la fortune publique ou n'en disposant qu'au profit de tous, un gouvernement, en un mot, plus préoccupé de l'intérêt général. *Naïve erreur,* dont l'expérience a partout fait justice![2] » A ces aveux, suivis de bien d'autres, elle vient d'en ajouter un plus net encore, en déclarant qu'entre le parlementarisme et la démocratie il y a une incompatibilité « naturelle », qui doit « inévitablement » les mettre aux prises ; que « la démocratie aime l'état autoritaire *et le nécessite* » ; que, d'ailleurs, dans les conditions où se trouve l'Europe moderne il ne saurait plus y avoir que « des démocraties centralisées et autoritaires ou des despotismes purs et simples[3]. » Et voilà comment les libéraux-conservateurs comprennent aujourd'hui la *France nouvelle*. Si Prévost-Paradol revenait en ce monde !...

Les malheurs du pays et leur propre expérience ont dessillé leurs yeux. Ils disent maintenant, avec M. Jules Simon :

1. E. de Laveleye. *Le Régime Parlementaire et la Démocratie.* N° du 15 décembre 1882.

2. P. Leroy-Beaulieu. *Les Mécomptes du Libéralisme.* N° du 15 mai 1885. Pendant que M. P. Leroy-Beaulieu parlait ainsi dans la *Revue des Deux Mondes*, son frère disait, dans l'*Economiste* : « Pour qu'une assemblée cesse de gaspiller et de tout désorganiser, il faut que ses pouvoirs soient réduits. Oui, il faut réduire les pouvoirs financiers, peut-être même les attributions législatives de la Chambre. »

M. Fr. Magnard allait plus loin dans le *Figaro*. Constatant « la faillite incontestable » du libéralisme, il demandait qu'on supprimât la publicité des séances, — comme avant le 24 novembre 1860 !..

3. Faguet. *Tocqueville.* N° du 1er février 1894.

« Le devoir, c'est la patrie; la liberté même vient après[1]. » Ce sentiment les honore : mais pourquoi ne l'ont-ils pas éprouvé plus tôt? Pourquoi a-t-il fallu que leur tardive éducation se fît à nos dépens? S'ils avaient compris autrefois ce qu'ils comprennent enfin; s'ils avaient considéré le régime parlementaire comme ils le considèrent à cette heure, ils n'auraient sans doute pas, à seule fin de le conquérir, exploité, aggravé les difficultés extérieures du gouvernement impérial et l'auraient plutôt aidé à en sortir. Nous n'aurions pas perdu deux belles provinces. Le budget de la France, le budget de Paris, qu'ils se flattaient de réduire sensiblement, n'auraient pas été doublés. Les intérêts religieux, qu'ils croyaient servir en faisant le jeu des libres-penseurs, ne seraient pas opprimés; le Pape, qu'ils croyaient défendre, en le dissuadant de la moindre concession, ne serait pas prisonnier au Vatican, etc... Ceux dont les « naïves erreurs » ont eu de si graves conséquences, ne devraient-ils pas se montrer modestes, indulgents et contrits?

S'ils pouvaient faire leur examen de conscience à fond, se juger sans faiblesse, sans ménagement, — comme on juge le prochain, — ils en conviendraient. Ils ne le peuvent; un homme, fût-il empereur, confesse parfois ses fautes; un parti, jamais[2]. Attendons! Ce qu'ils n'avoueraient pas, l'impartiale postérité le dira pour eux. Elle cassera le cruel verdict prononcé contre Napoléon III par les partis coalisés qui l'avaient détrôné et se montrera, nous en sommes certain, plus favorable à l'accusé qu'aux accusateurs.

Nous avons bien le droit d'escompter cette justice de l'avenir; car on lui a déjà dicté son arrêt de révision. Qui

1. Ce mot terminait un article publié par M. Jules Simon, dans le *Journal des Débats*, sur *1814*, le beau livre de M. H. Houssaye.

2. Nous en avons encore eu tout récemment la preuve dans un récent article de M. H. de Lacombe, où nous avons lu, — et même relu, pour être bien sûr que nous ne nous trompions pas, — ce qui suit : « M. Emile Ollivier écrit que « les défaillances du pouvoir furent rendues mortelles par les acharnements de l'opposition. » Où? Comment? A quelle date? Sur quelle question? » *Correspondant*, 10 décembre 1894.

donc? Quelque officieux de l'Empire? Nullement; un de ses anciens ennemis, ayant partagé jadis les illusions, les préventions de tous les autres, s'en étant repenti, et ayant eu le rare courage de le dire : le comte Armand de Pontmartin, qui, peu de temps avant sa mort, écrivait cette page éloquente :

« La fatalité qui s'acharne contre la France depuis soixante ans n'a pas eu de symptôme plus caractéristique et plus sinistre que le vent de folie qui souffla après le coup d'État et l'avènement de l'Empire sur l'élite de la société parisienne. Quand la véridique histoire dira qu'il y a eu un moment où Napoléon, le plus doux, le plus débonnaire des tyrans, passa pour un Néron, où, en dépit, de la terrible leçon du 24 février 1848, les gros bonnets de la droite se coalisèrent avec les éternels fauteurs d'anarchie politique et sociale; quand elle ajoutera... que l'Académie française, oubliant le précepte de la sagesse : « L'abus de la faiblesse n'est pas plus permis que l'abus de la force », s'ingéniait matin et soir en taquineries puériles contre l'Empire[1]; que Berryer patronna la candidature académique et néfaste de Jules Favre et fut son parrain, qu'il prit part, presque octogénaire, à la souscription Baudin; qu'enfin un des esprits les plus éminents, les plus justes et les plus fins de notre époque, M. Vitet, sous la pression de nos désastres, en face des Prussiens vainqueurs, de Paris assiégé et affamé, de la France envahie,

1. Les académiciens, quand ils ne comparaient pas Napoléon III à Néron, le comparaient à Vitellius, — mais pour le mettre au-dessous. On croit que nous exagérons? Nullement. Après avoir rappelé que Vitellius ruinait son empire en festins, qu'en huit mois il avait consacré 180 millions de notre monnaie à sa table, M. Beulé ajoutait : « Cette façon de dévorer est pourtant plus innocente que d'autres familières aux despotes. » Ces autres façons, que très clairement mais très calomnieusement il attribuait au gouvernement impérial, il les définissait ainsi : « Accabler le présent d'impôts et l'avenir de dettes... accabler de mépris les honnêtes gens pour faire fleurir les audacieux et les coquins... inspirer à un peuple le dégoût de ses devoirs et de la liberté, l'endormir dans une incurable mollesse, le livrer énervé, vicieux, amolli aux révolutionnaires et aux usurpateurs : voilà bien des manières de dévorer qui sont plus funestes aux empires que l'appétit d'un Vitellius. »

agonisante, mutilée, écrivait cette phrase monstrueuse : « La chûte de l'Empire nous dédommage des malheurs de la guerre ! » — quand l'histoire racontera tout cela et bien d'autres choses encore, on refusera de le croire, ou, si on le croit, *il sera trop facile de s'expliquer les catastrophes finales*[1]. »

1. *Souvenirs d'un vieux critique.* T. 7, p. 120.

1870-1873

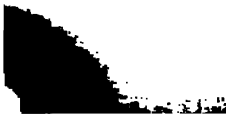

XVII

LA GUERRE

L'opinion souveraine, mais irresponsable. — A Berlin! — Si l'on y était allé ? — Napoléon III voulait-il la guerre? — Comment l'aurait-il voulue? Le Plébiscite. — La santé de l'Empereur. — Où elle avait commencé à s'altérer. — Maladie inconnue. — Consultation du 20 juin 1870. — Pourquoi Napoléon III, quoique malade, voulut partir avec l'armée. — Dans quel but l'opposition caresse et impose Bazaine. — Ce qui en résulte. — Napoléon III ne commande plus. — Ce qu'il prévoit et ne peut empêcher. Torture physique et morale. — Sedan. — Napoléon III sur le champ de bataille. — Le drapeau blanc. — Entrevue de Napoléon III et du roi de Prusse. — « Une page d'histoire » comme on en écrivait alors. — Deux lettres de l'Empereur après la capitulation. — Blessure mortelle.

Au mois de novembre 1879, un député radical, qui fut depuis Président du Conseil, faisait un crime au ministère existant d'avoir nommé des fonctionnaires hostiles à la République, — qu'il leur avait pourtant recommandés de sa main : il n'avait pas le temps, il ne pouvait se donner la peine d'examiner si ceux qui sollicitaient son appui le méritaient ; mais, le ministre aurait dû « se renseigner sur eux » avant de les accueillir, et « être assez ferme pour ne pas faire de telles nominations. » Ce protecteur furieux de l'intérêt témoigné à ses protégés, étonné qu'on n'ait pas la fermeté de repousser les recommandations qu'il avait lui-

même la faiblesse d'accorder, parut fort plaisant; et le public s'amusa pendant quelques jours à ses dépens.

C'est ainsi pourtant qu'en 1870 l'opinion se comporta à l'égard de Napoléon III. Endoctrinée par les meneurs de l'opposition, elle l'avait contraint à se dépouiller de son pouvoir. Elle avait voulu mener les affaires, par la presse, par la Chambre, et prétendait les mener beaucoup mieux que l'Empereur, étant plus sage et plus éclairée que lui. Au moment où surgit la question Hohenzollern elle avait le gouvernail en mains. Le *Journal des Débats* le constatait avec joie : « On aperçoit ici, disait-il, la différence *fondamentale* qui existe entre le régime parlementaire et le régime personnel en ce qui concerne les affaires extérieures... C'est à l'opinion publique qu'il appartient en ce moment de manifester sa volonté » : la Chambre et le ministère y devront obéir.

Dans quel sens se manifesta cette volonté, nul ne l'ignore. Surexcitée, *chauffée à blanc* par les journaux hostiles au gouvernement qui, pour le discréditer, lui jetaient sans cesse à la face « l'humiliation de Sadowa », l'opinion était peu disposée à subir un nouveau camouflet de la Prusse [1]. Le gouvernement semblait-il vouloir éviter le piège tendu, par une transaction acceptable ? Une protestation véhémente de ces journaux la soulevait de nouveau : « Bismarck s'est trompé, disaient ces fauteurs d'indignation publique, — que nous ne voulons pas nommer, mais que nous citons très exactement ; — nous ne sommes plus en 1866. La France républicaine ne supporterait pas un tel affront ; la France monarchique doit-elle le supporter ?... » « Ce serait la pire des humiliations » ; ce serait la « honte » ; il n'y aurait plus « une femme au monde qui acceptât le bras d'un Français » etc. A de telles excitations notre tempérament impressionnable et nerveux ne pouvait résister ; à plein

1. « Après l'avoir désarmé, — disait M. Cornély, en 1887, — l'opposition poussait l'Empire à la guerre, en l'affolant par ses interpellations, en l'accusant de laisser infliger un affront à l'orgueil national. »

gosier et d'une seule voix la foule s'écria : « *A Berlin !* C'était « un entraînement universel » auquel le gouvernement dut céder. « La France est debout, non la France d'autrefois, la France d'il y a quelques années, qui subissait une politique; mais la France qui vient de renaître à la liberté. » Même après nos premiers désastres, même après le 4 septembre, un journal républicain qui prodiguait à l'Empereur les outrages les plus sanglants, eut la franchise, alors exceptionnelle, de reconnaître sur ce point la vérité : « Ce n'est pas Napoléon III, disait-il, qui a, de son chef, déclaré la guerre : nous lui avons forcé la main. »

Que nos troupes entrent « à Berlin », ceux qui ont ainsi forcé la main à Napoléon III en revendiqueraient naturellement le mérite et l'honneur. Entre « la France d'il y a quelques années » et « la France qui renaît à la liberté », ils feraient une comparaison, qui tournerait à leur gloire, à la confusion du gouvernement personnel. N'avaient-ils pas raison de vouloir prendre les rênes ? N'était-ce pas à leur résolution, à leur énergie qu'on devait cette revanche ?... Mais nous n'entrons pas à Berlin ; les Allemands au contraire marchent sur Paris et vont y entrer : tout le monde aussitôt se dérobe ! On aurait signé des deux mains la victoire, on ne se soucie pas de signer la défaite. C'est à Napoléon III seul qu'on doit l'imputer. Si l'opinion a été irréfléchie, imprévoyante, en poussant l'Empereur à la guerre, l'Empereur ne pouvait-il avoir de la raison pour elle ? Au lieu de se laisser troubler par ses vociférations belliqueuses, au lieu de céder à « l'entraînement universel », ne devait-il pas avoir « la fermeté » d'y résister ?... Comme le député radical dont nous parlions tout à l'heure, l'opinion et les meneurs de l'opinion étaient furieux d'avoir été obéis.

Mais puisqu'on devait avoir encore besoin de la fermeté de l'Empereur, pourquoi lui avait-on enlevé tout moyen d'action efficace ? « La France m'a échappé des mains », disait Napoléon III au lendemain de sa chûte : de ses mains ligotées comment pouvait-il la retenir ?

Que, pour son compte, il ne désirât pas la guerre, à ce moment du moins, on daigne enfin le reconnaître[1]. On aurait pu le deviner, en lisant sa proclamation à l'armée, annonçant une guerre « longue et pénible ». Il ne croyait pas la victoire impossible ; (et elle ne l'était pas, après tout : le moindre succès, au début de la campagne, aurait pu changer radicalement la face des choses ;) mais il la croyait très incertaine ; (et, quoi qu'en dise une autre légende, l'Impératrice ne voyait pas avec moins d'angoisses s'engager cette redoutable lutte[2]). Il la savait inévitable, sentant la Prusse bien résolue à nous pousser à bout[3]. Mais, pour l'affronter, il voulait avoir ses mains « pleines d'alliances », ses magasins pleins de canons Reffye ; il voulait surtout attendre un *casus belli*, où l'intention de nous provoquer fût assez manifeste pour nous assurer les sympathies hésitantes de l'Europe. Dans les conditions où elle se présentait, en juillet 1870, il la jugeait périlleuse. Au moment de partir, il le laissait clairement entendre à Mgr Darboy : « Le jour même du départ de l'Empereur, l'archevêque de Paris se rendit à Saint-Cloud pour y dire la messe... Un dernier entretien avec le souverain laissa à Mgr Darboy une impression de tristesse, qui venait autant de la solennité des circonstances que de l'accent grave et doux avec lequel

1. « L'Empereur répugnait personnellement à la guerre. » (*Le Temps*, 7 mai 1887). — « A cette heure, mon opinion est faite : ce n'est pas Napoléon III, malgré une certaine légende, qui a voulu la guerre. » Comte de Kératry (*Figaro*, 24 janvier 1894.) — « Napoléon III ne voulait pas la guerre ; il l'a subie... Ce souverain autoritaire céda devant le vœu populaire. » (Ch. Leser, *Gil Blas*, 2 janvier 1888. »

2. « L'Impératrice a toujours protesté contre ce mot : « C'est ma guerre... » Ce qui est certain, c'est qu'à la sortie du conseil où venait de se décider le sort de la guerre et de la dynastie, elle demanda anxieusement à M. de Parieu ce qu'il pensait des résolutions prises : « Je pense, Madame, dit le président du Conseil d'État, que si l'Angleterre devait trouver demain une formule qui lui permettrait d'éviter la guerre, elle aurait bien mérité de la France. — Je suis bien de votre avis, répondit l'Impératrice. » G. Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*.

3. M. de Bismarck l'a souvent avoué depuis. Il y a trois ans, à M. Hugues Leroux, venu pour l'*interviewer*, il disait : « J'avais besoin d'une guerre pour refondre toutes ces vieilles monnaies allemandes. Le premier prétexte a été bon. Si celui-là n'avait pas été bon, — un autre ! »

le chef de l'État parla de la guerre et de ses hasards[1]. »

Pourquoi Napoléon III, d'ailleurs, eût-il été si impatient d'en finir? Pour rasseoir plus solidement son trône ébranlé? Comment! Le lendemain du Plébiscite? Quand ce nouveau verdict national venait de constater l'immense majorité de ses partisans, l'infime minorité de ses ennemis coalisés, il aurait été jouer le sort de sa dynastie raffermie sur une carte aussi chanceuse[2]! Qu'on l'ait dit en 1871? soit! On peut tout dire, au lendemain d'une révolution, et tout faire croire : aujourd'hui, qui l'admettrait?... L'Empereur avait, au surplus, une autre raison pour ne point désirer la guerre, pour souhaiter même qu'elle fût ajournée — étant bien résolu, si elle éclatait, à y prendre part, — c'était son état physique. Ce qu'il était alors, et depuis plusieurs années déjà, nous devons le rappeler avec quelques détails.

Napoléon III, né chétif, avait vite acquis une constitution vigoureuse; par l'habitude de tous les sports il l'avait constamment fortifiée, jusqu'au jour où à une vie active avait succédé pour lui le repos de la prison. A ce brusque changement d'existence, à l'installation défectueuse de son logement où l'air se glissait de tous côtés, aux vapeurs malsaines s'élevant des fossés qui bordaient et des plaines marécageuses qui entouraient le fort, cette robuste santé n'avait pu résister. Le 20 août 1845 le prisonnier de Ham écrivait à son père : « *J'ai de fortes douleurs rhumatismales, que j'attribue à l'humidité du pays et au manque d'exercice.* » C'était le germe d'une maladie, affectant les nerfs de la peau, — hyperestésie locale — qui, toute sa vie, devait le faire fréquemment et violemment souffrir.

1. *Histoire de la vie de Monseigneur Darboy*, par Mgr Foulon.

2. Dans un livre animé d'une violente hostilité contre l'Empire, on lit : « Le lendemain du vote s'était produite cette détente qui suit les crises prolongées... Il paraissait que le plébiscite avait fait à l'empire et aux partis une situation que, pour de longs jours, rien ne pouvait changer.... Les républicains, déçus dans leurs espérances, pensant que, de longtemps, l'occasion devait leur manquer pour diriger contre l'empire une attaque comme celle dont il venait de triompher, restaient découragés. » Th. Duret, *Histoire de quatre ans*, p. 70.

Comme il n'aimait point à se plaindre, on le savait peu, même autour de lui. Plus d'une fois les invités des Tuileries, les personnes de sa maison virent l'Empereur entrer souriant dans la Salle des Maréchaux, sans soupçonner quel effort de volonté il lui fallait pour retenir une grimace de douleur, sans se douter que, pour faire devant eux bonne contenance, il venait de se griller la main ou le bras à la flamme d'une bougie, dont la brûlure lui procurait un soulagement momentané ! Pendant longtemps on ne le soigna que pour cette affection. A peu près chaque année il allait prendre, à cet effet, des eaux qui devaient provoquer, ou, du moins, développer activement en lui une autre maladie plus grave, se manifestant par des malaises plus fréquents, des souffrances plus vives, sans que les médecins, — à l'examen desquels le malade se prêtait peu d'ailleurs, — pussent en indiquer exactement le caractère. Au mois de mai 1861, Napoléon III écrivait à l'Impératrice : « *Je me sens mieux; cependant je t'avoue que ces douleurs sourdes que j'éprouve dans les jambes m'inquiètent, parce que je suis persuadé que c'est le symptôme d'un mal qu'on pourrait guérir si les médecins savaient en découvrir la cause* ».

La maladie, vaguement soupçonnée par les uns, niée par les autres, et qu'une opération opportune aurait pu enrayer, suivait son cours. En 1865, au camp de Châlons, une crise violente, — et sur laquelle l'Empereur ordonnait au médecin qui le soignait alors de garder un silence absolu, — en trahissait déjà les progrès alarmants. Elle fut suivie de plusieurs autres, supportées avec un courage, une énergie, qui en dissimulaient à tous la gravité. Parfois cependant le mal triomphait de cette rare énergie et l'Empereur devait s'avouer vaincu par lui. Le 2 octobre 1867, il écrivait : « *Je me remets tous les jours. Cependant il me faut encore beaucoup de ménagements, j'ai fait aujourd'hui une grande promenade à pied, mais je n'ai pu rester en voiture* » ; « et deux ans après, au mois d'octobre 1869 : « *Tout le monde me fait compliment sur ma bonne mine;*

mais mes forces ne reviennent pas, je n'ai pu continuer les chasses quoiqu'elles fussent très raccourcies ».

L'Impératrice s'inquiétait vivement des progrès de ce mal dont le principe restait inconnu. Ayant entendu vanter le talent du docteur Sée, la sûreté de son diagnostic par Mme la duchesse de Mouchy, elle conjura l'Empereur de le voir. Napoléon III finit par céder à ses instances, après y avoir résisté longtemps, — d'abord parce qu'il aimait peu les figures nouvelles, ensuite et surtout parce qu'il craignait de blesser ses médecins ordinaires, en paraissant suspecter leur clairvoyance.

Le docteur Sée fut appelé à Saint-Cloud, le 20 juin 1870. Il ne fit pas connaître à Napoléon III son diagnostic; mais, dans la conférence qu'il eut ensuite avec les autres médecins, il le leur indiquait nettement : L'Empereur avait la pierre, on aurait déjà dû l'opérer. Les raisons sur lesquelles il appuyait son opinion ne semblaient pas décisives à ses confrères. Ceux-ci admettaient bien l'utilité, mais non l'urgence d'un sondage. A l'Impératrice, qui attendait avec anxiété le résultat de leur conférence, n'ayant pas voulu, par égard pour eux, interroger directement le docteur Sée, ils répondaient simplement que celui-ci était tout à fait d'accord avec eux sur la nature de la maladie, comme sur le traitement à suivre; et, rassurée par leur réponse, l'Impératrice s'empressait d'écrire à la duchesse de Mouchy pour la remercier d'avoir eu la première idée de cette consultation, qui mettait fin à ses cruelles inquiétudes.

Pendant ce temps, le docteur Sée consignait son diagnostic dans une note qui devait être signée par les autres médecins. Cette note fut adressée au docteur Conneau le 3 juillet, c'est-à-dire le jour où le duc de Gramont demandait des explications par télégramme à Berlin, sur la candidature Hohenzollern. Parmi les papiers qu'après le 4 septembre, on saisit chez le docteur Conneau, on retrouva la lettre que celui-ci avait reçue, encore cachetée et ne portant que la signature du docteur Sée. On s'empressa de la publier

dans le recueil des *Papiers secrets*[1]. L'impératrice n'en sut rien, se souciant peu de connaître ce recueil que d'ailleurs on ne laissait pas arriver jusqu'à elle. C'est plus tard seulement qu'elle en fut instruite. Causant, vers la fin de décembre, avec Mme la duchesse de Mouchy, des mauvaises nouvelles que, le jour même, elle avait reçues de l'Empereur, l'Impératrice les attribuait au climat fort rude de Wilhelmshœhe[2] et exprimait l'espoir qu'il se trouverait mieux de celui d'Angleterre. Par sa réponse, la duchesse de Mouchy laissait voir qu'elle partageait peu cet espoir et qu'une opération lui paraissait inévitable. « Une opération ! s'écria vivement l'Impératrice, très troublée... Que voulez-vous dire ? L'Empereur aurait besoin d'être opéré ? — La consultation du docteur Sée ne le prouve que trop ! — Quelle consultation ? » Et la duchesse de Mouchy, comprenant que l'Impératrice ignorait encore la vérité, eut la douloureuse obligation de la lui apprendre.

C'est en de telles conditions, — ne se sachant pas sans doute atteint de la pierre, mais étant en proie aux atroces douleurs causées par cette maladie, ne pouvant, certains jours, rester à cheval, ni même en voiture, sans en éprouver une recrudescence, — que, par un caprice intéressé, l'Empereur eût provoqué cette guerre « longue et pénible », en eût volontairement affronté les fatigues et les risques ! Des adversaires aveuglés par la passion pouvaient seuls le dire : le croyaient-ils eux-mêmes ?

Pourquoi donc, en un tel état de santé, Napoléon III allait-il se mettre lui-même à la tête des troupes ?... Quand il avait

1. Pourquoi le docteur Conneau, le plus honnête et le plus consciencieux des hommes, avait-il gardé ce secret pour lui ? Il est mort sans vouloir s'expliquer à cet égard. Il avait cru certainement agir pour le mieux, et, selon toute apparence, avait craint de troubler, à une pareille heure, l'Impératrice et l'Empereur, en leur faisant connaître un diagnostic, dont les conclusions lui semblaient beaucoup trop alarmistes.

2. Il y avait à Wilhelmshœhe, à la fin de décembre, 22 degrés de froid, et l'Empereur, revenant d'Algérie, en 1865, disait que la chaleur de ce pays lui avait fait grand bien : « Je voudrais toujours vivre sous 80 degrés Fahreinhet », ajoutait-il.

voulu commander l'armée de Crimée, quand il avait commandé celle d'Italie, on avait prétendu que c'était par gloriole, pour le seul plaisir de voir son profil lauré sur les pièces de cent sous. Mais, en 1870, à la veille d'une campagne plus redoutable et dont il savait l'issue plus douteuse, n'avait-il pas un intérêt manifeste à se reposer sur les lauriers de Magenta et de Solférino?... Le sentiment qui le poussait en Allemagne, comme il l'avait conduit, en Italie, était plus élevé : c'était le sentiment du devoir, dont il était pénétré, auquel, en toute circonstance, il avait obéi, et qu'il poussait, à cette heure, jusqu'à l'abnégation, jusqu'à l'héroïsme. Parmi ceux qui allaient bientôt l'accabler d'ignobles injures, combien, atteints du mal qui le rongeait, eussent été capables d'un pareil effort?

Napoléon III estimait en effet que là où étaient les soldats de la France, il devait se trouver lui-même. Plus il redoutait pour eux les épreuves de cette campagne, plus il tenait à les partager avec eux, et même, — sacrifice bien plus méritoire encore, — à y associer son fils. Ayant pour ce fils, tendrement, passionnément aimé, le même genre d'ambition qu'il avait eu pour lui-même, Napoléon III voulait qu'il se montrât digne de son nom, digne du trône, où il rêvait de le faire monter prochainement à sa place. Sa dernière joie, en ce temps douloureux, fut de voir avec quelle vaillante insouciance, cet enfant de quatorze ans avait entendu, pour la première fois, le sifflement des balles : joie noble et touchante qui devait être pourtant méconnue, travestie et raillée! « Ils n'ont pas même compris cela! » répétait, — nous assure-t-on, — l'Impératrice, plus sensible à cette injustice qu'à aucune autre.

Ce n'était pas seulement pour partager, quel qu'il fût, le sort de son armée, que Napoléon III allait se mettre à sa tête, — comme allait faire le roi Guillaume, âgé de soixante-treize ans, comme avait fait, en 1866, le roi Georges de Hanovre, valétudinaire et aveugle. Il savait, comme eux, qu'à la guerre la première garantie du succès est l'unité de

direction, la prompte obéissance de tous au commandement supérieur. Il savait que, devant un ordre de l'Empereur, un ordre donné, en son nom, par son chef d'état-major, s'effaceraient aussitôt ces rivalités entre chefs de corps, ces velléités d'indépendance et d'initiative individuelle, qui furent si fatales, à d'autres époques, et se reproduisirent, pour notre malheur, dès qu'il eut résigné son commandement. Mais ce qu'on trouvait bon de la part des autres, il fallait le trouver mauvais de la sienne. Le roi de Prusse faisant campagne, malgré son grand âge et le roi Georges V, malgré sa cécité, — comme Saint-Arnaud s'embarquant, presque moribond, pour la Crimée, — avaient donné, de l'aveu de tous, un noble exemple : on blâmait Napoléon III de l'avoir suivi, au lieu de rester à Saint-Cloud pour soigner ses maux !

Blâme intéressé d'ailleurs ! Manœuvre de parti se cachant sous une apparence de patriotisme ! De nos revers, — que certains d'entre eux souhaitaient plus décisifs[1], — les ennemis de l'empire étaient bien décidés à tirer un parti quelconque. En forçant l'Empereur à abdiquer le commandement, l'Opposition voulait le donner non au plus habile général, mais au plus sûr, — pour elle, — à celui dont elle attendait le plus. Bazaine était, il devait être son homme. Son attitude au Mexique, où il avait cédé à des arrière-pensées d'intérêt, lui avait valu une sorte de disgrâce. « Il n'en fallut pas davantage pour souder ensemble Bazaine et l'opposition. Grâce aux efforts des Favre et des Gambetta, Bazaine était positivement populaire au moment où éclata la guerre. » C'est la gauche qui « l'imposa à Napoléon III, bien qu'il n'eût aucune des qualités d'un généralissime[2]. »

1. « Il nous faut encore une défaite », disait un de ces patriotes. Un rédacteur du *Radical* (dans ses *Souvenirs du 4 septembre*) a fait connaître ce propos, en nommant celui qui le lui avait tenu. *L'Électeur Libre*, journal de M. Ernest Picard, le 17 janvier 1871, faisait l'aveu suivant : « Reischoffen fut pour nous un trait de lumière. Désespérés avant l'ouverture de la campagne, nous conçûmes aussitôt de la défaite l'attente d'une meilleure destinée. »

2. J. Cornély, *le Gaulois*, 1867.

Toute la gauche, — y compris M. Thiers, qui « l'accablait de prévenances et lui faisait une place à part, dans son salon de politique de combat contre l'Empire. » On avait compris qu'en exploitant son ambition, son dépit, on le gagnerait aisément, et qu'ayant jadis sacrifié l'intérêt national à des visées personnelles, il pourrait recommencer, à l'occasion. C'est pour avoir méconnu au Mexique son devoir de soldat, qu'en perdant les bonnes grâces de l'Empereur, il avait conquis celles de ses adversaires. Avait-il donné à ceux-ci des gages plus positifs ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que M. de Bismarck lui ayant dit, pour l'amener à composition : « J'ai de bonnes raisons de croire que Bazaine demeure fidèle à l'Empereur », — Jules Favre « interrompit vivement le comte », pour répondre : « Je crois avoir de meilleures raisons de penser le contraire[1]. »

La conséquence ? On ne la connaît que trop. Elle est avouée par des membres du parti qui avaient inventé ce généralissime, déplorant, eux aussi, leur « naïve erreur » et déclarant que si Bazaine s'était comporté en soldat, non en politicien ambitieux, le résultat de la guerre eût été tout autre[2] !

A l'abdication militaire, qu'en alléguant l'intérêt national on exigeait de lui, Napoléon III s'était, résigné — comme à l'abdication politique qui l'avait précédée, et provoquée,

1. J. Favre, *Le Gouvernement de la défense nationale*, t. I, p. 180.

2. C'est *le Matin* disant, dans un article anonyme : « Sans Bazaine les succès de l'armée allemande auraient pu se transformer en désastres ». — C'est M. Duquet déclarant, dans son livre *Les Grandes Batailles de Metz*, que Bazaine, « imposé par le cri populaire », avait « trahi cyniquement la France et l'Empereur » — et montrant quelles occasions de vaincre il avait perdues à plaisir. — C'est M. Lockroy, écrivant en août 1893, dans *l'Éclair* : « Vingt fois la victoire nous a glissé entre les mains. » Par quelle faute ? Par celle de Bazaine : « Il n'avait ni la tête d'un grand général ni le cœur d'un grand patriote... Les petits hommes ne sont sensibles qu'aux petites choses... Aussi bien quand il laisse écraser Frossard à Spickeren que lorsqu'il renonce à marcher sur Châlons après Gravelotte, Bazaine ne semble avoir pour but que de se venger de l'Empereur et de la cour impériale... Son plan était arrêté. Il voulait s'isoler, rentrer sous Metz, ne plus se retrouver avec l'empereur, séparer son armée de la France et conclure seul la paix. »

— loyalement, sans arrière-pensée. Confirmant la déclaration, très nette, du maréchal de Mac-Mahon à cet égard [1]. J.-J. Weiss écrivait, en 1872 : « Quel tableau digne de Schakespeare que celui de ce souverain qui, après avoir été par deux fois, en 1856 et en 1859, l'arbitre des destinées de l'Europe, placé tout à coup sous la tutelle plutôt que sous la protection de son plus illustre lieutenant, moins encore soldat que prisonnier dans sa propre armée, témoin impuissant de marches qu'il déconseille, est entraîné, d'étape en étape, à travers l'invasion de son pays, vers de suprêmes désastres qu'il lui est défendu de conjurer !... L'histoire n'offre pas un autre exemple d'un fondateur de dynastie, qui, sous la pression d'une opinion publique, aveugle contre elle-même, se soit abstenu, avec un détachement aussi complet, des événements où se décidait l'avenir de sa race. »

Comme le maréchal de Mac-Mahon, l'Empereur juge la marche sur Metz, prescrite par le ministre de la guerre, hasardeuse et téméraire : il le dit, sans vouloir toutefois imposer son avis, ne croyant plus en avoir le droit; et quand le maréchal, sur des informations rassurantes, se décide à exécuter ce mouvement, le même scrupule l'empêche seul de s'y opposer [2].

Plus l'armée s'avance vers l'est, plus Napoléon III comprend quel grave danger la menace. Il pourrait personnellement s'y soustraire. Quand il arrive à Sedan, « on lui propose de continuer sa route sur Mézières et de profiter du chemin de fer qui est encore libre. » De là, il pourrait « rallier le

1. « Lorsqu'il m'a nommé au commandement de l'armée de Châlons, je suis allé trouver l'Empereur et je lui ai demandé quels rapports devaient exister entre lui, souverain, et le commandant en chef de cette armée. Il m'a répondu qu'il était décidé à faire abstraction de sa personnalité et que j'étais complètement libre de faire ce que j'entendrais. Il ne s'est pas du tout occupé des mouvements que j'ai ordonnés. » (*Déposition du maréchal de Mac-Mahon à l'enquête parlementaire de 1872*.

2. « A Reims, au Chêne populeux, l'Empereur était d'avis de reporter l'armée sur Paris. C'est moi seul qui ai prescrit le mouvement dans la direction de l'Est. » (*Déposition du maréchal de Mac-Mahon.*)

corps du général Vinoy et établir un nouveau centre de résistance, dans une place forte du Nord. » Mais il sait comment on interprète, à cette heure, ses pensées et ses actes : « On l'accuserait de mettre sa personne à couvert[1].» Tout plutôt que de s'exposer à un tel soupçon ! Il suivra donc l'armée jusqu'au bout, jusqu'à la dernière station du Calvaire !

L'ascension est rude, car tout se réunit pour l'accabler. Il souffre dans sa fierté de Français, dans son orgueil de souverain longtemps heureux, dans sa tendresse de père et d'époux : et à toutes ces tortures morales s'ajoute encore une torture physique.

En quittant Paris, il espérait, à force de volonté, maîtriser la maladie. Y parviendrait-il? C'était sa constante préoccupation. Le 29 juillet, il écrivait à l'Impératrice : « *Pourvu que ma santé et mes forces se maintiennent!* » mais déjà il n'y devait plus compter; car, très peu de jours après, nous étions appelé pour une affaire de service, à Metz; c'était le 2 août : l'Empereur avait dû rester quelques heures à cheval pour le léger engagement de Sarrebruck; et, dans la soirée que nous passâmes au quartier impérial, sa physionomie altérée, son corps affaissé nous indiquaient trop clairement son état de douloureuse fatigue. Cet état, depuis, n'avait fait que s'aggraver. Napoléon III ne mangeait plus; il ne dormait plus. Le valet de chambre qui fit, pendant toute la campagne, son service personnel, — et, pourquoi ne le dirions-nous pas? c'est lui-même, encore tout ému à ce souvenir, qui nous le racontait récemment, — chaque nuit, couché à la porte de son maître, l'entendait pousser de sourds gémissements. « Que de fois, nous disait-il, Sa Majesté m'appela, s'excusant toujours de me faire relever, de me donner tant de peine et me remerciant ensuite, comme si je n'avais pas été à son service !... Avec sa douceur, son calme ordinaires, il disait seulement : « Je souffre

1. *Les forces militaires de la France, en 1870.*

beaucoup; » et l'on voyait de grosses gouttes de sueur perler sur son front ! »

C'est après une quinzaine de ces journées douloureuses et de ces nuits sans repos, que le 1er septembre il montait, non sans peine, à cheval, pour aller sur le champ de bataille de Sedan et y rester près de cinq heures !... (de neuf heures à onze heures trois quarts.) « Comment l'a-t-il pu? disait, plus tard, le docteur Gull, après avoir constaté la grosseur de la pierre qui lui déchirait les entrailles. Un tel effort semble au-dessus des forces humaines ! »

Effort inutile ! Napoléon III, voyant se préparer la catastrophe qu'il avait redoutée, qu'il ne lui avait plus été permis de conjurer, avait cherché la mort, allant où il la voyait faire le plus de ravages. La mort frappait autour de lui, éclaboussant son cheval du sang des victimes frappées à ses côtés : « Elle ne voulait pas de lui[1] ». Il envoie son état-major derrière un mur qui l'abritera; puis, suivi de trois de ses officiers seulement, il monte sur une éminence, où ce petit groupe se détachant sous le ciel sert de point de mire à l'ennemi. L'artillerie prussienne, — bien des témoins peuvent encore l'affirmer, — ne cessera plus de faire pleuvoir autour de lui les obus, et elle atteindrait certainement le but qu'elle vise avec tant de persévérance, si, la terre étant détrempée, beaucoup de ses projectiles ne s'y enfonçaient sans éclater.

Même à cette heure, attendant la balle ou l'obus qui lui épargnerait la douleur, l'humiliation suprêmes, au milieu d'une torture morale et physique, comme peu d'hommes sans doute en ont éprouvé, Napoléon III pouvait s'oublier

1. « Napoléon III, — écrit l'abbé Lanusse, aumônier de Saint-Cyr, ayant assisté à la bataille de Sedan, — était resté de longues heures sur le champ de bataille, désirant, recherchant la mort... Il va se placer sur un mamelon, accompagné seulement du général Pajol, de deux autres officiers... Il s'éloigne encore de quelques pas de ce groupe, comme pour être plus seul. Oui, seul, l'Empereur des Français !... Il n'attendait plus une victoire, il attendait la mort. Et la mort ne voulait pas venir ! » (*Sedan, l'Heure Suprême*, p. 304.)

encore, pour s'intéresser aux autres et prendre part à leurs peines. Un ancien officier, M. Ulrich de Civry, nous en a donné la preuve, dans une lettre adressée au *Figaro*[1], non pour témoigner que ce jour-là l'Empereur montra « le courage calme et le sang-froid qu'il avait montrés toute sa vie », — ne daignant pas réfuter la légende contraire, qui n'était « pas même une calomnie : une niaiserie »; — mais simplement pour raconter ce trait : « Sa Majesté, m'apercevant, m'ordonne d'approcher, et, avec une bonté, une présence d'esprit, que je n'oublierai pas plus que la lividité de son visage où étaient peintes les plus vives souffrances, Elle me dit : « J'ai appris hier, avec une peine profonde, la mort de votre cousin de Brincourt. C'est un vaillant officier de moins. Donnez à votre famille l'assurance de mes regrets. »

A bout de forces Napoléon III dut rentrer à Sedan, pour y prendre quelques instants de repos. Puis il voulut retourner sur le champ de bataille, où l'armée écrasée faisait, le sachant inutile, un dernier effort : il ne put même atteindre la porte de la ville, ni percer la foule épaisse qui obstruait les rues, sous la pluie des obus[2]. Chaque projectile, tombant sur cette masse, y faisait une large trouée. Des maisons brûlaient. Qu'un des caissons agglomérés sur une des places fût atteint et la ville entière allait être en flammes. Napoléon III devait-il assister, d'un œil sec, à ce carnage? Ah! certes, il aurait pu laisser à un autre le soin d'y mettre fin, et pour dégager sa responsabilité personnelle, profiter de l'impuissance à laquelle on l'avait réduit. Chaque minute eût augmenté, par centaines, le nombre des victimes; mais de la suspension d'armes, prélude de la capitulation fatale, inévitable, on n'aurait pu lui attribuer l'initiative. Il était incapable d'un aussi vil calcul; et, s'il l'eut fait, ne lui eût-on pas reproché, justement reproché, d'avoir prolongé, par

1. N° du 17 septembre 1892.

2. Il avait voulu sortir de nouveau pour voir si la mort voulait de lui enfin. Il n'avait pu réaliser ce projet à cause de l'encombrement indescriptible de la ville. » (L'abbé Lagusse, *Sedan, l'Heure suprême*, p. 301).

égoïsme, un inutile massacre ? N'écoutant que sa conscience et son cœur, faisant, comme toujours, passer son devoir avant son intérêt, Napoléon III ressaisit, pour une minute, l'autorité dont il s'était laissé trop docilement dépouiller, et ordonna de hisser le drapeau blanc. Le feu cessa. Peu après un conseil de guerre reconnaissait qu'on ne pouvait songer à le reprendre et que la capitulation s'imposait[1].

Napoléon III n'avait pas épuisé le calice. Il lui restait à subir la plus cruelle épreuve. Comme ses troupes, il était prisonnier de guerre ; comme elles, il devait déposer ses armes entre les mains du vainqueur. Il rendit son épée, ce dont on lui fit un crime : aurait-il donc pu faire autrement ? Eût-on préféré qu'il se la laissât arracher, en lançant quelques belles phrases à la Jules Favre ?... Peut-être ! Et ainsi serait justifiée l'opinion de ceux qui regrettaient qu'il ne *posât* pas davantage, qu'il ne sût pas mieux se mettre en scène et se draper. Son caractère s'y opposait. Il fut simple dans le malheur, comme il l'avait été dans la fortune ;

1. Dès le mois d'avril 1872, *le Temps* avouait qu'il était impossible « d'éviter la reddition des cinquante ou soixante mille hommes entassés dans la ville et offerts aux coups de l'artillerie ennemie comme dans un charnier » ; que le conseil de guerre « formé de tous les généraux qu'on put réunir fut obligé de reconnaître l'inéluctable nécessité de se rendre » ; — qu'à ce conseil de guerre « appartient surtout la responsabilité du fait même de la capitulation. »

A la même époque, J.-J. Weiss écrivait dans *le Paris-Journal* : « Tout était perdu... ce n'était pas la déroute c'était le massacre et le carnage en leur forme la plus hideuse ; « on marchait, dit le correspondant du *Siècle*, sur les blessés... » Devant les scènes qu'il avait sous les yeux, l'Empereur, la veille encore, simple soldat dans son armée, se souvint à la fin qu'il était l'Empereur et qu'à lui seul il serait demandé compte de tant d'horreurs inutiles, si, par nous ne savons quel scrupule insensé de compétence, il les laissait se continuer une heure de plus. Il commanda et le carnage s'arrêta. C'est là ce qu'on appelle la *boue de Sedan!* Nous ferons à cette métaphore l'honneur de la discuter, le jour où l'on nous aura démontré que le mot épouvantable du correspondant du *Siècle:* « on marchait sur les blessés » n'était lui-même qu'une figure de rhétorique. »

Et peu après, le président Drouet d'Arq, résumant les débats d'un grand procès politique, qui avait lieu devant la cour d'assises de la Seine, disait : « Quant au drapeau blanc, il est certain que l'initiative de cette mesure appartient à l'Empereur ; mais ce fut là une question d'humanité, je dirai même une œuvre de charité, devant laquelle, à quelque parti que nous appartenions, nous devons tous nous incliner. »

devant la force qui l'écrasait, devant le fait inéluctable, il s'inclina, cherchant à maîtriser sa douleur, — comme nous l'avions vu refouler ses larmes devant le cercueil de sa mère, — ne voulant pas que l'ennemi pût lire sur son front la détresse de son âme.

S'il désire voir le roi Guillaume, est-ce pour stipuler des avantages personnels ? Oh ! non : il refuse même de traiter avec lui de la paix : c'est seulement pour intercéder en faveur de ses troupes et pour obtenir que de moins dures conditions leur soient faites. Napoléon III sait, hélas ! en quelle monnaie la cour de Prusse paye les services rendus et règle ses dettes d' « éternelle gratitude » : peut-être pourtant a-t-il encore le vague espoir qu'en voyant devant lui, tombé de si haut, le souverain auquel il avait prodigué les promesses et les protestations le roi Guillaume cédera à un élan de générosité. Ah ! si les rôles eussent été intervertis ! Combien la scène eût été différente ! Quelle grandeur lui eût donnée la chevaleresque courtoisie de l'Empereur, refusant l'épée du roi, s'efforçant d'atténuer l'humiliation de son armée !

Le roi est plus positif ; et ses conseillers civils ou militaires le surveillent de près. Il est sans doute ému, sincèrement ému du malheur de Napoléon III ; il l'avoue à la Reine[1], il l'avoue à son entourage ; cette émotion l'empêche même de dire à l'Empereur, comme il en avait le projet, qu'il s'était perdu à plaisir par ses concessions libérales[2]. L'intérêt du vainqueur pour la personne du vaincu devait se manifester de diverses façons pendant le séjour de Napoléon III à Wilhelmshœhe. Il se manifesta même secrètement

1. A la reine Augusta il écrivait : « Je ne puis décrire l'effet qui se produisit en moi à la vue de l'Empereur qu'il y a trois ans seulement j'avais vu au faîte des grandeurs. » Au chef de son cabinet civil (dont on vient de publier les lettres) il disait : « Cette entrevue m'a été extraordinairement pénible ; ma seule consolation a été de ne pas avoir amené ou cherché la guerre. » (M. de Bismarck non plus, sans doute ?)

2. Le roi Guillaume le raconta plus tard, lui-même, à un de nos compatriotes.

par l'itinéraire fixé pour l'y conduire. Le roi Guillaume espérait, on l'apprit plus tard, que Napoléon III, se trouvant en Belgique, c'est-à-dire en territoire neutre, y passant la nuit, refuserait d'aller plus loin : croire qu'après avoir perdu sa liberté sur le champ de bataille il voudrait la reconquérir par un tel expédient, en manquant à la parole donnée, c'était peu le connaître !.. Mais dans la question militaire notre vainqueur ne laisse aucune part au sentiment; il veut user sans ménagement de sa victoire; il ne fera pas une concession qui puisse en amoindrir, aux yeux de son armée triomphante, l'importance et l'éclat.

Pendant que Napoléon III buvait cette dernière gorgée du calice, ses anciens adversaires de France, devenus maîtres du pouvoir, et s'emparant de l'opinion affolée, achevaient de lui broyer le cœur avec une cruauté sans pareille. Pendant que l'Europe entière s'apitoyait sur cette douloureuse agonie d'un grand règne, ils traînaient dans la boue le souverain qui jadis avait placé si haut la France, et qui, moins ardemment combattu par eux, aurait su la maintenir à son rang.

Ceux qui, bien nourris, bien chauffés, fumant d'exquis cigares, allaient héroïquement verser le sang des autres, l'accusaient de toutes les vilenies et de toutes les bassesses. Il avait livré Sedan, qui ne demandait qu'à se défendre, et son armée résolue à vaincre, afin de sauver sa propre vie. Il avait accompli ce forfait avec une cynique insouciance. Au milieu des malédictions de ces soldats qu'il venait de vendre à l'ennemi, il était allé, la cigarette aux lèvres et le visage souriant, courtiser son vainqueur, obligé de lui donner une leçon de dignité. Sous ce titre audacieux « *Une Page d'histoire* » toute la presse [1] reproduit, en garantissant la scrupuleuse exactitude, un article emprunté au journal d'Edmond About : récit minutieusement détaillé de l'entre-

1. Même des journaux, qui en rougiraient sans doute aujourd'hui si on citait leur nom.

vue entre les deux souverains, par un prétendu témoin oculaire qui fait jouer au nôtre le rôle le plus plat, et le plus fier à celui de la Prusse [1].

Pour faire pénétrer plus profondément l'odieuse légende dans les esprits, on veut l'illustrer. Un artiste de talent, — qui regrettera bientôt de s'être prêté à cette mauvaise action,

Dinant, 5 sept. 1870.

1. « Ecoutez; ceci est une page d'histoire. Napoléon III ayant écrit au roi de Prusse la lettre que l'on connaît, le roi Guillaume répondit: « Qu'il vienne lui-même, ou bien il sera traité en simple soldat, quoiqu'il ne le mérite guère. » Napoléon se rendit alors de la manière que l'on sait dans la ferme où le roi avait établi son quartier général. La calèche étant arrivée à la porte de la maisonnette, Napoléon mit pied à terre, éteignit sa cigarette et entra seul dans la chambre basse où le roi, casque en tête, se promenait fiévreusement, ayant les mains derrière son dos. Il faisait sombre. L'ex-Empereur mit le chapeau à la main et salua le roi en se servant de la langue allemande. Guillaume ne répondit ni par un geste, ni par un mot; il fit encore quelques pas, puis il vint se placer debout, droit, terrible, devant l'ex-Empereur, qui se tenait incliné, la tête découverte. — Sire, dit celui-ci, toujours en allemand, je viens répéter de vive voix à Votre Majesté ce que j'ai eu l'honneur de lui transmettre par écrit, hier soir. — C'est bien, monsieur, — répondit le roi, dont le visage était fortement coloré, et dont la parole sifflait, tant il faisait d'efforts pour se contraindre, — j'ai décidé que Spandau vous serait assigné pour prison... pour résidence, veux-je dire, reprit Guillaume; vous attendrez là mes ordres ultérieurs. — Sire... — C'est dit, monsieur! exclama le roi en frappant du sabre sur le plancher poudreux de la salle. — Au revoir donc, monsieur mon frère », dit l'ex-Empereur, en bon français cette fois. Et il sortit de la salle aussi calme que s'il venait de présider l'ouverture des chambres. Arrivé dehors, il tira une cigarette, qu'il alluma au cigare d'un cuirassier blanc, etc... Sans l'intervention du prince royal et celle du comte de Bismarck, le roi était résolu à faire fusiller l'ex-Empereur tant était grande son exaspération contre l'homme qui, seul, avait causé la mort de tant de braves gens, disait-il. »

A cette ingénieuse composition d'un faux témoin il est intéressant d'opposer le récit d'un vrai témoin, le comte Lepic, qui a été publié il y a peu d'années par le *Gaulois* : « Le roi descendit de cheval et monta le perron : à ce moment, l'Empereur se leva; je le vois encore et je ne l'oublierai jamais. Sa figure pâle comme une cire était de marbre. Le képi sur la tête, la main sur la garde de son épée, il s'avança jusqu'à la porte du boudoir et attendit. Le Roi monta vivement l'escalier, et, en entrant, mit son casque sous son bras. Il était troublé et ému. Il ne vit d'abord que l'état-major debout pour le recevoir. Il nous salua... Tout à coup il aperçut l'Empereur, qui attendait. Il eut un moment de saisissement. Marchant vivement vers lui et lui tendant la main : « Eh ! bien, Sire, lui dit-il d'une voix forte, le sort des armes a décidé. » Ils entrèrent dans le petit salon. Nous fermâmes la porte sur eux, etc... » L'entrevue terminée, les deux souverains allèrent jusqu'au perron. Là, le Roi donna la main à l'Empereur, remonta à cheval, le salua encore et s'éloigna. »

— la traduit en un dramatique tableau, qu'on fait reproduire par tous les moyens, même par une image d'Épinal, jetée à profusion dans le pays[1]. Et quand à ce torrent d'odieuses calomnies le général Pajol voudra opposer une lettre contenant le simple récit des faits dont il a été témoin, racontant la journée de Sedan comme la racontera l'histoire, comme on la raconte depuis longtemps déjà[2], le gouvernement de M. Thiers lui refusera l'estampille du colportage sans lequel il ne peut la répandre[3]!

S'il restait encore quelque niais, croyant à cette criminelle cigarette, nous lui dirions que le pauvre Empereur, — comme il a cru devoir, bien inutilement, l'affirmer lui-même, — ne songeait guère alors à fumer; qu'il ne songeait même pas à manger! A onze heures et demie, le jour de la fameuse entrevue, épuisé par les émotions, les fatigues de la nuit précédente et de la veille, il n'avait encore rien pris. A un officier de sa maison, qui le lui reprochait, le voyant à bout de forces, Napoléon III répondait : « Le Roi doit venir, je ne sais à quelle heure : il me répugnerait

1. Cette image, éditée par la maison Pinot et Sagaire, d'Épinal, était accompagnée d'une longue légende, où on lisait : «... Malgré son incapacité évidente l'ex-Empereur avait conservé le commandement supérieur : il fallait obéir... L'empereur Napoléon, obéissant aux ordres du roi de Prusse, traversa les débris de l'armée française, en voiture découverte, fumant son éternelle cigarette. Partout il fut reçu par un silence menaçant, le mépris et une rage concentrée. Napoléon comprit qu'il n'était que temps pour lui de se sauver chez les ennemis. Il fut reçu avec hauteur par le roi de Prusse. Le général Wimpfen, obéissant aux ordres de l'Empereur, capitula et livra prisonnière l'armée française frémissante et indignée. » L'image avait pour titre : « L'EX-EMPEREUR NAPOLÉON LIVRE AUX PRUSSIENS UNE ARMÉE DE 80.000 HOMMES. »

2. Comme elle est racontée notamment, sauf des inexactitudes de détail, dans la *Débâcle*. M. Zola, fort peu impérialiste, après avoir interrogé de nombreux témoins de cette journée, dont beaucoup l'étaient aussi peu que lui, nous montre Napoléon III « s'avançant seul, au milieu des balles et des obus, allant au-devant de son destin, sans hâte, de sa même allure morne et indifférente. » Il reconnaît que si le feu n'avait pas été suspendu, « Sedan tout entier se serait allumé comme une torche » et que « l'impérieuse nécessité » de la capitulation s'imposa même « aux officiers les plus téméraires. »

3. Une circulaire de M. Calmon, en date du 14 août 1872, prescrivait aux préfets de requérir des poursuites contre les individus qui propageraient cette brochure.

trop qu'il me trouvât attablé. » Cet officier sortit alors, alla acheter un morceau de pain, une fiole de vin, les rapporta dans une poche de sa capote et força pour ainsi dire l'Empereur à faire ce frugal repas.

S'il y avait encore quelque niais, reprochant à Napoléon III d'avoir vu, avec une cynique indifférence, l'ennemi s'emparer de ces aigles qu'il avait menées à Magenta et à Solférino, nous l'engagerions à lire ces deux lettres, — encore inconnues, — que, dans la journée et la soirée du lendemain, il adressait à l'Impératrice :

Quartier Impérial, 2 septembre 1870.

Ma chère Eugénie, il m'est impossible de te dire ce que j'ai souffert et ce que je souffre. Nous avons fait une marche contraire à tous les principes et au sens commun; cela devait amener une catastrophe. Elle est complète. J'aurais préféré la mort à être témoin d'une capitulation si désastreuse, et cependant, dans les circonstances présentes, c'était le seul moyen d'éviter une boucherie de 60,000 personnes.

Et encore si tous mes tourments étaient concentrés ici ! Je pense à toi, à notre fils, à notre malheureux pays. Que Dieu le protège ! Que va-t-il se passer à Paris ?

Je viens de voir le Roi. Il a eu les larmes aux yeux en me parlant de la douleur que je devais éprouver. Il met à ma disposition un de ses châteaux près de Hesse-Cassel. Mais que m'importe où je vais !... je suis au désespoir. Adieu, je t'embrasse tendrement.

NAPOLÉON.

Bouillon, le 2 septembre 1870.

Ma chère Eugénie, après les malheurs irréparables dont j'ai été le témoin, je pense aux dangers que tu cours et je suis bien inquiet des nouvelles que je recevrai de Paris.

La catastrophe qui est arrivée devait avoir lieu. Notre marche était le comble de l'imprudence et de plus elle a été très mal dirigée. Mais je n'aurais jamais cru que cette catastrophe fût aussi épouvantable. Figure-toi une armée entourant une ville fortifiée et étant elle-même entourée par des forces très supérieures. Au bout de quelques heures nos troupes ont voulu rentrer en ville. Alors la ville s'est trouvée remplie d'une foule compacte, et sur cette agglomération de têtes humaines, les obus pleuvaient de tous côtés,

tuant les personnes qui étaient dans les rues, renversant les toits, incendiant les maisons.

Dans cette extrémité les généraux sont venus me dire que toute résistance était impossible. Plus de corps constitués, plus de munitions, plus de vivres. On a tenté de faire une trouée, mais elle n'a pas réussi... Je suis resté quatre heures sur le champ de bataille.

La marche d'aujourd'hui au milieu des troupes prussiennes a été un vrai supplice. Adieu, je t'embrasse tendrement.

NAPOLÉON.

L'Empereur devait vivre deux années encore. Mais dès ce jour-là il était frappé à mort. L'immense douleur qu'il avait éprouvée le 1er septembre, allait être constamment entretenue par les outrageantes accusations qui le poursuivaient sans relâche. Il en gardait peu d'amertume, — on le verra tout à l'heure, — il excusait même ceux qui, oubliant tout son passé, y ajoutaient foi; mais il n'en souffrait pas moins. Souvent un lambeau de phrase, lui échappant, comme malgré lui, trahissait à son entourage l'obsession de cette idée fixe, qui devait le hanter jusqu'à la tombe. « Conneau !... — disait-il d'une voix éteinte et à peine intelligible un instant avant de mourir, — Conneau ! vous étiez à Sedan? » Ce mot, le dernier qu'il ait prononcé, devait mettre à nu la plaie toujours ouverte !

XVIII

WILHELMSHŒHE

Plus Empereur que jamais. — Souvenirs d'enfance retrouvés à Wilhelmshœhe. — Calomnies et injures. — 200 millions d'économies, ou 800? — Divers modèles d'ingratitude. — Ce qu'en dit Napoléon III. — Un historiographe allemand. — Jugement de Napoléon III sur M. Emile Ollivier. — Sur Jules Favre et Gambetta. — Sur M. Grévy. — M. Grévy et M. Thiers avant le 4 septembre. — Les quémandeurs prussiens à Wilhelmshœhe. — Hommages de fidélité généreusement déclinés. — Sentiments de Napoléon III pour l'armée. — Ce qui reste à l'Empereur après vingt ans de règne. — Où passent ses dernières ressources. — Bienfaisance anonyme. — Ce qu'on appelle les conspirations de Chislehurst et de Wilhelmshœhe. — Remerciments secrets et insultes publiques. — Le roi Guillaume, la reine Augusta, M. de Bismarck. — L'Impératrice à Wilhelmshœhe. — Le traité de paix apprécié par Napoléon III. — Napoléon III sera-t-il mis en liberté avant le 16 mars? — Napoléon III et les officiers allemands qui le gardent. — Les serviteurs du château. — Comment Napoléon III apprit la déchéance. — Comment il apprit la proclamation de la Commune. — Départ pour l'Angleterre.

Au prisonnier de Ham, son parrain, M^me^ Cornu écrivait, en juin 1841, qu'on ne pouvait bien juger les hommes tant qu'ils restent heureux et qu'un de ses proverbes favoris était : « Dis-moi comment tu as souffert, je te dirai qui tu es. » Napoléon I^er^ avait su bien souffrir. Sans la campagne de France, Fontainebleau, Sainte-Hélène, on ne l'aurait pas connu tout entier. Ceux qui pleurent « des larmes de sang », au souvenir de son agonie de six années, — comme

Mme Cavaignac, l'*Inconnue*, dont on publiait récemment les curieux Mémoires, — s'en consolent comme elle, en pensant que Sainte-Hélène ajouta encore à la gloire de leur héros et le montra « aussi grand dans l'adversité par le caractère, qu'il l'avait été jusqu'alors par le génie » ; qu'après avoir dominé le monde il avait su s'y dominer lui-même : « jugeant ceux qui l'avaient trahi, non avec cette magnanimité hypocrite et fastueuse qui aggrave encore les crimes qu'elle feint de pardonner, mais avec une impartiale indulgence qui cherche et met en avant les motifs les plus plausibles de compatir et d'excuser[1]. »

Napoléon III ne sut pas moins bien traverser les jours d'épreuve qui lui restaient à vivre ; il le sut encore mieux. C'est à Wilhelmshœhe, à Chislehurst qu'il faut surtout l'admirer ; c'est là surtout qu'il montre une âme supérieure, une âme auguste, une âme impériale ; et jamais on ne vit mieux qu'à cette heure où la couronne venait de lui échapper, combien il était digne de la porter.

« Que m'importe où je vais ? » avait-il écrit. Pour lui-même, au delà de l'abîme où il tombait, il ne voulait plus rien espérer, rien attendre : sa vie était brisée. Mais la France, cette France qu'il avait voulue, qu'il avait faite si prospère et si grande, qu'allait-elle devenir ? Et les siens, qu'il aimait d'une si profonde affection ?... Comment l'Impératrice était-elle sortie de cette horrible crise ? Où était-elle ? Le Prince Impérial pourrait-il la rejoindre ? Et quand lui-même serait-il rassuré sur leur sort ? Napoléon III se posait toutes ces questions avec angoisse, en se rendant, — à travers les sympathiques acclamations du peuple belge et les vociférations injurieuses des Allemands[2], — au château où il allait subir une captivité de six mois.

1. *Mémoires d'une Inconnue*, p. 350.

2. La foule allemande ne se contentait pas de vociférer. Dès que le train s'arrêtait, elle se précipitait sur les marchepieds du wagon où se trouvait l'Empereur, pour l'insulter de plus près et lui montrer le poing avec colère, s'étant laissé persuader par M. de Bismarck et par son ingénieuse falsification de la dépêche d'Ems que l'Empereur était seul respon-

S' « *il n'est pire misère qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur* », — comme le disent, traduits par Alfred de Musset, ces vers du Dante, que Louis-Napoléon aimait à citer dans sa correspondance de jeunesse, — le séjour de Wilhelmshœhe lui sera particulièrement pénible ; car il y retrouvera partout des souvenirs de l'heureuse et brillante époque où il est né. Napoléon y avait reçu la fastueuse hospitalité de Jérôme, roi de Westphalie, et y avait couché dans le lit qui va être le sien ; lui-même y avait, tout enfant, demeuré quelques jours. Les meubles qui le garnissaient, les tableaux qui en ornaient les murs, à cette époque, y sont restés depuis. Le lendemain de son arrivée, « après une nuit qu'il a passée à se promener dans sa chambre, » on offre à Napoléon III de lui faire visiter le château. Dans l'une des salles qu'il parcourt avec indifférence, il s'arrête brusquement « comme un homme frappé en pleine poitrine » : en face de lui il vient de voir le portrait de la reine Hortense. Il prie les personnes qui l'accompagnent de se retirer, et, pendant une demi-heure, il reste seul, devant l'image de cette mère, de cette amie, de cette confidente, qu'il avait vivement regretté de ne pouvoir associer à son bonheur, à laquelle il demande sans doute maintenant le courage de porter sa lourde croix. Avec le souvenir de sa mère, l'affection de l'Impératrice et du Prince Impérial peuvent seuls désormais le soutenir... Et les jours, les semaines s'écoulent lentement sans lui apporter de leurs nouvelles. L'Impératrice lui a pourtant écrit plusieurs fois ; mais ses lettres se sont égarées, l'officier sous le couvert duquel elles devaient être adressées ayant quitté Wilhelmshœhe. Le 17 septembre seulement, après quinze jours d'une cruelle attente, elles sont remises à Napoléon III, qui, rasséréné pour un instant, répond aussitôt : « *J'ai éprouvé une bien douce consolation en recevant hier soir et ce matin les*

sable de la guerre. D'après ceux qui accompagnaient Napoléon III dans ce douloureux voyage, rien ne saurait donner l'idée du caractère de sauvagerie de ces scènes plusieurs fois répétées.

lettres du 3, du 14 et du 15. Les expressions tendres de ces lettres m'ont fait grand bien; car j'étais très peiné de ton silence. Certes, le malheur qui nous frappe est bien grand; mais ce qui l'aggrave, c'est l'état dans lequel va se trouver la France, en proie à l'invasion et à l'anarchie. Je suis bien de ton avis de ne rien faire, si ce n'est de réfuter les calomnies dont nous sommes abreuvés. »

Les lettres suivantes arriveront désormais régulièrement, à la grande joie de l'Empereur, — qui ne saurait plus en avoir d'autres : « *A quoi puis-je me rattacher*, — écrit-il le 29, — *si ce n'est à ton affection et à celle de notre fils? Il paraît que tu as été malade en arrivant en Angleterre; vas-tu bien maintenant? Tout le monde fait l'éloge de ton courage et de ta fermeté dans des moments bien difficiles. Cela ne m'étonne pas.* »

S'il avait longtemps attendu des nouvelles d'Angleterre, Napoléon III avait plus vite connu ces « calomnies » dont il était « abreuvé » en France ou en Allemagne, par les journaux qu'on lui communiquait et où elles étaient complaisamment reproduites. Elles étaient fort variées, ne se ressemblant que par la niaiserie du fonds et la grossièreté de la forme. Les hommes qui, pour le renverser, et ne s'en cachant pas, avaient fait échouer ses projets militaires, les hommes que la défaite de Reischoffen avait remplis d' « espoir »; les hommes qui en demandaient avec instances « encore une! » — devenus subitement des foudres de patriotisme, — accusaient Napoléon III d'avoir provoqué par un « caprice de despote » une guerre « dynastique », d'avoir livré Sedan, livré 80.000 hommes pour sauver sa tête et sa couronne.

Si Mac-Mahon n'est pas revenu, comme il le voulait, de Châlons sur Paris, c'est que « par malheur l'empereur était là : ses instances d'abord, ses ordres ensuite contraignirent Mac-Mahon à modifier ses plans » : le journal qui l'affirme est le plus modéré, le plus bienveillant de toute la presse; sympathique à l'Empereur jusqu'à sa chute, il ne

doit pas tarder à le redevenir : par celui-là, qu'on juge les autres !... L'*Électeur Libre*, dirigé par les frères Picard, apprend à ses concitoyens que « l'empereur faisait fabriquer de faux billets de banque » ; on a découvert et on publiera « *plus tard* » des pièces « l'établissant de la manière la plus authentique. » D'après un autre, on a constaté, dans les comptes de la Liste Civile un déficit de... « sept milliards ! » Aussi l'Empereur a-t-il mis de côté une jolie somme. Le *Bulletin de la République*, organe du Gouvernement, en indique le chiffre : « L'histoire dira qu'au lieu d'armer son peuple contre l'étranger, il n'a songé qu'à s'armer contre lui et qu'après avoir sauvé, pour sa part, *200 millions* d'économies, il a laissé la France aux abois avec *vingt milliards de dettes*. » Et ces économies frauduleuses, il les emploie à « conspirer, de concert avec l'ennemi, contre la France qu'il a vendue. » Le *Bulletin de la République* est trop modéré : Ce n'est pas 200 millions, — assure un rédacteur du *Bien Public*, organe intime de M. Thiers, — que l'ex-Empereur a ainsi prélevés, tant sur les fonds de la Liste Civile que sur ceux qu'il détournait, « comme tout le monde le sait, » du Ministère de la guerre, — mais bien 800 millions : et ce rédacteur est en mesure de le savoir, puisque, jusqu'au 3 septembre, il émargeait aux fonds secrets (300 francs par mois : les reçus existent encore.) D'autres vont même jusqu'à 1,200 millions, — dont « cent millions de propriétés, en Italie seulement. » Et, pour prouver, par des détails précis, qu'on n'invente rien, on cite une longue liste des banques étrangères où ont été disséminés ces dépôts clandestins : il y en a en Angleterre, en Amérique, en Autriche, en Russie, en Hollande, au Mexique, il y en a partout. Les banquiers protestent : qu'est-ce que cela prouve ? ils doivent couvrir leur client ! Enfin, comme « il est de notoriété publique que Louis Bonaparte a versé des sommes importantes à l'étranger », et que ces sommes « sont le produit d'une infâme dilapidation », le conseil municipal d'une grande ville, —

sur la proposition d'un conseiller qui rimait platement naguère des cantates officielles, — somme le gouvernement de les faire saisir par nos agents diplomatiques : commission difficile qui leur est heureusement épargnée.

Parmi ses insulteurs du lendemain, Napoléon III a la douloureuse surprise d'apercevoir, — en petit nombre il est vrai, — des hommes qui auraient dû avoir, sinon le courage de la gratitude avouée, du moins celui du silence. Lui, que nous avons vu, sur le trône, si courtois, si bienveillant, même pour ses ennemis, il est, à cette heure, attaqué, injurié par quelques-uns de ceux qu'il a le mieux accueillis. A ses amis, les maîtres du jour, qui lui reprochaient d'avoir accepté les subsides de César et de s'en être caché, le poète Leconte de Lisle a répondu : « Quand on va aux latrines a-t-on besoin de le crier sur les toits? » Edmond About, 'ancien courtisan de Compiègne, — qui définissait jadis 'Empereur « un homme de génie, doublé d'un homme de bien », qui s'indignait « qu'un absurde préjugé » prêtât des goûts frivoles à l'Impératrice, « cette femme sérieuse, laborieuse, héroïque à l'occasion », — les accable maintenant de sanglantes railleries.

Napoléon III, — déception plus cruelle, — se voit même outragé par deux des hommes qui avaient le plus de raisons pour le défendre : par Viollet-Leduc, comblé, comme artiste, de fructueuses commandes, comme hôte familier, comme ami, d'attentions de toutes sortes[1] : — par un officier dont on pouvait présager dès lors la triste fin, le colonel d'A..., qui avait appartenu à sa maison, qui y avait reçu des marques de sa grande libéralité, même des marques de son

1. « Que se passa-t-il dans cet esprit, jusque là si sympathique, et pourquoi, dès le lendemain de la chute, renier si violemment son maître? Le coup parut dur au prisonnier de Wilhelmshœhe. Ceux qui l'ont vu alors assurent que jamais un autre nom que celui-là ne sortit de ses lèvres pour une plainte; le nom de l'ami des meilleurs jours dont il n'avait pas prévu l'abandon est le seul qu'il ait prononcé avec une apparence d'amertume. » P. DE CHENNEVIÈRES. *Souvenirs d'un ancien Directeur des Beaux-Arts.*

extrême indulgence, — mais qui connaissait trop son ancien maître pour redouter, même en l'insultant, la moindre *indiscrétion* de sa part.

De telles provocations ne purent vaincre, en effet, l'indicible mansuétude de Napoléon III. En lui faisant connaître, le 26 décembre, ce témoignage d'une ingratitude sans pareille, il écrivait simplement à l'Impératrice : « *Je t'envoie une vilaine lettre de d'A... ; mais, au moins il te rend justice, et, à cause de cela, je lui pardonne.* » Jamais, sur aucun de ceux qui l'insultaient, si bien armé qu'il fût pour se défendre, il ne s'exprima plus vivement. Nous pouvons le prouver, non seulement par l'unanime affirmation des fidèles qui partageaient sa captivité, mais par le témoignage, plus précis, d'un étranger qui le vit alors de près, l'interrogeant sur tout et sur tous, recueillant, consignant aussitôt ses moindres paroles.

Napoléon III était depuis peu de jours à Wilhelmshœhe lorsqu'un publiciste allemand, nommé Mels, lui demanda une audience, sans lui en dissimuler le but. Chargé par le *Times* de lui adresser quelques lettres sur « l'impérial prisonnier », il souhaitait vivement de pouvoir lui poser quelques questions. Qu'une pareille demande fût indiscrète, qu'il fallût la laisser sans réponse, que, sous ce prétendu correspondant du *Times*, se cachât sans doute un correspondant secret de M. de Bismarck, — tel fut l'avis de tous ceux qui entouraient l'Empereur, mais non de l'Empereur lui-même. Toujours rebelle à la méfiance, refusant toujours de croire au mal avant qu'il fût prouvé, disant qu'il n'avait rien à redouter même de la curiosité d'un espion, Napoléon III accorda l'audience demandée ; et, dès cette première entrevue, conquis par la bienveillance de son accueil, frappé surtout par l'élévation de son langage et la dignité de son attitude, Mels se sentait aussitôt attiré vers lui par un sentiment de sympathique admiration, qui devait se transformer peu à peu en une enthousiaste ferveur. Il se fixa dans le village voisin du château, où il se rendait, presque chaque

jour, notant avec soin tout ce qu'il y voyait, tout ce qu'il y entendait. De ces notes il alimenta d'abord une correspondance adressée à plusieurs journaux. Plus tard, il en fit un volume[1] rempli d'intérêt, et confirmant, avec quelques détails, ce qu'on avait vaguement appris, d'autre part, sur les sentiments du souverain détrôné, — comme il est lui-même confirmé, par les témoignages plus précis, plus directs que nous donnons ici.

Mels s'attendait à entendre l'Empereur récriminer amèrement contre tout le monde, se plaindre avec aigreur d'avoir été mal servi par ceux-ci, perfidement combattu ou trahi par ceux-là, distribuer enfin entre les uns et les autres la lourde responsabilité qu'on se plaisait à faire peser sur lui tout entière. Il n'entend rien de tel. Loin d'accuser ses ministres, Napoléon III les défend avec chaleur. Ils n'ont pas voulu, plus que lui, la guerre; « M. de Bismarck le sait mieux que personne. » Il rend un hommage particulier au caractère de M. Émile Ollivier qui a fait son devoir d'honnête homme et de bon Français, en se rapprochant de l'Empire, — au lieu de s'en éloigner comme d'autres, — à mesure que l'Empire se rapprochait de ses idées : « Pour agir ainsi, il lui a fallu, dans un pays comme la France, une conviction telle que peu d'hommes politiques la possèdent et un courage qui n'est pas commun[2]. »

C'est à peine s'il se plaint de ceux qui travaillaient depuis si longtemps à le remplacer et y sont parvenus, aux dépens de la France : « Il aurait fallu l'entendre quelques semaines après le 4 septembre, s'exprimer sur Jules Favre, Gambetta, Trochu, Rochefort, etc. On aurait cru que tout cela s'était passé en 1670. Jamais ces hommes qui, en énervant l'Empire pendant des années et en le renversant en face de l'ennemi, ont facilité les victoires allemandes, n'ont été jugés plus impartialement, je devrais dire plus charita-

1. *Wilhelmshœhe. Souvenirs de la Captivité de Napoléon III*, par A. Mels, 1880.
2. *Wilhelmshœhe*, p. 162.

blement que par ce prince qu'ils venaient de détrôner [1].»

De M. Grévy, Napoléon III parlait beaucoup mieux que de tous les autres vainqueurs de septembre. En apprenant son élection à la présidence de la Chambre, il dit : « Je n'aurais pas cru qu'on fît un aussi bon choix... » Mais n'en demanda pas davantage. S'il avait voulu savoir la cause de son estime particulière pour le nouveau président, Napoléon III lui aurait sans doute raconté ce qu'il savait déjà, ce qui était et est resté peu connu du public : Aux derniers jours de la Régence, l'Impératrice avait cru devoir faire, sans beaucoup d'espoir, un suprême appel au patriotisme des députés de la gauche. Elle avait d'abord envoyé Mérimée près de son ami M. Thiers. Comment celui-ci le reçut-il? Son biographe, très bienveillant, va nous le dire en faisant parler M. Thiers lui-même [2] : « Il n'avait pas été écouté; et maintenant on lui offrait de prendre sa responsabilité dans les désastres! Que lui demandait-on, d'ailleurs? Des conseils, il n'y en avait plus à donner; de sa part, ils paraîtraient toujours suspects; et il ne les donnerait pas lui-même avec tranquillité. » M. Thiers comprenait apparemment qu'on lui reprocherait d'avoir songé devant la France en détresse, à sa petite responsabilité personnelle; et le rôle qu'il avait joué, en cette occasion, ne lui semblait pas sans doute inattaquable; car, en racontant la scène plus tard, il en changeait sensiblement la date : il prétendait que son concours lui avait été demandé, qu'il l'avait refusé,

1. *Wilhelmshœhe*, p. 56. — Un autre journaliste, ayant été reçu en 1871 à Wilhelmshœhe, y avait éprouvé la même surprise. Peu de jours après la mort de Napoléon III, il écrivait à son journal, le *Commercial Advertiser* : « La prospérité n'est pas la pierre de touche des caractères d'or pur comme le sien. Ils ne brillent de leur plus bel éclat que dans l'adversité... Nous l'avons vu à Wilhelmshœhe, nous avons longuement causé avec lui et nous n'avons pas entendu une parole amère contre ses ennemis, pas une récrimination contre ceux qui l'avaient trahi, pas un reproche pour les alliés qui avaient promis de le soutenir et qui l'avaient laissé seul au premier revers... Il était plus grand encore dans sa retraite que sur le trône. »

2. Ch. de Mazade. *Monsieur Thiers*. Revue des Deux-Mondes, 15 décembre 1881.

— après la bataille de Sedan. Par une de ces opportunes défaillances de mémoire qui lui étaient familières, il se trompait de plusieurs jours : M. A. Filon l'a nettement démontré[1]. Sans se laisser décourager par cet échec, l'Impératrice pria le marquis de Piennes, son ancien chambellan, député de la Manche, de voir les autres membres de la Gauche et de leur dire : « Il ne s'agit pas, à cette heure, de la dynastie, il s'agit de la France[2]. Notre seule chance de salut, c'est l'union. Serrez-vous autour du gouvernement pour faire face à l'ennemi. Ensuite vous règlerez, comme vous voudrez, vos comptes avec lui. » Tous les collègues du marquis de Piennes le reçurent comme M. Thiers avait reçu Mérimée, — sauf un; M. Grévy répondit sans hésiter : « Vous avez raison; c'est notre devoir. » Et voulant faire jusqu'au bout ce qu'il estimait son devoir, il ne se rendit pas, le 4 septembre, à l'Hôtel de Ville, avec ceux qui allaient y proclamer la République[3].

Même à l'égard des Allemands qui venaient de le battre, en l'attirant dans un piège préparé de longue date, Napoléon III ne se départait pas de son inaltérable modération[4]. Il eut pourtant une occasion, bien imprévue, de leur

1. *Mérimée et ses amis*, p. 345.

2. Ce que l'Impératrice-Régente faisait dire, par M. de Piennes, aux députés de la Gauche, elle le disait elle-même à tous ceux qui l'approchaient, comme l'ont attesté, devant la commission d'enquête parlementaire, M. Buffet : « L'Impératrice écouta avec beaucoup de calme et de dignité les observations que je lui présentai et répondit : «... L'avenir de la dynastie est aujourd'hui ce qui me préoccupe le moins »; — par le général de Chabaud-Latour : « C'était dans la nuit du 7 au 8 août. On venait d'apprendre Forbach et Reischoffen. Je fus appelé chez les ministres avec l'Impératrice. Elle tint le langage le plus noble, le plus digne ; elle nous dit : « Il ne s'agit pas de sauver l'Empire, il s'agit de sauver la France » ; — par le général Trochu, lui-même : « L'Impératrice a montré du caractère, du cœur, des sentiments bien plus français qu'impérialistes. »

3. Il assista même avec les membres de l'ancienne majorité, à la réunion qui eut lieu dans l'après-midi à la Présidence. Prié d'aller, en leur nom, faire une dernière tentative à l'Hôtel de Ville, il s'en défendit, en disant : « Je m'étais promis de ne pas paraître à l'Hôtel de Ville. C'est une promesse que je voulais tenir. Je ne voulais pas qu'on me vît là. J'hésite donc beaucoup. » Ernest Dréolle. *La journée du 4 septembre, au Corps législatif.*

4. «... Napoléon n'avait pas fait, en tout ceci, l'ombre d'une allusion

être désagréable. Nous avons vu que, quand il était sur le trône, il avait une assez nombreuse clientèle de quémandeurs prussiens. Beaucoup de ces quémandeurs, — le croirait-on? — lui restèrent fidèles après sa chute, envoyant leurs demandes à Wilhelmshœhe, comme ils les envoyaient jadis aux Tuileries. Mels indigné voulait écrire « un article virulent contre ces misérables. » L'Empereur le lui défendit, en disant : « Comme vous comprenez mal tout ceci! Ne sentez-vous pas que ces hommes doivent avoir de moi une opinion bien haute et que je voudrais pouvoir justifier, si j'en avais le moyen? Ils me supposent capable d'oublier, devant leur misère, les insultes de leur nation, les infamies de leurs journaux, la douleur d'avoir été vaincu par les leurs. Ces pauvres gens sont, sans s'en douter, plus flatteurs que ceux qui m'adressaient des compliments quand j'étais aux Tuileries. » Et pour que ces lettres ne restassent pas « dans les mains d'un Français », il les remit à Mels; puis, comprenant que celui-ci, toujours furieux, serait capable de les publier un jour, il le décida à les jeter, sur l'heure, au feu.

« Indifférence! insensibilité! rien ne pouvait plus l'émouvoir », diront les gens qui cultivent leurs préventions et seraient désolés de les perdre : ils se tromperaient, une fois de plus. Si indulgent pour les calomniateurs et les rénégats, Napoléon III savait témoigner très vivement sa reconnaissance aux fidèles : « *Ce brave G...*, écrivait-il, par exemple, le 15 mars, *m'a adressé une lettre touchante de dévouement. Ces témoignages-là font plaisir!* » A ceux qui remplissaient un devoir bien simple en lui restant attachés, il savait beaucoup plus de gré, qu'il n'en voulait à ceux qui, comblés par lui, l'abandonnaient. Ces ingrats, on doit le dire, étaient assez rares; et les fidèles ne l'étaient pas. Un

aux griefs personnels qu'il devait certainement avoir contre l'ancien hôte de Biarritz. Jamais, ni à Wilhelmshœhe, ni, plus tard, à Chislehurst, je n'ai entendu, de la bouche de l'Empereur un mot de récrimination contre l'homme éminent, de qui, — je dois le dire quoi qu'il m'en coûte, — Napoléon avait tant à se plaindre. » A. Mels. *Wilhelmshœhe*, p. 108.

grand nombre de fonctionnaires, au risque de perdre leur emploi, désiraient aller lui témoigner eux-mêmes leur respectueux attachement, et avaient sollicité du gouvernement prussien l'autorisation de se rendre à Wilhelmshœhe. Avant de la leur accorder, on voulut savoir si leur visite serait agréable à l'Empereur; et l'Empereur répondit négativement. Comme Mels s'étonnait de cette réponse, il la lui expliqua : « Le devoir d'un souverain, dit-il, ne finit pas avec sa chute. Le mien est de conserver à la France le savoir et l'expérience de ces hommes qui voulaient venir à moi. Tout cela serait autant de perdu pour le pays. Les partis ne leur pardonneraient pas. On dirait « retour de Wilhelmshœhe », comme on disait jadis « retour de Gand ». J'ai sauvé des forces vivantes pour la France en les empêchant de venir. Je vous prierai même de ne pas parler de cela dans les journaux. On ne comprendrait pas le sentiment qui me guide. On dirait que je songe à introduire mes créatures dans le gouvernement pour conspirer[1] ! »

Ses successeurs, pour dénoncer ses « conspirations », n'avaient nul besoin de ce nouveau prétexte. Ils craignaient de s'être un peu trop pressés en remerciant la Prusse de les avoir débarrassés de l'Empire : si la Prusse

1. L'année suivante, Napoléon III, traitait de nouveau cette question, avec le même désintéressement : « Un matin, à Chislehurst, quelques courtisans du malheur déploraient la facilité avec laquelle plusieurs favoris des beaux jours avaient tourné après le 4 septembre. L'Empereur paraissait très mécontent de ces diatribes intempestives contre des gens qui, après tout faisaient leur métier de *serviteurs de l'État*, en le servant sous tous les régimes. Un journaliste parisien, qui se trouvait là, et qui, n'ayant pas été à la curée pendant le règne, pouvait se permettre une respectueuse franchise après la chute, dit à l'Empereur : « Sire! c'est votre Majesté, qui a manqué, le 4 septembre, à tous les serments qu'on lui avait prêtés. Vous manquant, beaucoup de fonctionnaires ont pu se croire déliés. — Vous avez raison, Monsieur X, répliqua le souverain déchu. C'était l'opinion de Napoléon Ier. Il l'a consignée éloquemment dans la proclamation du Golfe-Juan. Quand vous serez de retour à Paris, faites donc un article pour bien expliquer cela. » J. Richard. *Comment on a restauré l'Empire*, p. 253. (Ne serait-ce pas un souvenir personnel que M. J. Richard racontait là?)

allait se raviser! Tous les moyens leur avaient paru bons pour renverser l'Empereur: comment l'Empereur ne voudrait-il pas, à son tour, employer tous les moyens pour remonter sur le trône? Se méprenant bien sur son caractère, ils l'avaient craint dès la première heure. Ils le craignaient surtout depuis qu'ils avaient appris ce que l'Empereur faisait pour les soldats prisonniers. Rien de plus simple et de plus naturel cependant pour qui le connaissait.

Napoléon III aimait, il avait toujours aimé passionnément l'armée, non comme un instrument de règne et de conquête, mais pour elle-même, pour ses mâles vertus. Dès le commencement de 1854, l'Impératrice appelle en souriant cette armée, dont l'Empereur lui parle et s'occupe sans cesse, sa « rivale ». Quelques mois après, venant d'apprendre l'échec sanglant du Mamelon-Vert, Napoléon III lui écrit : « *Cette pauvre armée a bien souffert; cela me navre le cœur.* » Plus tard, du camp de Châlons, il lui avouera qu'au contact de sa chère armée son âme est plus joyeuse et sa santé même meilleure : « *Mon séjour ici agit toujours sur moi d'une manière favorable. Je me trouve dans un milieu où l'on se sent à l'aise. Dévouement, abnégation, sympathie, voilà ce qu'on respire ici.* »

Très sensible à ses maux, même à ceux dont la guerre est faite, il avait peine à en supporter le spectacle; et cette impression douloureuse compensait, dominait presque en lui la joie de la victoire. De Verceil, le 31 mai 1859, il écrivait : « *Nous avons déjà pris dix canons, et environ 800 prisonniers : c'est un bon début. Mais quelle triste chose que de voir des blessés, des mourants!* » Et, après la bataille de Solférino, il n'avait pu, malgré son rare empire sur lui-même, retenir ses larmes, en parcourant la plaine jonchée de cadavres : la gloire de la France, à ce prix, lui semblait chèrement achetée... Mais payer d'un tel prix la défaite et l'humiliation de la patrie! Le souvenir du champ de bataille, des rues de Sedan, où il avait vu décimer cette armée déjà vaincue et maintenant prisonnière, le hantait sans cesse à

Wilhelmshœhe : « *Quand je pense à tous les braves gens que j'ai vu mourir inutilement*, — écrivait-il le 17 septembre, — *cela me fend le cœur!* »

Ceux qu'a épargnés le feu de l'ennemi vont connaître un autre genre de souffrances. Ils sont si nombreux, hélas! que, même en s'y efforçant, l'administration prussienne ne pourrait les loger, les habiller, les nourrir comme il le faudrait. Prévoyant toutes les privations qu'ils auront à subir, l'Empereur a fait ce qu'il a pu pour atténuer leur misère. Le 2 septembre, il restait dans ses fourgons 900,000 francs : il a fait distribuer presque entièrement cette somme aux soldats. Qu'était-ce pour tant de besoins? On apprend bientôt tout ce que ces malheureux prisonniers ont à souffrir. L'Empereur voudrait leur venir en aide. Mais comment le ferait-il efficacement? Bien qu'on eût déjà vendu ses chevaux et ses voitures de campagne, qu'avait-il alors entre les mains? Dans la lettre du 17 septembre, dont nous citions déjà plus haut, quelques lignes, il l'apprenait à l'Impératrice, — arrivée elle-même en Angleterre, les mains vides : « *Je n'ai avec moi que 260,000 francs*; *mais, comme toi, je suis fier de tomber du trône sans avoir placé de l'argent à l'étranger.* »

Pas d'argent à l'étranger? Où se trouvent donc les économies de l'Empereur? Nulle part! Il aurait pu très légitimement en faire, nous l'avons dit; mais il ne s'en est pas soucié. Ce qu'il aurait eu le droit, peut-être le devoir d'épargner est tombé dans les innombrables mains tendues devant lui... Non, pas tout cependant : une faible partie a été employée à des acquisitions, faites soit pour satisfaire une fantaisie de collectionneur, — comme celle du musée chinois de Fontainebleau, ou du cabinet d'armes de Pierrefonds; soit pour conserver une demeure historique et remplie de souvenirs, — comme celle de La Malmaison; soit pour être agréable à un souverain détrôné, — comme celle du Palais des Césars; soit pour encourager les progrès agricoles, — comme celle des fermes modèles de Champagne,

des Landes, ou d'Algérie [1]. En achetant tout cela, Napoléon III ne songeait certes pas à faire un placement pour l'avenir; tout cela cependant lui créerait maintenant des ressources nécessaires, — si tout cela, sauf le Palais des Césars, n'était sous séquestre et n'y devait rester longtemps : ce qui en sera rendu ne le sera qu'à l'Impératrice, après la mort de Napoléon III.

La paix conclue, un officieux, voyant avec peine à quelle situation se trouve réduit l'Empereur, lui suggérera un moyen de rentrer immédiatement en possession de ces biens personnels : c'est d'en faire dire un mot par le roi Guillaume au gouvernement de Paris ; et une lettre du 17 février racontera comment a été accueillie cette étrange idée : « *Je reçois les propositions les plus absurdes. Quelqu'un me conseillait de demander à celui qui est le maître aujourd'hui d'intervenir pour qu'on me rendit mes propriétés ! J'ai répondu que je m'humilierais presque, s'il le fallait, pour obtenir de meilleures conditions pour la France, mais que, pour moi personnellement, je préférerais ne manger que du pain noir plutôt que de rien demander dans un but d'intérêt privé. Je ne conçois pas qu'il y ait des gens qui ne comprennent pas la dignité qu'on doit garder dans le malheur.* »

Napoléon III a heureusement une autre manière de se procurer quelques fonds. Par l'entremise de son ancien et fidèle ami le comte Arese, il vend le Palais des Césars au gouvernement italien, pour près d'un million, en stipulant cette clause, — où l'on retrouve son invariable sollicitude pour tous ceux qui l'ont approché, — que le chevalier Pietro Rosa en restera le conservateur et pourra y continuer ses fouilles. Du produit de la vente il est fait deux parts égales; l'une est expédiée à Chislehurst, l'autre reste à Wilhelmshœhe : elle n'y restera pas longtemps !

1. Quant aux « propriétés d'Italie », elles se réduisaient à celle de Civita-Nuova, léguée par le roi Louis à son fils et qui ne valait pas précisément « cent millions! »

Quand il ne pouvait presque rien envoyer lui-même aux prisonniers, Napoléon III avait voulu du moins recueillir de l'argent pour eux ; et, le 17 novembre, il avait prié l'Impératrice de l'y aider : « *Je compte créer à Bruxelles une société qui recevra des offrandes pour donner aux prisonniers français des vêtements chauds et des sabots. Je souscrirai 10,000 francs pour moi et 5,000 pour toi. Je voudrais bien qu'à Londres on fit la même chose, car les besoins sont grands et le nombre des prisonniers est immense* »... Maintenant qu'il est *riche*, il peut se montrer plus généreux, — si généreux que, le 23 février, il devra lui-même confesser ses *folies*, sans la moindre contrition d'ailleurs : « *J'ai dépensé beaucoup pour venir au secours des officiers et des soldats ; et quand je vois combien avec peu de chose je faisais d'heureux, je ne m'en repens pas.* »

On pourrait croire que cette bienfaisance était intéressée, et qu'en soulageant les prisonniers Napoléon III cherchait à entretenir parmi eux d'utiles dévouements. Et, bien entendu, on le disait alors en France. On fit même tant de tapage à ce sujet que l'*Indépendance Belge*, écho du gouvernement de la Défense Nationale, et confident de ses appréhensions, somma la Prusse de mettre un terme aux « intrigues » de Wilhelmshœhe. « C'était trop ! cela révolta l'entourage de l'Empereur et quelques-uns de ses amis qui lui en écrivirent. On voulut lui persuader de cesser tout acte de bienfaisance envers les prisonniers. » Se priver de ses dernières ressources pour fournir une nouvelle arme aux calomniateurs, c'était vraiment, lui disait-on, une duperie : Napoléon III ne se laissa pas persuader. « Pour faire taire ces bavardages stupides, il fallait faire choix entre divers sacrifices : ou bien cesser les secours, comme on le lui conseillait ; — ou bien s'abaisser jusqu'à faire publier dans les journaux des rectifications qui ressembleraient à des réclames ou à des excuses ; — ou bien enfin éteindre le sentiment de la reconnaissance dans le cœur des infortunés, en leur dissimulant l'origine des bienfaits. Sans

hésiter, sans écouter aucun conseil, Napoléon choisit ce dernier parti. Les secours ne furent pas suspendus un seul instant, mais on s'arrangea pour que la source en demeurât inconnue[1]. » M. Alfred Pommier, « grand industriel français, établi depuis des années à Leipsick, » devint le distributeur des bienfaits anonymes de Wilhelmshœhe. « Il sut remplir cette mission de haute confiance avec tant de dévouement, une discrétion si absolue que Napoléon III se déclara plus d'une fois son obligé[2] »; — et que l'*Indépendance Belge* se déclara satisfaite : « Voyant qu'il ne pouvait pas corrompre le républicanisme de l'armée, l'ex-empereur avait sagement cessé ses distributions d'argent qui déshonoraient le soldat français. »

Mais, à en croire les nouveaux maîtres de la France, cette distribution de déshonorants subsides était la moindre des « intrigues » de Wilhelmshœhe et de Chislehurst. Voulant reconquérir le pouvoir à tout prix, on n'y reculait devant aucun moyen. On y conspirait avec l'ennemi pour entraver la défense nationale. Si la France manquait d'armes pour repousser l'envahisseur, ce n'était pas parce qu'autrefois les républicains avaient empêché l'Empereur de lui en donner, mais parce qu'aujourd'hui l'Empereur empêchait les républicains d'en acheter. Nous n'inventons rien. Le 1er novembre 1870 (qu'on retienne cette date !), du balcon de la Préfecture de Tours, Gambetta déclare que le gouvernement fait tous ses efforts pour se procurer des fusils, des canons, mais qu' « il rencontre sur les marchés étrangers la concurrence ennemie » et que « cette concurrence est faite par l'homme de Sedan. » Du balcon de la Préfecture de Bordeaux, le 1er janvier 1871, il adjure le pays de ne pas oublier que « la fortune adverse contre laquelle se débat son génie » est « l'œuvre des intrigues de Bonaparte au dehors. »

En racontant, avec preuves à l'appui, ce qui s'était fait, depuis le 4 septembre, à Chislehurst et à Wishelmshœhe,

1. A. Mels, *Wilhelmshœhe*, p. 147.
2. *Id. Ibid*, p. 149.

— où l'on ne cessait d'être d'accord, — nous allons montrer si cette odieuse accusation était fondée; si de tous les membres du Gouvernement, de tous les Français, Gambetta n'était pas le dernier qui dût la formuler.

« Il ne s'agit pas de sauver la dynastie, il s'agit de sauver la France » : depuis la défaite de Reischoffen jusqu'à son départ des Tuileries, l'Impératrice, — traduisant la pensée de l'Empereur, qu'elle connaissait bien, — n'avait cessé de le dire. Elle continue à le dire, en Angleterre comme à Paris, et, par tous ses actes, à prouver qu'elle le dit sincèrement. Dès le 13 septembre, elle écrit à l'Empereur de Russie : « Si j'ai bien compris les rapports adressés par notre ambassadeur, le général Fleury, Votre Majesté écartait *à priori* l'idée du démembrement de la France. Le sort nous a été contraire. L'empereur est prisonnier et calomnié. Un autre gouvernement a entrepris la tâche que nous regardions comme notre devoir de remplir. Je viens supplier Votre Majesté d'user de son influence afin qu'une paix honorable et durable puisse se conclure. Que la France, quel que soit son gouvernement, trouve chez Votre Majesté les mêmes sentiments qu'elle nous avait témoignés dans ces dures épreuves[1]. » L'Impératrice adressa la même prière à l'Empereur d'Autriche, lui disant encore : « Votre Majesté comprendra que ma seule préoccupation est la France et que c'est pour elle seule que mon cœur éprouvé fait des vœux. »

1. Après avoir, le premier croyons-nous, publié cette lettre dans son *Histoire de la Diplomatie du Gouvernement de la Défense Nationale*, M. J. Valfrey disait : « ... Loin de subordonner sa conduite à des intérêts dynastiques, l'Impératrice en faisait le sacrifice le plus complet, afin de ne pas nuire à la défense nationale et de lui laisser toute liberté d'action.... Il n'y aura qu'une voix dans l'opinion publique pour rendre hommage à l'élévation et à la droiture des sentiments exprimés dans cette lettre. » Bien que la Cour de Russie ne crût pouvoir se rendre à l'éloquent appel de l'Impératrice elle en avait été fort émue : Cette émotion se traduisait par l'accent avec lequel la czarine disait à la comtesse Fleury, prenant congé d'elle : « L'Impératrice vient d'adresser au czar une lettre admirable. »

Oui, c'est pour la France, pour le succès de ceux qui la défendent maintenant, que les souverains, détrônés et, chaque jour, outragés par eux, font des vœux ardents, dont la réalisation, — ils le savent bien, — leur enlèverait la dernière chance de restauration. De Chislehurst l'Impératrice écrit à la C^tesse^ Vandal : « Que Dieu donne une victoire à l'armée de la Loire et je serai consolée de toutes mes douleurs. » Près d'elle, le Prince Impérial dit avec élan : « Que Trochu sauve Paris, et je lui pardonne [1]. » Et pendant ce temps, à Wilhemshœhe, on suit avec la même anxiété les opérations des armées républicaines : « Quand un télégramme annonçait une sortie de l'armée assiégée à Paris, ou qu'une bataille était attendue sur un point quelconque », l'Empereur et les généraux qui l'entouraient, « courbés sur des cartes, calculaient, discutaient les probabilités, où leur patriotisme s'accrochait à un vague *peut-être?* [2] »

Les exilés ne se bornent pas seulement à faire des vœux platoniques pour le Gouvernement de la Défense ; ils sont prêts à lui venir en aide : ils ont bientôt une occasion de le prouver. Bazaine, voyant échouer ses combinaisons personnelles, envoie un de ses lieutenants à Chislehurst. L'Impératrice repousse les offres qu'il est chargé de lui transmettre. Informée par le prince de Metternich que le gouvernement de Tours est fort inquiet de ces pourparlers, elle répond que c'est une injustice de plus, qu'elle désire autant que qui que ce soit, sauver la dernière armée régulière. Puis, par la même voie, elle fait savoir à Tours ce qu'elle vient d'apprendre : que les vivres manquent, à Metz, que la reddition de la place « est une affaire d'heures » ; qu'il faut donc se

1. M. Rouher, réfugié à Twickenham, d'où il se rendait souvent à Chislehurst, écrivait, de son côté, le 7 décembre, à Granier de Cassagnac : « La résignation et le silence étaient un devoir patriotique vis-à-vis de la Défense Nationale. La délivrance de la patrie eût été le bien suprême ; tout devait être sacrifié à cette espérance. Pour mon compte, je me serais incliné, je m'inclinerais devant tout pouvoir, devant tout homme auquel je devrais l'expulsion des Prussiens. Mais, hélas ! nos chances s'évanouissent graduellement ! » *Souvenirs du second Empire*, t. III, p. 195.

2. A. Mels. *Wilhelmshœhe*, p. 139.

hâter de conclure l'armistice, en ce moment discuté[1].

Gambetta, à qui une telle générosité semblait extraordinaire, envoyait M. Tissot, chargé d'affaires de France, porter ses remerciements officiels à Chislehurst; — où on ne le recevait pas, en disant qu'on avait voulu rendre un service à la France, mais non à ses maîtres, qu'on n'avait donc nul droit à leurs remerciements, qu'on les dispensait même de toute reconnaissance. Ceux-ci comptaient bien s'en dispenser d'eux-mêmes. Car le lendemain du jour où, par cette démarche officielle mais inconnue du public, il avait dû reconnaître secrètement le patriotisme et l'abnégation de l'Impératrice, Gambetta s'écriait : « Bazaine a trahi! Il s'est fait l'agent de l'Homme de Sedan! Et maintenant, Français, mesurez la profondeur de l'abîme où vous a précipités l'Empire. Vingt ans la France a subi ce pouvoir corrupteur, qui tarissait en elle les sources de la grandeur et de la vie, etc... » Et le surlendemain, il prononçait le discours, encore plus insultant, dont on a lu plus haut un extrait[2].

Dans toute cette affaire de Metz, comme dans les autres, l'Impératrice avait bien interprété le sentiment de l'Empereur; car en réponse à la lettre, où, dès que ces préoccupations lui en laissèrent le loisir, elle lui en raconta les pénibles péripéties, Napoléon III écrivait, le 29 octobre :

Je comprends combien tu as dû souffrir de tant d'épreuves et je conçois que tu n'aies pas eu le temps d'écrire. Mais, ne recevant pas un seul mot de toi depuis six jours, je me figurais une foule de

1. « Cette fois encore, nous avons la satisfaction de le constater, la conduite de l'Impératrice fut très noble et très patriotique. » J. VALFREY, t. I, p. 129.

Dans le procès du maréchal Bazaine, le Commissaire du Gouvernement, voulut également « rendre hommage aux généreux efforts de l'Impératrice en faveur de l'armée de Metz et reconnaître le patriotisme élevé d'une femme qui a si bien compris la loi du devoir et de l'honneur et l'abnégation devant les intérêts du pays. »

2. Au moment de la mort de l'Empereur, son journal, la *République française*, devait publier un article dont la *Gazette de France* elle-même fut révoltée, ne comprenant pas qu'on pût « parler en termes injurieux d'une femme, d'une mère, d'une épouse dont on devrait, au moins, respecter la douleur. »

choses pénibles. Quand on est malheureux, on s'inquiète facilement!... Heureusement ta lettre d'aujourd'hui est venue jeter du baume dans mon cœur. Je suis complètement de ton avis et la lettre qui s'est croisée avec la tienne te prouvera que, de loin, nos pensées et nos cœurs se comprennent. Mille fois plutôt rester dans l'oubli et la misère même que de devoir son élévation à un oubli de sa dignité ou des intérêts de son pays. Adieu, chère amie; calme-toi en pensant à ceux que tu aimes et à cette volonté qui plane sur nos destinées et à laquelle il faut obéir.

Quand cette lettre, ainsi qu'une autre, écrite le lendemain, et où Napoléon III exprimait à l'Impératrice le vif désir de la voir, arrivèrent en Angleterre, l'Impératrice n'y était déjà plus. Depuis longtemps elle avait, elle aussi, grande envie d'aller retrouver l'Empereur, de lui porter les consolations de sa tendresse auxquelles il se montrait si sensible. Mais ne pouvant abandonner le prince impérial à Chislehurst elle avait dû faire demander à M. de Bismarck si, allant à Wilhelmshœhe, elle en pourrait revenir; si elle n'y serait pas retenue comme prisonnière de guerre; et M. de Bismarck n'avait voulu prendre encore, à cet égard, aucun engagement.

Après les graves incidents auxquels elle vient d'être mêlée, voulant faire savoir exactement à l'Empereur dans quelle situation elle s'est trouvée, quelle conduite elle a cru devoir tenir, l'Impératrice ne peut se décider à attendre davantage. Puisqu'on lui refuse un sauf-conduit, elle s'en passera et tâchera d'accomplir ce long voyage à l'insu de tous. Elle se rend à Londres, accompagnée du comte Clary, sans même emporter une valise. Elle y prend le chemin de fer; elle s'embarque pour Ostende, elle arrive jusqu'à la station la plus proche de Wilhelmshœhe, sans avoir été reconnue par personne. Un fiacre la mène chez le gouverneur; le gouverneur est au château, où elle se fait alors conduire, laissant d'abord le comte Clary y entrer seul. L'Empereur, à qui le comte se fait annoncer, en éprouve une grande surprise : « Vous ici?... Je viens précisément d'écrire à l'Impératrice, pour lui demander si elle ne pourrait venir. » L'Empereur n'étant pas seul, M. Clary répond : « Dès que l'Impé-

ratrice connaîtra le désir de Votre Majesté, elle s'y rendra certainement. » Puis, il fait entendre à l'Empereur qu'il désirerait lui parler sans témoins; et, resté seul avec lui, il lui apprend que l'Impératrice est à la grille du château : « Est-ce possible? s'écrie l'Empereur très ému; qu'elle vienne vite ! » Et, avec le comte Clary, il va jusqu'au perron. Mais là se trouvent encore quelques personnes de son entourage; et Napoléon III, craignant par dessus tout de se donner en spectacle, sait, cette fois encore, se maîtriser assez pour recevoir l'Impératrice, — après les tragiques événements qui les ont depuis quatre mois séparés, — avec le même visage que s'il l'avait quittée la veille, en des circonstances ordinaires. Si bien qu'elle le connût, l'Impératrice est étonnée, presque peinée de ce calme apparent. Mais, dès que la porte du cabinet de l'Empereur est refermée sur elle, le masque impassible se détend tout à coup, et Napoléon III se jette, en pleurant, dans ses bras.

Le surlendemain l'Impératrice quitte Wilhelmshœhe aussi secrètement qu'elle y est arrivée et rentre en Angleterre avant que cette fugue hardie eût été ébruitée. Les lettres qui s'échangèrent entre Chislehurst et Wilhelmshœhe après cette visite montreront quel bien en avait éprouvé l'Empereur; elles montreront surtout qu'entre l'Impératrice et lui l'accord est plus étroit que jamais sur l'attitude qu'il leur convient de prendre, ou plutôt de conserver.

Comme Napoléon III l'avait écrit, — le 30 septembre, — et comme le croiront sans peine tous ceux qui l'ont connu, — la perspective de régner de nouveau, sur « *la France dévastée et amoindrie* » ne pouvait le tenter vivement. Mais les circonstances ne lui en feraient-elles pas un devoir ? Si le gouvernement prussien était prêt à lui offrir des conditions de paix sensiblement meilleures qu'à « Messieurs du Pavé », comme M. de Bismarck appelait dédaigneusement ses successeurs, aurait-il le droit de décliner ces propositions plus avantageuses pour le pays ? S'il refusait d'atténuer ainsi le désastre qu'il n'avait pas dépendu de lui de conjurer,

ne lui en ferait-on pas, et à juste titre, un nouveau grief? Une telle éventualité, d'ailleurs, était fort douteuse. Le roi Guillaume, sans doute, — on l'a indirectement appris, — préfèrerait traiter avec l'Empereur. Il parle avec éloge de son noble caractère, dit avoir, « comme tout le monde, subi son charme ». Il se rappelle d'ailleurs, un peu tard, — et peut-être parce qu'une brochure écrite ou, du moins, signée par le marquis de Gricourt, vient de la rendre publique, — la promesse d'éternelle gratitude qu'en 1856 il lui avait faite, au nom « de la Prusse et de la maison de Hohenzollern » : il ferait donc volontiers, pour son compte, à l'Empereur des concessions qu'il refuserait à d'autres. Et ce n'est pas la reine Augusta qui chercherait à l'en détourner. Car elle témoigne directement sa sympathie personnelle pour l'infortune de Napoléon III, en s'efforçant d'adoucir sa captivité par des attentions de toute sorte, notamment en faisant remplacer tous les serviteurs allemands de Wilhelmshœhe, sans exception, par des serviteurs suisses ou français ; — attentions telles que l'Empereur avoue en être « *gêné* » ; car s'il lui répugnerait d'y paraître insensible il n'en coûte pas moins à sa dignité de devoir un remerciement à ceux dont il est le prisonnier.

Mais M. de Bismarck est plus âpre au gain que son maître. Il n'a, lui, qu'une préoccupation : obtenir de la victoire tout ce qu'on peut en tirer, et traiter avec qui se montrera le plus accommodant. Les offres qu'il fait transmettre à Wilhelmshœhe, Napoléon III ne voudrait les accepter; il le sait fort bien : par ce semblant de négociations il cherche seulement à affoler, à énerver les plénipotentiaires français redoutant par dessus tout une restauration impériale, et leur faire accepter ses conditions draconiennes. Cette tactique lui réussit. Le traité de paix est enfin signé. Dès qu'il le connaît, l'Empereur en éprouve une vive douleur. Parce qu'il ne l'a pas signé lui-même ? Non : parce que les sacrifices qui nous sont imposés lui semblent exorbitants et dépassent toutes ses craintes. Il écrit aussitôt :

Ma chère Eugènie, tu dois éprouver ce que je ressens en apprenant les conditions de paix. Je t'avoue que je croyais que Metz nous serait restée et que l'indemnité de guerre ne dépasserait pas trois milliards. Cette paix ne peut être qu'une trêve et elle prépare bien des malheurs pour l'Europe !

J'en suis profondément affecté, et en présence de tels malheurs ma pensée est absorbée entièrement. Si encore la France était unanime dans ses sentiments, si elle avait un gouvernement assez fort pour travailler sans relâche à une résurrection, on pourrait se prendre à espérer! Mais que voyons-nous? Des fous ou des égoïstes. J'en suis profondément affligé.

Je n'ai pas le courage aujourd'hui de parler d'autre chose. J'espère bientôt te revoir. Il me tarde de te presser ainsi que Louis sur mon cœur. Je t'embrasse tendrement.

NAPOLÉON.

Malgré cette impatience de revoir l'Impératrice et le prince Impérial, de presser sur son cœur ce fils chéri, — dont jadis il avait peine à s'éloigner pour deux jours, et dont il est séparé depuis le 27 août, — l'Empereur ne voudrait pourtant pas que sa captivité cessât avant celle des autres vaincus de Sedan. Se croyant menacé d'une telle faveur il s'en montre ému : « *Je suis inquiet*, — écrit-il, le 23 février, — *des nouvelles qu' on répand dans les journaux de ma mise en liberté. Je ne puis l'accepter tant que l'armée est prisonnière.* » Ce qu'il souhaite seulement, c'est d'être libre avant le 16 mars : « *Je voudrais bien être en Angleterre pour l'anniversaire de la naissance de Louis* ». Et ce modeste vœu du prince qui, quinze ans plus tôt, à pareille époque, avait reçu les hommages de l'Europe entière, ne se réalisera pas : « *C'est demain le 16 et je ne serai pas auprès de vous; cela me fait beaucoup de peine.* » Il ne quittera, en effet, Wilhelmshœhe que quatre jours plus tard.

Quel souvenir devait-il y laisser à ceux qui l'y avaient vu pour la première fois et y avaient appris à le connaître? Pour le savoir, nous devons revenir au Mémorial de Mels.

Quand Napoléon III était arrivé à Wilhelmshœhe, les habitants du pays étaient violemment prévenus contre lui. Con-

vaincus, sur la foi des journaux prussiens, que l'Empereur avait provoqué l'innocente et pacifique Allemagne et déchaîné sur eux tous les maux de la guerre pour assouvir une égoïste ambition, ils lui manifestaient brutalement leur hostilité. Mais peu à peu, « l'aspect seul de l'Empereur, la dignité majestueuse avec laquelle il supportait son sort tragique » avaient atténué, dissipé ces préventions; à la haine, à la colère avaient succédé la compassion, puis l'intérêt, le respect, et finalement la sympathie. Chez les officiers qui le gardaient et le voyaient de plus près, ce changement d'attitude et de langage avait été plus prompt, presque immédiat. Par tous les témoignages de déférence que n'interdisaient pas formellement leurs instructions, ils s'efforçaient de faire oublier à Napoléon III qu'il était le prisonnier et non l'hôte de leur roi. Ils cherchaient surtout à lui épargner le spectacle humiliant de leurs manifestations patriotiques : « Ce qui faisait notre joie, dit Mels, apportait une mortelle douleur à ceux pour qui nous avions le cœur plein d'estime; » et, au moment de fêter, le verre en main, quelque nouvelle victoire allemande, cette pensée les retenait; « on pourrait s'en apercevoir au château, disait-on; et l'on n'en parlait plus[1]. » Lorsqu'à la veille du départ de Napoléon III, ils furent admis à prendre congé de lui, ils ne cherchèrent plus à dissimuler les sentiments qu'il leur avait inspirés : « Le capitaine d'artillerie de S... pleurait comme un enfant » en sortant du château; et, se tournant vers son voisin, qui était Mels, il lui disait : « Je voudrais maintenant tordre le cou à un journaliste, à un de ces imbéciles qui écrivent tant d'infamies contre ce malheureux et digne souverain[2]. »

Les domestiques français dont une pensée délicate avait entouré Napoléon III étaient plus à l'aise pour manifester leur émotion et leurs regrets. Ce que l'Empereur avait été pour eux, le trait suivant le fera comprendre. M. Bernard

1. *Wilhelmshœhe*, p. 110
2. *Wilhelmshœhe*, p. 202.

(de Grenoble), le chef envoyé de Berlin à Wilhelmshœhe, était, paraît-il, un artiste célèbre, auteur de savants traités, très prisés de ses confrères. Ayant la conscience de son mérite il était fier de pouvoir le déployer devant celui qu'il considérait encore comme son souverain. Mais Napoléon III avait toujours été fort peu gourmet; et, — loin d'oublier les malheurs de son pays en faisant bombance, comme l'affirmaient les publicistes officieux de Paris[1], — il se souciait alors moins que jamais de ce qui était servi à sa table; il ne faisait guère honneur, guère attention aux menus élaborés, exécutés avec tant de soin par M. Bernard. Cette indifférence navrait l'artiste méconnu. Mels, qui recevait ses doléances, en rit d'abord. Mais voyant que ce chagrin était « très sérieux », que « le pauvre homme en devenait malade », il prit « la liberté grande d'intervenir près de Sa Majesté, en faveur de son cuisinier. » Le soir même « l'Empereur goûta de tous les mets, complimenta le chef, se fit donner des explications par lui sur je ne sais quel plat. » Et Bernard se retira « fou de joie[2]. »

Quant à Mels lui-même, il avait éprouvé, dans une circonstance beaucoup plus grave, l'exquise bonté de Napoléon III, s'oubliant pour compatir à la peine d'autrui. Au milieu du mois de février, il avait perdu sa fille; et, depuis ce moment, absorbé par son chagrin, il n'avait plus paru au château, où jusqu'alors on était renseigné par lui sur les événements du dehors. Le 2 mars un aide de camp de Napoléon III reçoit un télégramme de la Reine d'Angleterre, le chargeant de préparer l'Empereur « à une importante et très pénible nouvelle. »

De quoi s'agit-il? Avec quelle impatiente anxiété Napoléon III et son entourage désirent l'apprendre! Mels, à qui

1. « Cet homme, à qui vous devez tous vos malheurs, vous croyez peut-être qu'il souffre de vos souffrances?... Vous vous tromperiez. Cet homme habite un château splendide; on lui sert vingt et un plats à sa table, etc...» *Bulletin de la République*, 1er janvier 1871.

2. Mels, *Wilhelmshœhe*, p. 42.

un employé du télégraphe vient de porter une dépêche, le sait certainement; le prince de la Moskowa veut aller le lui demander : respectant la douleur du père, Napoléon III ne permet pas qu'on la trouble dans son intérêt. Informé, par un serviteur du château, de ce qui vient de s'y passer, Mels n'hésite plus. Il prend la dépêche et, rencontrant l'Empereur dans le parc de Wilhelmshœhe, il la lui présente, en s'inclinant avec respect, mais « incapable de prononcer une parole. » Cette dépêche sur laquelle « se fixent, anxieux, dévorants, les regards des généraux qui l'accompagnent », Napoléon III la prend d'une main; de l'autre, il serre longuement celle du pauvre père qu'il n'a pas revu depuis son malheur.

« Et alors, — ajoute Mels, — celui qu'on appelait « un despote sanguinaire », se souvint, avant de songer à lui-même et à ses infortunes souveraines, que l'homme qui était devant lui s'était arraché à une famille en deuil. Il sentit, dans la bonté infinie de son âme qu'il devait, malgré la solennité historique de l'heure, quelques mots à ce père qui venait de dire un dernier adieu à son enfant. Ce que Napoléon me dit, je ne le sais; mais ses paroles venaient du cœur, car je sentais qu'elles arrivaient au mien ! « Et maintenant, termina-t-il, ne vous dérangez plus pour moi, votre place est près des vôtres. » Je m'inclinai et je partis. Les officiers se rapprochèrent pour lire la dépêche. L'Empereur ne l'avait pas encore ouverte. Au coude de l'allée, je me retournai. Il était immobile à la même place et me regardait m'éloigner. Ayant vu que mes yeux se tournaient vers lui, Napoléon III leva son chapeau. Alors seulement qu'il m'eut entièrement perdu de vue, il consentit à ouvrir la dépêche, — qui lui annonçait sa déchéance[1]. »

Trois semaines plus tard, le 20 mars, — après avoir entendu la messe au château, après avoir donné à l'officiant, curé d'une petite église voisine, les vases sacrés et les

1. Mels, *Wilhelmshœhe*, p. 188.

ornements envoyés d'Angleterre par l'Impératrice, après avoir été se recueillir encore une fois devant le portrait de la Reine Hortense, — Napoléon III se dirigeait vers la gare où il devait s'embarquer, lorsque Mels reçut une nouvelle dépêche. Il put rejoindre l'Empereur à la station et la lui remettre. Elle contenait ces mots : « *Révolution à Paris. Deux généraux assassinés. Socialistes maîtres de la capitale. Paix remise en question.* » Après l'avoir lue Napoléon III pâlit et leva les bras au ciel en disant : « La seconde fois, en présence de l'étranger[1] ! »

1. Mels, *Wilhelmshœhe*, p. 206,

XIX

CHISLEHURST

Arrivée de Napoléon III en Angleterre; accueil de la population. — Les fidèles de Napoléon III à Chislehurst. — Quel sentiment les y conduit. — Chateaubriand et M. Thouvenel, — Les remerciments de Napoléon III. — Ses rigueurs. — Les courtisans du lendemain. — Nouvelles calomnies; la Commune attribuée à Napoléon III. — Représailles faciles. — Pourquoi Napoléon III refuse d'en user. — Napoléon III et ses généraux. — Généreuses ratures. — Ce que deviennent les diamants de l'Impératrice. — Napoléon III à Torquay. — La vie d'hôtel trop chère! — Les derniers travaux de Napoléon III. — Sa mort. — Ses funérailles. — Son testament.

Si la maison de Bourbon avait été rétablie « sur le trône de ses ancêtres », — Louis XVIII le déclarait, le 21 avril 1814, au Prince-Régent, — c'est à l'Angleterre, « à la confiance de ses habitants », qu' « après la divine Providence » elle le devait. Elle témoigna sa reconnaissance envers « ce glorieux pays » en ne négligeant rien pour entretenir avec lui de bons rapports. Quand Charles X détrôné vint se réfugier chez eux, les Anglais le reçurent pourtant assez mal; ceux qui vinrent le voir débarquer à Portsmouth portaient, pour la plupart, à leur chapeau la cocarde tricolore[1], cette co-

1. Émile Ollivier, *L'Empire Libéral*, t. I, p. 229.

carde de la Révolution et de l'Empire que leurs armées avaient poursuivie avec tant d'acharnement sur tous les champs de bataille de l'Empire.

A Napoléon III, qu'ils avaient vu monter sur le trône avec de vives appréhensions, mais qui avait su acquérir, conserver leur amitié, sans jamais leur sacrifier ni les intérêts ni la dignité de son pays, ils firent un tout autre accueil. Pour le souverain déchu ils eurent constamment la même déférence et les mêmes égards que s'il eût encore porté la couronne[1].

Dès que l'Empereur fut installé à Chislehurst, Lord Malmesbury vint l'y saluer. En retrouvant sur la terre d'exil le prince qu'il y avait connu quarante années auparavant, dont il avait vu depuis et souvent jalousé l'éclatante fortune, il éprouvait une vive impression, aussitôt consignée sur son journal : « J'avoue avoir été extraordinairement ému. Sa dignité calme et tranquille, son absence de surexcitation et de toute irritation était l'indice d'une force morale digne du stoïcien le plus sévère... Pas un mot de plainte ne lui échappa dans notre entretien... Je le trouvai beaucoup plus affecté des calamités de Paris et de l'anarchie qui régnait en France que de ses propres malheurs. Le fait que les communards se rendaient coupables de semblables horreurs, en présence des armées prussiennes, lui semblait le comble de l'humiliation[2]... »

Cette impression de l'homme d'État anglais, tous les fidèles venus de France allaient la partager. Chaque jour on

1. « L'accueil cordial de la foule (à son arrivée en Angleterre) lui a montré la générosité du peuple anglais, ainsi que sa gratitude pour la constante amitié dont, pendant vingt ans, il lui avait donné des preuves. On se rappelait la guerre de Crimée et la sympathie qu'il nous avait témoignée lors de notre conflit avec les États-Unis. Il avait fait plus encore, au moment de la révolte des Cipayes, lorsque, le salut de l'Inde dépendant de l'arrivée rapide des renforts, il nous avait offert, pour nos troupes, le passage par la France. Pendant tout son règne, les Anglais ont été reçus à Paris avec une extrême cordialité, bien différente de l'accueil que leur avaient fait les régimes précédents. » Lord Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre*, p. 374.

2. *Id.*, *Ibid.*, p 375.

on voyait arriver de nouveaux, apportant les excuses et les assurances de dévouement de ceux qui ne pouvaient encore accomplir ce pélerinage.

Il suffisait de voir avec quelle émotion ces courtisans du malheur entraient à Camden-Place pour comprendre qu'ils y avaient été attirés par un sentiment de reconnaissance pour le passé, non par un calcul d'ambition pour l'avenir. Ils ne venaient pas à Chislehurst, comme d'autres étaient allés à Gand, pour pouvoir s'en faire un titre plus tard. Ils ne se demandaient pas si l'empire avait la moindre chance d'être restauré. L'empereur était malheureux : ils venaient le consoler par leurs hommages ; l'empereur était indignement calomnié ; ils venaient protester contre la calomnie ; — parce qu'en le servant, ils s'étaient sincèrement, profondément attachés à lui. M. Nisard devait écrire, longtemps après, dans ses *Souvenirs* : « J'ai plus d'une fois entendu des adversaires du second Empire me concéder que l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie avaient su se faire des amitiés fidèles. Fidèles, c'est trop peu dire : ils en ont laissé de tendres. Celle que je leur garde est de celles-là... Ce que j'ai le plus estimé de l'œuvre politique de l'Empire, c'est l'ouvrier. *Estimé*, ne dit que la moitié de mes sentiments. J'ai aimé la personne de Napoléon III, non seulement pour le bien qu'il m'a voulu faire, mais pour ce qui est son trait caractéristique, son charme : la bonté. J'ai vécu trop loin du souverain pour le connaître à fond et le juger ; mais il m'est arrivé de m'approcher de l'homme, de toucher sa main de la mienne, et d'y sentir cette douce chaleur de la bonté par laquelle il a été l'ami et la victime des petits. Les événements m'ont ôté ce qui venait du souverain ; ils m'ont laissé sous le charme de l'homme et le même nom de Napoléon, qui avait passionné ma jeunesse, me reste, au déclin de sa vie, cher et glorifié[1]. »

Bien d'autres pensaient, sentaient ce qu'ils n'auraient su

1. M. Nisard, *Souvenirs*, t. II, p. 430.

aussi bien dire. Ils n'avaient eux-mêmes compris que depuis le 4 septembre quelle était la force de leur attachement pour celui qui cessait d'être leur maître. Ce sentiment n'était pas la conséquence naturelle de leur fidélité politique, elle en était au contraire le principe, ou, du moins, la plus solide base. Si le parti impérialiste, écrasé par la défaite et la révolution, troublé par le mensonge, intimidé par la menace, put se reprendre, se reconstituer, et bientôt, par sa fermeté, sa constance, exciter l'admiration de tous les autres, — c'est parce que Napoléon III, dans la catastrophe de 1870, avait perdu moins d'amis que l'Empire de champions ; et que ceux mêmes qui n'osaient espérer la reprise de l'*œuvre* avaient voulu pourtant rester fidèles à l'*ouvrier*.

Les bienfaits, grâce à Dieu, ne sont pas toujours perdus, et Napoléon III en avait tellement répandu, pendant toute sa vie ! Il avait eu tant de peine à signer même des révocations justifiées ! Parfois il n'avait pu se résigner à priver de son emploi tel fonctionnaire qui le remplissait mal, qu'à la condition de lui maintenir son traitement, aux frais de la cassette privée : nous pourrions en citer deux exemples ; il dut y en avoir plus d'un autre. A ceux dont les exigences de sa politique avaient déterminé la disgrâce, Napoléon III avait su également, par ses égards, en adoucir l'amertume. Chateaubriand était sorti du ministère, en 1824, la rage et la rancune au cœur, se plaignant, non sans raison, d'avoir été « chassé comme un laquais qui aurait volé la montre du roi sur sa cheminée » ; M. Thouvenel, perdant son portefeuille en 1862, écrivait à son ami, le duc de Gramont : « Le témoignage public que l'Empereur m'a donné en se séparant de moi, répond mieux que je ne pourrais le faire moi-même à vos amicales préoccupations. Je n'ai quitté le ministère ni en *disgracié*, ni en *mécontent*, et Sa Majesté sait que mon dévouement ne tenait pas à ma position[1]. »

A ces fidèles qui, en allant le voir, le remercier dans

1. *Correspondance privée de M. Thouvenel*, t. 2.

l'exil, remplissaient, sans le moindre effort, un devoir élémentaire, l'Empereur témoignait vivement sa reconnaissance, presque sa surprise d'une fidélité si naturelle. Pour réfuter certaine des odieuses niaiseries débitées sur son compte, l'un d'eux écrivait-il un opuscule de quelques pages? L'Empereur lui en savait gré, comme d'une œuvre importante et méritoire, et le lui disait par un billet tel que le suivant, daté du 9 novembre 1871 : « *Mon cher Monsieur X... je viens vous remercier du nouveau service que vous m'avez rendu. Votre brochure sur.... est un chef-d'œuvre d'esprit et de logique, comme tout ce qui sort de votre plume*, etc. »

Un jour cependant, — un seul jour, — Napoléon III voulut se montrer sévère et faire une « exécution. » Parmi les officiers de sa maison, qui devaient, presque tous, lui rester si dévoués, l'un des plus anciens, l'un des plus comblés, avait montré pour ses malheurs une indifférence dont tout le monde avait été révolté. Il ne crut pouvoir se dispenser toutefois d'aller, après tous les autres, saluer son maître exilé. Napoléon III, que son ingratitude avait particulièrement peiné, voulut lui faire sentir qu'il n'était point la dupe de cette tardive démarche et lui manifester « tout son mécontentement ». Au comte Davillier, demandant s'il pouvait l'introduire, l'Empereur dit donc : « Soit!.. Et décidément je ne ferai allusion à rien.... Cela me serait pénible. Seulement, dans cinq minutes, je vous prie de m'annoncer une autre personne. » Et voilà comment Napoléon III, quand par hasard il voulait être sévère, *exécutait* les gens!

L'Empereur ayant recruté dans tous les camps, et la plupart de ceux qu'il avait ralliés, de droite ou de gauche, lui restant attachés, on voyait arriver successivement à Chislehurst des hommes de toute origine : impérialistes de naissance, impérialistes de l'avant-veille, ou de la veille seulement, et même, parmi eux, quelques impérialistes du lendemain de la chute : cœurs élevés, que révoltaient l'injustice, la bassesse et qui n'avaient franchement épousé la cause impé-

riale que le jour de sa défaite. C'était, par exemple, Georges Seigneur, ancien rédacteur de l'*Union*, que nous entendîmes crier, avec une grave émotion, et pour la première fois de sa vie : *Vive l'Empereur !* dans la soirée du 3 septembre, où l'on apprit aux représentants des journaux la captivité de Napoléon III ; — qui, le lendemain, lutta énergiquement, pour empêcher d'ouvrir aux émeutiers la grille du Corps législatif, en disant ce joli mot : « Je tiens le serment du général Trochu. » C'était encore Jules Amigues, qui s'était dit, s'était cru républicain, jusqu'au jour où il avait vu la République bénéficier joyeusement de nos désastres.

Ces visiteurs d'origines diverses ne pouvaient envisager de la même façon les tragiques événements où avait sombré l'Empire, ni leur cause, ni la conduite qu'il faudrait tenir, si le pays rappelait un jour Napoléon III ou son fils. Tous étaient cependant d'accord sur un point : l'Empereur devait repousser les mensongères accusations dont il était l'objet ; — soit en rappelant à la pudeur certains de ceux qui vociféraient le plus bruyamment contre lui ; — soit en restituant à chacun, civil ou militaire, la part de responsabilité qui lui revenait. Napoléon III s'y refusait nettement. Il y avait quelque mérite ; car, encouragée par son silence, la calomnie se déchaînait alors de plus belle. Ce n'était plus seulement la guerre et la défaite qu'on devait à l'égoïsme de l'Empereur : c'était, par surcroît, la Commune ! Pour sauver sa couronne, il avait déjà attiré les Prussiens à Paris ; pour la reconquérir, il livrait maintenant Paris aux anarchistes !

Dès le 19 mars, une proclamation signée des ministres de M. Thiers, — même d'un amiral à qui son passé aurait dû interdire cette faiblesse, — parlait des chefs de l'insurrection triomphante en disant : « *Personne ne les connaît.* Sont-ils communistes, ou *bonapartistes*, ou Prussiens ? » Thème ingénieux, qu'allaient quotidiennement développer les journaux, — tous les journaux : ceux du parti gouvernant, pour qui les chefs de la Commune n'étaient certes

pas des inconnus, puisqu'il entretenait avec eux, depuis longtemps, les plus étroites relations, et que, le jour de sa victoire, il avait tiré de prison la plupart d'entre eux, pour leur donner des grades et des emplois ; — même les journaux du parti « conservateur-libéral », qui avaient plus ou moins protesté contre leur incarcération sous l'Empire, qui avaient notamment pris fait et cause pour le fameux Mégy, qui reprochaient, en 1870, au Gouvernement impérial d'exploiter honteusement le *spectre rouge*. Nous ne voulons les nommer ni les uns ni les autres ; — s'ils nous lisent, ils se reconnaîtront ; et cela nous suffira ; — nous nous bornerons à les citer, très fidèlement : « Le bruit court, — disait l'un, — que parmi les traîneurs de canons de Montmartre, il y a des condottières bonapartistes. Ils gagnent la solde que l'ex-empereur est assez riche pour leur payer. Voilà l'emploi que fait de l'argent qu'elle nous a pris la dynastie qui nous a exploités pendant vingt ans. » — « Il paraît certain, — affirme un autre, — que dans le mouvement se trouvent mêlés des agents bonapartistes qui recrutent, à prix d'argent, des soldats pour l'émeute. Des traites d'une maison anglaise ont été rapportées de Bruxelles par quelques-uns de ces agents. » Un troisième est mieux renseigné : « Il est certain que l'or bonapartiste est versé à pleines mains, et qu'au lieu de 1 fr. 50, il est alloué aux gardes nationaux embrigadés 6 francs par jour... Les cabarets sont pleins de gens qui payent en or. M. Rouher est à Paris. » Mais, s'il dirige de loin le mouvement, il n'opère pas lui-même. Il laisse ce soin... à M. Conti... Oui, ce digne et respectable Conti, déjà mortellement atteint, à qui, le 1^er^ mars, un héroïque dévouement a pu seul donner la force nécessaire pour défendre son souverain contre cinq cents furieux, c'est lui qui va, de faubourg en faubourg, embrigadant les émeutiers : « Il a été vu aux Batignolles distribuant de l'argent. » Et la presse de province s'en mêle ! Un journal royaliste de Lyon fournit à ses confrères, trop heureux de s'en emparer, des détails précis : « La somme envoyée

de Genève à Paris est de *sept millions*. Ce n'est pas sans quelques difficultés qu'on l'a fait passer. » Il sait comment on s'y est pris et le raconte. Pour un peu, il indiquerait le nombre des billets de banque et le millésime des pièces d'or : comment ne pas croire des gens si minutieusement informés?

Ah ! certes, s'il plaisait à Napoléon III de relever ces stupides et misérables calomnies, plus d'un calomniateur rentrerait aussitôt sous terre. Les crocheteurs des tiroirs de son cabinet n'avaient pas trouvé, mis de côté tous les *petits papiers* compromettants pour certains de leurs amis, — qui pouvaient cesser de l'être. Beaucoup avaient été sauvés, dont la publication eût fait bien des victimes! Qu'on suppose, dans la situation où se trouvait alors l'Empereur, un homme ayant l'âme moins fière, plus vindicative, — comme M. Thiers par exemple, qui poursuivait son successeur de violents sarcasmes et s'écriait publiquement : « C'est indigne! Il s'est conduit envers moi... comme Trochu envers l'Impératrice ! » ; — quelle écrasante revanche il aurait pu prendre, en disant :

« Ma patience est à bout; il faut qu'on vous connaisse enfin!... Toi, l'an dernier, tu me demandais la préfecture de la Gironde; — toi, dix ans plus tôt, tu sollicitais fort humblement celle qu'il me plairait de te donner; — toi, tu désirais ardemment être mon officier d'ordonnance; — toi, tu avais falsifié des actes de l'Etat civil; et, sans mon intervention, tout le monde l'eût appris; — toi, tu demandais avec instances au prince Napoléon, ton ministre alors, un poste d'avancement, qui te fournît « l'occasion de rendre de nouveaux services à l'Empereur »; — toi, tu causais volontiers des hommes et des affaires de ton parti avec un de mes ministres, qui, à la fin de chaque mois, te témoignait sinon son estime, du moins sa reconnaissance; — toi, tu collaborais, sous un pseudonyme, au *Dix-Décembre;* et, toi, à l'*Etendard;* — toi, tu rédigeais des journaux de préfecture, où tu défendais « avec une profonde conviction

le souverain et le gouvernement qui ont sauvé le pays » ; — toi, si célèbre aujourd'hui, sous un sobriquet ridicule, tu aspirais, un an avant ma chute, à la même fonction ; — toi, dont le journal est, de tous, le plus acharné contre moi, tu fus mon sous-préfet, et, si tu cessas de l'être, ce ne fut pas pour défaut de zèle ; — toi qui faisais autrefois de si belles apologies du coup d'Etat, tu es devenu mon ennemi, parce que M. Rouher t'enleva un emploi, dont tu trafiquais ; — toi qui, aujourd'hui royaliste fervent, répudies avec dédain « un gouvernement d'aventure », tu oublies qu'il y a cinq ans, tu m'adressais une lettre suppliante où tu me demandais de l'argent, beaucoup d'argent pour te sauver, disais-tu, « plus que la vie, l'honneur » ; puis, la somme reçue, une autre où tu me jurais, avec effusion, un dévouement « à toute épreuve » ; et ces lettres sont là, sous ma main ! »

Napoléon III aurait pu continuer longtemps ainsi. Mais il ne voulait pas s'abaisser à de telles réprésailles. Il avait eu, nous le répétons, une très haute conception de ses devoirs de souverain, — et ne se croyait pas affranchi de ces devoirs par sa déchéance. « L'honneur de la France, disait-il à ceux qui s'étonnaient de sa générosité, est fait de l'honneur des citoyens : ce n'est pas à moi, qui ai régné sur elle, d'amoindrir ce patrimoine national. La honte que j'infligerais à tel général, à tel officier, éclabousserait toute l'armée ; je l'aime trop pour lui causer cette peine et ce tort. D'ailleurs, ceux qui me demandaient un service d'argent comptaient sur ma discrétion ; et je tiens, malgré leur ingratitude, à justifier leur confiance. »

Quant à se défendre aux dépens de ceux qui, à l'armée ou dans les fonctions publiques, l'avaient mal secondé, l'Empereur y était encore moins disposé : il l'aurait pu cependant, de l'aveu même d'écrivains qui l'ont peu ménagé. Indiquant le vaste dessein qu'il avait poursuivi au dehors, M. A. Sorel écrivait récemment qu' « on ne peut refuser à ce dessein de remaniement de l'Europe non seulement de la généro-

sité, mais de la grandeur »; puis, avouant, — comme nous l'avons nous-même indiqué plus haut, — quelles entraves les entreprises du souverain avaient rencontrées dans la seconde période de son règne, il ajoutait que « Napoléon III se trouva *condamné* par les *nécessités* de son gouvernement intérieur », condamné « par les *résistances* de quelques-uns de ses meilleurs conseillers *et de presque tous ses diplomates* » à « louvoyer », à « atermoyer sans cesse »; que « jamais politique ne fut plus contrariée que la sienne »; et qu'ayant eu « des serviteurs capables et dévoués, il fut cependant un des princes les plus mal servis [1]. »

Napoléon III pouvait le penser : il ne voulait pas le dire; non seulement parce qu'il lui eût répugné de compromettre, pour son propre intérêt, des serviteurs « dévoués », mais par un autre sentiment non moins élevé. En prenant le pouvoir il s'était déclaré « responsable », et n'avait pas considéré ce mot comme une vaine formule. Ayant toujours pris, continuant à prendre au sérieux sa responsabilité constitutionnelle, il se croyait tenu de couvrir tous les agents qu'il avait librement choisis, acceptés ou maintenus et reconnaissait à l'opinion le droit de lui demander compte à lui-même de leur insuffisance [2]; — ce dont, il faut l'ajouter, leur insuffisance abusait parfois, en s'abritant d'elle-même derrière la responsabilité que le souverain détrôné revendiquait si fièrement.

Ceux que l'Empereur tenait le plus à couvrir, c'étaient ses généraux malheureux. Oubliant tous leurs services passés, on s'était montré sans pitié pour eux. A l'heure même où il avait le plus d'intérêt à ménager l'armée, le nouveau gouvernement l'avait froissée, en laissant, en faisant insulter

1. A. Sorel, *Lectures historiques*, p. 220.

2. « L'Empereur peut être diversement apprécié dans son caractère et sa politique; mais il était chevaleresque, et il avait à un haut degré, le sentiment de sa responsabilité; jamais il n'est descendu à récriminer contre ceux qui l'ont servi. » G Rothan. *La politique française en 1866*. P. 374. — « L'Empereur, qui aurait pu récriminer contre ceux qui, au lendemain de ses infortunes, se sont réfugiés derrière sa responsabilité, seul ne s'est pas défendu. » *Id.*

ses anciens chefs, vaincus et captifs[1]; et, de toutes les injustices de cette époque, aucune n'avait été plus sensible à l'Empereur. « C'est mon métier de prince, — disait-il à notre ami Édouard Boinvilliers, venu l'un des premiers à Chislehurst, — d'être en butte à la calomnie. Mais ce n'est pas, je l'avoue, sans un amer regret que je vois ces vaillants hommes de guerre en butte aux violences des partis. L'Empereur prisonnier et détrôné ne peut-il donc suffire à apaiser toutes les rancunes[2]? »

Napoléon III évitait donc avec soin de prononcer le moindre mot, qui, en le disculpant lui-même, aurait pu être exploité contre ses anciens lieutenants, même contre ceux qui lui avaient été imposés : « Je suis probablement, — a dit M. Augustin Pilon, — le dernier écrivain qui ait eu l'honneur de travailler pour l'Empereur... J'ai eu l'infinie tristesse de l'assister dans la rédaction d'un plaidoyer personnel, où il s'arrêta devant l'impossibilité de se justifier sans accuser autrui. Je garde une page qui racontait la bataille de Sedan, page émouvante à voir, hachée de ratures de sa main, dont chacune représente un effort pour couvrir un serviteur malheureux. Il y en eut tant de ces généreuses ratures qu'à la fin le récit a presque disparu[3]. »

Les gens qui aimaient à faire parler ou même « penser » Napoléon III, selon l'idée très fausse qu'ils s'étaient faite de son caractère, ceux qui l'accusaient « d'agir toujours par

1. « O généraux, maréchaux familiers de César, — disait un pamphlet, presque intégralement reproduit, et représenté comme un modèle de « patriotisme, » par le *Bulletin de la République*, — souvenez-vous que, si la France vous a gorgés d'or et d'honneurs, c'est qu'elle comptait qu'à l'heure décisive vous sauriez déployer, pour son salut, un peu de courage avec un peu de génie. Or, elle vous a trouvés ineptes et lâches, à l'heure du péril. »

2. *Une visite à Chislehurst*. Dans cet entretien avec M. Boinvilliers, Napoléon III excusait même l'aveuglement de ceux qui avaient entravé ses projets de réformes militaires : « Les hommes, disait-il encore, ne sont pas si coupables que l'on croit et qu'ils se l'imaginent eux-mêmes. Les événements sont parfois plus forts qu'eux. En faisant de l'économie hors de propos, ils ne se doutaient assurément pas de l'effroyable rançon de leur erreur. »

3. *Mérimée et ses amis*, p. 157.

intérêt » interpréteront « ces généreuses ratures » à leur guise : ils y verront un calcul du souverain, qui, tombé du trône, espérant y remonter, voulait, par son complaisant silence, se ménager des amis fidèles. Nous aurons encore le regret de leur enlever cette dernière prévention, en leur montrant que l'Empereur interdisait secrètement aux autres ce qu'il s'était interdit à lui-même et qu'il n'autorisait personne à le défendre au détriment de ses anciens serviteurs.

M. Granier de Cassagnac avait voulu le faire dans une brochure intitulée *Sedan, ses causes et ses suites*. Partant pour l'Angleterre au moment où cette brochure venait d'être imprimée, nous avions été prié d'en porter une épreuve à Camden-Place. L'Empereur nous demanda de la lui lire. Tant qu'aucune personnalité ne s'y trouvait engagée, il écoutait le récit des faits avec attention, paraissant attacher, — ce qui nous frappa, — le plus grand prix à leur minutieuse exactitude, disant, avec une satisfaction manifeste : « Oui, ceci est très vrai! très exact! » ; — ou, bien, avec contrariété : « Non, il y a là un détail à rectifier; ce n'est pas tout à fait ainsi que les choses se sont passées. » Mais, quand arrivait le moindre mot de blâme, de critique contre tel ou tel, l'Empereur fronçait légèrement le sourcil, et nous arrêtait en disant : « Veuillez marquer ce passage. » Le lendemain il nous remettait pour M. de Cassagnac une lettre, dont nous n'avons appris la teneur que beaucoup plus tard en lisant dans les *Souvenirs du second Empire* : « Soit bonté personnelle, soit indulgence inspirée par ce malheur, l'Empereur me renvoya l'épreuve, avec deux grandes pages de corrections, qu'accompagnait la lettre suivante : « Mon cher monsieur de Cassagnac, j'ai lu avec intérêt votre brochure, et je rends justice au talent et au patriotisme de l'écrivain. Mais il y a des changements que je réclame impérieusement de votre dévouement[1]. »

1. T. 1, p. 108. Or, dans ces passages qu'il reproduisait alors, M. de Cassagnac affirmait que l'empereur avait signalé « les fâcheuses dispositions » prises dans la marche sur Metz, sans pouvoir les rectifier; que

S'ils avaient été d'humeur à sourire en présence de cette grande infortune, les Français venus à Chislehurst auraient pu se dire que l'Empereur, pour envoyer « sept millions » aux communards, avait dû bien se gêner! Car ils constataient, de leurs yeux, à quel train modeste était alors réduit le prince dont tous les souverains de l'Europe avaient reçu l'opulente hospitalité. Ses ressources étaient toujours bien exiguës, en effet. De la somme reçue pour le Palais des Césars, — et dont les soldats prisonniers avaient largement bénéficié, — il ne restait plus qu'une faible partie. L'Impératrice avait pu heureusement vendre ses joyaux personnels, qu'après le 4 septembre une ambassadrice lui avait fait parvenir, et, grâce à une circonstance imprévue, les bien vendre : le Prince de Galles devant se rendre prochainement aux Indes, les rajahs tenaient, par déférence ou par politique, à paraître devant lui dans le plus fastueux appareil; et leurs fortes commandes aux joailliers de Londres avaient fait sensiblement monter le cours des diamants. Ceux de l'Impératrice profitèrent de cette hausse et partirent pour l'Inde, où, sur la tunique de velours et le turban d'un Maharadjah, le prince de Galles devait reconnaître avec surprise une parure qu'il avait vue portée jadis par la souveraine des Tuileries.

Pour l'Empereur, ou plutôt pour son fils, — car c'est surtout à l'avenir du Prince Impérial qu'ils songeaient l'un et l'autre, — l'Impératrice allait trouver d'autres ressources, en se défaisant de propriétés qu'elle possédait en Espagne. Au mois de septembre 1871, elle s'était rendue, dans cette intention, à Madrid. Tout alors servait de prétexte à la malveillance pour inventer de nouvelles calomnies; et les in-

cette marche elle-même était « entièrement contraire à ses convictions et à ses plans. » Or, tout cela était exact : quelques mots échappés à l'Empereur, au moment même où il manifestait l'intention de le voir supprimer, nous l'avaient bien prouvé ; la loyale déposition du maréchal de Mac-Mahon l'atteste d'ailleurs. Mais, bien que vrai, Napoléon III ne voulait pas que cela fût dit dans une brochure écrite par un de ses partisans et dont une épreuve lui avait été communiquée.

génieux chroniqueurs de la presse officieuse racontaient que l'Impératrice, ne pardonnant pas à l'Empereur ses revers, avait quitté Chislehurst, à seule fin de s'éloigner de lui, quand Napoléon III lui écrivait : « *Je suis bien aise de ce que tu me dis, au sujet de tes projets de vente. Je comprends tout ce que cela doit te coûter, ainsi qu'à ta mère, de te défaire de propriétés qui sont depuis si longtemps dans ta famille. Mais c'est un sacrifice qu'il est nécessaire de faire pour assurer l'avenir de notre cher fils.* »

Ces lignes étaient datées de Torquay, où l'Empereur s'était installé depuis le départ de l'Impératrice. Le séjour de cette petite ville du littoral, réputée pour la douceur de son climat, convenait beaucoup mieux à sa santé que celui de Chislehurst, et il y eût volontiers passé tout l'hiver. Pourquoi il dut y renoncer, il le disait, le 23 septembre : « *Torquay est un charmant endroit, quoique triste; et, depuis que je suis ici, je me porte très bien. Mais vraiment on est au bout du monde et la vie d'hôtel est chère. Il faudra donc me résigner, pour bien des raisons, à retourner à Chislehurst.* » Napoléon III, — à qui de telles *folies* étaient désormais interdites ! — quitta donc à regret la plage ensoleillée de Torquay, pour rentrer à Camden-Place, d'où, le 25 novembre, il écrivait : « *Nous vivons ici dans le brouillard; et ma vie serait bien triste si je n'avais pas auprès de moi notre fils qui me tient lieu de tout.* »

Le temps qu'il ne donnait pas à son fils, ou aux visiteurs de France, toujours nombreux, l'Empereur le consacrait au travail. L'injustice passagère des masses à son égard ne l'avait pas guéri de ce qu'on nommait sa « marotte humanitaire. » L'intérêt des *humbles* et des *petits* le préoccupait autant, dans l'exil, qu'il l'avait occupé sur le trône ; et, nous tenons à le constater, les derniers jours de sa vie furent employés, — comme l'avaient été les derniers jours de son règne, — à rechercher les moyens de soulager leurs maux, en mettant leur vieillesse à l'abri de la misère ou de la mendicité.

A diverses reprises l'Empereur avait étudié, fait étudier

cette importante question. Pour la résoudre, il avait même proposé un projet, qu'il avait dû bientôt retirer devant les critiques du conseil d'État, effrayé d'une aussi considérable innovation. A la veille de la guerre il cherchait une autre solution du problème. S'appuyant sur les calculs que, par des mémoires du 11 et du 14 juin, la Caisse des Dépôts et Consignations lui avait fournis, Napoléon III rédigeait de sa main, le 3 juillet 1870, la note suivante, échappée au pillage des Tuileries :

Il y a un but à atteindre dans une société laborieuse et civilisée comme la nôtre. C'est de mettre la vieillesse à l'abri des besoins les plus indispensables à la vie, sans éteindre la prévoyance chez l'individu et sans encourager la fainéantise. Pour obtenir ce résultat, j'ai pensé qu'il serait utile de créer dans chaque département, une caisse de prévoyance, qui prélèverait à la naissance de chaque enfant une somme donnée, fournissant à tous les individus, à l'âge de soixante ans, une rente viagère, qui suffirait non pas pour les rendre riches, mais pour les empêcher de mourir de faim et d'avoir recours à l'assistance publique.

Supposons qu'il soit admis par une loi qu'à chaque naissance d'un enfant sur le territoire français, les parents payeraient à la commune la somme de 100 francs. Ces 100 francs, capitalisés à 4 1/2 donneraient, à soixante ans, une rente viagère de 365 francs.

Mais, comme à l'âge de soixante ans, on pourrait admettre que tous ceux qui payent une imposition de 100 francs, sont au-dessus du besoin, on peut admettre que la moitié seulement des ayants-droit recevront la somme de 365 francs, de sorte que la cotisation pourrait être réduite à 50 francs.

Pour ceux qui ne pourraient payer les 50 francs la commune devrait les fournir; à défaut de la commune, le département; et, à défaut du département, l'État. Ainsi donc, tout individu, en naissant ayant payé une somme de 50 francs, aurait droit, dès l'âge de soixante ans, à une rente viagère de 365 francs.

Mais, comme le bénéfice de cette organisation ne pourrait se faire sentir à la génération actuelle qu'au bout de soixante ans, et qu'il importerait d'en faire profiter dès aujourd'hui ceux dont le travail a usé les forces soit dans les champs, soit dans les ateliers, il faudrait établir un impôt de 12 francs par an, prélevé sur tous ceux qui emploient des hommes ou des femmes à des travaux agricoles ou manufacturiers. Ces sommes, déposées dans la caisse départe-

mentale, produiraient pour tous les individus nécessiteux qui ont atteint ou dépassé l'âge de soixante ans, une rente viagère de 365 francs.

Au commencement de l'année 1872, l'Empereur reprit ce projet, et l'étudia de nouveau, sollicitant divers avis, pour arriver à la formule la plus pratique de son idée. Causant avec un industriel du faubourg Saint-Honoré, venu en Angleterre pour lui porter l'assurance de son dévouement, il découvrait, avec une véritable joie, que ce dernier avait conçu un projet du même genre, et le retenait longuement, pour connaître en détail toute l'économie de son système.

De cette étude Napoléon III passait à une autre, beaucoup moins importante sans doute, mais inspirée par la même sollicitude pour « ceux qui pâtissent le plus. » L'hiver de 1872 à 1873 s'annonçant rigoureux, l'Empereur songeait avec peine à tous les malheureux qui allaient souffrir du froid. Il voulut inventer pour eux un système de chauffage économique, — comme allaient bientôt le faire, mais pour en tirer profit, M. Choubersky et ses nombreux imitateurs. Un appareil, plusieurs fois modifié sur ses plans, était en construction, lorsque la mort vint le surprendre[1]. En apprenant que l'ancien « empereur de l'Europe », l'ancien « arbitre du continent » avait employé ses dernières heures de loisir à ce modeste travail, la presse officieuse s'en égaya beaucoup.

Moi, je n'ai pas trouvé cela si ridicule,

1. « Cet appareil, inventé par l'Empereur, se compose d'un cylindre en fonte, s'adaptant sur les foyers des cheminées ordinaires; ce cylindre est muni d'un tube recourbé, pour laisser passage aux gaz qui se développent du charbon contenu dans le cylindre; l'action du gaz et la concentration de la chaleur du feu d'un foyer ordinaire devaient produire le résultat attendu (augmenter considérablement le degré de chauffage et réduire de moitié les frais de consommation). L'appareil fut construit, les expériences furent couronnées de succès; une deuxième machine plus perfectionnée fut dessinée par l'Empereur et fondue en peu de jours. Enfin un troisième appareil, plus parfait que les deux autres, était en voie de construction, au moment même de la mort de l'Empereur. » Comte de la Chapelle. *Œuvres posthumes de Napoléon III.*

comme dit le poète des *Humbles*. Loin d'en sourire, nous sommes ému, nous l'avouons, de voir ce sincère ami des misérables appliquant, jusqu'à la dernière minute de sa vie, son intelligence, son savoir si varié à soulager leurs souffrances; et, — par la seule force qui lui restait dans l'exil : l'étude, — cherchant encore à accroître ce *bien-être du peuple*, qu'au pouvoir, il avait si largement développé par ses actes!

Le peuple était moins oublieux que ses nouveaux maîtres ne l'avaient espéré. Un instant troublé par cette trombe de mensonges et de calomnies qui l'avait enveloppé, il était revenu à lui-même ; il commençait à réfléchir, à se rappeler tout ce qu'il devait à Napoléon III. Le mouvement d'opinion qui allait bientôt contraindre une assemblée sans mandat constituant, et l'ayant reconnu elle-même, à installer la République par crainte d'une restauration impériale[1], se faisait déjà manifestement sentir. De tous côtés on disait à l'Empereur qu'il serait peut-être, avant peu, rappelé par la volonté nationale, qu'il aurait peut-être un dernier devoir à remplir envers elle. A ce mot de devoir Napoléon III ne restait jamais sourd. Surmontant une répugnance, qui avait résisté jusqu'alors à toutes les prières de son entourage, il se livra aux chirurgiens. Les secousses physiques et morales des dernières années ne lui avaient plus laissé assez de force pour supporter une opération, trop longtemps ajournée : il y succomba brusquement, sans recevoir même l'adieu de

1. Peu de jours avant le vote, un journal royaliste, le *Journal de Paris*, adjurait ses amis de se joindre aux républicains, en disant : « L'Empire est là qui les menace, qui a fait dans le pays des progrès indéniables. Pour arrêter ces progrès inquiétants la Chambre n'a qu'une chose à faire. . opposer au progrès de l'Empire une barrière infranchissable, en organisant les pouvoirs du maréchal » ; — et, après le vote, *le Journal des Débats* constatait que cette considération avait prévalu : « La crainte du bonapartisme a été pour tout le monde le commencement de la sagesse. On a compris que le meilleur moyen d'empêcher le retour de l'Empire était de donner la place à un gouvernement sérieux, organisé pour durer et se défendre. » Louis Blanc déclarait enfin que l'extrême gauche, en votant la constitution du 25 février 1875, avait cédé à une véritable « panique » causée par la peur du « bonapartisme. »

ceux qui lui étaient si chers, sans pouvoir embrasser ce fils, qui « le consolait de tout » !

Lorsqu'on recueillit les vêtements qu'il avait quittés pour s'aliter, on trouva dans la poche de sa redingote un portefeuille dont il ne se séparait jamais. Ce portefeuille contenait, comme nous l'apprîmes alors : la lettre de Napoléon Ier et celle de la Reine Hortense, qu'au risque de se faire reconnaître, il avait voulu conserver sur lui en s'évadant de Ham ; — une image de la Sainte-Vierge ; — plusieurs lettres de l'Impératrice, dont une datée du 3 septembre 1870 ; et plusieurs lettres du Prince Impérial, dont la première sans doute qu'il eût écrite, adressée par le prince âgé de trois ans, à son père, alors en Italie : « *Mon cher papa, je vous adore et j'ai le cœur gros quand vous n'êtes pas là.* Louis ».

Par la façon dont fut accueillie partout la nouvelle de cette mort, on put mesurer quelle place l'exilé de Chislehurst tenait encore dans le monde ; on put constater si, comme ses successeurs se plaisaient à le dire, le désastre de Sedan avait ruiné le prestige de sa gloire et de sa puissance passées. Ni la France ni l'Europe ne considéraient en réalité son exil comme définitif. Ceux mêmes que leurs préférences personnelles éloignaient du régime impérial aimaient à voir en lui une ressource suprême contre les suprêmes périls. J. J. Weiss le constatait franchement : « L'Empereur Napoléon III est mort. Ces simples mots qui sont tombés avant-hier à Paris comme la foudre y ont produit l'impression la plus vive que la capitale de la France ait encore ressentie depuis les catastrophes de 1870 et de 1871. Aucun autre souverain, mourant dans l'exil, n'a soulevé une émotion semblable... Napoléon III, tant qu'il gardait un souffle de vie, restait pour les révolutionnaires un grand sujet d'inquiétude, pour les masses conservatrices un dernier sujet d'espérance. La croyance sourde à la possibilité de son retour prochain était au fond de tous les esprits. La voilà brisée, cette chance suprême de salut et d'avenir sur laquelle comp-

taient beaucoup d'honnêtes gens et de bons citoyens, qui ne sont pourtant pas ni ne peuvent être impérialistes[1]. »

A l'étranger l'impression ne fut pas moins vive. Les cours d'Europe s'étaient autrefois vengées de leur ancien vainqueur en le répudiant, en ne voulant plus reconnaître en lui que « le général Bonaparte »; Napoléon III détrôné ne cessa pas d'appartenir à la grande famille monarchique, où il avait longtemps occupé le premier rang. Les souverains, dès le 1er janvier 1871, lui avaient tous adressé à Wilhelmshœhe, le témoignage de leur fidèle sympathie[2]. Après le 3 janvier 1873, ils en donnèrent une nouvelle preuve à l'Impératrice par des lettres et des télégrammes, où l'on sentait la sincérité de leurs regrets. Le langage des personnages politiques, ou les journaux des divers pays en annonçant la mort de l'Empereur, prouvaient bien que le sentiment des souverains était celui de leurs peuples[3].

1. *Paris-Journal*, 11 janvier 1873. — *La France* disait également : « D'autres souverains exilés sont morts obscurs ou ignorés; leur disparition de la scène du monde n'a été qu'un incident sans portée.. La maladie de Napoléon III a tenu en éveil l'opinion publique et lorsque le télégraphe transmet ces trois mots de Chislehurst : « Napoléon est mort », on se retourne, comme sous l'impression d'un fait grave. Rien ne montre mieux quelle haute situation a occupée dans l'histoire de notre époque l'héritier du nom de Napoléon, et quelle place importante il gardait encore dans les souvenirs de l'Europe. » Tous les journaux français, sauf ceux qui voulaient sacrifier la vérité manifeste à l'intérêt de leur parti, ou à leurs implacables rancunes, constataient de même quel « profond retentissement » avait eu la triste nouvelle, quelle « émotion générale » elle avait produite.

2. « ... On apporta une dépêche : elle était du prince Amédée de Savoie, qui s'appelait, depuis quelques jours, roi d'Espagne. Dans une pensée digne de marquer les débuts d'un règne, il envoyait ses vœux à l'ancien compagnon de son père. Presque aussitôt après arrivèrent des dépêches semblables de la reine Victoria, de l'Empereur Alexandre, du roi de Suède, de la reine Isabelle... Et, avant le soir, tous les souverains régnant en Europe, à l'exception des princes allemands, que leur situation contraignit de s'abstenir, avaient transmis leurs souhaits au monarque captif. » A. Mels, *Wilhelmshœhe*, p. 118.

En 1873, le roi de Suède faisait déposer sur le tombeau de Napoléon III une couronne portant ce seul mot : *Romarsund*.

3. Comme toutes les cours, un certain nombre de municipalités, plusieurs parlements témoignèrent à l'Impératrice la part qu'ils prenaient à sa douleur. Lord Clarendon se faisait auprès d'elle « l'interprète de l'affection, de la sympathie cordiale et sincère » de la Chambre des Lords. La

En Angleterre ce fut comme un deuil national : « Dans la Cité, la nouvelle de la mort de l'Empereur a causé un profond retentissement de surprise et de regret... Elle était l'unique sujet des conversations dans toutes les classes de la société et le train ordinaire des affaires semblait, en grande partie, suspendu. Les rues étaient encombrées d'une foule inusitée... Un sentiment profond et général occupait l'esprit public. En vérité, depuis la mort du prince Albert, aucune mort de roi n'a produit une émotion et un chagrin aussi profonds dans la Cité de Londres[1]. » — « A Bradfort, toutes les classes de la société sont sous le coup de cette douloureuse surprise. A Bristol, la sensation a été cruelle et profonde, la sympathie de tous pour l'Impératrice et son fils s'exprime dans les termes les plus sincères. A Birmingham, ces sentiments sont dans le cœur non de quelques-uns, mais de tous. A Leeds, c'était de la consternation. A Tring, on a fermé le théâtre, les affaires étaient suspendues. A Northampton, on a rédigé une adresse de condoléances à l'Impératrice, qui a été couverte des signatures de toute la ville. Le chagrin le plus vif se peignait sur tous les visages à Dublin; et partout, dans les trois royaumes, depuis le mess des officiers jusqu'aux ateliers des ouvriers, le deuil était dans tous les cœurs[2]. » Le *Daily News* résumait cette impression générale en disant : « Cette vie qui vient de s'éteindre, Napoléon III l'avait dépensée à faire le bien de son peuple et celui de ses alliés. Nous ne l'avons pas oublié; et, de plus, c'est notre hôte qui vient de mourir dans notre maison. La maison entière est en deuil... On aurait pu espérer revoir l'Empereur s'asseoir sur le trône,

chambre des députés de Bucharest lui exprimait, avec « sa vive douleur », la « profonde reconnaissance que le peuple roumain conservera toujours à la mémoire de l'auguste Empereur. »

1. *Le Times.* — De Londres, on adressait au journal français *le Temps* des informations semblables : « Un quart d'heure après la nouvelle de la mort, tout Londres était au comble de l'agitation. Je n'ai rien vu de pareil depuis la maladie du prince de Galles et certes le public n'était pas alors dans cet état-là. »

2. *Le Daily Telegraph.*

mais nulle espérance d'avenir ne remplit en ce moment les deux cœurs brisés. Le peuple anglais tout entier partage leur douleur[1]. »

C'est le jour de ses funérailles surtout qu'on devait voir quels regrets avait laissés Napoléon III. Jamais prince détrôné n'en avait eu, n'en aura de pareilles. « Aucun souverain mourant dans son palais n'a jamais rencontré une reconnaissance plus absolue de son rang suprême. Dans cette maison de campagne de Chislehurst, on retrouvait les Tuileries de 1870[2]. » Derrière les ambassadeurs, les envoyés spéciaux ou les missions représentant tous les souverains d'Europe, et parmi des Français de tout rang, de toute condition, n'ayant reçu de l'Empire aucune faveur, on y

1. Dans un autre article, le *Daily News* disait : « Pendant plus de vingt ans, Napoléon III a été le personnage le plus en vue en Europe. Depuis Louis XIV, Napoléon 1er excepté, personne n'avait eu plus d'influence sur les affaires du continent. » — Le *Times* : « La postérité lui rendra justice... Il fit toujours de son mieux le bien de son pays. A l'extérieur sa politique était généreuse. L'Angleterre n'eut jamais un reproche à lui adresser... Il était la patience et la mansuétude mêmes. Il a vécu un long règne qui laissera une grande place dans l'histoire. Ses qualités étaient extraordinaires et la nature l'avait doué outre mesure. » — *L'Exeter and Plymouth Gazette* : « Il avait une âme vraiment impériale, une âme comme on n'en rencontre qu'une sur cent millions d'hommes. » — Le *Manchester's Gurbian* : « Si quelque chose peut adoucir la douleur de sa veuve, c'est la douleur de tous ceux qui l'entourent et les sympathies des millions d'hommes qui prennent part à son désespoir. »

Nous ne pourrions continuer longtemps la reproduction de ces hommages rendus par la presse anglaise, par la presse de tous les pays, à la mémoire de l'Empereur. Contraints de nous borner nous n'ajouterons plus que deux extraits. Un journal américain disait : « La noble abnégation qu'a montrée Napoléon III depuis 1870 doit commander le respect et l'admiration à ses plus implacables ennemis. L'histoire ne montre nulle part d'exemple plus frappant de majesté dans le malheur que celui que nous a donné Napoléon III. » — La *Gazetta d'Italia* : « Par un historien impartial, Napoléon III sera peut-être proclamé plus grand que son oncle. »

2. Le *Times*. — De son correspondant de Londres, l'*Union* recevait et publiait loyalement le même témoignage : « L'affluence a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre... Il me sera permis de constater dans l'*Union*, où l'on comprend le culte des souvenirs et la fidélité au malheur, qu'un grand nombre de ceux qui devaient leur élévation à Napoléon III se pressaient autour de son cercueil... L'ex-grand chambellan de la Cour Impériale disait hier qu'aux plus beaux jours de l'Empire on n'avait jamais vu tant de courtisans réunis. »

voyait : deux maréchaux, vingt-sept anciens ministres, vingt et un officiers généraux de la marine ou de l'armée, quatorze membres de l'Assemblée nationale, trente-cinq anciens préfets, plus de deux cents membres du Sénat, du Corps législatif ou du Conseil d'État. Et le nombre de ces anciens serviteurs de Napoléon III eût été doublé, si tous ceux qui désiraient se rendre en Angleterre, officiers ou fonctionnaires du nouveau régime, ne s'en étaient vu refuser l'autorisation, accordée seulement à ceux qui avaient fait partie de la Maison impériale.

Elles se trouvèrent là, reconstituées au complet, cette maison de l'Empereur et cette maison de l'Impératrice, qu'une sotte légende avait accusées, qu'elle accuse parfois encore d'avoir déserté les Tuileries, avant que la Régente ait dû les quitter [1]. En veut-on la preuve ? On n'a qu'à se rendre à la Bibliothèque du Musée Carnavalet, à y demander le journal tenu par le Grand-Maître des Cérémonies, sous l'Empire, continué pieusement depuis, comme si l'Empire eût été encore debout, par son secrétaire. On y verra qu'en janvier 1873, comme en juillet 1879, tous ceux qui avaient formé la cour impériale se trouvaient réunis à Chislehurst, pour y faire, autour d'un cercueil, leur dernier service d'honneur. Ils ne remplissaient pas, par respect de leur passé, un simple devoir de convenance : on le devinait aisément à leur attitude. Ils avaient aimé l'Empereur, ils le regrettaient plus que personne, l'ayant vu de plus près [2].

1. « L'abandon partout, partout la solitude ! Pas un serviteur n'avait eu l'idée de rester à son poste » répétait encore un livre récemment publié. Si les Tuileries s'étaient vidées avant le départ de l'Impératrice, c'était par son ordre formel et réitéré. Dès le mois de janvier 1871, un aumônier de l'Empereur avait protesté contre cette injuste accusation dans le journal *Le siège de Paris*. Cette protestation appuyée des détails les plus précis fut souvent renouvelée par d'autres. Mais nulle affirmation n'a la valeur d'un chiffre : disons donc que la liste de ceux qui vinrent, dans la matinée du 4 septembre, se mettre à la disposition de l'Impératrice a été dressée et qu'elle existe encore : elle comprend cent quatre noms !

2. « ... M. de Niewerkerque, —, écrivait il y a peu d'années le marquis de Chennevières, — professait pour son maître l'attachement entier, de corps et d'âme, qui fut commun à tous les officiers de la maison impé-

Dans la modeste église de Chislehurst, on en vit plus d'un s'essuyer les yeux, lorsque, après avoir loué, « la foi si humble et si profonde » de son auguste paroissien, Mgr Goddard, visiblement ému lui-même, ajouta : « Aucune âme n'a été plus noble, plus généreuse que celle de l'Empereur... Sa bonté attachante, pénétrant tous ceux qui l'approchaient de dévouement pour lui, sa fidélité à ses amis, sa reconnaissance pour le moindre service rendu, vertus si belles et si rares, suffisaient seules pour le désigner comme roi parmi les hommes. Mais il y avait en lui quelque chose de plus grand encore : un magnanime pardon des injures, dont ceux qui vivaient en dehors de son cercle immédiat ne peuvent se faire une idée juste. »

Quelques semaines plus tard, le testament de Napoléon III était déposé à la *Cour des Probates*, et, par cette formalité même, se trouvait livré à la publicité. Tout le monde pouvait donc contrôler cette attestation du sollicitor qui l'avait reçu : « L'actif est évalué au-dessous de 120,000 liv. st. mais il faut observer que cette somme est sujette à des réclamations qui la réduiront de moitié. » En apprenant ce que laissait le souverain auquel nous avions dû une si haute prospérité, la presse anglaise offrait à sa mémoire un nouveau tribut d'admiration : « Ceux qui portent aujourd'hui le nom de l'Empereur, disait-elle, doivent être fiers de pouvoir montrer au monde qu'ils ont rendu à la France ce qu'ils en avaient reçu[1]... Napoléon III n'a profité de ses immenses revenus que pour faire le bien autour de lui... Pressé de demandes, il répondait à toutes... *L'Empereur s'est toujours ressemblé à lui-même ; en approchant de sa fin il était tel que dans sa jeunesse*[2]. »

C'est ce que nous disions nous-même, au début de cette

riale, c'est-à-dire à tous ceux qui approchèrent familièrement de ce prince doux et admirablement humain, toujours égal en ses affections, courtois et généreux aux plus humbles... » *Souvenirs d'un ancien Directeur des Beaux-Arts.*

1. Le *Daily Telegraph*.
2. Le *Times*.

étude, en ajoutant que, dans les pages suivantes, on en aurait la preuve. Cette preuve n'est-elle pas faite? *Magnam rem puta unum hominem agere. Præter sapientem nemo unum agit*[1] : ce spectacle que Sénèque estimait si noble et si rare, ne venons-nous pas de le montrer? A quelque parti qu'ils puissent appartenir, nos lecteurs ne conviendront-ils pas, avec nous, qu'aux périodes les plus brillantes, comme aux plus sombres de sa vie, le caractère de Napoléon III ne s'est pas un seul instant démenti ; que ni les plus éclatantes faveurs de la fortune ni ses rigueurs les plus cruelles, n'en purent altérer la trempe supérieure?

1. Sénèque. *Épitre CXX.*

XX

CE QU'ON DIT DE NAPOLÉON III AUJOURD'HUI

ET CE QU'ON EN DIRA PLUS TARD

Effort d'impartialité. — Napoléon III, bon, généreux, mais rêveur. — Rêveries pratiques. — Les utopistes à rebours. — Myopes et presbytes. — Rôle noble, mais dangereux. — Les hommes pratiques de 1866 à 1870. — Ce qu'on reproche, au fond, à Napoléon III. — Salutaire leçon. — L'étranger plus soucieux que nous de notre gloire. — Les legs de Napoléon Ier et de Napoléon III.

Même parmi ceux qui avaient pris part aux luttes politiques de l'Empire, et plus ou moins vivement combattu le régime impérial, — remplis alors d'illusions qu'ils ont peu à peu semées sur la route, — on constate, depuis quelques années, un effort d'impartialité à l'égard de Napoléon III.

Ces ennemis d'hier ne sauraient pourtant se dégager tout à fait des préventions et des légendes dont ils s'étaient si longtemps nourris. Ils ne peuvent assez oublier ce qu'ils étaient accoutumés à entendre dire, à répéter de confiance, pour examiner froidement, — comme s'il s'agissait d'une lointaine figure historique, — quelles étaient les idées de l'Empereur et quelles causes, pour notre malheur, en entravèrent la réalisation. Ils reconnaissent seulement ce qui éclate aux yeux les moins indulgents, ce que nul ne pour-

rait plus de bonne foi contester : les sentiments élevés et la grande bonté de Napoléon III[1].

Beaucoup daignent même faire une autre concession. Ils s'étonnent sans doute encore que Mérimée ait pu voir dans l'Empereur un « homme de génie[2] », et Lamartine « le plus fort entre tous les hommes d'État, sans exception, qu'il eût jamais connus » ; que Lord Malmesbury, — comme tant d'autres ministres, d'ambassadeurs et de princes, — l'ait jugé « l'un des hommes les plus remarquables du siècle[3] ». Ils veulent bien convenir pourtant que son intelligence n'était pas tout à fait ordinaire, et qu'en le taxant, en 1870, d'*ineptie*, ils dépassaient quelque peu la mesure. Mais ils se hâtent d'ajouter que ses facultés incontestables étaient noyées dans un nuage d'utopies.

Que Napoléon III fût un esprit chimérique, un rêveur, c'est, pour ces adversaires à demi désarmés, pour ceux même qui se piquent le plus de sincérité, de justice, un véritable axiome ; et contredire une opinion aussi généralement admise leur semblerait sans doute assez hardi. Nous aurons pourtant cette hardiesse ; — et nous prétendons même la justifier !

« On a trop répété que Louis-Napoléon était un grand rêveur, un dormeur éveillé, *pour que cela ne soit pas vrai* », disait l'un des derniers écrivains qui se soient occupés de lui. La raison nous paraît insuffisante, et nous espérons fournir des preuves plus décisives du contraire.

Avant de passer sommairement en vue les différents actes de la politique impériale, sur lesquels on prétend asseoir ce jugement, nous devons rappeler d'abord que des *rêveries* de Ham étaient sortis : une longue et substantielle brochure

1. « Imaginez, — écrivait le 15 novembre 1894 M. Henry Fouquier, sous un de ses divers pseudonymes, — l'histoire de Napoléon III, ce « tyran », *qui fut un très brave homme, on s'en aperçoit maintenant*, enseignée d'après les notes de M. Duvergier de Hauranne et les sublimes invectives de Victor Hugo !.. »

2. A. Filon. *Mérimée et ses amis*, p. 245.

3. *Mémoires d'un ancien ministre*, p. 1.

sur la question des sucres, que les représentants de l'industrie sucrière faisaient répandre à leurs frais, comme la plus sérieuse et la plus solide qu'on eût écrite sur la matière; — un projet non moins bien étudié, pour le percement de l'isthme de Panama; — une série d'articles sur l'organisation militaire de la Prusse, que l'auteur nous présentait comme un modèle à suivre, prédisant que l'Europe entière serait contrainte de l'adopter. Nous devons rappeler encore que, monté sur le trône, le « rêveur couronné » inventa un canon obusier, dont notre armée de Crimée tira grand profit; — qu'il apprenait, en même temps, aux Anglais, si fiers de leur marine et si soucieux de la perfectionner, le moyen de blinder les navires; — qu'en 1859, il créait le canon rayé, qui ne parut nullement chimérique aux troupes autrichiennes[1]; — que, plus tard, il préconisa, contre le ministre de la Guerre et le Comité d'artillerie, d'abord le fusil à tir rapide, puis le canon se chargeant par la culasse[2]; qu'il patronna et fit aboutir l'entreprise du canal de Suez; — qu'il soutint contre l'hostilité des corps savants, des inventeurs, des novateurs français, tels que M. Georges Ville et tant d'autres; — qu'il soutint contre l'indifférence et les dédains de ses compatriotes, réputés cependant pour leur esprit positif et leur recherche du progrès, ce Bessemer, dont les industriels anglais, les industriels de tous pays bénissent aujourd'hui le nom. Et de ces divers souvenirs on nous permettra de conclure déjà que le « dormeur éveillé » des Tuileries avait au moins des heures de lucidité; que ses

1. « Ces messieurs avouent avoir perdu 42,000 hommes pendant cette terrible journée (de Solférino). Notre artillerie surtout a produit des effets désastreux dans leurs rangs; elle venait faire des trouées *jusque dans leurs dernières réserves.* » *Correspondance du général Ducrot*, t. I^er^, p. 356.

2. Un ancien député de nos amis, lisant ce passage, en épreuves, s'interrompt pour nous dire : « Parbleu! je me vois encore, rencontrant dans la cour du ministère de la guerre le général X., qui sortait du Comité d'artillerie, et qui me dit : « Si vous saviez, mon cher, comme l'Empereur nous persécute avec sa marotte de canons se chargeant par la culasse! Parce qu'il a servi autrefois dans l'artillerie suisse, il ne peut pourtant pas s'imaginer qu'il connaît le métier mieux que nous. »

réserves se distinguèrent, en ces nombreuses occasions, par un caractère singulièrement pratique.

Est-ce donc seulement dans le domaine politique qu'il se nourrissait de chimères? En rappelant quelles furent, dans les phases décisives de sa carrière, sa manière de voir et celle de ses adversaires, nous constaterons si le reproche adressé par ceux-ci à sa mémoire ne devrait pas être, plus justement, retourné contre eux-mêmes.

Qui donc rêva, en 1836, et en 1840? Louis-Napoléon, en faisant, sans grand espoir de réussite immédiate, et seulement pour rappeler au pays son nom trop oublié, deux tentatives qui devaient, peu après, le porter au pouvoir; — ou les hommes d'État, le monde politique, les « gens d'esprit », en traitant ces « folles équipées » avec une railleuse et hautaine pitié?

Qui donc rêva, de 1848 à 1850? Louis-Napoléon, en devinant les aspirations du suffrage universel, en s'appuyant sur lui, pour faire prévaloir sa volonté souveraine; — ou les Lilliputiens de la majorité parlementaire, en cherchant à ligotter ce Gulliver par leur constitution baroque, et par la loi si maladroite du 31 mai[1]?

Qui donc rêva, après le rétablissement de l'Empire? Napoléon III, en voulant restaurer, avant tout, le principe d'autorité, en redoutant les terribles excès de la tribune et de la presse, en croyant que Paris ne pouvait être administré comme une commune de cent cinquante âmes; ou les groupes coalisés de *l'Union Libérale*, tous d'accord pour faire restituer aux électeurs parisiens la gestion exclusive de

1. Comme beaucoup d'autres, — [ses *Souvenirs* nous l'ont appris, — l'illustre Tocqueville qualifiait alors de « rêveur et chimérique » le Prince-Président; affirmant qu' « une veine de folie courait au milieu de son bon sens. » En quoi consistait donc sa folie? En ce qu'il avait « une sorte d'adoration pour le peuple », une foi absolue dans la puissance de son nom et fort peu de goût « pour la monarchie constitutionnelle. » Mais Tocqueville ajoutait que « le monde étant un étrange théâtre », c'était précisément « sa folie » qui avait fait « sa force et son succès. » Une folie qui produit de tels résultats, ne mériterait-elle pas, en conscience, un autre nom?

leurs intérêts ; tous d'accord pour affirmer que le seul moyen de sauvegarder la grandeur et la prospérité nationales, le seul moyen d'assurer l'économie de nos finances, le seul moyen de protéger efficacement les intérêts religieux, c'était de désarmer le pouvoir, de confier la direction des affaires publiques à un parlement souverain, la gestion des intérêts parisiens à un conseil élu, et d'affaiblir, avec l'autorité du gouvernement, celle de ses représentants en province, — les uns, demandant qu'on supprimât simplement les préfets ; les autres, novateurs plus modérés, sinon plus pratiques, voulant qu'au préfet politique on adjoignît un préfet administratif[1] ; — tous d'accord enfin pour garantir qu'en affranchissant la presse entièrement, on couperait tous les abus à la racine ; — tous ou presque tous d'accord également aujourd'hui, mais pour gémir sur l'impuissance du régime parlementaire, sur les folies du conseil municipal parisien, sur le gaspillage de nos écus, sur les vexations subies par les catholiques et le clergé, sur le dévergondage de la presse, dont l'affranchissement n'a empêché aucun abus, pas même prévenu l'immense scandale de Panama, ni ceux qui l'ont suivi, mais a simplement développé la propagande anarchiste et la littérature graveleuse[2] ; tous d'accord enfin pour jeter ouvertement, ou en dessous, un regard d'envie vers les institutions autoritaires de l'Empire et ses procédés de

1. C'est le *Temps* qui demandait la suppression des préfets, même celle des maires, dans une série d'études de M. Courcelle-Seneuil, publiées en septembre 1865 ; c'est M. de Freycinet, appuyé par Prévost-Paradol, qui réclamait l'institution des deux préfets jumeaux, dans la commission de réformes administratives installée, après le 2 janvier 1870, au ministère de l'Intérieur.

2. Le 31 octobre 1870 M. J. Ferry disait à la population parisienne : « L'ère des corruptions est passée. Nous entrons dans une période de grandeur austère » ; quelques semaines plus tard un de ses amis, bien connu, écrivait : « Bismarck a rendu plus de services à la France qu'à l'Allemagne... Il a travaillé à la régénération de notre pays... et nous a donné une fierté de puritains. » Pas pour longtemps ! Car, dix années après, le Garde des sceaux doit constater, dans un document officiel, « le développement qu'ont pris depuis quelque temps les publications obscènes. » M. F. Sarcey disait, de son côté : « Le public s'est singulièrement gâté depuis quelques années. Il a un penchant honteux à se repaître

[illegible] qui sont au pouvoir, les imitant le plus [illegible] de ceux qui y aspirent s'engageant, pour nous [illegible] à les rétablir?

[illegible] Napoléon III, qui rêvait, quand il affirmait la nécessité d'éventrer l'ancien Paris, pour l'inonder d'air, de soleil et d'eau, pour y rendre la circulation plus facile; — ou ses contradicteurs, quand ils niaient la nécessité de cette vaste entreprise et, au lieu de l'en remercier, lui en faisaient un crime?

Est-ce Napoléon III qui rêvait, quand, par les traités conclus en 1860, par les travaux exécutés dans tout le pays, sans nécessiter de nouvelles taxes, il donnait (de l'aveu d'impérialistes comme M. Léon Say) un essor « inouï » à la fortune publique[1], — ou ses contradicteurs, quand ils combattaient avec acharnement ces « ruineuses prodigalités », comme M. Thiers, l'homme « pratique » par excellence, celui dont on opposait le plus volontiers la sagesse aux utopies césariennes?... Oh! ce n'était pas un utopiste, lui, — du moins dans le sens qu'on attache d'ordinaire à ce mot, car il s'était vanté lui-même d'être « très peu novateur », de ne pas partager « les illusions de son temps », de n'avoir « aucun enthousiasme pour les chemins de fer » : il ne les avait considérés que comme un joujou, sans grande utilité pratique; il avait nié avec assurance que l'industrie métallurgique pût fournir « beaucoup plus de dix lieues de rails par année ». Il s'était moqué de ceux qui s'imaginaient que le télégraphe pût être mis jamais au service du public. Il s'était ardemment élevé contre l'institution du Crédit Fon-

de gravelures qui l'eussent horriblement choqué autrefois. » Et ce penchant honteux ne semble pas avoir diminué depuis dix ans, puisque nous avons vu et voyons constamment créer de nouvelles publications pour le satisfaire.

1. Parlant, en 1889, à l'Académie des Sciences morales et politiques, de ces grandes réformes économiques accomplies par l'Empire, M. Jules Simon disait : « Napoléon III n'était pas un de ces politiciens à court terme qui ne voient que l'heure présente. Il aimait à prévoir l'avenir. » Or il nous semble que l'axiome « *Gouverner c'est prévoir* » n'est guère contesté.

cier, idée « exécrable », dont la réalisation ruinerait infailliblement « les finances du pays, son industrie, son commerce », et avait combattu « cette fantasmagorie des valeurs », avec la même énergie que, vingt ans plus tard, il devait combattre une autre « fantasmagorie »... Il y a des utopistes à rebours ! Dans un siècle de progrès, d'évolution, de transformation comme le nôtre, la routine, elle aussi, est une façon de chimère : pour y bien voir, il faut n'être ni presbyte, ni myope.

M. Thiers fut trop souvent myope; mais Napoléon III ne fut-il pas parfois presbyte? Si, nous le reconnaissons. Les intérêts présents, même les besoins futurs de notre vie intérieure, méconnus par ceux qui lui reprochaient de rêver toujours, il les avait admirablement compris. Il jugea avec moins de sûreté les événements accomplis au dehors, prévit moins bien leur aboutissement, parce qu'il les observait avec des yeux qui voyaient trop loin.

Il savait parfaitement, quoi qu'on en dise, où il voulait aller. Il prétendait faire de la France la tutrice, la suzeraine de la race latine[1]; et, en même temps, la protectrice des

1. « J'ai souvent entendu dire que la politique de Napoléon III avait été une politique d'aventure, incohérente, sans but déterminé... Il me paraît que l'on s'abuse; les démonstrations en ont été trop éclatantes pour ne pas frapper les yeux et cette politique ne me semble avoir jamais poursuivi qu'un seul résultat : la grandeur et la sécurité de la race latine. La question d'Orient se réveille à Bethléem par un fait qui intéresse exclusivement la religion latine, toujours menacée, toujours dominée dans ce pays-là par la religion grecque; il en advint la guerre de Crimée. Napoléon III profite immédiatement de la prépondérance que lui mérite le traité de Paris, pour faire défoncer le lac latin, la Méditerranée, percer l'isthme de Suez et ouvrir aux marines latines la route directe de l'Océan indien. En Italie, il repousse l'élément germain, qui opprime une famille de la race latine et prépare la libération définitive, qui rejettera l'étranger dans ses limites. En Cochinchine, il essaye de fonder une colonie où le latinisme pourra se développer, à côté des colonies anglaises. Au Mexique, il cherche à rétablir l'empire latin que l'Espagne a perdu et qui pourrait servir de contrepoids à l'agglomération anglo-saxonne de l'Amérique du Nord. Enfin, où tombe-t-il ? Au Rhin, au fossé même de la race latine. Pendant qu'il succombe pour assurer la pérennité de la grande tribu, l'Espagne le raille, l'Italie profite de l'occurrence pour se compléter, elle arme en hâte et va dépouiller le vieillard des sept collines. Il me semble évident que Napoléon III s'est regardé

nationalités en servage, — qu'il comptait ainsi placer, sinon sous notre hégémonie, du moins sous notre influence.

Au dehors comme au dedans il voulait « marcher à la tête des idées de son siècle. » Ce rôle de pionnier, dont il se croyait investi par sa situation, par son nom, était noble assurément, mais dangereux. S'il est beau de marcher en avant de son siècle, il est parfois imprudent de le trop devancer, en voulant conjurer des périls qui échappent encore aux regards du public. Ayant introduit dans le droit public européen le grand principe de la volonté nationale, issu du mouvement de 1789, Napoléon III crut l'y avoir installé [1]. Il espéra le faire consacrer définitivement par la haute juridiction des congrès, substituant leur équitable arbitrage aux caprices de la force. L'Europe hésita, puis renonça à le suivre dans cette voie nouvele, — où elle sentira bientôt la nécessité de revenir, où elle doit regretter amèrement déjà de ne pas être entrée à son appel [2].

comme le chef et le porte-glaive de la race latine et que toute sa politique extérieure a été mue par cette pensée. Ceux d'au delà des Alpes ne l'ont pas compris; plaise à Dieu qu'ils n'aient pas à s'en repentir! » Maxime Ducamp. *Revue des Deux-Mondes*. 15 oct. 1882.

Dans une lettre au journal *Le Nord*, G. de Saint-Valry, écrivain d'une rare sagacité, disait également : « Dans l'esprit de l'Empereur, l'expédition du Mexique a été inspirée par la même idée de prépondérance latine et de protection catholique que la guerre de 1859 contre l'Autriche. Ceux qui pensent qu'en entreprenant cette guerre Napoléon III n'avait d'autre but que d'être agréable et utile aux Italiens, commettent une grave erreur... Par cette guerre, Napoléon III entendait faire rentrer l'Italie dans le giron de la politique et des intérêts de la France, érigée en *alma mater* de la race latine et de la catholicité romaine... Voilà pourquoi il s'est montré inébranlable, à l'endroit de Rome, point central, pivot pour ainsi dire de ce cercle d'éléments latins et catholiques qui, dans la pensée de Napoléon III, devait graviter autour de la France. »

A cette même pensée se rattache évidemment le choix du pape comme parrain du Prince Impérial.

1. « Le suffrage universel, principe générateur de notre constitution, dispose souverainement du sort de la France, en attendant qu'il règle celui du monde .. La proclamation de ce dogme par un peuple assez puissant pour le faire prévaloir est *le plus grand évènement des temps modernes*. Le jour où la validité des traités a été subordonnée à l'assentiment des majorités, l'Europe historique s'est affaissée sur ses bases. » Comte de Carné. *L'Europe et le second Empire*. Préface, p. IX.

2. « L'ouverture du 4 novembre 1863 n'avait qu'un tort, mais c'était un tort capital : elle devançait les évènements, qui seuls constituent l'enseigne-

L'initiative généreuse de 1863 était donc prématurée? Soit! En s'efforçant d'épargner aux autres pays, comme au nôtre, les maux dont ils allaient bientôt souffrir, et surtout cet excès de charges militaires qui, à cette heure, les obère tous plus ou moins; en s'imaginant qu'à notre époque il ne serait plus permis de proclamer devant l'Europe, indifférente et passive, que « la force prime le droit », Napoléon III avait trop compté sur la prévoyance des peuples et l'équité de leurs gouvernements? Soit! Cette erreur déconcerta ses vues générales sur la politique européenne et suscita à la sienne des difficultés imprévues? Soit encore!

Mais ces difficultés n'étaient nullement insolubles, et le rêveur indiquait les moyens d'en sortir à notre honneur. Sans doute, il n'avait pas prévu, en 1866, que l'armée autrichienne serait anéantie d'un seul coup : qui donc l'avait prévu, en France, en Europe, en Prusse même? Qui donc oserait se vanter de l'avoir seulement cru possible? Pour tout le reste, Napoléon III avait vu juste. Il voulait l'armement perfectionné, qui nous manqua à l'heure décisive; il voulait, avant Sadowa, une entente plus étroite avec la Prusse, et, le lendemain, une démonstration militaire sur le Rhin; la guerre devenant inévitable, il voulait ne l'accepter qu'avec de solides alliances, surtout avec celle de l'Autriche et de l'Italie, préparées seulement en 1870; la guerre étant déclarée, il voulait n'y pas laisser prendre au maréchal Bazaine un rôle prépondérant; après nos premiers revers, enfin, il voulait revenir de Châlons à Paris, au lieu de marcher sur Metz... De tout cela, cependant, il ne fit rien :

ment pratique des peuples... En expliquant l'émotion suscitée en 1863 par la brusque proposition d'un congrès européen, j'ai constaté que cette ouverture, si insolite qu'en ait été la forme, contenait pourtant le vœu de l'avenir, qu'elle était la conséquence à peu près forcée de la décomposition au sein de laquelle s'achève la décomposition de l'Europe. L'idée qui se dégage, au milieu de tant d'obscurités, c'est la constitution, lointaine peut-être, mais inévitable, d'une sorte d'amphictyonie européenne vers laquelle convergent, depuis un demi-siècle, les aspirations les plus diverses des gouvernements et des peuples... Le cours des choses y conduit; ce mot est celui de l'avenir et il est bon qu'il ait été dit par la France. » Comte de Garnd. *L'Europe et le second Empire*, pp. 217 et 252.

[illegible] parce qu'il en fut empêché par les systématiques [illegible] de l'opposition, ou détourné par les conseils de [illegible] que troublaient ces clameurs.

Et de tout cela, il eût suffi, sans doute, qu'une faible partie se réalisât pour changer nos désastres en victoires. « Il y a, disait Sainte-Beuve à Cousin, une infinité de manières dont une chose qui est en train de se faire peut tourner. Quand elle est faite, on n'en voit plus qu'une[1]. »

Qu'une transaction quelconque fût intervenue entre le Saint-Siège et l'Italie; celle-ci, dès 1869, se fût liée à nous par un traité formel. Que la campagne n'eût pas débuté par de graves revers (et nous eussions évité les revers, si l'effectif immédiatement disponible eût été seulement un peu plus élevé), l'Italie, même sans traité, marchait avec nous[2]. Soulagée de cette dette de reconnaissance envers nous, qui lui pesait tant, passant du rôle de *sauvé*, qui l'humiliait, au rôle de *sauveur*, qui eût, au contraire, flatté son orgueil, l'Italie fût restée pour longtemps notre intime et fidèle alliée. Au lieu de la Triplice, dont l'hostilité nous enserre, une autre se fût faite à notre profit.

Mais pour cela, il eût fallu que le rêve de réorganisation militaire caressé par l'Empereur fût compris, appuyé par tous les partis. Loin de comprendre ce devoir envers la patrie, les hommes pratiques de l'opposition réclamaient l'abolition des armées permanentes; ne pouvant abolir la nôtre, ils cherchaient à la discréditer en dénonçant les *gaîtés du sabre* à l'indignation publique; ils cherchaient à la démoraliser, en s'élevant avec véhémence contre la tyrannie de la discipline.

Sous la direction de M. Thiers l'infaillible, — qui, en 1847, avait déclaré « l'Allemagne finie[3] » et l'armée prussienne

1. *Cahiers* de Sainte-Beuve.

2. Le roi Victor-Emmanuel l'a franchement avoué à l'Empereur d'Allemagne dans la première entrevue qu'il eut avec lui après la guerre.

3. Dans une conversation qu'il avait en 1848 avec Cousin et Sainte-Beuve, et que ce dernier a consignée dans ses cahiers, — M. Thiers disait : « Il n'y a que deux peuples jeunes, la Russie et l'Amérique. L'avenir du monde

absolument dégénérée, — les hommes pratiques de l'opposition libérale ne voulaient voir dans cette formidable armée qu'on lui montrait à la frontière qu'une « chimère ». Ils soulevaient l'opinion contre les projets « du maréchal Niel. » Ils faisaient même partager à la majorité leur répugnance pour le « militarisme » et la décidaient à refuser la dotation demandée par l'Empereur pour le général de Palikao, vainqueur de la Chine[1]. Ils s'imaginaient enfin servir les intérêts du Saint-Siège en le dissuadant de nous faire la moindre concession et surtout de transiger avec le roi d'Italie.

Pour réaliser ses projets, ainsi combattus, l'Empereur devait donc imposer ses vues au Corps Législatif, où la majorité se laissait, de plus en plus, conduire par la minorité, les imposer à ses Ministres, qui, paraissant devant la Chambre, tenaient de plus en plus à la ménager, les imposer à l'opinion qu'à aucune époque il n'avait voulu violenter? Il devait donc étouffer la presse, briser la tribune et reprendre brusquement ce pouvoir personnel, dont, depuis 1860, il s'était peu à peu dépouillé? Oui, nous le répétons, quand on les serre de près, c'est à cette conclusion qu'aboutissent les blâmes formulés contre lui par ceux qui l'avaient désarmé[2].

est entre leurs mains. La France a encore de grands moments à passer avant de tomber sous les coups du Nord. Quant à l'Allemagne elle est finie. »

1. A propos des largesses du régime actuel pour les veuves de ministres éphémères, un journal royaliste de province rappelant ce refus d'une dotation mieux justifiée s'en étonnait rétrospectivement et ajoutait : « Comment se fait-il qu'en un quart de siècle les choses aient pris un aspect si nouveau, que ce qui paraissait alors si naturel et si simple semble aujourd'hui si monstrueux? » Sur combien d'autres points les survivants des partis hostiles à l'Empire ont dû reconnaître ainsi que l'Empereur avait eu raison contre eux !

2. Le général Ducrot, quand il écrivait ses lettres pleines d'amères récriminations contre l'inertie du gouvernement, ne semblait guère comprendre la situation où, de 1865 à 1870, se trouva l'Empereur : « Pendant que nous délibérons et discutaillons, écrivait-il, les Allemands se préparent; rien ne les arrête; ils se soucient peu de ce qu'on dira et pensera. » Eh ! sans doute. Mais pourquoi ne discutaillait-on pas à Berlin, comme à Paris? Pourquoi le roi de Prusse ne se souciait-il pas de ce qu'on pouvait dire et

Mais, en conscience, si l'Empereur eut, par un tel moyen, conjuré les périls dont le public ne sentait pas l'imminence, comment ceux qui devaient le rendre responsable de tous nos malheurs cussent-ils accepté ce coup d'État? De ces nouvelles ordonnances n'eussent-ils pas cherché à faire sortir une révolution? Et le pays redoutant par dessus tout une crise révolutionnaire, le premier devoir du souverain n'était-il pas de l'y soustraire?...

Dans la situation où se trouva réduit Napoléon III, aux dernières années de son règne, en présence de partis résolus à se servir de toute liberté qu'il accordait pour saper son trône et par conséquent bouleverser le pays, résolus à exploiter, en l'aggravant, toute difficulté qu'il rencontrait au dehors, Napoléon III n'était-il pas, tout autre n'eût-il pas été comme lui, acculé aux catastrophes? De l'étude impartiale et consciencieuse de cette époque, telle est la leçon, la salutaire leçon qui doit se dégager.

Les partis auront-ils la sagesse et le courage de la comprendre? Auront-ils la sagesse et le courage, non seulement de dire, avec M. Jules Simon, éclairé par nos défaites : le devoir c'est la patrie, le reste vient après, — mais de pratiquer cette maxime, c'est-à-dire d'inaugurer résolument des mœurs nouvelles? Le second Empire, en effet, n'est pas le

ne se laissait-il arrêter par rien? Parce que quand son parlement avait voulu discutailler, dire des choses qui ne lui convenaient pas et l'arrêter, il avait envoyé promener son parlement : l'Empereur pouvait-il en faire autant? Le devait-il? .. Le général Ducrot savait pourtant mieux que personne comment Napoléon III avait mené les choses, quand il n'avait pas à se débattre contre de telles difficultés, quand il n'était pas soumis à ce régime ahurissant des conseils et des critiques contradictoires, quand avec calme, avec suite, il avait pu exécuter des projets longuement médités. Sa correspondance de 1859 montre clairement en effet, avec quelle prudence l'Empereur avait alors, par des négociations dilatoires, gagné tout le temps nécessaire pour achever ses préparatifs, avec quelle habileté l'Empereur, désirant la guerre, avait amené l'Autriche à la déclarer, (ce que M. de Bismarck, nous trouvant en de tout autres conditions, put renouveler à nos dépens). « Dans tous les cas, écrivait le général, le 22 avril 1859, notre situation est bonne, puisque, si la guerre éclate, ce sera du fait de l'Autriche et que nous sommes ainsi assurés, sinon du concours, au moins de la neutralité des grandes puissances. »

seul régime qui ait vu ses ennemis du dedans, moins soucieux de l'honneur du drapeau que de son propre discrédit, seconder inconsciemment ses ennemis du dehors. Tous les gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis le commencement du siècle, ont connu ce genre d'entraves et de péril.

Deux mois après la révolution de juillet, le 5 septembre 1830, Armand Carrel, — un libéral intègre pourtant et qui se piquait de patriotisme, — écrit dans le *National* : « Toute la politique, pour les journaux, comme pour l'opposition dans les chambres, consistait à toujours vouloir ce qu'ils ne voulaient pas, à repousser tout bien fait par eux comme cachant une trahison secrète, en un mot à leur rendre tout gouvernement impossible, afin qu'ils tombassent; c'est par là en effet qu'ils sont tombés. » Et c'est pour appliquer cette cynique doctrine qu'Armand Carrel, Thiers et les autres libéraux avaient combattu avec acharnement l'expédition d'Alger. Dix ans plus tard, la France, lasse de subir les camouflets de l'étranger, tente à la fin de se rebiffer. Contre M. Thiers, devenu ministre, le *National* resté dans l'opposition emploie la même tactique dont ils avaient ensemble usé contre la Restauration, et cherche à l'affaiblir au dedans pour entraver son action au dehors[1]. Le maréchal Bugeaud lui-même déclare à la tribune qu'il renonce à voir la France humiliée venger son honneur, parce qu'il sent que « la guerre au dehors serait aussitôt suivie de la révolution à l'intérieur. » La révolution n'en arrive pas moins, quelques années après. Les vainqueurs de Février, les ayant usés par cette opposition sans merci, remplacent au pouvoir les vainqueurs de Juillet. La République, imposée par eux aux répugnances du pays, se

1. « Le *National*, écrivait alors Fonfrède, n'a-t-il pas eu la franchise, je devrais dire l'impudeur, de dire que, puisqu'on ne voulait pas républicaniser le gouvernement, l'opposition républicaine ôterait au gouvernement toute force intérieure pour lui faire perdre toute influence au dehors et empêcher les étrangers de traiter définitivement avec lui. Voici où nous en sommes! »

[illegible] en butte aux mêmes passions et aux mêmes [illegible]. Dès que l'expédition de Rome est annoncée, les [illegible] et les écrivains de la gauche adjurent nos soldats de [illegible], approuvent, à la tribune, ceux qui l'ont fait et se réjouissent publiquement d'un premier échec subi par [illegible].

Si nous devions revoir de telles mœurs, nos gouvernements, quel que soit leur nom, quelque génie qu'ait leur chef, seraient infailliblement réduits à ce dilemme : ou s'user et s'aplatir, ou se jeter en de périlleuses aventures ; et, de catastrophes en catastrophes, notre pauvre pays finirait, comme la Pologne a fini, — pour la même raison.

Mais, si les partis comprennent enfin qu'à l'intérêt de la patrie, à l'honneur du drapeau, tout doit être sacrifié, ils ont dès à présent une manière bien simple de le prouver : c'est de ne plus chercher à convaincre le monde, — sans y réussir d'ailleurs, — que la journée néfaste où a succombé le régime impérial nous a couverts de honte et a souillé nos aigles d'une souillure indélébile ; que ce souvenir efface ceux de nos victoires antérieures et de notre longue prépondérance ; qu'il ne faut retenir enfin de l'histoire du second Empire, comme de celle du premier, que la page douloureuse qui le termine.

La France est le dernier pays où l'on aurait dû le dire ; et c'est le seul où on l'ait dit ! De nos anciens succès les autres se sont montrés moins oublieux que nous-mêmes. Dans le vaincu de Sedan ils n'ont jamais cessé d'honorer le vainqueur généreux de Sébastopol et de Magenta, de même que dans le vaincu de Waterloo ils ont toujours glorifié le héros d'une merveilleuse épopée de vingt ans[1]. Et nous sommes trop heureux que l'Europe ne nous ait pas crus sur parole,

1. « Ce qui émeut l'Europe, maintenant qu'elle n'a plus devant elle qu'un règne fini et un prince expiré, c'est la partie d'impérissable grandeur qui était dans l'homme et dans le règne, et qui fait que l'homme a pu rendre à Sedan son épée, sans rendre, grâce au ciel, ni sa gloire ni la nôtre. » J. J. Weiss. *Paris-Journal*. 17 janvier 1873.

qu'elle ait gardé meilleure mémoire que nous de nos heures brillantes, car ce qui nous reste de prestige, à ses yeux, c'est au souvenir de ce passé que nous le devons, — comme nous devons aux « prospérités factices de l'Empire », l'argent que nous gaspillons à pleines mains depuis sa chute.

Au mois de décembre 1840, quand la *Belle-Poule* touchait aux côtes de France, Berryer, sommant le Pouvoir de faire respecter ce drapeau qu'il avait porté si haut, avant de tomber avec lui, s'écriait : « Est-ce que vous ensevelirez sans gémir dans sa tombe l'influence, l'ascendant qu'il vous avait conquis et que vous gardiez encore? » Oui, Napoléon Ier, malgré le dénouement de Waterloo auquel s'arrêtent si volontiers ses détracteurs, ne nous avait pas légué seulement un fonds inépuisable de gloire ; il nous avait légué de l'*influence* et de l'*ascendant* pour de longues années. S'il n'avait pu conserver à la France les cent millions de sujets ou de vassaux qu'il lui avait un instant donnés, ce conquérant émancipateur, en semant les idées modernes à travers le monde, lui avait recruté partout une nombreuse clientèle, qu'elle devait garder après lui [1].

Cette clientèle dont, de 1815 à 1848, le parti libéral s'était montré si soucieux d'épouser la cause, d'entretenir les espérances et de servir les intérêts[2], Napoléon III en avait hérité ; il l'accrut, en sachant faire « la guerre pour une idée », en

1. Constatant, en 1840, la profonde impression produite dans l'Europe entière par le retour des cendres de l'Empereur, et notant le caractère exalté, presque mystique des hommages rendus par le peuple à sa mémoire, le comte de Carné ajoutait : « Plus d'une fois, depuis vingt ans, ils se sont tournés vers la grande tombe de Sainte-Hélène, comme si elle eût gardé le secret de leur avenir et le mot tant cherché par le siècle. »

Dès les premiers jours de son établissement, le régime de Juillet voyait cette grande clientèle se ranger autour de lui. Se souvenant du service que nous leur avions directement ou indirectement rendu au commencement du siècle, tous les peuples mécontents de leur sort, tournaient les yeux vers nous, espérant notre appui. La Pologne et l'Italie insurgées nous demandaient des chefs ; et la Belgique, un roi.

2. Le premier volume de *l'Empire Libéral* de M. Émile Ollivier est l'éloquente et lumineuse démonstration de cette vérité.

recommandant à son fils, comme Napoléon l'avait recommandé au duc de Reichstadt, de « se souvenir, quand les circonstances le permettraient, que la cause des peuples est la cause de la France »; et en ne l'oubliant jamais lui-même. Plus d'une voix étrangère lui a déjà rendu justice et témoigné reconnaissance à cet égard, — comme récemment celle de l'éloquent Castelar, disant à une réunion d'étudiants parisiens : « Mes amis, n'oubliez jamais la tradition de générosité que vous ont transmise vos pères, ces chevaliers du droit et de la liberté. Bénissez les philhellènes français qui ont fait refleurir la liberté en des pays où elle semblait morte. Bénissez même ceux qui ont fait plus près de nous une œuvre pareille, grande œuvre méconnue par une ingratitude sans exemple, qui n'échappera pas, soyez-en sûrs, à la justice éternelle de Dieu. »

Cette clientèle n'est pas perdue pour nous. Ses sympathies, dominées par des instincts passagers, peuvent sembler à jamais éteintes; elles sommeillent seulement. Elles se réveilleront tôt ou tard. Et quand on verra fructifier cette semence qu'à l'exemple de Napoléon Ier, Napoléon III avait répandue par le monde; quand on comprendra que notre génération aurait pu en recueillir le fruit elle-même, si la politique de l'Empereur n'avait été constamment entravée par le mauvais vouloir des partis, on regrettera sans doute que ses desseins n'aient pas été mieux compris, ses efforts mieux secondés.

TABLE

Pages.

INTRODUCTION V

1815-1848

I. LES BONAPARTE APRÈS 1815. — L'Europe se venge. — Un contrat violé. — Pourquoi les Bonaparte sont pauvres. — Princes et princesses internés 1

II. LOUIS-NAPOLÉON ET SON PÈRE. — Naissance de Louis-Napoléon — Son départ pour l'exil. — Foyer désuni. — Le père en Italie, la mère à Aix, à Constance, en Bavière, en Suisse. — Le cabinet noir. — Le roi Louis réclame son fils aîné. — Ses sentiments pour le second. — Légende réfutée par lui-même. — Intérêt qu'il prend aux études de Louis-Napoléon. — Divergence entre les idées du père et celles du fils. — Opinion du roi Louis sur la guerre et le métier militaire. — Ses deux fils prennent part au soulèvement de 1831. — Mort du prince Napoléon. — A-t-il été tué ? — Douleur du prince Louis. — Il se console par le travail. — Premières publications. — Ce qu'en pense son père. — Griefs et récriminations 11

III. LOUIS-NAPOLÉON ET SA MÈRE. — L'ambition de la mère vaincue par sa tendresse. — Pourquoi la reine Hortense regrette la fortune. — Plus de politique! Une vie douce et calme. — Mère et amie. — Premiers épanchements. — Les illusions de 1830. — La reine dérobe son fils à la police autrichienne. — Arrivée à Paris ; la reine aux Tuileries. — Retour en Suisse. — Une visite de Chateaubriand. — A Waterloo. — Rencontre de Louis-Napoléon et du prince de Talleyrand. — Les hôtes et les fêtes d'Arenenberg. — M. Vieillard. — La main de Dona Maria. — Projet de mariage avec la princesse Mathilde. — Dissentiments entre le roi Louis et son frère. — Voyage à Bade. — M. Berryer. — Ce qui pousse Louis-Napoléon à la tentative de Strasbourg 39

Pages.

IV. Strasbourg et Boulogne. — La tentative avorte. — Pouvait-elle réussir? — Nuit d'angoisse aux Tuileries. — Louis-Napoléon demande des juges. — De Lorient à New-York... par le Brésil. — La reine Hortense console son fils, en s'intéressant à ses amis. — Le roi Louis intercède pour lui. — Ses oncles le répudient. — Mariage rompu. — Sur l'Andromède. — Amiral ou déporté? — Débarquement. — Lettres d'Europe et réponses. — La maladie de la Reine s'aggrave. — Louis-Napoléon se décide à la rejoindre. — Arrêt forcé à Londres. — Arrivée à Arenenberg. — Derniers jours de la Reine; sa mort, ses funérailles. — Impression produite sur le roi Louis. — Ce qu'il conseille à son fils. — La France exige l'expulsion du prince; la Suisse la refuse. — Prise d'armes. — Le prince se retire en Angleterre. — Comment il y est reçu; comment il y vit. — Un toast délicat. — Nouvelles de France. — Une seconde tentative est résolue; elle échoue. — Procès; plaidoiries, condamnation. — Départ pour Ham..... 57

V. Ham. — L'installation du prisonnier. — Mal logé, mais bien gardé. — M. Guizot consolant Louis-Napoléon sans le savoir. — Le plus clairvoyant des deux. — L'Université de Ham. — Politique, histoire, littérature, balistique et chimie. — Plutôt la prison que l'exil. — Heures de tristesse. — Correspondants et visiteurs. — Le *Parti National*. — Où va l'argent du prince? — Confiance inébranlable. — Le prince demande à aller revoir son père mourant. — Est-ce un prétexte? — Délibération des députés amis du prince. — L'évasion : récit de l'évadé. — Une prière sur la grande route. — Reliques compromettantes. — Arrivée à Londres. — Mort du roi Louis. — Nouvelles études. — La révolution à Paris..... 89

1848-1870

VI. La Conquête du pouvoir. — Une partie intéressante. — Louis-Napoléon arrive à Paris. — Il en repart. — Il est élu représentant. — Menace d'arrestation. — Revanche du suffrage universel. — La souveraineté nationale en lisière. — Singulière constitution. — Scrutin du 10 décembre. — Ce qu'il signifie. — Le Président isolé. — Les ministres. — Situation peu commode. — Premier avertissement à l'émeute. — Voyages et discours. — Leur succès. — L'épée de l'Assemblée. — Le Président la brise. — Les Parlementaires se vengent. — Pas une faute. — Illusion perdue. — On demande un sauveur. — La minorité souveraine. — Situation sans issue : qui fera le coup d'État? — Mazas ou Vincennes. — Crime ou devoir civique. — Au pas du pays. — Qui retarde l'Empire? — L'Europe et la Présidence de Louis-Napoléon. — Panique en Angleterre. — L'Europe et le rétablissement de l'Empire. — Napoléon II passe encore, Napoléon III, jamais! — Les puissances se résignent. — Frère ou ami? — Spirituelle riposte. — Les obstacles écartés au dehors comme au dedans. — Napoléon III monte sur le trône. — Son programme..... 121

Pages.

VII. L'Autorité. — L'Empereur règne; l'opinion gouverne. — Ce que veut le pays en 1852. Promesse spontanée. — Napoléon III plus libéral que le public. — Comment ses concessions sont accueillies. — Ni victoires, ni liberté. — Confession d'un ancien démolisseur. — Les premières *journées*. — On tâte l'Empereur. — Napoléon III devant le danger. — L'attentat d'Orsini. — A Besançon. — A Épernay. — A la Maison-Carrée. — Sur les boulevards, en juin 1869. — Grande manifestation, où l'Empereur manifeste seul. — Les élections; ce qu'en pense Napoléon III. — Gouvernement représentatif. — Gouvernement parlementaire. — Pourquoi l'Empereur s'y résigne. — M. Emile Ollivier. — Comment Napoléon III remplit son nouveau rôle. — Témoignages divers. — Les projets de loi sur l'armée 155

VIII. La Conciliation. — L'Empereur de tous. — Grand parti sans état-major. — Comment Napoléon III venge Louis-Napoléon. — Un gouvernement ouvert. — M. Carnot ingénieur. — Le révocation de M. de Laprade. — Napoléon III et l'Académie. — M. Berryer s'abstient de la visite. — MM. de Falloux, de Broglie, Guizot et Prévost-Paradol aux Tuileries. — Dernier usage du pouvoir personnel. — Courtoisie administrative. — M. Thiers « injurié » par MM. de Persigny et Haussmann. — Napoléon III refuse, même pour se défendre, d'ouvrir ses tiroirs. — Un noble principe. — Les protégés de l'Opposition. — Au pavillon des Princes. — Tentative d'amnistie en 1869. — George Sand obtient plus qu'elle ne demande. — Barbès libéré malgré lui. — Pourquoi Orsini ne fut pas gracié. — Faveurs et largesses éclectiques. — Un conservateur radical. — Comment Napoléon III se comporte à l'égard de ses prédécesseurs. — Une seule exception : les biens de la famille d'Orléans 185

IX. La Religion. — Ce que Napoléon III dit de la Religion. — Ce qu'il fait pour elle. — Lourdes. — Le Concile. — Égards du gouvernement impérial pour les membres du clergé, même hostiles. — Le Père de Ravignan, Mgr de Lavigerie, M. Louis Veuillot, dom Marie-Augustin, Mgr Pie, Mgr Dupanloup aux Tuileries. — Sentiments personnels de Napoléon III. — La guerre d'Italie. — Orsini y fut-il pour quelque chose? — Preuves du contraire. — Par qui le Pape avait été ramené à Rome, en 1849 — Qui à cette époque lui demandait des réformes. — Double but poursuivi par Napoléon III. — Diverses combinaisons. — Pourquoi, de Paris, on engage le Vatican à les repousser. — Fermes résolutions de Napoléon III. — Les deux missions du général Fleury. — Ce que demandent Pie IX et Léon XIII après 1870. — Prétendue connivence avec le prince Napoléon. — Une lettre de Liszt. — Napoléon III et ses amis. — Napoléon III et ses parents..... 225

X. Le Bien-être du peuple. — Les prospérités « factices » de l'Empire. — Le nouveau Paris; ce qu'on en disait autrefois, ce qu'on en dit

Pages.

aujourd'hui. — A qui le doit-on? — Comptabilité originale : le passif de l'empereur et l'actif des autres. — Le prince Hermann et Napoléon III. — Pour améliorer la condition sociale, morale et matérielle des ouvriers. — « Quand l'Empereur le saura ! » — Les protégés d'Albert Wolff et de Jules Noriac. — Charité anonyme. — Comment fut abrogé l'article 1781. — L'empereur à Belleville et à Saint-Denis. — Flattait-il les masses par intérêt dynastique? — Preuve inédite du contraire. — Qui maudissait le peuple en 1871 et qui le défendait? — Les véritables recruteurs de l'anarchie. — Napoléon III traité de démagogue par M. Ernest Picard. — Un « socialiste couronné », que tout le monde imite. — L'Empire a-t-il développé ou enrayé le socialisme? — Le maître des Tuileries et ses serviteurs..... 259

XI. Munificence et dévouement personnels. — Un humanitaire pratiquant. — La liste civile doublée à l'insu de Napoléon III. — Où allait l'argent de la cassette. — Mains tendues de partout. — Les condisciples d'Augsburg. — Bienfaisance éclectique et discrète. — Les petits loyers. — Les pensionnaires indépendants de la cassette. — Napoléon III et les inondés. — Napoléon III et les cholériques. — Une omission du *Dictionnaire Larousse*..... 285

XII. Le Progrès. — Comment fut fait le canal de Suez. — Le protecteur de tous les progrès. — Les inventeurs méconnus, autrefois et de nos jours. — Quelques inventions de Napoléon III. — Pourquoi nous n'avions ni fusils à aiguille, en 1866, ni canons se chargeant par la culasse, en 1870. — L'atelier de Meudon. — Le *Paradis des Inventeurs*. — MM. Boutet, Girard, Georges Ville, Farcy et beaucoup d'autres. — Ce qu'on doit à Bessemer, on le doit à l'Empereur. — Napoléon III agriculteur..... 299

XIII. Les Lettres, les Sciences et les Arts. — La Littérature, la Science et l'Art au Sénat. — A qui l'on offrait la croix. — Napoléon III et les écrivains. — Les discours impériaux. — Qui les écrivait? — Opinion de Mérimée. — Comment fut faite la lettre au Prince Napoléon. — Comment fut fait le message de 1855. — Napoléon III et les savants. — L'âge d'or de l'archéologie. — Une science nouvelle. — Donateur anonyme. — Napoléon III et les artistes. — Pour faire plaisir à J. Favre. — Les invités de l'Empereur. — Napoléon III et Nadaud. — Nisard, Flandrin, Octave Feuillet. — Les innocentes « orgies « de Compiègne ». — X. Doudan. — Les récréations de Napoléon III. — La *Vie de César*. — Les étrennes de l'Empereur et de l'Impératrice. — Napoléon III et son fils..... 319

XIV. La Dignité Nationale. — *Première période : de 1852 à 1861*. — Le point de départ. — Défiances de l'Europe; convoitises de la Russie; froideur de l'Angleterre. — Le mariage de l'empereur. — L'entente cordiale avant 1848. — L'homme et le cheval. —

Pages.

L'entente cordiale après 1852. — Où Napoléon III en arrive « comme par enchantement. » — L'Europe à la naissance du Prince Impérial. — 30 mars 1814 et 30 mars 1856. — « L'arbitre du continent ». — L'Europe après l'attentat d'Orsini. — Premiers nuages de l'entente cordiale. — Comment ils sont dissipés. — Ni sacrifices ni rupture. — A quoi aboutit la Conférence de Varsovie. — Ce qu'on dit alors de Napoléon III. — Les causes de sa suprématie. — Modération. — Simplicité. — Générosité. — Courtoisie. — Napoléon III et l'Empereur de Russie. — Napoléon III et l'Empereur d'Autriche. — Napoléon III et le roi de Naples. — Napoléon III regretté par des princes de la maison de Bourbon. — Napoléon III jugé par la reine d'Angleterre. — A qui nous avons dû nos succès. — A qui nous avons dû nos revers..... 343

XV. La Dignité Nationale. — *Deuxième période : de 1852 à 1870.* — A quelle cause attribuer les échecs de la politique impériale ? Est-ce à l'imprévoyance de Napoléon III ? — Est-ce au gouvernement personnel ? — Vérité en deçà du Rhin, erreur au delà. — Le réquisitoire d'un ancien diplomate, réfuté par lui-même. — La vraie faute de Napoléon III. — Le pacte de Plombières. — L'expédition du Mexique. — Le prestige de l'Empire jusqu'en 1866. — Sadowa. — Prophéties rétrospectives. — Napoléon III « paralysé » par M. Thiers. — Les pronostics. — Surprise générale. — Les promesses de la Prusse. — Rien d'écrit ! — Protestations royales. — « Noire ingratitude ». — Trop de bienfaits ! — Quel rôle jouent M. de Bismarck et M. de Goltz. — Pourquoi nous ne sommes pas intervenus militairement après Sadowa. — Le piège du Luxembourg. — Les bonnes paroles de 1867. — Où la diplomatie change de nom. — La Prusse spécule sur nos divisions. — Ce qu'il faut, d'après Louis Blanc, pour se faire respecter au dehors..... 367

XVI. Examen de conscience. — Le gouvernement impérial en 1869. — Ce qu'il avait voulu faire ; ce qu'il avait fait. — Ni Réaction, ni Révolution : Transaction. — « Napoléon III le bien intentionné » — Les révolutionnaires pratiques. — Leurs anciens programmes. — Les révolutionnaires sans le vouloir. — Tout pour la liberté ! — La responsabilité ministérielle, dogme la veille, « chinoiserie » le lendemain. — Conversion générale. — « Naives erreurs ». — Ce qu'elles nous ont coûté. — Comment la postérité les jugera.... 387

1870-1873

XVII. La Guerre. — L'opinion souveraine, mais irresponsable. — A Berlin ! — Si l'on y était allé ? — Napoléon III voulait-il la guerre ? — Comment l'aurait-il voulue ? — Le Plébiscite. — La santé de l'Empereur. — Où elle avait commencé à s'altérer. — Maladie inconnue. — Consultation du 20 juin 1870. — Pourquoi Napoléon III, quoique malade, voulut partir avec l'armée. — Dans quel but l'op-

Pages

position caresse et impose Bazaine. — Ce qui en résulte. — Napoléon ne commande plus. — Ce qu'il prévoit et ne peut empêcher. — Torture physique et morale. — Sedan. — Napoléon III sur le champ de bataille. — Le drapeau blanc. — Entrevue de Napoléon III et du roi de Prusse. — « Une page d'histoire » comme on en écrivait alors. — Deux lettres de l'Empereur après la capitulation. — Blessure mortelle.... 401

XVIII. Wilhelmshœhe. — Plus Empereur que jamais. — Souvenirs d'enfance retrouvés à Wilhelmshœhe. — Calomnies et injures. — 200 millions d'économie, ou 800 ? — Divers modèles d'ingratitude. — Ce qu'en dit Napoléon III. — Un historiographe allemand. — Jugement de Napoléon III sur M. Émile Ollivier. — Sur Jules Favre et Gambetta. — Sur M. Grévy. — M. Grévy et M. Thiers avant le 4 septembre. — Les quémandeurs prussiens à Wilhelmshœhe. — Hommages de fidélité généreusement déclinés. — Sentiments de Napoléon III pour l'armée. — Ce qui reste à l'Empereur après vingt ans de règne. — Où passent ses dernières ressources. — Bienfaisance anonyme. — Ce qu'on appelle les conspirations de Chislehurst et de Wilhelmshœhe. — Remerciements secrets et insultes publiques. — Le roi Guillaume, la reine Augusta, M. de Bismarck. — L'Impératrice à Wilhelmshœhe. — Le traité de paix apprécié par Napoléon III. — Napoléon III sera-t-il mis en liberté avant le 16 mars ? — Napoléon III et les officiers allemands qui le gardent. — Les serviteurs du château. — Comment Napoléon III apprit la déchéance. — Comment il apprit la proclamation de la Commune. — Départ pour l'Angleterre..... 423

XIX. Chislehurst. — Arrivée de Napoléon III en Angleterre; accueil de la population. — Les fidèles de Napoléon III à Chislehurst. — Quel sentiment les y conduit. — Chateaubriand et M. Thouvenel. — Les remerciements de Napoléon III. — Ses rigueurs. — Les courtisans du lendemain. — Nouvelles calomnies; la Commune attribuée à Napoléon III. — Représailles faciles. — Pourquoi Napoléon III refuse d'en user. — Napoléon III et ses généraux. — Généreuses ratures. — Ce que deviennent les diamants de l'Impératrice. — Napoléon III à Torquay. — La vie d'hôtel trop chère ! — Les derniers travaux de Napoléon III. — Sa mort. — Ses funérailles. — Son testament..... 451

XX. Ce qu'on dit de Napoléon III et ce qu'on en dira plus tard. — Effort d'impartialité. — Napoléon III, bon, généreux, mais rêveur. — Rêveries pratiques. — Les utopistes à rebours. — Myopes et presbytes. — Rôle noble, mais dangereux. — Les hommes pratiques de 1866 à 1870. — Ce qu'on reproche, au fond, à Napoléon III. — Salutaire leçon. — L'étranger plus soucieux que nous de notre gloire. — Les legs de Napoléon Ier et de Napoléon III... 475

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS. — H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

28 bis, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Souvenirs de Sébastopol, par S. M. I. ALEXANDRE III, traduction de N. NOTOVITCH, 1 vol., gr. in-8°, Prix . . . . . 7 fr. 50

Napoléon et les Femmes (L'Amour), par FRÉDÉRIC MASSON, 1 vol. gr. in-8°. — Prix. . . . . 7 fr. 50

Histoire diplomatique de l'Alliance Franco-Russe (Souvenirs et Révélations), par ERNEST DAUDET, 1 vol. gr. in-8°. — Prix . . . . . 7 fr. 50

L'Empereur Alexandre III et son Entourage, par NICOLAS NOTOVITCH. 1 vol. gr. in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

Le Luxembourg (1300-1882). Récits et confidences sur un vieux palais, par LOUIS FAVRE. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 volume grand in-8°. — Prix. . . . . 7 fr.

Les Financiers d'autrefois. — Fermiers généraux, par la Vicomtesse ALIX DE JANZÉ. 1 vol. in-8°. — Prix. . . . . 7 fr. 50

L'Empereur Guillaume et son Règne, par ÉDOUARD SIMON. 1 vol. gr. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Histoire du Prince de Bismarck (1847-1887), par ÉDOUARD SIMON. 1 vol. gr. in-8°. — Prix . . . . . 7 fr. 50

Les Colonies nécessaires, Tunisie, Tonkin, Madagascar, par UN MARIN. 1 vol. in-16. — Prix . . . . . 2 fr.

La Physionomie comparée. — Traité de l'expression dans l'homme, dans la nature et dans l'art, par EUGÈNE MOUTON. 1 vol. gr. in-8°, avec le portrait de l'auteur, gravé par DESCAVES. — Prix. . . . . 10 fr.

Tchou-Chin-Goura ou une Vengeance Japonaise, roman japonais, traduit en anglais, avec Note et Appendice, par FRÉDÉRIC-V. DICKEINS, traduction française de ALBERT DOUSDEBÈS. Nombreuses gravures sur bois, exécutées au Japon par des artistes japonais, 1 vol. in-8° cavalier. — Prix . . . . . 12 fr.

Histoire universelle du Théâtre, par ALPHONSE ROYER. 6 forts volumes in-8°. — Prix. . . . . 45 fr.

Les tomes V et VI, qui embrassent la production dramatique européenne du XIX° siècle et qui forment, à eux seuls, un ouvrage complet, se vendent séparément. Ils ont pour titre : **Histoire du Théâtre contemporain en France et à l'Étranger** depuis 1800 jusqu'à 1875, par ALPHONSE ROYER, 2 forts vol. in-8°. — Prix . . . . . 15 fr.

Nouvelle Méthode pour apprendre à lire, à écrire et à parler une langue en six mois, par le Dr H.-G. OLLENDORFF, appliquée au français, à l'espagnol, à l'italien, au latin, au portugais, au russe. — Prix de chaque volume . 10 fr.

Nouvelle Collection de Manuels pratiques de correspondance, contenant des lettres familières et commerciales, avec des notes et un dictionnaire des termes de commerce, publiée sous la direction de J.-B. MELZI, et honorée d'une médaille d'or; à l'usage des Français, des Anglais, des Espagnols, des Italiens, des Allemands. — Prix de chaque manuel. . . . . 2 fr. 50

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS. — M. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

This preservation photocopy was made and hand bound at
BookLab, Inc., in compliance with copyright law.
The paper is Weyerhaeuser Cougar Opaque
Natural, which exceeds ANSI
Standard Z39.48-1984.
1993